Vie de Napoleon Buonaparte, Empereur des Francais

1. Notice

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

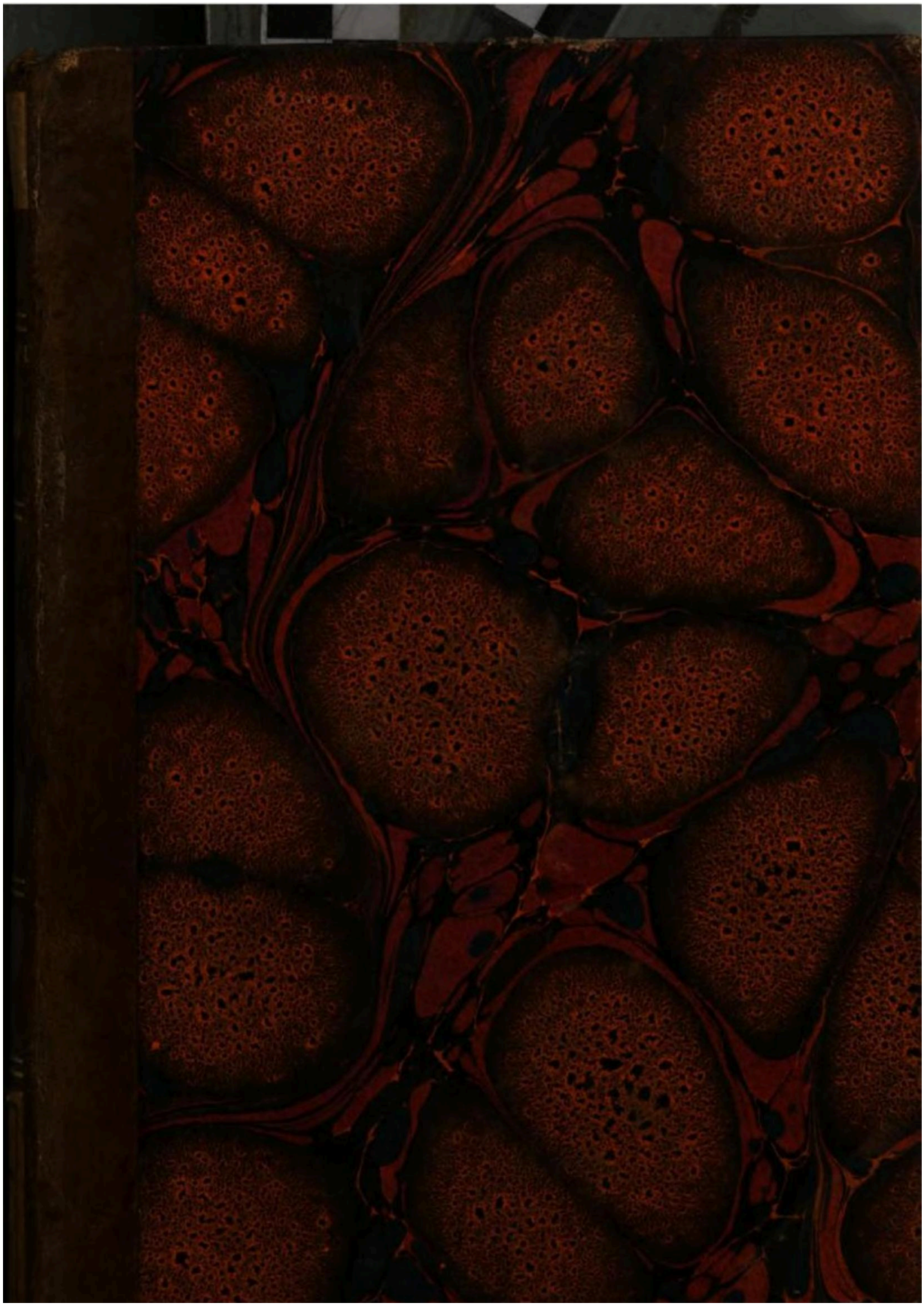

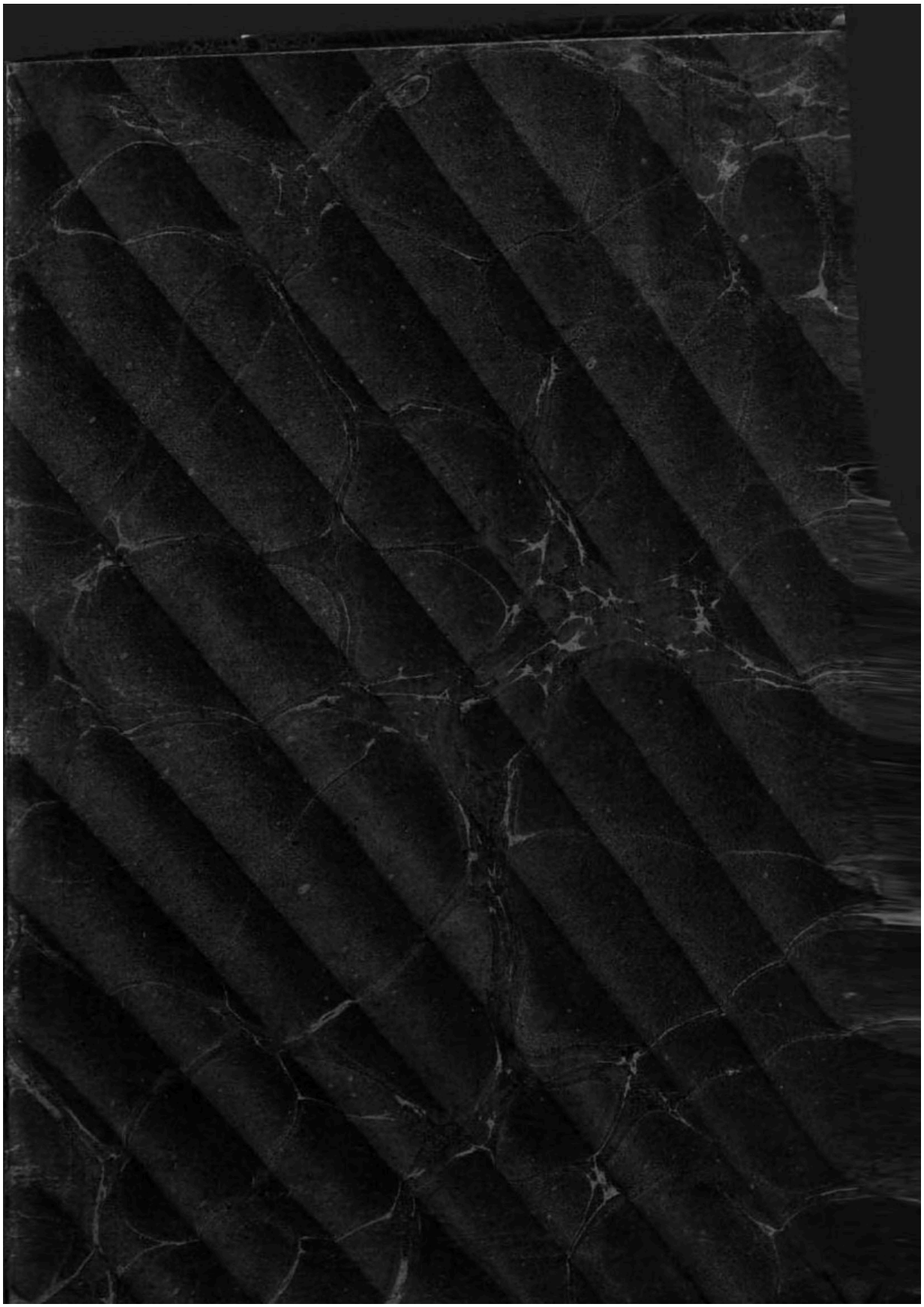

10984

Digitized by Google

10984

The text on this page is estimated to be only 12.33% accurate

\ * * Digitized by Google

Palat. Lat. 25 (44

Digitized by Google

I OEUVRES COMPLÈTES DE SIR WALTER SCOTT. WF 4|’
TOME QUARANTE-QUATRIÈME. * Digitized by Google

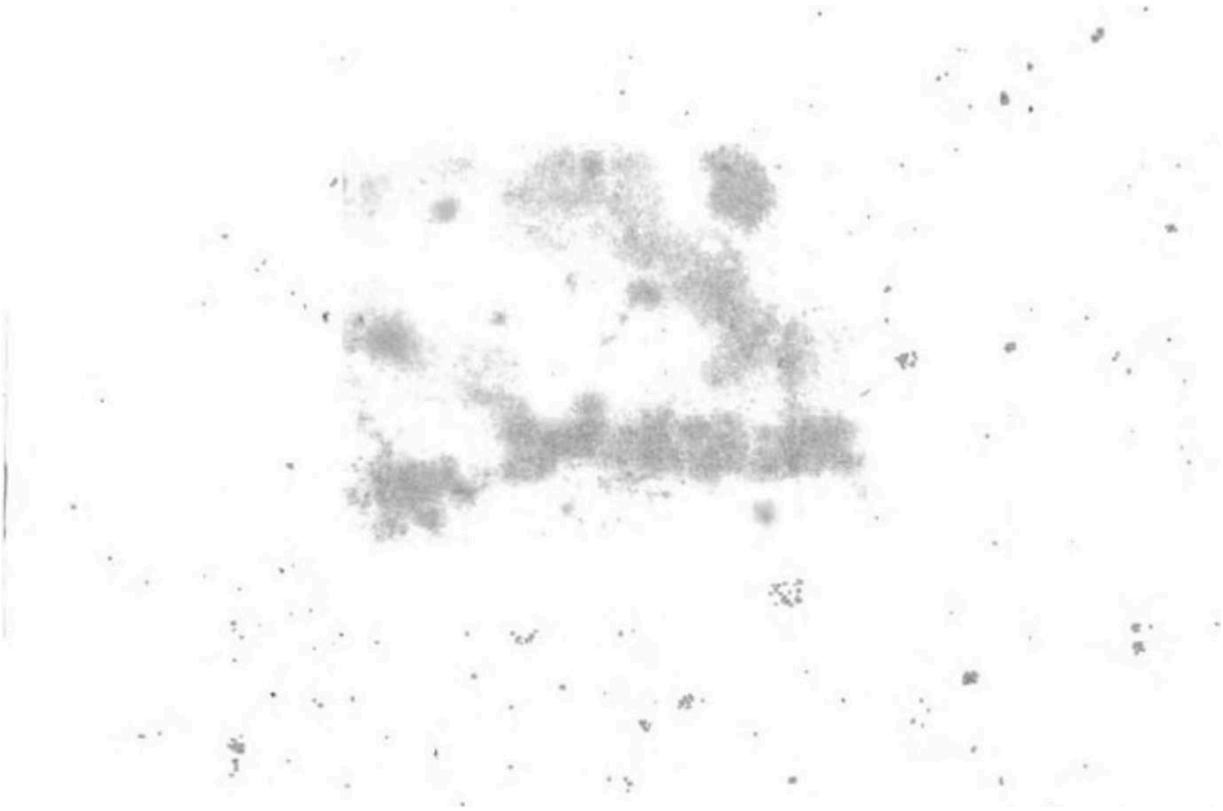

Sed non in Casare tantum Nomen erat , necfama ducis ; sed nescia virtus « S tare loco ; solusque ptidor non 'uincere bello. Acer et indomitus; qub spes , quoque ira Docasset , Ferre manum , et nunquam temerando parcere ferro ; Successus urgere suos; instare favori Numinis ; impellens quidquid sibi summa petenti , Obstaret ; gaudensque 'viam fecisse ruinâ. Lues ni Pharsalia , Lih. I. César a pins qu'un nom, plus qae sa renommée: 11 u'est point de repos pour cette âme enflammée ; Attaquer et combattre, et vaincre et se venger. Oser font, ne rien craindre, et ne rien ménager, Tel est César : ardent, terrible, infatigable , De gloire et de snccès toujours insatiable , Kien ne remplit ses vœux, ne borne son essor ; Plus il obtient des dieux, plus il demande encor. L'obstacle et le danger plaisent à son courage , Et c'est par des débris qu'il marque son passage. Lucain. La Pharsale, livre I**. (Trad. de La Harpe.) (§ (ÊÊk, " DE I. IMPRIMERIE DE CHAPELET, rue de Vaugirard . n° 9 v y Dï§itl7ed üy~GoogIe

The text on this page is estimated to be only 23.07% accurate

VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE, EMPEREUR DES FRANÇAIS; PRÉCÉDÉE D'UN TABLEAU PRÉLIMINAIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE; • a PAR SIR WALTER SCOTT. TOME PREMIER. PARIS, CHARLES GOSSELIN, RUE S.-GERMAIN DES PRÉS. M DCCC XXVH. / ' Digitized by Google

VIE

DE

NAPOLÉON BUONAPARTE,

EMPEREUR DES FRANÇAIS;

PRÉCÉDÉE

D'UN TABLEAU PRÉLIMINAIRE

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE;

PAR

SIR WALTER SCOTT.

TOME PREMIER.

PARIS,

CHARLES GOSSELIN, RUE S.-GERMAIN DES PRÉS.

M DCCC XXVII.

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

Dtgfced by-GtxjjçJi

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS. Le temps d’écrire la vie de Napoléon estil arrivé , lorsque sa cendre est à peine refroidie dans l’étroit cercueil de Sainte -Hélène? Sa mort a-t-elle déjà apaisé toutes les haines et tempéré l’enthousiasme que firent naître tant de puissance et tant de gloire? S’il est un écrivain qui parvienne à s’isoler des passions contemporaines avant de juger ce vaste génie, également fort pour créer et pour détruire , trouverat-il les esprits préparés à l’écouter avec . calme? La postérité a- 1-elle commencé pour celui qui , fier, dans son exil , de son nom impérissable, en appelait surtout aux siècles à venir ? Toutes ses œuvres ont-elles porté leurs fruits, tous ses systèmes sontils expliqués , tous les résultats de ses plans gigantesques sont-ils connus? Tels sont les

AVERTISSEMENT yj doutes que soulève l’ouvrage de sir Walter Scott lui-même , de cet écrivain ordinairement si impartial , et qui réclame plus spécialement pour cette composition historique le mérite de l’impartialité. Ce n’est point aux Éditeurs qu’il appartient de décider jusqu’à quel point sir Walter Scott a su déposer, en prenant la plume, ses préjugés nationaux , non seulement contre Napoléon , mais encore contre la France , solidaire de toutes les grandes choses accomplies avec elle par celui qui fut son chef, mais nullement responsable de ceux de ses actes dont elle fut la première victime. L’ouvrage est sous les yeux du public , qui désormais peut le juger lui-même et apprécier dans quel but il fut entrepris. Quant à la traduction , le premier devoir des Éditeurs était d’exiger des littérateurs auxquels elle a été confiée , une fidélité . scrupuleuse. Peut-être trouvera- t-on qu’à cette fidélité on a- même sacrifié quelquefois l’élégance. Peut-être aussi quelques tours de phrase et quelques expressions Digitized by Google

doutes que soulève l'ouvrage de sir Walter Scott lui-même, de cet écrivain ordinairement si impartial, et qui réclame plus spécialement pour cette composition historique le mérite de l'impartialité. Ce n'est point aux Éditeurs qu'il appartient de décider jusqu'à quel point sir Walter Scott a su déposer, en prenant la plume, ses préjugés nationaux, non seulement contre Napoléon, mais encore contre la France, solidaire de toutes les grandes choses accomplies avec elle par celui qui fut son chef, mais nullement responsable de ceux de ses actes dont elle fut la première victime. L'ouvrage est sous les yeux du public, qui désormais peut le juger lui-même et apprécier dans quel but il fut entrepris.

Quant à la traduction, le premier devoir des Éditeurs était d'exiger des littérateurs auxquels elle a été confiée, une fidélité scrupuleuse. Peut-être trouvera-t-on qu'à cette fidélité on a même sacrifié quelquefois l'élégance. Peut-être aussi quelques tours de phrase et quelques expressions

DES ÉDITEURS. VI) qui accusent l'origine étrangère de la pensée, ne doivent -ils pas toujours être pro-, scrits d'un ouvrage de si longue haleine , où la correction monotone du style serait ellemême un défaut. Enfin , l'auteur original a aussi ses négligences de composition dont les traducteurs deviennent malgré eux les complices. On pourra davantage s'étonner que la traduction ait conservé quelques erreurs de date et de noms, qu'il était facile de faire disparaître ; mais nous avons pensé que notre mission n'était pas de corriger l'auteur. Seulement, l'homme de lettres*qui, familiarisé avec les œuvres de Walter Scott • et personnellement connu de lui, s'est chargé , avec son agrément , de conférer la traduction avec le texte pour en garantir l'exactitude , a cru devoir indiquer par des notes les principales de ces erreurs , d'ailleurs peu fréquentes. Ces notes , auxquelles les traducteurs ont aussi contribué, sont souvent de simples citations du Moniteur , des bulletins , ou de quelques ouvrages sur les mêmes époques. Il en est d'autres qui ont été jugées Digitized by Google

qui accusent l'origine étrangère de la pensée, ne doivent-ils pas toujours être proscrits d'un ouvrage de si longue haleine, où la correction monotone du style serait elle-même un défaut. Enfin, l'auteur original a aussi ses négligences de composition dont les traducteurs deviennent malgré eux les complices. On pourra davantage s'étonner que la traduction ait conservé quelques erreurs de date et de noms, qu'il était facile de faire disparaître; mais nous avons pensé que notre mission n'était pas de corriger l'auteur. Seulement, l'homme de lettres qui, familiarisé avec les œuvres de Walter Scott et personnellement connu de lui, s'est chargé, avec son agrément, de conférer la traduction avec le texte pour en garantir l'exactitude, a cru devoir indiquer par des notes les principales de ces erreurs, d'ailleurs peu fréquentes. Ces notes, auxquelles les traducteurs ont aussi contribué, sont souvent de simples citations du *Moniteur*, des bulletins, ou de quelques ouvrages sur les mêmes époques. Il en est d'autres qui ont été jugées

AVERTISSEMENT VU] uon moins nécessaires pour expliquer ces . allusions de localité , ces termes consacrés de la littérature anglaise , et ces comparaisons particulières qui caractérisent la manière d'écrire de Walter Scott. Parfois , le même éditeur a pensé devoir , dans certains passages , aller au-devant de la susceptibilité nationale par quelques observations critiques , lorsqu'il lui a semblé que l'historien s'abandonnait momentanément à des préventions , du reste fort rares et amplement rachetées par de fréquens hommages rendus au noble caractère de la France. On espère avoir évité dans ce commentaire imparfait toute apparence de pédantisme et de prétention. Il s'agissait d'épargner au lecteur quelques recherches, de lui faciliter celles qu'il peut être tenté de faire, et de vérifier l'authenticité de certains faits douteux ou controversés. On s'est entouré pour cela de divers matériaux qui ont dû servira l'Auteur lui-même pour composer son histoire. Iæ commentateur a eu trop à lire pour , écrire beaucoup. Çette étude ne sera donc Digitized by Google

non moins nécessaires pour expliquer ces allusions de localité, ces termes consacrés de la littérature anglaise, et ces comparaisons particulières qui caractérisent la manière d'écrire de Walter Scott. Parfois, le même éditeur a pensé devoir, dans certains passages, aller au-devant de la susceptibilité nationale par quelques observations critiques, lorsqu'il lui a semblé que l'historien s'abandonnait momentanément à des préventions, du reste fort rares et amplement rachetées par de fréquens hommages rendus au noble caractère de la France. On espère avoir évité dans ce commentaire imparfait toute apparence de pédantisme et de prétention. Il s'agissait d'épargner au lecteur quelques recherches, de lui faciliter celles qu'il peut être tenté de faire, et de vérifier l'authenticité de certains faits douteux ou controversés. On s'est entouré pour cela de divers matériaux qui ont dû servir à l'Auteur lui-même pour composer son histoire. Le commentateur a eu trop à lire pour écrire beaucoup. Cette étude ne sera donc

DKS ÉDITEURS. IX guère profitable qu a lui : il est loin d’en réclamer la moindre gloire. 1 1 Parmi les livres qui ont rapport à notre histoire nationale , et particulièrement à l’époque traitée dans le présent ouvrage , nous signalerons les suivans comme propres à jeter un nouveau jour sur les événemens qui y sont relatés : Histoire i»e la Révolution française, par M. Charles Lacretelie , 8 vol. in-8°. Histoire de Franck depuis la Révolution de 1789, écrite d’après les Mémoires et manuscrits contemporains, par F. -E. deToulongeon, 7 vol. in-8°, avec Caries et Plans. — Le même Ouvrage , en 4 vol. in-40. Mémoires relatifs a la Famille rovalk de France , pendant la Révolution , publiés pour la première fois d’après le journal , les lettres et les entretiens de la princesse de Lamballc (par madame la marquise Govion Broglio Solari), a vol. in-8°. Tableau historique de la Guerre de la Révolution de France, depuis son commencement en 179a, jusqu’à la fin de 1794, par MM. de Grimoard et Servan , accompagné d'un Atlas militaire de 19 Cartes et Plans, 3 vol. in-4". Précis des Kvénkmkws militaires, ou Essais historiques sur les Campagnes de 1 799 à 1 8 1 4 , avec Cartes et Plans , par M. le lieutenant - général comte Mathieu Dumas; ig vol. in-8“, avec 8 Atlas in-fol. oblong. Digitized by Google

guère profitable qu'à lui : il est loin d'en réclamer la moindre gloire. [1]

[1] Parmi les livres qui ont rapport à notre histoire nationale, et particulièrement à l'époque traitée dans le présent ouvrage, nous signalerons les suivans comme propres à jeter un nouveau jour sur les événemens qui y sont relatés :

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Charles Lacretelle, 8 vol. in-8°.

HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1789, écrite d'après les Mémoires et manuscrits contemporains, par F.-E. de Toulongeon, 7 vol. in-8°, avec Cartes et Plans.

— Le même Ouvrage, en 4 vol. in-4°.

MÉMOIRES RELATIFS A LA FAMILLE ROYALE DE FRANCE, pendant la Révolution, publiés pour la première fois d'après le journal, les lettres et les entretiens de la princesse de Lamballe (par madame la marquise Govion Broglio Solari), 2 vol. in-8°.

TABLEAU HISTORIQUE DE LA GUERRE DE LA RÉVOLUTION DE FRANCE, depuis son commencement en 1792, jusqu'à la fin de 1794, par MM. de Grimoard et Servan, accompagné d'un Atlas militaire de 19 Cartes et Plans, 3 vol. in-4°.

PRÉCIS DES ÉVÉNEMENS MILITAIRES, ou Essais historiques sur les Campagnes de 1799 à 1814, avec Cartes et Plans, par M. le lieutenant-général comte Mathieu Dumas; 19 vol. in-8°, avec 8 Atlas in-fol. oblong.

 Histoire de l'Expédition française en Écypte, pendant les années 1799 à 1804, par M. P. Martin, 2 vol. in-8°. , i Tableaux historiques de la Révolution française , - contenant les Gravures des différentes scènes de la Révolution, depuis l'Assemblée des notables jusqu'au 18 brumaire , avec un texte historique et les portraits des personnages les plus remarquables, 3 vol. in-folio. Campagnes de Napoléon, ou Tableaux historiques des Campagnes d'Italie, etc., d'après C. Vernet, 1 vol. in-folio. Histoire des plus importans Événemens dans les Annales de l'Europe , pendant les années 1812, i8i3, 1814 et 1 8 ■ 5 , rédigée d'après les documens les plus authentiques (en anglais) , avec une collection de 19 Vues en couleur, 1 vol. in-folio. The Campaign of Waterloo. Histoire de la Campagne de Waterloo (en langue anglaise), enrichie d'Estampes en couleur , avec un Plan militaire de la bataille , une grande Vqe du terrain , deux planches de portraits en médaillon des souverains et généraux qui y ont pris * part , 1 vol. in-fol. Histoire métallique de Napoléon Bonaparte , ou Re~ 'cueil des Médailles ou Monnoies qui ont été frappées depuis la première campagne de l'armée d'Italie, jusqu'à son abdication en 181 5, par Millin, conservateur des Médailles et Antiquités à la Bibliothèque du Roi (ouvrage servant de complément à l'Histoire métallique de la Révolution, par le même auteur), 1 vol. grand in-40, avec 60 Planches, plus un volume de supplément. Histoire générale et raisonnée de la Diplomatie Digitized by Google

Histoire de l'Expédition française en Égypte, pendant les années 1799 à 1804, par M. P. Martin, 2 vol. in-8°.

Tableaux historiques de la Révolution française, contenant les Gravures des différentes scènes de la Révolution, depuis l'Assemblée des notables jusqu'au 18 brumaire, avec un texte historique et les portraits des personnages les plus remarquables, 3 vol. in-folio.

Campagnes de Napoléon, ou Tableaux historiques des Campagnes d'Italie, etc., d'après C. Vernet, 1 vol. in-folio.

Histoire des plus importans Événemens dans les Annales de l'Europe, pendant les années 1812, 1813, 1814 et 1815, rédigée d'après les documens les plus authentiques (en anglais), avec une collection de 19 Vues en couleur, 1 vol. in-folio.

The Campaign of Waterloo. Histoire de la Campagne de Waterloo (en langue anglaise), enrichie d'Estampes en couleur, avec un Plan militaire de la bataille, une grande Vue du terrain, deux planches de portraits en médaillon des souverains et généraux qui y ont pris part, 1 vol. in-fol.

Histoire métallique de Napoléon Bonaparte, ou Recueil des Médailles ou Monnoies qui ont été frappées depuis la première campagne de l'armée d'Italie, jusqu'à son abdication en 1815, par Millin, conservateur des Médailles et Antiquités à la Bibliothéque du Roi (ouvrage servant de complément à l'Histoire métallique de la Révolution, par le même auteur), 1 vol. grand in-4°, avec 60 Planches, plus un volume de supplément.

Histoire générale et raisonnée de la Diplomatie

DES ÉDITEURS. Xj trançaisf. , ou de la Politique de la France , depuis la fondation de la Monarchie , jusqu'à la fin du règne de Louis XVI , avec des tables chronologiques de tous les traités conclus par la France , par M. de Flassan , 2® édition, 7 vol. in- 8°. Histoire des Français, par M. Simonde de Sismondi (auteur de Y Histoire des Républiques italiennes) ; 24 v°h in-8°, dont les 9 premiers volumes sont publiés , et 4 autres sois presse. « Législation civile , commerciale et criminelle de la France , ou Commentaire et complément des Cinq Codes français, tirés, savoir : — Le Commentaire , de la conférence avec le teste des Codes, et, entre eux, des Proeès-vcrbaux , en partie inédits , du Conseil d'État qui contiennent la discussion du Code Civil ; des Procès-verbaux entièrement inédits de la discussion du Code de Commerce, du Code de Procédure , du Code D'In» struction criminelle et du Code Pénal; des observations , également inédites de la section de législation du Tribunat sur les projets des trois premiers Codes , et de celles des commissions du Corps Législatif sur les deux derniers ; enfin , des Exposés de motifs , Rapports et Discours faits ou prononcés , tant dans l'Assemblée générale du Tribunat , que devant le Corps Législatif. % — Le Complément , des lois antérieures auxquelles les Codes se réfèrent ; des lois postérieures qui les étendent, les modifient; des discussions dont ces lois sont le résultat ; des Ordonnances , Décrets , Avis du Conseil , et autres Actes du pouvoir exécutif et réglémentaire destinés à en procurer l'exécution. — Le tout précédé de Prolécomènes , où l'on expose dans une première parDigitized by Google

FRANÇAISE, ou de la Politique de la France, depuis la fondation de la Monarchie, jusqu'à la fin du règne de Louis XVI, avec des tables chronologiques de tous les traités conclus par la France, par M. de Flassan, 2e édition, 7 vol. in-8°.

HISTOIRE DES FRANÇAIS, par M. Simonde de Sismondi (auteur de l'*Histoire des Républiques italiennes*); 24 vol. in-8°, dont les 9 premiers volumes sont publiés, et 4 autres sous presse.

LÉGISLATION CIVILE, COMMERCIALE ET CRIMINELLE DE LA FRANCE, ou Commentaire et complément des Cinq Codes français, tirés, savoir : — LE COMMENTAIRE, de la conférence avec le texte des Codes, et, entre eux, des Procès-verbaux, *en partie inédits*, du Conseil d'État qui contiennent la discussion du CODE CIVIL; des Procès-verbaux *entièrement inédits* de la discussion du CODE DE COMMERCE, du CODE DE PROCÉDURE, du CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE et du CODE PÉNAL; des observations, *également inédites* de la section de législation du Tribunat sur les projets des trois premiers Codes, et de celles des commissions du Corps Législatif sur les deux derniers; enfin, des Exposés de motifs, Rapports et Discours faits ou prononcés, tant dans l'Assemblée générale du Tribunat, que devant le Corps Législatif. — LE COMPLÉMENT, des lois antérieures auxquelles les Codes se réfèrent; des lois postérieures qui les étendent, les modifient; des discussions dont ces lois sont le résultat; des Ordonnances, Décrets, Avis du Conseil, et autres Actes du pouvoir exécutif et réglementaire destinés à en procurer l'exécution. — Le tout précédé de PROLÉGOMÈNES, où l'on expose dans une première par-

 tie , le mode de porter la loi qui était en usage lors de la confection des Codes , et quels travaux préparatoires il a produits; où, dans une seconde, on traçe l'H istoire générale de chaque Code ; par M. le baron Locré , ancien secrétaire général du Conseil-d'État ; volin-8° , dont 7 sont déjà publiés. (Il en paraît un volume tous les mois.) Ces divers ouvrages se trouvent dans les Librairies de MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; et de M. Charles Gosselin, rue Saint-Germiin-des-Prés, n° 9. Digitiz ed hy Cioogle

tie, le mode de porter la loi qui était en usage lors de la confection des Codes, et quels travaux préparatoires il a produits; où, dans une seconde, on trace l'Histoire générale de chaque Code; par M. le baron Locré, ancien secrétaire général du Conseil-d'État; 24 vol. in-8°, dont 7 sont déjà publiés. (Il en paraît un volume tous les mois.)

Ces divers ouvrages se trouvent dans les Librairies de MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; et de M. Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR. Cet ouvrage n'est pas tel qu'il devait être dans l'origine : l'auteur, en le composant, en a graduellement , mais essentiellement changé l'étendue et l'objet. C'était d'abord son intention de faire simplement un précis populaire de l'histoire de l'homme le plus étonnant, et des événenemens les plus extraordinaires qu'on ait vus dans les trente dernières années qui viennent de s'écouler; en un mot d'imiter l'histoire concise mais si intéressante du grand amiral anglais , par le poète lauréat de la Grande-Bretagne 1 .' L'auteur avait été en partie amené à concevoir cette entreprise , par l'histoire des deux grandes campagnes de 1814 et i8i5*, qu'il avait déjà tracée pour un reueil périodique (the Edinburgh armual register) , et trois volumes étaient le cadre dans lequel il s'était proposé de réduire la Vie de Napoléon. Un volume d'introduction 1 Sir Walter Scott veut parler de la Vie de Nelson , par Southey, citée plusieurs fois dans l'ouvrage. (Édit.) * Plusieurs extraits de ces annales ont été fondus dans le nouveau récit des mêmes événeroens.
Digitized by Google

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Cet ouvrage n'est pas tel qu'il devait être dans l'origine : l'auteur, en le composant, en a graduellement, mais essentiellement changé l'étendue et l'objet. C'était d'abord son intention de faire simplement un précis populaire de l'histoire de l'homme le plus étonnant, et des événemens les plus extraordinaires qu'on ait vus dans les trente dernières années qui viennent de s'écouler; en un mot d'imiter l'histoire concise mais si intéressante du grand amiral anglais, par le poète lauréat de la Grande-Bretagne [1]. L'auteur avait été en partie amené à concevoir cette entreprise, par l'histoire des deux grandes campagnes de 1814 et 1815 [2], qu'il avait déjà tracée pour un reueil périodique (*the Edinburgh annual register*), et trois volumes étaient le cadre dans lequel il s'était proposé de réduire la *Vie de Napoléon*. Un volume d'introduction

[1] Sir Walter Scott veut parler de la *Vie de Nelson*, par Southey, citée plusieurs fois dans l'ouvrage. (*Édit.*)

[2] Plusieurs extraits de ces annales ont été fondus dans le nouveau récit des mêmes événemens.

XÎV AVERTISSEMENT offrant un tableau général des progrès de la révolution française fut jugé nécessaire; et ce seul volume sur un sujet si vaste s'étendit bientôt à deux. Comme l'auteur composait sous le voile de l'anonyme , il ne pouvait ni chercher ni attendre des renseignemens de ceux qui avaient joué un rôle actif dans les scènes variées qu'il essayait de décrire ; il n'avait pas non plus d'autre ambition que celle de resserrer et d'arranger les matériaux que lui fournissaient les sources communes. Cependant, des circonstances étrangères à son travail vinrent l'obliger de laisser de côté .un incognito qu'il ne pouvait persister à garder plus long-temps sans être accusé d'affectation ; c'est depuis lors qu'il a obtenu quelques matériaux précieux dont la plupart voient aujourd'hui le jour pour la première fois. Le lecteur les trouvera dans X Appendice, qui contiendra plusieurs articles neufs et pleins d'intérêt. Quoique l'auteur n'ait pas toujours été libre de nommer les personnes qui lui ont été utiles , il a bien eu soin de ne compter que sur des autorités respectables. Il n'a ni fouillé dans les libelles et les pamphlets scandaleux du temps pour y trouver des anecdotes , ni sollicité des renseignemens de ces individus qui ne pouvaient être des témoins impartiaux des faits où ils avaient Digitized by Google

offrant un tableau général des progrès de la révolution française fut jugé nécessaire; et ce seul volume sur un sujet si vaste s'étendit bientôt à deux.

Comme l'auteur composait sous le voile de l'anonyme, il ne pouvait ni chercher ni attendre des renseignemens de ceux qui avaient joué un rôle actif dans les scènes variées qu'il essayait de décrire; il n'avait pas non plus d'autre ambition que celle de resserrer et d'arranger les matériaux que lui fournissaient les sources communes. Cependant, des circonstances étrangères à son travail vinrent l'obliger de laisser de côté un incognito qu'il ne pouvait persister à garder plus long-temps sans être accusé d'affectation; c'est depuis lors qu'il a obtenu quelques matériaux précieux dont la plupart voient aujourd'hui le jour pour la première fois. Le lecteur les trouvera dans l'*Appendice*, qui contiendra plusieurs articles neufs et pleins d'intérêt. Quoique l'auteur n'ait pas toujours été libre de nommer les personnes qui lui ont été utiles, il a bien eu soin de ne compter que sur des autorités respectables. Il n'a ni fouillé dans les libelles et les pamphlets scandaleux du temps pour y trouver des anecdotes, ni sollicité des renseignemens de ces individus qui ne pouvaient être des témoins impartiaux des faits où ils avaient

XV DE Ê’aüTEUB. figuré eux-mêmes. Néanmoins, les divers documens publics el particuliers qu’il a reçus, sont devenus très nombreux, et ont porté l’ouvrage à plus du double de son étendue primitive. Quant à la manière dont l’auteur s’est acquitté de sa tâche , ce n’est pas à lui qu’il convient d’en parler : il prévoit qu’il a dû commettre plus d’une erreur; mais s’il a une prétention c’est celle d’avoir composé la vie de Napoléon avec toute l’impartialité et la justice dont son esprit était capable. Oh verra qu’il n’est point ennemi de la personne de Napoléon. Toute hostilité cesse dès que la bataille est gagnée et que notre adversaire n’existe plus. Ses brillantes qualités personnelles , ses grandes actions militaires et les services politiques rendus par lui à la France, ne sont pas dépréciés, on l’espère, dans cette histoire. Malheureusement l’auteur avait un devoir d’un autre genre à remplir envers la France , la Grande-Bretagne , l’Europe et le monde entier. Si Napoléon a fondé son système général sur la force et la mauvaise foi , ce n’est ni la grandeur de ses talens , ni le succès de ses entreprises, qui doivent étouffer la voix ou éblouir les yeux de celui qui se hasarde à être son historien. Cependant l’auteur a soigneusement exposé ses raisons chaque fois qu’il a osé exprimer une opinion favorable on Digitized by Google

figuré eux-mêmes. Néanmoins, les divers documens publics et particuliers qu'il a reçus, sont devenus très nombreux, et ont porté l'ouvrage à plus du double de son étendue primitive.

Quant à la manière dont l'auteur s'est acquitté de sa tâche, ce n'est pas à lui qu'il convient d'en parler : il prévoit qu'il a dû commettre plus d'une erreur; mais s'il a une prétention c'est celle d'avoir composé la vie de Napoléon avec toute l'impartialité et la justice dont son esprit était capable. On verra qu'il n'est point ennemi de la personne de Napoléon. Toute hostilité cesse dès que la bataille est gagnée et que notre adversaire n'existe plus. Ses brillantes qualités personnelles, ses grandes actions militaires et les services politiques rendus par lui à la France, ne sont pas dépréciés, on l'espère, dans cette histoire. Malheureusement l'auteur avait un devoir d'un autre genre à remplir envers la France, la Grande-Bretagne, l'Europe et le monde entier. Si Napoléon a fondé son système général sur la force et la mauvaise foi, ce n'est ni la grandeur de ses talens, ni le succès de ses entreprises, qui doivent étouffer la voix ou éblouir les yeux de celui qui se hasarde à être son historien. Cependant l'auteur a soigneusement exposé ses raisons chaque fois qu'il a osé exprimer une opinion favorable ou

XVj AVERTISSEMENT DE L.’ AUTEUR. défavorable sur cet homme si distingué, de telle sorte que chaque lecteur puisse juger par lui" même. Une erreur d’impression dont on s’est aperçu lorsque l’ouvrage était déjà trop avancé pour y remédier, a fait écrire le nom de Bonaparte avec un u (Buonaparte). Les deux orthographes étaient indifféremment adoptées dans la famille ; mais Napoléon ne se servait jamais que du nom de Bonaparte , et il avait le droit incontestable de choisir l’orthographe qu’il préférait. Edimbourg, 7 juin 1837. Digitized by Google

défavorable sur cet homme si distingué, de telle sorte que chaque lecteur puisse juger par lui-même.

Une erreur d'impression dont on s'est aperçu lorsque l'ouvrage était déjà trop avancé pour y remédier, a fait écrire le nom de Bonaparte avec un *u* (Buonaparte). Les deux orthographes étaient indifféremment adoptées dans la famille ; mais Napoléon ne se servait jamais que du nom de Bonaparte, et il avait le droit incontestable de choisir l'orthographe qu'il préférait.

Édimbourg, 7 juin 1827.

VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE. CHAPITRE PREMIER. TABLEAU DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Examen de l'Etat de l'Europe après la paix de Versailles. — L'Angleterre. — La France. — L'Espagne. — La Prusse. — Innovations imprudentes de l'empereur Joseph. — Troubles dans ses Etats. — La Russie. — La France. — Ancien Système de cette Monarchie. — Son Organisation. — Causes de sa Décadence. — Décadence du corps de la Noblesse. — Nouveaux Nobles. — Nobles de Province. — Nobles du premier ordre. — L'Église. — Le haut Clergé. — Le bas Clergé. — Le Tiers-État. — Accroissement de son Pouvoir et de son Importance. — Ses prétentions opposées h celles des classes privilégiées. Quand nous reportons nos regards sur le passé , il est difficile , quelle qu'ait été l'importance des événemens, de rappeler exactement les sensations dont nous étions alors agités , et de retracer toutes les craintes , les espérances , les anxiétés , les obstacles , que le temps et la fortune ont amenés à une conclusion si peu convia i»e NiP. Buoa. Tome i. i Digitized by Google

VIE

DE

NAPOLÉON BUONAPARTE.

CHAPITRE PREMIER.

TABLEAU DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Examen de l'État de l'Europe après la paix de Versailles. — L'Angleterre. — La France. — L'Espagne. — La Prusse. — Innovations imprudentes de l'empereur Joseph.—Troubles dans ses États. — La Russie. — La France. — Ancien Système de cette Monarchie.— Son Organisation. — Causes de sa Décadence. — Décadence du corps de la Noblesse. — Nouveaux Nobles. — Nobles de Province. — Nobles du premier ordre. — L'Église. — Le haut Clergé. — Le bas Clergé. — Le Tiers-État. — Accroissement de son Pouvoir et de son Importance. — Ses prétentions opposées à celles des classes privilégiées.

QUAND nous reportons nos regards sur le passé, il est difficile, quelle qu'ait été l'importance des événemens, de rappeler exactement les sensations dont nous étions alors agités, et de retracer toutes les craintes, les espérances, les anxiétés, les obstacles, que le temps et la fortune ont amenés à une conclusion si peu con-

 forme à nos prévisions anticipées. Qu'un fleuve se déborde à nos yeux ; que ses mugissemens retentissent à nos oreilles , àpeine pouvons-nous alors nous souvenir de l'état des choses avant l'inondation; que les eaux se calment, qu'elles rentrent paisiblement dans leur lit naturel , il nous devient plus difficile encore d'exprimer fidèlement les terreurs que nous inspirait naguères leur furie. Tel est l'empire du présent sur nos sens et notre imagination, qu'il faut des efforts plus qu'ordinaires pour retrouver nos sensations disparues avec les événemens qui les ont fait naître. C'est là, cependant, le but imposé à l'histoire. On l'écrira sans fruit , on la lira sans utilité , si elle ne parvient à faire ressortir du récit , une idée vraie de l'émotion qui dut saisir les témoins des faits qu'elle raconte. C'est sous ce point de vue que nous essayons de tracer rapidement l'histoire de la France et de l'Europe, à partir du terme de la guerre d'Amérique , époque déjà reculée , dont les vieillards de nos jours peuvent seuls maintenant se souvenir. La paix conclue à Versailles en 1783, paraissait devoir assurer de longues années de repos à l'Europe. De récens événemens venaient de modifier et d'adoucir le langage autrefois amer et superbe des nations rivales. Sous Digitized by Google

forme à nos prévisions anticipées. Qu'un fleuve se déborde à nos yeux; que ses mugissemens retentissent à nos oreilles, à peine pouvons-nous alors nous souvenir de l'état des choses avant l'inondation; que les eaux se calment, qu'elles rentrent paisiblement dans leur lit naturel, il nous devient plus difficile encore d'exprimer fidèlement les terreurs que nous inspirait naguères leur furie. Tel est l'empire du présent sur nos sens et notre imagination, qu'il faut des efforts plus qu'ordinaires pour retrouver nos sensations disparues avec les événemens qui les ont fait naître. C'est là, cependant, le but imposé à l'histoire. On l'écrira sans fruit, on la lira sans utilité, si elle ne parvient à faire ressortir du récit, une idée vraie de l'émotion qui dut saisir les témoins des faits qu'elle raconte. C'est sous ce point de vue que nous essayons de tracer rapidement l'histoire de la France et de l'Europe, à partir du terme de la guerre d'Amérique, époque déjà reculée, dont les vieillards de nos jours peuvent seuls maintenant se souvenir.

La paix conclue à Versailles en 1783, paraissait devoir assurer de longues années de repos à l'Europe. De récens événemens venaient de modifier et d'adoucir le langage autrefois amer et superbe des nations rivales. Sous

CHAPITRE I. 3 une administration faible, ou du moins fort malheureuse , l'Angleterre avait acheté la paix au prix de son empire dans l'Amérique du Nord, et par l'abandon de sa souveraineté sur ses colonies : grande en elle-même , cette perte le parut davantage encore aux yeux de la nation , qui, voyant se briser les liens d'une commune origine et s'anéantir les avantages d'un commerce exclusif, réfléchissait douloureusement aux guerres entreprises et aux trésors dépensés pour la défense et la prospérité du bel empire auquel l'Angleterre était obligée de renoncer. La gloire des armes britanniques, si brillante à la paix de Fontainebleau , avait été obscurcie, pour ne pas dire entièrement effacée. Malgré la belle défense de Gibraltar, le résultat général de la campagne sur terre était un coup porté à la réputation militaire des Anglais ; malgré l'éclat et l'opportunité des victoires de Rodney , les côtes de l'Angleterre avaient été insultées , et ses flottes contraintes de se réfugier dans ses ports , tandis que le pavillon des puissances confédérées parcourait la Manche en souverain. D'un autre côté, l'issue fâcheuse d'une lutte inégale avait péniblement affecté l'esprit public , effrayé de voir l'Europe se réunir dans un sentiment commun de haine et de jalousie contre la supériorité navale de Digitized by Google

une administration faible, ou du moins fort malheureuse, l'Angleterre avait acheté la paix au prix de son empire dans l'Amérique du Nord, et par l'abandon de sa souveraineté sur ses colonies : grande en elle-même, cette perte le parut davantage encore aux yeux de la nation, qui, voyant se briser les liens d'une commune origine et s'anéantir les avantages d'un commerce exclusif, réfléchissait douloureusement aux guerres entreprises et aux trésors dépensés pour la défense et la prospérité du bel empire auquel l'Angleterre était obligée de renoncer. La gloire des armes britanniques, si brillante à la paix de Fontainebleau, avait été obscurcie, pour ne pas dire entièrement effacée. Malgré la belle défense de Gibraltar, le résultat général de la campagne sur terre était un coup porté à la réputation militaire des Anglais; malgré l'éclat et l'opportunité des victoires de Rodney, les côtes de l'Angleterre avaient été insultées, et ses flottes contraintes de se réfugier dans ses ports, tandis que le pavillon des puissances confédérées parcourait la Manche en souverain. D'un autre côté, l'issue fâcheuse d'une lutte inégale avait péniblement affecté l'esprit public, effrayé de voir l'Europe se réunir dans un sentiment commun de haine et de jalousie contre la supériorité navale de

 l'Angleterre. Cette inimitié venait de se manifester par l'alliance armée des nations du Nord , alliance qui n'était autre chose, sous le nom de neutralité, qu'irne ligue organisée contre les prétentions de la Grande-Bretagne à la suprématie maritime. A toutes ces causes de découragement, ajoutons la stagnation du commerce pendant le cours de longues hostilités , puis l'absence du crédit et la diminution du prix des terres , conséquences inévitables du passage de l'état de guerre à l'état de paix, jusqu'à ce que les capitaux aient retrouvé leurs canaux naturels. Par toutes ces considérations, l'Angleterre comprenait qu'elle devait ménager ce qui lui restait de ressources , et relever l'édifice de sa puissance , en s'assurant de longues années de paix et de tranquillité. William Pitt, habile surtout dans ses conceptions financières , s'occupait à introduire dans le revenu public un nouveau système qui pût être , tout à la fois , plus productif pour l'État , et moins onéreux pour les contribuables. On eût difficilement imaginé qu'aucun but d'ambition nationale fût capable de venir l'interrompre dans l'achèvement d'une opération si nécessaire. La France, rivale naturelle de l'Angleterre, n'était pas non plus sortie de la lutte avec tant d'avantage et de gloire qu'elle dût être portée Digitized by Google

l'Angleterre. Cette inimitié venait de se manifester par l'alliance armée des nations du Nord, alliance qui n'était autre chose, sous le nom de neutralité, qu'une ligue organisée contre les prétentions de la Grande-Bretagne à la suprématie maritime. A toutes ces causes de découragement, ajoutons la stagnation du commerce pendant le cours de longues hostilités, puis l'absence du crédit et la diminution du prix des terres, conséquences inévitables du passage de l'état de guerre à l'état de paix, jusqu'à ce que les capitaux aient retrouvé leurs canaux naturels. Par toutes ces considérations, l'Angleterre comprenait qu'elle devait ménager ce qui lui restait de ressources, et relever l'édifice de sa puissance, en s'assurant de longues années de paix et de tranquillité. William Pitt, habile surtout dans ses conceptions financières, s'occupait à introduire dans le revenu public un nouveau système qui pût être, tout à la fois, plus productif pour l'État, et moins onéreux pour les contribuables. On eût difficilement imaginé qu'aucun but d'ambition nationale fût capable de venir l'interrompre dans l'achèvement d'une opération si nécessaire.

La France, rivale naturelle de l'Angleterre, n'était pas non plus sortie de la lutte avec tant d'avantage et de gloire qu'elle dût être portée

CHAPITRE I. 5 à recommencer de sitôt cette épreuve. A la vérité , elle avait, vu son antique ennemie humiliée; cette humiliation était en partie son ouvrage; mais comme il arrive ordinairement, aux nations aussi-bien qu'aux individus, elle avait payé cher le plaisir de la vengeance. Ses finances , successivement maniées par plusieurs ministères dont les vues bornées ne s'étendaient qu'au besoin du moment, présentaient alors une situation alarmante. Les plus hardis, les plus entreprenans de tous le& ministres eussent reculé sans doute, quelle qu'eût été leur audace , devant l'idée d'une guerre nouvelle , ou d'une mesure quelconque dont la guerre aurait • pu être le résultat. L'Espagne se trouvait dans le même état d'épuisement; elle s'était vue entraînée dans l'alliance contre l'Angleterre, non seulement par suite du pacte de famille conclu entre ses Bourbons et ceux de F rance , mais surtout par le désir ardent et exclusif de rentrer en possession de Gibraltar. Depuis long-temps , blessée de voir cette importante forteresse au pouvoir d'étrangers hérétiques, la fierté castillane applaudit hautement à une guerre qui lui oflrait l'espoir de rentrer dans la place , et seconda , de toute la puissance du royaume , les efforts gigantesques déployés pour y parvenir. Ces prépaDigitized by Google

à recommencer de sitôt cette épreuve. A la vérité, elle avait vu son antique ennemie humiliée; cette humiliation était en partie son ouvrage; mais comme il arrive ordinairement, aux nations aussi-bien qu'aux individus, elle avait payé cher le plaisir de la vengeance. Ses finances, successivement maniées par plusieurs ministères dont les vues bornées ne s'étendaient qu'au besoin du moment, présentaient alors une situation alarmante. Les plus hardis, les plus entreprenans de tous les ministres eussent reculé sans doute, quelle qu'eût été leur audace, devant l'idée d'une guerre nouvelle, ou d'une mesure quelconque dont la guerre aurait pu être le résultat.

L'Espagne se trouvait dans le même état d'épuisement; elle s'était vue entraînée dans l'alliance contre l'Angleterre, non seulement par suite du pacte de famille conclu entre ses Bourbons et ceux de France, mais surtout par le désir ardent et exclusif de rentrer en possession de Gibraltar. Depuis long-temps, blessée de voir cette importante forteresse au pouvoir d'étrangers hérétiques, la fierté castillane applaudit hautement à une guerre qui lui offrait l'espoir de rentrer dans la place, et seconda, de toute la puissance du royaume, les efforts gigantesques déployés pour y parvenir. Ces prépa-

6 VIF, DE NAPOLÉON BUON APARTE. ratifs immenses , et les plus formidables moyens d'attaque , toujours employés en pareille occasion, manquèrent complètement leur effet. Le royaume d'Espagne, étourdi et honteux à la fois de cet échec , resta ruiné par les frais de cette entreprise colossale. Une attaque sur Alger, de 1784 à 1785, ne fit qu'épuiser les restes de son ardeur martiale. L'Espagne retomba donc dans une inactivité forcée; découragée qu'elle était par l'avortement de son projet favori , et ne possédant plus ni les moyens ni l'audace nécessaire pour songer à une nouvelle tentative. D'un autre côté , les souverains qui venaient de prendre part à la guerre , n'avaient ni cette activité ni cette ambition qui auraient pu entraîner leurs Etats à un renouvellement d'hostilités. Le coup d'œil classique de l'historien Gibbon 1 avait entrevu, sommeillant sur les trônes occupés par des Bourbons , un Arcadius et un Honorius, les plus faibles, les plus indolens de tous les empereurs romains; et George III avait trop de droiture , et trop de loyauté dans le caractère pour chercher à troubler la paix 1 Gibbon , familiarisé avec l'histoire de Rome , y puisait naturellement des comparaisons ou rapprochcmens classiques. Voyez du reste les Mémoires de Gibbon. (Éditeur.) Digitiz&JBy Google

ratifs immenses, et les plus formidables moyens d'attaque, toujours employés en pareille occasion, manquèrent complétement leur effet. Le royaume d'Espagne, étourdi et honteux à la fois de cet échec, resta ruiné par les frais de cette entreprise colossale. Une attaque sur Alger, de 1784 à 1785, ne fit qu'épuiser les restes de son ardeur martiale. L'Espagne retomba donc dans une inactivité forcée; découragée qu'elle était par l'avortement de son projet favori, et ne possédant plus ni les moyens ni l'audace nécessaire pour songer à une nouvelle tentative.

D'un autre côté, les souverains qui venaient de prendre part à la guerre, n'avaient ni cette activité ni cette ambition qui auraient pu entraîner leurs États à un renouvellement d'hostilités. Le coup d'œil classique de l'historien Gibbon [1] avait entrevu, sommeillant sur les trônes occupés par des Bourbons, un Arcadius et un Honorius, les plus faibles, les plus indolens de tous les empereurs romains; et George III avait trop de droiture, et trop de loyauté dans le caractère pour chercher à troubler la paix

[1] Gibbon, familiarisé avec l'histoire de Rome, y puisait naturellement des comparaisons ou rapprochemens *classiques*. *Voyez* du reste les *Mémoires de Gibbon*. (*Éditeur.*)

 qu'il n'avait signée qu'à regret , ou pour chercher à ressaisir des droits auxquels il venait de renoncer formellement, quoique avec répugnance. Sa réponse à l'ambassadeur des ÉtatsUnis est un de ces traits qui méritent de n'être jamais oubliés : « J'ai consenti le dernier à la paix qui sépare l'Amérique de mes États; maintenant qu'elle est signée, je m'opposerai le premier à tout effort qui tendrait à la rompre. » L'écrivain ingénieux que nous venons de citer, paraît avoir craint, du caractère et de l'ambilidn des monarques du Nord , ces causes de troubles qui n'existaient pas dans la partie occidentale de l'Europe ; mais la Sémiramis du Nord, Catherine, avait tourné ses vues de conquêtes , principalement vers ses frontières de l'est et du midi ; et les finances de cet empire , immense à la vérité , mais comparativement pauvre de richesse et de population, étaient obérées par les prodigalités d'une cour qui voulait à la fois étaler la splendeur de l'Asie et jouir de tous les raffinemens de la civilisation d'Europe. Ajoutons que ce colosse avait quelque chose de lent et de lourd dans le développement de ses forces; et que les armées russes ne furent pas toujours également heureuses dans leurs combats avec les troupes moins nombreuses , mais plus exercées , du roi de Prusse. Digitized by Google

qu'il n'avait signée qu'à regret, ou pour chercher à ressaisir des droits auxquels il venait de renoncer formellement, quoique avec répugnance. Sa réponse à l'ambassadeur des États-Unis est un de ces traits qui méritent de n'être jamais oubliés : « J'ai consenti le dernier à la paix qui sépare l'Amérique de mes États; maintenant qu'elle est signée, je m'opposerai le premier à tout effort qui tendrait à la rompre. »

L'écrivain ingénieux que nous venons de citer, paraît avoir craint, du caractère et de l'ambition des monarques du Nord, ces causes de troubles qui n'existaient pas dans la partie occidentale de l'Europe; mais la Sémiramis du Nord, Catherine, avait tourné ses vues de conquêtes, principalement vers ses frontières de l'est et du midi; et les finances de cet empire, immense à la vérité, mais comparativement pauvre de richesse et de population, étaient obérées par les prodigalités d'une cour qui voulait à la fois étaler la splendeur de l'Asie et jouir de tous les raffinemens de la civilisation d'Europe. Ajoutons que ce colosse avait quelque chose de lent et de lourd dans le développement de ses forces; et que les armées russes ne furent pas toujours également heureuses dans leurs combats avec les troupes moins nombreuses, mais plus exercées, du roi de Prusse.

8 VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE. La Russie , comine les autres puissances d'Europe, paraissait donc éprouver le besoin de reposer ses membres gigantesques , plutôt que le désir de conquêtes hasardeuses. En 1784, époque où ses desseins sur la Turquie n'avaient reçu que la moitié de leur exécution , quand tout paraissait d'ailleurs se réunir pour favoriser leur accomplissement, à cette époque, disonsnous, elle fut bien aise d'y renoncer; nouvelle preuve que la Russie non seulement songeait sérieusement à la paix , mais encore sentait la nécessité de résister aux occasions les qdus séduisantes de reprendre ces projets de conquête qu'elle avait poursuivis avec tant de succès pendant quatre années. Frédéric de Prusse lui-même , depuis si longtemps l'âme de la politique européenne , grâce à la force de son génie et de son talent , F rédéric avait couru trop de périls pendant la durée d'un * règne aventureux et souvent agité , pour exposer sa vieiResse à de nouveaux hasards. Son royaume , qui s'étendait depuis les bords de la Baltique jusqu'aux frontières de la Hollande , se composait de plusieurs portions isolées ; et le temps seul pouvait leur donner l'homogénéité nécessaire dans une monarchie. Habitué à étudier les signes des temps , Frédéric , sans aucun doute , avait remarqué cette masse d'opinions Digitized by Google

La Russie, comme les autres puissances d'Europe, paraissait donc éprouver le besoin de reposer ses membres gigantesques, plutôt que le désir de conquêtes hasardeuses. En 1784, époque où ses desseins sur la Turquie n'avaient reçu que la moitié de leur exécution, quand tout paraissait d'ailleurs se réunir pour favoriser leur accomplissement, à cette époque, disons-nous, elle fut bien aise d'y renoncer; nouvelle preuve que la Russie non seulement songeait sérieusement à la paix, mais encore sentait la nécessité de résister aux occasions les plus séduisantes de reprendre ces projets de conquête qu'elle avait poursuivis avec tant de succès pendant quatre années.

Frédéric de Prusse lui-même, depuis si longtemps l'âme de la politique européenne, grâce à la force de son génie et de son talent, Frédéric avait couru trop de périls pendant la durée d'un règne aventureux et souvent agité, pour exposer sa vieillesse à de nouveaux hasards. Son royaume, qui s'étendait depuis les bords de la Baltique jusqu'aux frontières de la Hollande, se composait de plusieurs portions isolées; et le temps seul pouvait leur donner l'homogénéité nécessaire dans une monarchie. Habitué à étudier les signes des temps, Frédéric, sans aucun doute, avait remarqué cette masse d'opinions

 et de sentimens entretenus par cet esprit d'investigation sans limites , que lui-même nommait philosophie; sentimens et opinions qui pouvaient bientôt obliger les souverains à s'armer pour ime même cause , et qui devait les empêcher, dès ce moment, de consumer leurs forces les uns contre les autres , à l'avantage de l'ennemi commun. Ces préoccupations qui avaient agité Freueuc au déclin de sa vie , n'étaient pas celles de » empereur Joseph II. Sans posséder la même pénétration d'esprit , ni la même rectitude de jugement , il s'efforçait néanmoins de marcher sur les traces du roi de Prusse , en qualité de réformateur et de conquérant. Assurément il serait injuste de refuser à ce prince des talens remarquables , et le désir de les employer à faire le bonheur de ses peuples ; mais il arrive souvent, chez les souverains , que le talent et même la vertu , s'ils en font usage sans avoir égard aux temps et aux circonstances , deviennent le malheur de leur administration. Il arrive ordinairement aussi que les princes doués de ces avantages personnels , se confiant dans leur propre habileté, préfèrent, à moins d'avoir été instruits à l'école sévère de l'adversité, ces favoris qui approuvent et propagent leurs opinions , à ces conseillers indépendans , dont l'exDigitized by Google

et de sentimens entretenus par cet esprit d'investigation sans limites, que lui-même nommait philosophie; sentimens et opinions qui pouvaient bientôt obliger les souverains à s'armer pour une même cause, et qui devait les empêcher, dès ce moment, de consumer leurs forces les uns contre les autres, à l'avantage de l'ennemi commun.

Ces préoccupations qui avaient agité Frédéric au déclin de sa vie, n'étaient pas celles de l'empereur Joseph II. Sans posséder la même pénétration d'esprit, ni la même rectitude de jugement, il s'efforçait néanmoins de marcher sur les traces du roi de Prusse, en qualité de réformateur et de conquérant. Assurément il serait injuste de refuser à ce prince des talens remarquables, et le désir de les employer à faire le bonheur de ses peuples; mais il arrive souvent, chez les souverains, que le talent et même la vertu, s'ils en font usage sans avoir égard aux temps et aux circonstances, deviennent le malheur de leur administration. Il arrive ordinairement aussi que les princes doués de ces avantages personnels, se confiant dans leur propre habileté, préfèrent, à moins d'avoir été instruits à l'école sévère de l'adversité, ces favoris qui approuvent et propagent leurs opinions, à ces conseillers indépendans, dont l'ex-

 périence pourrait corriger l'imprudence de leurs démarches; ainsi, malgré le mérite personnel et bien reconnu de Joseph II , lestalens distingués qu'on lui accordait généralement , sa sincérité non douteuse et le patriotisme de ses intentions , il fit naître , à l'époque dont nous parlons , plus de craintes et de mécontentement parmi ses sujets , que n'eût fait un prince qui se serait contenté de régner par ses ministres , et de mener une vie indolente , selon l'étiquette et dans les plaisirs de sa cour. L'empereur, donc , par ses projets inconsidérés de réforme, ou du moins par l'exécution brusque et arbitraire de ses plans, eut le malheur d'exciter de terribles commotions parmi les peuples dont il voulait améliorer le sort. En même temps aussi, par l'effet de sa politique extérieure , il compromettait la paix générale en Europe ; et l'Autriche devenait le point où la rupture pouvait éclater. Il semblait véritablement que l'empereur était parvenu à concilier dans son esprit , et les idées philosophiques dont il faisait profession , et l'égoïsme extrême qu'il montrait à l'égard des Provinces-Unies , d'abord en ouvrant l'Escaut , puis en démantelant les places frontières qui leur avaient été accordées pour les mettre à l'abri d'une invasion du côté de la France. De la première de ces mesures, l'empereur ne retira Digitized by Google

périence pourrait corriger l'imprudence de leurs démarches; ainsi, malgré le mérite personnel et bien reconnu de Joseph II, les talens distingués qu'on lui accordait généralement, sa sincérité non douteuse et le patriotisme de ses intentions, il fit naître, à l'époque dont nous parlons, plus de craintes et de mécontentement parmi ses sujets, que n'eût fait un prince qui se serait contenté de régner par ses ministres, et de mener une vie indolente, selon l'étiquette et dans les plaisirs de sa cour. L'empereur, donc, par ses projets inconsidérés de réforme, ou du moins par l'exécution brusque et arbitraire de ses plans, eut le malheur d'exciter de terribles commotions parmi les peuples dont il voulait améliorer le sort. En même temps aussi, par l'effet de sa politique extérieure, il compromettait la paix générale en Europe; et l'Autriche devenait le point où la rupture pouvait éclater. Il semblait véritablement que l'empereur était parvenu à concilier dans son esprit, et les idées philosophiques dont il faisait profession, et l'égoïsme extrême qu'il montrait à l'égard des Provinces-Unies, d'abord en ouvrant l'Escaut, puis en démantelant les places frontières qui leur avaient été accordées pour les mettre à l'abri d'une invasion du côté de la France. De la première de ces mesures, l'empereur ne retira

CHAPITRE I. 11 que la misérable somme au prix de laquelle il vendit ses prétentions , et la honte d'avoir payé d'ingratitude les services rendus par les Provinces-Unies à ses ancêtres. Mais en privant la Hollande des forteresses qui protégeaient ses frontières , il provoqua des événement également funestes à l'Autriche et au continent d'Europe tout entier. Sous un autre rapport, les réformes introduites par Joseph II étaient de nature à disposer les esprits aux innovations qui devaient être effectuées plus tard , sur une plus large échelle , par des mains plus fortes et plus sévères. La suppression des ordres religieux , l'application de leurs biens aux besoins généraux du gouvernement, pouvaient, jusqu'à un certain point, flatter les protestans ; mais sous le rapport moral , s'emparer de la propriété des individus ou des corps, c'est enfreindre les principes les plus sacrés de la justice. On ne rendra point une spoliation de cette nature moins odieuse, en prétendant qu'elle était nécessaire ou avantageuse à l'État; parce qu'il n'y a point de nécessité qui puisse légitimer l'injustice, point d'avantages pour l'État, qui puissent compenser une violation de la foi publique. Joseph fut aussi le premier souverain catholique qui méconnut les attributs de majesté solennelle dont Digitized by Google

que la misérable somme au prix de laquelle il vendit ses prétentions, et la honte d'avoir payé d'ingratitude les services rendus par les Provinces-Unies à ses ancêtres. Mais en privant la Hollande des forteresses qui protégeaient ses frontières, il provoqua des événemens également funestes à l'Autriche et au continent d'Europe tout entier.

Sous un autre rapport, les réformes introduites par Joseph II étaient de nature à disposer les esprits aux innovations qui devaient être effectuées plus tard, sur une plus large échelle, par des mains plus fortes et plus sévères. La suppression des ordres religieux, l'application de leurs biens aux besoins généraux du gouvernement, pouvaient, jusqu'à un certain point, flatter les protestans; mais sous le rapport moral, s'emparer de la propriété des individus ou des corps, c'est enfreindre les principes les plus sacrés de la justice. On ne rendra point une spoliation de cette nature moins odieuse, en prétendant qu'elle était nécessaire ou avantageuse à l'État; parce qu'il n'y a point de nécessité qui puisse légitimer l'injustice, point d'avantages pour l'État, qui puissent compenser une violation de la foi publique. Joseph fut aussi le premier souverain catholique qui méconnut les attributs de majesté solennelle dont

 la religion entoure la personne du souverain pontife. L'inutile et humiliant voyage de Pie VI à Vienne, fournit à Napoléon une sorte de précédent pour la conduite qu'il tint envers Pie VII. D'autres innovations , moins excusables encore, et tout aussi dangereuses , répandirent l'alarme et le mécontentement dans quelques imes des plus belles provinces autrichiennes, provinces que leurs plus sages monarques avaient gouvernées avec une modération particulière et une prédilection toute paternelle. Dépossédés de leurs places fortes sur les frontières, les PaysBas autrichiens restaient ouverts au premier conquérant qui voudrait les envahir. On eût dit que le système de l'empereur avait pour but d'extirper cet amour pour le prince , et ce respect pour son gouvernement, qui, dans les temps de détresse , tiennent lieu si efficacement de remparts et de fossés. L'histoire de la maison de Bourgogne fournit à chaque page une preuve de l'amour des Flamands pour la liberté, et de l'ardeur qu'ils ont toujours montrée pour le maintien des privilèges à eux concédés par leurs princes. Ce fut dans ce pays , et parmi ce peuple, que Joseph poursuivit ses plans de réforme avec tant d'inflexibilité qu'il paraissait vouloir trancher brusquement la question de la Digitized by Google

la religion entoure la personne du souverain pontife. L'inutile et humiliant voyage de Pie VI à Vienne, fournit à Napoléon une sorte de précédent pour la conduite qu'il tint envers Pie VII.

D'autres innovations, moins excusables encore, et tout aussi dangereuses, répandirent l'alarme et le mécontentement dans quelques unes des plus belles provinces autrichiennes, provinces que leurs plus sages monarques avaient gouvernées avec une modération particulière et une prédilection toute paternelle. Dépossédés de leurs places fortes sur les frontières, les Pays-Bas autrichiens restaient ouverts au premier conquérant qui voudrait les envahir. On eût dit que le système de l'empereur avait pour but d'extirper cet amour pour le prince, et ce respect pour son gouvernement, qui, dans les temps de détresse, tiennent lieu si efficacement de remparts et de fossés. L'histoire de la maison de Bourgogne fournit à chaque page une preuve de l'amour des Flamands pour la liberté, et de l'ardeur qu'ils ont toujours montrée pour le maintien des priviléges à eux concédés par leurs princes. Ce fut dans ce pays, et parmi ce peuple, que Joseph poursuivit ses plans de réforme avec tant d'inflexibilité qu'il paraissait vouloir trancher brusquement la question de la

CHAPITRE I. l3 liberté ou du despotisme , par un engagement sur le champ de bataille, entre lui et ses sujets. En Flandre, ces innovations ne se bornaient pas , comme dans les autres provinces , à l'état ecclésiastique seul , encore bien qu'elles déplussent particulièrement à des peuples d'un catholicisme rigide ; elles s'étendaient encore aux branches les plus essentielles du gouvernement civil. L'administration judiciaire fut elle-même menacée d'une réforme ; le grand sceau , jusqu'alors confié au chancelier des Etats , fut donné au ministre impérial; un conseil d'Etat, composé de fonctionnaires nommés par l'empereur, fut investi des attributions jusque-là réservées à un comité permanent des États de Brabant; les universités furent soumises à un nouveau régime ; les magistrats exposés à des arrestations arbitraires , et envoyés à \ ienne , au lieu d'être jugés dans leur pays, et selon les lois du pays. Les Flamands voyaient ces innovations avec le sentiment naturel aux hommes libres, vivement excités encore par les derniers événemens de l'Amérique du Nord, vaste empire qui, par des griefs beaucoup moins crians , avait secoué le joug de la mère-patrie. Les États présentèrent des réclamations énergiques, repoussèrentles décrets destructifs deleurs libertés constitutionnelles , et prirent enfin les Digitized by Google

liberté ou du despotisme, par un engagement sur le champ de bataille, entre lui et ses sujets.

En Flandre, ces innovations ne se bornaient pas, comme dans les autres provinces, à l'état ecclésiastique seul, encore bien qu'elles déplussent particulièrement à des peuples d'un catholicisme rigide ; elles s'étendaient encore aux branches les plus essentielles du gouvernement civil. L'administration judiciaire fut elle-même menacée d'une réforme; le grand sceau, jusqu'alors confié au chancelier des États, fut donné au ministre impérial; un conseil d'État, composé de fonctionnaires nommés par l'empereur, fut investi des attributions jusque-là réservées à un comité permanent des États de Brabant; les universités furent soumises à un nouveau régime; les magistrats exposés à des arrestations arbitraires, et envoyés à Vienne, au lieu d'être jugés dans leur pays, et selon les lois du pays. Les Flamands voyaient ces innovations avec le sentiment naturel aux hommes libres, vivement excités encore par les derniers événemens de l'Amérique du Nord, vaste empire qui, par des griefs beaucoup moins crians, avait secoué le joug de la mère-patrie. Les États présentèrent des réclamations énergiques, repoussèrent les décrets destructifs de leurs libertés constitutionnelles, et prirent enfin les

 armes à l’appui de leur patriotique opposition. En même temps qu’il provoquait avec cette imprudence les États et le peuple de Flandre , Joseph, séduit par Catherine, avait épousé les projets ambitieux de cette souveraine sur la Turquie. Il parut donc céder à l’orage soulevé par lui-même, accueillit momentanément les remontrances de ses sujets de Flandre', renonça aux mesures qui semblaient les indisposer davantage, et confirma les privilèges de la nation, lors de sa joyeuse entrée (ainsi qu’on l’appelait). Cette apparence de modération n’était qu’un piège dont l’empereur couvrait ses desseins. A peine eut-il réuni en Flandre le nombre de troupes qu’il jugeait nécessaire à l’accomplissement de ses vues despotiques, qu’il jeta le masque , et s’efforça , au moyen des plus violentes opérations militaires, de renverser la constitution par lui reconnue, et d’effectuer les innovations arbitraires auxquelles il avait promis de renoncer. Pendant deux années seulement, la Flandre vécut dans un état de mécontentement , comprimé il est vrai , mais général et profond; elle n’attendait qu’un instant favorable pour ressaisir sa bberté , et assurer sa vengeance. La Flandre ressemblait à un vaste dépôt de matières combustibles , qui prirent feu tout d’abord aux premières étincelles jetées par la Digitized by Google

armes à l'appui de leur patriotique opposition.

En même temps qu'il provoquait avec cette imprudence les États et le peuple de Flandre, Joseph, séduit par Catherine, avait épousé les projets ambitieux de cette souveraine sur la Turquie. Il parut donc céder à l'orage soulevé par lui-même, accueillit momentanément les remontrances de ses sujets de Flandre, renonça aux mesures qui semblaient les indisposer davantage, et confirma les priviléges de la nation, lors de *sa joyeuse entrée* (ainsi qu'on l'appelait). Cette apparence de modération n'était qu'un piége dont l'empereur couvrait ses desseins. A peine eut-il réuni en Flandre le nombre de troupes qu'il jugeait nécessaire à l'accomplissement de ses vues despotiques, qu'il jeta le masque, et s'efforça, au moyen des plus violentes opérations militaires, de renverser la constitution par lui reconnue, et d'effectuer les innovations arbitraires auxquelles il avait promis de renoncer. Pendant deux années seulement, la Flandre vécut dans un état de mécontentement, comprimé il est vrai, mais général et profond; elle n'attendait qu'un instant favorable pour ressaisir sa liberté, et assurer sa vengeance. La Flandre ressemblait à un vaste dépôt de matières combustibles, qui prirent feu tout d'abord aux premières étincelles jetées par la

CHAPITRE I. 1 5 France. On ne peut douter non plus que la situation des provinces flamandes, qu'on l'envisage sous le point de vue militaire ou politique , ne fut, par la suite, une des causes principales des victoires de la république française. Joseph lui-méine, découragé et déchiré de regrets, mourut à l'époque des premiers troubles qu'il avait si imprudemment excités. Jaloux de la double réputation de législateur et de guerrier , possédant aussi les talens nécessaires pour l'acquérir , il laissa une réputation militaire flétrie par les succès des Turcs, qu'il avait méprisés, et ses belles provinces des Pays-Bas, comme la Hongrie, à la veille même d'une insurrection. Une épigramme tracée sur les murs de l'hôpital des fous, à Vienne, serait peut-être l'épitaphe assez juste de ce monarque , autrefois l'objet de tant d'espérance et d'ainour : Josephus , ubique secundus, hic primas. 1 Les troubles de Flandre pourraient être considérés comme les symptômes des opinions nouvelles qui se répandaient sourdement en Europe, et qui précédèrent la grande explosion. C'est ainsi que de faibles secousses de tremblement de terre annoncent ordinairement la convulsion générale. On peut en dire autant de 1 Joseph , second partout , ici le premier. (Édit.) Digitized by Google

France. On ne peut douter non plus que la situation des provinces flamandes, qu'on l'envisage sous le point de vue militaire ou politique, ne fut, par la suite, une des causes principales des victoires de la république française. Joseph lui-même, découragé et déchiré de regrets, mourut à l'époque des premiers troubles qu'il avait si imprudemment excités. Jaloux de la double réputation de législateur et de guerrier, possédant aussi les talens nécessaires pour l'acquérir, il laissa une réputation militaire flétrie par les succès des Turcs, qu'il avait méprisés, et ses belles provinces des Pays-Bas, comme la Hongrie, à la veille même d'une insurrection. Une épigramme tracée sur les murs de l'hôpital des fous, à Vienne, serait peut-être l'épitaphe assez juste de ce monarque, autrefois l'objet de tant d'espérance et d'amour : *Josephus, ubique secundus, hic primus.* [1]

Les troubles de Flandre pourraient être considérés comme les symptômes des opinions nouvelles qui se répandaient sourdement en Europe, et qui précédèrent la grande explosion. C'est ainsi que de faibles secousses de tremblement de terre annoncent ordinairement la convulsion générale. On peut en dire autant de

[1] Joseph, second partout, *ici* le premier. (*Édit.*)

 la courte révolution de Hollande en 1787, pendant laquelle l'ancien parti de Louvestein , encouragé par la France, remporta un triomphe complet, mais passager, sur celui du Stathouder , lui enleva la charge héréditaire de capitaine-général des armées, et réduisit, ou s'efforça de réduire la confédération des Provinces-Unies, à l'état de démocratie pure. Ce fut encore là un des signes précurseurs des temps. En effet, quoique entièrement opposés aux prétentions de la majorité des États, du corps équestre, des grands propriétaires et du bas peuple lui-même ; presque tous attachés par principes et par habitude à la maison d'Orange, les bourgeois des principales villes secondèrent la révolution avec un zèle si ardent , et une promptitude si active, qu'il demeura évident qu'une grande partie des classes moyennes était tourmentée du désir d'étendre ses libertés, et qu'elle ambitionnait dans la législation , comme dans l'administration du pays, plus d'influence qu'elle n'en avait eu sous l'ancienne constitution oligarchique. Mais le gouvernement révolutionnaire de Hollande ne se conduisit point avec pradence. Avant d'avoir organisé ses forces, ou affaibli celles de l'ennemi ; avant de s'être assuré le secours et la protection de la France ; sans s'être * Digitized by Google

la courte révolution de Hollande en 1787, pendant laquelle l'ancien parti de Louvestein, encouragé par la France, remporta un triomphe complet, mais passager, sur celui du Stathouder, lui enleva la charge héréditaire de capitaine-général des armées, et réduisit, ou s'efforça de réduire la confédération des Provinces-Unies, à l'état de démocratie pure. Ce fut encore là un des signes précurseurs des temps. En effet, quoique entièrement opposés aux prétentions de la majorité des États, du corps équestre, des grands propriétaires et du bas peuple lui-même; presque tous attachés par principes et par habitude à la maison d'Orange, les bourgeois des principales villes secondèrent la révolution avec un zèle si ardent, et une promptitude si active, qu'il demeura évident qu'une grande partie des classes moyennes était tourmentée du désir d'étendre ses libertés, et qu'elle ambitionnait dans la législation, comme dans l'administration du pays, plus d'influence qu'elle n'en avait eu sous l'ancienne constitution oligarchique.

Mais le gouvernement révolutionnaire de Hollande ne se conduisit point avec prudence. Avant d'avoir organisé ses forces, ou affaibli celles de l'ennemi; avant de s'être assuré le secours et la protection de la France; sans s'être

CHAPITRE I 17 ménagé la coopération des mécontens dans les • Pays-Bas autrichiens, il arrêta la princesse d'Orangc, sœur du roi de Prusse, et fournit ainsi à ce monarque un inôtif d'intervention , dont il ne manqua point de se prévaloir. Ses armées , sous le commandement du duc de Brunswick , inondèrent les Pays-Bas, et entrèrent sans beaucoup d'obstacles dans Utrecht, Amsterdam, et les autres places qui faisaient la force de la faction républicain 3. Frédéric-Guillaume rendit à la maison d'O-'nge ses attributions, ses privilèges, sa puissance. Pendant leur courte domination , les républicains hollandais ne s'étaient pas non plus montrés tellement modérés, tellement populaires, que leur chute subite, et presque infaillible, dût inspirer d'ailleurs beaucoup de regrets. On y vit , au contraire , une probabilité du maintien de la paix en Europe, attendu surtout que la France, assez occupée de ses propres affaires, refusait de prendre part à celles des Provinces- Unies.. Pour l'accomplissement de ses projets, l'ambitieuse Catherine avait déclaré la guerre à la Suède aussi-bien qu'à la Turquie; mais de l'un et de l'autre côté, les hostilités commencèrent selon l'ancien système; c'est-à-dire qu'on livra une ou deux batailles, et qu'on enleva une forteresse ou une province à l'État voisin. L'intervention Vie nB Nip. Buoh. Tome i. a

ménagé la coopération des mécontens dans les Pays-Bas autrichiens, il arrêta la princesse d'Orange, sœur du roi de Prusse, et fournit ainsi à ce monarque un motif d'intervention, dont il ne manqua point de se prévaloir. Ses armées, sous le commandement du duc de Brunswick, inondèrent les Pays-Bas, et entrèrent sans beaucoup d'obstacles dans Utrecht, Amsterdam, et les autres places qui faisaient la force de la faction républicaine. Frédéric-Guillaume rendit à la maison d'Orange ses attributions, ses priviléges, sa puissance. Pendant leur courte domination, les républicains hollandais ne s'étaient pas non plus montrés tellement modérés, tellement populaires, que leur chute subite, et presque infaillible, dût inspirer d'ailleurs beaucoup de regrets. On y vit, au contraire, une probabilité du maintien de la paix en Europe, attendu surtout que la France, assez occupée de ses propres affaires, refusait de prendre part à celles des Provinces-Unies.

Pour l'accomplissement de ses projets, l'ambitieuse Catherine avait déclaré la guerre à la Suède aussi-bien qu'à la Turquie; mais de l'un et de l'autre côté, les hostilités commencèrent selon l'ancien système; c'est-à-dire qu'on livra une ou deux batailles, et qu'on enleva une forteresse ou une province à l'État voisin. L'intervention

 de la France et de l’Angleterre , également, intéressées à maintenu' l’équilibre des pouvoirs en * Europe , eût probablement mis fin à ces démêlés; mais alors, déjà se pressaient ces grands événcmens inouïs jusque-là, qui préparèrent et mûrirent enfin la Révolution française. Notre plan exige que nous tracions le tableau de cette époque , la plus importante , peut-être, dans les annales du monde , par son développement et par ses résultats. Le mot seul, sans doute , est de nature à exciter dans les esprits ou l’horreur ou l’admiration ; cependant, sensible aux avantages de l’indépendance nationale, comme à ceux qui découlent de lois justes et protectrices , et de l’action d’un gouvernement ferme eb modéré tout ensemble, nous espérons pouvoir retracer les événemens avec l’impartialité d’un homme qui, en reportant ses regards sur le passé , n’éprouve plus ce sentiment d’irritation et d’aigreur avec lequel il a pu les jtfger, comme tous ses contemporains, pendant le cours même des événemens. 1 Nous avons jeté un coup d’œil rapide sur • 1 L’auteur fait ici allusion à quelques articles politiques de la Revue de trimestre (quarte rljr Review) , et aux Lettres de Paul , écrites sous l’influence de cette irritation dont après cette déclaration franche on ne saurait plus lui faire un crime. (Édit.) Dlgitized by Google

de la France et de l'Angleterre, également intéressées à maintenir l'équilibre des pouvoirs en Europe, eût probablement mis fin à ces démêlés; mais alors, déjà se pressaient ces grands événemens inouïs jusque-là, qui préparèrent et mûrirent enfin la RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Notre plan exige que nous tracions le tableau de cette époque, la plus importante, peut-être, dans les annales du monde, par son développement et par ses résultats. Le mot seul, sans doute, est de nature à exciter dans les esprits ou l'horreur ou l'admiration; cependant, sensible aux avantages de l'indépendance nationale, comme à ceux qui découlent de lois justes et protectrices, et de l'action d'un gouvernement ferme et modéré tout ensemble, nous espérons pouvoir retracer les événemens avec l'impartialité d'un homme qui, en reportant ses regards sur le passé, n'éprouve plus ce sentiment d'irritation et d'aigreur avec lequel il a pu les juger, comme tous ses contemporains, pendant le cours même des événemens. [1]

Nous avons jeté un coup d'œil rapide sur

[1] L'auteur fait ici allusion à quelques articles politiques de la *Revue de trimestre* (*quarterly Review*), et aux *Lettres de Paul*, écrites sous l'influence de cette irritation dont après cette déclaration franche on ne saurait plus lui faire un crime. (*Édit.*)

CHAPITRE I. Itj l’état de l’Europe, et nous l’avons trouvée en paix, ou faiblement agitée de troubles qui ne pouvaient durer bien long-temps. Mais c’était en France que mille circonstances, les unes ressortant de la situation générale du globe, les autres particulières au pays lui-même , se combinaient comme les ingrédiens dans le chaudron des sorcières, pour produire une suite d’apparitions effrayantes, quoique fugitives, et terminées par le terrible fantôme du pouvoir militaire absolu, avec son cortège, semblable à la tcte armée qui précède les spectres de la tragédie. 1 La cause première et essentielle de la révolution fut le changement qui s’opéra dans l’esprit des Français envers leur gouvernement et leur roi. Un dévoûment sans bornes pour le souverain avait été, depuis des siècles, le trait le plus caractéristique de la nation. Elle y voyait un litre d’honneur pour elle-même , tandis que les Anglais n’y trouvaient qu’un sujet de ridicule et de mépris, parce qu’il leur semblait que cet excès de dévoûment devait éteindre toute idée de patriotisme. Ce sentiment, néanmoins, n’avait ’ Dans le quatrième acte de Macbeth , le premier fantôme évoqué par les sorcières est celui d’une tête armée. Cette scène est nécessairement familière aux imaginations anglaises et fournit ici à l’auteur une comparaison très poétique. (Édit .) \ #

Digitized by Google

l'état de l'Europe, et nous l'avons trouvée en paix, ou faiblement agitée de troubles qui ne pouvaient durer bien long-temps. Mais c'était en France que mille circonstances, les unes ressortant de la situation générale du globe, les autres particulières au pays lui-même, se combinaient comme les ingrédiens dans le chaudron des sorcières, pour produire une suite d'apparitions effrayantes, quoique fugitives, et terminées par le terrible fantôme du pouvoir militaire absolu, avec son cortége, semblable à la tête armée qui précède les spectres de la tragédie. [1]

La cause première et essentielle de la révolution fut le changement qui s'opéra dans l'esprit des Français envers leur gouvernement et leur roi. Un dévoûment sans bornes pour le souverain avait été, depuis des siècles, le trait le plus caractéristique de la nation. Elle y voyait un titre d'honneur pour elle-même, tandis que les Anglais n'y trouvaient qu'un sujet de ridicule et de mépris, parce qu'il leur semblait que cet excès de dévoûment devait éteindre toute idée de patriotisme. Ce sentiment, néanmoins, n'avait

[1] Dans le quatrième acte de *Macbeth*, le premier fantôme évoqué par les sorcières est celui d'une *tête armée*. Cette scène est nécessairement familière aux imaginations anglaises et fournit ici à l'auteur une comparaison très poétique. (*Édit.*)

20 VIE DE NAPOLÉON BUONA PARTE, point sa source dans un esprit de servilité; il émanai t au contraire d'un principe généreux . La France est ambitieuse et amoureuse des exploits guerriers; elle s'identifie volontiers avec la gloire de ses soldats. Jusqu'au règne de Louis XV , le roi de France, aux yeux de ses sujets, était un général, le peuple une armée. L'armée doit être soumise à une discipline sévère , le général doit * exercer un pouvoir absolu ; mais le soldat porte sans honte le joug attaché à sa profession, et sans lequel il serait impossible de le conduire à la victoire . * T oui bon F rançais consentait donc à sacrifier de sa liberté tout ce qu'il en fallait pour rendre son roi grand et la France victorieuse. Par suite de ce système , le roi était considéré ; non comme un individu sur le trône, mais comme le représentant unique del'honneur duroyaume. Dans ce sentiment', quelle que fût d'ailleurs son extravagance chevaleresque ', il entrait beaucoup de générosité , de patriotisme et de désin- • téresscment. Ces idées se réveillèrent, après toutes les phases de la révolution, à la vue des t riomphes prodigieux de l'homme qui sera l'objet des volumes subséquens de cette histoire , ' Hoivever extravagant and quixotic : quelque extravagant et don-quichotique qu'il fût. L'adjectif don-quieholique manque encore à notre langue. {Édit.) ' Digitized by Google

point sa source dans un esprit de servilité; il émanait au contraire d'un principe généreux. La France est ambitieuse et amoureuse des exploits guerriers; elle s'identifie volontiers avec la gloire de ses soldats. Jusqu'au règne de Louis XV, le roi de France, aux yeux de ses sujets, était un général, le peuple une armée. L'armée doit être soumise à une discipline sévère, le général doit exercer un pouvoir absolu; mais le soldat porte sans honte le joug attaché à sa profession, et sans lequel il serait impossible de le conduire à la victoire.

Tout bon Français consentait donc à sacrifier de sa liberté tout ce qu'il en fallait pour rendre son roi grand et la France victorieuse. Par suite de ce système, le roi était considéré, non comme un individu sur le trône, mais comme le représentant unique de l'honneur du royaume. Dans ce sentiment, quelle que fût d'ailleurs son extravagance chevaleresque [1], il entrait beaucoup de générosité, de patriotisme et de désintéressement. Ces idées se réveillèrent, après toutes les phases de la révolution, à la vue des triomphes prodigieux de l'homme qui sera l'objet des volumes subséquens de cette histoire,

[1] *However extravagant and quixotic* : quelque extravagant et *don-quichotique* qu'il fût. L'adjectif *don-quichotique* manque encore à notre langue. (*Édit.*)

 et qui inspira lui-méine, en beaucoup d occasions , par des exploits presque incroyables , col antique dévoûment de la France pour ses rois. La noblesse partageait avec le monarque les avantages dont l'amour du peuple environnait sa personne. Si le prince était regardé comme le plus bel ornement du royaume, les nobles ressemblaient à des diamans de moindre prix , dont l'éclat rehaussait encore celui de la couronne. S'il était le général en chef, ils étaient les officiers supérieurs , les exécuteurs nécessaires de ses commandemens , et obligés , chacun dans leur grade, de contribuer a l'honneur et à la gloire du pays. A l'époque où ces idées dominaient , il ne pouvait s'élever de murmures contre les privilèges de la noblesse , pas plus que contre l'autorité presque absolue dumonarque. Les distinctions individuelles semblaient être un droit inhérent- à la naissance ; et si un obscur bourgeois se fût plaint de ne point posséder les immunités de la noblesse , on n'aurait vu, dans ses vaincs doléances, que le langagc»d'un insensé réclamant contre la bassesse de son extraction. Ainsi donc , toujours épris de sa chimère , le Français chantait , dansait , s'abandonnait à sa gaîté nationale , dans' une situation où le moindre des actes de tant de patience eût été considéré , par l'insulaire Digitized by Google

et qui inspira lui-même, en beaucoup d'occasions, par des exploits presque incroyables, cet antique dévoûment de la France pour ses rois.

La noblesse partageait avec le monarque les avantages dont l'amour du peuple environnait sa personne. Si le prince était regardé comme le plus bel ornement du royaume, les nobles ressemblaient à des diamans de moindre prix, dont l'éclat rehaussait encore celui de la couronne. S'il était le général en chef, ils étaient les officiers supérieurs, les exécuteurs nécessaires de ses commandemens, et obligés, chacun dans leur grade, de contribuer à l'honneur et à la gloire du pays. A l'époque où ces idées dominaient, il ne pouvait s'élever de murmures contre les priviléges de la noblesse, pas plus que contre l'autorité presque absolue du monarque. Les distinctions individuelles semblaient être un droit inhérent à la naissance; et si un obscur bourgeois se fût plaint de ne point posséder les immunités de la noblesse, on n'aurait vu, dans ses vaines doléances, que le langage d'un insensé réclamant contre la bassesse de son extraction. Ainsi donc, toujours épris de sa chimère, le Français chantait, dansait, s'abandonnait à sa gaîté nationale, dans une situation où le moindre des actes de tant de patience eût été considéré, par l'insulaire

 son voisin , comme un vrai déshonneur. Le F rançais plébéien oubliait sa misère et ses besoins , en prenant sa part de la gloire française. ' Un citoyen de Paris cédait-il le pas au dernier officier de l'année , il se consolait en lisant les victoires des Français dans la gazette. Sa part dans les impôts était-elle illégalement ou inégalement établie . une fête publique , l'aspect d'un palais nouvellement construit, devenaient aussitôt une compensation suffisante. Il portait ses regards sur le Carrousel , admirait la pompe de Versailles, et recevait avec délices un rayon de tant de splendeur, en se disant que ces édifices attestaient à tous les yeux la magnificence de son pays. Cet état de choses, tout illusoire qu'il était , semblait réaliser, tant que dura l'illusion , le rêve de ces législateurs qui voulaient créer un fonds de bonheur public , où chaque individu*aurait pu venir puiser au besoin. Si le monarque déployait ses grâces et son adresse à la chasse , ou en courant la bague , les spectateurs prenaient leur part du plaisir. Si Louis avait la satisfaction de voir s'élever à ses ordres le splendide Versailles et la majestueuse colonnade du ' «a m 1 Tel était généralement le caractère de ces Jacobites anglais qui avaient survécu même à la révolution de 1688. {Édit.)

son voisin, comme un vrai déshonneur. Le Français plébéien oubliait sa misère et ses besoins, en prenant sa part de la gloire française. [1]

Un citoyen de Paris cédait-il le pas au dernier officier de l'armée, il se consolait en lisant les victoires des Français dans la gazette. Sa part dans les impôts était-elle illégalement ou inégalement établie, une fête publique, l'aspect d'un palais nouvellement construit, devenaient aussitôt une compensation suffisante. Il portait ses regards sur le Carrousel, admirait la pompe de Versailles, et recevait avec délices un rayon de tant de splendeur, en se disant que ces édifices attestaient à tous les yeux la magnificence de son pays. Cet état de choses, tout illusoire qu'il était, semblait réaliser, tant que dura l'illusion, le rêve de ces législateurs qui voulaient créer un fonds de bonheur public, où chaque individu aurait pu venir puiser au besoin. Si le monarque déployait ses grâces et son adresse à la chasse, ou en courant la bague, les spectateurs prenaient leur part du plaisir. Si Louis avait la satisfaction de voir s'élever à ses ordres le splendide Versailles et la majestueuse colonnade du

[1] Tel était généralement le caractère de ces Jacobites anglais qui avaient survécu même à la révolution de 1688. (*Édit.*)

 Louvre, le Français contemplait avec admiration le progrès des travaux , et le bonheur des sujets égalait peut-être celui du fondateur. Ils ressemblaient à des hommes mal à l'aise dans un jour de foule au théâtre , mais qui oublient les inconvéniens de la chaleur et de la presse ,* éblouis qu'ils sont par l'éclat du spectacle. En un mot, les opinions politiques et les véritables sentimens des Français, au commencement du dix-huitième siècle, étaient exprimés dans cette inscription, choisie pour leur palais national : « La terre n'a point de nation comme la F rance ; aucune nation n'a de "ville comme Paris, ni de roi comme Louis. » « Les Français jouissaient donc de cette prétendue supériorité qu'ils s'attribuaient euxmêmes ; et il devenait d'autant plus difficile de les détromper, qu'ils fermaient l'oreille à toute voix étrangère qui eût voulu leur démontrer l'imperfection de leur gouvernement , et les avantages d'un État où les sujets possédaient plus de liberté. L'amour excessif que l'on porte à son pays , cette admiration exclusive pour la constitution qui le régit, détermine ordinairement en nous un certain mépris pour les autres gouvernemens et leur système politique. Les Français, sous le règne de Louis XIV, amoureux de leurs propres institution^, ne pensaient

Louvre, le Français contemplait avec admiration le progrès des travaux, et le bonheur des sujets égalait peut-être celui du fondateur. Ils ressemblaient à des hommes mal à l'aise dans un jour de foule au théâtre, mais qui oublient les inconvéniens de la chaleur et de la presse, éblouis qu'ils sont par l'éclat du spectacle. En un mot, les opinions politiques et les véritables sentimens des Français, au commencement du dix-huitième siècle, étaient exprimés dans cette inscription, choisie pour leur palais national : « La terre n'a point de nation comme la France; aucune nation n'a de ville comme Paris, ni de roi comme Louis. »

Les Français jouissaient donc de cette prétendue supériorité qu'ils s'attribuaient eux-mêmes; et il devenait d'autant plus difficile de les détromper, qu'ils fermaient l'oreille à toute voix étrangère qui eût voulu leur démontrer l'imperfection de leur gouvernement, et les avantages d'un État où les sujets possédaient plus de liberté. L'amour excessif que l'on porte à son pays, cette admiration exclusive pour la constitution qui le régit, détermine ordinairement en nous un certain mépris pour les autres gouvernemens et leur système politique. Les Français, sous le règne de Louis XIV, amoureux de leurs propres institutions, ne pensaient

 pas que celles des autres peuples méritassent leur attention ; s’ils s’arrêtaient un moment à réfléchir sur la constitution compliquée de leurs grands rivaux , ils abandonnaient bientôt le sujet comme inintelligible; peut-être même laissaient-ils échapper quelque parole de compas* sion pour le pauvre souverain qui avait le malheur de présider à un gouvernement si limité dans son action , et embarrassé de tant d’obstacles Quoi qu’il en soit -de l’erreur politique où la nation française ait* pu se laisser entraîner par un excès de dévoument, il serait’ injuste de l’accuser d’un esprit bas et rampant. Servitude implique déshonneur; et, pour un Français, le déshonneur est le pire de tous les maux. Burke jugeait mieux ce peuple , en le considérant comme aveuglé par de grandes idées d’honneur et de fidélité romanesques, et déterminé à l’obéissance passive par un principe d’esprit public qui lui faisait adorer, dans le monarque, la fortune de sa patrie. Sous Louis XIV, tout concourait à nourrir le sentiment qui associait l’honneur national aux guerres et aux entreprises du roi. L’éclat des triomphes qui signalèrent la première partie 1 Le roi d'Angleterre Est le roi d’enfer, dit un ancien proverbe français. i * Digitized by Google

pas que celles des autres peuples méritassent leur attention ; s'ils s'arrêtaient un moment à réfléchir sur la constitution compliquée de leurs grands rivaux, ils abandonnaient bientôt le sujet comme inintelligible ; peut-être même laissaient-ils échapper quelque parole de compassion pour le pauvre souverain qui avait le malheur de présider à un gouvernement si limité dans son action, et embarrassé de tant d'obstacles[1]. Quoi qu'il en soit de l'erreur politique où la nation française ait pu se laisser entraîner par un excès de dévoûment, il serait injuste de l'accuser d'un esprit bas et rampant. Servitude implique déshonneur ; et, pour un Français, le déshonneur est le pire de tous les maux. Burke jugeait mieux ce peuple, en le considérant comme aveuglé par de grandes idées d'honneur et de fidélité romanesques, et déterminé à l'obéissance passive par un principe d'esprit public qui lui faisait adorer, dans le monarque, la fortune de sa patrie.

Sous Louis XIV, tout concourait à nourrir le sentiment qui associait l'honneur national aux guerres et aux entreprises du roi. L'éclat des triomphes qui signalèrent la première partie

[1] Le roi d'Angleterre
Est le roi d'enfer,

dit un ancien proverbe français.

CHAPITRE I. a5 de son règne, le fit regarder long- temps comme le dictateur de l'Europe. Pendant cette période, l'opinion générale qu'on avait de son génie ; ses victoires au-dehors ; sa magnificence dans son royaume, fortifièrent l'idée que le grand monarque était seul la divinité tutélaire et le représentant de la grande nation dont il exerçait • * les pouvoirs. Les revers et la douleur assaillirent ses dernières années ; mais il faut dire à l'honneur du peuple français que son Jévoûment sans bornes envers Louis dans la prospérité, ne se démentit point quand la fortune parut abandonner son ancien favori. La France fit avancer sa jeunesse pour réparer les défaites de son vieux monarque ; et elle le fit avec autant de - résolution , quoique avec moins de gaîté peut-être, que quand il s'agissait de conserver et d'étendre ses premières conquêtes. Louis avait complètement réussi , en faisant du trône le pivot unique sur lequel devait se mouvoir l'administration générale , et en ramenant sur luimême, comme représentant du royaume , toute l'importance qu'en d'autres pays on attribue au corps entier de la nation. En même temps qu'elle s'entourait de toute la dignité du pouvoir absolu , la monarcliie de la France était trop habile pour ne point se ménager l'appui des deux auxiliaires qui exercent 4
Digitized by Google

de son règne, le fit regarder long-temps comme le dictateur de l'Europe. Pendant cette période, l'opinion générale qu'on avait de son génie; ses victoires au-dehors; sa magnificence dans son royaume, fortifièrent l'idée que le grand monarque était seul la divinité tutélaire et le représentant de la grande nation dont il exerçait les pouvoirs. Les revers et la douleur assaillirent ses dernières années; mais il faut dire à l'honneur du peuple français que son dévoûment sans bornes envers Louis dans la prospérité, ne se démentit point quand la fortune parut abandonner son ancien favori. La France fit avancer sa jeunesse pour réparer les défaites de son vieux monarque; et elle le fit avec autant de résolution, quoique avec moins de gaîté peut-être, que quand il s'agissait de conserver et d'étendre ses premières conquêtes. Louis avait complétement réussi, en faisant du trône le pivot unique sur lequel devait se mouvoir l'administration générale, et en ramenant sur lui-même, comme représentant du royaume, toute l'importance qu'en d'autres pays on attribue au corps entier de la nation.

En même temps qu'elle s'entourait de toute la dignité du pouvoir absolu, la monarchie de la France était trop habile pour ne point se ménager l'appui des deux auxiliaires qui exercent

‘26 VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE. le plus d’influence sur l’esprit public. Elle intéressa donc la religion et la littérature au maintien de son autorité. Plus assujettie au roi , moins dépendante du pape que dans les autres pays catholiques , l’Eglise gallicane transmettait à la couronne cette puissance mystérieuse et * * surnaturelle qui émane directement du droit divin , et prononçait contre ceux qui auraient tenté de restreindre la prérogative royale, ou examiné de trop près les fondemens de son, autorité , les châtimens réservés aux infracteurs de la loi divine. Louis XIV reconnaissait un service de cette importance , par une attention soutenue, scrupuleuse même, à observer les pratiques ordonnées par l’Eglise, et rendait ainsi plus indissoluble aux yeux du peuple , 1-alliance déjà si intime de l’autel et du trône. Si l’on s’arrête à la conduite privée du monarque , i peut-être concevra-t-on quelques doutes sur la sincérité de sa dévotion , en remarquant le peu d’influence qu’elle exerçait sur le reste de sa vie ; mais si nous réfléchissons aux fréquentes contradictions de l’esprit humain , surtout en pareille matière , nous hésiterons à taxer d’hypocrisie une conduite dictée par la conscience , peut-être , autant que par les convenances politiques. Veut-on apporter plus de sévérité dans son jugement? Il faudra toujours convenir que Digitized by Google

le plus d'influence sur l'esprit public. Elle intéressa donc la religion et la littérature au maintien de son autorité. Plus assujettie au roi, moins dépendante du pape que dans les autres pays catholiques, l'Église gallicane transmettait à la couronne cette puissance mystérieuse et surnaturelle qui émane directement du droit divin, et prononçait contre ceux qui auraient tenté de restreindre la prérogative royale, ou examiné de trop près les fondemens de son autorité, les châtimens réservés aux infracteurs de la loi divine. Louis XIV reconnaissait un service de cette importance, par une attention soutenue, scrupuleuse même, à observer les pratiques ordonnées par l'Église, et rendait ainsi plus indissoluble aux yeux du peuple, l'alliance déjà si intime de l'autel et du trône. Si l'on s'arrête à la conduite privée du monarque, peut-être concevra-t-on quelques doutes sur la sincérité de sa dévotion, en remarquant le peu d'influence qu'elle exerçait sur le reste de sa vie; mais si nous réfléchissons aux fréquentes contradictions de l'esprit humain, surtout en pareille matière, nous hésiterons à taxer d'hypocrisie une conduite dictée par la conscience, peut-être, autant que par les convenances politiques. Veut-on apporter plus de sévérité dans son jugement? Il faudra toujours convenir que

 l’hypocrisie, d’ailleurs si différente de la religion , est un témoignage en faveur de cette religion elle-même , comme l’ombre de la ftimée atteste l’existence d’une flamme claire et pure. Il n’y aurait point d’hypocrisie religieuse si l’on % n’accordait un certain degré d’estime à la religion ; car personne ne se donnerait la peine de * prendre un masque qui n’aurait rien de respectable ; et ces égards pour les formes extérieures du culte sont un hommage rendu aux doctrines qu’il enseigne. En se parant d’une vertu qu’il n’a pas , l’hypocrite donne du moins un exemple qui peut devenir profitable à d’autres, encore bien que ses démonstrations de piété soient un outrage envers celui qui sonde le cœur et les reins. D’un autre côté , l’Académie créée par l’habile Richelieu , réunissait en quelque sorte toute la littérature française en un seul corps sous la protection immédiate du monarque , des bontés duquel chaetti de ses membres devait réclamer, 'croyait -on, jusqu’à ses moyens d’existence. La haute noblesse imita , du souverain , ce mode de patronage. A l’exemple du roi, qui accordait des pensions et des secours aux principaux hommes de lettres de son règne, les nobles donnaient asile et protection à d’autres littérateurs logés dans leurs hôtels, nourris à leurs Digitized by Google

l'hypocrisie, d'ailleurs si différente de la religion, est un témoignage en faveur de cette religion elle-même, comme l'ombre de la fumée atteste l'existence d'une flamme claire et pure. Il n'y aurait point d'hypocrisie religieuse si l'on n'accordait un certain degré d'estime à la religion ; car personne ne se donnerait la peine de prendre un masque qui n'aurait rien de respectable ; et ces égards pour les formes extérieures du culte sont un hommage rendu aux doctrines qu'il enseigne. En se parant d'une vertu qu'il n'a pas, l'hypocrite donne du moins un exemple qui peut devenir profitable à d'autres, encore bien que ses démonstrations de piété soient un outrage envers celui qui sonde le cœur et les reins.

D'un autre côté, l'Académie créée par l'habile Richelieu, réunissait en quelque sorte toute la littérature française en un seul corps sous la protection immédiate du monarque, des bontés duquel chacun de ses membres devait réclamer, croyait-on, jusqu'à ses moyens d'existence. La haute noblesse imita, du souverain, ce mode de patronage. A l'exemple du roi, qui accordait des pensions et des secours aux principaux hommes de lettres de son règne, les nobles donnaient asile et protection à d'autres littérateurs logés dans leurs hôtels, nourris à leurs

 tables , et. admis dans leurs sociétés , à des termes un peu plus honorables que les artistes et les musiciens qui instruisaient ou amusaient les grands, en échange de l'hospitalité qu'on leur accordait. Placés dans une situation si précaire , ces écrivains ne purent faire autrement que d'accommoder leurs compositions au goût et à l'intérêt de leurs protecteurs. Ils exaltèrent , par flatterie , la supériorité du roi et des nobles sur le reste de la nation ; et le peuple , indifférent alors à toute littérature étrangère, sentit son respect pour le gouvernement s'accroître et s'étendre, grâce aux productions de ces hommes de génie qui florissaient sous sa tutelle. Tel était le système de la monarchie française , et tel il se maintint jusqu'à la paix de Fontainebleau. Mais sa base avait été peu à peu minée; une révolution presque complète , quoique silencieuse , s'était opérée dans l'opinion publique. La monarchie ressemblait à ces tours antiques , détachées de leurs fonderions , et que la première tempête ouïe moindre tremblement * de terre va transformer en un monceau de ruines. Quelles causes ont pu produire un changement si complet dans le court espace d'un demi-siècle, ou à peu près? Nous les rechercherons tout à l'heure; ce qui toutefois ne peut se faire qu'en examinant séparément les allé

tables, et admis dans leurs sociétés, à des termes un peu plus honorables que les artistes et les musiciens qui instruisaient ou amusaient les grands, en échange de l'hospitalité qu'on leur accordait. Placés dans une situation si précaire, ces écrivains ne purent faire autrement que d'accommoder leurs compositions au goût et à l'intérêt de leurs protecteurs. Ils exaltèrent, par flatterie, la supériorité du roi et des nobles sur le reste de la nation; et le peuple, indifférent alors à toute littérature étrangère, sentit son respect pour le gouvernement s'accroître et s'étendre, grâce aux productions de ces hommes de génie qui florissaient sous sa tutelle.

Tel était le système de la monarchie française, et tel il se maintint jusqu'à la paix de Fontainebleau. Mais sa base avait été peu à peu minée; une révolution presque complète, quoique silencieuse, s'était opérée dans l'opinion publique. La monarchie ressemblait à ces tours antiques, détachées de leurs fondemens, et que la première tempête ou le moindre tremblement de terre va transformer en un monceau de ruines. Quelles causes ont pu produire un changement si complet dans le court espace d'un demi-siècle, ou à peu près? Nous les rechercherons tout à l'heure; ce qui toutefois ne peut se faire qu'en examinant séparément les alté-

CHAPITRK I. 2 9 rations successives introduites par le temps , dans les différens ordres de l'Etat. Remarquons d'abord que , dans ces derniers temps, les malheureux effets du luxe et de la vanité avaient amené la ruine totale d'une • grande partie de la noblesse française; exprès-** sion qui , dans ce pays, comprend ce que nous appelons en Angleterre la noblesse et la gentilhommerie c'est-à-dire l'aristocratie naturelle du royaume. Ce corps, sous Louis XIV, tout déchu qu'il était- du rôle de ses ancêtres dans l'histoire , existait encore , pour ainsi dire , dans ses propres souvenirs , et déguisait la dé- * pendance où le tenait le monarque , au moyen d'un grand appareil de magnificence , et par l'importance attachée aux privilèges héréditaires. Plus rapprochés que leurs'successeurs de cette époque , non encore oubliée , où la noblesse de France avec ses vassaux , composait réellement l'armée du royaume, ils représentaient toujours, à l'imagination du moins, les descendans de ces héros chevaleresques , tout prêts à marcher sur les traces de leurs aïeux, si les événemens eussent rendu nécessaire la convocation du ban et de l'arrière-ban , organisation féodale 1 Nofniity and gentry ; les familles titrées et les simples gentilshommes. {Édit.) * * Digitized by Google

rations successives introduites par le temps, dans les différens ordres de l'État.

Remarquons d'abord que, dans ces derniers temps, les malheureux effets du luxe et de la vanité avaient amené la ruine totale d'une grande partie de la noblesse française; expression qui, dans ce pays, comprend ce que nous appelons en Angleterre la noblesse et la gentilhommerie [1], c'est-à-dire l'aristocratie naturelle du royaume. Ce corps, sous Louis XIV, tout déchu qu'il était du rôle de ses ancêtres dans l'histoire, existait encore, pour ainsi dire, dans ses propres souvenirs, et déguisait la dépendance où le tenait le monarque, au moyen d'un grand appareil de magnificence, et par l'importance attachée aux priviléges héréditaires. Plus rapprochés que leurs successeurs de cette époque, non encore oubliée, où la noblesse de France avec ses vassaux, composait réellement l'armée du royaume, ils représentaient toujours, à l'imagination du moins, les descendans de ces héros chevaleresques, tout prêts à marcher sur les traces de leurs aïeux, si les événemens eussent rendu nécessaire la convocation du ban et de l'arrière-ban, organisation féodale

[1] *Nobility and gentry;* les familles titrées et les simples gentilshommes. (*Édit.*)

 de l’ancienne chevalerie française. Mais cette illusion s’évanouit bientôt. La défense de l’État, en France comme dans les autres pays, fut confiée à l’action d’une armée permanente ; et sur la fin du dix-huitième siècle , la noblesse française ^•offrait un triste contraste avec ses devanciers. Déjà trop nombreux pour conserver tous ses droits à la considération , l’ordre de la noblesse fut imprudemment accru par dès créations nouvelles. On comptait dans le royaume quatrevingt mille familles nobles environ , et l’ordre * • se divisait en plusieurs classes , qui portaient les * unes sur «les autres des regards d’envie ou de mépris. ‘ D’abord, une grande ligne de démarcation existait entre les nobles anciens et les nouveaux nobles. Ceux-là étaient de vieille institution ; leurs ancêtres s’étaient élevés par des services réels ou supposés rendus à la nation , dans les conseils ou sur le champ de bataille. Ceux-ci avaient trouvé un accès plus facile aux grandeurs, en achetant des propriétés , des charges, ou des lettres de noblesse. Chacun de ces moyens commodes investissait souvent de titres et d’honneurs , des hommes redevables de leurs richesses à de basses et sordides occupations , ou des fermiers généraux et des financiers , que le peuple regardait comme autant de sang- . • ■ ♦ * Digitized by Google

de l'ancienne chevalerie française. Mais cette illusion s'évanouit bientôt. La défense de l'État, en France comme dans les autres pays, fut confiée à l'action d'une armée permanente ; et sur la fin du dix-huitième siècle, la noblesse française offrait un triste contraste avec ses devanciers.

Déjà trop nombreux pour conserver tous ses droits à la considération, l'ordre de la noblesse fut imprudemment accru par des créations nouvelles. On comptait dans le royaume quatre-vingt mille familles nobles environ, et l'ordre se divisait en plusieurs classes, qui portaient les unes sur les autres des regards d'envie ou de mépris.

D'abord, une grande ligne de démarcation existait entre les nobles anciens et les nouveaux nobles. Ceux-là étaient de vieille institution ; leurs ancêtres s'étaient élevés par des services réels ou supposés rendus à la nation, dans les conseils ou sur le champ de bataille. Ceux-ci avaient trouvé un accès plus facile aux grandeurs, en achetant des propriétés, des charges, ou des lettres de noblesse. Chacun de ces moyens commodes investissait souvent de titres et d'honneurs, des hommes redevables de leurs richesses à de basses et sordides occupations, ou des fermiers généraux et des financiers, que le peuple regardait comme autant de sang-

 sues publiques. Ces nombreuses agrégations au corps privilégié de la noblesse s'accordaient mal avec sa composition originelle; le schisme et la division s'introduisirent parmi ses membres. Les descendans de l'ancienne chevalerie française regardaient avec hauteur et mépris ces hommes nouveaux qui , sortis peut-être de la lie du peuple , réclamaient , par le droit de la richesse , une part dans les privilèges de l'aristocratie. En second lieu, il n'existait que trop de motifs d'éloignement enti'e les anciens nobles eux-mémes : o'est-à-dire ceux qui trouvaient encore dans leur fortune les moyens de soutenir leur dignité , et ceux , en bien plus grand nombre , qui ne pouvaient arriver au même but qu'en acceptant des pensions de l'Etat. Sur mille maisons , à peu près , dont on a calculé que se composait l'ancienne noblesse, il n'y avait pas plus de trois cents familles capables de soutenir leur rang sans l'assistance de la couronne. Leurs prétentions exclusives aux grades militaires , aux places du gouvernement , et à l'immunité des taxes , telles étaient leurs uniques ressources; ressources onéreuses pour l'État , et odieuses au peuple , sans être proportionnellement profitables à ceux qui les possédaient. Dans le service militaire même, considéré

sues publiques. Ces nombreuses agrégations au corps privilégié de la noblesse s'accordaient mal avec sa composition originelle; le schisme et la division s'introduisirent parmi ses membres. Les descendans de l'ancienne chevalerie française regardaient avec hauteur et mépris ces *hommes nouveaux* qui, sortis peut-être de la lie du peuple, réclamaient, par le droit de la richesse, une part dans les priviléges de l'aristocratie.

En second lieu, il n'existait que trop de motifs d'éloignement entre les anciens nobles eux-mêmes : c'est-à-dire ceux qui trouvaient encore dans leur fortune les moyens de soutenir leur dignité, et ceux, en bien plus grand nombre, qui ne pouvaient arriver au même but qu'en acceptant des pensions de l'État. Sur mille maisons, à peu près, dont on a calculé que se composait l'ancienne noblesse, il n'y avait pas plus de trois cents familles capables de soutenir leur rang sans l'assistance de la couronne. Leurs prétentions exclusives aux grades militaires, aux places du gouvernement, et à l'immunité des taxes, telles étaient leurs uniques ressources; ressources onéreuses pour l'État, et odieuses au peuple, sans être proportionnellement profitables à ceux qui les possédaient. Dans le service militaire même, considéré

 comme un droit de la naissance , la classe de nobles dont nous parlons, dépassait rarement de certaines limites. Quelques uns, après de longs services , parvenaient quelquefois au grade de lieutenant-colonel , ou au gouvernement d'une petite ville ; mais les plus riches récompenses pour une vie passée dans les camps, étaient réservées à la haute noblesse. Il en résulta, comme une conséquence rigoureuse, que parmi ce nombre considérable de nobles qui languissaient dans la pauvreté , et ne pouvaient en sortir par les moyens de l'industrie commune ; il en résulta , disons-nous , que plusieurs d'entre eux furent obligés de recourir à des pratiques peu délicates ou déshonorantes; et que les maisons de jeu et les lieux dfe débauche se virent fréquentés et soutenus par des individus que leur naissance , leurs litres et leurs décorations ne sauvèrent pas de soupçons qui intéressaient de fort près leur honneur, et compromettaient la dignité du corps tout entier. Indiquons ici une troisième division de l'ordre : la haute noblesse , c'est-à-dire les hommes du premier rang , dont un grand nombre vivait à la cour, dans les grands emplois de la couronne ou de l'Etat , et la noblesse campagnarde qui résidait dans ses terres , en province. Celte dernière classe était tombée, peu

à Digitized by Google

comme un droit de la naissance, la classe de nobles dont nous parlons, dépassait rarement de certaines limites. Quelques uns, après de longs services, parvenaient quelquefois au grade de lieutenant-colonel, ou au gouvernement d'une petite ville; mais les plus riches récompenses pour une vie passée dans les camps, étaient réservées à la haute noblesse. Il en résulta, comme une conséquence rigoureuse, que parmi ce nombre considérable de nobles qui languissaient dans la pauvreté, et ne pouvaient en sortir par les moyens de l'industrie commune; il en résulta, disons-nous, que plusieurs d'entre eux furent obligés de recourir à des pratiques peu délicates ou déshonorantes; et que les maisons de jeu et les lieux de débauche se virent fréquentés et soutenus par des individus que leur naissance, leurs titres et leurs décorations ne sauvèrent pas de soupçons qui intéressaient de fort près leur honneur, et compromettaient la dignité du corps tout entier.

Indiquons ici une troisième division de l'ordre : la haute noblesse, c'est-à-dire les hommes du premier rang, dont un grand nombre vivait à la cour, dans les grands emplois de la couronne ou de l'État, et la noblesse campagnarde qui résidait dans ses terres, en province.

Cette dernière classe était tombée, peu à

CHAPITRE I. 33 peu dans un mépris général , et c'était un vrai sujet de regret. Elle était raillée , et dédaignée par les courtisans , qui riaient de la rusticité de ses formes , et par les nobles de nouvelle création, qui, tout fiers de leurs richesses, méprisaient la pauvreté de ces familles anciennes mais déchues. « Le robuste paysan » lui-même n'est pas plus l'orgueil d'un royaume, que le simple gentilhomme de campagne qui vit de ses propres ressources , au milieu de ses vassaux , et devient aiasile protecteur et l'arbitre naturel du cultivateur et des gens qu'il emploie , au besoin même , le plus ferme appui de leurs droits et des siens contre les envahissemem de la couronne, ou le défenseur fibre et intrépide des droits de la couronne, contre les innovations du fanatisme politique 1 . Dans la V endée seule , les nobles avaient uni leurs intérêts et leur sort à ceux de leurs fermiers ; et là , seulement , ils se trouvaient dans la situation qui leur convenait , dans l'honorable situation de gentilshommes résidant sur leurs domaines , et. remplissant les devoirs sacrés qui sont attachés à la qualité de proprié1 loi l'auteur veut parl^£ du corps des Squires anglais , propriétaires-gentilshommes , dont Fielding a tracé deux portraits qui font contraste : son Squire AlUvorthy et le Squire Western , dans Tom Jones. {Édit.) Vie de Nap. Buom. Tome i. 3 Digitized by Google

peu dans un mépris général, et c'était un vrai sujet de regret. Elle était raillée, et dédaignée par les courtisans, qui riaient de la rusticité de ses formes, et par les nobles de nouvelle création, qui, tout fiers de leurs richesses, méprisaient la pauvreté de ces familles anciennes mais déchues.

« Le robuste paysan » lui-même n'est pas plus l'orgueil d'un royaume, que le simple gentilhomme de campagne qui vit de ses propres ressources, au milieu de ses vassaux, et devient ainsi le protecteur et l'arbitre naturel du cultivateur et des gens qu'il emploie, au besoin même, le plus ferme appui de leurs droits et des siens contre les envahissemens de la couronne, ou le défenseur libre et intrépide des droits de la couronne, contre les innovations du fanatisme politique [1]. Dans la Vendée seule, les nobles avaient uni leurs intérêts et leur sort à ceux de leurs fermiers; et là, seulement, ils se trouvaient dans la situation qui leur convenait, dans l'honorable situation de gentilshommes résidant sur leurs domaines, et remplissant les devoirs sacrés qui sont attachés à la qualité de propriéta-

[1] Ici l'auteur veut parler du corps des Squires anglais, propriétaires-gentilshommes, dont Fielding a tracé deux portraits qui font contraste : son *Squire Allworthy* et le *Squire Western*, dans *Tom Jones*. (*Édit.*)

 taires ; et ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que la Vendée seule opposa quelque résistance en faveur des anciens propriétaires , de la constitution et de la religion du royaume ; parce que là seulement les nobles et les cultivateurs du sol observaient entre eux les relations naturelles de patrons et de cliens , de subordonnés fidèles , de maîtres affectionnés et généreux Dans les autres provinces de France , généralement parlant , la noblesse n'avait conservé aucun pouvoir, aucune influence sur les gens de cajnpagne, qui se laissaient guider par des hommes appartenant à l'Eglise , au barreau, ou aux affaires. Ces derniers possédaient, en général, plus d'instruction, de talent et de connaissance du monde, que cette pauvre noblesse campagnarde , aussi mal à l'aise et à l'étroit dans les limites de son ordre , que si elle eût été emprisonnée dans le donjon de ses châteaux délabrés ; cette noblesse pauvre , qui n'opposait que des titres et de poudreux parchemins à la t supériorité réelle des richesses et des connaissances, si universellement répandues dans la classe qu'elle affectait de mépriser. Voilà pour1 L'auteur semble ici faire un rapprochement indirect entre la noblesse vendéenne et le système patriarcal des Clans d'Écosse. (Édit.) Digitized by Google

taires; et ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que la Vendée seule opposa quelque résistance en faveur des anciens propriétaires, de la constitution et de la religion du royaume; parce que là seulement les nobles et les cultivateurs du sol observaient entre eux les relations naturelles de patrons et de cliens, de subordonnés fidèles, de maîtres affectionnés et généreux [1]. Dans les autres provinces de France, généralement parlant, la noblesse n'avait conservé aucun pouvoir, aucune influence sur les gens de campagne, qui se laissaient guider par des hommes appartenant à l'Église, au barreau, ou aux affaires. Ces derniers possédaient, en général, plus d'instruction, de talent et de connaissance du monde, que cette pauvre noblesse campagnarde, aussi mal à l'aise et à l'étroit dans les limites de son ordre, que si elle eût été emprisonnée dans le donjon de ses châteaux délabrés; cette noblesse pauvre, qui n'opposait que des titres et de poudreux parchemins à la supériorité réelle des richesses et des connaissances, si universellement répandues dans la classe qu'elle affectait de mépriser. Voilà pour-

[1] L'auteur semble ici faire un rapprochement indirect entre la noblesse vendéenne et le système patriarcal des Clans d'Écosse. (*Édit.*)

CHAPITRE I. 35 quoi Ségur 1 représente les nobles de campagne du temps de sa jeunesse, comme des hommes légers, ignorans, querelleurs, évités par les classes moyennes plus instruites ; paresseux , dissipés , et perdant leurs momens de loisirs dans les cafés , aux théâtres et dans les billards. Les familles riches et la haute noblesse voyaient cette dégradation de la partie inférieure de l'ordre , non seulement sans regret, mais peut-être avec plaisir. Autant elles avaient dépassé les limites de leurs attributions naturelles, autant la noblesse de campagne était restée en deçà de ces limites. Ces hauts nobles n'avaient que trop bien suivi le sentier tracé par Richelieu à leurs ancêtres. Au heu de se montrer les chefs et lés guides naturels de la noblesse et de la gentilhommerie de province, ils ne songeaient qu'à intriguer pour obtenir du monarque des charges auprès de sa personne, des emplois dans le gouvernement, de nouveaux titres, des décorations nouvelles, enfin tout ce qui pouvait flatter leur vanité, et les distinguer du noble indépendant. Leur éducation, leurs habitudes, étaient d'ailleurs incompatibles avec les pensées graves et une conduite sérieuse. Si la trompette eût sonné , 1 Dans ses Mémoires. [Édit.) Digitizad by Google

quoi Ségur [1] représente les nobles de campagne du temps de sa jeunesse, comme des hommes légers, ignorans, querelleurs, évités par les classes moyennes plus instruites; paresseux, dissipés, et perdant leurs momens de loisirs dans les cafés, aux théâtres et dans les billards.

Les familles riches et la haute noblesse voyaient cette dégradation de la partie inférieure de l'ordre, non seulement sans regret, mais peut-être avec plaisir. Autant elles avaient dépassé les limites de leurs attributions naturelles, autant la noblesse de campagne était restée en deçà de ces limites. Ces hauts nobles n'avaient que trop bien suivi le sentier tracé par Richelieu à leurs ancêtres. Au lieu de se montrer les chefs et les guides naturels de la noblesse et de la gentilhommerie de province, ils ne songeaient qu'à intriguer pour obtenir du monarque des charges auprès de sa personne, des emplois dans le gouvernement, de nouveaux titres, des décorations nouvelles, enfin tout ce qui pouvait flatter leur vanité, et les distinguer du noble indépendant. Leur éducation, leurs habitudes, étaient d'ailleurs incompatibles avec les pensées graves et une conduite sérieuse. Si la trompette eût sonné,

[1] Dans ses Mémoires. (*Édit.*)

 sans doute ils eussent promptement répondu à l'appel ; mais des lectures futiles , des amusemens le plus souvent puérils et frivoles , une ardeur constante à rechercher le plaisir, une succession perpétuelle d'intrigues , soit d'amour, soit de politique pour de petits intérêts , les rendaient aussi insignifians , en temps de paix, que ces femmes de la cour, objets perpétuels de leurs désirs et de leur galanterie. 1 Pendant que la haute noblesse de France s'égarait à la poursuite de ces chimères , les procureurs , baillis , hommes d'affaires, intendans , quel que soit le nom qu'on veuille leur donner, exerçaient réellement l'influence dédaignée par leurs commettans, parvenaient à un degré de crédit et d'autorité qui faisait perdre le souvenir d'un propriétaire éloigné et insouciant, et 1 y oyez , pour le tableau curieux de la vie des nobles de France , il y a cinquante ans , le premier volume des Mémoires de madame de Genlis. S'il eût existé parmi eux quelque objet d'occupation plus sérieux que les joyeuses bagatelles qu'elle rapporte si agréablement , il n'eût sans doute pas échappé à l'attention d'un observateur si ingénieux. * ' Madame de Genlis , qui , dans ses Mémoires , a parlé avec tant de dédain du talent de Walter Scott, s'attend-elle à cette courtoisie de l'auteur écossais ? (Édit .) Digitized by Google

sans doute ils eussent promptement répondu à l'appel; mais des lectures futiles, des amusemens le plus souvent puérils et frivoles, une ardeur constante à rechercher le plaisir, une succession perpétuelle d'intrigues, soit d'amour, soit de politique pour de petits intérêts, les rendaient aussi insignifians, en temps de paix, que ces femmes de la cour, objets perpétuels de leurs désirs et de leur galanterie. [1]

Pendant que la haute noblesse de France s'égarait à la poursuite de ces chimères, les procureurs, baillis, hommes d'affaires, intendans, quel que soit le nom qu'on veuille leur donner, exerçaient réellement l'influence dédaignée par leurs commettans, parvenaient à un degré de crédit et d'autorité qui faisait perdre le souvenir d'un propriétaire éloigné et insouciant, et

[1] *Voyez*, pour le tableau curieux de la vie des nobles de France, il y a cinquante ans, le premier volume des Mémoires de madame de Genlis. S'il eût existé parmi eux quelque objet d'occupation plus sérieux que les joyeuses bagatelles qu'elle rapporte si agréablement, il n'eût sans doute pas échappé à l'attention d'un observateur si ingénieux. *

* Madame de Genlis, qui, dans ses Mémoires, a parlé avec tant de dédain du talent de Walter Scott, s'attend-elle à cette courtoisie de l'auteur écossais? (*Édit.*)

CHAPITRE I. 37 ils formaient ainsi, dans l'État, une classe d'hommes peu différente de celle des middlemen d'Irlande Ces agens étaient nécessairement d'extraction plébéienne, et leur profession voulait qu'ils connussent bien la marche des affaires , puisqu'ils administraient celles de leur seigneur. Un grand nombre de ces individus arrivèrent aux places et à la fortune pendant le cours de la révolution , semblables à ces habiles visirs qui succèdent au pouvoir qu'un sultan abandonne pour une voluptueuse oisiveté. On aurait pu dire avec raison , de la haute noblesse , qu'elle faisait toujours l'ornement de la France, mais qu'elle n'en était plus le bouclier. Pleine de bravoure et d'honneur, elle possédait aussi des talens remarquable^ mais les liens étaient rompus entre elle et les ordres inférieurs, sur lesquels elle aurait dû exercer une influence proportionnée et légitime. La * Middlemen , hommes du milieu , c'est-à-dire intermédiaires. Les middlemen servent en effet d'intermédiaires entre le maître de la terre et le vrai fermier. C'est une classe de facteurs qui louent un domaine pour le sousaffcrmer, généralement en détail ou par lots, et avec bénéfice , à'des sous-tenanciers. Il y a , comme on voit, une grande analogie entre les middlemen d'Irlande et les tacksmen d'Écosse. (Voyez la note de la nouvelle édition de IVaverley, tome I,r.) (Édit.) Digitized by Google

ils formaient ainsi, dans l'État, une classe d'hommes peu différente de celle des *middlemen* d'Irlande [1]. Ces agens étaient nécessairement d'extraction plébéienne, et leur profession voulait qu'ils connussent bien la marche des affaires, puisqu'ils administraient celles de leur seigneur. Un grand nombre de ces individus arrivèrent aux places et à la fortune pendant le cours de la révolution, semblables à ces habiles visirs qui succèdent au pouvoir qu'un sultan abandonne pour une voluptueuse oisiveté. On aurait pu dire avec raison, de la haute noblesse, qu'elle faisait toujours l'ornement de la France, mais qu'elle n'en était plus le bouclier. Pleine de bravoure et d'honneur, elle possédait aussi des talens remarquables; mais les liens étaient rompus entre elle et les ordres inférieurs, sur lesquels elle aurait dû exercer une influence proportionnée et légitime. La

[1] *Middlemen, hommes du milieu*, c'est-à-dire intermédiaires. Les *middlemen* servent en effet d'intermédiaires entre le maître de la terre et le vrai fermier. C'est une classe de facteurs qui louent un domaine pour le sous-affermer, généralement en détail ou par lots, et avec bénéfice, à des sous-tenanciers. Il y a, comme on voit, une grande analogie entre les *middlemen* d'Irlande et les *tacksmen* d'Écosse. (*Voyez* la note de la nouvelle édition de *Waverley*, tome I^er^.) (*Édit.*)

 rouille du temps s’était mise à tous les anneaux de la chaîne qui avait lié le corps entier par une gradation insensible ; chaîne déjà violemment • forcée en plus d’un endroit, et môme brisée avec mépris. La haute noblesse avait rejeté au loin et dédaigneusement le plus bel ornement de sa parure; nous voulons dire l’amour et le respect des nobles de campagne, des laboureurs et des paysans : avantage si naturellement associé à sa condition dans un Etat bien constitué, etfondé sur des principes tellement estimables , que celui qui le dédaigne ou l’annulle , est coupable de haute traliison , pour ainsi dire , envers son ordre et la société tout entière. Ce changement néanmoins s’était opéré en France, au point qu’on aurait pu comparer la noblesse à une épée de cour, dont la poignée était ciselée, chargée d’orneinens et de dorures, propre à briller dans un jour de parade , mais dont la lame était brisée , ou composée du plus vil métal. Il nous reste maintenant à faire observer qu’indépendamment de toutes ces distinctions établies parmi les nobles , le corps lui-même était di visé par des divergences essentielles dans les opinions politiques. Plusieurs de ses membres, frappés des embarras du royaume , étaient prêts à contribuer autant que possible à sa règénéra'

Digitiz&dtoy Google

rouille du temps s'était mise à tous les anneaux de la chaîne qui avait lié le corps entier par une gradation insensible ; chaîne déjà violemment forcée en plus d'un endroit, et même brisée avec mépris. La haute noblesse avait rejeté au loin et dédaigneusement le plus bel ornement de sa parure ; nous voulons dire l'amour et le respect des nobles de campagne, des laboureurs et des paysans : avantage si naturellement associé à sa condition dans un État bien constitué, et fondé sur des principes tellement estimables, que celui qui le dédaigne ou l'annulle, est coupable de haute trahison, pour ainsi dire, envers son ordre et la société tout entière. Ce changement néanmoins s'était opéré en France, au point qu'on aurait pu comparer la noblesse à une épée de cour, dont la poignée était ciselée, chargée d'ornemens et de dorures, propre à briller dans un jour de parade, mais dont la lame était brisée, ou composée du plus vil métal.

Il nous reste maintenant à faire observer qu'indépendamment de toutes ces distinctions établies parmi les nobles, le corps lui-même était divisé par des divergences essentielles dans les opinions politiques. Plusieurs de ses membres, frappés des embarras du royaume, étaient prêts à contribuer autant que possible à sa régénéra-

 tion, en faisant noblement le sacrifice de leurs privilèges. Ceux-là, par conséquent, penchaient pour une réforme dans la constitution primitive de la France. Mais , outre ces hommes éclairés , la noblesse comptait malheureusement un grand nombre d'individus dénués de ressources , ne possédant aucun des avantages ordinairement réservés à leur qualité, et que leur naissance, aussi-bien que leur éducation, ne faisait que rendre plus dangereux et plus dissolus. Un plébéien déshonoré par ses vices, ou accablé par la misère qui en est la conséquence , retombe aisément dans l'oubli dont ses richesses ou sa réputation personnelle seules avaient pu le tirer; mais le noble conserve souvent les moyens comme le désir, de se venger sur la société , d'une exclusion qui ne l'alfecte pas moins sensiblement parce qu'il sait qu'elle est méritée. Tels furent ces jeunes débauchés de Rome, parmi lesquels Catilina trouva des associés qui égalaient leur chef en talens et en dépravation. Tel fut ce fameux Mirabeau, expulsé en quelque sorte de son ordre , comme un déhonté libertin , et qui se présenta dans la lice révolutionnaire , en qualité de réformateur suprême et de défenseur populaire des intérêts du tiers-état. L'Église , cette seconde colonne de la monarDigitized by Google

tion, en faisant noblement le sacrifice de leurs priviléges. Ceux-là, par conséquent, penchaient pour une réforme dans la constitution primitive de la France. Mais, outre ces hommes éclairés, la noblesse comptait malheureusement un grand nombre d'individus dénués de ressources, ne possédant aucun des avantages ordinairement réservés à leur qualité, et que leur naissance, aussi-bien que leur éducation, ne faisait que rendre plus dangereux et plus dissolus. Un plébéien déshonoré par ses vices, ou accablé par la misère qui en est la conséquence, retombe aisément dans l'oubli dont ses richesses ou sa réputation personnelle seules avaient pu le tirer; mais le noble conserve souvent les moyens comme le désir, de se venger sur la société, d'une exclusion qui ne l'affecte pas moins sensiblement parce qu'il sait qu'elle est méritée. Tels furent ces jeunes débauchés de Rome, parmi lesquels Catilina trouva des associés qui égalaient leur chef en talens et en dépravation. Tel fut ce fameux Mirabeau, expulsé en quelque sorte de son ordre, comme un déhonté libertin, et qui se présenta dans la lice révolutionnaire, en qualité de réformateur suprême et de défenseur populaire des intérêts du tiers-état.

L'Église, cette seconde colonne de la monar-

 cliie , ne reposait pas sur des fondemens beaucoup plus solides que la noblesse. Généralement parlant , on peut dire que le haut clergé , depuis long-temps , avait cessé de prendre à sa profession tout l'intérêt qu'elle réclame, ou de l'exercer de manière a mériter les respects et les affections des hommes. L'Eglise catholique avait vieilli ; et malheureusement il n'était pas en elle de rajeunir ses doctrines , ou de perfectionner assez sa constitution, pour les mettre en harmonie avec les progrès des connaissances humaines. Les prétentions à l'infaillibilité qu'elle avait élevées et maintenues durant le moyen âge, prétentions qu'elle ne pouvait ni répudier, ni modifier au gré des lumières du siècle , menaçaient , comme ces tours trop massives pour leur base , d'entraîner la ruine de l'édifice qu'elles devaient protéger. Vestigia, nulla retrorsum * : telle était toujours la devise de Rome. Elle ne pouvait rien expliquer, rien adoucir, rien concéder, sans se mettre en contradiction avec son système d'infaillibilité. Il lui était également impossible d'expliquer d'une manière satisfaisante, ou d'abandonner tout ce mélange de prétentions extravagantes , d'assertions incroyables , de doc1 Jamais de pas en arrière. (Édit .) Digitized by Google

chie, ne reposait pas sur des fondemens beaucoup plus solides que la noblesse. Généralement parlant, on peut dire que le haut clergé, depuis long-temps, avait cessé de prendre à sa profession tout l'intérêt qu'elle réclame, ou de l'exercer de manière à mériter les respects et les affections des hommes.

L'Église catholique avait vieilli; et malheureusement il n'était pas en elle de rajeunir ses doctrines, ou de perfectionner assez sa constitution, pour les mettre en harmonie avec les progrès des connaissances humaines. Les prétentions à l'infaillibilité qu'elle avait élevées et maintenues durant le moyen âge, prétentions qu'elle ne pouvait ni répudier, ni modifier au gré des lumières du siècle, menaçaient, comme ces tours trop massives pour leur base, d'entraîner la ruine de l'édifice qu'elles devaient protéger. *Vestigia nulla retrorsum* [1] : telle était toujours la devise de Rome. Elle ne pouvait rien expliquer, rien adoucir, rien concéder, sans se mettre en contradiction avec son système d'infaillibilité. Il lui était également impossible d'expliquer d'une manière satisfaisante, ou d'abandonner tout ce mélange de prétentions extravagantes, d'assertions incroyables, de doc-

[1] Jamais de pas en arrière. (*Édit.*)

CHAPITRE I. #*♦ 41 * trines absurdes qui confondaient la raison ; de cérémonies puériles qui révoltaient l'esprit ; héritage des siècles de ténèbres et d'ignorance.* Humainement parlant, il eût été avantageux sans doute , et pour la catholicité , et pour le christianisme lui-même, que l'Église de Rome eût possédé les moyens de renoncer à ses prétentions ridicules , de modifier ses doctrines les .plus déraisonnables et de supprimer quelque chose de son cérémonial superstitieux , attendu que le siècle , plus instruit , voyait injustice dans les unes et puérilité dans les autres. L'Église de Rome n'osa point exercer ce pouvoir. De là peut-être ce grand schisme qui divise le monde chrétien , et qui autrement n'eût jamais existé , ou n'eût pas pris du moins l'extension et le caractère de défiance qu'il présente. Dans tous les cas, l'Église de Rome, retenant l'autorité spirituelle sur une si grande et si belle portion de la chrétienté, n'eût point été réduite à l'al1 Nous n'acceptons nullement la solidarité de ces jugemens ; l'éditeur ne s'est point chargé de réfuter les opinions religieuses de l'auteur, et le traducteur s'est imposé la loi de rendre scs pensées dans toute leur franchise. Walter Scott juge l'Église romaine avec ses idées de presbytérien , mais sans aucun but de prédication ni même d'attaque. Son point de vue n'est point le nôtre; il faut seulement en tenir compte. (Édit.) Digitized by Google

trines absurdes qui confondaient la raison ; de cérémonies puériles qui révoltaient l'esprit ; héritage des siècles de ténèbres et d'ignorance.[1]

Humainement parlant, il eût été avantageux sans doute, et pour la catholicité, et pour le christianisme lui-même, que l'Église de Rome eût possédé les moyens de renoncer à ses prétentions ridicules, de modifier ses doctrines les plus déraisonnables et de supprimer quelque chose de son cérémonial superstitieux, attendu que le siècle, plus instruit, voyait injustice dans les unes et puérilité dans les autres. L'Église de Rome n'osa point exercer ce pouvoir. De là peut-être ce grand schisme qui divise le monde chrétien, et qui autrement n'eût jamais existé, ou n'eût pas pris du moins l'extension et le caractère de défiance qu'il présente. Dans tous les cas, l'Église de Rome, retenant l'autorité spirituelle sur une si grande et si belle portion de la chrétienté, n'eût point été réduite à l'al-

[1] Nous n'acceptons nullement la solidarité de ces jugemens ; l'éditeur ne s'est point chargé de réfuter les opinions religieuses de l'auteur, et le traducteur s'est imposé la loi de rendre ses pensées dans toute leur franchise. Walter Scott juge l'Église romaine avec ses idées de presbytérien, mais sans aucun but de prédication ni même d'attaque. Son *point de vue* n'est point le nôtre ; il faut seulement en tenir compte. (*Édit.*)

4 2 »3vie de napoléon buonaparte. * ternative, ou de défendre des propositions qu'une raison éclairée ne saurait admettre , ou de voir les doctrines les plus essentielles , les doctrines vitales du christianisme , confondues avec ces propositions, et tout le système religieux exposé au mépris de l'incrédule. La portion la plus éclairée et la plus instruite de la nation française tomba presque généralement dans le dernier de ces extrêmes. < En attaquant les prétentions absurdes et les erreurs de l'Église romaine , l'impiété s'en était habilement prévalu, comme si elles eussent été inhérentes à la religion chrétienne ellemême. Ceux dont la crédulité ne pouvait digérer les plus grossiers articles de foi du papisme , se crurent également autorisés à juger de la religion en général, par les abus qu'y avaientintroduitsl'ignorance etl'intérêt des prêtres Ce qui favorisait l'attaque nuisait nécessairement à la défense. Embarrassé par l'obligation de justifier toutes ces inventions humaines par lesquelles l'Église de Rome avait défiguré le christianisme, le clergé catholique n'était pas le meilleur avocat possible , même dans la meilleure des causes. On aurait pu citer de brillantes exceptions, sans doute; mais il faut avouer 1 Le texte dit prieslcraft. (Édit.) Digitized by Google

ternative, ou de défendre des propositions qu'une raison éclairée ne saurait admettre, ou de voir les doctrines les plus essentielles, les doctrines vitales du christianisme, confondues avec ces propositions, et tout le système religieux exposé au mépris de l'incrédule. La portion la plus éclairée et la plus instruite de la nation française tomba presque généralement dans le dernier de ces extrêmes.

En attaquant les prétentions absurdes et les erreurs de l'Église romaine, l'impiété s'en était habilement prévalu, comme si elles eussent été inhérentes à la religion chrétienne elle-même. Ceux dont la crédulité ne pouvait digérer les plus grossiers articles de foi du papisme, se crurent également autorisés à juger de la religion en général, par les abus qu'y avaient introduits l'ignorance et l'intérêt des prêtres [1]. Ce qui favorisait l'attaque nuisait nécessairement à la défense. Embarrassé par l'obligation de justifier toutes ces inventions humaines par lesquelles l'Église de Rome avait défiguré le christianisme, le clergé catholique n'était pas le meilleur avocat possible, même dans la meilleure des causes. On aurait pu citer de brillantes exceptions, sans doute; mais il faut avouer

[1] Le texte dit *priestcraft*. (*Édit.*)

CHAPITRE I. 43 néauraoins qu'une grande partie des hauts fonctionnaires ecclésiastiques s'occupaient faiblement de soutenir les doctrines de l'Eglise , ou d'étendre son influence ; ne voyant dans l'Église même qu'un asile au sein duquel, au prix de certaines renonciations convenues , ils pouvaient passer leurs jours dans un indolent repos et une douce aisance. Quant à ceux qui en jugeaient plus sérieusement , ils s'en remettaient volontiers, du salut de l'Église, aux restrictions imposées*à la presse, qui proscrivaient une libre discussion. Qu'arriva-t-il ? Ce qui arrive ordinairement. Beaucoup d'individus , dont des débats francs sur les questions théologiques eussent éclairé les esprits , restèrent nécessair ement plongés dans les ténèbres , finirent, par répudier le christianisme lui-même avec les corruptions de Rome , et devinrent des incrédules au lieu d'être des chrétiens réformés. « Depuis long -temps aussi les disputes violentes des Jésuites et des Jansénistes avaient contribué à la déconsidération de l'Église , et surtout des membres du haut clergé. Ces querelles avaient mis au jour beaucoup de turpitudes. Sans doute le manteau de la religion a souvent couvert des persécutions plus cruelles et plus générales ; mais à aucune autre époque , l'esprit d'intrigue, de haine, de calomnie et de malice
Digitized by Google

néanmoins qu'une grande partie des hauts fonctionnaires ecclésiastiques s'occupaient faiblement de soutenir les doctrines de l'Église, ou d'étendre son influence; ne voyant dans l'Église même qu'un asile au sein duquel, au prix de certaines renonciations convenues, ils pouvaient passer leurs jours dans un indolent repos et une douce aisance. Quant à ceux qui en jugeaient plus sérieusement, ils s'en remettaient volontiers, du salut de l'Église, aux restrictions imposées à la presse, qui proscrivaient une libre discussion. Qu'arriva-t-il ? Ce qui arrive ordinairement. Beaucoup d'individus, dont des débats francs sur les questions théologiques eussent éclairé les esprits, restèrent nécessairement plongés dans les ténèbres, finirent par répudier le christianisme lui-même avec les corruptions de Rome, et devinrent des incrédules au lieu d'être des chrétiens réformés.

Depuis long-temps aussi les disputes violentes des Jésuites et des Jansénistes avaient contribué à la déconsidération de l'Église, et surtout des membres du haut clergé. Ces querelles avaient mis au jour beaucoup de turpitudes. Sans doute le manteau de la religion a souvent couvert des persécutions plus cruelles et plus générales; mais à aucune autre époque, l'esprit d'intrigue, de haine, de calomnie et de malice

ri 44 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE, ne revêtit plus honteusement les formes sacrées. L'aveugle vulgaire et les esprits légers en rendirent la religion responsable. Le nombre de ces ecclésiastiques indifférens au maintien des doctrines de l'Église et à l'accompbssement des devoirs qu'elle prescrit, s'était accru de beaucoup depuis que les grands bénéfices avaient cessé d'être le prix des mœurs , de la piété, destalens et du savoir ; depuis qu'ils étaient conférés à de jeunes nobles peu soigneux de faire oublier la légèreté de leurs haWtudes anciennes par la sainteté de leur nouvel état, et qui , n'épousant l'Église que comme un moyen d'existence , ne paraissaient pas devoir contribuer puissamment, par leur conduite et leurs connaissances , à lui rendre la considération dont elle avait besoin. Entre toutes les promotions dont le fameux régent, duc d'Orléans, donna le scandaleux exemple , il en est une qui ajouta considérablement à la défaveur qui s'attachait à la hiérarchie ecclésiastique , même dans ses plus hauts dignitaires. Était-il possible, en effet, de respecter la pourpre romaine sur la personne de l'infâme Dubois? On pouvait espérer, ce qui arriva réellement en grande partie, que la déférence portée au caractère des curés, et la reconnaissance qu'inspiraient leurs services , puisqu'ils se trouvaient

Digitized by Google

ne revêtit plus honteusement les formes sacrées. L'aveugle vulgaire et les esprits légers en rendirent la religion responsable.

Le nombre de ces ecclésiastiques indifférens au maintien des doctrines de l'Église et à l'accomplissement des devoirs qu'elle prescrit, s'était accru de beaucoup depuis que les grands bénéfices avaient cessé d'être le prix des mœurs, de la piété, des talens et du savoir ; depuis qu'ils étaient conférés à de jeunes nobles peu soigneux de faire oublier la légèreté de leurs habitudes anciennes par la sainteté de leur nouvel état, et qui, n'épousant l'Église que comme un moyen d'existence, ne paraissaient pas devoir contribuer puissamment, par leur conduite et leurs connaissances, à lui rendre la considération dont elle avait besoin. Entre toutes les promotions dont le fameux régent, duc d'Orléans, donna le scandaleux exemple, il en est une qui ajouta considérablement à la défaveur qui s'attachait à la hiérarchie ecclésiastique, même dans ses plus hauts dignitaires. Était-il possible, en effet, de respecter la pourpre romaine sur la personne de l'infâme Dubois?

On pouvait espérer, ce qui arriva réellement en grande partie, que la déférence portée au caractère des curés, et la reconnaissance qu'inspiraient leurs services, puisqu'ils se trouvaient

* CHAPITRE 1. 45 chargés exclusivement du salut des âmes, viendraient compenser la déconsidération dont le haut clergé se voyait l'objet à cette époque. Nul doute que ce corps d'ecclésiastiques estimables nepossédàt et ne méritât de posséder une grande influence sur ses paroissiens. Mais les curés euxmêmes languissaient alors dans l'indigence et l'oubli; ils étaient hommes, et ne pouvaient voir avec indifférence , en possession de toutes les douceurs de la vie , des supérieurs qui déshonoraient quelquefois leur habit, ou démentaient par leur conduite les doctrines qu'ils étaient chargés d'enseigner. Par suite de réflexions si naturelles, les curés devaient nécessairement partager les opinions de la classe moyenne, dont ils formaient une portion respectable , et avec laquelle ils se trouvaient journellement en contact. Suivons ce raisonnement; la conséquence va s'étendre à leur situation personnelle. Si les privilèges de la haute noblesse étaient plus nuisibles qu'avantageux à l'Etat, n'en était-il pas de même à l'égard de l'Eglise ? Et si les emplois publics , offerts désormais à toutes les prétentions , devaient être exercés par le plus digne et le plus capable , les hautes fonctions ecclésiastiques , par la même raison , ne devaient-elles pas devenir plus accessibles pour ces hommes qui s'acquittaient , avec une humilité consciencieuse , Digitized by Googl

chargés exclusivement du salut des âmes, viendraient compenser la déconsidération dont le haut clergé se voyait l'objet à cette époque. Nul doute que ce corps d'ecclésiastiques estimables ne possédât et ne méritât de posséder une grande influence sur ses paroissiens. Mais les curés eux-mêmes languissaient alors dans l'indigence et l'oubli; ils étaient hommes, et ne pouvaient voir avec indifférence, en possession de toutes les douceurs de la vie, des supérieurs qui déshonoraient quelquefois leur habit, ou démentaient par leur conduite les doctrines qu'ils étaient chargés d'enseigner. Par suite de réflexions si naturelles, les curés devaient nécessairement partager les opinions de la classe moyenne, dont ils formaient une portion respectable, et avec laquelle ils se trouvaient journellement en contact. Suivons ce raisonnement; la conséquence va s'étendre à leur situation personnelle. Si les priviléges de la haute noblesse étaient plus nuisibles qu'avantageux à l'État, n'en était-il pas de même à l'égard de l'Église? Et si les emplois publics, offerts désormais à toutes les prétentions, devaient être exercés par le plus digne et le plus capable, les hautes fonctions ecclésiastiques, par la même raison, ne devaient-elles pas devenir plus accessibles pour ces hommes qui s'acquittaient, avec une humilité consciencieuse,

ê 46 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE, des devoirs pénibles attachés aux fonctions moins élevées , et qui avaient des droits pour aspirer, dans l'ordre d'une succession hiérarchique , aux dignités supérieures de l'Église? Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant à ces ecclésiastiques des sentimens non moins fondés en principe qu'inspirés par leur intérêt personnel. Aussi , le corps des ourés prouva-t-il bientôt qu'il partageait les opinions politiques du tiers-état, auquel il se réunit ouvertement, ajoutant ainsi une immense force aux premiers mouveinens de la révolution. Mais la conduite de ces ecclésiastiques , quand ils virent que la religion était menacée dans ses bases , doit absoudre le clergé finançais de l'accusation d'égoïsme. Aucun corps, en effet, pris en masse, ne s'exposa plus généreusement à la persécution et à la misère, pour ne point trahir sa conscience. Pendant ces divisions respectives de la no• blesse et du clergé , considérés comme branches de l'État; pendant que l'un et l'autre perdaient généralement leur crédit dans la nation; que leurs privilèges excitaient toujours le mécontentement, sans que leur puissance fût encore un sujet de crainte ; que le ridicule et la haine s'attachaient à des prétentions de supériorité que ne justifiaient pas toujours les qualités de la Digitized by Google

des devoirs pénibles attachés aux fonctions moins élevées, et qui avaient des droits pour aspirer, dans l'ordre d'une succession hiérarchique, aux dignités supérieures de l'Église? Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant à ces ecclésiastiques des sentimens non moins fondés en principe qu'inspirés par leur intérêt personnel. Aussi, le corps des curés prouva-t-il bientôt qu'il partageait les opinions politiques du tiers-état, auquel il se réunit ouvertement, ajoutant ainsi une immense force aux premiers mouvemens de la révolution. Mais la conduite de ces ecclésiastiques, quand ils virent que la religion était menacée dans ses bases, doit absoudre le clergé français de l'accusation d'égoïsme. Aucun corps, en effet, pris en masse, ne s'exposa plus généreusement à la persécution et à la misère, pour ne point trahir sa conscience.

Pendant ces divisions respectives de la noblesse et du clergé, considérés comme branches de l'État; pendant que l'un et l'autre perdaient généralement leur crédit dans la nation; que leurs priviléges excitaient toujours le mécontentement, sans que leur puissance fût encore un sujet de crainte; que le ridicule et la haine s'attachaient à des prétentions de supériorité que ne justifiaient pas toujours les qualités de la

CHAPITRE I. 47 personne , la classe inférieure , ou , comme on l'appelait alors, le tiers-état, avait acquis par degrés une importance sans exemple aux temps de la féodalité , où remontait l'antique origine de la division des états du royaume. Le tiers-état ne se composait plus, comme aux jours de Henri IY , de bourgeois et de petits marchands confinés dans les villes étroites d'un royaume féodal ; élevés pour ainsi dire comme vassaux de la noblesse et du clergé , dont le luxe leur fournissait des moyens d'existence. Le commerce et les colonies avaient introduit partout la richesse , par des sources où la noblesse et le clergé ne pouvaient aller puiser. Non seulement le tiers-état tenait en ses mains une grande pailie des capitaux disponibles, et formait ainsi l'aristocratie financière de France , mais il . possédait aussi de nombreuses et vastes propriétés territoriales. Remarquons, de plus, l'influence exercée par beaucoup de plébéiens, en qualité de créan- * ciers , sur ces nobles malaisés qui avaient eu recours à leur bourse, pendant qu'une autre portion de la classe moyenne gagnait en richesse et en importance ce que perdaient, sous ces deux rapports , de riches patriciens qui couraient à leur ruine. Paris avait pris un développement incroyable; ses habitans étaient arrivés à ur de* Digitized by Google

personne, la classe inférieure, ou, comme on l'appelait alors, le tiers-état, avait acquis par degrés une importance sans exemple aux temps de la féodalité, où remontait l'antique origine de la division des états du royaume.

Le tiers-état ne se composait plus, comme aux jours de Henri IV, de bourgeois et de petits marchands confinés dans les villes étroites d'un royaume féodal; élevés pour ainsi dire comme vassaux de la noblesse et du clergé, dont le luxe leur fournissait des moyens d'existence. Le commerce et les colonies avaient introduit partout la richesse, par des sources où la noblesse et le clergé ne pouvaient aller puiser. Non seulement le tiers-état tenait en ses mains une grande partie des capitaux disponibles, et formait ainsi l'aristocratie financière de France, mais il possédait aussi de nombreuses et vastes propriétés territoriales.

Remarquons, de plus, l'influence exercée par beaucoup de plébéiens, en qualité de créanciers, sur ces nobles malaisés qui avaient eu recours à leur bourse, pendant qu'une autre portion de la classe moyenne gagnait en richesse et en importance ce que perdaient, sous ces deux rapports, de riches patriciens qui couraient à leur ruine. Paris avait pris un développement incroyable; ses habitans étaient arrivés à un de-

 gré correspondant de considération. Habiles à profiter du luxe et des prodigalités de la cour et des courtisans , ils avaient acquis des trésors , à mesure que le gouvernement et les classes privilégiées étaient tombés dans la pauvreté. Ainsi enrichis , ces individus s'efforçaient , en donnant à leurs familles tous les avantages de l'éducation , de racheter l'infériorité de leur naissance, et de mettre leurs enfans en état de figurer sur le théâtre où leur fortune et l'opinion publique paraissaient les appeler. En un mot , on peut dire , sans être taxé d'exagération, que les classes moyennes acquéraient plus de richesses , d'influence et de pouvoir réel que n'en avait jamais possédé la noblesse. Semblable à un torrent débordé , le tiers-état menaçait à chaque instant de briser ces barrières , antiques et usées , de privilèges et d'immunités, derrière lesquelles cependant, la noblesse cherchait encore à se retrancher. « Il n'était point dans la nature de l'homme que les membres les plus hardis , les plus intelligens et les plus ambitieux d'une classe qui savait déjà apprécier sa puissance et son crédit , demeuras- . sent bien long-temps encore dociles à un système politique qui les plaçait , dans le rang social, au-dessous d'individus leurs égaux sous tous les rapports , à part les supériorités factices Digitized by Google

gré correspondant de considération. Habiles à profiter du luxe et des prodigalités de la cour et des courtisans, ils avaient acquis des trésors, à mesure que le gouvernement et les classes privilégiées étaient tombés dans la pauvreté. Ainsi enrichis, ces individus s'efforçaient, en donnant à leurs familles tous les avantages de l'éducation, de racheter l'infériorité de leur naissance, et de mettre leurs enfans en état de figurer sur le théâtre où leur fortune et l'opinion publique paraissaient les appeler. En un mot, on peut dire, sans être taxé d'exagération, que les classes moyennes acquéraient plus de richesses, d'influence et de pouvoir réel que n'en avait jamais possédé la noblesse. Semblable à un torrent débordé, le tiers-état menaçait à chaque instant de briser ces barrières, antiques et usées, de priviléges et d'immunités, derrière lesquelles cependant, la noblesse cherchait encore à se retrancher.

Il n'était point dans la nature de l'homme que les membres les plus hardis, les plus intelligens et les plus ambitieux d'une classe qui savait déjà apprécier sa puissance et son crédit, demeurassent bien long-temps encore dociles à un système politique qui les plaçait, dans le rang social, au-dessous d'individus leurs égaux sous tous les rapports, à part les supériorités factices

CHAPITRE I. 49 de la naissance ou des ordres ecclésiastiques. Il devenait également impossible qu'elle continuât de se soumettre paisiblement à des dogmes féotiaux qui accordaient à la noblesse l'immunité des taxes , parce qu'elle servait la nation sur le champ de bataille; et au clergé, parce qu'il adressait des vœux au Tout-Puissant. Quelque fondés qu'ils pussent être sous la féodalité qui les avait fait naître , ces privilèges étaient devenus une fiction légale^extravagante au dix-huitième siècle où tout lq^nonde savait que la noblesse militaire et le clergé recevaient des émolumens pour des services qu'ils ne rendaient plus exclusivement à l'Etat, puisque le roturier possédait alors et la valeur pour se battre et les connaissances nécessaires pour prier; au dixhuitième siècle, où c'était réellement plutôt la roture que les ordres privilégiés, qui fournissait des bras et des talcns à l'Etat. Voici donc une classe riche, considérable , soutenue , dans scs prétentions , de toute la faveur populaire, qui vient, comme une armée formidable , heurter les privilèges de la noblesse et du clergé ; excitée d'ailleurs à solliciter les prochaines réformes, par les plus puissans de tous les ressorts humains , l'ambition et l'intérêt personnel. La question fut posée et résolue avec une Vie de Naf. Buon. Tome I. 4

de la naissance ou des ordres ecclésiastiques. Il devenait également impossible qu'elle continuât de se soumettre paisiblement à des dogmes féodaux qui accordaient à la noblesse l'immunité des taxes, parce qu'elle servait la nation sur le champ de bataille; et au clergé, parce qu'il adressait des vœux au Tout-Puissant. Quelque fondés qu'ils pussent être sous la féodalité qui les avait fait naître, ces priviléges étaient devenus une fiction légale, extravagante au dix-huitième siècle où tout le monde savait que la noblesse militaire et le clergé recevaient des émolumens pour des services qu'ils ne rendaient plus exclusivement à l'État, puisque le roturier possédait alors et la valeur pour se battre et les connaissances nécessaires pour prier; au dix-huitième siècle, où c'était réellement plutôt la roture que les ordres privilégiés, qui fournissait des bras et des talens à l'État.

Voici donc une classe riche, considérable, soutenue, dans ses prétentions, de toute la faveur populaire, qui vient, comme une armée formidable, heurter les priviléges de la noblesse et du clergé; excitée d'ailleurs à solliciter les prochaines réformes, par les plus puissans de tous les ressorts humains, l'ambition et l'intérêt personnel.

La question fut posée et résolue avec une

5o VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE, grande franchise par Emmery, membre distingué de l'Assemblée nationale, homme d'honneur et de talent. Dans le cours d'une conversation particulière avec le célèbre marquis de Bouillé, celui-ci avait avoué ses principes de royalisme, et la haine que lui inspirait la nouvelle constitution, à laquelle il ne se soumettait, ajouta-t-il, que parce que le roi avait juré de la faire exécuter. « Vous avez raison, en votre qualité de noble » , répliqua Émmery avec une égale franchise ; « à votre place je penserais de jqjj|me; mais moi, avocat plébéien , j'approuve cette constitution qui m'a retiré moi et ceux de ma classe , de l'état de nullité et d'abjection où la révolution nous avait trouvés. » Enfin , si nous considérons la position respective des trois corps constitutifs du royaume , au moment où la révolution allait éclater, il était évident , en supposant un choc des partis , que la noblesse et le clergé, vu les divisions qui existaient dans ces deux classes , devaient s'estimer heureux s'ils parvenaient à conserver une partie de leurs privilèges; tandis que le tiersétat, puissant par le nombre et l'unanimité, n'attendait que le moment d'assaillir et de renverser violemment tout le système politique à la moindre brèche qui pourrait être pratiquée dans l'ancienne constitution. Lally-Tollendal a Digitized by Google

grande franchise par Emmery, membre distingué de l'Assemblée nationale, homme d'honneur et de talent. Dans le cours d'une conversation particulière avec le célèbre marquis de Bouillé, celui-ci avait avoué ses principes de royalisme, et la haine que lui inspirait la nouvelle constitution, à laquelle il ne se soumettait, ajouta-t-il, que parce que le roi avait juré de la faire exécuter. « Vous avez raison, en votre qualité de noble », répliqua Émmery avec une égale franchise; « à votre place je penserais de même; mais moi, avocat plébéien, j'approuve cette constitution qui m'a retiré moi et ceux de ma classe, de l'état de nullité et d'abjection où la révolution nous avait trouvés. »

Enfin, si nous considérons la position respective des trois corps constitutifs du royaume, au moment où la révolution allait éclater, il était évident, en supposant un choc des partis, que la noblesse et le clergé, vu les divisions qui existaient dans ces deux classes, devaient s'estimer heureux s'ils parvenaient à conserver une partie de leurs priviléges; tandis que le tiers-état, puissant par le nombre et l'unanimité, n'attendait que le moment d'assaillir et de renverser violemment tout le système politique à la moindre brèche qui pourrait être pratiquée dans l'ancienne constitution. Lally-Tollendal a

CHAPITRE I. 5l tracé le portrait des trois ordres , en ce peu de mots : « le Tiers-É tat voulait conquérir ; les N obles, conserver ce qu'ils possédaient; le Clergé demeurait inactif, se réservant d'embrasser le parti victorieux. S'il y avait en France un homme qui voulût la concorde et la paix, c'était le Roi. »

tracé le portrait des trois ordres, en ce peu de mots : « le Tiers-État voulait conquérir ; les Nobles, conserver ce qu'ils possédaient ; le Clergé demeurait inactif, se réservant d'embrasser le parti victorieux. S'il y avait en France un homme qui voulût la concorde et la paix, c'était le Roi. »

5-2 VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE. CHAPITRE II.

Examen de l'Etat de la France continué. — État de l'Opinion publique. — Hommes de Lettres encouragés par les grands. — Inconvcniens attachés à cette protection. — Tendance licencieuse de la Littérature française. — Opinions irréligieuses et impies de cette Littérature. — Les opinions politiques ont la faculté de s'exprimer d'une manière abstraite et spéculative, mais non de se présenter sous la forme pratique. — Inconvéniens résultant des entraves mises à la liberté de la discussion. — Anglomanie. — Intervention de la France dans la guerre d'Amérique. — Dispositions des troupes qui revinrent d'Amérique. Nous avons passé en revue l'état de la France dans ses grandes divisions paniques , avant la révoluliou. Nous y avons remarqué de puissans inotilspour une réforme ; et une force imposante s'apprêtant à briser des institutions qui d'ailleurs s'écroulaient d'elles -memes. Examinons maintenant l'opinion publique. V oyons sur quclsprincipes les innovations prochaines devaient s'appuyer ; l'extension qu'elles pouvaient prendre ; le terme probable Quelles devaient s'arrêter. Un changement tacite, mais presque général, s'était opéré dans les idées et les sentimens du peuple, comme dans les classes diverses de la société. La cause principale en était sans doute dans l'ascendant marqué de la littérature , cet arbre Digitized by Google

CHAPITRE II.

Examen de l'État de la France continué. — État de l'Opinion publique. — Hommes de Lettres encouragés par les grands. — Inconvéniens attachés à cette protection. — Tendance licencieuse de la Littérature française. — Opinions irréligieuses et impies de cette Littérature. — Les opinions politiques ont la faculté de s'exprimer d'une manière abstraite et spéculative, mais non de se présenter sous la forme pratique. — Inconvéniens résultant des entraves mises à la liberté de la discussion. — Anglomanie. — Intervention de la France dans la guerre d'Amérique. — Dispositions des troupes qui revinrent d'Amérique.

Nous avons passé en revue l'état de la France dans ses grandes divisions politiques, avant la révolution. Nous y avons remarqué de puissans motifs pour une réforme ; et une force imposante s'apprêtant à briser des institutions qui d'ailleurs s'écroulaient d'elles-mêmes. Examinons maintenant l'opinion publique. Voyons sur quels principes les innovations prochaines devaient s'appuyer ; l'extension qu'elles pouvaient prendre ; le terme probable où elles devaient s'arrêter. Un changement tacite, mais presque général, s'était opéré dans les idées et les sentimens du peuple, comme dans les classes diverses de la société. La cause principale en était sans doute dans l'ascendant marqué de la littérature, cet arbre

CHAPITRE IJ. 53 de la science du bien et du mal qui produit les fruits les plus sains et les plus savoureux , mais qui en porte d'autres à côté , dont la belle apparence et la douceur cachent un poison mortel. Les Français, peuple le plus spirituel de l'Europe , et le plus sensible aux plaisirs qui naissent d'un entretien ou d'une discussion littéraire, s'étaient empressés de confier aux hommes de génie le soin d'ajouter au charme de leurs réunions. Les nobles, sans renoncer à leur suprématie aristocratique , que le contraste même rendait plus frappante , souffrirent que le talent littéraire servît de passe-port jusqu'à leurs salons. L'opulent financier, le riche négociant , en cela comme en d'autres circonstances où il fallait montrer du goût et de l'éclat, imitèrent l'exemple de la noblesse et admirent à leurs fêtes les gens de lettres , (fui sacrifièrent en beaucoup d'occasions leur indépendance à ces faveurs. Assurément cette espèce de patronage, qui ne venait souvent que de la vanité individuelle des protecteurs, n'était pas de nature à honorer le caractère des protégés. Reçus dans la société des nobles et des riches, à titre de tolérance , les hommes de lettres n'y tenaient pas un rang beaucoup plus élevé que les musiciens ouïes artistes dramatiques, parmi lesquels sesont trouvés souvent des hommes de talent et de réDigitized by Google

de la science du bien et du mal qui produit les fruits les plus sains et les plus savoureux, mais qui en porte d'autres à côté, dont la belle apparence et la douceur cachent un poison mortel.

Les Français, peuple le plus spirituel de l'Europe, et le plus sensible aux plaisirs qui naissent d'un entretien ou d'une discussion littéraire, s'étaient empressés de confier aux hommes de génie le soin d'ajouter au charme de leurs réunions. Les nobles, sans renoncer à leur suprématie aristocratique, que le contraste même rendait plus frappante, souffrirent que le talent littéraire servît de passe-port jusqu'à leurs salons. L'opulent financier, le riche négociant, en cela comme en d'autres circonstances où il fallait montrer du goût et de l'éclat, imitèrent l'exemple de la noblesse et admirent à leurs fêtes les gens de lettres, qui sacrifièrent en beaucoup d'occasions leur indépendance à ces faveurs. Assurément cette espèce de patronage, qui ne venait souvent que de la vanité individuelle des protecteurs, n'était pas de nature à honorer le caractère des protégés. Reçus dans la société des nobles et des riches, à titre de tolérance, les hommes de lettres n'y tenaient pas un rang beaucoup plus élevé que les musiciens ou les artistes dramatiques, parmi lesquels se sont trouvés souvent des hommes de talent et de ré-

 putation que les meilleures sociétés attirent à elles , pendant que la profession à laquelle ils appartiennent, reste généralement exposée au mépris et à l'humiliation. Les dames de qualité, tout en accordant un sourire aux hommes de lettres, et les personnages titrés, en les admettant à leur intimité , n'en demeuraient pas moins persuadés que ces hommes n'étaient point formés comme eux, des élémens choisis de la terre 1 . De son côté , le savant favori , quoique l'objet de ces bontés et le compagnon de ces plaisirs , devait être souvent ramené malgré lui à cette réflexion pénible , qu'il n'était là qu'autant qu'on voulait bien l'y souffrir ; et que le caprice d'unemode nouvelle, ou une réaction de l'ancienne étiquette, pouvait l'exclure du cercle où l'on tolérait actuellement sa présence. Sous le poids accablant de cette infériorité humiliante, l'homme de lettres devait quelquefois aussi comparer d'un œil jaloux ces palais somptueux, ces tables splendides où on lui faisait la grâce de l'admettre , avec son modeste appartement garni, et ses moyens précaires d'existence. Celui dont le caractère avait plus d'élévation, dut souvent, après avoir payé à ses bien* Formés comme eux « des matériaux de la porcelaine, » from porcelain clay of earth. C'est une citation de Dryden. (Édit.) Digitized by Google

putation que les meilleures sociétés attirent à elles, pendant que la profession à laquelle ils appartiennent, reste généralement exposée au mépris et à l'humiliation. Les dames de qualité, tout en accordant un sourire aux hommes de lettres, et les personnages titrés, en les admettant à leur intimité, n'en demeuraient pas moins persuadés que ces hommes n'étaient point formés comme eux, des élémens choisis de la terre [1]. De son côté, le savant favori, quoique l'objet de ces bontés et le compagnon de ces plaisirs, devait être souvent ramené malgré lui à cette réflexion pénible, qu'il n'était là qu'autant qu'on voulait bien l'y souffrir; et que le caprice d'une mode nouvelle, ou une réaction de l'ancienne étiquette, pouvait l'exclure du cercle où l'on tolérait actuellement sa présence. Sous le poids accablant de cette infériorité humiliante, l'homme de lettres devait quelquefois aussi comparer d'un œil jaloux ces palais somptueux, ces tables splendides où on lui faisait la grâce de l'admettre, avec son modeste appartement garni, et ses moyens précaires d'existence. Celui dont le caractère avait plus d'élévation, dut souvent, après avoir payé à ses bien-

[1] Formés comme eux « des matériaux de la porcelaine, » *from porcelain clay of earth.* C'est une citation de Dryden. (*Édit.*)

CHAPITRE II. 55 faiteurs un tribut légitime de reconnaissance, envisager avec douleur sa position personnelle : Condemned as needjr supplicants to wait While ladies interpose and slaves debate. 1 « Condamné , comme un suppliant dans le besoin , à faire antichambre, pendant que des dames sont introduites et que les valets se querellent. » Il résulta de ce genre de protection que beaucoup d'hommes de lettres devinrent ennemis de la personne aussi-bien que du rang de leurs protecteurs. Nul homme, par exemple, dans le cours de la révolution, ne témoigna plus de haine pour la noblesse que Cliamfort , le confident et secrétaire favori du prince de Condé. De fréquentes occasions durent aussi se présenter, où le protégé se trouva dans la nécessité forcée d'établir le parallèle entre ses talens naturels ou acquis , et ceux de la société dans laquelle il était admis. Le résultat de la comparaison, dans l'esprit du savant, ne pouvait être qu'un vif sentiment de dégoût pour des institutions qui le plaçaient si fort au-dessous d'individus qu'il eût dépassés dans la carrière des honneurs et du mérite , sans les barrières établies par ces institutions mêmes. De là , ces recherches fréquentes et critiques * Ver» de Pope. (Édit.) Digitlzed by Google

faiteurs un tribut légitime de reconnaissance, envisager avec douleur sa position personnelle :

Condemned as needy supplicants to wait
While ladies interpose and slaves debate. [1]

« Condamné, comme un suppliant dans le besoin, à faire antichambre, pendant que des dames sont introduites et que les valets se querellent. »

Il résulta de ce genre de protection que beaucoup d'hommes de lettres devinrent ennemis de la personne aussi-bien que du rang de leurs protecteurs. Nul homme, par exemple, dans le cours de la révolution, ne témoigna plus de haine pour la noblesse que Chamfort, le confident et secrétaire favori du prince de Condé. De fréquentes occasions durent aussi se présenter, où le protégé se trouva dans la nécessité forcée d'établir le parallèle entre ses talens naturels ou acquis, et ceux de la société dans laquelle il était admis. Le résultat de la comparaison, dans l'esprit du savant, ne pouvait être qu'un vif sentiment de dégoût pour des institutions qui le plaçaient si fort au-dessous d'individus qu'il eût dépassés dans la carrière des honneurs et du mérite, sans les barrières établies par ces institutions mêmes.

De là, ces recherches fréquentes et critiques

[1] Vers de Pope. (*Édit.*)

 de l'origine des distinctions parmi les hommes; ce système d'opposition violente au régime existant; ces appels à l'état primordial de la société, ces revendications de l'égalité primitive : de là , ces ingénieux argumens , ces éloquentes tirades en faveur de la sauvage indépendance des premiers temps. Les patriciens lisaient ces écrits , et leur accordaient volontiers ce sourire de compassion qu'ils eussent donné aux rêveries d'un poète en délire; mais la classe inférieure, imbue des nouvelles doctrines, s'enflammait de l'ardeur d'un écrivain éloquent; et quittait le livre, toute prête à réaliser, par des actes, la brillante chimère qui occupait ses esprits. 1 On aurait pu s'attendre à voir au moins les classes privilégiées, s'alarmer de doctrines si dangereuses pour leurs propres intérêts, avouées avec tant d'audace , et soutenues avec un talent si remarquable. On aurait pu supposer qu'elles auraient tressailli , quand Raynal osa proclamer que le bonheur et la liberté des nations ne pouvaient sortir que des débris de tous les trônes , et du renversement de tous les autels. Il n'en fut point ainsi. La noblesse considéra les prin1 L'essai sur les révolutions de M. de Châtcaubriand , tel qu'il est commenté aujourd'hui, vient à l'appui de ce tableau. [Edit.) Digitized by Google

de l'origine des distinctions parmi les hommes; ce système d'opposition violente au régime existant; ces appels à l'état primordial de la société, ces revendications de l'égalité primitive : de là, ces ingénieux argumens, ces éloquentes tirades en faveur de la sauvage indépendance des premiers temps. Les patriciens lisaient ces écrits, et leur accordaient volontiers ce sourire de compassion qu'ils eussent donné aux rêveries d'un poète en délire; mais la classe inférieure, imbue des nouvelles doctrines, s'enflammait de l'ardeur d'un écrivain éloquent; et quittait le livre, toute prête à réaliser, par des actes, la brillante chimère qui occupait ses esprits. [1]

On aurait pu s'attendre à voir au moins les classes privilégiées, s'alarmer de doctrines si dangereuses pour leurs propres intérêts, avouées avec tant d'audace, et soutenues avec un talent si remarquable. On aurait pu supposer qu'elles auraient tressailli, quand Raynal osa proclamer que le bonheur et la liberté des nations ne pouvaient sortir que des débris de tous les trônes, et du renversement de tous les autels. Il n'en fut point ainsi. La noblesse considéra les prin-

[1] L'essai sur les révolutions de M. de Châteaubriand, tel qu'il est commenté aujourd'hui, vient à l'appui de ce tableau. (*Édit.*)

 cipes libéraux comme une fantaisie du jour , et les embrassa elle-même , pour prouver qu'elle était au-dessus des préjugés vulgaires. En un mot, elle adopta ces opinions politiques comme elle adopta le chapeau rond et le frac , uniquement parce que c'était la mode. Les nobles devinrent philosophes dans le monde, comme ils seraient devenus des bergers d'Arcadie dans un bal masqué , mais sans plus songer, dans le premier cas, à sacrifier leur rang ou leurs privilèges , que, dans le second , à mener réellement paître des troupeaux. Le comte de Ségur donne des détails fort intéressans sur les opinions de la jeune noblesse de France , opinions qu'il partageait lui -même à cette époque terrible. « Entravés dans cette marche légère par l'ancienne morgue de la vieille corn1, par les ennuyeuses étiquettes du vieux régime, par la sévérité de l'ancien clergé, par l'éloignement de nos pères pour nos modes nouvelles , pour nos costumes favorables à l'égalité , nous nous sentions disposés à suivre avec enthousiasme les doctrines philosophiques que professaient des littérateurs spirituels, hardis. Voltaire entraînait nos esprits ; Rousseau touchait nos cœurs : nous sentions un secret plaisir à les voir attaquer un vieil échafaudage qui nous semblait gothique et ridicule. : ■ Digitized by Google

cipes libéraux comme une fantaisie du jour, et les embrassa elle-même, pour prouver qu'elle était au-dessus des préjugés vulgaires. En un mot, elle adopta ces opinions politiques comme elle adopta le chapeau rond et le frac, uniquement parce que c'était la mode. Les nobles devinrent philosophes dans le monde, comme ils seraient devenus des bergers d'Arcadie dans un bal masqué, mais sans plus songer, dans le premier cas, à sacrifier leur rang ou leurs priviléges, que, dans le second, à mener réellement paître des troupeaux. Le comte de Ségur donne des détails fort intéressans sur les opinions de la jeune noblesse de France, opinions qu'il partageait lui-même à cette époque terrible.

« Entravés dans cette marche légère par l'ancienne morgue de la vieille cour, par les ennuyeuses étiquettes du vieux régime, par la sévérité de l'ancien clergé, par l'éloignement de nos pères pour nos modes nouvelles, pour nos costumes favorables à l'égalité, nous nous sentions disposés à suivre avec enthousiasme les doctrines philosophiques que professaient des littérateurs spirituels, hardis. Voltaire entraînait nos esprits; Rousseau touchait nos cœurs : nous sentions un secret plaisir à les voir attaquer un vieil échafaudage qui nous semblait gothique et ridicule.

58 VIE DE NAPOLÉON BTTON APARTE. « Ainsi, quoique ce fussent nos rangs, nos privilèges, les débris de notre ancienne puissance qu'on ruinait sous nos pas , cette petite guerre nous plaisait : nous n'en éprouvions pas les atteintes , nous n'en avions que le spectacle. Ce n'étaient que des combats de plume et de paroles, qui ne paraissaient pouvoir faire aucun dommage à la supériorité d'existence dont nous jouissions , et qu'une possession de plusieurs siècles nous faisait croire inébranlable « La liberté , quel que fût son langage , nous plaisait par son courage ; l'égalité , par sa commodité. On trouve du plaisir à descendre, tant qu'on croit pouvoir remonter dès qu'on le veut; et, sans prévoyance, nous goûtions tout à la fois les avantages du patriciat et les douceurs d'une philosopliie plébéienne. » ' Nous désirons surtout être bien compris. Nos observations ne tendent point à blâmer l'aristocratie française d'avoir exercé son patronage sur les sciences et les lettres. Ce patronage n'avait rien que d'honorable , et ne pouvait que puissamment servir le développement de la société. La faveur des grands suppléa au défaut d'en couragemens publics , et nourrit des talens qui , 1 Mémoires et Souvenirs de M. de Ségur , tome I*r» page 44. {Édit.) Digitized by Goog

« Ainsi, quoique ce fussent nos rangs, nos priviléges, les débris de notre ancienne puissance qu'on ruinait sous nos pas, cette petite guerre nous plaisait : nous n'en éprouvions pas les atteintes, nous n'en avions que le spectacle. Ce n'étaient que des combats de plume et de paroles, qui ne paraissaient pouvoir faire aucun dommage à la supériorité d'existence dont nous jouissions, et qu'une possession de plusieurs siècles nous faisait croire inébranlable. . . . .

. . . . . .

« La liberté, quel que fût son langage, nous plaisait par son courage; l'égalité, par sa commodité. On trouve du plaisir à descendre, tant qu'on croit pouvoir remonter dès qu'on le veut; et, sans prévoyance, nous goûtions tout à la fois les avantages du patriciat et les douceurs d'une philosophie plébéienne. » [1]

Nous désirons surtout être bien compris. Nos observations ne tendent point à blâmer l'aristocratie française d'avoir exercé son patronage sur les sciences et les lettres. Ce patronage n'avait rien que d'honorable, et ne pouvait que puissamment servir le développement de la société. La faveur des grands suppléa au défaut d'encouragemens publics, et nourrit des talens qui,

[1] Mémoires et Souvenirs de M. de Ségur, tome I^er^, page 44. (*Édit.*)

CHAPITRE U. 09 sans elle , n’eussent point produit leurs importantes et inappréciables compositions. Mais il eût été plus heureux pour la France, pour la noblesse et pour la littérature , que le patronage ne fût point allé jusqu’à l’intimité réciproque. La dépendance qui naît du besoin est un empêchement grave , insurmontable peut-être , à l’indépendance de l’esprit ; souvent l’homme de lettres , pour flatter les passions de ses protecteurs , ou pour servir son intérêt particulier, se vit entraîné dans les voies scandaleuses de la malignité, de la médisance et delà calomnie; il arriva que les écrivains se livrèrent des combats acharnés; qu’ils mirent nécessairement en œuvre, dans ces luttes, toutes les ressources de la dissimulation , de la flatterie, et de l’intrigue, cortège le plus honteux qui puisse accompagner la profession littéraire. Plus le dix-huitième siècle avançait , plus les littérateurs acquéraient d’importance et de crédit. Certains de leur influence sur une société qui ne pouvait goûter que par eux les plaisirs de l’esprit , ils réunirent leurs communes prétentions à ce qu’on appelait , dès-lors , la dignité d’un homme de lettres. Sous ce rapport ils dépassèrent bientôt toutes les bornes , et manifestèrent, jusque dans le salon de leurs patrons, un fanatisme d’opinion, une hauteur dogmaDigitized by Google

sans elle, n'eussent point produit leurs importantes et inappréciables compositions. Mais il eût été plus heureux pour la France, pour la noblesse et pour la littérature, que le patronage ne fût point allé jusqu'à l'intimité réciproque. La dépendance qui naît du besoin est un empêchement grave, insurmontable peut-être, à l'indépendance de l'esprit; souvent l'homme de lettres, pour flatter les passions de ses protecteurs, ou pour servir son intérêt particulier, se vit entraîné dans les voies scandaleuses de la malignité, de la médisance et de la calomnie; il arriva que les écrivains se livrèrent des combats acharnés; qu'ils mirent nécessairement en œuvre, dans ces luttes, toutes les ressources de la dissimulation, de la flatterie, et de l'intrigue, cortége le plus honteux qui puisse accompagner la profession littéraire.

Plus le dix-huitième siècle avançait, plus les littérateurs acquéraient d'importance et de crédit. Certains de leur influence sur une société qui ne pouvait goûter que par eux les plaisirs de l'esprit, ils réunirent leurs communes prétentions à ce qu'on appelait, dès-lors, la dignité d'un homme de lettres. Sous ce rapport ils dépassèrent bientôt toutes les bornes, et manifestèrent, jusque dans le salon de leurs patrons, un fanatisme d'opinion, une hauteur dogma-

 tique et un langage qui obligea le vieux Fontcnelle lui-même à confesser qu'il était épouvanté de cet excès de suffisance que l'on remarquait partout dans la société. La vérité est que les gens de lettres, ne s'attachant ordinairement qu'à la théorie, argumentent toujours sur des hypothèses, et jamais d'après l'expérience. Us connaissent leur supériorité intellectuelle sur ceux qu'ils fréquentent, finissent par croire à leur infaillibilité, et la proclament avec assurance. Si le sang-froid, ou le pouvoir de commander à ses passions , entre pour quelque chose dans la philosophie , nous ne rencontrons guère cette vertu chez un philosophe soutenant sa théorie favorite. On peut dire que les hommes d'Église sont moins zélés à faire des prosélytes , et les guerriers moins ambitieux d'étendre leurs conquêtes , que les philosophes ne le sont à faire partager leurs opinions. Ceux de France n'ignoraient pas leur empire sur l'esprit public. Unis comme ils l'étaient , surtout les encyclopédistes , ils fortifièrent cette impression, et la rendirent durable en faisant retentir continuellement aux oreilles du peuple les principes qu'ils s'efforçaient de répandre. Dans ce but, ils firent en sorte que leurs doctrines, présentées sous mille aspects divers, embellies de mille formes nouvelles, éclatasDigitizedby Google

tique et un langage qui obligea le vieux Fontenelle lui-même à confesser qu'il était épouvanté de cet excès de suffisance que l'on remarquait partout dans la société. La vérité est que les gens de lettres, ne s'attachant ordinairement qu'à la théorie, argumentent toujours sur des hypothèses, et jamais d'après l'expérience. Ils connaissent leur supériorité intellectuelle sur ceux qu'ils fréquentent, finissent par croire à leur infaillibilité, et la proclament avec assurance. Si le sang-froid, ou le pouvoir de commander à ses passions, entre pour quelque chose dans la philosophie, nous ne rencontrons guère cette vertu chez un philosophe soutenant sa théorie favorite. On peut dire que les hommes d'Église sont moins zélés à faire des prosélytes, et les guerriers moins ambitieux d'étendre leurs conquêtes, que les philosophes ne le sont à faire partager leurs opinions.

Ceux de France n'ignoraient pas leur empire sur l'esprit public. Unis comme ils l'étaient, surtout les encyclopédistes, ils fortifièrent cette impression, et la rendirent durable en faisant retentir continuellement aux oreilles du peuple les principes qu'ils s'efforçaient de répandre. Dans ce but, ils firent en sorte que leurs doctrines, présentées sous mille aspects divers, embellies de mille formes nouvelles, éclatas-

 sent à la fois sur mille points opposés; c'était le tonnerre au loin répété par l'écho dos montagnes. Le peuple devait, à la fin, admettre comme incontestable ce qu'il entendait prôner de tant de côtés différens. Les philosophes s'armèrent aussi de tous les traits de la satire , contre ceux qui sehasardaient à réfuter leurs maximes. Rivaux terribles , ennemis implacables , ils triomphèrent de beaucoup d'écrivains d'opinions contraires , qui s'étaient présentés dans la lice comme champions de l'Église et de la monarchie. Nous avons déjà signalé les inconvéniens qui résultent, pour la littérature, de produire sous la protection de riches particuliers au lieu de celle du gouvernement. Ajoutons, et cette considération n'est pas moins importante , que l'air des salons , des ruelles et des boudoirs , est souvent fatal à cette vertueuse et philosophique abnégation personnelle qui donne la dignité au corps littéraire. Se mêler aux sociétés joyeuses d'une capitale corrompue, c'est approuver, nécessairement, la folie et le vice, en supposant qu'on ne s'y abandonne pas soi-même. Voilà pourquoi peut-être la littérature française, plus que toute autre en Europe, a encouru le reproche d'avoir fait servir sa puissance à l'anéantissement de l'austérité des mœurs et de la fixité Digitized by Google

sent à la fois sur mille points opposés; c'était le tonnerre au loin répété par l'écho des montagnes. Le peuple devait, à la fin, admettre comme incontestable ce qu'il entendait prôner de tant de côtés différens. Les philosophes s'armèrent aussi de tous les traits de la satire, contre ceux qui se hasardaient à réfuter leurs maximes. Rivaux terribles, ennemis implacables, ils triomphèrent de beaucoup d'écrivains d'opinions contraires, qui s'étaient présentés dans la lice comme champions de l'Église et de la monarchie.

Nous avons déjà signalé les inconvéniens qui résultent, pour la littérature, de produire sous la protection de riches particuliers au lieu de celle du gouvernement. Ajoutons, et cette considération n'est pas moins importante, que l'air des salons, des ruelles et des boudoirs, est souvent fatal à cette vertueuse et philosophique abnégation personnelle qui donne la dignité au corps littéraire. Se mêler aux sociétés joyeuses d'une capitale corrompue, c'est approuver, nécessairement, la folie et le vice, en supposant qu'on ne s'y abandonne pas soi-même. Voilà pourquoi peut-être la littérature française, plus que toute autre en Europe, a encouru le reproche d'avoir fait servir sa puissance à l'anéantissement de l'austérité des mœurs et de la fixité

 des principes. Quelques écrivains du premier ordre, Montesquieu lui-même, se sont délassés de leurs profondes recherches sur l'origine des gouvernemens , et de leurs abstractions philosophiques , par des contes impudiques propres à enflammer les passions. Partageant bientôt les dérégleinens de ceux qui la cultivaient, la littérature dégradée des temps modernes fit alliance avec cette immoralité que non seulement les philosophes chrétiens, mais encore les philosophes du paganisme, ont considérée comme le plus grand obstacle à la pureté , à la sagesse et au bonheur de la vie. La licence qui marchait ainsi tête levée , et dans cette nudité dégoûtante , faisait partie du malheureux héritage laissé par le régent au peuple qu'il avait gouverné : le décorum de la cour, sous le règne de Louis XIY, servait de digue à ces écarts, et le vice du moins s'y couvrait d'un voile de décence. Mais le régent et ses favoris affectèrent dans leur conduite une telle impudeur, un raffinement d'infamie si profond , que le ciel , aux temps des miracles, eût manifesté soudain sa vengeance par d'effroyables prodiges. Des crimes que le plus dissolu des empereurs romains serait aller cacher dans les solitudes de Caprée , étaient commis alors aussi publiquement que si tous les hommes eussent été frappés de cécité , Digitized by Google

des principes. Quelques écrivains du premier ordre, Montesquieu lui-même, se sont délassés de leurs profondes recherches sur l'origine des gouvernemens, et de leurs abstractions philosophiques, par des contes impudiques propres à enflammer les passions. Partageant bientôt les déréglemens de ceux qui la cultivaient, la littérature dégradée des temps modernes fit alliance avec cette immoralité que non seulement les philosophes chrétiens, mais encore les philosophes du paganisme, ont considérée comme le plus grand obstacle à la pureté, à la sagesse et au bonheur de la vie. La licence qui marchait ainsi tête levée, et dans cette nudité dégoûtante, faisait partie du malheureux héritage laissé par le régent au peuple qu'il avait gouverné : le décorum de la cour, sous le règne de Louis XIV, servait de digue à ces écarts, et le vice du moins s'y couvrait d'un voile de décence. Mais le régent et ses favoris affectèrent dans leur conduite une telle impudeur, un raffinement d'infamie si profond, que le ciel, aux temps des miracles, eût manifesté soudain sa vengeance par d'effroyables prodiges. Des crimes que le plus dissolu des empereurs romains serait aller cacher dans les solitudes de Caprée, étaient commis alors aussi publiquement que si tous les hommes eussent été frappés de cécité,

 ou que Dieu lui-même eût perdu son tonnerre. De ce Cocyte pestilentiel découlèrent ces sources de libertinage qui déshonorèrent la France sous le règne de Louis XY, et qui continuèrent de corrompre la société , les moeurs , et surtout la littérature , au' temps de Louis XYI , quoique ce prince donnât personnellement l'exemple de toutes les vertus domestiques. Nous ne parlerons point ici de ces frivolités littéraires où la gaîté et l'imagination dépassent les limites tracées par la délicatesse et la décence. Les ouvrages de cette espèce se retrouvent dans la littérature de presque tous les peuples , et sont généralement entre les mains de ces hommes de plaisir et de ces débauchés à qui la pratique du vice est si familière , que la théorie ne saurait guère les rendre pires qu'ils ne sont. Mais il existait un ton d'immoralité voluptueuse et séduisante , qui ne régnait pas seulement dans les compositions légères des Français , mais qui se faisait encore sentir dans les écrits de ceux qui prétendaient être admirés comme des poètes du premier ordre , ou qui voulaient qu'on les écoutât comme des philosophes sublimes. Yoltaire, Rousseau, Diderot, Montesquieu, dont les noms seront toujours l'honneur et la gloire de la France, furent en cela si coupables , que les jeunes gens et l'homme verDigitized by Google

ou que Dieu lui-même eût perdu son tonnerre.

De ce Cocyte pestilentiel découlèrent ces sources de libertinage qui déshonorèrent la France sous le règne de Louis XV, et qui continuèrent de corrompre la société, les mœurs, et surtout la littérature, au temps de Louis XVI, quoique ce prince donnât personnellement l'exemple de toutes les vertus domestiques. Nous ne parlerons point ici de ces frivolités littéraires où la gaîté et l'imagination dépassent les limites tracées par la délicatesse et la décence. Les ouvrages de cette espèce se retrouvent dans la littérature de presque tous les peuples, et sont généralement entre les mains de ces hommes de plaisir et de ces débauchés à qui la pratique du vice est si familière, que la théorie ne saurait guère les rendre pires qu'ils ne sont. Mais il existait un ton d'immoralité voluptueuse et séduisante, qui ne régnait pas seulement dans les compositions légères des Français, mais qui se faisait encore sentir dans les écrits de ceux qui prétendaient être admirés comme des poètes du premier ordre, ou qui voulaient qu'on les écoutât comme des philosophes sublimes. Voltaire, Rousseau, Diderot, Montesquieu, dont les noms seront toujours l'honneur et la gloire de la France, furent en cela si coupables, que les jeunes gens et l'homme ver-

64 VIE DE NAPOLÉON BU ON APARTE . tueux sc trouvent dans la nécessité ou de rejeter entièrement des ouvrages, sujet des entretiens journaliers et d'une vive admiration, ou de rencontrer, dans cette lecture, beaucoup d'opinions qui blessent la décence , outragent la morale , et risquent d'altérer la pureté de leurs mœurs. Ce dernier parti fut universellement adopté ; car la curiosité nous fait lire un mauvais livre , comme une soif ardente nous fait boire à une coupe empoisonnée. L'affranchissement de toute retenue avait fait de tels progrès dans la société française; l'impureté habituelle du langage et des idées s'y était propagée à un tel point, surtout parmi ceux qui prétendaient au titre de philosophe , que madame Roland , femme d'un cornage et d'un talent admirable , et de mœurs pures , selon toute apparence , non seulement représente les romans immoraux de Louvet 1 comme remplis des grâces de l'imagination , du sel de la critique et du ton delà bonne philosophie; mais encore qu'elle fournit au public , sur ellemême, des anecdotes qu'une courtisane de haut parage hésiterait à reproduire dans un entretien particulier. 1 1 Faublas, elc. [Édit.) 4 Les anecdotes dont nous parlons , quoique supprimées Digitized by Google

tueux se trouvent dans la nécessité ou de rejeter entièrement des ouvrages, sujet des entretiens journaliers et d'une vive admiration, ou de rencontrer, dans cette lecture, beaucoup d'opinions qui blessent la décence, outragent la morale, et risquent d'altérer la pureté de leurs mœurs. Ce dernier parti fut universellement adopté; car la curiosité nous fait lire un mauvais livre, comme une soif ardente nous fait boire à une coupe empoisonnée.

L'affranchissement de toute retenue avait fait de tels progrès dans la société française; l'impureté habituelle du langage et des idées s'y était propagée à un tel point, surtout parmi ceux qui prétendaient au titre de philosophe, que madame Roland, femme d'un courage et d'un talent admirable, et de mœurs pures, selon toute apparence, non seulement représente les romans immoraux de Louvet [1] comme remplis des grâces de l'imagination, du sel de la critique et du ton de la bonne philosophie; mais encore qu'elle fournit au public, sur elle-même, des anecdotes qu'une courtisane de haut parage hésiterait à reproduire dans un entretien particulier. [2]

[1] *Faublas*, etc. (*Édit.*)

[2] Les anecdotes dont nous parlons, quoique supprimées

CHAPITRE II. 65 Cette licence, d’accord avec la corruption des mœurs , dont elle est à la fois et le signe et la cause, conduit droit aux sentûnens les plus contraires à un mâle et vertueux patriotisme. La volupté et ses conséquences rendent le libertin inhabile à goûter tout ce qui est simplement beau ou sublime dans la littérature ou dans les arts. Elles tuent le goût en même temps qu’elles dégradent et énervent l’intelligence. L’oubli des mœurs mène surtout à la poursuite exclusive d’un avantage personnel , car l’égoïsme est sa source et son essence. L’égoïsme est nécessairement le principe opposé du patriotisme. L’un n’a pour objet que le plaisir ou l’intérêt privé de l’individu ; l’autre exige le sacrifice non seulement de tous ces avantages personnels , mais encore de la fortune et de la vie même , pour le bien général. Voilà pourquoi le patriotisme a toujours fleuri dans un État où brillaient les vertus mâles et sévères du désintéressement , de la tempérance, de la chasteté , du mépris des richesses, de la patience et de la magnanimité. dans la seconde édition des Mémoires de madame Roland, sont rétablies dans la Collection de Mémoires relatifs à la révolution , qui se publient en ce moment à Paris. On a eu raison ; car si les détails sont dégoùtans, les renseignemens qu’ils donnent sur le caractère de l’auteur sont trop précieux pour qu’on les laisse échapper. Vie n* N*p. Buoh. Tome i. 5

Cette licence, d'accord avec la corruption des mœurs, dont elle est à la fois et le signe et la cause, conduit droit aux sentimens les plus contraires à un mâle et vertueux patriotisme. La volupté et ses conséquences rendent le libertin inhabile à goûter tout ce qui est simplement beau ou sublime dans la littérature ou dans les arts. Elles tuent le goût en même temps qu'elles dégradent et énervent l'intelligence. L'oubli des mœurs mène surtout à la poursuite exclusive d'un avantage personnel, car l'égoïsme est sa source et son essence. L'égoïsme est nécessairement le principe opposé du patriotisme. L'un n'a pour objet que le plaisir ou l'intérêt privé de l'individu ; l'autre exige le sacrifice non seulement de tous ces avantages personnels, mais encore de la fortune et de la vie même, pour le bien général. Voilà pourquoi le patriotisme a toujours fleuri dans un État où brillaient les vertus mâles et sévères du désintéressement, de la tempérance, de la chasteté, du mépris des richesses, de la patience et de la magnanimité.

dans la seconde édition des Mémoires de madame Roland, sont rétablies dans la *Collection de Mémoires relatifs à la révolution*, qui se publient en ce moment à Paris. On a eu raison ; car si les détails sont dégoûtans, les renseignemens qu'ils donnent sur le caractère de l'auteur sont trop précieux pour qu'on les laisse échapper.

66 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. L’esprit public fut toujours chez un peuple en proportions égales avec les mœurs privées. Où l’imn^ralité domine , la religion ne peut exister , pas plus que la lumière d’un flambeau dans un air méphitique. L’impiété prévalait donc en France, dans presque toutes les classes de la société. Les erreurs de l’Église de Rome, ainsi que nous l’avons déjà dit, liées comme elles l’étaient à son ambitieux désir d’exercer à la fois un empire spirituel et temporel sur les hommes, étaient devenues depuis long-temps, pour les philosophes, le thème de leurs déclamations , et pour les satiriques l’objet de leurs traits moqueurs. Mais en combattant ces prétentions, et en les vouant au ridicule, les philosophes du siècle y enveloppèrent les doctrines générales du christianisme lui-même . Bien plus , non contons de nier la révélation , quelques uns étouffèrent sous leurs paradoxes les inspirations d’une religion naturelle que nous apportons en naissant comme un des élémens nécessaires de la vie. A l’exemple de la populace furieuse du temps de la réforme , mais infiniment plus coupables , non seulement ils brisèrent les symboles d’idolâtrie que l’ignorance ou l’artifice des prêtres avaient introduits dans le christianisme, mais ils portèrent une main sacrilège sur l’autel, et le dépouillèrent de son caractère auguste. Digitized by Google

L'esprit public fut toujours chez un peuple en proportions égales avec les mœurs privées.

Où l'immoralité domine, la religion ne peut exister, pas plus que la lumière d'un flambeau dans un air méphitique. L'impiété prévalait donc en France, dans presque toutes les classes de la société. Les erreurs de l'Église de Rome, ainsi que nous l'avons déjà dit, liées comme elles l'étaient à son ambitieux désir d'exercer à la fois un empire spirituel et temporel sur les hommes, étaient devenues depuis long-temps, pour les philosophes, le thème de leurs déclamations, et pour les satiriques l'objet de leurs traits moqueurs. Mais en combattant ces prétentions, et en les vouant au ridicule, les philosophes du siècle y enveloppèrent les doctrines générales du christianisme lui-même. Bien plus, non contens de nier la révélation, quelques uns étouffèrent sous leurs paradoxes les inspirations d'une religion naturelle que nous apportons en naissant comme un des élémens nécessaires de la vie. A l'exemple de la populace furieuse du temps de la réforme, mais infiniment plus coupables, non seulement ils brisèrent les symboles d'idolâtrie que l'ignorance ou l'artifice des prêtres avaient introduits dans le christianisme, mais ils portèrent une main sacrilége sur l'autel, et le dépouillèrent de son caractère auguste.

CHAPITRE II. 67 Les philosophes , puisqu'ils prenaient ce titre , travaillèrent à cette œuvre avec tant de zèle, de constance et d'ardeur, qu'ils prouvèrent que l'impiété , comme la religion , peut avoir scs fanatiques. Une fureur acharnée contre le christianisme et ses doctrines; un empressement incroyable à saisir toutes les occasions de faire prendre une fausse idée du christianisme; une adresse à mêler leurs opinions dans des ouvrages qui paraissaient les moins propres aux discussions de cette nature ; mais surtout une opiniâtreté à déverser la calomnie, le ridicule et la honte sur quiconque osait attaquer leurs principes ; voilà ce qui caractérisait les complices de cette fameuse trame contre mie religion que l'intervention humaine peut altérer sans doute, mais qui 11e respire que cette paix et cette charité universelle , proclamées par le ciel même quand elle en descendit sur la terre. 1 Que ces écrivains aveuglés par la prévention et la haine eussent ressenti , pour la vérité , la 1 Écrasez V infâme ; l'auteur fait surtout allusion ici à ce mot terrible de Voltaire : si nous sommes forcé de reconnaître la justesse de cette récrimination contre les esprits forts du dix-huitième siècle , nous pouvons remarquer que l'Angleterre avait en même temps son foyer d'athéisme. Il est permis de nommer, parmi les apôtres de l'irréligion , les deux littérateurs anglais les plus sérieux de Digitized by Google

Les philosophes, puisqu'ils prenaient ce titre, travaillèrent à cette œuvre avec tant de zèle, de constance et d'ardeur, qu'ils prouvèrent que l'impiété, comme la religion, peut avoir ses fanatiques. Une fureur acharnée contre le christianisme et ses doctrines; un empressement incroyable à saisir toutes les occasions de faire prendre une fausse idée du christianisme; une adresse à mêler leurs opinions dans des ouvrages qui paraissaient les moins propres aux discussions de cette nature; mais surtout une opiniâtreté à déverser la calomnie, le ridicule et la honte sur quiconque osait attaquer leurs principes; voilà ce qui caractérisait les complices de cette fameuse trame contre une religion que l'intervention humaine peut altérer sans doute, mais qui ne respire que cette paix et cette charité universelle, proclamées par le ciel même quand elle en descendit sur la terre. [1]

Que ces écrivains aveuglés par la prévention et la haine eussent ressenti, pour la vérité, la

[1] *Écrasez l'infâme ;* l'auteur fait surtout allusion ici à ce mot terrible de Voltaire : si nous sommes forcé de reconnaître la justesse de cette récrimination contre les esprits forts du dix-huitième siècle, nous pouvons remarquer que l'Angleterre avait en même temps son foyer d'athéisme. Il est permis de nommer, parmi les apôtres de l'irréligion, les deux littérateurs anglais les plus sérieux de

 moitié de cet amour dont ils faisaient profession , et pour leurs semblables , la moitié de cette bienveillance dont le nom se trouvait éternellement sur leurs lèvres , ils auraient cherché une idée juste de l'esprit du christianisme, non pas dans l'usage que des prêtres ambitieux ou d'insensés enthousiastes ont fait du mot luimême , mais dans les bienfaits immenses et essentiels que la religion chrétienne a répandus au loinparmiles hommes. Ils auraient vu que mille superstitions cruelles et sanguinaires avaient disparu devant elle ; qu'elle avait détruit la polygamie, et tous les obstacles qui en résultent pour le bonheur des familles, l'éducation convenable de la jeunesse, et les progrès naturels de la civilisation. Ils auraient été forcés de convenir que l'esclavage , qu'ils regardaient ou affectaient de regarder avec tant d'horreur, fut modifié d'abord, puis enfin aboli par l'influence des doctrines du christianisme ; qu'iln'était point de vertu favorable à la dignité de l'homme , ou avantageuse à la société , qui ne fût prescrite par les principes qu'ils s'efforcaient de dénaturer et d'affaiblir ; point de vices honteux pour notre dicette époque : Hume et Gibbon. Une révélation posthume nous force de ranger dans la classe des incrédules un troisième historien, le sage ministre Robertson ,mais qui ne manifesta jamais publiquement son opinion. (Édit.)

DigittzedtjyGoügle

moitié de cet amour dont ils faisaient profession, et pour leurs semblables, la moitié de cette bienveillance dont le nom se trouvait éternellement sur leurs lèvres, ils auraient cherché une idée juste de l'esprit du christianisme, non pas dans l'usage que des prêtres ambitieux ou d'insensés enthousiastes ont fait du mot lui-même, mais dans les bienfaits immenses et essentiels que la religion chrétienne a répandus au loin parmi les hommes. Ils auraient vu que mille superstitions cruelles et sanguinaires avaient disparu devant elle; qu'elle avait détruit la polygamie, et tous les obstacles qui en résultent pour le bonheur des familles, l'éducation convenable de la jeunesse, et les progrès naturels de la civilisation. Ils auraient été forcés de convenir que l'esclavage, qu'ils regardaient ou affectaient de regarder avec tant d'horreur, fut modifié d'abord, puis enfin aboli par l'influence des doctrines du christianisme; qu'il n'était point de vertu favorable à la dignité de l'homme, ou avantageuse à la société, qui ne fût prescrite par les principes qu'ils s'efforçaient de dénaturer et d'affaiblir; point de vices honteux pour notre di-

cette époque : Hume et Gibbon. Une révélation posthume nous force de ranger dans la classe des incrédules un troisième historien, le sage ministre Robertson, mais qui ne manifesta jamais publiquement son opinion. (*Édit.*)

CHAPITRE II. 6g gnité d’homme ou dangereux pour l’Etat, que le christianisme n’ait solennellement frappés d’anathème. Ils auraient dû remarquer aussi, en leur qualité de philosophes, cette propriété particulière à la religion chrétienne , de convenir également à tous les rangs , à toutes les conditions , à tous les lieux , à tous les climats. Il n’eût point dû leur échapper non plus , que le clnistianisme contient en soi la clef de ces difficultés, de ces incertitudes , de ces mystères , qui embarrassent et agitent l’esprit de l’homme dès qu’il s’élève au-dessus des objets qui n’intéressent que les sens. Les dédales de la métaphysique, la confusion d’idées qu’elle engendre, sont devenus, sous la plume de Milton , une partie des occupations , et peut-être des supplices de l’enfer * . Le 1 L’auteur veut parler de ce passage du Paradis perdu où nous voyons quelques uns des anges tombés qui In thoughts more elevate and reason’d high Of providence , foreknowledgc , will and fat e. Ces esprits immortels s’entretenaient de Dieu ; Ils discutaient ses lois , sa longue prescience. De mille objets divers leur âme embarrassée De dédale en dédale égarait la pensée. Tour à tour revenaient dans leur long entretien , L’inexplicable énigme et du mal et du bien Trad. de Dbliixe. (Édit.) Digitized by Google

gnité d'homme ou dangereux pour l'État, que le christianisme n'ait solennellement frappés d'anathème. Ils auraient dû remarquer aussi, en leur qualité de philosophes, cette propriété particulière à la religion chrétienne, de convenir également à tous les rangs, à toutes les conditions, à tous les lieux, à tous les climats. Il n'eût point dû leur échapper non plus, que le christianisme contient en soi la clef de ces difficultés, de ces incertitudes, de ces mystères, qui embarrassent et agitent l'esprit de l'homme dès qu'il s'élève au-dessus des objets qui n'intéressent que les sens. Les dédales de la métaphysique, la confusion d'idées qu'elle engendre, sont devenus, sous la plume de Milton, une partie des occupations, et peut-être des supplices de l'enfer [1]. Le

[1] L'auteur veut parler de ce passage du *Paradis perdu* où nous voyons quelques uns des anges tombés qui

In thoughts more elevate and reason'd high
Of providence, foreknowledge, will and fate.

Ces esprits immortels s'entretenaient de Dieu ;
Ils discutaient ses lois, sa longue prescience.
. . . . . .
De mille objets divers leur âme embarrassée
De dédale en dédale égarait la pensée.
Tour à tour revenaient dans leur long entretien,
L'inexplicable énigme et du mal et du bien.....

Trad. de DELILLE. (*Édit.*)

 christianisme seul nous donne le fil conducteur dans ces labyrinthes, et la solution de ces doutes pénibles et décourageans. La sévérité de ses doctrines peut sans doute effrayer la faiblesse humaine, mais comme elles expliquent le système de l'univers , qui , sans elles , devient incompréhensible ; comme leur pratique a toujours rendu les hommes plus capables de figurer dignement sur le grand théâtre du monde , n'est-il pas incroyable que ceux qui prétendaient ne rechercher que la sagesse , aient vu la religion , nous ne disons pas seulement avec cette indifférence que les philosophes du paganisme témoignaient pour leur grossière mythologie, mais avec tant de haine, de malice et de colère? On se serait attendu plutôt, qu'après un tel examen, des hommes qui se disaient épris de l'amour de la sagesse et delà vérité , s'ils ne pouvaient malheureusement se persuader encore qu'une religion si digne de la divinité (qu'on nous pardonne ce langage) émanait d'une révélation céleste, auraient eu la modestie de poser un doigt sur leur bouche , et de se récuser eux-mêmes , au lieu d'anéantir la foi chez les autres ' . Que s'ils étaient confirmés dans leur incrédulité , ils devaient au 1 Telle fut la conduite de Robertson , qui sut renfermer, avons-nous dit , son incrédulité dans le secret de son cœur. [Édit.') Digitized by Google

christianisme seul nous donne le fil conducteur dans ces labyrinthes, et la solution de ces doutes pénibles et décourageans. La sévérité de ses doctrines peut sans doute effrayer la faiblesse humaine, mais comme elles expliquent le système de l'univers, qui, sans elles, devient incompréhensible; comme leur pratique a toujours rendu les hommes plus capables de figurer dignement sur le grand théâtre du monde, n'est-il pas incroyable que ceux qui prétendaient ne rechercher que la sagesse, aient vu la religion, nous ne disons pas seulement avec cette indifférence que les philosophes du paganisme témoignaient pour leur grossière mythologie, mais avec tant de haine, de malice et de colère? On se serait attendu plutôt, qu'après un tel examen, des hommes qui se disaient épris de l'amour de la sagesse et de la vérité, s'ils ne pouvaient malheureusement se persuader encore qu'une religion si digne de la divinité (qu'on nous pardonne ce langage) émanait d'une révélation céleste, auraient eu la modestie de poser un doigt sur leur bouche, et de se récuser eux-mêmes, au lieu d'anéantir la foi chez les autres [1]. Que s'ils étaient confirmés dans leur incrédulité, ils devaient au

[1] Telle fut la conduite de Robertson, qui sut renfermer, avons-nous dit, son incrédulité dans le secret de son cœur. (*Édit.*)

CHAPITRE II. 71 moins calculer mûrement ce qu'il y aurait à gagner en déracinant un arbre qui donnait de si bons fruits, sans s'ètrc ménagé les moyens de lui en substituer un autre qui offrît les mêmes avantages dans l'intérêt commun. Aveuglés par une vanité déplorable ; jaloux ,de prendre part à la controverse ; heureux de satisfaire leur amour-propre littéraire en entrant dans une ligue qui comptait des princes et des rois; ardens à grossir le nombre de leurs affiliés en flattant l'orgueil des mis et la cupidité des autres, les plus grands génies de la France firent partie d'une espèce d'anti-croisade 1 contre le cliristianisme , et véritablement contre les idées religieuses de toute espèce. On ne sait que trop quel fut leur succès ; et quand on se rappelle que ces hommes de lettres qui dégradèrent les mœurs et enlevèrent à la religion tant de leurs compatriotes , étaient parvenus à l'estime publique sous la protection des hautes classes de l'État, on se souvient malgré soi de ce champion d'Israè'l * que les Philistins se firent amener ' Anti-crusade. Ce mot sera peut-être relevé comme nouveau : mais il traduit un mot également nouveau en anglais. Peut-être, si la construction de la phrase le permettait, il eût mieux été de mettre contre - croisade dans le sens de contre-opposition. [Édit.) * Voyez le livre des Juges. [Édit.) Digitized by Google

moins calculer mûrement ce qu'il y aurait à gagner en déracinant un arbre qui donnait de si bons fruits, sans s'être ménagé les moyens de lui en substituer un autre qui offrît les mêmes avantages dans l'intérêt commun.

Aveuglés par une vanité déplorable; jaloux de prendre part à la controverse; heureux de satisfaire leur amour-propre littéraire en entrant dans une ligue qui comptait des princes et des rois; ardens à grossir le nombre de leurs affiliés en flattant l'orgueil des uns et la cupidité des autres, les plus grands génies de la France firent partie d'une espèce d'anti-croisade [1] contre le christianisme, et véritablement contre les idées religieuses de toute espèce. On ne sait que trop quel fut leur succès; et quand on se rappelle que ces hommes de lettres qui dégradèrent les mœurs et enlevèrent à la religion tant de leurs compatriotes, étaient parvenus à l'estime publique sous la protection des hautes classes de l'État, on se souvient malgré soi de ce champion d'Israël [2] que les Philistins se firent amener

[1] *Anti-crusade.* Ce mot sera peut-être relevé comme nouveau : mais il traduit un mot également nouveau en anglais. Peut-être, si la construction de la phrase le permettait, il eût mieux été de mettre *contre-croisade* dans le sens de *contre-opposition.* (*Édit.*)

[2] *Voyez* le livre des *Juges.* (*Édit.*)

 dans le temple de Dagon pour leur servir de jouet dans leur orgie , et qui renversa l'édifice sur leurs têtes et la sienne. Nous n'accusons point la nation française tout entière d'avoir manqué à la religion et aux mœurs; encore moins prétendons-nous que la révolution qui éclata en France ait eu pour cause exclusive la licence et l'impiété , qui d'ailleurs n'étaient que trop répandues. La nécessité d'une grande réforme dans les principes de l'antique monarchie , avait sa source dans les usurpations des précédens monarques sur les libertés de leurs sujets; l'occasion d'opérer cette réforme naquit de la faiblesse du gouvernement de l'époque , et de la pénurie de ses finances. Ces causes eussent existé , alors même que la cour de F rance et les classes supérieures cultivant les mœurs simples et vertueuses de Lacédémone , y auraient joint la foi vive et pure des premiers chrétiens; toute la différence, c'est qu'un peuple simple, vertueux et religieux se fiât contenté de cliangemens et de modifications politiques qui eussent détourné les maux dont il se plaignait avec tant de justice et de raison. Il se serait efforcé de corriger les défectuosités matérielles de sa constitution , sans se jeter dans les extrêmes par amour pour des théories chimériques, et par la vanité de faire triompher ses MDigitized by Google

dans le temple de Dagon pour leur servir de jouet dans leur orgie, et qui renversa l'édifice sur leurs têtes et la sienne.

Nous n'accusons point la nation française tout entière d'avoir manqué à la religion et aux mœurs; encore moins prétendons-nous que la révolution qui éclata en France ait eu pour cause exclusive la licence et l'impiété, qui d'ailleurs n'étaient que trop répandues. La nécessité d'une grande réforme dans les principes de l'antique monarchie, avait sa source dans les usurpations des précédens monarques sur les libertés de leurs sujets; l'occasion d'opérer cette réforme naquit de la faiblesse du gouvernement de l'époque, et de la pénurie de ses finances. Ces causes eussent existé, alors même que la cour de France et les classes supérieures cultivant les mœurs simples et vertueuses de Lacédémone, y auraient joint la foi vive et pure des premiers chrétiens; toute la différence, c'est qu'un peuple simple, vertueux et religieux se fût contenté de changemens et de modifications politiques qui eussent détourné les maux dont il se plaignait avec tant de justice et de raison. Il se serait efforcé de corriger les défectuosités matérielles de sa constitution, sans se jeter dans les extrêmes par amour pour des théories chimériques, et par la vanité de faire triompher ses

CHAPITRE II. 73 doctrines particulières , soit en philosophie, soit en politique ; il se fût défié des arguniens intéressés des démagogues , qui , pour amasser des richesses ou pour satisfaire leurs projets ambitieux , aspiraient , selon l'expression du poète dramatique , 0 — dislurb the peace of ail the world Ta rule it ivhen 'iwas wildest. * (Shakespeare.) A troubler la paix de l'univers pour le gouverner lorsque le désordre serait à son comble. 1 Ce fut à de tels hommes que le ciel , en punition des crimes de la France et de l'Europe, peut-être aussi pour donner une leçon à l'humanité , voulut abandonner la conduite de la révolution française. Ajoutons que les premiers mouvemens de cette révolution , en tant qu'ils n'avaient pour but que de rendre au peuple sa liberté naturelle , et d'opposer une barrière aux usurpations de la couronne, étaient devenus non seulement désirables, par l'effet des circon1 Sans vouloir défendre nos démagogues et sans chercher à récriminer contre le caractère des républicains de 1649» ne pourrait-on pas demander ici compte, à l'auteur, des actes de la révolution anglaisePCromwell se disait armé du glaive du Seigneur, mais ce glaive respecta-t-il dans la main du bourreau la tête couronnée de l'oint du Seigneur? y eut-il en Angleterre un bouleversement total de la société ou une simple réforme ? [Édit.) Digitized by Google

doctrines particulières, soit en philosophie, soit en politique; il se fût défié des argumens intéressés des démagogues, qui, pour amasser des richesses ou pour satisfaire leurs projets ambitieux, aspiraient, selon l'expression du poète dramatique,

« — *disturb the peace of all the world*
To rule it when 't was wildest. » (SHAKESPEARE.)

A troubler la paix de l'univers pour le gouverner lorsque le désordre serait à son comble. [1]

Ce fut à de tels hommes que le ciel, en punition des crimes de la France et de l'Europe, peut-être aussi pour donner une leçon à l'humanité, voulut abandonner la conduite de la révolution française. Ajoutons que les premiers mouvemens de cette révolution, en tant qu'ils n'avaient pour but que de rendre au peuple sa liberté naturelle, et d'opposer une barrière aux usurpations de la couronne, étaient devenus non seulement désirables, par l'effet des circon-

[1] Sans vouloir défendre nos démagogues et sans chercher à récriminer contre le caractère des républicains de 1649, ne pourrait-on pas demander ici compte, à l'auteur, des actes de la révolution anglaise? Cromwell se disait armé du glaive du Seigneur, mais ce glaive respecta-t-il dans la main du bourreau la tête couronnée de l'oint du Seigneur? y eut-il en Angleterre un bouleversement total de la société ou une simple réforme? (*Édit.*)

 stances nouvelles et des changemens survenus dans l'opinion publique, mais encore nécessaires et tout-à-fait inévitables. Le système féodal de France, comme celui du reste de l'Europe , renfermait dans son essence primitive tous les élémens de la liberté nationale. Les pairs, dépositaires des droits de tous , reconnaissaient la suprématie du roi , en sa qualité de suzerain, lui obéissaient comme chef militaire , et se soumettaient à ses jugemens comme juge suprême; mais ils n'accordaient aucune autorité despotique à sa couronne, et résistaient sans balancer au moindre empiètement sur leurs privilèges. S'ils ne se montraient pas toujours eux-mêmes défenseurs des droits et des libertés de leurs vassaux , ces actes arbitraires ne venaient point du système féodal , mais de l'imperfection de ce système. La tendance et l'esprit de ces institutions singulières avaient pour but de garantir à chacun ses droits légitimes et naturels ; mais un système presque tout militaire était exposé à de fréquentes infractions de la part de ces chefs redoutables qui , ne connaissant que leur épée , étaient peu faits par conséquent pour assurer le maintien de droits purement civils. Nous ne croyons pas nécessaire d'expliquer comment, depuis Louis XIII jusqu'à nos jours, d'ambitieux moDigitized by Google

stances nouvelles et des changemens survenus dans l'opinion publique, mais encore nécessaires et tout-à-fait inévitables.

Le système féodal de France, comme celui du reste de l'Europe, renfermait dans son essence primitive tous les élémens de la liberté nationale. Les pairs, dépositaires des droits de tous, reconnaissaient la suprématie du roi, en sa qualité de suzerain, lui obéissaient comme chef militaire, et se soumettaient à ses jugemens comme juge suprême; mais ils n'accordaient aucune autorité despotique à sa couronne, et résistaient sans balancer au moindre empiètement sur leurs priviléges. S'ils ne se montraient pas toujours eux-mêmes défenseurs des droits et des libertés de leurs vassaux, ces actes arbitraires ne venaient point du système féodal, mais de l'imperfection de ce système. La tendance et l'esprit de ces institutions singulières avaient pour but de garantir à chacun ses droits légitimes et naturels; mais un système presque tout militaire était exposé à de fréquentes infractions de la part de ces chefs redoutables qui, ne connaissant que leur épée, étaient peu faits par conséquent pour assurer le maintien de droits purement civils. Nous ne croyons pas nécessaire d'expliquer comment, depuis Louis XIII jusqu'à nos jours, d'ambitieux mo-

CHAPITRE II. 75 narques , secondés par d'habiles et adroits ministres , parvinrent à s'émanciper des entraves de leurs puissans vassaux. Nous ne dirons pas non plus comment les descendans de ces grands feudataires qui résistaient au prince dès qu'il passait les bornes de son autorité légitime , se trouvaient maintenant rangés autour du trône en qualité de simples courtisans à qui la faveur royale, seule, donnait encore quelque lustre. Cette politique étroite et malheureuse parvint néanmoins à son but, et la couronne de France réunit dans ses prérogatives presque toutes les libellés de la nation. Alors, semblable à ces animaux de proie gorgés outre mesure , elle put déplorer une voracité funeste, qui l'exposait presque engourdie et sans défense aux attaques de ceux qu'elle avait dépouillés. Nous avons déjà remarqué que la nation française, pendant un laps de temps considérable, avait reporté sur la couronne toutes ses affections patriotiques ; que son amour pour la gloire militaire avait déterminé sa prédilection pour le souverain, en sa qualité de chel suprême des années , et que ce sentiment avait entretenu le dévoûment du peuple envers Louis XIV, soit pendant ses victoires , soit après ses défaites. Mais le règne suivant n'offrit point à l'imagination les mêmes prestiges. L'or» ✓
Digitized by Google

narques, secondés par d'habiles et adroits ministres, parvinrent à s'émanciper des entraves de leurs puissans vassaux. Nous ne dirons pas non plus comment les descendans de ces grands feudataires qui résistaient au prince dès qu'il passait les bornes de son autorité légitime, se trouvaient maintenant rangés autour du trône en qualité de simples courtisans à qui la faveur royale, seule, donnait encore quelque lustre. Cette politique étroite et malheureuse parvint néanmoins à son but, et la couronne de France réunit dans ses prérogatives presque toutes les libertés de la nation. Alors, semblable à ces animaux de proie gorgés outre mesure, elle put déplorer une voracité funeste, qui l'exposait presque engourdie et sans défense aux attaques de ceux qu'elle avait dépouillés.

Nous avons déjà remarqué que la nation française, pendant un laps de temps considérable, avait reporté sur la couronne toutes ses affections patriotiques; que son amour pour la gloire militaire avait déterminé sa prédilection pour le souverain, en sa qualité de chef suprême des armées, et que ce sentiment avait entretenu le dévoûment du peuple envers Louis XIV, soit pendant ses victoires, soit après ses défaites. Mais le règne suivant n'offrit point à l'imagination les mêmes prestiges. L'or-

 gueil national se complaît dans l'érection d'un palais magnifique ; le splendide appareil des solennités publiques présente à la foule au moins le plaisir d'un jour de fête; les pensions accordées aux savans et aux hommes de lettres donnent encore à un pays la gloire attachée à la protection des arts ; mais la cour de Louis XV, qui présentait une somme égale de dépenses , en absorbait une grande partie pour elle-même. L'enrichissement de favoris avides par besoin , de leurs parens et de leurs parasites, n'avait rien de l'éblouissante munificence du grand Monarque. Les taxes devinrent chaque jour plus oppressives ; l'emploi du revenu public fit moins d'honneur au trône et à la nation ; il n'en résulta plus ce brillant éclat qui met sous les yeux du peuple satisfait le spectacle pompeux d'une solennité triomphale. Le dédommagement que les Français avaient trouvé dans leur gloire militaire semblait aussi devoir bientôt leur manquer. C'était toujours la même valeur chez le soldat, mais ce n'était plus la tactique savante de ses anciens généraux; ce n'était plus la fortune de ce roi sous les auspices duquel il combattait autrefois : les destinées de la France paraissaient toucher à leur déclin. La victoire de Fontenoy, voilà tout ce qu'on pouvait opposer aux nombreux désastres de la s Digitized by Google

gueil national se complaît dans l'érection d'un palais magnifique ; le splendide appareil des solennités publiques présente à la foule au moins le plaisir d'un jour de fête; les pensions accordées aux savans et aux hommes de lettres donnent encore à un pays la gloire attachée à la protection des arts ; mais la cour de Louis XV, qui présentait une somme égale de dépenses, en absorbait une grande partie pour elle-même. L'enrichissement de favoris avides par besoin, de leurs parens et de leurs parasites, n'avait rien de l'éblouissante munificence du grand Monarque. Les taxes devinrent chaque jour plus oppressives ; l'emploi du revenu public fit moins d'honneur au trône et à la nation ; il n'en résulta plus ce brillant éclat qui met sous les yeux du peuple satisfait le spectacle pompeux d'une solennité triomphale.

Le dédommagement que les Français avaient trouvé dans leur gloire militaire semblait aussi devoir bientôt leur manquer. C'était toujours la même valeur chez le soldat, mais ce n'était plus la tactique savante de ses anciens généraux ; ce n'était plus la fortune de ce roi sous les auspices duquel il combattait autrefois : les destinées de la France paraissaient toucher à leur déclin. La victoire de Fontenoy, voilà tout ce qu'on pouvait opposer aux nombreux désastres de la

CHAPITRE II. 77 guerre de sept ans. Faut-il donc s'étonner que sous un règne marqué par tant d'humiliations , le dévoûment et l' enthousiasme du peuple pour le souverain aient commencé à décroître. En s'attribuant, en effet, le monopole de la puissance , le roi s'était rendu , en quelque sorte , personnellement responsable de toutes les fausses mesures de son gouvernement et de tous les revers qui affligèrent la nation. Telle est la position défavorable des princes absolus , qu'une mauvaise administration les expose exclusivement aux murmures populaires. Dans les gouvememens limités, au contraire , les rois ont une garantie puissante contre le mécontentement public , soit dans l'intervention des autres pouvons constitutionnellement établis, soit dans la responsabilité des ministres; mais le souverain qui s'est isolé sur les sommités du pouvoir, ne trouve ni digue ni abri contre la tempête. Une autre cause non moins puissante ajouta aux dispositions hostiles que les Français du dix-liuitième siècle commençaient à montrer pour le gouvernement sous lequel ils vivaient comme des hommes qui s'éveillent après un songe agréable ; ils comparèrent leur condition à celle des sujets d'un État libre, et comprirent enfin qu'ils n'avaient jamais joui ou qu'ils avaient été successivement dépouillés de la meilleure

guerre de sept ans. Faut-il donc s'étonner que sous un règne marqué par tant d'humiliations, le dévoûment et l'enthousiasme du peuple pour le souverain aient commencé à décroître. En s'attribuant, en effet, le monopole de la puissance, le roi s'était rendu, en quelque sorte, personnellement responsable de toutes les fausses mesures de son gouvernement et de tous les revers qui affligèrent la nation. Telle est la position défavorable des princes absolus, qu'une mauvaise administration les expose exclusivement aux murmures populaires. Dans les gouvernemens limités, au contraire, les rois ont une garantie puissante contre le mécontentement public, soit dans l'intervention des autres pouvoirs constitutionnellement établis, soit dans la responsabilité des ministres; mais le souverain qui s'est isolé sur les sommités du pouvoir, ne trouve ni digue ni abri contre la tempête.

Une autre cause non moins puissante ajouta aux dispositions hostiles que les Français du dix-huitième siècle commençaient à montrer pour le gouvernement sous lequel ils vivaient comme des hommes qui s'éveillent après un songe agréable; ils comparèrent leur condition à celle des sujets d'un État libre, et comprirent enfin qu'ils n'avaient jamais joui ou qu'ils avaient été successivement dépouillés de la meilleure

 part des privilèges et des immunités les plus précieuses que l'homme peut réclamer comme un droit naturel. Sans représentation nationale d'aucune espèce , sans autre appui que la faible résistance des parlemens, ils se voyaient exposés à subir des exactions sans mesure , au premier ordre qu'il plaisait au monarque de donner. La propriété des citoyens était donc à la disposition du souverain, quipouvaitaugmenter indéfiniment les impôts , et les exiger par la force au besoin. La liberté individuelle était également compromise parles lettres de cachet. Le peuple français, enunmot, n'avait, àproprementparler, ni liberté ni propriété ; et s'il fut exempt de maux qui pouvaient naître d'un gouvernement si défectueux , c'est que l'opinion publique, le caractère modéré de l'époque et la douceur naturelle des rois eux-mêmes s'opposaient , dans le dixhuitième siècle , au renouvellement de ces actes d'un cruel despotisme exercés trois siècles auparavant par Louis XI. Ces abus , et d'autres encore provenant des privilèges immenses de la noblesse et du clergé en possession de l'immunité des taxes ; l'inégalité , l'injustice qui présidait à la perception des impôts ; d'autres vices notables de la constitution , surtout la concentration de tous les droits et de tous les pouvoirs dans la personne du souDigitized by Googl

part des priviléges et des immunités les plus précieuses que l'homme peut réclamer comme un droit naturel. Sans représentation nationale d'aucune espèce, sans autre appui que la faible résistance des parlemens, ils se voyaient exposés à subir des exactions sans mesure, au premier ordre qu'il plaisait au monarque de donner. La propriété des citoyens était donc à la disposition du souverain, qui pouvait augmenter indéfiniment les impôts, et les exiger par la force au besoin. La liberté individuelle était également compromise par les lettres de cachet. Le peuple français, en un mot, n'avait, à proprement parler, ni liberté ni propriété; et s'il fut exempt de maux qui pouvaient naître d'un gouvernement si défectueux, c'est que l'opinion publique, le caractère modéré de l'époque et la douceur naturelle des rois eux-mêmes s'opposaient, dans le dix-huitième siècle, au renouvellement de ces actes d'un cruel despotisme exercés trois siècles auparavant par Louis XI.

Ces abus, et d'autres encore provenant des priviléges immenses de la noblesse et du clergé en possession de l'immunité des taxes; l'inégalité, l'injustice qui présidait à la perception des impôts; d'autres vices notables de la constitution, surtout la concentration de tous les droits et de tous les pouvoirs dans la personne du sou-

CHAPITRE II. 79 verain , tout cela formait un système trop criant de sa nature, trop destructif dans ses conséquences , pour n’avoir pas provoqué les réflexions des esprits attentifs , ainsi que la haine et le dégoût de ceux qui souffraient plus on mcins de tous ces maux. Cet état de choses , particulièrement , n’avait point échappé à ces raisonneurs subtils , à ces penseurs profonds , devenus , dès cette époque , les esprits dirigeans du siècle ; mais le despotisme sous lequel ils vivaient ne leur permettait pas de donner à leurs écrits un caractère spécial et utile. Dans un pays libre , les hommes sages , les hommes instruits ont la faculté d’examiner les institutions de leur pays. On les invite même à le faire pour défendre ces institutions contre les entreprises de novateurs téméraires , ou afin de proposer telles modifications que le temps ou des habitudes nouvelles peuvent avoir rendues nécessaires. Leur examen a donc un but utile , avantageux , celui d’améliorer la constitution existante, et non pas de la détruire ; et s’ils proposent des changemens dans quelques parties de l’édifice , c’est dans le but de consolider le reste ; mais en France on ne permettait pas de libre discussion en matière politique pas plus qu’en matière de religion. Digitized by Google

verain, tout cela formait un système trop criant de sa nature, trop destructif dans ses conséquences, pour n'avoir pas provoqué les réflexions des esprits attentifs, ainsi que la haine et le dégoût de ceux qui souffraient plus ou moins de tous ces maux.

Cet état de choses, particulièrement, n'avait point échappé à ces raisonneurs subtils, à ces penseurs profonds, devenus, dès cette époque, les esprits dirigeans du siècle; mais le despotisme sous lequel ils vivaient ne leur permettait pas de donner à leurs écrits un caractère spécial et utile. Dans un pays libre, les hommes sages, les hommes instruits ont la faculté d'examiner les institutions de leur pays. On les invite même à le faire pour défendre ces institutions contre les entreprises de novateurs téméraires, ou afin de proposer telles modifications que le temps ou des habitudes nouvelles peuvent avoir rendues nécessaires. Leur examen a donc un but utile, avantageux, celui d'améliorer la constitution existante, et non pas de la détruire; et s'ils proposent des changemens dans quelques parties de l'édifice, c'est dans le but de consolider le reste; mais en France on ne permettait pas de libre discussion en matière politique pas plus qu'en matière de religion.

8o VIE DK NAPOLÉON BUON APARTE. Un traité sur la monarchie française , qui eût indiqué les moyens de mettre les institutions existantes plus en harmonie avec les vœux et le besoin du peuple , n'eût pas manqué de procurer à son auteur un logement à la Bastille. Cependant, les événemens qui suivirent ont prouvé qu'un système qui aurait introduit avec prudence et successivement , dans les formes vieillies du gouvernement français, l'esprit de liberté inhérent à toutes les monarchies féodales, dans leur origine , eût été le présent le plus précieux que la sagesse politique aurait pu faire au pays. De cette manière , les liens qui gênaient si cruellement les sujets auraient pu être graduellement relâchés, puis enfin tout-à-fait détendus, et l'on eût évité le périlleux expédient de les briser tout à coup. Mais , avec le talent nécessaire pour l'entreprendre , les philosophes n'avaient point la permission d'appliquer au gouvernement de la France les principes primordiaux sur lesquels il avait été fondé , ni de montrer comment il s'y était introduit des usurpations et des abus , ni de proposer un mode au moyen duquel , sans altérer les formes , ces usurpations pouvaient être réprimées et ces abus corrigés. Un écrivain avait bien la liberté de s'étendre fort au long sur les doctrines politiques ; il pouvait se créer une utopie ; il pouvait Digitized by Google

Un traité sur la monarchie française, qui eût indiqué les moyens de mettre les institutions existantes plus en harmonie avec les vœux et le besoin du peuple, n'eût pas manqué de procurer à son auteur un logement à la Bastille. Cependant, les événemens qui suivirent ont prouvé qu'un système qui aurait introduit avec prudence et successivement, dans les formes vieillies du gouvernement français, l'esprit de liberté inhérent à toutes les monarchies féodales, dans leur origine, eût été le présent le plus précieux que la sagesse politique aurait pu faire au pays. De cette manière, les liens qui gênaient si cruellement les sujets auraient pu être graduellement relâchés, puis enfin tout-à-fait détendus, et l'on eût évité le périlleux expédient de les briser tout à coup. Mais, avec le talent nécessaire pour l'entreprendre, les philosophes n'avaient point la permission d'appliquer au gouvernement de la France les principes primordiaux sur lesquels il avait été fondé, ni de montrer comment il s'y était introduit des usurpations et des abus, ni de proposer un mode au moyen duquel, sans altérer les formes, ces usurpations pouvaient être réprimées et ces abus corrigés. Un écrivain avait bien la liberté de s'étendre fort au long sur les doctrines politiques; il pouvait se créer une utopie; il pouvait

 émettre des raisonnemens abstraits sur les droits constitutifs des gouvernemens ; mais , sous aucun rapport, il n'avait la permission de donner à ses plans une utilité pratique, en les appliquant au régime municipal de la France. Le savant •publiciste, à l'égard de son pays, se trouvait dans la position d'un médecin prescrivant , pour- la sultane favorite de quelque jaloux despote, les remèdes nécessaires à sa guérison , mais hors de la vue de la malade , et sans avoir pu obtenir la moindre notion certaine du mal , de ses symptômes et de ses progrès. De cette manière , la pratique n'accompagnait jamais la théorie. Le philosophe pouvait , si tel était son plaisir , discuter celle-ci; mais il lui était défendu, sous des peines sévères, de proposer aucune application à celle-là; aussi l'éloquent et profond ouvrage de Montesquieu exposa les droits généraux du peuple, et les principes constitutifs de la monarchie; mais ou n'y trouva rien qui enseignât à les coordonner pour arriver à une réforme de la constitution de la France. Montesquieu mit sous les yeux du malade un traité de médecine générale au lied d'une Ordonnance spéciale , applicable au caractère particulier de la maladie. 1 1 Ce jugement sur Y Esprit des lois ne vaut- il pas mieux que celui de Voltaire, qui disait , peut-être dans le même

émettre des raisonnemens abstraits sur les droits constitutifs des gouvernemens ; mais, sous aucun rapport, il n'avait la permission de donner à ses plans une utilité pratique, en les appliquant au régime municipal de la France. Le savant publiciste, à l'égard de son pays, se trouvait dans la position d'un médecin prescrivant, pour la sultane favorite de quelque jaloux despote, les remèdes nécessaires à sa guérison, mais hors de la vue de la malade, et sans avoir pu obtenir la moindre notion certaine du mal, de ses symptômes et de ses progrès. De cette manière, la pratique n'accompagnait jamais la théorie. Le philosophe pouvait, si tel était son plaisir, discuter celle-ci; mais il lui était défendu, sous des peines sévères, de proposer aucune application à celle-là; aussi l'éloquent et profond ouvrage de Montesquieu exposa les droits généraux du peuple, et les principes constitutifs de la monarchie; mais on n'y trouva rien qui enseignât à les coordonner pour arriver à une réforme de la constitution de la France. Montesquieu mit sous les yeux du malade un traité de médecine générale au lieu d'une ordonnance spéciale, applicable au caractère particulier de la maladie. [1]

[1] Ce jugement sur l'*Esprit des lois* ne vaut-il pas mieux que celui de Voltaire, qui disait, peut-être dans le même

 Par suite de ces malheureuses restrictions apportées à la discussion franche et publique des questions politiques, le gouvernement français, tel qu'il était, ne fut jamais présenté comme susceptible de perfectionnemerfl ou de réforme. On s'étendait en éloges vagues sur des principes* généraux de liberté , et l'on ne s'arrêta pas un seul instant à examiner de quelle manière on pourrait faire servir ces doctrines nouvelles et plus libérales à l'amélioration du système établi. 11 fallait nécessairement conclure, ou que la monarchie française était le gouvernement par excellence , et qu'elle n'avait besoin d'aucun perfectionnement , ou qu'elle était tellement incompatible avec les libertés du peuple, que toute réforme devenait impraticable. Personne n'eut la hardiesse de soutenir la première hypothèse , moins encore ceu\ qui présidaient aux conseils, et qui semblaient reconnaître tacitement l'imperfection du système, en empêchant toute discussion à ce sujet. Il paraissait donc en résulter cette conséquence, assez naturelle, que pour obtenir les avantages promis par les nouvelles doctrines , avàntages si désirables et si désirés, il fallait, avant tout, renverser sens, que Montesquieu avait fait non l'esprit des lois, mais de l'esprit sur les lois. {É dit.)

Par suite de ces malheureuses restrictions apportées à la discussion franche et publique des questions politiques, le gouvernement français, tel qu'il était, ne fut jamais présenté comme susceptible de perfectionnement ou de réforme. On s'étendait en éloges vagues sur des principes généraux de liberté, et l'on ne s'arrêta pas un seul instant à examiner de quelle manière on pourrait faire servir ces doctrines nouvelles et plus libérales à l'amélioration du système établi. Il fallait nécessairement conclure, ou que la monarchie française était le gouvernement par excellence, et qu'elle n'avait besoin d'aucun perfectionnement, ou qu'elle était tellement incompatible avec les libertés du peuple, que toute réforme devenait impraticable. Personne n'eut la hardiesse de soutenir la première hypothèse, moins encore ceux qui présidaient aux conseils, et qui semblaient reconnaître tacitement l'imperfection du système, en empêchant toute discussion à ce sujet. Il paraissait donc en résulter cette conséquence, assez naturelle, que pour obtenir les avantages promis par les nouvelles doctrines, avantages si désirables et si désirés, il fallait, avant tout, renverser

sens, que Montesquieu avait fait non l'esprit des lois, mais de l'esprit sur les lois. (*Édit.*)

 jusque dans ses fondemens le gouvernement établi. On n’aura pas de peine à croire que cette opinion n’ait été générale à l’époque de la révolution, en réfléchissant qu’aucune résistance ne .fut opposée en faveur de telles ou telles institutions existantes, qu’il èût été facile de combiner avec les réformes proposées. * Pendant que la discussion pratique de la constitution de la France, soit quelle fût considérée comme au-dessous ou au-dessus de l’examen philosophique, était ainsi soigneusement écartée des ouvrages de ces écrivains qui prétendaient approfondir ses droits civils , la constitution anglaise avec ses contre-poids et ses restrictions, ses principes libéraux d’égalité politique , les garanties qu’elle offrait pour la propriété, et la liberté individuelle, la faculté qu’elle accordait de discuter librement toute question d’administration publique; cette constitution, disons-nous, fut naturellement exaltée par ces écrivains qui cherchaient à réveiller chez leurs compatriotes le sentiment des bienfaits attachés à la liberté nationale. Ce n’était plus comme au temps de Louis XIV , où les Français, jetant un regard de mépris sur les * institutions anglaises, les trouvaient bonnes, tout au plus, pour des marchands et des boutiquiers, mais indignes d’un peuple de guerriers qui met

jusque dans ses fondemens le gouvernement établi. On n'aura pas de peine à croire que cette opinion n'ait été générale à l'époque de la révolution, en réfléchissant qu'aucune résistance ne fut opposée en faveur de telles ou telles institutions existantes, qu'il eût été facile de combiner avec les réformes proposées.

Pendant que la discussion pratique de la constitution de la France, soit qu'elle fût considérée comme au-dessous ou au-dessus de l'examen philosophique, était ainsi soigneusement écartée des ouvrages de ces écrivains qui prétendaient approfondir ses droits civils, la constitution anglaise avec ses contre-poids et ses restrictions, ses principes libéraux d'égalité politique, les garanties qu'elle offrait pour la propriété, et la liberté individuelle, la faculté qu'elle accordait de discuter librement toute question d'administration publique; cette constitution, disons-nous, fut naturellement exaltée par ces écrivains qui cherchaient à réveiller chez leurs compatriotes le sentiment des bienfaits attachés à la liberté nationale. Ce n'était plus comme au temps de Louis XIV, où les Français, jetant un regard de mépris sur les institutions anglaises, les trouvaient bonnes, tout au plus, pour des marchands et des boutiquiers, mais indignes d'un peuple de guerriers qui met-

 laient leur gloire dans leur subordination à la noblesse, comme celle de la noblesse résidait dans son obéissance au monarque. Depuis longtemps ce préjugé n'existait plus; les Français admiraient alors , non sans envie , ce noble sys— tème d'une liberté généreuse, graduellement consolidée depuis tant de siècles, par la succession de tant d'efforts patriotiques. Une révulsion soudaine semblait s'être opérée dans leurs sentimens pour leurs voisins; et la France, qui jusqu'alors avait exercé l'empire de la mode et du goût en Europe, parut disposée à emprunter les formes plus simples et les mœurs de son ancienne rivale. Elle porta même à cet égard , l'esprit d'imitation bien près de l'absurde. Non seulement le Français de qualité adopta le chapeau rond et le fraque, qui mettaient l'étiquette en défaut; non seulement il eut un équipage , des chiens et des chevaux anglais , il lui fallut encore un sommelier d'Angleterre ' , pour que le vin français fût placé sur la table avec toute la grâce britannique. C'était là tout ce qu'il y avait de phis superficiel dans les excès de la mode; cependant ces petitesses étaient semblables à l'écume qui blanchit la crête des flots, indiquant la profondeur et la force du * 1 English huiler. * Digitized by Google

taient leur gloire dans leur subordination à la noblesse, comme celle de la noblesse résidait dans son obéissance au monarque. Depuis longtemps ce préjugé n'existait plus; les Français admiraient alors, non sans envie, ce noble système d'une liberté généreuse, graduellement consolidée depuis tant de siècles, par la succession de tant d'efforts patriotiques. Une révulsion soudaine semblait s'être opérée dans leurs sentimens pour leurs voisins; et la France, qui jusqu'alors avait exercé l'empire de la mode et du goût en Europe, parut disposée à emprunter les formes plus simples et les mœurs de son ancienne rivale. Elle porta même à cet égard, l'esprit d'imitation bien près de l'absurde. Non seulement le Français de qualité adopta le chapeau rond et le fraque, qui mettaient l'étiquette en défaut; non seulement il eut un équipage, des chiens et des chevaux anglais, il lui fallut encore un sommelier d'Angleterre[1], pour que le vin français fût placé sur la table avec toute la grâce britannique. C'était là tout ce qu'il y avait de plus superficiel dans les excès de la mode; cependant ces petitesses étaient semblables à l'écume qui blanchit la crête des flots, indiquant la profondeur et la force du

[1] *English butler.*

CHAPITRE 11. 85 courant. Insignifiantes en elles-mêmes, elles prenaient un caractère redoutable , en prouvant le mépris des Français pour ces formes et pour ces usages qu'ils avaient cru jusque là nécessaires à leur pays. Cet amour d'imitation fut porté à un tel degré d'extravagance^ qu'on le nomma.ingénieusement anglomanie. ' En même temps que les jeunes nobles de France singeaient à l'envi les manières anglaises , et renonçaient aux signes extérieurs de distinction qui produisent toujours un certain . effet sur le vulgaire , des écrivains penseurs et réfléchis analysaient les principes du gouverne' On raconte une anecdote , plaisante en elle-même , mais qui devient presque prophétique , si on la rapproche des événemens qui suivirent. Amoureux passionné des nouvelles modes, un courtisan courait à cheval, au grand trot, près de la voiture du roi, sans faire attention que les pieds de son cheval faisaient jaillir la boue dans le carrosse de sa Majesté. Vous me crottez, monsieur, dit le roi. Le cavalier croyant entendre: vous trottez, et s'imaginant que le prince avait voulu le complimenter sur son talent d'écuyer, répondit : oui , sire, à l'anglaise. Lebon monarque se contenta de lever la glace de la portière , en disant au gentilhomme qui l'accompagnait : voilà une anglomanie bien forte ! Hélas! le malheureux prince vécut assez pour voir l'exemple de l'Angleterre dans ses excès les plus funestes dévenir l'objet d'une imitation bien plus terrible.

courant. Insignifiantes en elles-mêmes, elles prenaient un caractère redoutable, en prouvant le mépris des Français pour ces formes et pour ces usages qu'ils avaient cru jusque là nécessaires à leur pays. Cet amour d'imitation fut porté à un tel degré d'extravagance, qu'on le nomma ingénieusement *anglomanie*. [1]

En même temps que les jeunes nobles de France singeaient à l'envi les manières anglaises, et renonçaient aux signes extérieurs de distinction qui produisent toujours un certain effet sur le vulgaire, des écrivains penseurs et réfléchis analysaient les principes du gouverne-

[1] On raconte une anecdote, plaisante en elle-même, mais qui devient presque prophétique, si on la rapproche des événemens qui suivirent. Amoureux passionné des nouvelles modes, un courtisan courait à cheval, au grand trot, près de la voiture du roi, sans faire attention que les pieds de son cheval faisaient jaillir la boue dans le carrosse de sa Majesté. *Vous me crottez, monsieur,* dit le roi. Le cavalier croyant entendre : *vous trottez,* et s'imaginant que le prince avait voulu le complimenter sur son talent d'écuyer, répondit : *oui, sire, à l'anglaise.* Le bon monarque se contenta de lever la glace de la portière, en disant au gentilhomme qui l'accompagnait : *voilà une anglomanie bien forte !* Hélas ! le malheureux prince vécut assez pour voir l'exemple de l'Angleterre dans ses excès les plus funestes dévenir l'objet d'une imitation bien plus terrible.

 ment anglais , principes conformes au caractère de la nation, qui leur avait dû son salut en tant d'occasions périlleuses, et le maintien de son influence entre tous les royaumes de l'Europe , dans une proportion si fort au-dessus de sa population et de l'étendue de son territoire. « Pour compléter le triomphe des opinions anglaises, même en France, sur les anciennes idées françaises , vinrent les conséquences de la guerre d'Amérique. Ces vrais Français, qui dédaignaient d'emprunter à l'Angleterre des sentiinens de liberté nationale, pouvaient dorénavant les recevoir d'un pays avec lequel la France ne pouvait avoir de rivalité , mais dans lequel , au contraire , elle reconnaissait, l'adversaire de cette île, que la politique ou le préjugé appelaient son ennemie naturelle. L'enthousiasme qu'on fit éclater en France en apprenant les succès des insurgés d'Amérique , succès diamétralement opposés, toutefois, aux intérêts du gouvernement français, peut-être même à ceux de la nation , était devenu trop universel pour être comprimé , ou réduit au silence par de froides considérations de prudence polilique. Toujours avide de globe militaire, la noblesse désirait généralement la guerre ; les élèves de la fameuse Encyclopédie , se montraient surtout

ment anglais, principes conformes au caractère de la nation, qui leur avait dû son salut en tant d'occasions périlleuses, et le maintien de son influence entre tous les royaumes de l'Europe, dans une proportion si fort au-dessus de sa population et de l'étendue de son territoire.

Pour compléter le triomphe des opinions anglaises, même en France, sur les anciennes idées françaises, vinrent les conséquences de la guerre d'Amérique. Ces vrais Français, qui dédaignaient d'emprunter à l'Angleterre des sentimens de liberté nationale, pouvaient dorénavant les recevoir d'un pays avec lequel la France ne pouvait avoir de rivalité, mais dans lequel, au contraire, elle reconnaissait l'adversaire de cette île, que la politique ou le préjugé appelaient son ennemie naturelle. L'enthousiasme qu'on fit éclater en France en apprenant les succès des insurgés d'Amérique, succès diamétralement opposés, toutefois, aux intérêts du gouvernement français, peut-être même à ceux de la nation, était devenu trop universel pour être comprimé, ou réduit au silence par de froides considérations de prudence politique. Toujours avide de gloire militaire, la noblesse désirait généralement la guerre; les élèves de la fameuse *Encyclopédie*, se montraient surtout

chapitre u. 87 jaloux de tirer l'épée pour jla cause de la liberté. Les hommes d'état, croyaient voir, dans le triomphe de l'Amérique , la chute complète de l'Angleterre. Ils espéraient, au moins , qu'elle allait descendre de ce haut degré de puissance et de dignité où l'avait placée la paix de 1763. En conséquence, ils pressèrent vivement Louis XVI de saisir l'occasion , jusque là vainement recherchée, d'huinilier cette formidable yivale. Dans les cercles de la cour, particulièrement dans celui de Marie-Antoinette , la députation américaine avait eu l'adressé , ou le bonheur, de se rendre populaire, en y paraissant avec des manières et des sentimens toutà-fait en opposition avec ceux de la cour et des courtisans; là où tout était d'une recherche extrême dans le costume, le langage et les formes , la simplicité républicaine fut rendue plus intéressante encore par le contraste, et par les talens dont firent preuve Benjamin Franklin et Silas Deane, non seulement en matière de diplomatie , mais encore dans les simples communications sociales. Par toutes ces causes et d'autres encore , un gouvernement absolu qui voyait ses sujets imbus d'opinions hostiles pour sa constitution politique et religieuse , un peuple mécontent, un revenu public presque anéanti; fut entraîné comme par la fatalité , dans une

jaloux de tirer l'épée pour la cause de la liberté. Les hommes d'état croyaient voir, dans le triomphe de l'Amérique, la chute complète de l'Angleterre. Ils espéraient, au moins, qu'elle allait descendre de ce haut degré de puissance et de dignité où l'avait placée la paix de 1763. En conséquence, ils pressèrent vivement Louis XVI de saisir l'occasion, jusque là vainement recherchée, d'humilier cette formidable rivale. Dans les cercles de la cour, particulièrement dans celui de Marie-Antoinette, la députation américaine avait eu l'adresse, ou le bonheur, de se rendre populaire, en y paraissant avec des manières et des sentimens tout-à-fait en opposition avec ceux de la cour et des courtisans; là où tout était d'une recherche extrême dans le costume, le langage et les formes, la simplicité républicaine fut rendue plus intéressante encore par le contraste, et par les talens dont firent preuve Benjamin Franklin et Silas Deane, non seulement en matière de diplomatie, mais encore dans les simples communications sociales. Par toutes ces causes et d'autres encore, un gouvernement absolu qui voyait ses sujets imbus d'opinions hostiles pour sa constitution politique et religieuse, un peuple mécontent, un revenu public presque anéanti; fut entraîné comme par la fatalité, dans une

 lutte dont les principes menaçaient sa propre existence. • Soit qu'il craignit les dépenses d'une guerre ruineuse, soit qu'il vit, dès lors, avec crainte le progrès des doctrines démocratiques, soit enfin qu'il désirât se maintenir en bonne intelligence avec l'Angleterre ; le roi considéra qu'il fallait , pour entreprendre une guerre, d'autres motifs qu'une simple occasion de la faire avec succès , et s'opposa , presque seul , à cette grande faute * politique. Ce ne fut pas seulement en cette occasion "que le prince, plus sage que ses conseillei's , céda néanmoins à leurs instances , et fit , le sacrifice de ses opinions fondées sur une probité désintéressée et un bon sens modeste. C n jugement sain, une morale pure, telles étaient les principales qualités de cet excellent prince. Pourquoi n'eut-il pas plus de défiance des autres -, pourquoi n' eut-il pas plus de confiance en luimême? Le sentiment contraire prévalut sur celui du roi ; la guerre fut déclarée , conduite avec succès, terminée par des victoires. Nous avons vu que les Français s'étaient rendus en Amérique avec des inclinations propres à leur faire contracter, si déjà ils n'en étaient induis 1 , ces idées * 1 De jeunes enthousiastes portèrent jusqu'à l'extra vaDigitized by Google

lutte dont les principes menaçaient sa propre existence.

Soit qu'il craignît les dépenses d'une guerre ruineuse, soit qu'il vît, dès lors, avec crainte le progrès des doctrines démocratiques, soit enfin qu'il désirât se maintenir en bonne intelligence avec l'Angleterre; le roi considéra qu'il fallait, pour entreprendre une guerre, d'autres motifs qu'une simple occasion de la faire avec succès, et s'opposa, presque seul, à cette grande faute politique. Ce ne fut pas seulement en cette occasion que le prince, plus sage que ses conseillers, céda néanmoins à leurs instances, et fit le sacrifice de ses opinions fondées sur une probité désintéressée et un bon sens modeste. Un jugement sain, une morale pure, telles étaient les principales qualités de cet excellent prince. Pourquoi n'eut-il pas plus de défiance des autres; pourquoi n'eut-il pas plus de confiance en lui-même?

Le sentiment contraire prévalut sur celui du roi; la guerre fut déclarée, conduite avec succès, terminée par des victoires. Nous avons vu que les Français s'étaient rendus en Amérique avec des inclinations propres à leur faire contracter, si déjà ils n'en étaient imbus [1], ces idées

[1] De jeunes enthousiastes portèrent jusqu'à l'extrava-

CHAPITRE II. 89 de liberté qui avaient armé les colonies contre ld mère patrie. Il 11e faut donc pas s'étonner qu'ils revinssent en France, fortement disposés en faveur d'une cause pour laquelle ils avaient bravé des dangers, et à la défense de laquelle ils avaient acquis de la gloire. Les officiers inférieurs de cette armée auxiliaire, presque tous hommes de qualité, selon les règles établies en F rancêpSur leservice militaire, appartenaient en grande partie à la noblesse de province. Par les motifs que nous avons rapportés plus haut , cette noblesse était loin d'approuver un système qui rendait sou avancement difficile dans la seule profession que ses préjugé^ et ceux de la France lui permettaient d'embrasser. Les plébéiens qui , soit par connivence ou par tout autre moyen indirect, se trouvaient investis d'un grade dans l'armée, soupiraient après une réforme qui eût ouvert un champ fibre à leur courage et à leur ambition. Ils voyaient donc avec un mécontentement d'autanL plus vif des mesures récemment adoptées dans le but gance cette affectation des habitudes républicaines. Le comte de Ségur parle d'un étourdi , assez bizarre , dès cette époque , pour renoncer aux politesses d'usage entre les hommes , voulant 'absolument qu'on l'appelât par son nom de baptême et son nom de famille, sans l'addition ordinaire de monsieur. Digitized by Google

.*• 90 \IE DE NAKJLÉON BUON APARTE, d’opposer à leur avancement militaire , fil us d’obstacles encore qu’auparavant '. Ces sentimens étaient ceux des sons - officiers et des sol* dats en général , tous pleins de confiance dans leur \aleur et dans la fortune , tous également indignés de ces barrières qui leur fermaient le chemin des emplois militaires. Les officiers d’un grade supérieur, et qui appartenaient à la haute noblesse , étaient pour la plupart de jeunes audacieux, à la tête exaltée, qui avaient pris les armes non seulement par amour de la gloire , mais aussi par enthousiasme pour la nouvelle pliilosophie et les doctrines politiques qu’elle enseignait. Parmi ces derniers on comptait Rochambeau, La Fayette, les Lameth, Chastellux, Ségur, et autres nobles d’un rang élevé, mais qui n’en étaient pas moins épris de la cause populaire. Ils oublièrent aisément, dans l’excès de leur exaltation , que leur 1 D’abord , les plébéiens obtenaient un grade dans l’armée , sur la signature de quatre personnes de qualité , attestant qu’ils descendaient de familles nobles ; et l’on se procurait aisément ces faux certificats moyennant une faible somme. Mais après la guerre d’Amérique , et par suite d’un réglement du comte de Ségur , on exigea des candidats à la profession militaire, un certificat de noble origine délivré par le généalogiste du roi, indépendamment des attestations autrefois jugées suffisantes. Digitized by Google

d'opposer à leur avancement militaire, plus d'obstacles encore qu'auparavant [1]. Ces sentimens étaient ceux des sous-officiers et des soldats en général, tous pleins de confiance dans leur valeur et dans la fortune, tous également indignés de ces barrières qui leur fermaient le chemin des emplois militaires.

Les officiers d'un grade supérieur, et qui appartenaient à la haute noblesse, étaient pour la plupart de jeunes audacieux, à la tête exaltée, qui avaient pris les armes non seulement par amour de la gloire, mais aussi par enthousiasme pour la nouvelle philosophie et les doctrines politiques qu'elle enseignait. Parmi ces derniers on comptait Rochambeau, La Fayette, les Lameth, Chastellux, Ségur, et autres nobles d'un rang élevé, mais qui n'en étaient pas moins épris de la cause populaire. Ils oublièrent aisément, dans l'excès de leur exaltation, que leur

[1] D'abord, les plébéiens obtenaient un grade dans l'armée, sur la signature de quatre personnes de qualité, attestant qu'ils descendaient de familles nobles; et l'on se procurait aisément ces faux certificats moyennant une faible somme. Mais après la guerre d'Amérique, et par suite d'un réglement du comte de Ségur, on exigea des candidats à la profession militaire, un certificat de noble origine délivré par le généalogiste du roi, indépendamment des attestations autrefois jugées suffisantes.

* • CHAPITRE II? y I supé#orité sociale était menacée par le progrès des opinions démocratiques, ou s'ils réfléchirent un moment que leurs intérêts étaient compromis , ce fut avec le généreux désintéressement d'une jeunesse disposée à sacrifier au bien public toute espèce d'immunités persorinelles attachées à leur condition. * « De retour d'Amérique , l'armée française devint un puissant auxiliaire des doctrines libérales, alors généralement répandues. Cet amour de gloire militaire, si long-temps sauve-garde du trône , enflammait davantage encore cette classe distinguée de l'armée , au souvenir de victoires tout récemment obtenues pour la défense des prétentions du peuple , contre les droits d'un gouvernement établi. Leurs lauriers étaient verds et nouveaux , au heu que ceux qui avaient été remportés pour la cause de la monarchie étaient déjà vieux, et flétris par les désastres de la guerre de sept ans. Officiers cl soldats furent donc accueillis à leur retour avec le plus vif enthousiasme, fl était évident qu'au premier choc entre la monarchie et ses adversaires, ceux-ci pourraient compter sur l'assentiment , peut-être même sur la coopération de cette jeune noblesse qui venait de rétablir l'honneur militaire de la France. Ce fut elle en effet qui fournit à la révolution ses athlètes les plus Digitized by Google

supériorité sociale était menacée par le progrès des opinions démocratiques, ou s'ils réfléchirent un moment que leurs intérêts étaient compromis, ce fut avec le généreux désintéressement d'une jeunesse disposée à sacrifier au bien public toute espèce d'immunités personnelles attachées à leur condition.

De retour d'Amérique, l'armée française devint un puissant auxiliaire des doctrines libérales, alors généralement répandues. Cet amour de gloire militaire, si long-temps sauve-garde du trône, enflammait davantage encore cette classe distinguée de l'armée, au souvenir de victoires tout récemment obtenues pour la défense des prétentions du peuple, contre les droits d'un gouvernement établi. Leurs lauriers étaient verds et nouveaux, au lieu que ceux qui avaient été remportés pour la cause de la monarchie étaient déjà vieux, et flétris par les désastres de la guerre de sept ans. Officiers et soldats furent donc accueillis à leur retour avec le plus vif enthousiasme. Il était évident qu'au premier choc entre la monarchie et ses adversaires, ceux-ci pourraient compter sur l'assentiment, peut-être même sur la coopération de cette jeune noblesse qui venait de rétablir l'honneur militaire de la France. Ce fut elle en effet qui fournit à la révolution ses athlètes les plus

ga VIE DE NAŸOIiÉON BUON APARTE, redoutables. Ce fut à son exemple qu’un grand nombre de soldats français oublièrent lem'S'idées natives de fidélité envers le souverain ; fidélité proclamée pendant le cours de tant de siècles, par le cri de guerre de vive le roi ! et qui reparut, après avoir changé d’objet , dans le cri de vive l’empereur! Il ne nous reste plus qu’à signaler une autre cause directe de la révolution ; mais elle se lie d’une manière si intime avec sa naissance et ses progrès, que nous ne pouvons la séparer de l’exposé rapide des mouvemens révolutionnaires, auxquels elle donna la première impulsion décisive. Digitized by Google

redoutables. Ce fut à son exemple qu'un grand nombre de soldats français oublièrent leurs idées natives de fidélité envers le souverain; fidélité proclamée pendant le cours de tant de siècles, par le cri de guerre de *vive le roi!* et qui reparut, après avoir changé d'objet, dans le cri de *vive l'empereur!*

Il ne nous reste plus qu'à signaler une autre cause directe de la révolution; mais elle se lie d'une manière si intime avec sa naissance et ses progrès, que nous ne pouvons la séparer de l'exposé rapide des mouvemens révolutionnaires, auxquels elle donna la première impulsion décisive.

CHAPITRE 1IT. 93 CHAPITRE III. Cause directe de la Révolution. — Désordre dans les Finances. Réformes dans la Maison royale. — -Système de Turgot et de Nccker. — Necker fait l'exposé du revenu public. — Le Livre rouge. — Necker congédié , remplacé par Calonne. — . État général du revenu public. — Assemblée des Notables. — Renvoi de Calonne. — L'archevêque de Sens , ministre des Finances. — Contestation du Roi et du Parlement. — Lit de Justice. — Résistance du Parlement et désordre général dans le Royaume. — Politique vacillante du Ministre. — Séance royale. — Projet de Cour plénière. — Sans succès. — Retraite de l'archevêque de Sens , et rappel de Neckcr. — Il se décide à convoquer les États-Généraux. — Seconde Assemblée des Notables, avant la convocation des États. — Débats sur le nombre de représentans à donner au TiersÉtat , et sur le mode de délibération qu'il convient d'adopter. Nous avons déjà comparé la monarchie de France à un antique édifice dégradé par les outrages successifs des siècles , mais qui peut subsister long-temps encore par la seule adhésion r de ses parties, si quelque choc subit*et inattendu ne vient achever violemment la ruine préparée par le temps, ou si le temps a tellement desséché les matériaux , qu'ils sont devenus inflammables à la première étincelle : toutefois il peut s'écouler de longues années avant que Digitized by Google

CHAPITRE III.

Cause directe de la Révolution.—Désordre dans les Finances. Réformes dans la Maison royale. —Système de Turgot et de Necker. — Necker fait l'exposé du revenu public. — Le Livre rouge. — Necker congédié, remplacé par Calonne.— État général du revenu public. — Assemblée des Notables. — Renvoi de Calonne. — L'archevêque de Sens, ministre des Finances. — Contestation du Roi et du Parlement. — Lit de Justice. — Résistance du Parlement et désordre général dans le Royaume. — Politique vacillante du Ministre. — Séance royale.—Projet de Cour plénière. —Sans succès. — Retraite de l'archevêque de Sens, et rappel de Necker. — Il se décide à convoquer les États-Généraux.— Seconde Assemblée des Notables, avant la convocation des États. — Débats sur le nombre de représentans à donner au Tiers-État, et sur le mode de délibération qu'il convient d'adopter.

Nous avons déjà comparé la monarchie de France à un antique édifice dégradé par les outrages successifs des siècles, mais qui peut subsister long-temps encore par la seule adhésion de ses parties, si quelque choc subit et inattendu ne vient achever violemment la ruine préparée par le temps, ou si le temps a tellement desséché les matériaux, qu'ils sont devenus inflammables à la première étincelle: toutefois il peut s'écouler de longues années avant que

(j4 VIE DE NAPODÉON BU ON APARTE . cette étincelle vienne éveiller l'incendie. Ainsi, tout ébranlée qu'elle fût dans son ensemble , la monarchie française aurait pu se maintenir quelque temps encore; peut-être même, au moyen de réparations appropriées et judicieuses, l'édifice entier subsisterait-il aujourd'hui, si l'état des finances du royaume eût permis au monarque de temporiser avec le mécontentement général et les progrès des opinions nouvelles , au lieu d'accroître les impôts d'un peuple déjà surchargé, qui voyait clairement alors l'inégalité de la répartition des taxes , et l'abus qu'on faisait quelquefois de leur produit. Un gouvernement, aussi-bien qu'un individu, peut commettre impunément beaucoup d'actes d'injustice et d'extravagance , s'il possède assez de richesses pour se Créer des partisans ou fermer la bouche à l'opposition. L'histoire nous enseigne que si des monarques économes , à la tête de finances prospères ,, ont pu jouir, sans réclamation , de la plus grande indépendance sur le trône , c'est aussi des princes indigens, et quand la» trésor était épuisé, que les peuples ont obtenu des concessions favorables à la liberté , en échange des subsides qu'ils fournissent. A la vérité, c'est au moment où les finances d'un état sont obérées, que le peuple est le plus exposé à l'opp*ession ; mais c'est aussi la crise qui lui

cette étincelle vienne éveiller l'incendie. Ainsi, tout ébranlée qu'elle fût dans son ensemble, la monarchie française aurait pu se maintenir quelque temps encore; peut-être même, au moyen de réparations appropriées et judicieuses, l'édifice entier subsisterait-il aujourd'hui, si l'état des finances du royaume eût permis au monarque de temporiser avec le mécontentement général et les progrès des opinions nouvelles, au lieu d'accroître les impôts d'un peuple déjà surchargé, qui voyait clairement alors l'inégalité de la répartition des taxes, et l'abus qu'on faisait quelquefois de leur produit.

Un gouvernement, aussi-bien qu'un individu, peut commettre impunément beaucoup d'actes d'injustice et d'extravagance, s'il possède assez de richesses pour se créer des partisans ou fermer la bouche à l'opposition. L'histoire nous enseigne que si des monarques économes, à la tête de finances prospères, ont pu jouir, sans réclamation, de la plus grande indépendance sur le trône, c'est aussi des princes indigens, et quand le trésor était épuisé, que les peuples ont obtenu des concessions favorables à la liberté, en échange des subsides qu'ils fournissent. A la vérité, c'est au moment où les finances d'un état sont obérées, que le peuple est le plus exposé à l'oppression; mais c'est aussi la crise qui lui

CHAPITRE III. q5 offre le plus de chances pour ressaisir ses droits politiques. Vainement on voudrait inettiV la constitution d'un gouvernement absolu en garde contre les événemeus de cette nature , en investissant le monarque de droits illimités sur la fortune de ses peuples. Toute vaste qu'elle soit en théorie, cette doctrine ne saurait être mise en pratique au-delà de certaines bornes , sans faire éclater la conspiration de quelques uns ou une insurrection générale : réveil terrible d'un peuple dont on a blessé les plus chers intérêts, ou épuisé la patience ; déplacement d'autorité qui supplée , dans les monarchies despotiques , à l'absence de tout contre-poids régulier au pouvoir de la couronne. Toutes les fois qu'on aura exigé de la patience humaine plus qu'elle ne peut supporter , le despote ne pourra calmer la fureur populaire qu'en lui livrant la tête d'un ministre, ou il devra trembler pour la sienne. 1 Dans les monarchies d'un caractère absolu moins prononcé, il s'élève presque toujours, au lieu d'une résistance effective de la part des su1 Buonapartc exprimant beaucoup de regret et de chagrin , à la nouvelle de l'assassinat de l'empereur Paul , Fouché le rassura en lui disant , à peu près : « Que voulez-vous? c'est un mode de destitntion propre à ce pays-là! » Digitized by Google

offre le plus de chances pour ressaisir ses droits politiques.

Vainement on voudrait mettre la constitution d'un gouvernement absolu en garde contre les événemens de cette nature, en investissant le monarque de droits illimités sur la fortune de ses peuples. Toute vaste qu'elle soit en théorie, cette doctrine ne saurait être mise en pratique au-delà de certaines bornes, sans faire éclater la conspiration de quelques uns ou une insurrection générale : réveil terrible d'un peuple dont on a blessé les plus chers intérêts, ou épuisé la patience; déplacement d'autorité qui supplée, dans les monarchies despotiques, à l'absence de tout contre-poids régulier au pouvoir de la couronne. Toutes les fois qu'on aura exigé de la patience humaine plus qu'elle ne peut supporter, le despote ne pourra calmer la fureur populaire qu'en lui livrant la tête d'un ministre, ou il devra trembler pour la sienne. [1]

Dans les monarchies d'un caractère absolu moins prononcé, il s'élève presque toujours, au lieu d'une résistance effective de la part des su-

[1] Buonaparte exprimant beaucoup de regret et de chagrin, à la nouvelle de l'assassinat de l'empereur Paul, Fouché le rassura en lui disant, à peu près : « Que voulez-vous? c'est un mode de destitution propre à ce pays-là! »

 jets, comme à Fez ou à Constantinople , quelque pouvoir d'opposition, irrégulier sil'on veut, mais qui balance ou arrête les exactions arbitraires du monarque. Tel était le cas en France. Nul autre gouvernement, sous le point de vue théorique, et en matière de finances , n'aurait pu être réputé plus absolu que ne l'avait été celui de France depuis deux siècles. Mais en réalité , ce gouvernement avait des censeurs dans les parlemens, surtout dans celui de Paris. Encore bien que ces cours, à proprement parler, n'eussent été d'abord instituées que pour l'administration de la justice, elles s'étaient emparées, ou avaient été investies par les circonstances , d'une certaine portion de pouvoir politique, qu'elles exerçaient , comme contrôle de la couronne , dans l'établissement de nouvelles taxes. Il était convenu des deux parts que les édits royaux créant de nouvelles impositions devaient . être enregistrés par les parlemens ; mais lorsque les ministres prétendirent que l'enregistrement de ces édits était un acte purement administratif, et une obligation rigoureuse deleuçs charges , les magistrats soutinrent, de leur côté, qu'ils avaient le droit de discussion et de remontrance , même celui de refuser l'enregistrement des édits, qui, sans cette formalité , ne pouvaient avoir force de loi. Les parlemens exercèrent ce contrôle en Digitized by Google

jets, comme à Fez ou à Constantinople, quelque pouvoir d'opposition, irrégulier si l'on veut, mais qui balance ou arrête les exactions arbitraires du monarque. Tel était le cas en France.

Nul autre gouvernement, sous le point de vue théorique, et en matière de finances, n'aurait pu être réputé plus absolu que ne l'avait été celui de France depuis deux siècles. Mais en réalité, ce gouvernement avait des censeurs dans les parlemens, surtout dans celui de Paris. Encore bien que ces cours, à proprement parler, n'eussent été d'abord instituées que pour l'administration de la justice, elles s'étaient emparées, ou avaient été investies par les circonstances, d'une certaine portion de pouvoir politique, qu'elles exerçaient, comme contrôle de la couronne, dans l'établissement de nouvelles taxes. Il était convenu des deux parts que les édits royaux créant de nouvelles impositions devaient être enregistrés par les parlemens; mais lorsque les ministres prétendirent que l'enregistrement de ces édits était un acte purement administratif, et une obligation rigoureuse de leurs charges, les magistrats soutinrent, de leur côté, qu'ils avaient le droit de discussion et de remontrance, même celui de refuser l'enregistrement des édits, qui, sans cette formalité, ne pouvaient avoir force de loi. Les parlemens exercèrent ce contrôle en

4 CHAPITRE III. 97 plusieurs occasions, et comme leur intervention était toujours en faveur du peuple , le moyen , quelque irrégulier qu'il fût, était sanctionné par l'opinion publique. Au défaut de toute autre représentation nationale, la France, naturellement , voyait dans ces magistrats les protecteurs de ses droits , le seul pouvoir qui offrît an moins l'ombre d'une résistance à l'accroissement arbitraire des charges de l'État. On ne saurait accuser ces fonctionnaires d'insouciance ou de faiblesse dans l'accomplissement de leurs devoirs; et comme les impôts devinrent à la fois plus lourds et moins productifs, l'opposition des parlemens prit un caractère plus formidable. Louis XV avait voulu échapper à cette résistance par la suppression des cours et le banissement des magistrats ; mais malgré cette victoire momentanée, on rapporte qu'il déclara que son successeur pourrait bien ne pas sortir si heureusement de la même épreuve. Avec cette candeur et cette bonté qui étaient les traits distinctifs de son caractère, Louis XVI, immédiatement après son avènement au trône , rétablit les parlemens dans leurs pouvoirs constitutionnels ; il fut même assez généreux pour voir , dans leur résistance à son aïeul , un sujet d'éloges plutôt qu'un acte d'hostilités. Cependant les finances du royaume étaient tomVn nu Na». Buon. Tome i. * 7 Digitized by Google

plusieurs occasions, et comme leur intervention était toujours en faveur du peuple, le moyen, quelque irrégulier qu'il fût, était sanctionné par l'opinion publique. Au défaut de toute autre représentation nationale, la France, naturellement, voyait dans ces magistrats les protecteurs de ses droits, le seul pouvoir qui offrît au moins l'ombre d'une résistance à l'accroissement arbitraire des charges de l'État. On ne saurait accuser ces fonctionnaires d'insouciance ou de faiblesse dans l'accomplissement de leurs devoirs; et comme les impôts devinrent à la fois plus lourds et moins productifs, l'opposition des parlemens prit un caractère plus formidable. Louis XV avait voulu échapper à cette résistance par la suppression des cours et le bannissement des magistrats; mais malgré cette victoire momentanée, on rapporte qu'il déclara que son successeur pourrait bien ne pas sortir si heureusement de la même épreuve.

Avec cette candeur et cette bonté qui étaient les traits distinctifs de son caractère, Louis XVI, immédiatement après son avénement au trône, rétablit les parlemens dans leurs pouvoirs constitutionnels; il fut même assez généreux pour voir, dans leur résistance à son aïeul, un sujet d'éloges plutôt qu'un acte d'hostilités. Cependant les finances du royaume étaient tom-

» 98 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. bées dans une situation déplorable. Les dépenses continuelles et successives d'une guerre malheureuse , l'entretien et les exigences d'une cour adonnée au luxe, les prodigalités envers des favoi'is nécessiteux , avaient fini par occasionner chaque année un immense déficit dans le revenu public. Jaloux de pourvoir aux besoins présens d'une administration passagère , les ministres s'étaient contentés de reculer le jour fatal, en empruntant à gros intérêt aux fermiers-généraux , et en abandonnant à ceux-ci, pour garantie de ces emprunts, les différentes sources du revenu de l'Etat. Mais le gouvernement fut traité, par les fermiers-généraux, comme le sont d'ordinaire de prodigues dissipateurs par d'avides usuriers , qui leur donnent d'une main de quoi fournir à leurs extravagances, et qui, de l'autre, extorquent d'énormes profits pour leurs avances, et achèvent ainsi de ruiner leurs victimes. Par suite de cette longue succession d'emprunts désastreux, et des divers privilèges accordés en garantie , les finances du royaume n'offraient plus que désordre et confusion. C'était un labyrinthe inextricable où , s'égaraient tous ceux qui cherchaient à y pénétrer ; et cependant, quelque odieux qu'ils fussent au peuple , qui considérait justement leur immense fortune comme puisée aux sources viDigitized by Google

bées dans une situation déplorable. Les dépenses continuelles et successives d'une guerre malheureuse, l'entretien et les exigences d'une cour adonnée au luxe, les prodigalités envers des favoris nécessiteux, avaient fini par occasionner chaque année un immense déficit dans le revenu public. Jaloux de pourvoir aux besoins présens d'une administration passagère, les ministres s'étaient contentés de reculer le jour fatal, en empruntant à gros intérêt aux fermiers-généraux, et en abandonnant à ceux-ci, pour garantie de ces emprunts, les différentes sources du revenu de l'État. Mais le gouvernement fut traité, par les fermiers-généraux, comme le sont d'ordinaire de prodigues dissipateurs par d'avides usuriers, qui leur donnent d'une main de quoi fournir à leurs extravagances, et qui, de l'autre, extorquent d'énormes profits pour leurs avances, et achèvent ainsi de ruiner leurs victimes. Par suite de cette longue succession d'emprunts désastreux, et des divers priviléges accordés en garantie, les finances du royaume n'offraient plus que désordre et confusion. C'était un labyrinthe inextricable où s'égaraient tous ceux qui cherchaient à y pénétrer; et cependant, quelque odieux qu'ils fussent au peuple, qui considérait justement leur immense fortune comme puisée aux sources vi-

CHAPITRE III. 99 taies du pays, les fermiers-généraux étaient toujours essentiellement nécessaires à l'État, dont eux seuls pouvaient assurer la marche et l'action. Ils soutenaient donc le gouvernement, quoique Mirabeau ait dit avec vérité qu'ils le soutenaient comme la corde soutient le peudu. Frappé de l'état déplorable des finances, Louis XVI fit tous ses efforts pour y remédier. Il limita sa dépense personnelle et celle de sa maison , avec une rigueur voisine de la parcimonie, et affaiblit ainsi l'éclat dont le trône a besoin. Il supprima beaucoup de pensions; et, par cette mesure, non seulement il indisposa ceux qui jouissaient alors de ces faveurs, mais il perdit rattachement de ces hommes, bien plus nombreux encore , qui servaient la cour dans l'attente et l'espoir d'obtenir à leur tour de semblables gratifications'. Enfin, il opéra une 1 A.U defaut des vertus .d'un roi, Louis XV avait les artifices de la royauté. Il demandait un jour à l'un de ses miuistres, ce qu'il croyait qu'avait dû lui coûter la voiture où ils étaient ensemble. Le ministre , réfléchissant que le monarque avait dû payer en prince, porta très haut la valeur du carrosse, et l'estima néanmoins deux tiers au-dessous du prix. Louis XV fit alors connaître la somme; le ministre se récria; mais le roi l'interrompant : « N'entreprenez point , lui dit-il , de réformer la dépense de ma maison. Trop d'individus , trop de hauts personnages ont leur part dans ces abus; trop de <

Digitized by Google

tales du pays, les fermiers-généraux étaient toujours essentiellement nécessaires à l'État, dont eux seuls pouvaient assurer la marche et l'action. Ils soutenaient donc le gouvernement, quoique Mirabeau ait dit avec vérité qu'ils le soutenaient comme la corde soutient le pendu.

Frappé de l'état déplorable des finances, Louis XVI fit tous ses efforts pour y remédier. Il limita sa dépense personnelle et celle de sa maison, avec une rigueur voisine de la parcimonie, et affaiblit ainsi l'éclat dont le trône a besoin. Il supprima beaucoup de pensions; et, par cette mesure, non seulement il indisposa ceux qui jouissaient alors de ces faveurs, mais il perdit l'attachement de ces hommes, bien plus nombreux encore, qui servaient la cour dans l'attente et l'espoir d'obtenir à leur tour de semblables gratifications [1]. Enfin, il opéra une

[1] Au défaut des vertus d'un roi, Louis XV avait les artifices de la royauté. Il demandait un jour à l'un de ses ministres, ce qu'il croyait qu'avait dû lui coûter la voiture où ils étaient ensemble. Le ministre, réfléchissant que le monarque avait dû payer *en prince*, porta très haut la valeur du carrosse, et l'estima néanmoins deux tiers au-dessous du prix. Louis XV fit alors connaître la somme; le ministre se récria; mais le roi l'interrompant : « N'entreprenez point, lui dit-il, de réformer la dépense de ma maison. Trop d'individus, trop de hauts personnages ont leur part dans ces abus; trop de

 grande réforme dans sa maison militaire, dont les gardcs-du-corps faisaient partie ; donnant ainsi un autre sujet de mécontentement aux nobles, puisque ce corps était recruté parmi eux, et détruisant de sa propre main une force dévouée à la personne du roi, et dans laquelle, au moment de l'exaspération populaire , il eût trouvé un rempart inappréciable. Etrange fatalité dans la vie de cet excellent prince, qui affaiblissait sa cause et compromettait son salut, en s'imposant des sacrifices pour soulager son peuple et subvenir aux besoins de l'État. Le roi eut recours à un plan de réforme plus étendu et plus efficace , en s'appuyant de l'avis d'honnêtes et habiles ministres , pour introduire, autant que possible, un peu d'ordre dans les finances du royaume. Turgot, Malesherbes et Necker étaient, de l'aveu général , des hommes remplis d'expérience , de sagesse et d'intégrité ; et si ce dernier finit par déchoir dans l'estime publique , ce fut seulement parce que les circonstances avaient fait concevoir de ses talens raécontentemcns résulteraient de leur répression. Un ministre ne le tenterait point avec succès , ni sans danger. » Ces dilapidations sont inévitables dans un gouvernement absolu , semblable lui-même à une coupe emplie jusqu'au bord , et qu'on ne peut approcher des lèvres sans répandre une partie de ce qu'elle contient.
Digitized by

grande réforme dans sa maison militaire, dont les gardes-du-corps faisaient partie; donnant ainsi un autre sujet de mécontentement aux nobles, puisque ce corps était recruté parmi eux, et détruisant de sa propre main une force dévouée à la personne du roi, et dans laquelle, au moment de l'exaspération populaire, il eût trouvé un rempart inappréciable. Étrange fatalité dans la vie de cet excellent prince, qui affaiblissait sa cause et compromettait son salut, en s'imposant des sacrifices pour soulager son peuple et subvenir aux besoins de l'État.

Le roi eut recours à un plan de réforme plus étendu et plus efficace, en s'appuyant de l'avis d'honnêtes et habiles ministres, pour introduire, autant que possible, un peu d'ordre dans les finances du royaume. Turgot, Malesherbes et Necker étaient, de l'aveu général, des hommes remplis d'expérience, de sagesse et d'intégrité; et si ce dernier finit par déchoir dans l'estime publique, ce fut seulement parce que les circonstances avaient fait concevoir de ses talens

mécontentemens résulteraient de leur répression. Un ministre ne le tenterait point avec succès, ni sans danger. » Ces dilapidations sont inévitables dans un gouvernement absolu, semblable lui-même à une coupe emplie jusqu'au bord, et qu'on ne peut approcher des lèvres sans répandre une partie de ce qu'elle contient.

CHAPITRE III. ÎOI une opinion tellement exagérée , que les plus habiles financiers du monde n'en auraient jamais pu réaliser le mérite. Ces ministres cherchèrent dans leur vertueux patriotisme tous les moyens de remettre à flot le vaisseau de l'État , et d'arrêter, du moins , le déficit qui s'accroissait chaque aimée. Tous trois, mais particulièrement Necker, introduisirent l'économie, opérèrent des réductions , rétablirent le crédit public sans augmenter les impôts ; négocièrent des emprunts à des conditions raisonnables, et trouvèrent heureusement, par ce moyen, des fonds pour soutenir la guerre d'Amérique , toute dispendieuse qu'elle était, sans lasser la patience du peuple par des taxes nouvelles. Que cet état de choses eût duré quelques années , peutêtre eût-on trouvé l'occasion de concilier la constitution de France avec le progrès des lumières. L'opinion publique et la bienveillance du souverain avaient déjà déterminé plusieurs réformes aussi importantes que désirables. Plusieurs lois oppressives et odieuses avaient été expressément abrogées; d'autres, par l'effet d'un consentement tacite , étaient tombées en désuétude; car la France, ni aucun autre pays, n'eut jamais de roi plus disposé que Louis XVI à sacrifier son intérêt personnel et ses prérogatives au bonheur de ses sujets. Dès son avéneDigitized by Google

une opinion tellement exagérée, que les plus habiles financiers du monde n'en auraient jamais pu réaliser le mérite. Ces ministres cherchèrent dans leur vertueux patriotisme tous les moyens de remettre à flot le vaisseau de l'État, et d'arrêter, du moins, le déficit qui s'accroissait chaque année. Tous trois, mais particulièrement Necker, introduisirent l'économie, opérèrent des réductions, rétablirent le crédit public sans augmenter les impôts; négocièrent des emprunts à des conditions raisonnables, et trouvèrent heureusement, par ce moyen, des fonds pour soutenir la guerre d'Amérique, toute dispendieuse qu'elle était, sans lasser la patience du peuple par des taxes nouvelles. Que cet état de choses eût duré quelques années, peut-être eût-on trouvé l'occasion de concilier la constitution de France avec le progrès des lumières. L'opinion publique et la bienveillance du souverain avaient déjà déterminé plusieurs réformes aussi importantes que désirables. Plusieurs lois oppressives et odieuses avaient été expressément abrogées; d'autres, par l'effet d'un consentement tacite, étaient tombées en désuétude; car la France, ni aucun autre pays, n'eut jamais de roi plus disposé que Louis XVI à sacrifier son intérêt personnel et ses prérogatives au bonheur de ses sujets. Dès son avéne-

 ment au trône , n’écoutant alors que sa bonté , il réforma le Code Pénal de France, dont l’esprit se ressentait de la barbarie des temps où il avait été originairement composé. Il abolit la torture ; rendit à la liberté ces infortunés qui expiaient dans les cachots de la Bastille et des autres prisons d’État , le malheur d’avoir déplu à son grand-père. La corvée, servitude imposée aux campagnes , et l’une des principales causes du mécontentement populaire , fut supprimée dans certaines provinces et modifiée dans quelques autres. Tant que la police fut sous la direction du sage et vertueux Malesherbes, l’exercice de ce pouvoir arbitraire donna rarement fieu à réclamation. En un mot, le monarque ressentait, comme ses sujets , l’influence de l’opinion publique , et si la modération des temps se fût maintenue, on aurait pu raisonnablement espérer que la monarchie française accepterait des réformes au lieu de subir un bouleversement. Malheureusement, le royaume tomba dans des convulsions chaque jour plus violentes; et Louis XVI , qui possédait la bienveillance et les bonnes intentions de son ancêtre Henri IV, n’avait ni ses talens militaires ni sa fermeté politique . L’absence de ces qualités retenait le roi dans une hésitation perpétuelle. Toujours indécis,
Digitized by Google

ment au trône, n'écoutant alors que sa bonté, il réforma le Code Pénal de France, dont l'esprit se ressentait de la barbarie des temps où il avait été originairement composé. Il abolit la torture; rendit à la liberté ces infortunés qui expiaient dans les cachots de la Bastille et des autres prisons d'État, le malheur d'avoir déplu à son grand-père. La *corvée*, servitude imposée aux campagnes, et l'une des principales causes du mécontentement populaire, fut supprimée dans certaines provinces et modifiée dans quelques autres. Tant que la police fut sous la direction du sage et vertueux Malesherbes, l'exercice de ce pouvoir arbitraire donna rarement lieu à réclamation. En un mot, le monarque ressentait, comme ses sujets, l'influence de l'opinion publique, et si la modération des temps se fût maintenue, on aurait pu raisonnablement espérer que la monarchie française accepterait des réformes au lieu de subir un bouleversement.

Malheureusement, le royaume tomba dans des convulsions chaque jour plus violentes; et Louis XVI, qui possédait la bienveillance et les bonnes intentions de son ancêtre Henri IV, n'avait ni ses talens militaires ni sa fermeté politique. L'absence de ces qualités retenait le roi dans une hésitation perpétuelle. Toujours indécis,

CHAPITRE III. io3 comme il arrive à ceux qui agissent par le désir général de faire le bien plutôt que d’après un plan long-temps mûri et bien arrêté , il laissa sa puissance et sa réputation à la merci des événemens qu’un esprit ferme eût au moins combattus s’il ne les eût pas maîtrisés. Mais il est remarquable que Louis XVI, plus qu’aucun de ses ancêtres, ressemblait à Charles I" d’Angleterre , par cette défiance de soi-même qui conduit à l’instabilité des idées, à de fréquentes variations dans les projets et à cette faiblesse conjugale qui donna à Henriette-Marie et à Marie-Antoinette une malheureuse influence dans les conseils. Ces deux souverains furent également accusés d’artifice et de dissimulation, quand l’un et l’autre peut-être, mais assurément Louis XVI , ne changea de conduite que parce qu’il avait changé , ou qu’on l’avait fait changer de sentiment. Peu de princes ont changé de ministres , de plans et de mesures aussi souvent que Louis XVI. Malheureusement encore , s’il lui arriva parfois d’adopter une direction ferme et sévère , il n’y persista point assez pour imprimer le respect. Quand il préféra une politique débonnaire et conciliante, il y renonça trop tôt, et avant d’avoir pu inspirer la confiance. C’est avec regret que nous signalons cette imperfection dans Digitized by Google

comme il arrive à ceux qui agissent par le désir général de faire le bien plutôt que d'après un plan long-temps mûri et bien arrêté, il laissa sa puissance et sa réputation à la merci des événemens qu'un esprit ferme eût au moins combattus s'il ne les eût pas maîtrisés. Mais il est remarquable que Louis XVI, plus qu'aucun de ses ancêtres, ressemblait à Charles I^er^ d'Angleterre, par cette défiance de soi-même qui conduit à l'instabilité des idées, à de fréquentes variations dans les projets et à cette faiblesse conjugale qui donna à Henriette-Marie et à Marie-Antoinette une malheureuse influence dans les conseils. Ces deux souverains furent également accusés d'artifice et de dissimulation, quand l'un et l'autre peut-être, mais assurément Louis XVI, ne changea de conduite que parce qu'il avait changé, ou qu'on l'avait fait changer de sentiment.

Peu de princes ont changé de ministres, de plans et de mesures aussi souvent que Louis XVI. Malheureusement encore, s'il lui arriva parfois d'adopter une direction ferme et sévère, il n'y persista point assez pour imprimer le respect. Quand il préféra une politique débonnaire et conciliante, il y renonça trop tôt, et avant d'avoir pu inspirer la confiance. C'est avec regret que nous signalons cette imperfection dans

 un caractère d'ailleurs si parfait ; mais nous y voyons une des principales causes de la révôlulion. En effet, investi d'un pouvoir trop étendu pour être conservé ou abandonné sans péril , Louis XVI hésita entre le désir naturel de défendre ses droits héréditaires , et le sentiment de justice qui le portait à rendre à ses sujets la portion de liberté dont les avaient privés ses ancêtres. En suivant le premier de ces plans, il avait peut-être la chance de vaincre la révolution; par l'adoption du second, il pouvait devenir son chef et son guide ; en hésitant sans cesse entre les deux, il en devint la victime. Ce fut par suite de cette instabilité continuelle, que Louis XVI , en 1781 , sacrifia Turgot et Necker à des intrigues de cour. Ces ministres avaient conçu un nouveau système de finances qui eût , tout à la fois , flatté le peuple en admettant des députés de son choix à intervenir dans la création de nouveaux impôts, affranchi le monarque de la résistance des parlemens , et attribué aux représentans directs de la nation cette surintendance que d'autres n'aurait jamais dû posséder. Ajoutons que le droit de remontrance, précieux d'ailleurs comme bouclier contre le despotisme , était souvent exercé par les parlemens dans des formes arbitraires, quelquefois même séditieuses.
Digitized by Google

un caractère d'ailleurs si parfait; mais nous y voyons une des principales causes de la révolution. En effet, investi d'un pouvoir trop étendu pour être conservé ou abandonné sans péril, Louis XVI hésita entre le désir naturel de défendre ses droits héréditaires, et le sentiment de justice qui le portait à rendre à ses sujets la portion de liberté dont les avaient privés ses ancêtres. En suivant le premier de ces plans, il avait peut-être la chance de vaincre la révolution; par l'adoption du second, il pouvait devenir son chef et son guide; en hésitant sans cesse entre les deux, il en devint la victime.

Ce fut par suite de cette instabilité continuelle, que Louis XVI, en 1781, sacrifia Turgot et Necker à des intrigues de cour. Ces ministres avaient conçu un nouveau système de finances qui eût, tout à la fois, flatté le peuple en admettant des députés de son choix à intervenir dans la création de nouveaux impôts, affranchi le monarque de la résistance des parlemens, et attribué aux représentans directs de la nation cette surintendance que d'autres n'aurait jamais dû posséder. Ajoutons que le droit de remontrance, précieux d'ailleurs comme bouclier contre le despotisme, était souvent exercé par les parlemens dans des formes arbitraires, quelquefois même séditieuses.

CHAPITRE III. ÎOÔ Ces ministres proposèrent donc de convoquer, dans les diversesprovinces, une espèce de représentation nationale. La moitié des députés eût été nommée par le tiers-état ; l'autre moitié , par la noblesse et le clergé en égales proportions. Ces assemblées n'auraient point eu la faculté de rejeter les édits qui établissaient de nouvelles taxes ; mais elles auraient fait la répartition de l'impôt sur les liabitans de leurs provinces respectives. Sous plus d'un rapport , ce système était excellent, et pouvait amener par la suite d'autres améliorations importantes. 11 est probable , d'ailleurs, qu'à cette époque de 1781 , il eût été reçu comme une faveur qui associait le peuple aux délibérations de la couronne , plutôt que comme une concession arrachée à la faiblesse du souverain, ou provoquée par son désespoir. C'était aussi une occasion, particulièrement désirable en France, de former l'esprit du peuple aux affaires publiques. La nation anglaise doit plusieurs des bienfaits pratiques de sa constitution , à l'habitude où sont presque tous ses citoyens de s'instruire à l'exercice de quelque droit public , dans les cours de comtés et les assemblées de paroisses ', ou d'autres corps délibérans. Par ce 1 Head-courts , and vestries. L'auteur veut parler ici des différentes assemblées de propriétaires , où l'on discute les taxes locales et les intérêts d'un canton sous la Digitized by Google

Ces ministres proposèrent donc de convoquer, dans les diverses provinces, une espèce de représentation nationale. La moitié des députés eût été nommée par le tiers-état; l'autre moitié, par la noblesse et le clergé en égales proportions. Ces assemblées n'auraient point eu la faculté de rejeter les édits qui établissaient de nouvelles taxes; mais elles auraient fait la répartition de l'impôt sur les habitans de leurs provinces respectives. Sous plus d'un rapport, ce système était excellent, et pouvait amener par la suite d'autres améliorations importantes. Il est probable, d'ailleurs, qu'à cette époque de 1781, il eût été reçu comme une faveur qui associait le peuple aux délibérations de la couronne, plutôt que comme une concession arrachée à la faiblesse du souverain, ou provoquée par son désespoir. C'était aussi une occasion, particulièrement désirable en France, de former l'esprit du peuple aux affaires publiques. La nation anglaise doit plusieurs des bienfaits pratiques de sa constitution, à l'habitude où sont presque tous ses citoyens de s'instruire à l'exercice de quelque droit public, dans les cours de comtés et les assemblées de paroisses [1], ou d'autres corps délibérans. Par ce

[1] *Head-courts, and vestries.* L'auteur veut parler ici des différentes assemblées de propriétaires, où l'on discute les taxes locales et les intérêts d'un canton sous la

 moyen , ils sc familiarisent avec la marche des affaires , et apprennent à les expédier avec l'ordre et la régularité qu'elles demandent. Le plan de Necker eût procuré ces utiles institutions aux Français. Mais malgré tous les avantages qu'il promettait, ce projet manqua son but, grâce à l'opposition jalouse du parlement de Paris, qui ne voulut pas qu'un autre corps que le sien même , fût réputé gardien de ce qui restait en France de libertés nationales. Une autre mesure de Necker parut d'une présidence du seigneur féodal, ou baron [baron- court), ou du sheriff (sheriff" torn) , ou enfin sous celle de 1 'headborough ou constable , officier civil dont l'institution remonte à Alfred-le-Grand, et qui était originairement désigné pour répondre de dix hommes libres (freemen) , dans la division de l'Angleterre en centuries , et en dizaines. L 'head-court est donc dans un sens général une assemblée des notables d'un canton. On appelle vestry ou sacristie (du lieu où l'assemblée se tient) , la réunion des principaux propriétaires d'une paroisse , des marguillicrs et du ministre , qui s'occupent des affaires du canton. La convocation est affichée aux portes de l'église le dimanche qui la précède. L'auteur aurait pu citer une foule d'autres assemblées du même genre, qui sont , pour les habitans de la Grande-Bretagne , une continuelle préparation aux débats de la tribune. (Note de Y Editeur.) Digitized by Google

moyen, ils se familiarisent avec la marche des affaires, et apprennent à les expédier avec l'ordre et la régularité qu'elles demandent. Le plan de Necker eût procuré ces utiles institutions aux Français.

Mais malgré tous les avantages qu'il promettait, ce projet manqua son but, grâce à l'opposition jalouse du parlement de Paris, qui ne voulut pas qu'un autre corps que le sien même, fût réputé gardien de ce qui restait en France de libertés nationales.

Une autre mesure de Necker parut d'une

présidence du seigneur féodal, ou baron (*baron-court*), ou du sheriff (*sheriff torn*), ou enfin sous celle de l'*head-borough* ou constable, officier civil dont l'institution remonte à Alfred-le-Grand, et qui était originairement désigné pour répondre de dix hommes libres (*freemen*), dans la division de l'Angleterre en centuries, et en dizaines. L'*head-court* est donc dans un sens général une assemblée des *notables* d'un canton.

On appelle *vestry* ou sacristie (du lieu où l'assemblée se tient), la réunion des principaux propriétaires d'une paroisse, des marguilliers et du ministre, qui s'occupent des affaires du canton. La convocation est affichée aux portes de l'église le dimanche qui la précède. L'auteur aurait pu citer une foule d'autres assemblées du même genre, qui sont, pour les habitans de la Grande-Bretagne, une continuelle préparation aux débats de la tribune.

(Note de l'*Editeur*.)

CHAPITRE III. I07 politique plus équivoque. Ce fut l'impression et la publication de son rapport au souverain sur • l'état des revenus de la France. Le ministre pensa probablement que cette preuve de franchise, bonne en elle-même sans doute, mais sans exemple dans le gouvernement français, pourrait être utile au roi , qui paraîtrait ainsi non seulement d'accord avec l'opinion publique , mais empressé de recueillir les avis de scs sujets sur les affaires de l'Etat. Peut-être aussi le Compte rendu de Necker était-il une mesure prudente delà part de ce ministre, qui espérait, parce moyen, conserver la faveur populaire, et se maintenir- dans l'estime générale malgré les intrigues de cour. Peut-être, enfin, à ces deux motifs se joignait la vanité naturelle de faire voir- au monde que la France possédait, dans la personne de Necker, un ministre assez hardi pour avoir pénétré dans les détours de ce dédale obscur, jugé inextricable par tous ses prédécesseurs , et que ce ministre était parvenu à rendre au roi de France et à son peuple , un compte détaillé et balancé de l'état de leurs finances. D'un autre côté, le résultat de ce bilan ne paraissait pas tellement effrayant, qu'il fallût le tenir secret comme un mystère d'Etat. Le déficit, c'est-à-dire l'excédant de la dépense sur la recette , 11'indiquait nullement des finances. Digitized by Google

politique plus équivoque. Ce fut l'impression et la publication de son rapport au souverain sur l'état des revenus de la France. Le ministre pensa probablement que cette preuve de franchise, bonne en elle-même sans doute, mais sans exemple dans le gouvernement français, pourrait être utile au roi, qui paraîtrait ainsi non seulement d'accord avec l'opinion publique, mais empressé de recueillir les avis de ses sujets sur les affaires de l'État. Peut-être aussi le *Compte rendu* de Necker était-il une mesure prudente de la part de ce ministre, qui espérait, par ce moyen, conserver la faveur populaire, et se maintenir dans l'estime générale malgré les intrigues de cour. Peut-être, enfin, à ces deux motifs se joignait la vanité naturelle de faire voir au monde que la France possédait, dans la personne de Necker, un ministre assez hardi pour avoir pénétré dans les détours de ce dédale obscur, jugé inextricable par tous ses prédécesseurs, et que ce ministre était parvenu à rendre au roi de France et à son peuple, un compte détaillé et balancé de l'état de leurs finances.

D'un autre côté, le résultat de ce bilan ne paraissait pas tellement effrayant, qu'il fallût le tenir secret comme un mystère d'État. Le déficit, c'est-à-dire l'excédant de la dépense sur la recette, n'indiquait nullement des finances

 désespérées. Elles ne réclamaient pas non plus ces sacrilices immenses , au défaut desquels une banqueroute est inévitable. Ce déficit n’allait pas beaucoup au-delà de deux millions ' par an , somme que l’on peut appeler une bagatelle pour un pays aussi fertile que la France. Necker indiquait en même temps un grand nombre de réductions et d’économies , au moyen desquelles il proposait de rétablir l’équilibre, sans contracter de nouveaux emprunts , et sans imposer de taxes nouvelles. Cependant , quoique cet exposé général des dépenses de l’État, cet appel du gouvernement au peuple , eût l’apparence d’un procédé franc et généreux ; quoiqu’il fût réellement un pas de fait vers le grand but constitutionnel de donner àla nation, dans la personne de sesreprésentans, le pouvoir d’accorder les subsides , on peut demander si la tentative n’eut pas lieu trop tôt. Quand on vient de faire l’opération de la cataracte à un homme, on le prive pendant quelque temps encore de la lumière , qu’on ne lui rend que par degrés. Mais cette clarté inattendue qui brilla tout à coup sur la nation française, éblouit autant qu’elle éclaira . Le Compte rendu devint le ' Deux millions sterling , c’est-à-dire cinquante millions de francs. (Édit .)

désespérées. Elles ne réclamaient pas non plus ces sacrifices immenses, au défaut desquels une banqueroute est inévitable. Ce déficit n'allait pas beaucoup au-delà de deux millions [1] par an, somme que l'on peut appeler une bagatelle pour un pays aussi fertile que la France. Necker indiquait en même temps un grand nombre de réductions et d'économies, au moyen desquelles il proposait de rétablir l'équilibre, sans contracter de nouveaux emprunts, et sans imposer de taxes nouvelles.

Cependant, quoique cet exposé général des dépenses de l'État, cet appel du gouvernement au peuple, eût l'apparence d'un procédé franc et généreux; quoiqu'il fût réellement un pas de fait vers le grand but constitutionnel de donner à la nation, dans la personne de ses représentans, le pouvoir d'accorder les subsides, on peut demander si la tentative n'eut pas lieu trop tôt. Quand on vient de faire l'opération de la cataracte à un homme, on le prive pendant quelque temps encore de la lumière, qu'on ne lui rend que par degrés. Mais cette clarté inattendue qui brilla tout à coup sur la nation française, éblouit autant qu'elle éclaïra. Le *Compte rendu* devint le

[1] Deux millions sterling, c'est-à-dire cinquante millions de francs. (*Édit.*)

CHAPITRE III. lOg sujet universel des conversations, non seulement dans les cafés et dans les promenades publiques , mais dans les salons, dans les boudoirs, et dans - ces réunions d'individus plus propres à discuter le mérite de la comédie nouvelle , ou de toute autre frivolité du jour. Ces colonnes de chiffres avaient quelque chose de sinistre et d'effrayant pour les hommes de cette époque. Le mot déficit était un épouvantai] comme jadis le nom de Marlborough en était un pour les cnfans. Leplus grand nombre y voyait la banqueroute de l'État; d'autres se disposaient à faire comme ces marins qui, dans leur folle avidité , pillent la cargaison de leur navire aumoment dunaufrage. La somme affectée au service personnel et pour la dignité du monarque, parut à certains hommes un luxe désastreux dont la nation pouvait fort bien se passer, dans ces momens de nécessité reconnue. On compta les gardes du prince; on additionna la dépense de sa maison et celles de la cour, comme faisaient les filles de Lear à l'égard de leur père '. Les réductions commencées, disaient ces hommes prudens, -pouvaient être portées plus loin : 1 1 fVhat neecls he five and tiventy , ten , or five ? » Qu'a-t-il besoin de vingt-cinq , de dix , et même de cinq domestiques ? » t'oyez King-Lear de Shakespeare (acte 2). (Édit.) Digitized by Google

sujet universel des conversations, non seulement dans les cafés et dans les promenades publiques, mais dans les salons, dans les boudoirs, et dans ces réunions d'individus plus propres à discuter le mérite de la comédie nouvelle, ou de toute autre frivolité du jour. Ces colonnes de chiffres avaient quelque chose de sinistre et d'effrayant pour les hommes de cette époque. Le mot *déficit* était un épouvantail comme jadis le nom de Marlborough en était un pour les enfans.

Le plus grand nombre y voyait la banqueroute de l'État; d'autres se disposaient à faire comme ces marins qui, dans leur folle avidité, pillent la cargaison de leur navire au moment du naufrage.

La somme affectée au service personnel et pour la dignité du monarque, parut à certains hommes un luxe désastreux dont la nation pouvait fort bien se passer, dans ces momens de nécessité reconnue. On compta les gardes du prince; on additionna la dépense de sa maison et celles de la cour, comme faisaient les filles de Lear à l'égard de leur père [1]. Les réductions commencées, disaient ces hommes prudens, pouvaient être portées plus loin : [1]

[1] *What needs he five and twenty, ten, or five?*

« Qu'a-t-il besoin de vingt-cinq, de dix, et même de cinq domestiques? »

Voyez King-Lear de Shakespeare (acte 2). (*Édit.*)

 Nul doute, d'ailleurs, que dès cette époque, quelques réformateurs économes ne terminassent aussi par cette dernière conclusion : IVhat nceds he one? « Qu'a-t-il besoin d'nu domestique ? Sans parler de dépenses particulières au service du roi et de sa maison , dépenses réduites au plus strict nécessaire quant à la personne du souverain, le peuple s'indignait avec beau- « coup plus de raison , à la vue des sommes immenses annuellement réparties entre des courtisans avides et leurs favoris, ou prodiguées d'une manière plus révoltante encore, à des hommes qui, en raison de leur fortune, devaient moins que d'autres être à charge à l'État. Le roi s'était efforcé de réduire cette liste de , gratifications et de pensions; mais le système corrupteur établi depuis deux siècles ne pouvait être aboli en un moment. Déjà chancelant, « le trône ne devait point licencier tout à coup cette armée de nobles stipendiés qu'il soutenait depuis si long-temps, et qui, en retour lui prêtait son influence et son appui. Peut-être, même était-il impolitique d'appeler l'attention du peuple sur un état de choses particulièrement odieux, avant d'avoir trouvé une occasion favorable d'y porter remède. C'était déDigitized by Google

Nul doute, d'ailleurs, que dès cette époque, quelques réformateurs économes ne terminassent aussi par cette dernière conclusion :

What needs he ONE?

« Qu'a-t-il besoin d'UN domestique?

Sans parler de dépenses particulières au service du roi et de sa maison, dépenses réduites au plus strict nécessaire quant à la personne du souverain, le peuple s'indignait avec beaucoup plus de raison, à la vue des sommes immenses annuellement réparties entre des courtisans avides et leurs favoris, ou prodiguées d'une manière plus révoltante encore, à des hommes qui, en raison de leur fortune, devaient moins que d'autres être à charge à l'État. Le roi s'était efforcé de réduire cette liste de gratifications et de pensions; mais le système corrupteur établi depuis deux siècles ne pouvait être aboli en un moment. Déjà chancelant, le trône ne devait point licencier tout à coup cette armée de nobles stipendiés qu'il soutenait depuis si long-temps, et qui, en retour lui prêtait son influence et son appui. Peut-être même était-il impolitique d'appeler l'attention du peuple sur un état de choses particulièrement odieux, avant d'avoir trouvé une occasion favorable d'y porter remède. C'était dé-

CHAPITRE III. 111 couvrir un ulcère rongeur ; ce qui n'est que dégoûtant et inutile si le chirurgien n'est pas là pour y appliquer l'appareil. Pendant que le rapport du ministre des finances passait de la main d'un oisif dans la main d'un autre plus oisif encore ; qu'il occupait sur les soplias et les toilettes , la place de la dernière brochure, et suggérait aux imprudens , de vains et dangereux discours , on songeait à rendre a la nation française le droit le plus précieux pour des honunes libres, celui d'accorder ou de refuser les subsides. La situation pénible des finances une fois connue déternlinait cette conviction générale , qu'on ne pouvait échapper au système oppressif de taxation, eL à la banqueroute qui paraissait imminente , que par un appel à la nation , convoquée dans les anciennes formes représentatives : c'étaient les Etats-généraux. On peut dire qu'un long espace de temps avait fait oublier la nature et les attributions de ce corps, en supposant qu'elles eussent été jamais bien déterminées; d'ailleurs l'organisation des Etats-généraux de 1614, dernière date de leur réunion , ne convenait probablement pas à une époque si différente sous le double rapport de l'opinion publique et des circonstances. Mais l'ignorance des iugrédiens qui composent le remède, et de ses effets probables , ébranle

couvrir un ulcère rongeur ; ce qui n'est que dégoûtant et inutile si le chirurgien n'est pas là pour y appliquer l'appareil. Pendant que le rapport du ministre des finances passait de la main d'un oisif dans la main d'un autre plus oisif encore ; qu'il occupait sur les sophas et les toilettes, la place de la dernière brochure, et suggérait aux imprudens, de vains et dangereux discours, on songeait à rendre à la nation française le droit le plus précieux pour des hommes libres, celui d'accorder ou de refuser les subsides.

La situation pénible des finances une fois connue déterminait cette conviction générale, qu'on ne pouvait échapper au système oppressif de taxation, et à la banqueroute qui paraissait imminente, que par un appel à la nation, convoquée dans les anciennes formes représentatives : c'étaient les États-généraux.

On peut dire qu'un long espace de temps avait fait oublier la nature et les attributions de ce corps, en supposant qu'elles eussent été jamais bien déterminées ; d'ailleurs l'organisation des États-généraux de 1614, dernière date de leur réunion, ne convenait probablement pas à une époque si différente sous le double rapport de l'opinion publique et des circonstances. Mais l'ignorance des ingrédiens qui composent le remède, et de ses effets probables, ébranle

 rarement la confiance d'un malade. Tous les vœux se réunissaient donc pour la convocation de ce corps représentatif Chacun espérait que cette assemblée trouverait un remède efficace aux maux qui pesaient sur la nation. Le cri était général ; et, comme il arrive dans les occasions pareilles , bien peu de ceux qui élevaient la voix savaient positivement ce qu'ils voulaient. Eclairés par l'expérience, nous pouvons dire aujourd'hui qu'il existait, à cette époque de 1 780 , une chance , douteuse si l'on veut , de prévenir le bouleversement universel qui devait bientôt arriver. Si le gouvernement du roi , résolu d'accomplir le vœu général , eût pris l'initiative, et qu'il eût accordé cette grande mesure nationale, comme une grâce émanée de l'amour du prince envers son peuple ; si des moyens rapides et décisifs eussent été pris pour faire entrer dans l'assemblée , surtout relativement au tiers-état, des hommes connus par leur modération etleurs principes monarcliiques, il semble probable que la couronne eût trouvé dans un corps formé par elle- même un appui tel, qu'elle eût déjoué toute entreprise téméraire , capable d'entraîner le royaume dans une révolution complète. Respecté depuis tant desiècles, le trône était encore l'objet d'un culte religieux.

rarement la confiance d'un malade. Tous les vœux se réunissaient donc pour la convocation de ce corps représentatif. Chacun espérait que cette assemblée trouverait un remède efficace aux maux qui pesaient sur la nation. Le cri était général; et, comme il arrive dans les occasions pareilles, bien peu de ceux qui élevaient la voix savaient positivement ce qu'ils voulaient.

Éclairés par l'expérience, nous pouvons dire aujourd'hui qu'il existait, à cette époque de 1780, une chance, douteuse si l'on veut, de prévenir le bouleversement universel qui devait bientôt arriver. Si le gouvernement du roi, résolu d'accomplir le vœu général, eût pris l'initiative, et qu'il eût accordé cette grande mesure nationale, comme une grâce émanée de l'amour du prince envers son peuple; si des moyens rapides et décisifs eussent été pris pour faire entrer dans l'assemblée, surtout relativement au tiers-état, des hommes connus par leur modération et leurs principes monarchiques, il semble probable que la couronne eût trouvé dans un corps formé par elle-même un appui tel, qu'elle eût déjoué toute entreprise téméraire, capable d'entraîner le royaume dans une révolution complète. Respecté depuis tant de siècles, le trône était encore l'objet d'un culte religieux.

Le roi disposait encore d'une année , commandée sous lui par ses nobles, et toujours animée de cette loyauté 1 , attribut naturel de la profession militaire. Les esprits n'étaient point encore irrités, par des délais éternels, cl par des chicanes inutiles, qui ne décelaient que l'extrême répugnance de la cour à accorder ce qu'elle n'avait aucun moyen de refuser en définitive. L'opinion publique n'était point alors agitée par les déclamations audacieuses de mille pamphlétaires qui , sous le prétexte d'éclairer le peuple, préoccuppaient les esprits des idées les plus exagérées sur l'importance du tiers-état, et de sa supériorité sur les autres pouvoirs. Des hommes ambitieux, affranchis de tout scrupule, n'avaient eu ni le temps ni l'audace de parler de ces prétentions hardies que leurs ancêtres n'avaient jamais conçues, pas même en idée, et que six ou sept années d'attente , d'espérance et de mécomptes les mirent à même d'élever enfin avec succès. On laissa, néanmoins, écouler ce laps de temps entre le projet primitif de convoquer les Etats-Généraux, et le moment où cette mesure devint inévitable. Sans ce délai , le roi , en possession de tontes les prérogatives de la couronne, 1 Ce mot est , en Angleterre , synonyme de fidélité à son «roi, d'où loyalty signifie aussi royalisme. (Édit.) Vie de Nap. Buoh. Tome i. .8 JB

Le roi disposait encore d'une armée, commandée sous lui par ses nobles, et toujours animée de cette loyauté [1], attribut naturel de la profession militaire. Les esprits n'étaient point encore irrités, par des délais éternels, et par des chicanes inutiles, qui ne décelaient que l'extrême répugnance de la cour à accorder ce qu'elle n'avait aucun moyen de refuser en définitive. L'opinion publique n'était point alors agitée par les déclamations audacieuses de mille pamphlétaires qui, sous le prétexte d'éclairer le peuple, préoccuppaient les esprits des idées les plus exagérées sur l'importance du tiers-état, et de sa supériorité sur les autres pouvoirs. Des hommes ambitieux, affranchis de tout scrupule, n'avaient eu ni le temps ni l'audace de parler de ces prétentions hardies que leurs ancêtres n'avaient jamais conçues, pas même en idée, et que six ou sept années d'attente, d'espérance et de mécomptes les mirent à même d'élever enfin avec succès.

On laissa, néanmoins, écouler ce laps de temps entre le projet primitif de convoquer les États-Généraux, et le moment où cette mesure devint inévitable. Sans ce délai, le roi, en possession de toutes les prérogatives de la couronne,

[1] Ce mot est, en Angleterre, synonyme de fidélité à son roi, d'où *loyalty* signifie aussi *royalisme*. (*Édit.*)

n4 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. à la tête de la force militaire, aurait pu renoncer volontairement à telles de ses attributions qui paraissaient incompatibles avec les opinions libérales de l'époque , et cêtte concession eût été • reçue comme une grâce , puisqu'elle n'eût point été exigée comme un sacrifice. Dans l'intervalle, la conduite du gouvernement envers la nation , dont il devait bientôt avoir les représentons en face, fut celle d'un insensé, qui par mille insultes irriterait le lion dont la cage va être ouverte , et à la fureur duquel il va nécessairement se trouver exposé. Necker , que sa probité reconnue et sa franchise républicaine avaient élevé très haut dans l'opinion populaire , s'était vu écarté du ministère des finances, en 1781 , par le crédit et les intrigues du vieux Maurepas. Adroit , versatile, égoïste et rusé , Maurepas eut l'art de conserver le pouvoir jusqu'au dernier moment de sa longue • existence , et la mort vint à propos l'arracher à une ruine certaine. Selon l'expression énergique d'un proverbe du Nord : « Il fit long jour et longue route » 1 , et mourut juste au moment où le système évasif des emprunts usuraires , et les mesures palliatives des faveurs individuelles , l'eussent difficilement sauvé d'une disgrâce. Son % 1 Dajr and way alike long. [Édit.) , Digitized by Google

à la tête de la force militaire, aurait pu renoncer volontairement à telles de ses attributions qui paraissaient incompatibles avec les opinions libérales de l'époque, et cette concession eût été reçue comme une grâce, puisqu'elle n'eût point été exigée comme un sacrifice. Dans l'intervalle, la conduite du gouvernement envers la nation, dont il devait bientôt avoir les représentans en face, fut celle d'un insensé, qui par mille insultes irriterait le lion dont la cage va être ouverte, et à la fureur duquel il va nécessairement se trouver exposé.

Necker, que sa probité reconnue et sa franchise républicaine avaient élevé très haut dans l'opinion populaire, s'était vu écarté du ministère des finances, en 1781, par le crédit et les intrigues du vieux Maurepas. Adroit, versatile, égoïste et rusé, Maurepas eut l'art de conserver le pouvoir jusqu'au dernier moment de sa longue existence, et la mort vint à propos l'arracher à une ruine certaine. Selon l'expression énergique d'un proverbe du Nord : « Il fit long jour et longue route »[1], et mourut juste au moment où le système évasif des emprunts usuraires, et les mesures palliatives des faveurs individuelles, l'eussent difficilement sauvé d'une disgrâce. Son

[1] *Day and way alike long.* (*Édit.*)

CHAPITRE III. 1 15 ' successeur Vergenncs fut aussi un courtisan plutôt qu'un homme d'État : s'étudiant à conserver le pouvoir par le même système d'expédiens partiels et d'échappatoires, dans la crainte de compromettre sa faveur auprès du roi, ou sa popularité dan^l'esprit de la nation , s'il se fût arrêté à des projets d'utilité permanente ou de réforme générale. Après la courte administration deFleury et d'Ormesson, Calonne, quiavait plus de génie et de courage que le premier ministre Vergennes, fut appelé au ministère des finances, le plus difficile , et le plus embarrassant de tous les postes du gouvernement. En 1784, le déficit général s'élevait à la somme de 684,000,000 de livres , environ 28,400,000 livres sterling d'Angleterre. Mais alors, une grande partie de cette dette consistait en pensions sur l'Etat , qui s'éteignaient successivement chaque année par le^lécès des titulaires; et il était facile d'économiser beaucoup sur le mode de perception des impôts. Quelque considérable que pût paraître ce déficit, il devenait moins effrayant, si l'on réfléchissait aux immenses ressources du pays; mais il était nécessaire que les charges à établir pour le combler fussent également réparties entre les trois ordres. Jusqu'alors le tiers-état avait supporté seul tout le poids des subsides; il était épuisé. Calonne conçut le cou

successeur Vergennes fut aussi un courtisan plutôt qu'un homme d'État : s'étudiant à conserver le pouvoir par le même système d'expédiens partiels et d'échappatoires, dans la crainte de compromettre sa faveur auprès du roi, ou sa popularité dans l'esprit de la nation, s'il se fût arrêté à des projets d'utilité permanente ou de réforme générale. Après la courte administration de Fleury et d'Ormesson, Calonne, qui avait plus de génie et de courage que le premier ministre Vergennes, fut appelé au ministère des finances, le plus difficile, et le plus embarrassant de tous les postes du gouvernement. En 1784, le déficit général s'élevait à la somme de 684,000,000 de livres, environ 28,400,000 livres sterling d'Angleterre. Mais alors, une grande partie de cette dette consistait en pensions sur l'État, qui s'éteignaient successivement chaque année par le décès des titulaires; et il était facile d'économiser beaucoup sur le mode de perception des impôts. Quelque considérable que pût paraître ce déficit, il devenait moins effrayant, si l'on réfléchissait aux immenses ressources du pays; mais il était nécessaire que les charges à établir pour le combler fussent également réparties entre les trois ordres. Jusqu'alors le tiers-état avait supporté seul tout le poids des subsides; il était épuisé. Calonne conçut le cou-

 rageux et louable projet (le contraindre la noblesse et le clergé , qui avaient toujours joui de l'immunité des taxes, à contribuer eux -mêmes aux revenus de l'État. Mais dans la situation présente des affaires, ce plan était trop hardi pour èti'c tenté sans le secours d'un pouvoir qui eût au moins l'apparence d'une représentation nationale. En ce moment encore , le roi aurait pu convoquer les États-Généraux, avec quelque chance de les voir seconder les vœux de la couronne. Louis se serait trouvé naturellement allié avec le tiers-état, dans son plan de restreindre les privilèges dont la noblesse et le clergé jouissaient au préjudice du peuple. Il aurait pu ainsi, du moins en apparence, unir l'influence de la couronne à celle du parti populaire , confondre leurs intérêts, et tenir en quelque sorte, dans le corps représentatif, la balance qu'il aurait toujours pu faire pencher de son côté. Calonne et le premier ministre V ergennes reculèrent sans doute devant cette mesure directe et vigoureuse; car les ministres d'un monarque absolu seront toujours peu disposés à réclamer l'appui d'un corps de représentais populaires. Ils cherchèrent donc à suppléer aux ÉtatsGénéraux par une assemblée des notables, c'està-dire des individus les plus considérables du

Digitized by Google

rageux et louable projet de contraindre la noblesse et le clergé, qui avaient toujours joui de l'immunité des taxes, à contribuer eux-mêmes aux revenus de l'État.

Mais dans la situation présente des affaires, ce plan était trop hardi pour être tenté sans le secours d'un pouvoir qui eût au moins l'apparence d'une représentation nationale. En ce moment encore, le roi aurait pu convoquer les États-Généraux, avec quelque chance de les voir seconder les vœux de la couronne. Louis se serait trouvé naturellement allié avec le tiers-état, dans son plan de restreindre les priviléges dont la noblesse et le clergé jouissaient au préjudice du peuple. Il aurait pu ainsi, du moins en apparence, unir l'influence de la couronne à celle du parti populaire, confondre leurs intérêts, et tenir en quelque sorte, dans le corps représentatif, la balance qu'il aurait toujours pu faire pencher de son côté.

Calonne et le premier ministre Vergennes reculèrent sans doute devant cette mesure directe et vigoureuse; car les ministres d'un monarque absolu seront toujours peu disposés à réclamer l'appui d'un corps de représentans populaires. Ils cherchèrent donc à suppléer aux États-Généraux par une assemblée des notables, c'est-à-dire des individus les plus considérables du

 •royaume. Sous tous les rapports, cette mesure était imprudente 1 . Avec l'apparence extérieure d'un grand conseil national, lesnotables n'avaient aucun droit de représenter la nation: il n'entrait pas davantage dans leur mandat de prendre une résolution quelconque. Leurs fonctions se réduisaient à celles de conseillers extraordinaires, qui délibéraient sur toute mesure que le roi pouvait soumettre à leur examen , et qui ne donnaient leur opinion qu'au! ant qu'on la leur avait demandée ; mais une assemblée qui ne devait que soulever des opinions et Jes discuter, sans pouvoir arriver à une mesure effective, devenait une ressource funeste au moment où il fallait absolument se décider, et lorsque la fermentation nationale exigeait qu'on évitât . avec soin toute discussion vague et sans effet. Lue grande erreur qui signalait surtout la convocation des notables, c'est que l'assemblée, n'admettant nécessairement que les ordres privilégiés , se trouvait composée tout entière d'individus les plus opposés à l'égale répartition des impôts, et jaldux de conserver ces mêmes privilèges^ que le plan du ministre des finances tendait à détruire. ' Ils furent convoqués le 29 décembre 1786 , et se réunirent le 22 février de l'année suivante, t

royaume. Sous tous les rapports, cette mesure était imprudente[1]. Avec l'apparence extérieure d'un grand conseil national, les notables n'avaient aucun droit de représenter la nation; il n'entrait pas davantage dans leur mandat de prendre une résolution quelconque. Leurs fonctions se réduisaient à celles de conseillers extraordinaires, qui délibéraient sur toute mesure que le roi pouvait soumettre à leur examen, et qui ne donnaient leur opinion qu'autant qu'on la leur avait demandée; mais une assemblée qui ne devait que soulever des opinions et les discuter, sans pouvoir arriver à une mesure effective, devenait une ressource funeste au moment où il fallait absolument se décider, et lorsque la fermentation nationale exigeait qu'on évitât avec soin toute discussion vague et sans effet. Une grande erreur qui signalait surtout la convocation des notables, c'est que l'assemblée, n'admettant nécessairement que les ordres privilégiés, se trouvait composée tout entière d'individus les plus opposés à l'égale répartition des impôts, et jaloux de conserver ces mêmes priviléges que le plan du ministre des finances tendait à détruire.

[1] Ils furent convoqués le 29 décembre 1786, et se réunirent le 22 février de l'année suivante.

 * ^ Calonne ne rencontra qu'opposition de la part des notables ; il en reçut des remontrances au lieu de l'appui qu'il en attendait. Tous ses plans furent censurés, toutes ses propositions rejetées. Il était, en présence de l'assemblée, comme un magicien téméraire , qui a bien pu évoquer un démon mais -qui est incapable de le soumettre à toutes ses volontés. La mort de Yergennes vint augmenter sa faiblesse ; et il se vit obligé , à la fin , de quitter sa place et son pays, sacrifié à la haine populaire et à des intrigues, de cour. En convoquant les ÉtatsGénéraux au lieu des notables , cet habile mais imprudent ministre se fût au moins ménagé l'appui du tiers-état. Fort de cette alliance , il aurait pu réaliser le projet populaire de l'égale répartition des impôts, qui eussent ainsi frappé le riche comme le pauvre , le fier prélat et le noble opulent, comme l'industrieux cultivateur des campagnes. * Calonne étant venu chercher en Angleterre un asile contre la haine de ses compatriotes , son poste périlleux fut confié à l'archevêque de Sens , depuis cardinal de Ldfnénie , et porté à la tête du ministère 1 , par la faveur de l'infortunée Marie- Antoinette. A des qualités, d'ail

Calonne ne rencontra qu'opposition de la part des notables; il en reçut des remontrances au lieu de l'appui qu'il en attendait. Tous ses plans furent censurés, toutes ses propositions rejetées. Il était, en présence de l'assemblée, comme un magicien téméraire, qui a bien pu évoquer un démon mais qui est incapable de le soumettre à toutes ses volontés. La mort de Vergennes vint augmenter sa faiblesse; et il se vit obligé, à la fin, de quitter sa place et son pays, sacrifié à la haine populaire et à des intrigues de cour. En convoquant les États-Généraux au lieu des notables, cet habile mais imprudent ministre se fût au moins ménagé l'appui du tiers-état. Fort de cette alliance, il aurait pu réaliser le projet populaire de l'égale répartition des impôts, qui eussent ainsi frappé le riche comme le pauvre, le fier prélat et le noble opulent, comme l'industrieux cultivateur des campagnes.

Calonne étant venu chercher en Angleterre un asile contre la haine de ses compatriotes, son poste périlleux fut confié à l'archevêque de Sens, depuis cardinal de Loménie, et porté à la tête du ministère [1], par la faveur de l'infortunée Marie-Antoinette. A des qualités, d'ail-

[1] Mai 1787.

CHAPITRE III. 11^ leurs excellentes, cette princesse joignait «et esprit d'intrigue qui inspire communément la politique des femmes dans la situation élevée où elle se trouvait. La reine contraria ainsi, et fit même échouer trop souvent les intentions les plus pures de son époux , dont les actes publics , tantôt basés sur les seuls principes du roi , tantôt influencés par l'intervention de la princesse , présentaient , bien malgré elle sans doute , une apparence d'irrésolution et même de duplicité , qui nuisit considérablement à l'un et à l'autre dans l'esprit du peuple. Le nouveau ministre n'ayant pas mieux réussi que son prédécesseur, auprès de l'assemblée des notables , le roi finit par dissoudre ce corps sans en avoir reçu l'appui ni les conseils qu'il s'en était promis, confirmant ainsi l'opinion exprimée par Voltaire, relativement aux assemblées de celte nature : Mais de tous ces états l'effet le plus commun Est de voir tons nos maux sans en soulager un. t Après le renvoi des notables, le ministre adopta ou fitjad opter une conduite de plus en plus vague et indécise ; il se montra si violent pour le maintien des prérogatives royales , et si pusillanime à la première résistance opposée par l'esprit de liberté qui existait déjà , que , eût-il été Digitized by Google

leurs excellentes, cette princesse joignait cet esprit d'intrigue qui inspire communément la politique des femmes dans la situation élevée où elle se trouvait. La reine contraria ainsi, et fit même échouer trop souvent les intentions les plus pures de son époux, dont les actes publics, tantôt basés sur les seuls principes du roi, tantôt influencés par l'intervention de la princesse, présentaient, bien malgré elle sans doute, une apparence d'irrésolution et même de duplicité, qui nuisit considérablement à l'un et à l'autre dans l'esprit du peuple. Le nouveau ministre n'ayant pas mieux réussi que son prédécesseur, auprès de l'assemblée des notables, le roi finit par dissoudre ce corps sans en avoir reçu l'appui ni les conseils qu'il s'en était promis, confirmant ainsi l'opinion exprimée par Voltaire, relativement aux assemblées de cette nature :

> Mais de tous ces états l'effet le plus commun
> Est de voir tous nos maux sans en soulager un.

Après le renvoi des notables, le ministre adopta ou fit adopter une conduite de plus en plus vague et indécise ; il se montra si violent pour le maintien des prérogatives royales, et si pusillanime à la première résistance opposée par l'esprit de liberté qui existait déjà, que, eût-il été

 * payé pour attirer la haine et le mépris sur la couronne, entraîner son maître à des mesures qui devaient irriter les hommes hardis , encourager la timidité des autres, et ajouter au mécontentement général , l'archevêque de Sens n'aurait pu imaginer de moyen plus propre à réussir dans ce projet. Comme s'il eût voulu déterminer mie rupture éclatante entre le roi cl le parlement de Paris , il ht mettre sous les yeux de ce dernier deux nouveaux édits portant création de taxes , et presque en tout semblables à ceux que son prédécesseur Calonne avait soumis aux notables. Le parlement refusa d'enregistrer ces édits, et le ministre aurait dû s'y attendre. Il eut recours à un grand appareil de la prérogative royale, exercée dans sa forme la plus arbitraire et la çlus odieuse. Un lit de justice , ainsi qu'on l'appelait , fut alors tenu 1 . Le roi, présidant en personne la cour de parlement, ordonna l'enregistrement des deux édits, en sa présence ; détruisant ainsi , par un acte direct de l'autorité souveraine , la seule espèce de résistance que ses sujets, parmi organe quelconque, pussent opposer à l'accroissement des impôts. Le parlement consentit à une soumission ap• » i 6 août 1787. Digitized by Google

payé pour attirer la haine et le mépris sur la couronne, entraîner son maître à des mesures qui devaient irriter les hommes hardis, encourager la timidité des autres, et ajouter au mécontentement général, l'archevêque de Sens n'aurait pu imaginer de moyen plus propre à réussir dans ce projet. Comme s'il eût voulu déterminer une rupture éclatante entre le roi et le parlement de Paris, il fit mettre sous les yeux de ce dernier deux nouveaux édits portant création de taxes, et presque en tout semblables à ceux que son prédécesseur Calonne avait soumis aux notables. Le parlement refusa d'enregistrer ces édits, et le ministre aurait dû s'y attendre. Il eut recours à un grand appareil de la prérogative royale, exercée dans sa forme la plus arbitraire et la plus odieuse. Un lit de justice, ainsi qu'on l'appelait, fut alors tenu [1]. Le roi, présidant en personne la cour de parlement, ordonna l'enregistrement des deux édits, en sa présence; détruisant ainsi, par un acte direct de l'autorité souveraine, la seule espèce de résistance que ses sujets, par un organe quelconque, pussent opposer à l'accroissement des impôts.

Le parlement consentit à une soumission ap-

[1] 6 août 1787.

CHAPITRE III. * parente de quelques instans, mais déclara bientôt solennellement que les édits n'ayant été enregistrés que d'après l'ordre du roi , et contre l'opinion unanime de ses membres , n'avaient point force de loi. Il adressa aussi des remontrances exprimées dans les termes de l'indépendance la plus énergique; protestant qu'il ne pouvait et ne voulait, point être l'instrument passifau moyen duquel on chargerait le peuple de nouveaux impôts. Pour la première fois alors, le parlement émit cette opinion , décisive «sur le sort de la France, que ni les édits du roi, ni l'enregistrement de ces édits, ne suffisaient à l'établissement de taxes permanentes sur le peuple, et que ce droit appartenait exclusivement aux États-Généraux. On voulut punir le parlement d'avoir défendu la cause du peuple avec cette intrépidité; il fut exilé à Troyes. Mais en éloignant la première cour du royaume , en apportant de continuels et funestes délais à un grand acte de justice publique, le gouvernement ne fit qu'ajouter au mécontentement général. Lesparlemens de province épousèrent les principes tfe celui de Paris. La chambre des comptes, la cour des aides , les tribunaux en sous-ordre du parlement firent tous des remontrances à l'occasion des taxes, et protestèrent contre les ¥ * Digitized by Google

 édits , qui restèrent par conséquent sans exécution. Alors, pour la première fois depuis au moins deux siècles, l'autorité royale de France, se trouvant en contact et en opposition directe avec l'opinion publique , se vit contrainte , par la résistance des sujets, à reculer et à céçjer le terrain. Ce fut le premier mouvement positif et réel de cette puissante révolution qui se précipita ensuite vers la catastrophe, comme un lourd rocher roulant du haut d'une montagne. 6e fut le premier brandon jeté au milieu des matières inflammables qui couvraient la France, et dont nous avons essayé de tracer le tableau. L'incendie se propagea bientôt dans les provinces. Une sorte d'insurrection se manifesta dans le parlement de Bretagne. Celui de Grenoble lança un arrêt solennel contre la légalité des lettres de cachet. Alarmes étranges, espérances menaçantes et désordonnées, sourdes rumeurs , attente vague des prochains événemens, tout contribuait à l'agitation des esprits. Cet état d'incertitude avait fait dégénérer en démence , pour ainsi dire , la vivacité naturelle des Français ; et la populace la plus grossière témoignait, à l'approche d'une commotion extraordinaire , cette inquiétude stupide qui tourmente les troupeaux avant l'orage. Étourdi de l'aspect menaçant des choses, le

édits, qui restèrent par conséquent sans exécution. Alors, pour la première fois depuis au moins deux siècles, l'autorité royale de France, se trouvant en contact et en opposition directe avec l'opinion publique, se vit contrainte, par la résistance des sujets, à reculer et à céder le terrain. Ce fut le premier mouvement positif et réel de cette puissante révolution qui se précipita ensuite vers la catastrophe, comme un lourd rocher roulant du haut d'une montagne. Ce fut le premier brandon jeté au milieu des matières inflammables qui couvraient la France, et dont nous avons essayé de tracer le tableau. L'incendie se propagea bientôt dans les provinces. Une sorte d'insurrection se manifesta dans le parlement de Bretagne. Celui de Grenoble lança un arrêt solennel contre la légalité des lettres de cachet. Alarmes étranges, espérances menaçantes et désordonnées, sourdes rumeurs, attente vague des prochains événemens, tout contribuait à l'agitation des esprits. Cet état d'incertitude avait fait dégénérer en démence, pour ainsi dire, la vivacité naturelle des Français; et la populace la plus grossière témoignait, à l'approche d'une commotion extraordinaire, cette inquiétude stupide qui tourmente les troupeaux avant l'orage.

Étourdi de l'aspect menaçant des choses, le

CHAPITRE III. 123 ministre fit encore une malheureuse tentative de résistance, quand il aurait dû laisser le roi agir d'après la droiture de ses idées et l'excellente disposition de son esprit, qui le portait toujours à préférer les voies de conciliation. Il n'y avait alors qu'une alternative : la guerre civile, ou des concessions. Un despote eût choisi le premier parti; il eût quitté sa capitale, et réuni autour de lui son armée. Un monarque ami du peuple, et tel se montrait Louis XVI quand il n'écoutait que ses propres sentimens , se serait arrêté au second moyen ; cependant sa marche rétrograde eût été si ferme , son attitude si imposante, que le peuple se fût bien , gardé d'attribuer à la crainte une démarche inspirée parle seul esprit de conciliation. Mais la conduite du ministre , ou de ceux qui dirigeaient ses mouvemens, fut une alternation de résistance tracassière et de concessions inopportunes qui décelait un esprit abattu par le péril , également incapable d'apaiser le peuple par la douceur ou de le maîtriser par l'énergie. En effet, le roi rappela le parlement de Paris, prenant en même temps l'engagement de convoquer les États-Généraux '. Le peuple dut « * 1 Le roi avait déjà promis, ie 18 décembre 1787 , la •convocation des États-Généraux dans cinq ans. Ce fut le Digitized by

ministre fit encore une malheureuse tentative de résistance, quand il aurait dû laisser le roi agir d'après la droiture de ses idées et l'excellente disposition de son esprit, qui le portait toujours à préférer les voies de conciliation. Il n'y avait alors qu'une alternative : la guerre civile, ou des concessions. Un despote eût choisi le premier parti; il eût quitté sa capitale, et réuni autour de lui son armée. Un monarque ami du peuple, et tel se montrait Louis XVI quand il n'écoutait que ses propres sentimens, se serait arrêté au second moyen; cependant sa marche rétrograde eût été si ferme, son attitude si imposante, que le peuple se fût bien gardé d'attribuer à la crainte une démarche inspirée par le seul esprit de conciliation. Mais la conduite du ministre, ou de ceux qui dirigeaient ses mouvemens, fut une alternation de résistance tracassière et de concessions inopportunes qui décelait un esprit abattu par le péril, également incapable d'apaiser le peuple par la douceur ou de le maîtriser par l'énergie.

En effet, le roi rappela le parlement de Paris, prenant en même temps l'engagement de convoquer les États-Généraux [1]. Le peuple dut

[1] Le roi avait déjà promis, le 18 décembre 1787, la convocation des États-Généraux dans cinq ans. Ce fut le

 croire que l’établissement des nouvelles taxes serait soumis à leur examen. Mais comme s’il eût voulu irriter encore les esprits, en laissant paraître le désir d’éluder l’exécution d’une promesse solennelle, le ministre, dans un moment d’inspiration malheureuse , risqua une nouvelle épreuve sur la patience- du peuple, et compromit la dignité du souverain , en le décidant à une mesure personnelle contre laquelle l’expérience avait démontré que le parlement était , résolu d’avance de protester. Le roi se laissa donc persuader de tenir une séance royale ; ce qui n’était autre chose , à bien dire , qu’un lit de justice; excepté que le lit de justice paraissait donner aux ordres'du souverain une autorité plus imposante que la séance royale. Ainsi , avec moins de chances de succès qu’auparavant, et, dans tous les cas, après avoir échoué dans une première épreuve, Louis XVI, revêtu de tous les insignes de la royauté, une fois encore, et pour la dernière, convoqua le parlement en personne ; une fois encore il enjoignit directement à la cour d’enregistrer un édit royal, portant création d’un emprunt de quatre cent vingt millions de francs dans l’es8 aoûl 1788 qu’il en fixa l’ouverture au 1" mai 1789. (Édit .) Digitized by Google

croire que l'établissement des nouvelles taxes serait soumis à leur examen. Mais comme s'il eût voulu irriter encore les esprits, en laissant paraître le désir d'éluder l'exécution d'une promesse solennelle, le ministre, dans un moment d'inspiration malheureuse, risqua une nouvelle épreuve sur la patience du peuple, et compromit la dignité du souverain, en le décidant à une mesure personnelle contre laquelle l'expérience avait démontré que le parlement était résolu d'avance de protester. Le roi se laissa donc persuader de tenir une séance royale; ce qui n'était autre chose, à bien dire, qu'un lit de justice; excepté que le lit de justice paraissait donner aux ordres du souverain une autorité plus imposante que la séance royale.

Ainsi, avec moins de chances de succès qu'auparavant, et, dans tous les cas, après avoir échoué dans une première épreuve, Louis XVI, revêtu de tous les insignes de la royauté, une fois encore, et pour la dernière, convoqua le parlement en personne; une fois encore il enjoignit directement à la cour d'enregistrer un édit royal, portant création d'un emprunt de quatre cent vingt millions de francs dans l'es-

8 août 1788 qu'il en fixa l'ouverture au 1er mai 1789. (*Édit.*)

* CHAPITRE III. ptfce de cinq années *. Cetle demande donna lieu à un débat qui dura neuf heures , et ne se termina qu'au moment où le roi, quittant le siège, intima l'ordre positif d'enregistrer l'édit de l'emprunt. A 1 étonnement de toute l'assemblée, le premier prince du sang, due d'Oçléaus, se leva , et demanda si le parlement était réuni en lit de justice ou en séance royale. Le roi ayant répondu que c'était une séance royale , le duc déclara solennellement qu'il protestait contre la mesure \ Voici* donc encore une fois 1 autorité du roi en opposition directe avec les intérêts du peuple, comme, si l'on eût voulu prouver à la nation que la royauté n'était qu'un vain fantôme, une ombre gigantesque qui pouvait eflrayrcr les esprits timides, mais dont les hommes courageux n'avaient rien à redouter. s • En cédant le terrain, le ministre tenta un effort inutile qui fit voir tout à la fnj|, et la faiblesse de l'autorité royale, et la volonté de l'exercer dans les formes despotiques des premiers temps. Deux membres du parlement fu1 M. Lacrctéllc dit quatre années. (Voyez Histoire de France, pendant le dix-huitième siècle. Tome VI , p. a3o.) (Édit.) 1 Ces événemens mémorables, eurent lÜu le iy novembre 1787. Digitized by Google

pace de cinq années [1]. Cette demande donna lieu à un débat qui dura neuf heures, et ne se termina qu'au moment où le roi, quittant le siége, intima l'ordre positif d'enregistrer l'édit de l'emprunt. A l'étonnement de toute l'assemblée, le premier prince du sang, duc d'Orléans, se leva, et demanda si le parlement était réuni en lit de justice ou en séance royale. Le roi ayant répondu que c'était une séance royale, le duc déclara solennellement qu'il protestait contre la mesure [2]. Voici donc encore une fois l'autorité du roi en opposition directe avec les intérêts du peuple, comme si l'on eût voulu prouver à la nation que la royauté n'était qu'un vain fantôme, une ombre gigantesque qui pouvait effrayer les esprits timides, mais dont les hommes courageux n'avaient rien à redouter.

En cédant le terrain, le ministre tenta un effort inutile qui fit voir tout à la fois, et la faiblesse de l'autorité royale, et la volonté de l'exercer dans les formes despotiques des premiers temps. Deux membres du parlement fu-

[1] M. Lacretelle dit *quatre* années. (Voyez *Histoire de France, pendant le dix-huitième siècle.* Tome VI, p. 230.) (*Édit.*)

[2] Ces événemens mémorables, eurent lieu le 19 novembre 1787.

126 VIE DE N APOLLON BUON APARTE, rent emprisonnés dans des forteresses lointaines ’ , et le duc d’Orléans fut exilé dans ses terres. » * * De longues et vives contestations s’établirent entre le roi et le parlement. Le monarque reconnaissait déjà son impuissance , par cela seul qu’il entrait en discussion sur ses prérogatives ; elle demeura évidente par les concessions qu’il fut obligé d’offrir. Pendant ce temps, le ministre nourrissait l’idée chimérique de se débarrasser complètement de ces*cours opiniâtres, et d’éluder aussi la convocation des États-Généraux, en leur substituant .une cour plénière, c’est-à-» dire cette ancienne assemblée féodale composée de princes , de pairs , de maréchaux de France, et d’autres personnages distingués, qui eussent exercé, à l’avenir, les plusimportans et les plus nobles pouvoirs des parlemens , par là réduits à leurs attributions primitives et naturelles de cours judiciaires. Mais une assemblée, ou si l’on veut un conseil renouvelé des temps féodaux, et qui offrait si peu de place à la représentation populaire, ne pouvait sous aucun rapport convenir auxidées généralement dominantes de l’époque: Cette vérité était si bien sentie , que beaucoup de pairs et d’autres individus nommés membres 0 I * D’Épresménil et Goislard. (Édit.) “ ’OigîtizeS by Google

rent emprisonnés dans des forteresses lointaines [1], et le duc d'Orléans fut exilé dans ses terres.

De longues et vives contestations s'établirent entre le roi et le parlement. Le monarque reconnaissait déjà son impuissance, par cela seul qu'il entrait en discussion sur ses prérogatives; elle demeura évidente par les concessions qu'il fut obligé d'offrir. Pendant ce temps, le ministre nourrissait l'idée chimérique de se débarrasser complétement de ces cours opiniâtres, et d'éluder aussi la convocation des États-Généraux, en leur substituant une cour plénière, c'est-à-dire cette ancienne assemblée féodale composée de princes, de pairs, de maréchaux de France, et d'autres personnages distingués, qui eussent exercé, à l'avenir, les plus importans et les plus nobles pouvoirs des parlemens, par là réduits à leurs attributions primitives et naturelles de cours judiciaires. Mais une assemblée, ou si l'on veut un conseil renouvelé des temps féodaux, et qui offrait si peu de place à la représentation populaire, ne pouvait sous aucun rapport convenir aux idées généralement dominantes de l'époque. Cette vérité était si bien sentie, que beaucoup de pairs et d'autres individus nommés membres

[1] D'Épresménil et Goislard. (*Édit.*)

CHAPITRE III. 127 de la cour plénière refusèrent de s'y rendre , et le projet fut abandonné. Les remontrances continuèrent, et devinrent chaque jour plus violentes. Le parlement de Paris et ceux des provinces étant suspendus de leurs fonctions, le cours régulier de la justice se trouvait interrompu, et l'esprit de révolte se répandit par tout le royaume. Il se manifesta par des émeutes et des insurrections formidables ; la capitale elle-même était en proie à une effrayante agitation. Il ne manquait pas d'écrivains pour souffler la discorde ; mais ce qui étonnera davantage , c'est qu'on les laissait faire sans opposition , malgré Tombrage toujours plus grand qu'inspirai t*d<? plus en plus en France la liberté des discussions politiques. Des libelles , des épigrammes de toute espèce circulaient publiquement , sans * que le gouvernement essayât d'arrêter ces satires ou d'en punir les auteurs; et cependant les plus scandaleuses invectives contre la famille royale , mais surtout contre la reine , étaient répandues partout dans ce débordement de pamphlets politiques. On eût dit que le bras du pouvoir était frappé de paralysie, et que les liens dont l'autorité avait si long-temps enchaîné la nation, venaient enfin de se rompre d'euxmêmes , puisque le peuple s'arrogeait la liberté

de la cour plénière refusèrent de s'y rendre, et le projet fut abandonné.

Les remontrances continuèrent, et devinrent chaque jour plus violentes. Le parlement de Paris et ceux des provinces étant suspendus de leurs fonctions, le cours régulier de la justice se trouvait interrompu, et l'esprit de révolte se répandit par tout le royaume. Il se manifesta par des émeutes et des insurrections formidables; la capitale elle-même était en proie à une effrayante agitation.

Il ne manquait pas d'écrivains pour souffler la discorde; mais ce qui étonnera davantage, c'est qu'on les laissait faire sans opposition, malgré l'ombrage toujours plus grand qu'inspirait de plus en plus en France la liberté des discussions politiques. Des libelles, des épigrammes de toute espèce circulaient publiquement, sans que le gouvernement essayât d'arrêter ces satires ou d'en punir les auteurs; et cependant les plus scandaleuses invectives contre la famille royale, mais surtout contre la reine, étaient répandues partout dans ce débordement de pamphlets politiques. On eût dit que le bras du pouvoir était frappé de paralysie, et que les liens dont l'autorité avait si long-temps enchaîné la nation, venaient enfin de se rompre d'eux-mêmes, puisque le peuple s'arrogeait la liberté

 de la presse, jusqu'alors inconnue en France, et qu'il l'exerçait pleine et entière sans que le gouvernement. osât s en mêler. Pour comble de malheur, et comme si Dieu , d'accord avec les hommes , eût résolu la chute de cette antique monarchie , un orage effroyable fondit sur le royaume , dévasta partout les mois* sons, et découvrit à la France épouvantée, un avenir de misère et de famine , à la veille d'une banqueroute nationale, et sous un gouvernement aux abois. , La banqueroute, surtout, paraissait inévitable et prochaine. Telle était la pénurie des finances, que le roi se vit dans la nécessité d'arrêter en grande partie les paiemens du trésor, i'jX.- et de substituer du papier aux espèces. Dans cette crise terrible, tremblant pour le roi, et plus encore pour lui-même, l'archevêque de Sens quitta l'administration ', laissant* le monarque s'arranger connne il pourrait , en présence de la banqueroute et de la famine, au milieu des désordres épouvantables provoqués par les mesures mêmes du ministre. Un nouveau premier ministre était nécessaire; il fallait aussi changer tout le système 1 a5 août 1788. L'archevêque partit en toute hâte pour l'Italie, après avoir donné sa démission à son infortuné # souverain. Digitized by Google

de la presse, jusqu'alors inconnue en France, et qu'il l'exerçait pleine et entière sans que le gouvernement osât s'en mêler.

Pour comble de malheur, et comme si Dieu, d'accord avec les hommes, eût résolu la chute de cette antique monarchie, un orage effroyable fondit sur le royaume, dévasta partout les moissons, et découvrit à la France épouvantée, un avenir de misère et de famine, à la veille d'une banqueroute nationale, et sous un gouvernement aux abois.

La banqueroute, surtout, paraissait inévitable et prochaine. Telle était la pénurie des finances, que le roi se vit dans la nécessité d'arrêter en grande partie les paiemens du trésor, et de substituer du papier aux espèces. Dans cette crise terrible, tremblant pour le roi, et plus encore pour lui-même, l'archevêque de Sens quitta l'administration [1], laissant le monarque s'arranger comme il pourrait, en présence de la banqueroute et de la famine, au milieu des désordres épouvantables provoqués par les mesures mêmes du ministre.

Un nouveau premier ministre était nécessaire; il fallait aussi changer tout le système

[1] 25 août 1788. L'archevêque partit en toute hâte pour l'Italie, après avoir donné sa démission à son infortuné souverain.

I CHAPITRE III. J 29 d’administration • Necker fut rappelé au timon de l’État. Ce favori du peuple , par ime prévision douloureuse des malheurs qui devaient bientôt arriver , regrettait que le ministère de l’archevêque eût non seulement perdu le temps, mais encore laissé empirer les choses; ce qui était bien plus funeste. Brienne, en effet, n’avait réussi qu’à augmenter le nombre des adversaires du trône , et à diminuer ses ressources , en entraînant Louis XVI dans des mesures qui firent considérer généralement l’autorité royale comme ennemie de toutes les classes de l’État. Remplir la promesse du roi en convoquant les États-Généraux, parut à Necker la démarche la plus honorable et la plus prudente. Assurément c’était le seul moyen de réconcilier le prince avec le peuple, quoique ce fût alors acquitter une sorte de dette, quand deux ans plus tôt , la mesure eût été reçue comme une " grâce. Nous avons déjà fait observer que l’organisation de cette assemblée nationale était peu connue , encore bien que le mot fût dans toutes les bouches. On y voyait un remède universel aux désordres de l’État , sans bien savoir comment il fallait composer cette panacée ; sans pouvoir dire non plus quels en seraient précisément les effets. La France invoquait l’assistance des Vu d» NiP. Buo». Tome 1. 9 * Digitized by Google

d'administration; Necker fut rappelé au timon de l'État. Ce favori du peuple, par une prévision douloureuse des malheurs qui devaient bientôt arriver, regrettait que le ministère de l'archevêque eût non seulement perdu le temps, mais encore laissé empirer les choses; ce qui était bien plus funeste. Brienne, en effet, n'avait réussi qu'à augmenter le nombre des adversaires du trône, et à diminuer ses ressources, en entraînant Louis XVI dans des mesures qui firent considérer généralement l'autorité royale comme ennemie de toutes les classes de l'État. Remplir la promesse du roi en convoquant les États-Généraux, parut à Necker la démarche la plus honorable et la plus prudente. Assurément c'était le seul moyen de réconcilier le prince avec le peuple, quoique ce fût alors acquitter une sorte de dette, quand deux ans plus tôt, la mesure eût été reçue comme une grâce.

Nous avons déjà fait observer que l'organisation de cette assemblée nationale était peu connue, encore bien que le mot fût dans toutes les bouches. On y voyait un remède universel aux désordres de l'État, sans bien savoir comment il fallait composer cette panacée; sans pouvoir dire non plus quels en seraient précisément les effets. La France invoquait l'assistance des

comme elle aurait imploré l'intervention d'un ange tutélaire, s'abandonnant sans réserve à sa puissance et à sa bonté , mais ignorant , toutefois , et la forme sous laquelle cet ange devait lui apparaître , et la nature des miracles qu'il allait opérer en sa faveur. On a fortement reproché à Necker d'avoir négligé les intérêts de la couronne, en ne prenant pas l'initiative de la marche à suivre en cette importante occasion. On a prétendu que , sans prendre aucun avis , sans donner lieu à aucune incertitude , il devait adopter , pour la convocation et l'organisation des ÉtatsGénéraux, les mesures les plus propres à raffermir le pouvoir chancelant de son maître. Mais Necker réfléchit sans doute que le temps était passé où la couronne pouvait revendiquer cette initiative sans donner de l'ombrage ouprovoquer la résistance ; peut-être se souvenait-il que l'autorité royale, depuis quelques années, avait plus d'une fois tenté des efforts inutiles. Le résultat du lit de justice et de la séance royale avait suffisamment prouvé , d'ailleurs , qu'un langage de maître eût vainement frappé des oreilles rebelles , et qu'il n'aurait pu que susciter une opposition qui eût mis au grand jour l'impuissance de l'autorité. Il était donc prudent , non pas de se fier à l'exercice d'une prérogative sans

États-Généraux, comme elle aurait imploré l'intervention d'un ange tutélaire, s'abandonnant sans réserve à sa puissance et à sa bonté, mais ignorant, toutefois, et la forme sous laquelle cet ange devait lui apparaître, et la nature des miracles qu'il allait opérer en sa faveur.

On a fortement reproché à Necker d'avoir négligé les intérêts de la couronne, en ne prenant pas l'initiative de la marche à suivre en cette importante occasion. On a prétendu que, sans prendre aucun avis, sans donner lieu à aucune incertitude, il devait adopter, pour la convocation et l'organisation des États-Généraux, les mesures les plus propres à raffermir le pouvoir chancelant de son maître. Mais Necker réfléchit sans doute que le temps était passé où la couronne pouvait revendiquer cette initiative sans donner de l'ombrage ou provoquer la résistance; peut-être se souvenait-il que l'autorité royale, depuis quelques années, avait plus d'une fois tenté des efforts inutiles. Le résultat du lit de justice et de la séance royale avait suffisamment prouvé, d'ailleurs, qu'un langage de maître eût vainement frappé des oreilles rebelles, et qu'il n'aurait pu que susciter une opposition qui eût mis au grand jour l'impuissance de l'autorité. Il était donc prudent, non pas de se fier à l'exercice d'une prérogative sans

CHAPITRE III. i3i appui, mais de s’associer àun corps public, indépendant du roi et des ministres, pour asseoir sur de fortes bases l’organisation des États-Généraux. Dans ce but, Necker convoqua une seconde assemblée de notables ' , et soumit à leur examen son projet d’organisation. Sous ce rapport, les notables avaient deux grandes questions à résoudre. D’abord, en quelle proportion les trois ordres devaient-ils être représentés? En second lieu, la noblesse, le clergé, le tiers-état étant réunis en États-Généraux, devraient -ils délibérer séparément, comme chambres distinctes , ou siéger et voter réunis , comme ne formant qu’un seul corps? Ministre probe et sincère, né républicain d’ailleurs , et disposé , conséquemment , à respecter l’opinion publique, Necker oublia malheureusement que, pour être saine et raisonnable, celte opinion doit être formée par les hommes de talent et intègres ; que l’esprit populaire doit être éclairé par des raisonnemens qui le portent à la sagesse et à la vertu , et que , s’il en est autrement, l’ennemi sème l’ivraie que le peuple récolte à défaut de bon grain. Peut-être encore, Necker était-il moins propre aux affaires d’État qu’aux opérations de finances. Quoi qu’il en soit, 1 Novembre 1 788.
Digitized by Google

appui, mais de s'associer à un corps public, indépendant du roi et des ministres, pour asseoir sur de fortes bases l'organisation des États-Généraux. Dans ce but, Necker convoqua une seconde assemblée de notables [1], et soumit à leur examen son projet d'organisation.

Sous ce rapport, les notables avaient deux grandes questions à résoudre. D'abord, en quelle proportion les trois ordres devaient-ils être représentés? En second lieu, la noblesse, le clergé, le tiers-état étant réunis en États-Généraux, devraient-ils délibérer séparément, comme chambres distinctes, ou siéger et voter réunis, comme ne formant qu'un seul corps?

Ministre probe et sincère, né républicain d'ailleurs, et disposé, conséquemment, à respecter l'opinion publique, Necker oublia malheureusement que, pour être saine et raisonnable, cette opinion doit être formée par les hommes de talent et intègres; que l'esprit populaire doit être éclairé par des raisonnemens qui le portent à la sagesse et à la vertu, et que, s'il en est autrement, l'ennemi sème l'ivraie que le peuple récolte à défaut de bon grain. Peut-être encore, Necker était-il moins propre aux affaires d'État qu'aux opérations de finances. Quoi qu'il en soit,

[1] Novembre 1788.

 sa conduite fut celle d'un général irrésolu , qui vègle ses mouvemens sur le rapport d'un conseil de guerre. Il ne comprit pas suffisamment la nécessité d'agir d'après ses propres idées, enlaissant de côté toutes suggestions étrangères , et il ne se servit par conséquent ni des avantages de sa position , ni de sa haute popularité , pour faire adopter des mesures préliminaires qui eussent garanti l'influence de la couronne dans les ÉtatsGénéraux , sans porter atteinte aux droits de la nation. Necker, en se taisant, laissa tout en question , ouvrit le champ à la controverse , et le peuple se laissa naturellement persuader par les écrivains qui proclamaient l'importance du tiers-état. On pouvait regarder comme inutile l'appel fait aux talens de la noblesse et du clergé dans les deux sessions des notables , assemblée composée presque entièrement des classes privilégiées , et dont les avis et les opinions n'avaient produit aucun des bons effets qu'on en avait attendus. Le parlement lui-même avait déclaré son incompétence dans les mesures réclamées par les besoins du royaume. Le moyen adopté par le gouvernement trahissait ledoute et l'incertitude, s'il ne révélait pas l'incapacité. La nation, par conséquent, dans cette conjoncture difficile , dut placer toutes ses espérances dans le tiers-état. Digitized by Google

sa conduite fut celle d'un général irrésolu, qui règle ses mouvemens sur le rapport d'un conseil de guerre. Il ne comprit pas suffisamment la nécessité d'agir d'après ses propres idées, en laissant de côté toutes suggestions étrangères, et il ne se servit par conséquent ni des avantages de sa position, ni de sa haute popularité, pour faire adopter des mesures préliminaires qui eussent garanti l'influence de la couronne dans les États-Généraux, sans porter atteinte aux droits de la nation. Necker, en se taisant, laissa tout en question, ouvrit le champ à la controverse, et le peuple se laissa naturellement persuader par les écrivains qui proclamaient l'importance du tiers-état. On pouvait regarder comme inutile l'appel fait aux talens de la noblesse et du clergé dans les deux sessions des notables, assemblée composée presque entièrement des classes privilégiées, et dont les avis et les opinions n'avaient produit aucun des bons effets qu'on en avait attendus. Le parlement lui-même avait déclaré son incompétence dans les mesures réclamées par les besoins du royaume. Le moyen adopté par le gouvernement trahissait le doute et l'incertitude, s'il ne révélait pas l'incapacité. La nation, par conséquent, dans cette conjoncture difficile, dut placer toutes ses espérances dans le tiers-état.

CHAPITRE III. l33 « Qu’est-ce que le tiers-état? » Tel était le titre d’une brochure de l’abbé Sieyès ; et la réponse fournie par l’auteur lui-même , était de nature à enfler encore les idées magnifiques déjà propagées parmi le peuple , sur la puissance de cet ordre. « Le tiers-état , dit l’abbé Sieyès, comprend la nation française tout entière, excepté les nobles et le clergé. » Cette solution fit fortune, au point que les notables demandèrent que les députés du tiers-état fussent égaux en nombre aux députés de la noblesse et du clergé réunis 1 , et formassent ainsi la moitié numérique des délégués aux États-Généraux. Cette mesure, cependant, devenait peu importante en elle-même , s’il eût été résolu que les trois états siégeraient , délibéreraient et voteraient , non pas réunis en un seul corps , mais en trois chambres séparées. En accordant au tiers-état le droit de double représentation, Neckcr paraissait disposé à maintenir l’ancien mode de délibérer, c’est-àdire séparément. Déjà la couronne s’était vue contrainte à reculer devant les nouvelles idées , 1 Ceci est-il bien exact ? Le bureau de Monsieur ne fut-il pas le seul qui se prononça pour la double représentation ? On voit aussi dans Lacretelle, tome VI, page 280, malgré l'avis des notables j ce qui serait tout le contraire de ce que dit l’auteur. (Édit.)

« Qu'est-ce que le tiers-état? » Tel était le titre d'une brochure de l'abbé Sieyès; et la réponse fournie par l'auteur lui-même, était de nature à enfler encore les idées magnifiques déjà propagées parmi le peuple, sur la puissance de cet ordre. « Le tiers-état, dit l'abbé Sieyès, comprend la nation française tout entière, excepté les nobles et le clergé. » Cette solution fit fortune, au point que les notables demandèrent que les députés du tiers-état fussent égaux en nombre aux députés de la noblesse et du clergé réunis [1], et formassent ainsi la moitié numérique des délégués aux États-Généraux.

Cette mesure, cependant, devenait peu importante en elle-même, s'il eût été résolu que les trois états siégeraient, délibéreraient et voteraient, non pas réunis en un seul corps, mais en trois chambres séparées.

En accordant au tiers-état le droit de double représentation, Necker paraissait disposé à maintenir l'ancien mode de délibérer, c'est-à-dire séparément. Déjà la couronne s'était vue contrainte à reculer devant les nouvelles idées,

[1] Ceci est-il bien exact? Le bureau de *Monsieur* ne fut-il pas le seul qui se prononça pour la double représentation? On voit aussi dans Lacretelle, tome VI, page 280, *malgré l'avis des notables;* ce qui serait tout le contraire de ce que dit l'auteur. (*Édit.*)

1 34 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE, quand elle avait tenté de se soutenir par sa propre force. Affaiblis par la désunion qui régnait entre eux , la noblesse et le clergé avaient encore à supporter la défaveur de l'opinion publique. Il aurait fallu consolider habilement l'influence de ces deux corps, les intéresser fortement au parti de la couronne, et opposer ainsi une barrière. aux prétentions du tiers-état, prétentions qu'il fallait s'attendre à voir exprimées avec audace , et favorablement accueillies par la nation. Tout cela , néanmoins , fut en grande partie abandonné au hasard, quand tout annonçait que le résultat des débats serait de plus en plus contraire à l'autorité royale. En bonne politique , le ministre aurait dû également prendre des mesures pour s'assurer dans le tiers-état lui-même quelques partisans de la monarchie. Assurément, ce but pouvait être atteint au moyen de l'influence que les ministres exercent ordinairement sur les élections , ou en intéressant à la cause de la couronne plusieurs de ces hommes de talent qui, résolus de se lancer dans la nouvelle carrière, ne savaient point encore de quel côté ils devaient porter leur appui. Mais Necker, moins familier avec le cœur humain qu'avec les mathématiques , pensa que chacun des membres possédait assez de lumières pour apprécier les mesures néces

quand elle avait tenté de se soutenir par sa propre force. Affaiblis par la désunion qui régnait entre eux, la noblesse et le clergé avaient encore à supporter la défaveur de l'opinion publique. Il aurait fallu consolider habilement l'influence de ces deux corps, les intéresser fortement au parti de la couronne, et opposer ainsi une barrière aux prétentions du tiers-état, prétentions qu'il fallait s'attendre à voir exprimées avec audace, et favorablement accueillies par la nation. Tout cela, néanmoins, fut en grande partie abandonné au hasard, quand tout annonçait que le résultat des débats serait de plus en plus contraire à l'autorité royale.

En bonne politique, le ministre aurait dû également prendre des mesures pour s'assurer dans le tiers-état lui-même quelques partisans de la monarchie. Assurément, ce but pouvait être atteint au moyen de l'influence que les ministres exercent ordinairement sur les élections, ou en intéressant à la cause de la couronne plusieurs de ces hommes de talent qui, résolus de se lancer dans la nouvelle carrière, ne savaient point encore de quel côté ils devaient porter leur appui. Mais Necker, moins familier avec le cœur humain qu'avec les mathématiques, pensa que chacun des membres possédait assez de lumières pour apprécier les mesures néces-

CHAPITRE III. l35 saircs au bien public, et assez de vertu pour les adopter franchement, à l'exclusion de toutes les autres. En vain le marquis de Bonillé montra les dangers résultant de l'organisation des EtatsGénéraux ; vainement il affirma que le ministre armait le parti populaire contre les ordres privilégiés , et que les uns éprouveraient bientôt les effets du ressentiment de l'autre , excité par les deux passions les plus actives de l'homme, l'intérêt personnel et la vanité. Necker répondit tranquillement qu'il fallait aussi accorder quelque confiance aux vertus humaines; maxime d'honnête homme , mais non d'un homme d'Etat éclairé 1 , qui n'a que trop souvent occasion de remarquer la victoire facile de nos préjugés et de nos passions sur notre prudence et nos vertus. C'était dans cette position incertaine, dans cet isolement complet , que le roi allait se trouver en présence des représentai du peuple , dont les élections avaient été confiées au hasard, sans que la moindre disposition eût été prise pour faire tomber les choix sur les meil1 Voyez les Mémoires de Bouille. Madame de Staël ellemême admet cette erreur chez un père dont elle se glorifiait justement « Se fiant trop , il faut l'avouer, dit-elle, à l'empire de la raison. » (Considérations sur la Révolution, vol. i , p. 171.) Digitized by Google

1 36 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE, leurs citoyens. Cependant l'autorité royale, la seule pour ainsi dire qui eût été jusqu'alors reconnue en France, aurait eu besoin de soutiens à côté de la nouvelle puissance qui s'élevait. Au moins, le ministre aurait -il dû se tracer d'avance un plan de conduite, pour servir de règle aux délibérations de cette importante assemblée. Mais il n'essaya même pas de saisir les rênes flottantes du char de l'État quand il ne connaissait pas encore les hommes qui venaient s'y atteler pour la première fois. Ainsi tout le monde espérait, mais espoir vague et sans garantie , que du sein de cette multitude allait sortir le salut général.1 Jusqu'ici, nous avons vu l'esprit d'innovation s'avancer comme un fleuve silencieux mais rapide; calme à la surface, mais puissant dans son cours. Nous allons voir les flots se précipiter, impétueux et terribles, dans le précipice. 1 Un jeu de mots de l'époque présageait un résultat différent. * Cette nombreuse réunion de médecins politiques , disait-on , appelés en consultation , pour la santé de l'État, prouve le danger imminent, et annonce la mort prochaine du malade. » Digitized by Google

leurs citoyens. Cependant l'autorité royale, la seule pour ainsi dire qui eût été jusqu'alors reconnue en France, aurait eu besoin de soutiens à côté de la nouvelle puissance qui s'élevait. Au moins, le ministre aurait-il dû se tracer d'avance un plan de conduite, pour servir de règle aux délibérations de cette importante assemblée. Mais il n'essaya même pas de saisir les rênes flottantes du char de l'État quand il ne connaissait pas encore les hommes qui venaient s'y atteler pour la première fois. Ainsi tout le monde espérait, mais espoir vague et sans garantie, que du sein de cette multitude allait sortir le salut général.[1]

Jusqu'ici, nous avons vu l'esprit d'innovation s'avancer comme un fleuve silencieux mais rapide; calme à la surface, mais puissant dans son cours. Nous allons voir les flots se précipiter, impétueux et terribles, dans le précipice.

[1] Un jeu de mots de l'époque présageait un résultat différent. « Cette nombreuse réunion de médecins politiques, disait-on, appelés en consultation, pour la santé de l'État, prouve le danger imminent, et annonce la mort prochaine du malade. »

* CHAPITRE IV. 137 ¥ CHAPITRE IV. « Assemblée des États-Généraux. — Influence prédominante du Tiers-État. — La propriété n'est pas suffisamment représentée dans ce corps. — Caractère général de ses membres. — Disposition de la Noblesse. — Du Clergé. — Projet de former les trois États en deux Chambres. — Ses avantages. — Il échoue. — Le Clergé se réunit au Tiers-État , qui se constitue en Assemblée Nationale. — Elle s'empare des pouvoirs et déclare illégaux tous les anciens réglemens sur le Fisc. — Elle émet la résolution de continuer indéfiniment ses Séances. — Séance Royale. — Elle se termine par le triomphe de l'Assemblée. — Différons partis qu'elle contient. — Mounier. — Constitutionnels. — Républicains. — Jacobins. — Orléans. Les Etats-Généraux de France s'assemblèrent à Versailles, le 5 mai 1789 , et ce jour fut, sans contredit, le premier de la révolution. Dans la brochure dont nous avons parlé, l'abbé Sieyès avait déjà dit : « Qu'est-ce que le tiers-état? — La nation tout entière. — Qu'at-il été jusqu'ici , sous le point de vue politique? — Rien. — Que va-t-il devenir présentement? — Quelque chose. » S'il eût dit : tout, cette dernière réponse eût été plus près de la vérité. On s'aperçut bientôt en effet que ce tiers-état , qu'en 1614 les nobles avaient refusé de reconnaître comme un frère puîné de leur oral* Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Assemblée des États-Généraux. — Influence prédominante du Tiers-État. — La propriété n'est pas suffisamment représentée dans ce corps. — Caractère général de ses membres. — Disposition de la Noblesse. — Du Clergé. — Projet de former les trois États en deux Chambres. — Ses avantages. — Il échoue. — Le Clergé se réunit au Tiers-État, qui se constitue en Assemblée Nationale. — Elle s'empare des pouvoirs et déclare illégaux tous les anciens réglemens sur le Fisc. — Elle émet la résolution de continuer indéfiniment ses Séances. — Séance Royale. — Elle se termine par le triomphe de l'Assemblée. — Différens partis qu'elle contient. — Mounier. — Constitutionnels. — Républicains. — Jacobins. — Orléans.

Les Etats-Généraux de France s'assemblèrent à Versailles, le 5 mai 1789, et ce jour fut, sans contredit, le premier de la révolution.

Dans la brochure dont nous avons parlé, l'abbé Sieyès avait déjà dit : « Qu'est-ce que le tiers-état? — *La nation tout entière.* — Qu'a-t-il été jusqu'ici, sous le point de vue politique? — Rien. — Que va-t-il devenir présentement? — Quelque chose. » S'il eût dit : *tout,* cette dernière réponse eût été plus près de la vérité. On s'aperçut bientôt en effet que ce tiers-état, qu'en 1614 les nobles avaient refusé de reconnaître comme un frère puîné de leur or-

 c dre' , finirait comme la baguette du prophète, par dévorer quiconque voudrait entrer en partage de sa puissance *. Malgré l'éclat et la pompe de la première séance , il était visible que les vœux , les espérances et la faveur du public , s'attachaient exclusivement aux représentans du tiers-état. Les riches habits, les panaches llottans de la noblesse, les vénérables soutanes du clergé , n'avaient rien qui attirât les regards du peuple ; leurs titres pompeux et sonores n'avaient rien qui flattât son oreille; le souvenir des hauts faits de l'une , le caractère longtemps sacré de l'autre , étaient sans empire sur l'esprit des spectateurs. Tous les yeux étaient fixés surles représentans du tiers-état, vêtus d'un habit modes te, conforme à leur humble naissance 1 Le baron de Senucci , entendant comparer les États du royaume à trois frères , dont le tiers-état était le plus jeune, déclara que cet ordre ne pouvait faire valoir aucun titre de parenté avec la noblesse , à laquelle il était aussi inférieur par le sang que par la considération. a Voyez l'Exode, cliap. VII, versets 9, 10, 1 1 et 12. a Aaron jeta sa baguette devant Pharaon et devant ses serviteurs, et elle devint un dragon.; les magiciens de Pharaon jetèrent aussi leurs baguettes, elles devinrent des dragons ; mais la baguette d'Aaron dévora et engloutit leurs baguettes. » Ces comparaisons sont moins familières en France qu'en Angleterre, oùla lecture de la Bible est plus fréquente. (Édit.)

dre[1], finirait comme la baguette du prophète, par dévorer quiconque voudrait entrer en partage de sa puissance [2]. Malgré l'éclat et la pompe de la première séance, il était visible que les vœux, les espérances et la faveur du public, s'attachaient exclusivement aux représentans du tiers-état. Les riches habits, les panaches flottans de la noblesse, les vénérables soutanes du clergé, n'avaient rien qui attirât les regards du peuple; leurs titres pompeux et sonores n'avaient rien qui flattât son oreille; le souvenir des hauts faits de l'une, le caractère longtemps sacré de l'autre, étaient sans empire sur l'esprit des spectateurs. Tous les yeux étaient fixés sur les représentans du tiers-état, vêtus d'un habit modeste, conforme à leur humble naissance

[1] Le baron de Senucci, entendant comparer les États du royaume à trois frères, dont le tiers-état était le plus jeune, déclara que cet ordre ne pouvait faire valoir aucun titre de parenté avec la noblesse, à laquelle il était aussi inférieur par le sang que par la considération.

[2] *Voyez* l'Exode, chap. VII, versets 9, 10, 11 et 12.

« Aaron jeta sa baguette devant Pharaon et devant ses serviteurs, et elle devint un dragon; les magiciens de Pharaon jetèrent aussi leurs baguettes, elles devinrent des dragons; mais la baguette d'Aaron dévora et engloutit leurs baguettes. » Ces comparaisons sont moins familières en France qu'en Angleterre, où la lecture de la Bible est plus fréquente. (*Édit.*)

* . CHAPITRE IV. l3q et à leurs occupations habituelles. De cette portion de l'assemblée seule, le peuple attendait les conseils et les mesures réclamées parles circonstances. 1 Prétendre que le corps qui captivait ainsi l'attention générale manquait de talens pour la justifier, serait une absurdité manifeste. Loin delà, l'instruction, l'habileté, l'éloquence française, se trouvaient en grande partie dans le tiersétat. Mais il se composait malheureusement d'hommes à théories, et non d'hommes de pratique ; d'individus plus disposés à changer qu'à réparer et conserver l'édifice ; mais qui surtout n'avaient pas , généralement parlant, un intérêt direct au maintien de l'ordre et de la paix, puisqu'ils ne possédaient point de grandes propriétés territoriales. La juste proportion dans laquelle sont représentés les talens et la propriété, dans la Chambre des Communes d'Angleterre , est peut-être le plus sûr garant de la stabilité de la constitution. Des hommes habiles , hardis , entreprenans , 1 La noblesse était en babit noir, veste et paremens de drap d'or, cravate de dentelle, chapeau à plumes blanches ; le clergé en bonnet carré , soutane , manteau ou robe violette et rocliet; le tiers-état vêtu de noir, cravate de mousseline , manteau court , chapeau sans plumes , des ganses. {Édit.) Digitized by Google

et à leurs occupations habituelles. De cette portion de l'assemblée seule, le peuple attendait les conseils et les mesures réclamées par les circonstances. [1]

Prétendre que le corps qui captivait ainsi l'attention générale manquait de talens pour la justifier, serait une absurdité manifeste. Loin de là, l'instruction, l'habileté, l'éloquence française, se trouvaient en grande partie dans le tiers-état. Mais il se composait malheureusement d'hommes à théories, et non d'hommes de pratique; d'individus plus disposés à changer qu'à réparer et conserver l'édifice; mais qui surtout n'avaient pas, généralement parlant, un intérêt direct au maintien de l'ordre et de la paix, puisqu'ils ne possédaient point de grandes propriétés territoriales.

La juste proportion dans laquelle sont représentés les talens et la propriété, dans la Chambre des Communes d'Angleterre, est peut-être le plus sûr garant de la stabilité de la constitution. Des hommes habiles, hardis, entreprenans,

[1] La noblesse était en habit noir, veste et paremens de drap d'or, cravate de dentelle, chapeau à plumes blanches; le clergé en bonnet carré, soutane, manteau ou robe violette et rochet; le tiers-état vêtu de noir, cravate de mousseline, manteau court, chapeau sans plumes, des ganses. (*Édit.*)

 pleins d’ardeur pour les distinctions , et d’ambition pour arriver au pouvoir, ne laissent échapper aucune occasion d’appuyer les mesures favorables au système qu’ils ont adopté , et qui doivent contribuer à l’avancement de leurs auteurs. Mais les propriétaires , jaloux de conserver ce qu’ils possèdent , examinent avec soin les innovations proposées, et les rejettent sans balancer quand elles n’offrent pas l’espoir fondé d’un avantage quelconque pour l’État. Actif, passionné , le talent cherche toujours à se mettre en avant ; prudente , réservée , ennemie des innovations , la propriété se plaît à régler la machine plutôt qu’à lui donner l’impulsion, et la préserve ainsi de mouvemens trop rapides ou de changeincns trop subits. Un excès de prudence de la part de ceux qui représentent la propriété peut quelquefois , à la vérité , retarder une amélioration pi'oposée; mais plus souvent encore il prévient un essai téméraire et périlleux. Consultons l’histoire parlementaire de deux siècles écoulés, elle va nous montrer aussitôt les heureux effets produits par la sagesse de ces membres que nous appelons Country Gentlemen \ Sans chercher à briller par l’éloquence , peu empressés de se mêler aux débats ordinaires de la ‘ Gentilshommes (le province ou de campagne. {Édit.)

pleins d'ardeur pour les distinctions, et d'ambition pour arriver au pouvoir, ne laissent échapper aucune occasion d'appuyer les mesures favorables au système qu'ils ont adopté, et qui doivent contribuer à l'avancement de leurs auteurs. Mais les propriétaires, jaloux de conserver ce qu'ils possèdent, examinent avec soin les innovations proposées, et les rejettent sans balancer quand elles n'offrent pas l'espoir fondé d'un avantage quelconque pour l'État. Actif, passionné, le talent cherche toujours à se mettre en avant; prudente, réservée, ennemie des innovations, la propriété se plaît à régler la machine plutôt qu'à lui donner l'impulsion, et la préserve ainsi de mouvemens trop rapides ou de changemens trop subits. Un excès de prudence de la part de ceux qui représentent la propriété peut quelquefois, à la vérité, retarder une amélioration proposée; mais plus souvent encore il prévient un essai téméraire et périlleux. Consultons l'histoire parlementaire de deux siècles écoulés, elle va nous montrer aussitôt les heureux effets produits par la sagesse de ces membres que nous appelons *Country Gentlemen* [1]. Sans chercher à briller par l'éloquence, peu empressés de se mêler aux débats ordinaires de la

[1] Gentilshommes de province ou de campagne. (*Édit.*)

 Chambre , ils savent se faire comprendre par des raisonnernens sains, clairs et précis, toutes les foisqu'ils'agitd'une crise difficile; etilslcfontde manière à mériter l'estime des ministres, comme de l'opposition, et celle des hommes d'Etat leurs collègues, qui sont journellement occupés de législation, et qui se livrent quelquefois aux affaires publiques parce qu'ils n'en ont pas eux-mémes qui réclament beaucoup leur attention. Sous cet important point de nie , en fait de représentation nationale, le tiers - état de France était nécessairement défectueux. En effet, les hommes qui, sans répondre précisément à nos Country Gentlemen , leur ressemblaient cependant le plus , étaient ceux des membres de la noblesse qui représentaient dans les États-Généraux la noblesse des campagnes. Un édit qui eût détaché ces propriétaires ruraux , ou même le bas clergé , de l'ordre auquel ils appartenaient , et qui eût rendu leurs représentai membres du tiers - état , aurait intéressé proportionnellement ce dernier corps aux droits des propriétaires , laïques ou ecclésiastiques. De plus, comme ils auraient eu voix délibérative dans les expériences dont leurs biens allaient devenir le sujet , on peut croire qu'ils se seraient opposés à l'application de l'instrument tranchant , si ce n'est dans un cas de nécessité abDigitized by Google

Chambre, ils savent se faire comprendre par des raisonnemens sains, clairs et précis, toutes les fois qu'il s'agit d'une crise difficile; et ils le font de manière à mériter l'estime des ministres, comme de l'opposition, et celle des hommes d'État leurs collègues, qui sont journellement occupés de législation, et qui se livrent quelquefois aux affaires publiques parce qu'ils n'en ont pas eux-mêmes qui réclament beaucoup leur attention. Sous cet important point de vue, en fait de représentation nationale, le tiers-état de France était nécessairement défectueux. En effet, les hommes qui, sans répondre précisément à nos *Country Gentlemen*, leur ressemblaient cependant le plus, étaient ceux des membres de la noblesse qui représentaient dans les États-Généraux la noblesse des campagnes. Un édit qui eût détaché ces propriétaires ruraux, ou même le bas clergé, de l'ordre auquel ils appartenaient, et qui eût rendu leurs représentans membres du tiers-état, aurait intéressé proportionnellement ce dernier corps aux droits des propriétaires, laïques ou ecclésiastiques. De plus, comme ils auraient eu voix délibérative dans les expériences dont leurs biens allaient devenir le sujet, on peut croire qu'ils se seraient opposés à l'application de l'instrument tranchant, si ce n'est dans un cas de nécessité ab-

. * lia VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. solue. Au Heu de cela, la noblesse et le clergé virent bientôt leurs corps sur la table de dissection , à la merci de tout charlatan politique qui , 9 désintéressé dans leurs tortures , trouvait en ■ eux des sujets très propres à la démonstration d'une hypothèse favorite. Les grands propriétaires étant donc exclus presque généralement de la représentation du tiers-état , les rangs de cet ordre se trouvaient composés de ces individus qui provoquent les nouveautés en théorie, et qui savent en profiter dans la pratique : on y avait appelé des hommes de lettres , parce qu'on les savait partisans de systèmes la plupart incompatibles avec l'état présent des choses , « où l'esprit » , pour nous servir d'un lieu commun fort à la mode parmi eux, « où l'esprit n'avait point encore atteint le rang qui lui était dû. » Là encore se rencontraient beaucoup de jurisconsultes du second ordre , car dans cette profession même , les hommes les plus graves et les plus éclairés se trouvaient classés parmi la noblesse; des prêtres sans bénéfice , des médecins sans malades ; tous hommes à qui leur éducation donne de l'importance dans l'humble monde qu'ils fréquentent, et qui en deviennent d'autantplusprésomptueux , et d'autant plus convaincus de leur mérite, quand ils reçoivent une distinction à Digitlzed by Google

solue. Au lieu de cela, la noblesse et le clergé virent bientôt leurs corps sur la table de dissection, à la merci de tout charlatan politique qui, désintéressé dans leurs tortures, trouvait en eux des sujets très propres à la démonstration d'une hypothèse favorite.

Les grands propriétaires étant donc exclus presque généralement de la représentation du tiers-état, les rangs de cet ordre se trouvaient composés de ces individus qui provoquent les nouveautés en théorie, et qui savent en profiter dans la pratique : on y avait appelé des hommes de lettres, parce qu'on les savait partisans de systèmes la plupart incompatibles avec l'état présent des choses, « où l'esprit », pour nous servir d'un lieu commun fort à la mode parmi eux, « où l'esprit n'avait point encore atteint le rang qui lui était dû. » Là encore se rencontraient beaucoup de jurisconsultes du second ordre, car dans cette profession même, les hommes les plus graves et les plus éclairés se trouvaient classés parmi la noblesse; des prêtres sans bénéfice, des médecins sans malades; tous hommes à qui leur éducation donne de l'importance dans l'humble monde qu'ils fréquentent, et qui en deviennent d'autant plus présomptueux, et d'autant plus convaincus de leur mérite, quand ils reçoivent une distinction à

CHAPITRE IV. l43 laquelle ils ne sont pas habitués. Ajoutez à cela plusieurs banquiers, spéculateurs en politique aussi-bien qu'en finance ; et quelques nobles repoussés de leur ordre qu'ils déshonoraient par leur conduite. Parmi ces derniers était Mira« beau, prodige de talent et d'immoralité. Du poste où ils s'étaient placés, ils menaçaient les droits de l'ordre qui les avait bannis. Comme tous les transfuges, ils étaient prêts à guider l'ennemi dans les retranchemens de ceux dont ils avaient déserté la bannière, ou dont ils * avaient à se plaindre. Enfin, dans cette réunion fonnée d'élémens redoutables, se montraient beaucoup d'hommes de talent, d'intégrité, de bon sens et de jugement, mais qui contribuèrent moins à réprimer les idées révolutionnaires qu'à les justifier par leur éloquence, ou à les rendre respectables par leur exemple. Dès le début, le tiers-état fit voir une résolution > 6 forte d'annuler l'importance sinon la qualité des deux autres ordres, et de s'emparer de tous les pouvoirs. Reconnaissons néanmoins, en faveur du tiers-état, que les nobles s'étaient arrogé sur les classes moyennes une supériorité excessive, tout-à-fait injurieuse pour des compatriotes qui avaient droit à une part de la considération publique , et que repoussait cPailleurs Digitized by Google

laquelle ils ne sont pas habitués. Ajoutez à cela plusieurs banquiers, spéculateurs en politique aussi-bien qu'en finance; et quelques nobles repoussés de leur ordre qu'ils déshonoraient par leur conduite. Parmi ces derniers était Mirabeau, prodige de talent et d'immoralité. Du poste où ils s'étaient placés, ils menaçaient les droits de l'ordre qui les avait bannis. Comme tous les transfuges, ils étaient prêts à guider l'ennemi dans les retranchemens de ceux dont ils avaient déserté la bannière, ou dont ils avaient à se plaindre. Enfin, dans cette réunion formée d'élémens redoutables, se montraient beaucoup d'hommes de talent, d'intégrité, de bon sens et de jugement, mais qui contribuèrent moins à réprimer les idées révolutionnaires qu'à les justifier par leur éloquence, ou à les rendre respectables par leur exemple. Dès le début, le tiers-état fit voir une résolution forte d'annuler l'importance sinon la qualité des deux autres ordres, et de s'emparer de tous les pouvoirs.

Reconnaissons néanmoins, en faveur du tiers-état, que les nobles s'étaient arrogé sur les classes moyennes une supériorité excessive, tout-à-fait injurieuse pour des compatriotes qui avaient droit à une part de la considération publique, et que repoussait d'ailleurs

c . V r » • *• 1 44 vrK DE NAPOI.ÉON buonapakte. l’opinion plus éclairée de l’époque. Les nobles* jouissaient de beaucoup de privilèges, les uns huinilians pour le reste de la nation , les autres souverainement injustes , tels que l’immunité des taxes. Réunis en assemblée politique, ils connurent l’esprit de corps ; et comme ils tenaient aux privilèges de leur ordre, ils se montrèrent peu disposés à faire les sacrifices réclamés par les circonstances ; mais c’était s’exposer à se voir enlever par la force ce qu’ils refusaient d’accorder de bonne grâce. Ils affectèrent une opiniâtreté imprudente, quand la . raison et la politique auraient dû les rendre accommodans et faciles , non seulement dans leur intérêt , mais dans celui du roi lui-même. Soyons justes , toutefois , envers cette brave et malheureuse noblesse. Elle possédait la valeur, sinon l’habileté ou la force de ses ancêtres. Blâmons sa persévérance outrée à garder d’inutiles et surannés privilèges; mais n’oublions pas que «, c’était une portion de son héritage; qu’on renonce difficilement aux droits de cette nature , et que l’homme de cœur ne cède point à la menace. Les nobles se trompèrent sans doute, en n’adoptant point , dès le principe , un esprit de conciliation et de condescendance; mais jamais corps ne souffrit plus cruellement , pour n’avoir pas obéi sans délai à la sommation qui exigeait

Digitized by Google

l'opinion plus éclairée de l'époque. Les nobles jouissaient de beaucoup de priviléges, les uns humilians pour le reste de la nation, les autres souverainement injustes, tels que l'immunité des taxes. Réunis en assemblée politique, ils connurent l'esprit de corps; et comme ils tenaient aux priviléges de leur ordre, ils se montrèrent peu disposés à faire les sacrifices réclamés par les circonstances; mais c'était s'exposer à se voir enlever par la force ce qu'ils refusaient d'accorder de bonne grâce. Ils affectèrent une opiniâtreté imprudente, quand la raison et la politique auraient dû les rendre accommodans et faciles, non seulement dans leur intérêt, mais dans celui du roi lui-même. Soyons justes, toutefois, envers cette brave et malheureuse noblesse. Elle possédait la valeur, sinon l'habileté ou la force de ses ancêtres. Blâmons sa persévérance outrée à garder d'inutiles et surannés priviléges; mais n'oublions pas que c'était une portion de son héritage; qu'on renonce difficilement aux droits de cette nature, et que l'homme de cœur ne cède point à la menace. Les nobles se trompèrent sans doute, en n'adoptant point, dès le principe, un esprit de conciliation et de condescendance; mais jamais corps ne souffrit plus cruellement, pour n'avoir pas obéi sans délai à la sommation qui exigeait

CHAPITRE IV. « 145 de lui des actes d'une abnégation si nouvelle. Le clergé ne se montra pas moins jaloux des privilèges de l'Eglise, que la noblesse des immunités féodales. Déjà on avait soutenu follement que les biens ecclésiastiques , comme toute autre espèce de propriété , devaient être soutnis à l'impôt; etpuisqucles opinions pliilosophiques avaient attaqué les principes religieux , attaché le ridicule à lu personne des prêtres , bien loin de les recommander au respect public, * il était à craindre que les individus professant ces opinions ne vinssent à réclamer, au lieu d'une partie des biens du clergé , la saisie générale de • toutes ses propriétés. Les deux premiers ordres voyant donc leurs intérêts respectifs ainsi compromis, se tinrent à l'écart, et s'efforcèrent de détourner l'orage en faisant traîner en longueur les délibérations des États-Généraux. Ut* désiraient surtout assurer leur importance individuelle, comme ordres séparés; et ils proposèrent d'adopter l'usage établi en 1614, c'est-à-dire que les trois États auraient siégé et voté en trois corps séparés. Mais le tiers -état, qui avait d'abord senti sa force, était déterminé à choisir le mode qui augmenterait et consoliderait sa puissance. Au moyen de la double représentation , il se trouvait égal ên nombre aux deux autres corps; Vir nr. N\r. Buoir. Tome i. 10 — Digitized by Google

de lui des actes d'une abnégation si nouvelle.

Le clergé ne se montra pas moins jaloux des priviléges de l'Église, que la noblesse des immunités féodales. Déjà on avait soutenu fortement que les biens ecclésiastiques, comme toute autre espèce de propriété, devaient être soumis à l'impôt; et puisque les opinions philosophiques avaient attaqué les principes religieux, attaché le ridicule à la personne des prêtres, bien loin de les recommander au respect public, il était à craindre que les individus professant ces opinions ne vinssent à réclamer, au lieu d'une partie des biens du clergé, la saisie générale de toutes ses propriétés.

Les deux premiers ordres voyant donc leurs intérêts respectifs ainsi compromis, se tinrent à l'écart, et s'efforcèrent de détourner l'orage en faisant traîner en longueur les délibérations des États-Généraux. Ils désiraient surtout assurer leur importance individuelle, comme ordres séparés; et ils proposèrent d'adopter l'usage établi en 1614, c'est-à-dire que les trois États auraient siégé et voté en trois corps séparés. Mais le tiers-état, qui avait d'abord senti sa force, était déterminé à choisir le mode qui augmenterait et consoliderait sa puissance. Au moyen de la double représentation, il se trouvait égal en nombre aux deux autres corps;

 et comme il était certain de quelque appui dan» les rangs inférieurs de la noblesse , mais surtout d'un parti considérable dans le bas clergé , Assistance de ces deux minorités devait nécessairement lui assurer une grande majorité dans les votes , pourvu que les trois ordres ne formassent qu'une seule chambre. De leur côté , la noblesse et le clergé comprenaient qu'une réunion de cette nature mettrait leurs biens et leurs privilèges à la merci du tiers'état , que l'amalgame des trois -corps en une seule assemblée assurait d'une prépondérance « accablante. Ils ne pouvaient espérer non plus que ce pouvoir une fois acquis serait exercé avec modération. Non seulement on attaquait leurs privilèges avec toutes les armes de la raison et de la satire, mais on allait fouiller dans les archives des premiers temps pour en exhuqier de ridicules absurdités , et des cruautés détestables imputées aux anciens seigneurs. En les attribuant aux classes privilégiées du jour, on avait eu soin d'y ajouter des anecdotes d'une horreur incroyable, inventées tout exprès pour rendre plus odieux encore le système qu'on voulait renverser '. Tous les motifs d'intérêt ' Par exemple , on affirma sérieusement que le seigneur d'un certain pays était en possession du drëit d^tuer, à

et comme il était certain de quelque appui dans les rangs inférieurs de la noblesse, mais surtout d'un parti considérable dans le bas clergé, l'assistance de ces deux minorités devait nécessairement lui assurer une grande majorité dans les votes, pourvu que les trois ordres ne formassent qu'une seule chambre.

De leur côté, la noblesse et le clergé comprenaient qu'une réunion de cette nature mettrait leurs biens et leurs priviléges à la merci du tiers-état, que l'amalgame des trois corps en une seule assemblée assurait d'une prépondérance accablante. Ils ne pouvaient espérer non plus que ce pouvoir une fois acquis serait exercé avec modération. Non seulement on attaquait leurs priviléges avec toutes les armes de la raison et de la satire, mais on allait fouiller dans les archives des premiers temps pour en exhumer de ridicules absurdités, et des cruautés détestables imputées aux anciens seigneurs. En les attribuant aux classes privilégiées du jour, on avait eu soin d'y ajouter des anecdotes d'une horreur incroyable, inventées tout exprès pour rendre plus odieux encore le système qu'on voulait renverser [1]. Tous les motifs d'intérêt

[1] Par exemple, on affirma sérieusement que le seigneur d'un certain pays était en possession du droit de tuer, à

 et de conservation personnelle , portaient donc les deux premiers ordres, certains de l'empire • que le tiers-état exerçait sur l'esprit public , à maintenir, s'il était possible, l'individualité spéciale de leurs classes respectives , et à user du droit jusque-là réputé le leur , de protéger leurs intérêts en votant séparément , comme Jies corps distincts. D'autres , pénétrant plus profondément dans la question, et laissant de côté l'égoïsme , apercevaient de grands danger# à concentrer ainsi la force de l'Etat , sauf la portion qui restait à la couronne, en un seul corps redoutable, exposé aux orages politiques , comme l'Océan l'est aux tempêtes. Aux yeux cfe ces hommes prudens , c'était placer le roi dans un isolement complet ; c'était constituer son autorité en opposition directe avec ces inouvemens désordonnés, que l'enthousiasme fait nécessairement considérer comme l'expression de la volonté générale. Ils auraient voulu mettre un frein aux emportemens populaires du tiers-état , par le moyen des deux autres chambres, qu'on aurait pu réunir en une seule, comme en Angleterre. Elles eussent ainsi présenté un front imposant , sous le double son retour de la chasse , deux de scs vassaux , de leur ouvrir le ventre , et de se réchauffer les pieds en les plongeant dans leurs entrailles.

et de conservation personnelle, portaient donc les deux premiers ordres, certains de l'empire que le tiers-état exerçait sur l'esprit public, à maintenir, s'il était possible, l'individualité spéciale de leurs classes respectives, et à user du droit jusque-là réputé le leur, de protéger leurs intérêts en votant séparément, comme des corps distincts.

D'autres, pénétrant plus profondément dans la question, et laissant de côté l'égoïsme, apercevaient de grands dangers à concentrer ainsi la force de l'État, sauf la portion qui restait à la couronne, en un seul corps redoutable, exposé aux orages politiques, comme l'Océan l'est aux tempêtes. Aux yeux de ces hommes prudens, c'était placer le roi dans un isolement complet; c'était constituer son autorité en opposition directe avec ces mouvemens désordonnés, que l'enthousiasme fait nécessairement considérer comme l'expression de la volonté générale. Ils auraient voulu mettre un frein aux emportemens populaires du tiers-état, par le moyen des deux autres chambres, qu'on aurait pu réunir en une seule, comme en Angleterre. Elles eussent ainsi présenté un front imposant, sous le double

son retour de la chasse, deux de ses vassaux, de leur ouvrir le ventre, et de se réchauffer les pieds en les plongeant dans leurs entrailles.

1 48 VIE DE NAPOEÉÔN BIOS APARTE. rapport de la richesse et de la propriété „et par ce respect que le peuple , sauf les cas de soulèvement révolutionnaire, conserve malgré luiniême pour le rang et pour la naissance. Une chambre ainsi composée, en supposant que l'effervescence du jour lui eût permis de s'asseoir sur des bases solides, aurait servi de digue entre la couronne et le flot de l'opinion populaire ; lç roi n'aurait point été réduit à la nécessité pénible et périlleuse de combattre en personne, à découvert , sans boticlicr d'aucune espèce , les principes démocratiques de la constitution. L'établissement d'une chambre haute eût produit cet autre avantage précieux , de pouvoir soumettre à un second et plus froid examen , les mesures adoptées avec trop de précipitation par la chambre populaire. Il est à remarquer, dans l'histoire des innovations, que les suites indirectes et non prévoies d'un grand changement dans le système politique actuel, sont toujours plus nombreuses , et vont plus loin que les conséquences prévues et calculées , soit par les promoteurs*, soit par les antagonistes de la réforme. Les avantages d'une constitution qui veut que toute mesure législative soit discutée deuxfoisdans des chambres séparées, et agissant sous l'influence d'impressions différentes ; constitution qui interpose un délai salutaire, pendant

rapport de la richesse et de la propriété, et par ce respect que le peuple, sauf les cas de soulèvement révolutionnaire, conserve malgré lui-même pour le rang et pour la naissance. Une chambre ainsi composée, en supposant que l'effervescence du jour lui eût permis de s'asseoir sur des bases solides, aurait servi de digue entre la couronne et le flot de l'opinion populaire; le roi n'aurait point été réduit à la nécessité pénible et périlleuse de combattre en personne, à découvert, sans bouclier d'aucune espèce, les principes démocratiques de la constitution. L'établissement d'une chambre haute eût produit cet autre avantage précieux, de pouvoir soumettre à un second et plus froid examen, les mesures adoptées avec trop de précipitation par la chambre populaire. Il est à remarquer, dans l'histoire des innovations, que les suites indirectes et non prévues d'un grand changement dans le système politique actuel, sont toujours plus nombreuses, et vont plus loin que les conséquences prévues et calculées, soit par les promoteurs, soit par les antagonistes de la réforme. Les avantages d'une constitution qui veut que toute mesure législative soit discutée deux fois dans des chambres séparées, et agissant sous l'influence d'impressions différentes; constitution qui interpose un délai salutaire, pendant

* • • * * R ■* CHAPITRE IV. l/(9 ’ * lequel la chaleur des esprits peut s’éteindre , les erreurs se reconnaître et se corriger; ces avantages, disons-nous , n’ont pas besoin d’une plus ample démonstration. -Il faut convenir, cependant , que toute tentative qui aurait eu pour but de fortifier l’action de la noblesse , au moyen d’une chambre sépa- * rée , eût rencontré de grands obstacles dans l’exécution. La masse du peuple voyait dans la suppression des privilèges la roule la plus sûre pour arriver à la régénération complète du royaume. L’institution d’une chaiybrc haute ne pouvait que lui donner de l’ombrage, puisque «des individus menacés par les réformes , se se* raient ainsi trouvés en position de les combattre, • et même de les arrêter entièrement. Il était * naturel de penser que la noblesse et le clergé , réunis en chambre haute, apporteraient quelque partialité dans la question relative au" retranchement ou à la limitation de leurs privilèges exclusifs. Outre que le tiers-état*regardait de mauvais œil ces possesseurs opiniâtres de droits opposés aux libertés du peuple, on pouvait craindre, en 'remettant la férule aux mains de ceux qu’elle devait frapper , qu’ils ne s’en servissent avec la discrétion de l’écuyer de don Quichotte. On aurait pu douter encore, et avec raison, en voyant la nation divisée en * * Digitized by Google

lequel la chaleur des esprits peut s'éteindre, les erreurs se reconnaître et se corriger; ces avantages, disons-nous, n'ont pas besoin d'une plus ample démonstration.

Il faut convenir, cependant, que toute tentative qui aurait eu pour but de fortifier l'action de la noblesse, au moyen d'une chambre séparée, eût rencontré de grands obstacles dans l'exécution. La masse du peuple voyait dans la suppression des priviléges la route la plus sûre pour arriver à la régénération complète du royaume. L'institution d'une chambre haute ne pouvait que lui donner de l'ombrage, puisque les individus menacés par les réformes, se seraient ainsi trouvés en position de les combattre, et même de les arrêter entièrement. Il était naturel de penser que la noblesse et le clergé, réunis en chambre haute, apporteraient quelque partialité dans la question relative au retranchement ou à la limitation de leurs priviléges exclusifs. Outre que le tiers-état regardait de mauvais œil ces possesseurs opiniâtres de droits opposés aux libertés du peuple, on pouvait craindre, en remettant la férule aux mains de ceux qu'elle devait frapper, qu'ils ne s'en servissent avec la discrétion de l'écuyer de don Quichotte. On aurait pu douter encore, et avec raison, en voyant la nation divisée en

 tant de partis divers , que deux chambres , formées d'élémens si opposés entre eux , agiraient avec toute la prudence désirable , et une générosité réciproque. L'une aurait sans doute cher. ché constamment à rentrer dans la plénitude de ses privilèges, en supposant qu'elle eût été * obligée d'en céder une partie ; l'autre aurait probablement poursuivi avec ardeur l'accom- * plissement intégral d'une révolution démocratique. De cette manière, la barrière imposée à la violence des deux partis eût peut-être contribué au bouleversement qu'elle devait empêcher. D'un autre côté , tant que le roi eût retenu quelque portion d'autorité, il aurait pu, avec* l'appui de la chambre haute, opposer un contrepoids à la puissance démocratique. L'entreprise était difficile , sans doute ,' mais on pouvait du moins la tenter. Malheureusement, deux partis contraires assiégeaient successivement l'oreille du monarque. L'un voulait qu'il accordât tout aux prétentions des réformateurs; l'autre le pressait de rejeter leurs demandes les plus raisonnables, sans réfléchir que le roi avait à faire à des hommes en état d'obtenir par la force ce qu'on eût refusé à leurs supplications. Mounier , et Malouet , dans le tiers-état , plaidèrent pour la création de deux chambres. Necker était certainement favorable à quelque plan de ce genre; * # # 1 ' " Digltizeci Bÿ GSbgle

tant de partis divers, que deux chambres, formées d'élémens si opposés entre eux, agiraient avec toute la prudence désirable, et une générosité réciproque. L'une aurait sans doute cherché constamment à rentrer dans la plénitude de ses priviléges, en supposant qu'elle eût été obligée d'en céder une partie; l'autre aurait probablement poursuivi avec ardeur l'accomplissement intégral d'une révolution démocratique. De cette manière, la barrière imposée à la violence des deux partis eût peut-être contribué au bouleversement qu'elle devait empêcher.

D'un autre côté, tant que le roi eût retenu quelque portion d'autorité, il aurait pu, avec l'appui de la chambre haute, opposer un contrepoids à la puissance démocratique. L'entreprise était difficile, sans doute, mais on pouvait du moins la tenter. Malheureusement, deux partis contraires assiégeaient successivement l'oreille du monarque. L'un voulait qu'il accordât tout aux prétentions des réformateurs; l'autre le pressait de rejeter leurs demandes les plus raisonnables, sans réfléchir que le roi avait à faire à des hommes en état d'obtenir par la force ce qu'on eût refusé à leurs supplications. Mounier et Malouet, dans le tiers-état, plaidèrent pour la création de deux chambres. Necker était certainement favorable à quelque plan de ce genre;

«< • CHAPITRE IV. . l5l mais les nobles pensèrent qu’il leur en coûterait un trop grand sacrifice de leurs privilèges, quoique ce fût le moyen de conserver ce qui leur restait. De son côté , la partie démocratique du tiers-état se déclarait ouvertement contre une mesure qui tendait à arrêter l’impulsion révolutionnaire. * Cinq ou six semaines se passèrent en débats inutiles sur le mode de délibération à suivre dans les Etats. Pendant ce temps , le tiers fit voir, par la fierté de son attitude, qu’il compre* nait ses avantages. Il savait que les deux autres corps, pour conserver une influence quelconque dans leur position , seraient obligés de s’adjoindre à lui , d’après ce principe que les gros nuages attirent les vapeurs légères. C’est ce qui arriva. Quelques nobles et tout le clergé inférieur se réunirent au tiers-état. Le 17 juin 1789 ils procédèrent à se constituer en corps législatif exclusivement compétent par la promulgation des lois 5 abjurèrent la dénomination de tiersétat, qui désignait une seule branche de trois corps séparés ; prirent le titre d 'Assemblée Nationale, et se déclar èrent, non plus la troisième branche du corps représentatif, mais les seuls représentans du peuple , ou plutôt le peuple luimême, exerçant en personne tout le pouvoir colossal du royaume. Ils s’arrogèrent bientôt la Digitized by Google

mais les nobles pensèrent qu'il leur en coûterait un trop grand sacrifice de leurs priviléges, quoique ce fût le moyen de conserver ce qui leur restait. De son côté, la partie démocratique du tiers-état se déclarait ouvertement contre une mesure qui tendait à arrêter l'impulsion révolutionnaire.

Cinq ou six semaines se passèrent en débats inutiles sur le mode de délibération à suivre dans les États. Pendant ce temps, le tiers fit voir, par la fierté de son attitude, qu'il comprenait ses avantages. Il savait que les deux autres corps, pour conserver une influence quelconque dans leur position, seraient obligés de s'adjoindre à lui, d'après ce principe que les gros nuages attirent les vapeurs légères. C'est ce qui arriva. Quelques nobles et tout le clergé inférieur se réunirent au tiers-état. Le 17 juin 1789 ils procédèrent à se constituer en corps législatif exclusivement compétent par la promulgation des lois; abjurèrent la dénomination de tiers-état, qui désignait une seule branche de trois corps séparés; prirent le titre d'*Assemblée Nationale*, et se déclarèrent, non plus la troisième branche du corps représentatif, mais les seuls représentans du peuple, ou plutôt le peuple lui-même, exerçant en personne tout le pouvoir colossal du royaume. Ils s'arrogèrent bientôt la

 qualité tl’un corps constituant , dont les attributions n’étaient plus restreintes , comme dans le principe , au redressement de certains griefs , niais qui pouvait détruire l’édifice social , et le reconstruire à son gré. En raisonnant d’après les idées communes , il serait difficile peut-être , de justifier des représenlans qui, convoqués pour un objet déterminé , investis de pouvoirs relatifs, dénaturaient à ce point leur qualité primitive , et se plaçaient , par rapport à la couronne et à la nation, dans une position si peu conforme à leur mandat. Mais l’Assemblée * Nationale savait très bien qu’en étendant ses pouvoirs au-delà des limites prescrites , elle ne faisait que seconder le vœu de ses comrnetlans, et qu’en assumant une autorité plus vaste, elle pouvait compter sur l’appui de la nation tout entière , les classes privilégiées exceptées. L’Assemblée Nationale ne tarda pas à entrer dans l’exercice de ses nouveaux pouvoirs, et le fit avec toute l’audace qu’elle avait mise à s’en emparer. Par un décret foudroyant , elle frappa d’illégalité toutes- les impositions existantes, mais en en autorisant la perception provisoire , jusqu’au moment où elle pourrait établir le système financier de l’Etat sur des bases équitables et solides. 0 • D’après le conseil dcNecker, el pour réaliser

 la promesse qu'avait faite en son nom l'archevêque de Sens , alors premier ministre , le roi , comme nous «l'avons vu, avait convoqué les Etats-Généraux. Mais il n'était point préparé à la métamorphose du tiers-état en Assemblée * # .Nationale, çt aux prétentions qu'il élevait en cette qualité. Saisi d'effroi, on le croira sans peine , à la vue de ce corps parvenu soudain à . * _ cette^aille gigantesque , Louis crut devoir écou* ter ceux qui lui conseillaient de combattre cette nouvelle et formidable autorité, avec toute la force de la puissance royale ; puissance néanmoins qu'il eût exercée avec les ménagemens que réclamait l'opinion du jour, en faisant même, à l'esprit de liberté qui se manifestait, le sacrifice d'un grand non^re de ces prérogatives dont le peuple paraissait prendre le plus d'ombrage. Dans ce dessein , une séance royale fut résolue. Le roi devait y proposer aux trois États réunis un plan qui, on l'espérait du moins, réunirait toutes les opinions et tranquilliserait tous les esprits. Une séance royale n'était peut-être pas ce qu'on pouvait imaginer de plus heureux. La forme et le nom rappelaient trop un lit de justice , où le roi dictait au parlement des ordres absolus. La mesure, d'ailleurs, devait nécessairement éveiller le souvenir de cette séance royale si impopulaire du 1 g novembre 1787, du * » Digitized by Google

la promesse qu'avait faite en son nom l'archevêque de Sens, alors premier ministre, le roi, comme nous l'avons vu, avait convoqué les États-Généraux. Mais il n'était point préparé à la métamorphose du tiers-état en Assemblée Nationale, et aux prétentions qu'il élevait en cette qualité. Saisi d'effroi, on le croira sans peine, à la vue de ce corps parvenu soudain à cette taille gigantesque, Louis crut devoir écouter ceux qui lui conseillaient de combattre cette nouvelle et formidable autorité, avec toute la force de la puissance royale; puissance néanmoins qu'il eût exercée avec les ménagemens que réclamait l'opinion du jour, en faisant même, à l'esprit de liberté qui se manifestait, le sacrifice d'un grand nombre de ces prérogatives dont le peuple paraissait prendre le plus d'ombrage. Dans ce dessein, une séance royale fut résolue. Le roi devait y proposer aux trois États réunis un plan qui, on l'espérait du moins, réunirait toutes les opinions et tranquilliserait tous les esprits. Une séance royale n'était peut-être pas ce qu'on pouvait imaginer de plus heureux. La forme et le nom rappelaient trop un lit de justice, où le roi dictait au parlement des ordres absolus. La mesure, d'ailleurs, devait nécessairement éveiller le souvenir de cette séance royale si impopulaire du 19 novembre 1787, du

 é renvoi de Necker, et de l'exil du duc d'Orléans. Comme si tout cela n'eût point suffi, un incident déplorable, qui tenait de la fatalité} vint déranger ce projet, dépouiller la mesure de l'apparence d'un bienfait royal , faire peser sur la cour l'accusation odieuse d'avoir voulu dissoudre violemment l'Assemblée , et donner aux membres de ce corps le caractère de généreux patriotes dont l'union , le courage et la présence d'esprit , avaient détourné le coup qui menaçait leur existence. La chambre du tiers-état fut choisie pour la séance royale, comme étant la plus vaste des trois ; des ouvriers reçurent l'ordre d'y faire les dispositions et les changemens nécessaires. On eut l'imprudence de commencer ces préparatifs * , avant d'avoir fait aucune communication à l'Assemblée N ationale ; on se contenta de notifier au président Bailly, par l'organe du maître des cérémonies, que le roi suspendait les réunions de l'Assemblée jusqu'au jour de la séance royale. Bailly, qui subit depuis un destin si tragique, ne reconnut point un ordre ainsi communiqué; et quand les représentans se rendirent au heu ordinaire de leurs séances , ils le trouvèrent rempli d'ouvriers et gardé par des soldats. Cet 1 ao Juin 1 78g. Digitized by Google

renvoi de Necker, et de l'exil du duc d'Orléans.

Comme si tout cela n'eût point suffi, un incident déplorable, qui tenait de la fatalité, vint déranger ce projet, dépouiller la mesure de l'apparence d'un bienfait royal, faire peser sur la cour l'accusation odieuse d'avoir voulu dissoudre violemment l'Assemblée, et donner aux membres de ce corps le caractère de généreux patriotes dont l'union, le courage et la présence d'esprit, avaient détourné le coup qui menaçait leur existence.

La chambre du tiers-état fut choisie pour la séance royale, comme étant la plus vaste des trois; des ouvriers reçurent l'ordre d'y faire les dispositions et les changemens nécessaires. On eut l'imprudence de commencer ces préparatifs [1], avant d'avoir fait aucune communication à l'Assemblée Nationale; on se contenta de notifier au président Bailly, par l'organe du maître des cérémonies, que le roi suspendait les réunions de l'Assemblée jusqu'au jour de la séance royale. Bailly, qui subit depuis un destin si tragique, ne reconnut point un ordre ainsi communiqué; et quand les représentans se rendirent au lieu ordinaire de leurs séances, ils le trouvèrent rempli d'ouvriers et gardé par des soldats. Cet

[1] 20 Juin 1789.

 | événement amena l'une des scènes les plus extraordinaires de la révolution. Repoussés par les sentinelles , les représentons se réfugièrent dans un jeu de paume. Le tonnerre éclatait avec un fracas épouvantable , la pluie tombait par torrens; les orages du ciel semblaient répondre aux orages de la terre. Ainsi exposés à l'inclémence de la tempête, malgré quelques misérables dispositions faites à la hâte, les membres de l'Assemblée signèrent le serment solennel de continuer leurs séances jusqu'à ce que la constitution fût établie sur de solides fondemens. La scène était de nature à produire la plus profonde impression , et sur les acteurs et sur les spectateurs. Cependant, si nous nous reportons à cette époque cféjà reculée, nous serions tentés de demander à quel moment l'Assemblée Nationale se serait séparée si elle eût tenu , à la lettre , son fameux serment. Quoi qu'il en soit , la conduite du gouvernement fut blâmable sous tous les rapports. Il aurait dû prévoir ce fatal événement. Si les ministres y donnèrent lieu par irréflexion , ils étaient coupables * d'une grande insouciance. Si la défense d'entrer dans la chambre, et la suspension des séances de l'Assemblée, avaient pour but d'éprouver les dispositions et la patience de ses membres , c'était un acte de folie pareil à celui d'un

événement amena l'une des scènes les plus extraordinaires de la révolution.

Repoussés par les sentinelles, les représentans se réfugièrent dans un jeu de paume. Le tonnerre éclatait avec un fracas épouvantable, la pluie tombait par torrens; les orages du ciel semblaient répondre aux orages de la terre. Ainsi exposés à l'inclémence de la tempête, malgré quelques misérables dispositions faites à la hâte, les membres de l'Assemblée signèrent le serment solennel de continuer leurs séances jusqu'à ce que la constitution fût établie sur de solides fondemens. La scène était de nature à produire la plus profonde impression, et sur les acteurs et sur les spectateurs. Cependant, si nous nous reportons à cette époque déjà reculée, nous serions tentés de demander à quel moment l'Assemblée Nationale se serait séparée si elle eût tenu, à la lettre, son fameux serment. Quoi qu'il en soit, la conduite du gouvernement fut blâmable sous tous les rapports. Il aurait dû prévoir ce fatal événement. Si les ministres y donnèrent lieu par irréflexion, ils étaient coupables d'une grande insouciance. Si la défense d'entrer dans la chambre, et la suspension des séances de l'Assemblée, avaient pour but d'éprouver les dispositions et la patience de ses membres, c'était un acte de folie pareil à celui d'un

ra *■ t 10O VIE UE NAPOLEON BUON APARTE. homme qui irait harceler un lion déjà irrité. Dans tous les cas , le procédé de la cour produisit le plus malheureux effet sur l'esprit public, préparé dès-lors à recevoir avec mécontentement et défiance toute propositionémargée du trône. Au contraire, la magnanime fermeté des représentai, leur unanimité courageuse, fit voir en eux des hommes déterminés à souffiir le martyre plutôt que d'abandonner la défense de leurs propres droits et des droits du peuple. Trois jours après le serment du jeu de pauipe eut lieu la séance royale. Louis XVI y proposa des mesures offrant à la liberté de ses sujets des garanties qui, une année plus tôt, eussent été acceptées avec des transports de reconnaissance; mais c'était la destinée de cet infortuné monarque de ne jamais faire un pas, soit en avant, soit en arrière, au moment favorable. Quel bonheur pour le roi, pour b France et pour l'Europfe entière, si la science de l'astrologie, autrefois si réputée parmi nous , eût réellement fourni les moyens de choisir des jours prospères! Il y en eut peu dans la vie de Louis qu'on au- * rait pu compter avec les cailloux blancs des anciens. ' ' Dies albo nolancia capi/lo. {Édit.')

homme qui irait harceler un lion déjà irrité. Dans tous les cas, le procédé de la cour produisit le plus malheureux effet sur l'esprit public, préparé dès-lors à recevoir avec mécontentement et défiance toute proposition émanée du trône. Au contraire, la magnanime fermeté des représentans, leur unanimité courageuse, fit voir en eux des hommes déterminés à souffrir le martyre plutôt que d'abandonner la défense de leurs propres droits et des droits du peuple.

Trois jours après le serment du jeu de paume eut lieu la séance royale. Louis XVI y proposa des mesures offrant à la liberté de ses sujets des garanties qui, une année plus tôt, eussent été acceptées avec des transports de reconnaissance; mais c'était la destinée de cet infortuné monarque de ne jamais faire un pas, soit en avant, soit en arrière, au moment favorable. Quel bonheur pour le roi, pour la France et pour l'Europe entière, si la science de l'astrologie, autrefois si réputée parmi nous, eût réellement fourni les moyens de choisir des jours prospères! Il y en eut peu dans la vie de Louis qu'on aurait pu compter avec les cailloux blancs des anciens. [1]

[1] *Dies albo notanda capillo.* (*Édit.*)

<1 * CHAPITRE IV. 1Ô7 « ' Le roi déclara donc qu'il renonçait à la l'a• culte d'établir les impôts , et au droit de contracter les emprunts , sauf quelques sommes de peu d'importance , sans le concours des ÉtatsGénéraux. Il invita l'Assemblée à se concerter • * pour régulariser le système des lettres de ca- « chet ; reconnut la liberté individuelle , garantit * * la liberté de la presse , en demandant toutefois des mesures pour en réprimer la licence; et s'en remit aux Etats , comme à l'autorité compétente , pour la suppression de l'a gabelle et d'autres taxes oppressives ou inégalement réparties. Toutes ces concessions furent inutiles. Le peuple et ses représentans n'y virent qu'une renonciation tardive et faite de mauvaise grâce, à des droits long-temps usurpés par la couronne, et qu'elle n'abandonnait qu'au moment où ils allaient lui échapper. De plus, l'Assemblée se trouva blessée des termes employés dans le discours du roi, et du ton avec lequel il avait été prononcé. Elle prétendit que la volonté royale s'était exprimée d'une manière trop impérative; elle s'indigna que le monarque eût proposé d'exclure le public des séancçs , et qu'il eût frappé d'illégalité scs décrets au sujet des taxes. Mais * ce qui porta le mécontentement à son comble, ce fut la phrase qui terminait le discours du • tî * ' Il Digitized by Google

Le roi déclara donc qu'il renonçait à la faculté d'établir les impôts, et au droit de contracter les emprunts, sauf quelques sommes de peu d'importance, sans le concours des États-Généraux. Il invita l'Assemblée à se concerter pour régulariser le système des lettres de cachet; reconnut la liberté individuelle, garantit la liberté de la presse, en demandant toutefois des mesures pour en réprimer la licence; et s'en remit aux États, comme à l'autorité compétente, pour la suppression de la gabelle et d'autres taxes oppressives ou inégalement réparties.

Toutes ces concessions furent inutiles. Le peuple et ses représentans n'y virent qu'une renonciation tardive et faite de mauvaise grâce, à des droits long-temps usurpés par la couronne, et qu'elle n'abandonnait qu'au moment où ils allaient lui échapper. De plus, l'Assemblée se trouva blessée des termes employés dans le discours du roi, et du ton avec lequel il avait été prononcé. Elle prétendit que la volonté royale s'était exprimée d'une manière trop impérative; elle s'indigna que le monarque eût proposé d'exclure le public des séances, et qu'il eût frappé d'illégalité ses décrets au sujet des taxes. Mais ce qui porta le mécontentement à son comble, ce fut la phrase qui terminait le discours du

 « trône, où le roi, malgré les déclarations récentes des représentans , et leur serment de continuer leurs séances jusqu'à ce qu'ils eussent adopté une constitution pour la France, se réservait le droit de dissoudre les États. Enfin , # Necker, le seul des ministres qui possédât la confiance du peuple , s'était abstenu de paraître à la séance , preuve certaine qu'il n'approuvait pas les mesures proposées. Ce plan de réforme fut accueilli avec de grands appîaudissemens par les nobles et le clergé ; le tiers-état l'écouta dans un morne silence. C'était bien mal connaître l'esprit humain , que de supposer que ce grand appareil d'une autorité si souvent combattue , et avec succès , pût exercer quelque empire sur ce corps , et le décider à descendre de la hauteur de pouvoir où il s'était placé , ou à se rendre ridicule en oubliant sitôt le serment qu'il venait de prononcer. Le roi, de sa seule autorité , ayant commandé aux députés de se séparer 1 , sortit , suivi de la noblesse et du clergé ; mais les membres qui étaient restés mornes et silencieux , re1 Le texte porte dissolVed the assembly. L'Assemblée ne fut poigt dissoute ; mais la séance fut levée. Ces mots : dissolved, dissolution , feraient quelquefois contre-sens s'ils étaient toujours traduits littéralement. (Édit.)
Digilized by Google

trône, où le roi, malgré les déclarations récentes des représentans, et leur serment de continuer leurs séances jusqu'à ce qu'ils eussent adopté une constitution pour la France, se réservait le droit de dissoudre les États. Enfin Necker, le seul des ministres qui possédât la confiance du peuple, s'était abstenu de paraître à la séance, preuve certaine qu'il n'approuvait pas les mesures proposées.

Ce plan de réforme fut accueilli avec de grands applaudissemens par les nobles et le clergé ; le tiers-état l'écouta dans un morne silence. C'était bien mal connaître l'esprit humain, que de supposer que ce grand appareil d'une autorité si souvent combattue, et avec succès, pût exercer quelque empire sur ce corps, et le décider à descendre de la hauteur de pouvoir où il s'était placé, ou à se rendre ridicule en oubliant sitôt le serment qu'il venait de prononcer.

Le roi, de sa seule autorité, ayant commandé aux députés de se séparer [1], sortit, suivi de la noblesse et du clergé ; mais les membres qui étaient restés mornes et silencieux, re-

[1] Le texte porte *dissolved the assembly*. L'Assemblée ne fut point *dissoute ;* mais la séance fut levée. Ces mots : *dissolved*, *dissolution*, feraient quelquefois contre-sens s'ils étaient toujours traduits littéralement. (*Édit.*)

CHAPITRE IV. l5g prirent aussitôt leurs sièges. Le roi , en le supposant résolu à maintenir l'exercice de sa prérogative , n'avait qu'un parti à adopter , celui d'employ#r la force pour faire vider la salle , conformément à l'ordre qu'il venait de donner *. Mais Louis, toujours balançant entre deux opinions, se contenta de faire sommer 1 II nous semble que le discours prononcé par Mirabeau (avant sa fameuse phrase, qui va être citée par l'auteur) peut servir à mieux faire connaître la disposition des esprits , dans cette circonstance mémorable. « Messieurs , s'écria-t-il, rompant le silence, j'avoue que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie , si les présens du despotisme n'étaient pas toujours dangereux. Quelle est cette insultante dictature ? L'appareil des armes, la violation du temple national, pour vous commander d'être heureux ! Qui vous a fait ce commandement? Votre mandataire. Qui vous donne des lois impérieuses ? V otre mandataire; lui qui les doit recevoir de vous ; de nous , messieurs , qui sommes revêtus d'un sacerdoce politique inviolable ; de nous enfin , de qui a5 rallions d'hommes attendent un bonheur certain , parce qu'il doit être consenti , donné et reçu par tous. Mais la liberté de vos » délibérations est enchaînée, une force militaire environne l'Assemblée ! où sont les ennemis de la nation ? Catilina est-il à nos portes? Je demande qu'en vous couvrant de votre dignité , de votre puissance législative , vous vous renfermiez dans la religion de votre serment ; il ne nous permet de nous séparer qu'après avoir fait la constitution. » {Édit.)

prirent aussitôt leurs siéges. Le roi, en le supposant résolu à maintenir l'exercice de sa prérogative, n'avait qu'un parti à adopter, celui d'employer la force pour faire vider la salle, conformément à l'ordre qu'il venait de donner [1]. Mais Louis, toujours balançant entre deux opinions, se contenta de faire sommer

[1] Il nous semble que le discours prononcé par Mirabeau (avant sa fameuse phrase, qui va être citée par l'auteur) peut servir à mieux faire connaître la disposition des esprits, dans cette circonstance mémorable. « Messieurs, s'écria-t-il, rompant le silence, j'avoue que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie, si les présens du despotisme n'étaient pas toujours dangereux. Quelle est cette insultante dictature? L'appareil des armes, la violation du temple national, pour vous commander d'être heureux! Qui vous a fait ce commandement? Votre mandataire. Qui vous donne des lois impérieuses? Votre mandataire; lui qui les doit recevoir de vous; de nous, messieurs, qui sommes revêtus d'un sacerdoce politique inviolable; de nous enfin, de qui 25 millions d'hommes attendent un bonheur certain, parce qu'il doit être consenti, donné et reçu par tous. Mais la liberté de vos délibérations est enchaînée, une force militaire environne l'Assemblée! où sont les ennemis de la nation? Catilina est-il à nos portes? Je demande qu'en vous couvrant de votre dignité, de votre puissance législative, vous vous renfermiez dans la religion de votre serment; il ne nous permet de nous séparer qu'après avoir fait la constitution. » (*Édit.*)

 poliment les représentons par son maître des cérémonies. Assurément cet officier ne ressemblait point au satellite formidable d'un despote. Mirabeau lui répondit néanmoins par une énergique déclaration : « Esclave , retourne vers ton maître , et dis-lui que les représentais du peuple ne quitteront leur place que par la puissance des bayonnettes. » * L'Assemblée décréta aussitôt qu'elle tiendrait le serment du Jeu de Paume ; que la personne des représentons était inviolable , et que quiconque porterait atteinte à leur indépendance, deviendrait, par le fait seul, coupable de liaute-traliison envers la nation. Cette fermeté, l'inviolabilité dont ils venaient de se faire un rempart , et l'agitation qui se manifestait à Paris, conti'aignirent le roi à céder , et à renoncer au projet de dissoudre les États , qui continuèrent leurs séances sous leur nouveau titre d' Assemblée Nationale. Par différentes manœuvres et à différons intervalles, la noblesse et le clergé se réunirent, à la masse de l'Assemblée , ou plutôt vinrent se perdre 1 Cette phrase a été rapportée avec quelques légères « variantes; nous ne citerons que celle-ci : « Esclave, va dire à ton maître que nous sommes ici par l'ordre du peuple , et que nous n'en sortirons que par la puissance des bayonnettes. » (Édit .)

poliment les représentans par son maître des cérémonies. Assurément cet officier ne ressemblait point au satellite formidable d'un despote. Mirabeau lui répondit néanmoins par une énergique déclaration : « Esclave, retourne vers ton maître, et dis-lui que les représentans du peuple ne quitteront leur place que par la puissance des bayonnettes. » [1]

L'Assemblée décréta aussitôt qu'elle tiendrait le serment du Jeu de Paume ; que la personne des représentans était inviolable, et que quiconque porterait atteinte à leur indépendance, deviendrait, par le fait seul, coupable de haute-trahison envers la nation.

Cette fermeté, l'inviolabilité dont ils venaient de se faire un rempart, et l'agitation qui se manifestait à Paris, contraignirent le roi à céder, et à renoncer au projet de dissoudre les États, qui continuèrent leurs séances sous leur nouveau titre d'Assemblée Nationale. Par différentes manœuvres et à différens intervalles, la noblesse et le clergé se réunirent à la masse de l'Assemblée, ou plutôt vinrent se perdre

[1] Cette phrase a été rapportée avec quelques légères variantes ; nous ne citerons que celle-ci : « Esclave, va dire à ton maître que nous sommes ici par l'ordre du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des bayonnettes. » (*Édit.*)

CHAPITRE IV. igi et dispara ître au milieu du reste. Si tous les membres de l’Assemblée Nationale eussent été animés d’intentions loyales et pures , comme nous croyons que l’étaient plusieurs d’entre eux, ou même le plus grand nombre, le gouvernement français , alors étendu sans vie à leurs pieds , aurait pu , comme la statue de Prométhée , recevoir de leurs mains une seconde existence. Mais l’Assemblée Nationale , quoique unanime dans la volonté de combattre l’autorité de la couronne et les prétentions des classes privilégiées , ne 1 était pas sous le rapport de ses projets ultérieurs , et portait en elle-même des élémens, de désordre et de confusion. Quatre partis au moins s’agitaient dans son sein, et parurent tour à tour sur la scène révolutionnaire , comme ces vagues bruyantes qui effacent et détruisent successivement la ti ace que le dernier flot a laissé sur le rivage. La première division de ces législateurs, et celle qui avait un but arrêté, était dirigée par Mounier, l’un des hommes les plus sages et les plus recommandables de France. 'Ce parti suivait aussi l’impulsion de Malouet et de quelques autres ; ils appuyaient un système dont nous avons déjà parlé , et pensaient que la France , pour quelques unes des institutions Vik dh Nap. Buoh. Tome r. % Digitized by Google

et disparaître au milieu du reste. Si tous les membres de l'Assemblée Nationale eussent été animés d'intentions loyales et pures, comme nous croyons que l'étaient plusieurs d'entre eux, ou même le plus grand nombre, le gouvernement français, alors étendu sans vie à leurs pieds, aurait pu, comme la statue de Prométhée, recevoir de leurs mains une seconde existence.

Mais l'Assemblée Nationale, quoique unanime dans la volonté de combattre l'autorité de la couronne et les prétentions des classes privilégiées, ne l'était pas sous le rapport de ses projets ultérieurs, et portait en elle-même des élémens, de désordre et de confusion. Quatre partis au moins s'agitaient dans son sein, et parurent tour à tour sur la scène révolutionnaire, comme ces vagues bruyantes qui effacent et détruisent successivement la trace que le dernier flot a laissé sur le rivage.

La PREMIÈRE DIVISION de ces législateurs, et celle qui avait un but arrêté, était dirigée par Mounier, l'un des hommes les plus sages et les plus recommandables de France. Ce parti suivait aussi l'impulsion de Malouet et de quelques autres ; ils appuyaient un système dont nous avons déjà parlé, et pensaient que la France, pour quelques unes des institutions

 libérales à créer , devait jeter les yeux sur l'Angleterre, où la liberté llorissait depuis si long-temps. Transplanter le chêne britannique avec ses immenses rameaux et ses profondes racines , eût été sans doute impossible ; mais le jeune arbrisseau de la liberté pouvait être élevé d'après les mêmes procédés. La France modei'ne , comme jadis l'Angleterre, aurait pu choisir parmi ses anciennes lois et ses anciennes institutions , celles que le peuple paraissait encore disposé à respecter ; elle aurait pu les soumettre à toutes les modiiications nécessaires , en y ajoutant toutes les dispositions nouvelles que réclamait l'esprit des temps ; et rien ne s'opposait à ce que les principes libéraux d'Angleterre servissent de base au système dans son ensemble. La nation eût ainsi élevé ses propres remparts sur le modèle de ceux qui résistaient depuis si long- . temps aux tempêtes. A la vérité, les législateurs français n'auraient point par ce moyen donné au royaume un corps complet d'institutions politiques ; mais la France eût acquis la liberté individuelle , le jugement parjurés , la liberté de la presse , le droit d'accorder ou de refuser les subsides , garantie la plus forte de l'indépendance nationale , garantie dont le peuple ne souffrira jamais qu'on le dépouille * Digitized by Google

libérales à créer, devait jeter les yeux sur l'Angleterre, où la liberté florissait depuis si long-temps. Transplanter le chêne britannique avec ses immenses rameaux et ses profondes racines, eût été sans doute impossible ; mais le jeune arbrisseau de la liberté pouvait être élevé d'après les mêmes procédés. La France moderne, comme jadis l'Angleterre, aurait pu choisir parmi ses anciennes lois et ses anciennes institutions, celles que le peuple paraissait encore disposé à respecter ; elle aurait pu les soumettre à toutes les modifications nécessaires, en y ajoutant toutes les dispositions nouvelles que réclamait l'esprit des temps ; et rien ne s'opposait à ce que les principes libéraux d'Angleterre servissent de base au système dans son ensemble. La nation eût ainsi élevé ses propres remparts sur le modèle de ceux qui résistaient depuis si long-temps aux tempêtes. A la vérité, les législateurs français n'auraient point par ce moyen donné au royaume un corps complet d'institutions politiques ; mais la France eût acquis la liberté individuelle, le jugement par jurés, la liberté de la presse, le droit d'accorder ou de refuser les subsides, garantie la plus forte de l'indépendance nationale, garantie dont le peuple ne souffrira jamais qu'on le dépouille

CHAPITRE IV. * l63 une fois qu'il en aura été investi ; elle aurait pu adopter encore d'autres mesures propres à maintenir cet équilibré si nécessaire à la durée d'un Etat constitutionnel. Ces solides fondemens une fois posés, on leur eût laissé subir l'épreuve du temps , et il eût toujours été facile d'opérer graduellement toutes les améliorations, additions ou changemens dont l'expérience eût démontré l'opportunité. Mais d'abord les Français , par un esprit d'orgueil national , naturel si l'on veut, quoique peu sage en effet, se seraient peut-être révoltés contre l'idée d'emprunter les bases fondamentales de leur constitution , à celles d'un pays qu'ils étaient accoutumés à regarder comme le rival du leur. En second lieu , la couronne , et surtout les classes privilégiées avec lesquelles ils venaient tout récemment de soutenir une lutte politique, leur inspiraient un sentiment de jalousie qui détournait la majorité de l'Assemblée d'accorder une grande autorité au roi, et aux nobles cette influence dont l'imitation de la constitution anglaise les eût nécessairement investis. Cette majorité craignait que dans la main du roi ou de la noblesse, des privilèges quelconques ne devinssent autant d'armes pour attaquer la constitution nouvelle. De plus, elle avait l'ambition de produire d'un seul jet, et %

Digitized by Google

une fois qu'il en aura été investi ; elle aurait pu adopter encore d'autres mesures propres à maintenir cet équilibre si nécessaire à la durée d'un État constitutionnel. Ces solides fondemens une fois posés, on leur eût laissé subir l'épreuve du temps, et il eût toujours été facile d'opérer graduellement toutes les améliorations, additions ou changemens dont l'expérience eût démontré l'opportunité.

Mais d'abord les Français, par un esprit d'orgueil national, naturel si l'on veut, quoique peu sage en effet, se seraient peut-être révoltés contre l'idée d'emprunter les bases fondamentales de leur constitution, à celles d'un pays qu'ils étaient accoutumés à regarder comme le rival du leur. En second lieu, la couronne, et surtout les classes privilégiées avec lesquelles ils venaient tout récemment de soutenir une lutte politique, leur inspiraient un sentiment de jalousie qui détournait la majorité de l'Assemblée d'accorder une grande autorité au roi, et aux nobles cette influence dont l'imitation de la constitution anglaise les eût nécessairement investis. Cette majorité craignait que dans la main du roi ou de la noblesse, des priviléges quelconques ne devinssent autant d'armes pour attaquer la constitution nouvelle. De plus, elle avait l'ambition de produire d'un seul jet, et

* l64 VII* DE NAPOLÉON BUONAPAKTE. par un effort de sa sagesse, upe constitution parfaite, comme on nous représente Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter. L'Angleterre commença par réformer successivement les abus, et arriva ainsi à des maximes générales de gouvernement. Il était réservé à la France , pensait la majorité de l'Assemblée Nationale, d'adopter un système plus noble et plus digne de son génie; c'est-à-dire qu'on posait des doctrines abstraites de droit public. , pour en déduire les règles d'une législation pratique. Par la même raison , les vaisseaux français sont, dit-on , construits d'après des abstractions mathématiques, tandis que ceux d'Angleterre le sont, ou l'étaient conformément aux règles positives de la mécanique. Mais ici , et en d'autres occasions , il paraît avoir échappé à ces raisonneurs subtils , que les poutres et les madriers sont soumis , de leur nature , à certaines lois qui ne changent point; au lieu que l'homme, grâce aux passions diverses qui l'égarent , agit souvent en sens contraire de sa propre raison , et se trouve exposé , comme la société qui l'entoure, à mille et mille variations qui rendent nécessaires une foule d'exceptions , pour modifier et interpréter toute maxime générale qui traite de ses devoirs et de ses droits. Ces considérations furent méprisées par le ♦ ¥ 9 Digitized by Google

par un effort de sa sagesse, une constitution parfaite, comme on nous représente Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter. L'Angleterre commença par réformer successivement les abus, et arriva ainsi à des maximes générales de gouvernement. Il était réservé à la France, pensait la majorité de l'Assemblée Nationale, d'adopter un système plus noble et plus digne de son génie; c'est-à-dire qu'on posait des doctrines abstraites de droit public, pour en déduire les règles d'une législation pratique. Par la même raison, les vaisseaux français sont, dit-on, construits d'après des abstractions mathématiques, tandis que ceux d'Angleterre le sont, ou l'étaient conformément aux règles positives de la mécanique. Mais ici, et en d'autres occasions, il paraît avoir échappé à ces raisonneurs subtils, que les poutres et les madriers sont soumis, de leur nature, à certaines lois qui ne changent point; au lieu que l'homme, grâce aux passions diverses qui l'égarent, agit souvent en sens contraire de sa propre raison, et se trouve exposé, comme la société qui l'entoure, à mille et mille variations qui rendent nécessaires une foule d'exceptions, pour modifier et interpréter toute maxime générale qui traite de ses devoirs et de ses droits.

Ces considérations furent méprisées par le

CHAPITRE IV. i65 corps nombreux des législateurs français , qui , à l'imitation de Médée , résolurent de jeter pêlemêle dans le fourneau régénérateur les pièces et les débris de leur vieille constitution , pour la refondre entièrement , et en retirer une toute nouvelle. Ce mode de procéder fournissait contre lui -même deux grandes objections. D'abord : les inductions pratiques déduites de principes abstraits , sont toujours exposées à contestation de la part de ceux qui nient la mineure d'une proposition, ou affirment que la conclusion est irrégulièrement tiré® des prémisses. Secondement : des législateurs qui posent ainsi la base d'une constitution projetée, sur des idées politiques spéculatives, ressemblent fort à ces tailleurs de Laputa * , qui , dédaignant de prendre mesure à leur pratique , comme fontleürs confrères dans les autres pays, calculent mathématiquement . l'épaisseur et la hauteur de l'individu. Si l'habit ne va pas bien , ce qui arrive presque toujours, ils se persuadent que la partie intéressée se consolera de reste , quand elle saura qu'ils ont travaillé conformément aux règles de l'art, et que les défec1 Personne n'ignore que Swift, dans les Voyages de Gulliver, a tourné en ridicule les faiseurs d'expériences et l'abus des abstractions en général. — l'oyez le chapitre de l'ile de Laputa. {Édit.) Digitized by Google

corps nombreux des législateurs français, qui, à l'imitation de Médée, résolurent de jeter pêle-mêle dans le fourneau régénérateur les pièces et les débris de leur vieille constitution, pour la refondre entièrement, et en retirer une toute nouvelle. Ce mode de procéder fournissait contre lui-même deux grandes objections. D'abord : les inductions pratiques déduites de principes abstraits, sont toujours exposées à contestation de la part de ceux qui nient la mineure d'une proposition, ou affirment que la conclusion est irrégulièrement tirée des prémisses. Secondement : des législateurs qui posent ainsi la base d'une constitution projetée, sur des idées politiques spéculatives, ressemblent fort à ces tailleurs de Laputa [1], qui, dédaignant de prendre mesure à leur pratique, comme font leurs confrères dans les autres pays, calculent mathématiquement l'épaisseur et la hauteur de l'individu. Si l'habit ne va pas bien, ce qui arrive presque toujours, ils se persuadent que la partie intéressée se consolera de reste, quand elle saura qu'ils ont travaillé conformément aux règles de l'art, et que les défec-

[1] Personne n'ignore que Swift, dans les *Voyages de Gulliver*, a tourné en ridicule les faiseurs d'expériences et l'abus des abstractions en général. —*Voyez* le chapitre de l'île de Laputa. (*Édit.*)

 tuosités de l'habit ne peuvent venir que d'un vice de conformation dans la personne. En troisième lieu : des législateurs qui se contentent d'une constitution adaptée à l'état présent des choses , peuvent espérer d'atteindre un jour le but complet. En la présentant au peuple, ils sont fondés à dire que si leur travail n'est point parfait, il a cela de commun avec toutes les institutions humaines ; mais qu'il est aussi bon , en soi , que le permet l'état présent de la société. C'est le contraire avec ces faiseurs de lois qui commencent par tout détruire et se croient obligé^ de changer entièrement la constitution d'un pays. De ceux-là, on est autorisé à ne rien recevoir en deçà de la perfection. Us ne peuvent se retrancher dans leur respect pour d'anciens préjugés, puisqu'ils les ont méconnus ; ni alléguer des considératiohs sociales dont ils n'ont fait aucun cas. Il faut, de nécessité, qu'ils développent jusqu'à ses dernières conséquences le principe qu'ils ont adopté ; mais leurs institutions ne sauraient être invariables , ni garanties des atteintes de nouveaux réformateurs , puisqu'elles porteront le caractère inévitable d'imperfection attaché aux œuvres de l'homme. Quoi qu'il en soit , la majorité de l'Assemblée Nationale n'en entretenait pas moins le projet Digitized by Google

tuosités de l'habit ne peuvent venir que d'un vice de conformation dans la personne. En troisième lieu : des législateurs qui se contentent d'une constitution adaptée à l'état présent des choses, peuvent espérer d'atteindre un jour le but complet. En la présentant au peuple, ils sont fondés à dire que si leur travail n'est point parfait, il a cela de commun avec toutes les institutions humaines ; mais qu'il est aussi bon, en soi, que le permet l'état présent de la société. C'est le contraire avec ces faiseurs de lois qui commencent par tout détruire et se croient obligés de changer entièrement la constitution d'un pays. De ceux-là, on est autorisé à ne rien recevoir en deçà de la perfection. Ils ne peuvent se retrancher dans leur respect pour d'anciens préjugés, puisqu'ils les ont méconnus ; ni alléguer des considérations sociales dont ils n'ont fait aucun cas. Il faut, de nécessité, qu'ils développent jusqu'à ses dernières conséquences le principe qu'ils ont adopté ; mais leurs institutions ne sauraient être invariables, ni garanties des atteintes de nouveaux réformateurs, puisqu'elles porteront le caractère inévitable d'imperfection attaché aux œuvres de l'homme.

Quoi qu'il en soit, la majorité de l'Assemblée Nationale n'en entretenait pas moins le projet

CHAPITRE IV. 167 ambitieux de faire une constitution en tout point, conforme aux propositions qu'elle avait posées , # comme embrassant tous les droits de l'homme. Et s'il fût arrivé que cette constitution ne convînt point à l'état du pays , elle aurait toujours du lui convenir , sans le jeu irrégulier des passions humaines , sans les habitudes artificielles contractées dans un état artificiel de société. Mais celte majorité n'était pas elle-même d'accord sur un point important : car la seconde division , nous comptons celle de Mounier pour la première, était disposée comme celle-ci à placer à la tète du nouveau gouvernement le roi régnant, LouisXYI. Cette résolution en sa faveur pouvait venir en partie du long attachement de la nation pour la maison de Bourbon , et en partie des égards commandés par le caractère doux et philanthropique du monarque. Nous pouvons croire aussi que La F ayelte , élevé dans les camps ; que Bailly, savant et magistrat, conservaient encore pour leur excellent et infortuné souverain , malgré leurs opinions politiques, une affection avouée par la nature au défaut de la philosophie ; et que leur conscience les portait à se départir , autant que la personne de Louis XYI s'y trouvait particulièrement intéressée , de leur système de destitution générale, à l'égard de quiconque avait eu jusqu'alors une existence Digitized by Google

ambitieux de faire une constitution en tout point conforme aux propositions qu'elle avait posées, comme embrassant tous les droits de l'homme. Et s'il fût arrivé que cette constitution ne convînt point à l'état du pays, elle aurait toujours *dû* lui convenir, sans le jeu irrégulier des passions humaines, sans les habitudes artificielles contractées dans un état artificiel de société. Mais cette majorité n'était pas elle-même d'accord sur un point important : car la SECONDE DIVISION, nous comptons celle de Mounier pour la première, était disposée comme celle-ci à placer à la tête du nouveau gouvernement le roi régnant, Louis XVI. Cette résolution en sa faveur pouvait venir en partie du long attachement de la nation pour la maison de Bourbon, et en partie des égards commandés par le caractère doux et philanthropique du monarque. Nous pouvons croire aussi que La Fayette, élevé dans les camps; que Bailly, savant et magistrat, conservaient encore pour leur excellent et infortuné souverain, malgré leurs opinions politiques, une affection avouée par la nature au défaut de la philosophie; et que leur conscience les portait à se départir, autant que la personne de Louis XVI s'y trouvait particulièrement intéressée, de leur système de destitution générale, à l'égard de quiconque avait eu jusqu'alors une existence

 politique en France. Mais un troisième parti tout en professant les opinions de La Fayette, de Bailly et autres , en étendait beaucoup plus • loin les conséquences, et s'affranchissait des scrupules qui arrêtaient les deux premières divisions-dans la carrière des réformes. Ce troisième parti pensait avec La Fayette qu'il fallait reconstruire l'édifice sur des bases absolument neuves; il croyait encore avec lui, que sans cette régénération complète , une contre-révolution serait toujours à craindre ; mais il portait ses prétentions plus loin que les constitutionnels. Ces théoriciens hardis faisaient valoir l'inconséquence et le danger de placer à la tête du gouvernement régénéré , un prince accoutumé à se considérer, par droit d'héritage , comme le possesseur légitime du pouvoir absolu. Il était impossible, selon eux, comme dans la fable du Paysan et la Couleuvre, que le monarque et ses conseillers démocratiques oubliassent , l'un la perte de sa puissance, les autres le désir constant que devrait éprouver le roi de la ressaisi^ Plus conséquens en cela que les constitutionnels , ceux du troisième parti . se firent républicains décidés , et résolurent d'effacer de la nouvelle constitution tout vestige et jusqu'au nom de monarchie. Les hommes de lettres qui faisaient partie > % Digitized by Google

politique en France. Mais un TROISIÈME PARTI tout en professant les opinions de La Fayette, de Bailly et autres, en étendait beaucoup plus loin les conséquences, et s'affranchissait des scrupules qui arrêtaient les deux premières divisions dans la carrière des réformes. Ce troisième parti pensait avec La Fayette qu'il fallait reconstruire l'édifice sur des bases absolument neuves; il croyait encore avec lui, que sans cette régénération complète, une contre-révolution serait toujours à craindre; mais il portait ses prétentions plus loin que les constitutionnels. Ces théoriciens hardis faisaient valoir l'inconséquence et le danger de placer à la tête du gouvernement régénéré, un prince accoutumé à se considérer, par droit d'héritage, comme le possesseur légitime du pouvoir absolu. Il était impossible, selon eux, comme dans la fable du *Paysan et la Couleuvre,* que le monarque et ses conseillers démocratiques oubliassent, l'un la perte de sa puissance, les autres le désir constant que devrait éprouver le roi de la ressaisir. Plus conséquens en cela que les constitutionnels, ceux du troisième parti se firent républicains décidés, et résolurent d'effacer de la nouvelle constitution tout vestige et jusqu'au nom de monarchie.

Les hommes de lettres qui faisaient partie

CHAPITRE IV. 169 de l’Assemblée partageaient en général cette opinion. Dans le principe , ils avaient été tenus , à l’écart par les avocats et les financiers leurs collègues. Plusieurs d’entre eux étaient doués de talens remarquables ; leur caractère les portait à l’honneur et à la vertu. Mais, dans les grandes révolutions , qui peut se garantir des erreurs de l’enthousiasme et de l’entraînement des passions ? Dans l’excès de leur zèle pour la liberté de leur pays , ils adoptèrent trop souvent cette maxime , qu’un but si glorieux légitimait pour ainsi dire tous les moyens employés pour l’atteindre. Emportés par l’excès d’un patriotisme mal entendu , ils oublièrent malheureusement que le crime est toujours le crime, alors même qu’il est commis pour la cause publique. 1 1 Les Mémoires de madame Roland nous fournissent un exemple de cet excessif et dangereux enthousiasme. Il s’agissait de répandre l’alarme parmi le peuple , d’éveiller son ardeur, et de le faire soulever contre le parti de la cour. Grangeneuve se dévoua, et consentit à être assassiné par des individus choisis exprès , de sorte que le soupçon du crime put retomber sur les aristocrates. Il se rendit au lieu indiqyé; mais Chabot, qui devait partager son sort, ne parut point , et n’avait pas fait non plus les préparatifs nécessaires pour l’assassinat de son ami. Madame Roland , elle-même républicaine exaltée , ne manque pas de relever cet acte d§ poltronnerie. Qu'é* Digitized by Google

de l'Assemblée partageaient en général cette opinion. Dans le principe, ils avaient été tenus à l'écart par les avocats et les financiers leurs collègues. Plusieurs d'entre eux étaient doués de talens remarquables; leur caractère les portait à l'honneur et à la vertu. Mais, dans les grandes révolutions, qui peut se garantir des erreurs de l'enthousiasme et de l'entraînement des passions ? Dans l'excès de leur zèle pour la liberté de leur pays, ils adoptèrent trop souvent cette maxime, qu'un but si glorieux légitimait pour ainsi dire tous les moyens employés pour l'atteindre. Emportés par l'excès d'un patriotisme mal entendu, ils oublièrent malheureusement que le crime est toujours le crime, alors même qu'il est commis pour la cause publique. [1]

[1] Les Mémoires de madame Roland nous fournissent un exemple de cet excessif et dangereux enthousiasme. Il s'agissait de répandre l'alarme parmi le peuple, d'éveiller son ardeur, et de le faire soulever contre le parti de la cour. Grangeneuve se dévoua, et consentit à être assassiné par des individus choisis exprès, de sorte que le soupçon du crime pût retomber sur les aristocrates. Il se rendit au lieu indiqué; mais Chabot, qui devait partager son sort, ne parut point, et n'avait pas fait non plus les préparatifs nécessaires pour l'assassinat de son ami. Madame Roland, elle-même républicaine exaltée, ne manque pas de relever cet acte de poltronnerie. Qu'é-

* 170 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. Ce fui parmi ces hommes ardens que naquit la première idée de former un club où pourraient se rassembler tous ceux qui professeraient les mêmes opinions politiques. Une fois réunis, ils rendirent leurs séances publiques, établirent des relations avec des sociétés de même nature , dans toutes les parties de la France, et purent ainsi, comme d'un centre commun , propager dans les provinces les plus éloignées les sentimens exaltés qui agitaient la capitale. Par la suite, les fédéralistes , premier nom donné aux républicains par leurs ennemis, durent céder cette arme redoutable aux jacobins , qui ne tardèrent pas à dominer dans l'Assemblée. Entrons dans quelques détails sur la formation et les actes de ce parti. Cette faction , qui devint ensuite la plus formidable, n'avait point encore jeté le masque, ni osé se déclarer ouvertement contre le systait-ce pourtant que ce dévoûment patriotique, sinon un plan de fausse accusation contre des hommes innocens , au moyen d'un meurtre ou d'un suicide , et dont le succès devait conduire au massacre et à la proscription ? Ce fut encore cette opinion fausse , outrée , ridicule , que la démocratie seule pouvait opérer le bien public, qui conduisit Barnave et quelques autres à excuser les massacres de septembre. La plupart de ces hommes , au moment de périr , auraient pu dire de la liberté , leur idole , comme Brutus de latverlu : que c'était un vain nom. Digitized by Google

Ce fut parmi ces hommes ardens que naquit la première idée de former un club où pourraient se rassembler tous ceux qui professeraient les mêmes opinions politiques. Une fois réunis, ils rendirent leurs séances publiques, établirent des relations avec des sociétés de même nature, dans toutes les parties de la France, et purent ainsi, comme d'un centre commun, propager dans les provinces les plus éloignées les sentimens exaltés qui agitaient la capitale. Par la suite, les fédéralistes, premier nom donné aux républicains par leurs ennemis, durent céder cette arme redoutable aux jacobins, qui ne tardèrent pas à dominer dans l'Assemblée. Entrons dans quelques détails sur la formation et les actes de ce parti.

Cette faction, qui devint ensuite la plus formidable, n'avait point encore jeté le masque, ni osé se déclarer ouvertement contre le sys-

tait-ce pourtant que ce dévoûment patriotique, sinon un plan de fausse accusation contre des hommes innocens, au moyen d'un meurtre ou d'un suicide, et dont le succès devait conduire au massacre et à la proscription? Ce fut encore cette opinion fausse, outrée, ridicule, que la démocratie seule pouvait opérer le bien public, qui conduisit Barnave et quelques autres à excuser les massacres de septembre. La plupart de ces hommes, au moment de périr, auraient pu dire de la liberté, leur idole, comme Brutus de la vertu : que c'était un vain nom.

CHAPITRE IV. + tème d’une monarchie constitutionnelle.

Jusqu’alors elle s’était cachée pour ainsi dire derrière les républicains d’un ordre plus élevé et de senLimens plus honorables. Les républicains a va™ il surnommé ces jacobins , les Enragés , ne voyant en eux que vaines bravades et jactance ridicule ; persuadés aussi , quoique à tort, qu’ils pourraient les lancer ou les retenir à leur gré. Mais ils devaient bientôt apprendre que quand on appelle ouvertement la violence à son secours , *les plus forts et les plus féroces devant combattre au premier rang, ne cèdent point leur part du butin, et font ordinairement le partage du lion. Ces jacobins affectaient de porter les idées de liberté et d’égalité Su dernier degré de l’extravagance ; ils excitaient le sourire et le mépris de l’Assemblée , comme des fanatiques peu redoutables à force d’absurdité. Et véritablement, leurs opinions étaient trop exagérées, leurs habitudes trop publiquement dépravées , leurs mœurs d’une grossièreté trop abominable, leurs plans d’une violence trop ridicule pour qu’on leur accordât quelque crédit , à qné^époque où la politesse des formes était encore observée dans la société. Mais ifs 11’en réussirent pas moins à gagner les basses classes, dont ils se prétendaient particulièrement les soutiens, dont ils allumaient les pasDigitized by Google

 sions par une éloquence appropriée à cette espèce d'auditeurs , et dont ils flattaient les goûts par une affectation de manières brutales et de vêtemens négligés. Cette adresse leur attacha bientôt de nombreux partisans fanatisés pm' les opinions dont on avait imbu leurs esprits, et trop exaspérés pour reculer devant une démarche quelconque, ordonnée par les démagogues. Quel était le but réel de ces hommes ? il est impossible de le dire. A peine pouvonsnous leur faire l'honneur d'attribuer à la folie ces démonstrations d'extravagance patriotique. Il est plus probable ciue chacun d'eux espérait , n'importe comment, terminer l'affaire à son profit personnel. En attendant, ils se réunissaient tous pour favoriser l'impulsion révolutionnaire , empêcher le retour de l'ordre et de la tranquillité , combattre et détruire toute espèce de gouvernement paisible* et régulier. Sachant bien que le retour des lois et de la stabilité accumulerait sur eux autant de haine que de mépris , ils étaient déterminés à profiter du désordre existant pour se saisir , dans le naufrage national , de tout ce que la tempête pourrait jeter sous leurs mains. Cette ignoble faction de désespérés n'aurait pu néanmoins , malgré toute son activité , atteindre ce degré d'influence qu'elle Digitized by Google

CHAPITRE IV. i73 exerçait sur la lie du peuple , si elle n'eût possédœen môme temps les moyens de suborner les chefs subalternes de la populace. On les trouva , s'il faut en croire l'opinion générale , dans l'immense fortune du premier prince du sang , le duc d'Orléans , dont le nom figure si malheureusement dans l'histoire de cette épou, que. Au rapport de tous les historiens, beaucoup de pamphlétaires et de journalistes étaient payés par lui pour inonder le public de fausses nouvelles et de déclamations furibondes contre la couronne. Ce prince, dit-on, soudoyait ces démagogues féroces qui venaient tous les soirs haranguer le peuple dans le Palais-Royal , et l'excitaient ouvertement aux plus violens outrages envers les personnes objets de leur haine, et aux plus violentes agressions sur leurs propriétés. Sa bourse était encore ouverte à ce l'amas d'individus qui assistaient régulièrement aux débats de l'Assemblée , encombraient les galeries à l'exclusion du public , applaudissaient, sifflaient, dictaient pour ainsi dire les délibérations, et à qui les représentans adressaient quelquefois des allocutions comme s'ils eussent été véritablement le peuple , dont ils n'étaient que le rebut et la honte. De plus graves accusations pèsent sur le duc d'Orléans. Une foule d'étrangers à l'œil hagard, Digitizad by Google

exerçait sur la lie du peuple, si elle n'eût possédé en même temps les moyens de suborner les chefs subalternes de la populace. On les trouva, s'il faut en croire l'opinion générale, dans l'immense fortune du premier prince du sang, le duc d'Orléans, dont le nom figure si malheureusement dans l'histoire de cette époque. Au rapport de tous les historiens, beaucoup de pamphlétaires et de journalistes étaient payés par lui pour inonder le public de fausses nouvelles et de déclamations furibondes contre la couronne. Ce prince, dit-on, soudoyait ces démagogues féroces qui venaient tous les soirs haranguer le peuple dans le Palais-Royal, et l'excitaient ouvertement aux plus violens outrages envers les personnes objets de leur haine, et aux plus violentes agressions sur leurs propriétés. Sa bourse était encore ouverte à ce ramas d'individus qui assistaient régulièrement aux débats de l'Assemblée, encombraient les galeries à l'exclusion du public, applaudissaient, sifflaient, dictaient pour ainsi dire les délibérations, et à qui les représentans adressaient quelquefois des allocutions comme s'ils eussent été véritablement le peuple, dont ils n'étaient que le rebut et la honte.

De plus graves accusations pèsent sur le duc d'Orléans. Une foule d'étrangers à l'œil hagard,

farouche , inconnus à la p<^ce , qui exerçait encore un reste de surveillance , commencèrent à se montrer dans Paris, comme ces oiseaux sinistres qui ne paraissent qu'au moment des orages. Tous étaient réputés à la solde du prince et subornés par ses agens pour guider la populace stupide et corrompue de cette vaste capitale , et la pousser à tous les » excès. Ces manœuvres, dit-on, avaient pour objet un changement de dynastie. En déposant son cousin , le duc d'Orléans eût satisfait sa vengeance. La couronne pour lui - même , ou du moins le titre de lieutenant-général de France avec les pouvoirs de la royauté , eût satisfait son ambition. Les plus audacieux , les plus déhontés jacobins passent pour avoir appartenu , dans l'origine , à la faction d'Orléans; depuis, l'ayant vu manquer de résolution, et laisser échapper l'occasion de poursuivre ses avantages, ils abandonnèrent ce chef (toujours néanmoins l'objet de leurs flatteries et de leurs déceptions) ; mais se mettant à la tête des partisans réunis en sa faveur, et payés de sa caisse, ils travaillèrent à leur propre fortune.
Indépendamment de ces partis, dont la divergence d'opinion se fit mieux sentir à mesure que la révolution faisait des progrès, l'Assemblée contenait aussi le nombre ordinaire de ces * Digifeed by Google

au maintien farouche, inconnus à la police, qui exerçait encore un reste de surveillance, commencèrent à se montrer dans Paris, comme ces oiseaux sinistres qui ne paraissent qu'au moment des orages. Tous étaient réputés à la solde du prince et subornés par ses agens pour guider la populace stupide et corrompue de cette vaste capitale, et la pousser à tous les excès. Ces manœuvres, dit-on, avaient pour objet un changement de dynastie. En déposant son cousin, le duc d'Orléans eût satisfait sa vengeance. La couronne pour lui-même, ou du moins le titre de lieutenant-général de France avec les pouvoirs de la royauté, eût satisfait son ambition. Les plus audacieux, les plus déhontés jacobins passent pour avoir appartenu, dans l'origine, à la faction d'Orléans; depuis, l'ayant vu manquer de résolution, et laisser échapper l'occasion de poursuivre ses avantages, ils abandonnèrent ce chef (toujours néanmoins l'objet de leurs flatteries et de leurs déceptions); mais se mettant à la tête des partisans réunis en sa faveur, et payés de sa caisse, ils travaillèrent à leur propre fortune.

Indépendamment de ces partis, dont la divergence d'opinion se fit mieux sentir à mesure que la révolution faisait des progrès, l'Assemblée contenait aussi le nombre ordinaire de ces

CHAPITRE IV. 175 politiques prudens qui sont dirigés par les événemens, et qui, comine du temps de Cronnvell, s’appelaient les serviteurs de la Providence 1 ;. tous hommes qui auraient pu dire avec le meunier de la fable : Nous n’avons pas le pouvoir de régler le cours du vent, mais nous pouvons disposer nos voiles de manière à en profiter , de quelque côté qu’il souffle. Si le gouvernement eût temporisé , cette division eût assurément servi la cause royale; mais on décida malheureusement Louis XVI à des mesures qui réunirent loirs ces partis dans un sentiment commun d’hostilité envers la couronne et de résistance à scs prétentions.' Il avait été résolu que le roi prendrait une attitude menaçante , et qu’il se mettrait à la tête d’une force respectable. Des ordres furent donnés en conséquence. En approuvant la plupart des propositions faites à l’Assemblée, dans la séance royale, Necker s’était énergiquement prononcé contre quelques autres. Il s’opposait aussi à ce qu’on dirigeât des troupes sur Y ersailles et sur Paris , dans le dessein d’effrayer la capitale et l’Assemblée elle-même au besoin. Necker reçut sa dé1 IVaiters on Providence, ceux qui s’en remettaient de tout à la Providence. {Edit.') * »
Digitized by Google

politiques prudens qui sont dirigés par les événemens, et qui, comme du temps de Cromwell, s'appelaient les serviteurs de la Providence [1]; tous hommes qui auraient pu dire avec le meunier de la fable : Nous n'avons pas le pouvoir de régler le cours du vent, mais nous pouvons disposer nos voiles de manière à en profiter, de quelque côté qu'il souffle.

Si le gouvernement eût temporisé, cette division eût assurément servi la cause royale; mais on décida malheureusement Louis XVI à des mesures qui réunirent tous ces partis dans un sentiment commun d'hostilité envers la couronne et de résistance à ses prétentions. Il avait été résolu que le roi prendrait une attitude menaçante, et qu'il se mettrait à la tête d'une force respectable. Des ordres furent donnés en conséquence.

En approuvant la plupart des propositions faites à l'Assemblée, dans la séance royale, Necker s'était énergiquement prononcé contre quelques autres. Il s'opposait aussi à ce qu'on dirigeât des troupes sur Versailles et sur Paris, dans le dessein d'effrayer la capitale et l'Assemblée elle-même au besoin. Necker reçut sa dé-

[1] *Waiters on Providence*, ceux qui s'en remettaient de tout à la Providence. (*Édit.*)

 mission ; la cour et le peuple, pour la seconde fois , semblèrent se préparer à une guerre ouverte. Au premier abord, les troupes paraissaient entièrement disposées à soutenir la cause du roi. Trente régimens furent répartis autour de Paris et de Versailles. Ils étaient commandés par le maréchal de Broglie, général de mérite, et ennemi de la révolution. Un corps nombreux vint camper sous les murs de Paris. La ville était ouverte de tous côtés, et ne pouvait être défendue que par une populace désarmée ; mais les avantages de la cour n'existaient qu'en apparence. Déjà, plusieurs moyens de séduction avaient réussi auprès des gardes-françaises, qui, pour parler le langage de l'époque, avaient fraternisé avec le peuple. Ces troupes, d'ailleurs, étaient peu attachées à leurs officiers, dont la plupart ne Voyaient leur compagnie que les jours de parade ou de service. Un incident, qui peut-être n'était qu'une épreuve pour bien connaître leurs dispositions, détermina tout à coup une crise funeste. Les soldats recevant en secret des moyens de dissipation inaccoutumée, l'indiscipline faisait chaque jour de nouveaux progrès parmi eux. On voulut y mettre un terme; onze gardes furent envoyés en prison. La populace les délivra de -vive force , et les mit sous la protection des habitans. On peut Digitized by Google

mission ; la cour et le peuple, pour la seconde fois, semblèrent se préparer à une guerre ouverte. Au premier abord, les troupes paraissaient entièrement disposées à soutenir la cause du roi. Trente régimens furent répartis autour de Paris et de Versailles. Ils étaient commandés par le maréchal de Broglie, général de mérite, et ennemi de la révolution. Un corps nombreux vint camper sous les murs de Paris. La ville était ouverte de tous côtés, et ne pouvait être défendue que par une populace désarmée ; mais les avantages de la cour n'existaient qu'en apparence. Déjà, plusieurs moyens de séduction avaient réussi auprès des gardes-françaises, qui, pour parler le langage de l'époque, avaient fraternisé avec le peuple. Ces troupes, d'ailleurs, étaient peu attachées à leurs officiers, dont la plupart ne voyaient leur compagnie que les jours de parade ou de service. Un incident, qui peut-être n'était qu'une épreuve pour bien connaître leurs dispositions, détermina tout à coup une crise funeste. Les soldats recevant en secret des moyens de dissipation inaccoutumée, l'indiscipline faisait chaque jour de nouveaux progrès parmi eux. On voulut y mettre un terme ; onze gardes furent envoyés en prison. La populace les délivra de vive force, et les mit sous la protection des habitans. On peut

CHAPITRE IV. 177 juger de l'effet que produisit cette conduite sur le régiment tout entier. Il se composait de trois mille six cents hommes, les meilleurs soldats de France, parfaitement exercés aux manœuvres militaires, maîtres de tous les postes iinportans delà ville, et soutenus par une populace, non disciplinée si l'on vent, mais innombrable. La coopération de ces troupes rendait les révolutionnaires maîtres de Paris , et l'armée du maréchal ne les en eût pas sans doute délogés facilement; mais cette armée elle-même était plus disposée à favoriser qu'à réprimer l'insurrection. Le mode de séduction qui avait réussi auprès des gardes-françaises fut adroitement employé parmi les autres corps, et les régimens campés sous Paris ne furent point oubliés. Ce que le soldat recherche avec le plus d'ardeur, le vin , les fermnes , l'argent , tout leur était prodigué. Ce fut au sein de la débauche et de l'indiscipline que l'armée française abjura ce dévoûmcnl à ses rois, jadis l'objet d'une idolâtrie sans binites. Ainsi, au milieu des vapeurs de l'ivresse, et à l'instigation de viles courtisanes , était tombé le temple de Persépolis. Restait les régimens étrangers ; mais on n'était pas bien sûr de leurs dispositions. Les employer contre Paris , c'eût été confirmer les soldats français dans leur éloiVie ub Nav. Biron. Tome 1. 1» Digitized by Google

178 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. gncment à servir la cause royale , exclusivement défendue par les étrangers seuls. Cependant, les noires manœuvres traînées depuis long-temps pour opérer une insurrection générale dans Paris allaient produire leur effet. Deux fois la populace s'était mesurée avec les gens d'armes et un régiment de cavalerie allemande ; deux fois elle avait eu l'avantage , et le succès avait enflé son audace. Le nombre de ces désespérés qui devaient guider la rage populaire s'était considérablement accru. La fureur avait appelé la fureur 1 . De toutes les provinces, à la voix des clubs de Paris , étaient arrivés les confédérés les plus ardens et les plus intrépides. Des troupes de forçats, de déserteurs, de vagabonds de toute espèce , pullulaient dans la capitale comme ces corbeaux qui voltigent autour d'un cadavre. Parmi eux s'agitait une vile populace , toujours prête au désordre et au pillage. A leur tête , et pour les encourager aux excès, se montraient des hommes la plupart enthousiastes sincères de la liberté , et persuadés que son triomphe dépendait de la chute du gouvernement établi. Les républicains, les jacobins, ne gardaient plus de mesure ni dans leur langage 1 En anglais : Deep had called to deep ; l'abîme avait appelé l'abîme, expression biblique : abyssus abyssurn invocat. Ps. XLI , verset 8. (Édit.) Digitized by Google

gnement à servir la cause royale, exclusivement défendue par les étrangers seuls.

Cependant, les noires manœuvres tramées depuis long-temps pour opérer une insurrection générale dans Paris allaient produire leur effet. Deux fois la populace s'était mesurée avec les gens d'armes et un régiment de cavalerie allemande; deux fois elle avait eu l'avantage, et le succès avait enflé son audace. Le nombre de ces désespérés qui devaient guider la rage populaire s'était considérablement accru. La fureur avait appelé la fureur [1]. De toutes les provinces, à la voix des clubs de Paris, étaient arrivés les confédérés les plus ardens et les plus intrépides. Des troupes de forçats, de déserteurs, de vagabonds de toute espèce, pullulaient dans la capitale comme ces corbeaux qui voltigent autour d'un cadavre. Parmi eux s'agitait une vile populace, toujours prête au désordre et au pillage. A leur tête, et pour les encourager aux excès, se montraient des hommes la plupart enthousiastes sincères de la liberté, et persuadés que son triomphe dépendait de la chute du gouvernement établi. Les républicains, les jacobins, ne gardaient plus de mesure ni dans leur langage

[1] En anglais : *Deep had called to deep ;* l'abîme avait appelé l'abîme, expression biblique : *abyssus abyssum invocat.* Ps. XLI, verset 8. (*Édit.*)

 ni dans leurs actions , et poussaient à la révolte par tous les moyens en leur pouvoir. Plus passifs, les constitutionnels voyaient cependant avec joie la tempête. C'était, à leurs yeux , mie crise nécessaire pour forcer le roi à remettre en leurs mains les rênes de l'Etat. On aurait pensé que la couronne allait rassembler toutes les forces à sa disposition , au moins pour assurer la tranquillité publique , et prévenir ce système • général de rapine et de brigandage. Aucune force ne parut. Les habitans coururent aux armes par milliers et myriades, pillèrent l'arsenal du roi pour s'en procurer, formèrent la garde bourgeoise, qu'on nomma dans la suite garde nationale , et se placèrent sous le commandement de La Fayette, indication certaine qu'ils embrasse^nent ce qu'on appelait le parti constitutionnel': Une autre portion considérable de la population s'empara de piques. De ce moment cette arme fut réputée révolutionnaire. Le baron de Bezenval , à la tête des gardes-suisses , de deux régimens étrangers et de huit cents chevaux, • se contenta d'une faible démonstration, qui ne servit qu'à encourager les insurgés , et sortit de Paris sans avoir brûlé une amorce, n'ayant point d'ordres pour agir, dit-il dans ses Mémoires, et craignant de hâter la guerre civile. Sa retraite Digitized by Google

ni dans leurs actions, et poussaient à la révolte par tous les moyens en leur pouvoir. Plus passifs, les constitutionnels voyaient cependant avec joie la tempête. C'était, à leurs yeux, une crise nécessaire pour forcer le roi à remettre en leurs mains les rênes de l'État. On aurait pensé que la couronne allait rassembler toutes les forces à sa disposition, au moins pour assurer la tranquillité publique, et prévenir ce système général de rapine et de brigandage. Aucune force ne parut. Les habitans coururent aux armes par milliers et myriades, pillèrent l'arsenal du roi pour s'en procurer, formèrent la garde bourgeoise, qu'on nomma dans la suite garde nationale, et se placèrent sous le commandement de La Fayette, indication certaine qu'ils embrasseraient ce qu'on appelait le parti constitutionnel.

Une autre portion considérable de la population s'empara de piques. De ce moment cette arme fut réputée révolutionnaire. Le baron de Bezenval, à la tête des gardes-suisses, de deux régimens étrangers et de huit cents chevaux, se contenta d'une faible démonstration, qui ne servit qu'à encourager les insurgés, et sortit de Paris sans avoir brûlé une amorce, n'ayant point d'ordres pour agir, dit-il dans ses Mémoires, et craignant de hâter la guerre civile. Sa retraite

 lut le signal d'une insurrection générale , dans laquelle les gardes-françaises, la garde nationale et la populace parisienne prirent la Bastille, et massacrèrent une partie de la garnison. Il n'entre pas dans notre plan de retracer en détail les événemens de la révolution ; mais seulement d'en faire connaître l'esprit et la tendance. Nous pouvons, dèsà présent, noter deux changemens remarquables qui eurent lieu pour la première fois dans le caractère du bas peuple parisien. Les badauds de Paris, ainsi qu'on les appelait par dérision , avaient été considérés jusqu'alors comme une espèce d'hommes légers, frivoles, insoucians, amoureux de nouvelles, sans chercher beaucoup à distinguer le vrai du faux; prompts à s'enflammer, mais incapables fle prendre une résolution ferme et bien concertée , plus incapables encore de l'exécuter ; et tellement faciles à effrayer par la vue d'une force armée , que douze cents exempts de police avaient suffi jusque-là pour tenir Paris en res* pect. Mais dans l'attaque de la Bastille ils se montrèrent audacieux , résolus , opiniâtres , ardens et intrépides. Cette énergie toute nouvelle venait en partie de l'appui qu'ils trouvaient dans les gardes-françaises ; mais il faut surtout l'attribuer à ce caractère d'élévation et de fierté qui Digitized by Google

fut le signal d'une insurrection générale, dans laquelle les gardes-françaises, la garde nationale et la populace parisienne prirent la Bastille, et massacrèrent une partie de la garnison.

Il n'entre pas dans notre plan de retracer en détail les événemens de la révolution; mais seulement d'en faire connaître l'esprit et la tendance. Nous pouvons, dès à présent, noter deux changemens remarquables qui eurent lieu pour la première fois dans le caractère du bas peuple parisien.

Les *badauds de Paris*, ainsi qu'on les appelait par dérision, avaient été considérés jusqu'alors comme une espèce d'hommes légers, frivoles, insoucians, amoureux de nouvelles, sans chercher beaucoup à distinguer le vrai du faux; prompts à s'enflammer, mais incapables de prendre une résolution ferme et bien concertée, plus incapables encore de l'exécuter; et tellement faciles à effrayer par la vue d'une force armée, que douze cents exempts de police avaient suffi jusque-là pour tenir Paris en respect. Mais dans l'attaque de la Bastille ils se montrèrent audacieux, résolus, opiniâtres, ardens et intrépides. Cette énergie toute nouvelle venait en partie de l'appui qu'ils trouvaient dans les gardes-françaises; mais il faut surtout l'attribuer à ce caractère d'élévation et de fierté qui

CHAPITRE IV. 181 appartient à l'esprit révolutionnaire , et à la coopération d'individus plus distingués, dont la présence et le langage influent toujours sur la populace. La garnison de la Bastille était faible à la vérité ; mais les fossés profonds du château , ses remparts formidables semblaient devoir la mettre à l'abri des assauts; et le triomphe du peuple, dans une entreprise qui paraissait inexécutable, jeta la consternation dans l'esprit du roi et des royalistes. Une autre particularité remarquable, c'est que les Français, l'une des nations les plus aimables et les plus polies du monde , parurent tout à coup dans cette révolution , non pas seulement poussés par le courage, mais animés de la rage et de la fureur d'une bête féroce qui vient de briser sa chaîne. Foulon et Berthier, tous deux réputés ennemis du peuple, furent mis à mort avec un raffinement de barbarie et de cruauté qui ne se retrouve que chez les sauvages. Rivaux des cannibales, il se trouva des hommes, ou plutôt des monstres, qui prenaient plaisir à déchirer les membres de leurs victimes, à leur manger le cœur, à boire leur sang. L'exagération des nouvelles maximes de liberté, l'animosité qui naît d'une commotion politique ne suffisent point pour expliquer ces atrocités-, mémo dans la plus vile et la plus Digitized by Google

appartient à l'esprit révolutionnaire, et à la coopération d'individus plus distingués, dont la présence et le langage influent toujours sur la populace. La garnison de la Bastille était faible à la vérité ; mais les fossés profonds du château, ses remparts formidables semblaient devoir la mettre à l'abri des assauts; et le triomphe du peuple, dans une entreprise qui paraissait inexécutable, jeta la consternation dans l'esprit du roi et des royalistes.

Une autre particularité remarquable, c'est que les Français, l'une des nations les plus aimables et les plus polies du monde, parurent tout à coup dans cette révolution, non pas seulement poussés par le courage, mais animés de la rage et de la fureur d'une bête féroce qui vient de briser sa chaîne. Foulon et Berthier, tous deux réputés ennemis du peuple, furent mis à mort avec un raffinement de barbarie et de cruauté qui ne se retrouve que chez les sauvages. Rivaux des cannibales, il se trouva des hommes, ou plutôt des monstres, qui prenaient plaisir à déchirer les membres de leurs victimes, à leur manger le cœur, à boire leur sang. L'exagération des nouvelles maximes de liberté, l'animosité qui naît d'une commotion politique ne suffisent point pour expliquer ces atrocités, même dans la plus vile et la plus

 ignorante populace. Ceux qui lui montraient l'exemple dans ces cruautés inouïes , étaient sans doute des assassins de profession inélés parmi elle , comme de vieux dogues au milieu d'une jeune meute, pour la guider, l'exciter au carnage, et lui donner des leçons de barbarie qu'elle ne retient que trop facilement , et qu'elle n'oublie presque jamais. La capitale était entièrement au pouvoir des insurgés; Louis XVI se trouvait placé entre la guerre civile et une soumission complète. Quant à la guerre civile, beaucoup de motifs existaient pour qu'elle eût lieu. Tous les mouveinens opérés dans Paris avaient eu le caractère insurrectionnel , sans aucune autorisation de la part des représentans , qui discutaient froidement l'ordre du jour à V ersailles , pendant que le peuple renversait les châteaux et massacrait les prisonniers , sans y être poussé par l'Assemblée , sans la participation , disons-nous, de ses chefs civils. En effet, le prévôt des marchands fut assassi né dès le commencement de l'émeute. Un comité d'électeurs trcinblans conservait seul une apparence d'autorité, qu'il était contraint d'exercer souslasurveillance et au gré d'une multitude en délire. Beaucoup d'habitans avaient pris les armes ; mais pour leur défense personnelle et celle de leur famille , et non pour les tourner contre l'autorité royale. Digitized by Google

ignorante populace. Ceux qui lui montraient l'exemple dans ces cruautés inouïes, étaient sans doute des assassins de profession mêlés parmi elle, comme de vieux dogues au milieu d'une jeune meute, pour la guider, l'exciter au carnage, et lui donner des leçons de barbarie qu'elle ne retient que trop facilement, et qu'elle n'oublie presque jamais. La capitale était entièrement au pouvoir des insurgés; Louis XVI se trouvait placé entre la guerre civile et une soumission complète. Quant à la guerre civile, beaucoup de motifs existaient pour qu'elle eût lieu. Tous les mouvemens opérés dans Paris avaient eu le caractère insurrectionnel, sans aucune autorisation de la part des représentans, qui discutaient froidement l'ordre du jour à Versailles, pendant que le peuple renversait les châteaux et massacrait les prisonniers, sans y être poussé par l'Assemblée, sans la participation, disons-nous, de ses chefs civils. En effet, le prevôt des marchands fut assassiné dès le commencement de l'émeute. Un comité d'électeurs tremblans conservait seul une apparence d'autorité, qu'il était contraint d'exercer sous la surveillance et au gré d'une multitude en délire. Beaucoup d'habitans avaient pris les armes; mais pour leur défense personnelle et celle de leur famille, et non pour les tourner contre l'autorité royale.

CHAPITRE IV. i83 Ceux-là 11c voulaient que paix et protection. Un plus grand nombre encore ne s'étaient joints aux insurgés que parce que, dans ce moment d'agitation générale , c'était le parti le plus fort et le plus à craindre. Mais la lionte leur eût fait bientôt abandonner une faction visiblement dirigée par des brigands et des assassins , et ils se seraient réunis à ceux qui voulaient le bon ordre et la tranquillité. Nous avons trop bonne opinion d'un peuple aussi éclairé que celui de France, nous pensons trop bien de la nature humaine en général , pour croire que des hommes persisteraient dans le mal , s'ils étaient protégés dans leurs droits légitimes. Quel était , en cette occasion , le devoir de Louis XYI ? Nous répondrons , sans hésiter, celui que Georges III d'Angleterre s'imposa lorsque , au nom de la religion protestante , une populace furieuse ouvrait les prisons , pillait les propriétés , incendiait les maisons , et commettait , quoique avec beaucoup moins d'atrocités , les désordres et les excès qui affligeaient Paris à cette époque '. Les ministres 1 C'est des émeutes de 1780 que l'auteur veut parler. La populace de Londres gouverna la capitale pendant une semaine entière sous la direction du fameux lord Georges Gordon. Les prisons furent forcées; les chapelles catholiques incendiées , le fameux Wilkes , qui avait la Digitized by Google

Ceux-là ne voulaient que paix et protection. Un plus grand nombre encore ne s'étaient joints aux insurgés que parce que, dans ce moment d'agitation générale, c'était le parti le plus fort et le plus à craindre. Mais la honte leur eût fait bientôt abandonner une faction visiblement dirigée par des brigands et des assassins, et ils se seraient réunis à ceux qui voulaient le bon ordre et la tranquillité. Nous avons trop bonne opinion d'un peuple aussi éclairé que celui de France, nous pensons trop bien de la nature humaine en général, pour croire que des hommes persisteraient dans le mal, s'ils étaient protégés dans leurs droits légitimes.

Quel était, en cette occasion, le devoir de Louis XVI ? Nous répondrons, sans hésiter, celui que Georges III d'Angleterre s'imposa lorsque, au nom de la religion protestante, une populace furieuse ouvrait les prisons, pillait les propriétés, incendiait les maisons, et commettait, quoique avec beaucoup moins d'atrocités, les désordres et les excès qui affligeaient Paris à cette époque [1]. Les ministres

[1] C'est des émeutes de 1780 que l'auteur veut parler. La populace de Londres gouverna la capitale pendant une semaine entière sous la direction du fameux lord Georges Gordon. Les prisons furent forcées; les chapelles catholiques incendiées, le fameux Wilkes, qui avait la

t l84 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. île Georges hésitant à se prononcer sur l'emploi légal de la force militaire , pour protéger la vie et les propriétés des citoyens contre ce ramas de bandits , on sait que le roi déclara, comme premier magistrat du royaume, qu'il voulait marcher à la tête de sa garde sur la ville incendiée , soumettre les insurgés par la force des armes , et rétablir la tranquillité dans la capitale épouvantée. La même énergie était réclamée de Louis XVI : il était encore le premier magistrat de France ; son devoir exigeait qu'il protégeât la vie et les propriétés de ses sujets. Il commandait toujours cette armée , levée et payée pour faire respecter les lois du pays. Le roi aurait dû se présenter, sans délai , à l'Assemblée Nationale , se justifier des accusations portées contre lui par la calomnie, et requérir d'autorité l'appui des représentans du peuple, pour mettre un terme au brigandage , aux meurtres , et à tous les excès qui déshonoraient la capitale. Il est à peu près certain que tout le parti modéré , ainsi qu'on l'appelait , se fût réuni à la noblesse et au clergé. Le trône n'était point plus grande influence sur le peuple, contribua encore plus que Georges III à arrêter cet accès de fièvre révolutionnaire. S'il se fut rangé du parti des furieux la crise eût été au moins plus prolongée. {Edit.) Digitized by Cloogle

de Georges hésitant à se prononcer sur l'emploi légal de la force militaire, pour protéger la vie et les propriétés des citoyens contre ce ramas de bandits, on sait que le roi déclara, comme premier magistrat du royaume, qu'il voulait marcher à la tête de sa garde sur la ville incendiée, soumettre les insurgés par la force des armes, et rétablir la tranquillité dans la capitale épouvantée. La même énergie était réclamée de Louis XVI : il était encore le premier magistrat de France ; son devoir exigeait qu'il protégeât la vie et les propriétés de ses sujets. Il commandait toujours cette armée, levée et payée pour faire respecter les lois du pays. Le roi aurait dû se présenter, sans délai, à l'Assemblée Nationale, se justifier des accusations portées contre lui par la calomnie, et requérir d'autorité l'appui des représentans du peuple, pour mettre un terme au brigandage, aux meurtres, et à tous les excès qui déshonoraient la capitale. Il est à peu près certain que tout le parti modéré, ainsi qu'on l'appelait, se fût réuni à la noblesse et au clergé. Le trône n'était point

plus grande influence sur le peuple, contribua encore plus que Georges III à arrêter cet accès de fièvre révolutionnaire. S'il se fût rangé du parti des furieux la crise eût été au moins plus prolongée. (*Édit.*)

CHAPITRE IV. 185 encore vacant; l'épée pouvait être tirée. Louis avait déjà fait beaucoup de concessions ; peutêtre , par suite des changemcns dont on était menacé , eût-il été obligé d'en faire davantage; mais il n'en était pas moins roi de France, et obligé , par le serment de son sacre , à prévenir le meurtre et à anéantir l'insurrection. Il n'eiit point été considéré comme ennemi de la liberté pour avoir rempli ses devoirs de souverain. Qu'avait de commun, en effet, la cause de la réforme paisiblement discutée par un corps de représentans non armés , avec les combats sanglans livrés aux troupes du roi par les révoltés , ou avec les massacres et les atrocités gratuites qui avaient souillé la capitale ? Avec le nombre de députés que la honte ou la crainte auraient pu détacher du parti contraire, le roi, agissant comme un prince doit agir , eût réuni une majorité assez imposante pour montrer l'accord de la couronne et de l'Assemblée , quand il s'agissait de faire respecter les lois du pays. Fort de cet appui , ou sans cet appui même , car le devoir du prince dans une crise de cette nature est de veiller sur son peuple et de sauver le pays ; avec ou sans le concours des autres pouvoirs, disonsnous , le roi , à la tête des gardes-du-corps , des régimens qui pouvaient être restés fidèles , eide Digitized by Google

encore vacant; l'épée pouvait être tirée. Louis avait déjà fait beaucoup de concessions ; peut-être, par suite des changemens dont on était menacé, eût-il été obligé d'en faire davantage; mais il n'en était pas moins roi de France, et obligé, par le serment de son sacre, à prévenir le meurtre et à anéantir l'insurrection. Il n'eût point été considéré comme ennemi de la liberté pour avoir rempli ses devoirs de souverain. Qu'avait de commun, en effet, la cause de la réforme paisiblement discutée par un corps de représentans non armés, avec les combats sanglans livrés aux troupes du roi par les révoltés, ou avec les massacres et les atrocités gratuites qui avaient souillé la capitale? Avec le nombre de députés que la honte ou la crainte auraient pu détacher du parti contraire, le roi, agissant comme un prince doit agir, eût réuni une majorité assez imposante pour montrer l'accord de la couronne et de l'Assemblée, quand il s'agissait de faire respecter les lois du pays. Fort de cet appui, ou sans cet appui même, car le devoir du prince dans une crise de cette nature est de veiller sur son peuple et de sauver le pays ; avec ou sans le concours des autres pouvoirs, disons-nous, le roi, à la tête des gardes-du-corps, des régimens qui pouvaient être restés fidèles, et de

 la noblesse, que ses principes chevaleresques devaient rendre plus particulièrement dévouée au souverain , le roi aurait dû marcher sur Paris, soumettre les insurgés par les armes, ou mourir comme il convenait à un fils de Henri I Y : c'était là le devoir que l'autorité dont il était investi imposait à Louis XYI. Selon toute probabilité , cette conduite eût efïrayé les factieux , encouragé les timides , entraîné les incertains , mis un terme au désordre , et préparé ainsi les moyens d'opérer dans f Etat une réforme sage et durable. Mais ce triomphe une fois remporté au nom de la loi du royaume , Louis X\ I n'aurait pu légitimer l'emploi des armes que par la modération après la victoire , en prouvant qu'il n'avait jeté son épée dans la balance que comme un contre-poids aux poignards de l'insurrection populaire. C'eût été pour lui une obligation de montrer qu'en s'opposant à la violence des novateurs , il ne voulait point arrêter le cours paisible d'une réforme constitutionnelle. Sans doute beaucoup de questions seraient restées à résoudre entre lui et son peuple ; mais les améliorations dans le système politique , moins rapides peut-être, en eussent été plus assurées et plus durables; la France eût obtenu ce degré de liberté dont elle jouit aujourd'hui ; elle l'eût Digitized by Google

la noblesse, que ses principes chevaleresques devaient rendre plus particulièrement dévouée au souverain, le roi aurait dû marcher sur Paris, soumettre les insurgés par les armes, ou mourir comme il convenait à un fils de Henri IV : c'était là le devoir que l'autorité dont il était investi imposait à Louis XVI. Selon toute probabilité, cette conduite eût effrayé les factieux, encouragé les timides, entraîné les incertains, mis un terme au désordre, et préparé ainsi les moyens d'opérer dans l'État une réforme sage et durable.

Mais ce triomphe une fois remporté au nom de la loi du royaume, Louis XVI n'aurait pu légitimer l'emploi des armes que par la modération après la victoire, en prouvant qu'il n'avait jeté son épée dans la balance que comme un contre-poids aux poignards de l'insurrection populaire. C'eût été pour lui une obligation de montrer qu'en s'opposant à la violence des novateurs, il ne voulait point arrêter le cours paisible d'une réforme constitutionnelle. Sans doute beaucoup de questions seraient restées à résoudre entre lui et son peuple ; mais les améliorations dans le système politique, moins rapides peut-être, en eussent été plus assurées et plus durables ; la France eût obtenu ce degré de liberté dont elle jouit aujourd'hui ; elle l'eût

CHAPITRE IV. 187 obtenu sans traverser la courte, mais affreuse anarchie qui la plaça pendant de longues années sous le despotisme militaire; elle l'eût obtenu sans voir ses trésors engloutis et sans répandre des flots de sang. Si l'on nous objecte les périls personnels du monarque , si l'on nous demande ce que nous aurions voulu qu'il fit contre cetle multitude de furieux, nous répond rons avec le vieil Horace : qu'il mourût! Les rois , comme les sujets , ont assez vécu quand ils se trouvent placés entre la mort et un grand devoir à remplir. Le trépas de Louis à la tête de ses troupes l'eût sauvé d'une humiliation plus cruelle, en épargnant à ses sujets un forfait plus odieux. Nous ne nierons pas que l'emploi de la force présentait un grand danger d'une autre espèce. Il était très possible, sans doute, que le roi , soumis comme il était à l'influence de ceux qui l'entouraient , cédât bientôt à la tentation de ressaisir l'autorité absolue dont il s'était, en grande partie dépouillé lui-même, et que le glaive qui aurait servi à dompter l'insurrection, devînt une arme de despotisme contre le peuple. Mais l'esprit de liberté avait poussé en France des racines trop profondes; la douceur et la modération étaient trop dans le caractère de Louis XVI ; il venait de courir de trop grands hasards ; et. l'avenir, en considérant les disposi'Digitizëd by Google

obtenu sans traverser la courte, mais affreuse anarchie qui la plaça pendant de longues années sous le despotisme militaire; elle l'eût obtenu sans voir ses trésors engloutis et sans répandre des flots de sang. Si l'on nous objecte les périls personnels du monarque, si l'on nous demande ce que nous aurions voulu qu'il fît contre cette multitude de furieux, nous répondrons avec le vieil Horace : *qu'il mourût!* Les rois, comme les sujets, ont assez vécu quand ils se trouvent placés entre la mort et un grand devoir à remplir. Le trépas de Louis à la tête de ses troupes l'eût sauvé d'une humiliation plus cruelle, en épargnant à ses sujets un forfait plus odieux.

Nous ne nierons pas que l'emploi de la force présentait un grand danger d'une autre espèce. Il était très possible, sans doute, que le roi, soumis comme il était à l'influence de ceux qui l'entouraient, cédât bientôt à la tentation de ressaisir l'autorité absolue dont il s'était en grande partie dépouillé lui-même, et que le glaive qui aurait servi à dompter l'insurrection, devînt une arme de despotisme contre le peuple. Mais l'esprit de liberté avait poussé en France des racines trop profondes; la douceur et la modération étaient trop dans le caractère de Louis XVI; il venait de courir de trop grands hasards; et l'avenir, en considérant les disposi-

 fions général es de la nation, se présentait sous un aspect trop douteux pour que nous ne devions pas être persuadé que sa victoire eût été suivie de mesures conciliatrices. Quel usage le peuple fit-il de son propre triomphe? on le sait trop. En un mot , nous sommes dans la ferme opinion que Louis était alors suffisamment autorisé à prendre les armes pour le rétablissement de l'ordre;* mais qu'il eût été sans excuse s'il eût profité de ses avantages pour relever le pouvoir absolu. A la vérité on peut dire que nous allons bien loin; que notre opinion n'est pas suffisamment garantie , et que Louis XVI , par la force déployée au 14 juillet, ne faisait que préluder aux mesures de rigueur réservées à l'Assemblée. A cela nous répondrons que le plus fort peut toujours rejeter sur le plus faible le blâme de la première agression , comme le loup punit l'agneau d'avoir troublé l'eau du courant , encore bien que celui-ci se désaltérât fort au-dessous du premier. Mais quand nous voyons l'un des partis tout prêt pour l'action, formant des plans audacieux , les exécutant avec habileté ; quand nous voyons l'autre incertain, sans préparatifs, montrant la stupeur qui naît de la surprise et de l'indécision , nous devons nécessairement croire que l'attaque était préméditée Digitized by Google

tions générales de la nation, se présentait sous un aspect trop douteux pour que nous ne devions pas être persuadé que sa victoire eût été suivie de mesures conciliatrices. Quel usage le peuple fit-il de son propre triomphe ? on le sait trop. En un mot, nous sommes dans la ferme opinion que Louis était alors suffisamment autorisé à prendre les armes pour le rétablissement de l'ordre ; mais qu'il eût été sans excuse s'il eût profité de ses avantages pour relever le pouvoir absolu.

A la vérité on peut dire que nous allons bien loin ; que notre opinion n'est pas suffisamment garantie, et que Louis XVI, par la force déployée au 14 juillet, ne faisait que préluder aux mesures de rigueur réservées à l'Assemblée. A cela nous répondrons que le plus fort peut toujours rejeter sur le plus faible le blâme de la première agression, comme le loup punit l'agneau d'avoir troublé l'eau du courant, encore bien que celui-ci se désaltérât fort au-dessous du premier. Mais quand nous voyons l'un des partis tout prêt pour l'action, formant des plans audacieux, les exécutant avec habileté ; quand nous voyons l'autre incertain, sans préparatifs, montrant la stupeur qui naît de la surprise et de l'indécision, nous devons nécessairement croire que l'attaque était préméditée

CHAPITRE IV. l8g par l’un, et que l’autre ne s’y attendait, pas. La remise de trente mille fusils , enlevés sans la moindre résistance de l’hôtel des Invalides , quoique trois régimens suisses fussent campés dans les Champs-Elysées; l’état d’abandon où se trouvait la Bastille , gardée seulement par une centaine d’hommes, suisses ou invalides , manquant de provisions nécessaires ; l’inaction absolue du baron de Bezenval, qui, sans engager ses ti'oupes dans les rues étroites de Paris, comme on l’a dit pour son excuse, aurait pu suivre les boulevards , qui présentaient tant de facilités pour la manœuvre , et faire lever ainsi le siège de la forteresse 1 ; enfin , le parti que 1 Nous tenons d’un témoin oculaire digne de confiance, que pendant l'attaque de la Bastille, une voix cria, au milieu de la foule , que le régiment de Royal-Allemand s’approchait. Les mutins se montrèrent, alors si disposés à prendre la fuite, qu’ils se fussent assurément dispersés si un corps de troupes eut paru. Quelques semaines auparavant, le baron de Bezenval , à la tête des gardes-suisses, avait réprimé une insurrection dans le faubourg SaintAntoine. Plusieurs révoltés périrent en cette occasion ; mais le général affirme , dans ses Mémoires , qu’en même temps que les Parisiens l’appelaient leur libérateur, on le recevait très froidement à la cour. Il pouvait donc craindre de se compromettre, en agissant avec la même résolution au 14 juillet. * * Il y a dans le texte u juillet; mais ce qui précède prouve que l’auteur a voulu dire le i^.[Édit.) Digitized by Google

par l'un, et que l'autre ne s'y attendait pas.

La remise de trente mille fusils, enlevés sans la moindre résistance de l'hôtel des Invalides, quoique trois régimens suisses fussent campés dans les Champs-Élysées; l'état d'abandon où se trouvait la Bastille, gardée seulement par une centaine d'hommes, suisses ou invalides, manquant de provisions nécessaires; l'inaction absolue du baron de Bezenval, qui, sans engager ses troupes dans les rues étroites de Paris, comme on l'a dit pour son excuse, aurait pu suivre les boulevards, qui présentaient tant de facilités pour la manœuvre, et faire lever ainsi le siége de la forteresse [1]; enfin, le parti que

[1] Nous tenons d'un témoin oculaire digne de confiance, que pendant l'attaque de la Bastille, une voix cria, au milieu de la foule, que le régiment de Royal-Allemand s'approchait. Les mutins se montrèrent alors si disposés à prendre la fuite, qu'ils se fussent assurément dispersés si un corps de troupes eût paru. Quelques semaines auparavant, le baron de Bezenval, à la tête des gardes-suisses, avait réprimé une insurrection dans le faubourg Saint-Antoine. Plusieurs révoltés périrent en cette occasion; mais le général affirme, dans ses Mémoires, qu'en même temps que les Parisiens l'appelaient leur libérateur, on le recevait très froidement à la cour. Il pouvait donc craindre de se compromettre, en agissant avec la même résolution au 14 juillet. *

* Il y a dans le texte 12 juillet; mais ce qui précède prouve que l'auteur a voulu dire le 14. (*Édit.*)

lyo VIK DE NAPOLÉON B U ON APARTE . prit ce général d’opérer sa retraite sans coup férir; tout cela prouve que le roi, non seulement n’avait adopté aucune mesurehostile ; mais qu’il avait au contraire défendu à ses généraux de repousser la force par la force. Nous sommes donc porté à voir, dans cette réunion de troupes autour de Paris , une de ces demi - mesures trop souvent adoptées par Louis XVI dans sa grande faiblesse politique , et peut-être le désir d’intimider par l’appareil d’une puissance qu’il n’avait pas l’intention d’exercer. S’il avait eu réellement la volonté de sévir, cinq mille hommes de troupes fidèles, et assurément il pouvait les trouver, l’eussent rendu maître de la capitale, en agissant avec énergie et rapidité , bien mieux que six fois le môme nombre rassemblé sous les murs de Paris pour s’y perdre dans la débauche, et lever le camp sans avoir tiré un coup de fusil. Disons que le courage de Louis était passif; admirable dans l’adversité , mais privé de cette énergie décisive qui , changeant le doute en succès , arrache à la fortune la victoire qu’elle semble refuser encore. L’insurrection de Paris , approuvée en quelque sorte par le souverain , fut considérée par la nation non comme un crime d’État , mais comme un acte légitime. La faiblesse avec Digitized

prit ce général d'opérer sa retraite sans coup férir; tout cela prouve que le roi, non seulement n'avait adopté aucune mesure hostile; mais qu'il avait au contraire défendu à ses généraux de repousser la force par la force.

Nous sommes donc porté à voir, dans cette réunion de troupes autour de Paris, une de ces demi-mesures trop souvent adoptées par Louis XVI dans sa grande faiblesse politique, et peut-être le désir d'intimider par l'appareil d'une puissance qu'il n'avait pas l'intention d'exercer. S'il avait eu réellement la volonté de sévir, cinq mille hommes de troupes fidèles, et assurément il pouvait les trouver, l'eussent rendu maître de la capitale, en agissant avec énergie et rapidité, bien mieux que six fois le même nombre rassemblé sous les murs de Paris pour s'y perdre dans la débauche, et lever le camp sans avoir tiré un coup de fusil. Disons que le courage de Louis était passif; admirable dans l'adversité, mais privé de cette énergie décisive qui, changeant le doute en succès, arrache à la fortune la victoire qu'elle semble refuser encore.

L'insurrection de Paris, approuvée en quelque sorte par le souverain, fut considérée par la nation non comme un crime d'État, mais comme un acte légitime. La faiblesse avec

CHAPITRE IV. îgi laquelle le monarque endurait ces violences persuada les Parisiens qu'ils n'avaient fait que prévenir les mesures de rigueur projetées contre l'Assemblée , et l'occupation militaire de la capitale. La révolte trouva des défenseurs jusque dans l'Assemblée elle - même. On y jugea fondés les soupçons et les craintes qu'on lui donnait pour motifs; on entra dans les sentimens des citoyens , et l'on imagina des excuses pour leurs excès les plus condamnables. Lorsque Lally-Tollendal fit le tableau des horreurs qui avaient accompagné le meurtre de Foulon et de Berthier, on l'écouta, et on lui répondit comme s'il se fût livré à des exagérations ridicules * . Mirabeau dit que cc c'était le temps de penser et non de sentir. » « Le sang qui a coulé était-il donc si pur ? » demanda Barnave avec dérision. Robespierre, s'animant au récit de cruautés bien faites pour exciter l'intérêt d'une âme comme la sienne , déclara que ce le peuple, opprimé depuis des siècles, avait bien droit à un jour de vengeance. » Mais combien dura long-temps ce jour; et 1 Le texte dit : as if he hcid made moun tains of moles'hilles ; comme s'il eût pris des taupinières pour des montagnes ; cette expression rappelle le vers de La Fontaine : La moindre taupinière était mont à ses yeux. (Note de l'Editeur.) Digitized by Google

laquelle le monarque endurait ces violences persuada les Parisiens qu'ils n'avaient fait que prévenir les mesures de rigueur projetées contre l'Assemblée, et l'occupation militaire de la capitale. La révolte trouva des défenseurs jusque dans l'Assemblée elle-même. On y jugea fondés les soupçons et les craintes qu'on lui donnait pour motifs; on entra dans les sentimens des citoyens, et l'on imagina des excuses pour leurs excès les plus condamnables. Lorsque Lally-Tollendal fit le tableau des horreurs qui avaient accompagné le meurtre de Foulon et de Berthier, on l'écouta, et on lui répondit comme s'il se fût livré à des exagérations ridicules [1]. Mirabeau dit que « c'était le temps de penser et non de sentir. »

« Le sang qui a coulé était-il donc si pur ? » demanda Barnave avec dérision. Robespierre, s'animant au récit de cruautés bien faites pour exciter l'intérêt d'une âme comme la sienne, déclara que « le peuple, opprimé depuis des siècles, avait bien droit à un jour de vengeance. »

Mais combien dura long-temps ce jour; et

[1] Le texte dit : *as if he had made mountains of moles'-hilles;* comme s'il eût pris des taupinières pour des montagnes ; cette expression rappelle le vers de La Fontaine :

La moindre taupinière était mont à ses yeux.

(Note de l'*Editeur.*)

lya MK DK N APOLLON BUON APARTE. quel lut le sort des apologistes de ces forfaits ! De ce moment la populace de Paris , ou plutôt les agitateurs mercenaires qui dirigeaient cette multitude aveugle , devinrent maîtres des destinées de la France. Une insurrection fut organisée toutes les fois qu'il s'agit de faire passer une délibération; et l'on peut dire que l'Assemblée recevait l'impulsion du torrent populaire , comme la roue d'une machine hydraulique est mise en jeu par une chute d'eau. Les conséquences de la prise de la Bastille se firent également sentir, et dans le cabinet du prince , et dans l'Assemblée Nationale. Ces ministres qui avaient conseillé au roi de se tenir sur la défensive , ou plutôt de prendre une attitude menaçante à l'égard des représcntans , perdirent aussitôt courage en apprenant le sort de Foulon et de Berthier. Le baron de Breteuil, successeur impopulaire de Necker, reçut sa démission et fut envoyé en exil ; et pour que rien ne manquât au triomphe du peuple, Necker fut rappelé d'une voix unanime. Le roi se rendit ou se laissa conduire à l'Hôtelde -Ville de Paris. Son entrée, au triomphe du ministre , était une espèce d'ovation où le roi ne paraissait guère que comme un captif. Il entra dans l'Hôtel sous une voûte de fer, formée par les sabres et les piques croisées de ceux qui veDigitized by Google

quel fut le sort des apologistes de ces forfaits ! De ce moment la populace de Paris, ou plutôt les agitateurs mercenaires qui dirigeaient cette multitude aveugle, devinrent maîtres des destinées de la France. Une insurrection fut organisée toutes les fois qu'il s'agit de faire passer une délibération; et l'on peut dire que l'Assemblée recevait l'impulsion du torrent populaire, comme la roue d'une machine hydraulique est mise en jeu par une chute d'eau.

Les conséquences de la prise de la Bastille se firent également sentir, et dans le cabinet du prince, et dans l'Assemblée Nationale. Ces ministres qui avaient conseillé au roi de se tenir sur la défensive, ou plutôt de prendre une attitude menaçante à l'égard des représentans, perdirent aussitôt courage en apprenant le sort de Foulon et de Berthier. Le baron de Breteuil, successeur impopulaire de Necker, reçut sa démission et fut envoyé en exil; et pour que rien ne manquât au triomphe du peuple, Necker fut rappelé d'une voix unanime.

Le roi se rendit ou se laissa conduire à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Son entrée, au triomphe du ministre, était une espèce d'ovation où le roi ne paraissait guère que comme un captif. Il entra dans l'Hôtel sous une voûte de fer, formée par les sabres et les piques croisées de ceux qui ve-

CHAPITRE IV. iq3 naient de combattre scs soldats et d'égorger ses sujets. Il piit la cocarde de l'insurrection , ratifia ainsi les actes commis contre ses ordres exprès , légitima la victoire remportée sur sa propre autorité, et compléta le succès de la révolte en mettant bas les armes devant ses fauteurs. La prise de la Bastille fut à peu près le seul événement de cette nature pendant la première période delarévolution ; ce triomphe du peuple, sanctionné par le monarque , montrait assez qu'il ne restait plus rien de l'ancien gouvernement que le nom. Le plus jeune des frères du roi , le comte d'Artois, aujourd'hui sur le trône, passait pour être le chef et le point de ralliement des royalistes. Il quitta le royaume avec ses fils, et vint chercher un asile à Turin. D'autres princes, et beaucoup de nobles du second ordre, imitèrent cet exemple. Leur départ semblait informer la France que la cause royale était perdue , puisqu'elle était abandonnée par ceux qui avaient le plus d'intérêt à la défendre. Cette émigration fut la première; les circonstances doivent la faire excuser, sans doute , et cependant on peut croire que ce fut une grande erreur politique. A la vérité, ces princes et la noblesse avaient été élevés dans l'opinion que le gouvernement de France résidait dans le roi seul, qu'il était identique avec sa personne; Vib de Nap. Bboh. Tome i. i3 Digitized by Google

naient de combattre ses soldats et d'égorger ses sujets. Il prit la cocarde de l'insurrection, ratifia ainsi les actes commis contre ses ordres exprès, légitima la victoire remportée sur sa propre autorité, et compléta le succès de la révolte en mettant bas les armes devant ses fauteurs.

La prise de la Bastille fut à peu près le seul événement de cette nature pendant la première période de la révolution; ce triomphe du peuple, sanctionné par le monarque, montrait assez qu'il ne restait plus rien de l'ancien gouvernement que le nom. Le plus jeune des frères du roi, le comte d'Artois, aujourd'hui sur le trône, passait pour être le chef et le point de ralliement des royalistes. Il quitta le royaume avec ses fils, et vint chercher un asile à Turin. D'autres princes, et beaucoup de nobles du second ordre, imitèrent cet exemple. Leur départ semblait informer la France que la cause royale était perdue, puisqu'elle était abandonnée par ceux qui avaient le plus d'intérêt à la défendre. Cette émigration fut la première; les circonstances doivent la faire excuser, sans doute, et cependant on peut croire que ce fut une grande erreur politique. A la vérité, ces princes et la noblesse avaient été élevés dans l'opinion que le gouvernement de France résidait dans le roi seul, qu'il était identique avec sa personne;

jg4 VIE DE NAPOLÉON BU ON APARTE . que l'exercice de la puissance royale se trouvant interrompu et déplacé , tout le système social était anéanti , et qu'il ne pouvait plus y avoir ni gouvernement légal ni soumission légitime. Mais, d'un autre côté , il faut se souvenir que du moment où les émigrés passèrent la frontière, ils perdirent tous les avantages de leur naissance et de leur éducation, et qu'ils abandonnaient un pays que c'était leur devoir de défendre. Se réunir, organiser un soulèvement pour opérer une contre-révolution , eût été le moyen le plus prompt , le plus naturel ; mais les classes privilégiées avaient tellement perdu toute influence , que le projet fut probablement jugé impraticable , alors même qu'on eût obtenu l'aveu du roi. Rester en F rance , soit à Paris , soit dans les départemens, c'était, pour ces partisans avoués de l'aristocratie , s'exposer à mourir sous le poignard ; on a donc affirmé que l'émigration pouvait seule les sauver. Les princes et les nobles avaient une tâche plus glorieuse à remplir. C'était d'appuyer franchement cette partie de l'Assemblée, forte dans l'origine , qui ne voulait point le renversement de la monarchie , mais désirait introduire dans le système existant un esprit de liberté raisonnable , et placer Louis XV I dans j Digitized by Google

que l'exercice de la puissance royale se trouvant interrompu et déplacé, tout le système social était anéanti, et qu'il ne pouvait plus y avoir ni gouvernement légal ni soumission légitime. Mais, d'un autre côté, il faut se souvenir que du moment où les émigrés passèrent la frontière, ils perdirent tous les avantages de leur naissance et de leur éducation, et qu'ils abandonnaient un pays que c'était leur devoir de défendre.

Se réunir, organiser un soulèvement pour opérer une contre-révolution, eût été le moyen le plus prompt, le plus naturel; mais les classes privilégiées avaient tellement perdu toute influence, que le projet fut probablement jugé impraticable, alors même qu'on eût obtenu l'aveu du roi. Rester en France, soit à Paris, soit dans les départemens, c'était, pour ces partisans avoués de l'aristocratie, s'exposer à mourir sous le poignard; on a donc affirmé que l'émigration pouvait seule les sauver.

Les princes et les nobles avaient une tâche plus glorieuse à remplir. C'était d'appuyer franchement cette partie de l'Assemblée, forte dans l'origine, qui ne voulait point le renversement de la monarchie, mais désirait introduire dans le système existant un esprit de liberté raisonnable, et placer Louis XVI dans

CHAPITRE IV. igô l’honorable situation du souverain d’une monarchie limitée , en lui retirant seulement le pouvoir absolu d’un despote. Mais en politique comme en religion, plus la différence d’opinion est légère , moins les partis sont disposés à se faire dés concessions réciproques. Bien loin de vouloir se réunir à ceux qui confondaient dans leurs affections la monarchie et la liberté , les royalistes purs les jugeaient à peine dignes de partager le péril qui les menaçait également les uns et les autres. Peut-être un sentiment de vanité personnelle fut-il une des principales causes de la première émigration. La haute noblesse était depuis longtemps, comme on dit, ee Monde pour Paris et pour elle-même; elle pensa naturellement que sa retraite d’un lieu dont elle faisait l’ornement y laisserait un vide impossible à remplir. Elle ne réfléclиit pas qu’à l’heure du besoin on se contente facilement de flambeaux ordinaires à défaut de lampes odoriférantes; et qu’en emportant beaucoup de dignité, de grâce et de galanterie, elle laissait derrière elle beaucoup de talent, de valeur, et de ces qualités essentielles au gouvernement ainsi qu’à la défense des nations. Nous reprendrons plus tard ce sujet. * ■ Il ne s’agit ici que de la première émigration ; mais ce

Digitized by Google

l'honorable situation du souverain d'une monarchie limitée, en lui retirant seulement le pouvoir absolu d'un despote. Mais en politique comme en religion, plus la différence d'opinion est légère, moins les partis sont disposés à se faire des concessions réciproques. Bien loin de vouloir se réunir à ceux qui confondaient dans leurs affections la monarchie et la liberté, les royalistes purs les jugeaient à peine dignes de partager le péril qui les menaçait également les uns et les autres.

Peut-être un sentiment de vanité personnelle fut-il une des principales causes de la première émigration. La haute noblesse était depuis longtemps, comme on dit, LE MONDE pour Paris et pour elle-même; elle pensa naturellement que sa retraite d'un lieu dont elle faisait l'ornement y laisserait un vide impossible à remplir. Elle ne réfléchit pas qu'à l'heure du besoin on se contente facilement de flambeaux ordinaires à défaut de lampes odoriférantes; et qu'en emportant beaucoup de dignité, de grâce et de galanterie, elle laissait derrière elle beaucoup de talent, de valeur, et de ces qualités essentielles au gouvernement ainsi qu'à la défense des nations. Nous reprendrons plus tard ce sujet. [1]

[1] Il ne s'agit ici que de la première émigration; mais ce

,*s 196 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. La situation et les démarches des émigrés dans les cours où ils étaient allés chercher un asile compromirent leur réputation , et par conséquent la cause royale , à laquelle ils avaient sacrifié leur patrie. Réduits « à montrer leur misère dans les pays étrangers » , ils cherchèrent naturellement à rentrer dans le leur, au moyen de l'intervention étrangère , et encoururent l'accusation grave de pousser à la guerre civile; pendant que Louis XYI demeurait le roi résigné, sinon satisfait, du nouveau gouvernement. La certitude que l'ancienne monarchie de serait peut-être le cas de citer ce passage de V Essai sur les Révolutions , où M. de Châteaubriand disait en 1797 : « Un bon étranger, au coin de son feu, dans un pays bien tranquille, sùr de se lever le matin comme il s'est couché le soir, en possession de sa fortune, avec des amis au-dedans et la sûreté au-dehors , annonce , en buvant un verre de vin , que les émigrés français ont tort , et qu'on ne doit jamais quitter sa patrie. Ce bon étranger a raison, etc. » D'un autre côté, M. de Châteaubriand, non moins fidèle aux éternels principes de la liberté qu'au drapeau blanc , dit en 1826 : « En défendant les émigrés, je ne défendais ma cause que sous le rapport de la fidélité et des souffrances ; car mes opinions politiques n'étaient point représentées par celles de l'émigration. » La question de Y émigration restera indécise tant qu'on en fera une question d'honneur. (Édit .) Digitized by Google

La situation et les démarches des émigrés dans les cours où ils étaient allés chercher un asile compromirent leur réputation, et par conséquent la cause royale, à laquelle ils avaient sacrifié leur patrie. Réduits « à montrer leur misère dans les pays étrangers », ils cherchèrent naturellement à rentrer dans le leur, au moyen de l'intervention étrangère, et encoururent l'accusation grave de pousser à la guerre civile; pendant que Louis XVI demeurait le roi résigné, sinon satisfait, du nouveau gouvernement.

La certitude que l'ancienne monarchie de

serait peut-être le cas de citer ce passage de l'*Essai sur les Révolutions*, où M. de Châteaubriand disait en 1797 : « Un bon étranger, au coin de son feu, dans un pays bien tranquille, sûr de se lever le matin comme il s'est couché le soir, en possession de sa fortune, avec des amis au-dedans et la sûreté au-dehors, annonce, en buvant un verre de vin, que les émigrés français ont tort, et qu'on ne doit jamais quitter sa patrie. Ce bon étranger a raison, etc. »

D'un autre côté, M. de Châteaubriand, non moins fidèle aux éternels principes de la liberté qu'au drapeau blanc, dit en 1826 : « En défendant les émigrés, je ne défendais ma cause que sous le rapport de la fidélité et des souffrances; car mes opinions politiques n'étaient point représentées par celles de l'émigration. » La question de l'*émigration* restera indécise tant qu'on en fera une question d'honneur. (*Édit.*)

CHAPITRE IV. *97 France était tombée pour toujours encouragea les nombreux partis qui voulaient une autre constitution, encore bien qu'ils ne s'entendissent point sur les bases qu'il fallait lui donner. Tous étaient d'accord , néanmoins , pour écarter ce qui pouvait rester encore de l'état précédent des choses. Ils résolurent d'abolir tous les droits féodaux , et s'y prirent avec tant d'adresse , que la suppression parut l'effet d'un désistement volontaire de la part des possesseurs. Les républicains de l'Assemblée amenèrent le débat * sur ces droits et ces privilèges qu'ils représentèrent comme la cause odieuse du mécontentement et de la misère du pays. Les nobles comprirent cet appel , et y répondirent avec le courage et la générosité qui furent toujours les attributs de * leur ordre , sauf quelques circonstances où ils n'usèrent pas avec discrétion de ces qualités honorables. « Est-ce de nous personnellement que la nation attend des sacrifices? dit le marquis de Foucault. Sachez qu'on ne s'adresse point vainement à notre générosité. Nous défendrons jusqu'à la fin les droits de la monarchie ; mais nos avantages particuliers ne sont rien à nos yeux. » Le clergé , comme la noblesse , se montra pé' 4 ao&t 1789. Digitized by Google

France était tombée pour toujours encouragea les nombreux partis qui voulaient une autre constitution, encore bien qu'ils ne s'entendissent point sur les bases qu'il fallait lui donner. Tous étaient d'accord, néanmoins, pour écarter ce qui pouvait rester encore de l'état précédent des choses. Ils résolurent d'abolir tous les droits féodaux, et s'y prirent avec tant d'adresse, que la suppression parut l'effet d'un désistement volontaire de la part des possesseurs. Les républicains de l'Assemblée amenèrent le débat[1] sur ces droits et ces priviléges qu'ils représentèrent comme la cause odieuse du mécontentement et de la misère du pays. Les nobles comprirent cet appel, et y répondirent avec le courage et la générosité qui furent toujours les attributs de leur ordre, sauf quelques circonstances où ils n'usèrent pas avec discrétion de ces qualités honorables. « Est-ce de nous personnellement que la nation attend des sacrifices? dit le marquis de Foucault. Sachez qu'on ne s'adresse point vainement à notre générosité. Nous défendrons jusqu'à la fin les droits de la monarchie; mais nos avantages particuliers ne sont rien à nos yeux. »

Le clergé, comme la noblesse, se montra pé-

[1] 4 août 1789.

sentimens. L’un et l’autre ordre savaient assez que leurs sacrifices ne rendraient point le calme à l’État ; mais ils avaient trop de fierté dans le cœur pour paraître vouloir mettre leur intérêt personnel en concurrence avec le bien public. Les classes privilégiées semblèrent donc saisies tout à coup d’une ardeur de désintérasseinent et de générosité ; elles s’empressèrent de se dépouiller de tous leurs droits et de toutes leurs immunités féodales. Ecclésiastiques et laïques rivalisèrent à qui céderait davantage. Oppressifs ou insignifians, raisonnables ou ridicules, les privilèges furent répudiés en masse. L’Assemblée était en proie à une sorte de délire. Chaque député s’efforcait d’ajouter à l’aban' don de ses droits quelque particularité qui le distinguât des renonciations précédentes. Les représentons qui n’avaient point de droits à céder trouvèrent commode et agréable de céder ceux de leurs commettans. Les privilèges de communautés, de j mandes, de colorations d’arts et métiers , furent dépôsés pêle-mêle sur l’autel de la patrie. Dans ce moment d’enthousiasme , les députés semblaient chercher autour d’eux s’ils ne verraient pas encore quelque sacrifice personnel à faire ou quelques individus à dépouiller. Comme ce vieillard ridicule, au temps des troubles civils d’Angleterre , ils paraissaient trouver Digitized by Google

nétré de ces sentimens. L'un et l'autre ordre savaient assez que leurs sacrifices ne rendraient point le calme à l'État; mais ils avaient trop de fierté dans le cœur pour paraître vouloir mettre leur intérêt personnel en concurrence avec le bien public. Les classes privilégiées semblèrent donc saisies tout à coup d'une ardeur de désintéressement et de générosité; elles s'empressèrent de se dépouiller de tous leurs droits et de toutes leurs immunités féodales. Ecclésiastiques et laïques rivalisèrent à qui céderait davantage. Oppressifs ou insignifians, raisonnables ou ridicules, les priviléges furent répudiés en masse. L'Assemblée était en proie à une sorte de délire. Chaque député s'efforçait d'ajouter à l'abandon de ses droits quelque particularité qui le distinguât des renonciations précédentes. Les représentans qui n'avaient point de droits à céder trouvèrent commode et agréable de céder ceux de leurs commettans. Les priviléges de communautés, de jurandes, de corporations d'arts et métiers, furent déposés pêle-mêle sur l'autel de la patrie. Dans ce moment d'enthousiasme, les députés semblaient chercher autour d'eux s'ils ne verraient pas encore quelque sacrifice personnel à faire ou quelques individus à dépouiller. Comme ce vieillard ridicule, au temps des troubles civils d'Angleterre, ils paraissaient trouver

CHAPITRE IV. 109 un plaisir réel dans un acte de renonciation ' . Parmi les droits féodaux, il y en avait d'odieux, d'oppressifs, et d'absurdes ; mais il était de mauvais augure de voir d'antiques institutions jetées ainsi au rebut par une assemblée parlant et délibérant à l'envi, qui justifiait l'observation de l'anglais W illiams l'un de ses membres : « Les fous ! ils prétendent faire croire qu'ils délibèrent, et ils ne savent pas même écouter. » Le jour où la noblesse et le clergé , par un excès d'enthousiasme et de fausse honte , se dépouillèrent ainsi de tous leurs droits seigneuriaux , fut appelé par quelques uns la journée des sacrifices ; par d'autres, avec plus de raison, la journée des dupes. Pendant l'accès de cette sorte de démence législative , les députés du tiers-état semblaient 1 « N'esl-il plus rien à quoi nous puissions renoncer ? » dit le vieux comte de Pembroke et Montgomery , au temps de la république , après avoir renoncé l'église , le roi , la couronne et la loi. « Personne ne voit-il plus rien ? j'aime à benoucer. » Les renonciations empressées de la noblesse et du clergé de France ressemblaient à cet usage pratiqué autrefois dans certaines parties de table. Celui qui portait un toast brûlait sa perruque , s'arrachait une dent branlante , ou faisait quelque autre sacrifice qui devenait , conformément aux lois de ces symposies , un exemple obligatoire pour tous les convives , quoi qu'en dût souffrir leur garde-robe ou leur personne. Digitized by Google

un plaisir réel dans un acte de renonciation [1]. Parmi les droits féodaux, il y en avait d'odieux, d'oppressifs, et d'absurdes ; mais il était de mauvais augure de voir d'antiques institutions jetées ainsi au rebut par une assemblée parlant et délibérant à l'envi, qui justifiait l'observation de l'anglais Williams l'un de ses membres : « Les fous ! ils prétendent faire croire qu'ils délibèrent, et ils ne savent pas même écouter. » Le jour où la noblesse et le clergé, par un excès d'enthousiasme et de fausse honte, se dépouillèrent ainsi de tous leurs droits seigneuriaux, fut appelé par quelques uns *la journée des sacrifices ;* par d'autres, avec plus de raison, *la journée des dupes.*

Pendant l'accès de cette sorte de démence législative, les députés du tiers-état semblaient

[1] « N'est-il plus rien à quoi nous puissions renoncer ? » dit le vieux comte de Pembroke et Montgomery, au temps de la république, après avoir renoncé l'église, le roi, la couronne et la loi. « Personne ne voit-il plus rien ? j'aime à RENONCER. » Les renonciations empressées de la noblesse et du clergé de France ressemblaient à cet usage pratiqué autrefois dans certaines parties de table. Celui qui portait un toast brûlait sa perruque, s'arrachait une dent branlante, ou faisait quelque autre sacrifice qui devenait, conformément aux lois de ces symposies, un exemple obligatoire pour tous les convives, quoi qu'en dût souffrir leur garde-robe ou leur personne.

 confus de n’avoir pas aussi quelque chose à céder, mais ils faisaient l’éloge du désintéressement de leurs collègues , à peu près comme les rusés compagnons d’un jeune homme étourdi et généreux l’applaudissent d’une prodigalité qu’ils utilisent pour eux-mêmes , et le provoquent, par une admiration simulée, à de nouveaux actes de folie. Enfin , les sacrifices paraissaient épuisés ; on s’arrêta un moment. Mais voici un membre qui se souvient des distinctions particulières de plusieurs provinces, telles que la Normandie, le Languedoc et autres. La plupart étaient en possession de droits et de privilèges acquis par des victoires, ou reconnus par des traités que Richelieu lui-même n’avait point osé enfreindre. A peine la motion était- elle faite, que tout fut jeté dans le moule révolutionnaire, pour être refait conformément aux principes de l’égalité nouvelle. On ne fit point l’observation , et d’ailleurs elle n’eût pas été accueillie , que ces droits étaient le prix du sang répandu , qu’ils existaient sous la sanction de la foi publique ; que l’Assemblée , qui aurait pu les étendre à d’autres pays , ne pouvait les ravir aux possesseurs qu’au moyen d’une compensation équitable. Il échappa aussi aux députés que beaucoup de sentiinens généreux sont liés à ces Digitized by Google

confus de n'avoir pas aussi quelque chose à céder, mais ils faisaient l'éloge du désintéressement de leurs collègues, à peu près comme les rusés compagnons d'un jeune homme étourdi et généreux l'applaudissent d'une prodigalité qu'ils utilisent pour eux-mêmes, et le provoquent, par une admiration simulée, à de nouveaux actes de folie.

Enfin, les sacrifices paraissaient épuisés; on s'arrêta un moment. Mais voici un membre qui se souvient des distinctions particulières de plusieurs provinces, telles que la Normandie, le Languedoc et autres. La plupart étaient en possession de droits et de priviléges acquis par des victoires, ou reconnus par des traités que Richelieu lui-même n'avait point osé enfreindre. A peine la motion était-elle faite, que tout fut jeté dans le moule révolutionnaire, pour être refait conformément aux principes de l'égalité nouvelle. On ne fit point l'observation, et d'ailleurs elle n'eût pas été accueillie, que ces droits étaient le prix du sang répandu, qu'ils existaient sous la sanction de la foi publique; que l'Assemblée, qui aurait pu les étendre à d'autres pays, ne pouvait les ravir aux possesseurs qu'au moyen d'une compensation équitable. Il échappa aussi aux députés que beaucoup de sentimens généreux sont liés à ces

CHAPITRE IV. 201 distinctions des provinces, et qu'ils forment pour ainsi dire un second rempart de patriotisme. Us ne virent pas combien était innocente la vanité du pauvre homme se persuadant qu'il a une part dans les privilèges de son pays. Ces considérations eussent déterminé l'Assemblée à s'arrêter, après avoir supprimé les démarcations propres à semer la jalousie entre les habitans du même royaume; mais tout ce qui tendait à distinguer les provinces ou les individus fut également soumis au niveau révolutionnaire. Un des ordres du royaume, qui lui-même avait fait de nombreux sacrifices dans la journée des dupes, était encore considéré néanmoins conune redevable à l'État, et fut condamné à subir une spoliation totale. Le 4 août, du consentement du clergé , l'Assemblée avait* décrété que les propriétaires soumis à la dîme pourraient la racheter au moyen d'une rente pécuniaire modérée. Ce décret légalisait au moins le titre du clergé. Cependant, trois jours après, en violation de la foi jurée, l'Assemblée prétendit que c'était la suppression de la dîme qui avait été résolue , et qu'au heu de ce revenu éventuel des ecclésiastiques , il suffisait de pourvoir décemment à l'administration du culte divin. De ce moment l'abbé Sieyès abandonna le A Digitized by Google

distinctions des provinces, et qu'ils forment pour ainsi dire un second rempart de patriotisme. Ils ne virent pas combien était innocente la vanité du pauvre homme se persuadant qu'il a une part dans les priviléges de son pays. Ces considérations eussent déterminé l'Assemblée à s'arrêter, après avoir supprimé les démarcations propres à semer la jalousie entre les habitans du même royaume; mais tout ce qui tendait à distinguer les provinces ou les individus fut également soumis au niveau révolutionnaire.

Un des ordres du royaume, qui lui-même avait fait de nombreux sacrifices dans *la journée des dupes*, était encore considéré néanmoins comme redevable à l'État, et fut condamné à subir une spoliation totale. Le 4 août, du consentement du clergé, l'Assemblée avait décrété que les propriétaires soumis à la dîme pourraient la racheter au moyen d'une rente pécuniaire modérée. Ce décret légalisait au moins le titre du clergé. Cependant, trois jours après, en violation de la foi jurée, l'Assemblée prétendit que c'était la suppression de la dîme qui avait été résolue, et qu'au lieu de ce revenu éventuel des ecclésiastiques, il suffisait de pourvoir décemment à l'administration du culte divin. De ce moment l'abbé Sieyès abandonna le

révolutionnaire , et prononça un discours admirable contre cette mesure inique. « Vous voulez être libres, s'écria-t-il avec véhémence, et vous ne savez pas être justes! » Un curé, membre de l'Assemblée , rappelant l'invitation solennelle que les communes avaient faite au clergé de se joindre à elles, leur adressa cette apostrophe non moins énergique : « Était-ce pour nous dépouiller que vous nous pressiez au nom d'un Dieu de paix de nous réunir à vous? » Mirabeau, d'un autre côté, oubliant qu'il avait soutenu avec chaleur que le droit de propriété était inhérent aux corps religieux, prêta ses sophismes à la défense d'une opinion dont lui-même , dans une occasion semblable , avait prouvé l'absurdité. Le clergé fut écouté avec le silence du dédain ; on lui répondit avec l'amertume de l'ironie. Ses adversaires n'ignoraient pas que ce corps trouverait peu de partisans parmi le peuple , et ils parlèrent connue des hommes « ayant le pouvoir de mal faire. » 1 Revenons maintenant à l'état général du royaume, au moment où ses antiques institutions s'écroulaient pièce à pièce , ou étaient vio1 Having the power to do wrong. Ayant le pouvoir d'étre injustes. Citation d'un poète. (Édit.) * « Digitized by Google

parti révolutionnaire, et prononça un discours admirable contre cette mesure inique. « Vous voulez être libres, s'écria-t-il avec véhémence, et vous ne savez pas être justes! » Un curé, membre de l'Assemblée, rappelant l'invitation solennelle que les communes avaient faite au clergé de se joindre à elles, leur adressa cette apostrophe non moins énergique : « Était-ce pour nous dépouiller que vous nous pressiez au nom d'un Dieu de paix de nous réunir à vous? » Mirabeau, d'un autre côté, oubliant qu'il avait soutenu avec chaleur que le droit de propriété était inhérent aux corps religieux, prêta ses sophismes à la défense d'une opinion dont lui-même, dans une occasion semblable, avait prouvé l'absurdité. Le clergé fut écouté avec le silence du dédain; on lui répondit avec l'amertume de l'ironie. Ses adversaires n'ignoraient pas que ce corps trouverait peu de partisans parmi le peuple, et ils parlèrent comme des hommes « ayant le pouvoir de mal faire. » [1]

Revenons maintenant à l'état général du royaume, au moment où ses antiques institutions s'écroulaient pièce à pièce, ou étaient vio-

[1] *Having the power to do wrong.* Ayant le pouvoir d'être injustes. Citation d'un poète. (*Édit.*)

CHAPITRE IV. 2o3 leimnent renversées par les novateurs politiques. Cette belle France était en proie à toutes les horreurs , à toutes les atrocités de la guerre civile. L'imagination troublée de mille fantômes, irrités par la disette des vivres, les paysans étaient partout en armes, et attaquaient partout les châteaux de leurs seigneurs , qu'on leur désignait comme ennemis de la révolution , et particulièrement du tiers-état. Ils réussirent en beaucoup d'endroits , brûlèrent les habitations de la noblesse , et s'abandonnèrent à tous les excès de la barbarie. Des hommes furent égoi'gés en présence de leurs femmes; des femmes et des filles furent violées sous les yeux de leurs maris et de leurs parens. Quelques uns subissaient de longues tortures avant d'être mis à mort; d'autres étaient immédiatement égorgés dans un massacre général. Sans doute , quelques uns de ces malheureux gentilshommes avaient des torts à se reprocher envers le3 paysans ; mais beaucoup d'entre eux avaient usé de leurs privilèges avec tant de modération , qu'ils ne soupçonnèrent les mauvaises intentions des gens de campagne qu'en voyant leurs châteaux dévorés par le vaste incendie allumé sur tous les points du royaume. Que faisait l'Assemblée Nationale pendant cette crise terrible? elle discutait les principes Digitized by Google

lemment renversées par les novateurs politiques. Cette belle France était en proie à toutes les horreurs, à toutes les atrocités de la guerre civile. L'imagination troublée de mille fantômes, irrités par la disette des vivres, les paysans étaient partout en armes, et attaquaient partout les châteaux de leurs seigneurs, qu'on leur désignait comme ennemis de la révolution, et particulièrement du tiers-état. Ils réussirent en beaucoup d'endroits, brûlèrent les habitations de la noblesse, et s'abandonnèrent à tous les excès de la barbarie. Des hommes furent égorgés en présence de leurs femmes; des femmes et des filles furent violées sous les yeux de leurs maris et de leurs parens. Quelques uns subissaient de longues tortures avant d'être mis à mort; d'autres étaient immédiatement égorgés dans un massacre général. Sans doute, quelques uns de ces malheureux gentilshommes avaient des torts à se reprocher envers les paysans; mais beaucoup d'entre eux avaient usé de leurs priviléges avec tant de modération, qu'ils ne soupçonnèrent les mauvaises intentions des gens de campagne qu'en voyant leurs châteaux dévorés par le vaste incendie allumé sur tous les points du royaume.

Que faisait l'Assemblée Nationale pendant cette crise terrible? elle discutait les principes

J ao4 vie de napoléon buonaparte. abstraits des droits de l’homme , au lieu d’exiger des citoyens l’accomplissement de leurs devoirs. Cependant un grand nombre de députés, ceux qui avaient frayé le chemin de la révolution , se persuadèrent que le but était rempli ; qu’il fallait désormais raccourcir les rênes , et s’abstenir de l’éperon. C’était l’avis de La F ayette et de scs partisans. Ils regardaient la victoire sur les royalistes comme complète ; ils voulaient déclarer la révolution terminée , et fonder un gouvernement stable sur les ruines de la royauté gisante à leurs pieds. Ils eurent assez decrédit sur l’Assemblée pour lui faire déclarer la monarchie héréditaire dans la personne du roi et de sa famille. Sur cette base, ils procédèrent à la formation de ce qu’on pourrait nommer une démocratie royale, ou , en termes plus clairs , une république', gouvernée en effet par une assemblée de démocrates, mais chargée de la dépense d’un roi qu’ils voulaient dépouiller de toute puissance réelle , ou de la liberté d’en user , quoique son nom fût destiné à rester en tête des édits , et qu’il dût toujours être réputé le chef des armées, et le pouvoir exécutif de l’État. Les royalistes voulaient qu’on donnât au roi Digilized by Google

abstraits des droits de l'homme, au lieu d'exiger des citoyens l'accomplissement de leurs devoirs.

Cependant un grand nombre de députés, ceux qui avaient frayé le chemin de la révolution, se persuadèrent que le but était rempli; qu'il fallait désormais raccourcir les rênes, et s'abstenir de l'éperon. C'était l'avis de La Fayette et de ses partisans. Ils regardaient la victoire sur les royalistes comme complète; ils voulaient déclarer la révolution terminée, et fonder un gouvernement stable sur les ruines de la royauté gisante à leurs pieds.

Ils eurent assez de crédit sur l'Assemblée pour lui faire déclarer la monarchie héréditaire dans la personne du roi et de sa famille. Sur cette base, ils procédèrent à la formation de ce qu'on pourrait nommer une démocratie royale, ou, en termes plus clairs, une république, gouvernée en effet par une assemblée de démocrates, mais chargée de la dépense d'un roi qu'ils voulaient dépouiller de toute puissance réelle, ou de la liberté d'en user, quoique son nom fût destiné à rester en tête des édits, et qu'il dût toujours être réputé le chef des armées, et le pouvoir exécutif de l'État.

Les royalistes voulaient qu'on donnât au roi

CHAPITRE IV. ao5 le veto absolu , relativement aux décrets de l’Assemblée ; les républicains n’accordèrent que le veto suspensif, trouvant encore que c’était remettre une arme trop dangereuse aux mains d’un souverain , qui tout à l’heure exerçait un pouvoir sans limites. Et assurément c’est une chose fort difficile que de former un gouvernement démocratique , avec un roi pour chef ostensible. Ou le monarque , satisfait de sa parade et de sa nourriture quotidienne, jouera le rôle d’un roi de théâtre ; mais alors il deviendra pour l’État une des charges inutiles qu’un gouvernement populaire est particulièrement tenu d’éviter, tant par des motifs d’une sage économie que par la sévérité de principes ordinaires aux républicains : ou bien le roi s’efforcera de donner quelque réalité à cette ombre de puissance; mais alors la démocratie sera inopinément attaquée par la lance qu’elle croyait n’avoir mise dans ses mains que comme un drapeau. Beaucoup de députés, s’ils eussent été sincères , auraient peut - être fait observer que c’était proposer trop tôt l’établissement d’une république pure , et qu’il fallait rendre le pouvoir du roi tout-à-fait nul , avant de supprimer un titre auquel les oreilles françaises étaient accoutumées depuis si long-temps. Ils prirent

le *veto* absolu, relativement aux décrets de l'Assemblée; les républicains n'accordèrent que le *veto* suspensif, trouvant encore que c'était remettre une arme trop dangereuse aux mains d'un souverain, qui tout à l'heure exerçait un pouvoir sans limites. Et assurément c'est une chose fort difficile que de former un gouvernement démocratique, avec un roi pour chef ostensible. Ou le monarque, satisfait de sa parade et de sa nourriture quotidienne, jouera le rôle d'un roi de théâtre; mais alors il deviendra pour l'État une des charges inutiles qu'un gouvernement populaire est particulièrement tenu d'éviter, tant par des motifs d'une sage économie que par la sévérité de principes ordinaires aux républicains: ou bien le roi s'efforcera de donner quelque réalité à cette ombre de puissance; mais alors la démocratie sera inopinément attaquée par la lance qu'elle croyait n'avoir mise dans ses mains que comme un drapeau.

Beaucoup de députés, s'ils eussent été sincères, auraient peut-être fait observer que c'était proposer trop tôt l'établissement d'une république pure, et qu'il fallait rendre le pouvoir du roi tout-à-fait nul, avant de supprimer un titre auquel les oreilles françaises étaient accoutumées depuis si long-temps. Ils prirent

 soin , toutefois , de priver le roi de toute la protection que lui eût prêtée une seconde chambre placée entre lui et l'Assemblée Nationale. « Un seul Dieu, s'écria Rabaut Saint-Étienne, une seule nation, un seul roi, une seule chambre! » Ce partisan de l'unité et de l'unifonnité eût trouvé l'auditoire incrédule s'il eût ajouté : « Un seul nez , une seule langue , un seul bras , un seul œil! » Mais l'enchaînement de ces premières unités formait une phrase ; et une phrase imposante, sonore , qui peut être retenue et facilement répétée, produit un grand effet en temps de révolution. La proposition de créer une chambre haute, soit héréditaire comme en Angleterre, soit conservatrice comme en Amérique , fut rejetée comme entachée d'aristocratie. Le roi de France se trouva, par rapport au peuple , dans la position où s'était autrefois placé Canut en face de la marée montante 1 . On dit à Louis XVI de s'asseoir sur son trône , de commander aux vagues de le respecter, et de courir la chance ou de les faire reculer , ou de se voir englouti par elles. Si l'on voulait 1 Canut I", dit le Grand, roi d'Angleterre et de Danemarck , pour confondre la flatterie de ses courtisans , feignit d'ordonner aux flots de la mer de s'arrêter à ses pieds , etc. (Édit.) ' & * > * Digitized by Google

soin, toutefois, de priver le roi de toute la protection que lui eût prêtée une seconde chambre placée entre lui et l'Assemblée Nationale. « Un seul Dieu, s'écria Rabaut Saint-Étienne, une seule nation, un seul roi, une seule chambre! » Ce partisan de l'unité et de l'uniformité eût trouvé l'auditoire incrédule s'il eût ajouté : « Un seul nez, une seule langue, un seul bras, un seul œil! » Mais l'enchaînement de ces premières unités formait une phrase; et une phrase imposante, sonore, qui peut être retenue et facilement répétée, produit un grand effet en temps de révolution. La proposition de créer une chambre haute, soit héréditaire comme en Angleterre, soit conservatrice comme en Amérique, fut rejetée comme entachée d'aristocratie. Le roi de France se trouva, par rapport au peuple, dans la position où s'était autrefois placé Canut en face de la marée montante [1]. On dit à Louis XVI de s'asseoir sur son trône, de commander aux vagues de le respecter, et de courir la chance ou de les faire reculer, ou de se voir englouti par elles. Si l'on voulait

[1] Canut Ier, dit *le Grand*, roi d'Angleterre et de Danemarck, pour confondre la flatterie de ses courtisans, feignit d'ordonner aux flots de la mer de s'arrêter à ses pieds, etc. (*Édit.*)

CHAPITRE IV. 207 réellement que le roi fût compris dans la consti* tution , le système était absurde ; mais si l’on avait pour but de laisser tomber le monarque , au lieu de le renverser violemment, le plan n’était pas mal conçu. Digitized by Google

réellement que le roi fût compris dans la constitution, le système était absurde; mais si l'on avait pour but de laisser tomber le monarque, au lieu de le renverser violemment, le plan n'était pas mal conçu.

Plan des Démocrates pour amener le Roi et l'Assemblée à Paris. — Repas des Gardes-du-Corps. — Emeute à Paris. — Un rassemblement formidable de femmes se porte sur Versailles. — La Garde nationale refuse d'agir contre les Insurgés, et demande elle-même à être conduite à Versailles. — Le^ femmes arrivent. — Sont introduites dans l'Assemblée en présence du Roi. — ElTrayans désordres pendant la nuit. — La Fayette arrive avec la Garde nationale. — La populace force le palais. — Égorge les Gardes-du-Corps. — Danger de la Reine. — La présence de La Fayette et de ses troupes rétablit l'ordre. — Le Roi et la famille royale obligés de fixer leur séjour à Paris. — Description du Cortège. — Ce départ est conforme aux vues des Constitutionnels , des Républicains et des Anarchistes. — Le duc d'Orléans est envoyé en Angleterre. Nous avons fait connaître les nombreuses restrictions successivement imposées à l'autorité royale , et sanctionnées par l'Assemblée. Mais les factions diverses , qui toutes penchaient vers la démocratie , se déterminèrent , pour renverser la puissance du monarque , à des mesures plus efficaces que les moyens jusqu'alors employés par les représentans. Dans ce but, tout ceux qui tendaient à une révolution complète imaginèrent de transférer à Paris les séances de l'Assemblée et la résidence du roi. Louis XVI Digitized by Google

CHAPITRE V.

Plan des Démocrates pour amener le Roi et l'Assemblée à Paris. — Repas des Gardes-du-Corps. — Émeute à Paris. — Un rassemblement formidable de femmes se porte sur Versailles. — La Garde nationale refuse d'agir contre les Insurgés, et demande elle-même à être conduite à Versailles. — Les femmes arrivent. — Sont introduites dans l'Assemblée en présence du Roi. — Effrayans désordres pendant la nuit. — La Fayette arrive avec la Garde nationale. — La populace force le palais. — Égorge les Gardes-du-Corps. — Danger de la Reine. — La présence de La Fayette et de ses troupes rétablit l'ordre. — Le Roi et la famille royale obligés de fixer leur séjour à Paris. — Description du Cortége. — Ce départ est conforme aux vues des Constitutionnels, des Républicains et des Anarchistes. — Le duc d'Orléans est envoyé en Angleterre.

Nous avons fait connaître les nombreuses restrictions successivement imposées à l'autorité royale, et sanctionnées par l'Assemblée. Mais les factions diverses, qui toutes penchaient vers la démocratie, se déterminèrent, pour renverser la puissance du monarque, à des mesures plus efficaces que les moyens jusqu'alors employés par les représentans. Dans ce but, tout ceux qui tendaient à une révolution complète imaginèrent de transférer à Paris les séances de l'Assemblée et la résidence du roi. Louis XVI

CHAPITRE V. - 209 et les députés se seraient ainsi trouvés sous l'influence directe de cette frénésie populaire que les agitateurs avaient tant de moyens d'exciter. Ces derniers auraient pu régner par la terreur sur le Corps Législatif, remplir la salle des séances d'une foule tumultueuse et désordonnée, faire assiéger les portes par une populace en furie , dominer les débats et dicter les décrets. Quel sort réservait-011 au roi lui-même? Les événemens qui vont suivre le diront assez. Les républicains réunirent donc tous leurs efforts pour l'accomplissement de ce grand projet , et réussirent à porter au dernier degré la fermentation populaire. Les premiers essais furent malheureux. Une députation, formidable par le nombre de ceux qui la composaient et la violence de leurs démonstrations , s'apprêtait à partir de la capitale pour aller demander la translation de la famille royale et de l'Assemblée à Paris ; mais elle fut adroitement dispersée par La Fayette et Bailly. Il semblait arrêté , néanmoins , que les républicains viendraient à bout de leur entreprise, moins par leur propre force, quelque grande qu'elle fût, que par les fautes des royalistes. Une imprudence (il ne parait pas que ce fût autre chose) une imprudence commise dans l'intérieur du château de V ersailles , fournit aux Vie nr Nap. Buon. Tome. 1. i/f Digitized by Google

et les députés se seraient ainsi trouvés sous l'influence directe de cette frénésie populaire que les agitateurs avaient tant de moyens d'exciter. Ces derniers auraient pu régner par la terreur sur le Corps Législatif, remplir la salle des séances d'une foule tumultueuse et désordonnée, faire assiéger les portes par une populace en furie, dominer les débats et dicter les décrets. Quel sort réservait-on au roi lui-même? Les événemens qui vont suivre le diront assez. Les républicains réunirent donc tous leurs efforts pour l'accomplissement de ce grand projet, et réussirent à porter au dernier degré la fermentation populaire.

Les premiers essais furent malheureux. Une députation, formidable par le nombre de ceux qui la composaient et la violence de leurs démonstrations, s'apprêtait à partir de la capitale pour aller demander la translation de la famille royale et de l'Assemblée à Paris; mais elle fut adroitement dispersée par La Fayette et Bailly. Il semblait arrêté, néanmoins, que les républicains viendraient à bout de leur entreprise, moins par leur propre force, quelque grande qu'elle fût, que par les fautes des royalistes. Une imprudence (il ne paraît pas que ce fût autre chose) une imprudence commise dans l'intérieur du château de Versailles, fournit aux

 démagogues, probablement plus tôt qu'ils ne l'avaient espéré, l'occasion de réaliser leur projet, en renouvelant les scènes violentes qui avaient déjà eu lieu. Encore bien qu'elle dût son éclat et son bienêtre au séjour du roi, la ville de Versailles comptait un grand nombre d'individus fort mal disposés pour le monarque et sa famille. La garde nationale, forte de plusieurs milliers d'hommes, était animée des mêmes sentimens. Il ne s'y trouvait que quatre cents gardes-ducorps à qui l'on pût confier la défense de la famille royale , dans le cas d'un tumulte populaire qui éclaterait à Versailles, ou y serait apporté de Paris. Ces troupes se composaient de gentilshommes dévoués, mais trop peu nombreux pour garder les dehors du vaste château, et que leur qualité même rendait odieux au peuple, qui nevoyaiLen eux que des aristocrates armés. Pour éviter tout soupçon , et inspirer la confiance, la cour avait envoyé les deux tiers de ces troupes à Rambouillet. Sur ces entrefaites, les grenadiers des gardes-françaises, tout récemment en élat de révolte contre l'autorité royale , se mirent en tête, par une inconséquence assez naturelle aux hommes de leur profession , de reprendre leur poste auprès de la personne du monarque , menaçant hautement Digitized by Google

démagogues, probablement plus tôt qu'ils ne l'avaient espéré, l'occasion de réaliser leur projet, en renouvelant les scènes violentes qui avaient déjà eu lieu.

Encore bien qu'elle dût son éclat et son bien-être au séjour du roi, la ville de Versailles comptait un grand nombre d'individus fort mal disposés pour le monarque et sa famille. La garde nationale, forte de plusieurs milliers d'hommes, était animée des mêmes sentimens. Il ne s'y trouvait que quatre cents gardes-du-corps à qui l'on pût confier la défense de la famille royale, dans le cas d'un tumulte populaire qui éclaterait à Versailles, ou y serait apporté de Paris. Ces troupes se composaient de gentilshommes dévoués, mais trop peu nombreux pour garder les dehors du vaste château, et que leur qualité même rendait odieux au peuple, qui ne voyait en eux que des aristocrates armés.

Pour éviter tout soupçon, et inspirer la confiance, la cour avait envoyé les deux tiers de ces troupes à Rambouillet. Sur ces entrefaites, les grenadiers des gardes-françaises, tout récemment en état de révolte contre l'autorité royale, se mirent en tête, par une inconséquence assez naturelle aux hommes de leur profession, de reprendre leur poste auprès de la personne du monarque, menaçant hautement

CHAPITRE V. 211 d’aller à Versailles s’emparer du service ordinaire du château, privilège qui leur appartenait, à les entendre, quoiqu’ils eussent abandonné ce poste contre la volonté du roi, et qu’ils voulussent le ressaisir malgré lui-même. Le régiment de Flandre fut envoyé à Versailles, pour prévenir un mouvement qui pouvait compromettre si gravement la famille royale. La présence de ce corps avait été réclamée par la municipalité, et autorisée par l’Assemblée Nationale, mais nonsans l’expression d’une jalouse défiance. Le régiment de Flandre arrive. Conformément à l’usage établi dans les places de garnison , les gardes-du-corps invitent les officiers à un banquet, où furent également appelés les officiers des gardes-suisses , et ceux de la garde nationale. Ce fatal repas eut lieu dans la salle de l’opéra , au château , presque sous les yeux du souverain ’. La santé de la famille royale fut portée avec l’enthousiasme ordinaire en pareille circonstance ’. Le roi et la reine consentirent imprudemment à se rendre au milieu des convives, amenant avec eux le dauphin. Leur pré' Le ier octobre. (Édit .) 1 La santé de la nation fut oubliée ou éludée : ce qui fit dire que la cocarde nationale avait été foulée aux pieds. Les écrivains les plus opposés à la cause royale n’assurent point ce dernier fait. {Édit.) s Digitized by Google

d'aller à Versailles s'emparer du service ordinaire du château, privilége qui leur appartenait, à les entendre, quoiqu'ils eussent abandonné ce poste contre la volonté du roi, et qu'ils voulussent le ressaisir malgré lui-même. Le régiment de Flandre fut envoyé à Versailles, pour prévenir un mouvement qui pouvait compromettre si gravement la famille royale. La présence de ce corps avait été réclamée par la municipalité, et autorisée par l'Assemblée Nationale, mais non sans l'expression d'une jalouse défiance.

Le régiment de Flandre arrive. Conformément à l'usage établi dans les places de garnison, les gardes-du-corps invitent les officiers à un banquet, où furent également appelés les officiers des gardes-suisses, et ceux de la garde nationale. Ce fatal repas eut lieu dans la salle de l'opéra, au château, presque sous les yeux du souverain [1]. La santé de la famille royale fut portée avec l'enthousiasme ordinaire en pareille circonstance [2]. Le roi et la reine consentirent imprudemment à se rendre au milieu des convives, amenant avec eux le dauphin. Leur pré-

[1] Le 1er octobre. (*Édit.*)

[2] La santé de la nation fut oubliée ou éludée : ce qui fit dire que la cocarde nationale avait été foulée aux pieds. Les écrivains les plus opposés à la cause royale n'assurent point ce dernier fait. (*Édit.*)

 sence exalta eu dei'niei' point les esprits , déjà échauffés par le vin et les fanfares militaires11 . La musique fit entench'e des airs royalistes ; les cocardes blanches distribuées par les dames qui accompagnaient la reine fui'ent arborées avec enthousiasme; on ajoute que la cocarde nationale fut foulée aux pieds. En recherchant la cause de cette scène tumultueuse , il semble naturel de penser que la reine, alarmée pour les jours de son époux et de ses enfans , avait bien pu , afin de se concilier des hommes spécialement chargés de protéger la famille royale , recourir jusqu'à un cei'tain point , et faute de réflexion , à l'égard d'un seul régiment , aux moyens de séduction employés par les républicains, d'une manière si infâme, à l'égard de l'armée tout entière. Mais que le roi et ses ministres , grâce aux démonstrations d'un enthousiasme fugitif manifestées par quelques centaines d'hommes dans la chaleur d'un banquet , aient espéré commencer une contre-révolution qu'ils n'avaient point osé tenter à la tête de trente mille hommes, sous un général expérimenté, c'est ce qu'il est impossible d'imaginer. 1 Le repas (lu iw octobre fut, dit-on, renouvelé le 3. (Édit.) *
Digitized by Google

sence exalta au dernier point les esprits, déjà échauffés par le vin et les fanfares militaires[1]. La musique fit entendre des airs royalistes; les cocardes blanches distribuées par les dames qui accompagnaient la reine furent arborées avec enthousiasme; on ajoute que la cocarde nationale fut foulée aux pieds.

En recherchant la cause de cette scène tumultueuse, il semble naturel de penser que la reine, alarmée pour les jours de son époux et de ses enfans, avait bien pu, afin de se concilier des hommes spécialement chargés de protéger la famille royale, recourir jusqu'à un certain point, et faute de réflexion, à l'égard d'un seul régiment, aux moyens de séduction employés par les républicains, d'une manière si infâme, à l'égard de l'armée tout entière. Mais que le roi et ses ministres, grâce aux démonstrations d'un enthousiasme fugitif manifestées par quelques centaines d'hommes dans la chaleur d'un banquet, aient espéré commencer une contre-révolution qu'ils n'avaient point osé tenter à la tête de trente mille hommes, sous un général expérimenté, c'est ce qu'il est impossible d'imaginer.

[1] Le repas du 1er octobre fut, dit-on, renouvelé le 3. (*Édit.*)

CHAPITRE V. 213 Mais comme les royalistes ne faisaient point de fausse démarche dont leurs adversaires ne tirassent avantage, la fête militaire de Versailles fut présentée aux Parisiens sous un point de vue bien différent de celui sous lequel la postérité doit l'envisager. Les jacobins sonnèrent les premiers l'alarme dans leurs clubs , et les bandes de démagogues à leur disposition enflammèrent l'esprit des citoyens par le récit de complots abominables dont le but était le massacre et la proscription. On s'était déjà épuisé en efforts pour animer le peuple contre le roi et la reine , qu'on lui avait appris dernièrement à insulter du nom de monsieur et madame Veto , par allusion au pouvoir que la loi attribuait au monarque. Le roi venait de refuser sa sanction à la déclaration des droits de l'homme. Il voulait attendre pour' le faire que la constitution fut terminée. L'Assemblée avait sévèrement blâmé ce retard : elle parlait d'envoyer une députation au monarque , pour le contraindre à reconnaître cette déclaration avant de lui soumettre le pacte social dont elle devait être la base. Une affreuse disette , on pourrait presque dire la famine , disposait davantage encore la populace à des actes désespérés. Les fêtes au milieu desquelles on représentait les aristocrates ourdissant leurs Digitized by Google

Mais comme les royalistes ne faisaient point de fausse démarche dont leurs adversaires ne tirassent avantage, la fête militaire de Versailles fut présentée aux Parisiens sous un point de vue bien différent de celui sous lequel la postérité doit l'envisager. Les jacobins sonnèrent les premiers l'alarme dans leurs clubs, et les bandes de démagogues à leur disposition enflammèrent l'esprit des citoyens par le récit de complots abominables dont le but était le massacre et la proscription. On s'était déjà épuisé en efforts pour animer le peuple contre le roi et la reine, qu'on lui avait appris dernièrement à insulter du nom de *monsieur et madame Veto*, par allusion au pouvoir que la loi attribuait au monarque. Le roi venait de refuser sa sanction à la déclaration des droits de l'homme. Il voulait attendre pour le faire que la constitution fût terminée. L'Assemblée avait sévèrement blâmé ce retard : elle parlait d'envoyer une députation au monarque, pour le contraindre à reconnaître cette déclaration avant de lui soumettre le pacte social dont elle devait être la base. Une affreuse disette, on pourrait presque dire la famine, disposait davantage encore la populace à des actes désespérés. Les fêtes au milieu desquelles on représentait les aristocrates ourdissant leurs

semblaient une insulte à la misère publique. L'esprit du bas peuple ainsi prévenu , il n'était pas difficile de faire éclater une insurrection. Celle du 5 octobre 1789 est d'une espèce toute particulière , attendu qu'elle se composait presque entièrement de femmes. Les dames de la halle, ainsi qu'on les appelait , déjà moitié hommes par la nature de leurs occupations habituelles , n'ayant plus rien de leur sexe depuis qu'elles s'étaient montrées si féroces , avaient figuré de bonne heure dans la révolution. Elles étaient secondées par un grand nombre de ces prostituées abominables , la honte de l'humanité. Comme destinées à montrer jusqu'à quel degré d'infamie notre espèce peut descendre , toutes ces femmes se rassemblèrent au point du jour , en criant : « Du « pain ! » appel toujours entendu au milieu d'une populace effrénée '. Parmi elles, beaucoup d'hommes déguisés en femmes ralliaient autour d'eux ces furies. Cette troupe , se portant à l'Hôtel-de-Ville , enfonce plusieurs compagnies de gardes nationales rangées en ba1 Une jeune fille entra dans un corps-de-garde , s'y empara de la caisse du tambour, et la battant en criant dupain! donna le premier signal. [Édit.) Digitized by Googl

complots semblaient une insulte à la misère publique. L'esprit du bas peuple ainsi prévenu, il n'était pas difficile de faire éclater une insurrection.

Celle du 5 octobre 1789 est d'une espèce toute particulière, attendu qu'elle se composait presque entièrement de femmes. Les *dames de la halle,* ainsi qu'on les appelait, déjà moitié hommes par la nature de leurs occupations habituelles, n'ayant plus rien de leur sexe depuis qu'elles s'étaient montrées si féroces, avaient figuré de bonne heure dans la révolution. Elles étaient secondées par un grand nombre de ces prostituées abominables, la honte de l'humanité. Comme destinées à montrer jusqu'à quel degré d'infamie notre espèce peut descendre, toutes ces femmes se rassemblèrent au point du jour, en criant : « Du « pain ! » appel toujours entendu au milieu d'une populace effrénée [1]. Parmi elles, beaucoup d'hommes déguisés en femmes ralliaient autour d'eux ces furies. Cette troupe, se portant à l'Hôtel-de-Ville, enfonce plusieurs compagnies de gardes nationales rangées en ba-

[1] Une jeune fille entra dans un corps-de-garde, s'y empara de la caisse du tambour, et la battant en criant *du pain!* donna le premier signal. (*Édit.*)

CHAPITRE T. ' 2x5 laille en lace de l’édifice, et ne consent qu’avec difficulté à ne point brûler les archives. Bientôt elle s’empare d’un magasin d’arines et de trois ou quatre pièces de canon. Elle est jointe par une foule nouvelle de misérables armés de piques , de faux , et autres instrumens semblables. C’étaient les vainqueurs de la Bastille, comme ils s’appelaient eux-mêmes. Cette multitude , toujours croissante, répète incessamment les cris : « A Versailles! du pain ! du pain ! à Versailles ! » La gar de nationale se réunit en forces ; mais ses officiers ne tardent pas à montrer qu’ils sont infectés de l’esprit du temps , et aussi peu disposés à obéir que cette populace qu’ils étaient chargés de disperser. La Fayette se mit à leur tête , non pour donner des ordres , mais pour en recevoir. Ce sont des femmes , disaient-ils, des femmes en proie à la faim; nous ne pouvons agir- contre des femmes : et, à leur tour, ils demandèrent qu’on les conduisît à Versailles, déclarant qu’ils voulaient détrôner ce nigaud de roi , ce sont leux-s expressions , et couronner son fils à sa place. La Fayette hésitait, suppliait, s’épuisait en explications ; mais il n’était point encore familiarisé avec les embarras d’un généi’al révolutionnaire. « N’est-il pas étrange , dit un garde national , qui pa

taille en face de l'édifice, et ne consent qu'avec difficulté à ne point brûler les archives. Bientôt elle s'empare d'un magasin d'armes et de trois ou quatre pièces de canon. Elle est jointe par une foule nouvelle de misérables armés de piques, de faux, et autres instrumens semblables. C'étaient les vainqueurs de la Bastille, comme ils s'appelaient eux-mêmes. Cette multitude, toujours croissante, répète incessamment les cris : « A Versailles! du pain ! du pain ! à Versailles ! »

La garde nationale se réunit en forces ; mais ses officiers ne tardent pas à montrer qu'ils sont infectés de l'esprit du temps, et aussi peu disposés à obéir que cette populace qu'ils étaient chargés de disperser. La Fayette se mit à leur tête, non pour donner des ordres, mais pour en recevoir. Ce sont des femmes, disaient-ils, des femmes en proie à la faim; nous ne pouvons agir contre des femmes : et, à leur tour, ils demandèrent qu'on les conduisît à Versailles, déclarant qu'ils voulaient détrôner ce nigaud de roi, ce sont leurs expressions, et couronner son fils à sa place. La Fayette hésitait, suppliait, s'épuisait en explications ; mais il n'était point encore familiarisé avec les embarras d'un général révolutionnaire. « N'est-il pas étrange, dit un garde national, qui pa-

216 vie de napoléon buonaparte. raissait fort bien savoir de quelle nature sont les relations du chef et du soldat eu pareille circonstance , n'est-il pas étrange que La Fayette prétende commander au peuple, quand c'est à lui de prendre ses ordres ? » Bientôt après arriva un ordre de la municipalité de Paris, enjoignant au commandant, général de se transporter à Versailles, attendu que , d'après le rapport du commandant luimême , il était impossible de se refuser au désir du peuple. La Fayette se mit donc en marche, à la tête d'un corps nombreux de garde nationale en belle tenue , quatre ou cinq heures environ après le départ de la populace , qui avait déjà fait beaucoup de chemin sur la route de Versailles , pendant qu'il ne savait à quoi se résoudre à Paris. Il ne paraît pas que le roi ni les ministres aient eu le moindre avis de ces mouvemens insurrectionnels. Il faut bien qu'il ne se soit pas trouvé à Paris un seul royaliste qui voulût risquer un cheval ou un domestique pour en porter la nouvelle où il était si nécessaire qu'elle arrivât. Les membres dirigeans de l'Assemblée Nationale étaient mieux informés, « Ces messieurs , dit Barbanlane , en se tournant du côté où siégeaient les nobles et le clergé , ces messieurs désirent plus de lumières : ils auront des Digitized by Google

raissait fort bien savoir de quelle nature sont les relations du chef et du soldat en pareille circonstance, n'est-il pas étrange que La Fayette prétende commander au peuple, quand c'est à lui de prendre ses ordres ? »

Bientôt après arriva un ordre de la municipalité de Paris, enjoignant au commandant général de se transporter à Versailles, attendu que, d'après le rapport du commandant lui-même, il était impossible de se refuser au désir du peuple. La Fayette se mit donc en marche, à la tête d'un corps nombreux de garde nationale en belle tenue, quatre ou cinq heures environ après le départ de la populace, qui avait déjà fait beaucoup de chemin sur la route de Versailles, pendant qu'il ne savait à quoi se résoudre à Paris.

Il ne paraît pas que le roi ni les ministres aient eu le moindre avis de ces mouvemens insurrectionnels. Il faut bien qu'il ne se soit pas trouvé à Paris un seul royaliste qui voulût risquer un cheval ou un domestique pour en porter la nouvelle où il était si nécessaire qu'elle arrivât. Les membres dirigeans de l'Assemblée Nationale étaient mieux informés. « Ces messieurs, dit Barbantane, en se tournant du côté où siégeaient les nobles et le clergé, ces messieurs désirent plus de lumières : ils auront des

 lanternes 1 ; ils peuvent y compter. »
Mirabeau vint se placer derrière le fauteuil de Mounier , président. « Paris marche sur nous , lui dit-il. — Je ne vous comprends pas, répond Mounier. — Croyez-moi , ou ne me croyez pas , tout Paris marche sur nous ; levez la séance. — Je ne presse jamais les délibérations. — F eignez d'être malade ; rendez-vous au palais ; portez-y la nouvelle que je vous donne , et dites que vous la tenez de moi ; mais il n'y a pas une minute à perdre : Paris marche sur nous. — Tant mieux ; nous serons plus tôt en république. » 1 ' An commencement de la révolution , quand la populace exerçait ses fureurs sur les individus signalés à sa haine, les poteaux des réverbères servaient de gibet; la corde qui les suspendait dans la rue était l'instrument du supplice. De là ce cri : Les aristocrates à la lanterne. Tout le monde connaît la réponse de l'abbé Maury : Eh! mes amis , quand vous m'aurez mis à la lanterne , y verrezvous plus clair ? a II faut croire que Mounier parlait ironiquement , et faisait allusion non pas à ses propres sentimens , mais aux opinions révolutionnaires de Mirabeau. Un autre auteur rapporte ainsi la fin de cette conversation singulière : eTant mieux! Ils n'ont qu'à nous tuer tous ;mais tous , entendezvous bien. Les affaires publiques en iront mieux. * * A cette phrase de Mounier on prétend que Mirabeau répondit: Le mot est joli, et qu'il retourna à sa place. Voyez X Histoire delà Révolution française , par M. Thiers. (Édit.) Digitized by Google

lanternes [1] ; ils peuvent y compter. » Mirabeau vint se placer derrière le fauteuil de Mounier, président. « Paris marche sur nous, lui dit-il. — Je ne vous comprends pas, répond Mounier. — Croyez-moi, ou ne me croyez pas, tout Paris marche sur nous ; levez la séance. — Je ne presse jamais les délibérations. — Feignez d'être malade ; rendez-vous au palais ; portez-y la nouvelle que je vous donne, et dites que vous la tenez de moi ; mais il n'y a pas une minute à perdre : Paris marche sur nous. — Tant mieux ; nous serons plus tôt en république. » [2]

[1] Au commencement de la révolution, quand la populace exerçait ses fureurs sur les individus signalés à sa haine, les poteaux des réverbères servaient de gibet; la corde qui les suspendait dans la rue était l'instrument du supplice. De là ce cri : *Les aristocrates à la lanterne.* Tout le monde connaît la réponse de l'abbé Maury : *Eh ! mes amis, quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair ?*

[2] Il faut croire que Mounier parlait ironiquement, et faisait allusion non pas à ses propres sentimens, mais aux opinions révolutionnaires de Mirabeau. Un autre auteur rapporte ainsi la fin de cette conversation singulière : « *Tant mieux ! Ils n'ont qu'à nous tuer tous ; mais tous, entendez-vous bien. Les affaires publiques en iront mieux.* *

* A cette phrase de Mounier on prétend que Mirabeau répondit : *Le mot est joli*, et qu'il retourna à sa place. *Voyez* l'*Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers. (*Édit.*)

 Peu d'instans après ce singulier dialogue, où Mirabeau montra , en quelque sorte malgré lui, des sentimens aristocratiques dont il ne put jamais se dépouiller entièrement, le bataillon femelle et ses alliés de l'autre sexe , qui avaient marché sans interruption , arrivèrent à Versailles dans l'après-midi , chantant des airs patriotiques mêlés de blasphèmes , d'obscénités et d'horribles menaces contre la reine. Leur première visite fut pour l'Assemblée Nationale. Le roulement des tambours, les cris, les vociférations, mille rumeurs confuses interrompirent la séance. Un homme appelé Maillard , brandissant une épée , ayant pour acolyte une fenune portant un long bâton au bout duquel était attaché un tambour de basque, commence une harangue au nom du peuple souverain. Il annonce qu'ils manquent de pain ; qu'ils savent que les ministres sont des traîtres ; que le bras du peuple est levé et tout prêt à frapper; ajoutant beaucoup d'autres extravagances dignes de l'éloquence de cette époque. Ses satellites couvrirent son discours d'acclamations , en vociférant de nouveau contre la reine toutes les injures que pouvait trouver leur fureur dans l'énergique brutalité de son langage. L'armée des femmes se précipita tout à coup Digitized by Google

Peu d'instans après ce singulier dialogue, où Mirabeau montra, en quelque sorte malgré lui, des sentimens aristocratiques dont il ne put jamais se dépouiller entièrement, le bataillon femelle et ses alliés de l'autre sexe, qui avaient marché sans interruption, arrivèrent à Versailles dans l'après-midi, chantant des airs patriotiques mêlés de blasphèmes, d'obscénités et d'horribles menaces contre la reine. Leur première visite fut pour l'Assemblée Nationale. Le roulement des tambours, les cris, les vociférations, mille rumeurs confuses interrompirent la séance. Un homme appelé Maillard, brandissant une épée, ayant pour acolyte une femme portant un long bâton au bout duquel était attaché un tambour de basque, commence une harangue au nom du peuple souverain. Il annonce qu'ils manquent de pain; qu'ils savent que les ministres sont des traîtres; que le bras du peuple est levé et tout prêt à frapper; ajoutant beaucoup d'autres extravagances dignes de l'éloquence de cette époque. Ses satellites couvrirent son discours d'acclamations, en vociférant de nouveau contre la reine toutes les injures que pouvait trouver leur fureur dans l'énergique brutalité de son langage.

L'armée des femmes se précipita tout à coup

CHAPITRE V. 219 dans l'Assemblée; elles se mêlèrent avec les députés , prirent place au fauteuil du président et aux sièges des secrétaires , se procurèrent du vin, se mirent à boire, à chanter, à jurer, à vociférer, adressant des menaces à plusieurs représentans , faisant subir à d'autres leurs dégoûtantes caresses. Enfin, une députation de ces furieuses se rendit chez le ministre Saint-Priest, royaliste déclaré, qui leur fit un accueil sévère. Elles lui demandèrent toutes du pain. « Tarit que vous n'avez eu qu'un roi , leur répondit-il , le pain ne vous a point manqué; vous avez aujourd'hui douze cents rois, qu'ils vous en donnent. » Elles furent introduites auprès du roi lui-même; mais le tendre intérêt que le prince montra pour la situation pénible de Paris toucha le cœur de ces femmes, qui revinrent trouver les autres en criant vive le roi ! S'il n'y avait eu en ce jour qu'une légère tempête populaire, elle se fût alors assoupie ; mais , comine dans l'agitation sourde et profonde de l'Océan, ilyuvaitparmi cette multitude soulevée une instigation secrète et un esprit de révolte, qui ne pouvaient être conjurés par ce retour à de meilleurs sentimens et à la raison que témoignait la députation. On s'écria que la députation avait été corrompue pour présenter le roi Digitized by Google

dans l'Assemblée; elles se mêlèrent avec les députés, prirent place au fauteuil du président et aux siéges des secrétaires, se procurèrent du vin, se mirent à boire, à chanter, à jurer, à vociférer, adressant des menaces à plusieurs représentans, faisant subir à d'autres leurs dégoûtantes caresses.

Enfin, une députation de ces furieuses se rendit chez le ministre Saint-Priest, royaliste déclaré, qui leur fit un accueil sévère. Elles lui demandèrent toutes du pain. « Tant que vous n'avez eu qu'un roi, leur répondit-il, le pain ne vous a point manqué; vous avez aujourd'hui douze cents rois, qu'ils vous en donnent. » Elles furent introduites auprès du roi lui-même; mais le tendre intérêt que le prince montra pour la situation pénible de Paris toucha le cœur de ces femmes, qui revinrent trouver les autres en criant *vive le roi!*

S'il n'y avait eu en ce jour qu'une légère tempête populaire, elle se fût alors assoupie; mais, comme dans l'agitation sourde et profonde de l'Océan, il y avait parmi cette multitude soulevée une instigation secrète et un esprit de révolte, qui ne pouvaient être conjurés par ce retour à de meilleurs sentimens et à la raison que témoignait la députation. On s'écria que la députation avait été corrompue pour présenter le roi

 sous des couleurs favorables. Pour justifier leurs soupçons , ces femmes détachèrent leurs jarretières dans le dessein d'étrangler leurs propres déléguées. Elles apprirent en même temps que ni la garde nationale de V ersailles , ni le régiment de Flandre , dont le dévoûment avait passé avec les fumées du vin , n'étaient disposés à les repousser parla force, et qu'elles n'auraient affaire qu'aux gardes- du -corps. Ces derniers euxmêmes n' osaient agir avec vigueur , dans la crainte de provoquer une attaque générale du palais, où régnaicntle trouble etl'indécision. Les femmes s'emparèrent donc hardiment des avenues du château, et menacèrent de mort tous ses habitons. Les personnes qui entouraient le roi sentirent la nécessité d'adopter des mesures pour la sûreté de sa personne ; mais elles ne faisaient voir qu'incertitude et confusion. On réunit à la hâte deux ou trois cents gentilshommes qui devaient prendre des chevaux dans les écuries du roi , et escorter sa majesté jusqu'à Rambouillet * . Avec cet appui, les gardes-du-corps se seraient certai1 Cette mesure était proposée par le marquis de Fa v ras * exécuté depuis pour un complot royaliste, et dont la mort procura tant de jouissance aux Parisiens. Comme * D'après M. de Lacretclle , tome vu, page 319, ce serait plutôt le président de Froudeville. (Êrlit .) Digitized by Google

sous des couleurs favorables. Pour justifier leurs soupçons, ces femmes détachèrent leurs jarretières dans le dessein d'étrangler leurs propres déléguées. Elles apprirent en même temps que ni la garde nationale de Versailles, ni le régiment de Flandre, dont le dévoûment avait passé avec les fumées du vin, n'étaient disposés à les repousser par la force, et qu'elles n'auraient affaire qu'aux gardes-du-corps. Ces derniers eux-mêmes n'osaient agir avec vigueur, dans la crainte de provoquer une attaque générale du palais, où régnaient le trouble et l'indécision. Les femmes s'emparèrent donc hardiment des avenues du château, et menacèrent de mort tous ses habitans.

Les personnes qui entouraient le roi sentirent la nécessité d'adopter des mesures pour la sûreté de sa personne; mais elles ne faisaient voir qu'incertitude et confusion. On réunit à la hâte deux ou trois cents gentilshommes qui devaient prendre des chevaux dans les écuries du roi, et escorter sa majesté jusqu'à Rambouillet [1]. Avec cet appui, les gardes-du-corps se seraient certai-

[1] Cette mesure était proposée par le marquis de Favras* exécuté depuis pour un complot royaliste, et dont la mort procura tant de jouissance aux Parisiens. Comme

* D'après M. de Lacretelle, tome VII, page 219, ce serait plutôt le président de Frondeville. (*Édit.*)

CHAPITRE V. 22 1 nement ouvert un passage à travers la populace tumultueuse qui les entourait. Le départ du roi, en ce moment critique , eût sans doute produit un grand effet , et le flot populaire eût pris une autre direction; mais on préféra s'en tenir à l'opinion de ceux qui voulaient qu'on attendît La Fayette avec la garde nationale de Paris. La nuit vint; les rassemblemens armés ne manifestaient pas l'intention de se retirer. Loin de là , ils établirent une espèce de bivouac sur l'esplanade où avait ordinairement lieu la revue des troupes. Ils allumèrent de grands feux, se mirent à manger, à boire, à chanter et à danser, faisant aussi par intervalles des décharges de leurs armes. Quelques engagemens partiels c'était le premier noble condamné à la potence , ce genre de supplice ayant jusqu'alors été réservé aux plébéiens, ils crièrent bis à l'exécution, et auraient voulu qu'on le pendit une seconde fois. Cet infortuné gentilhomme avait d'abord proposé de faire garder le pont de Sèvres par un corps de cavalerie qui eût empêché les femmes d'arriver à Versailles. La reine, en cette circonstance, signa un ordre remarquable par cette clause: « A exécuter si le salut du roi est compromis , mais non si le danger ne regarde que moi. » * * Cet ordre fut relatif à la première proposition , et non celle du pont de Sèvres. Voyez cet ordre textuellement dans l'histoire de M. de Lacretelle , tome et page ci - dessus. (Édit.) Digitized by Google

nement ouvert un passage à travers la populace tumultueuse qui les entourait. Le départ du roi, en ce moment critique, eût sans doute produit un grand effet, et le flot populaire eût pris une autre direction; mais on préféra s'en tenir à l'opinion de ceux qui voulaient qu'on attendît La Fayette avec la garde nationale de Paris.

La nuit vint; les rassemblemens armés ne manifestaient pas l'intention de se retirer. Loin de là, ils établirent une espèce de bivouac sur l'esplanade où avait ordinairement lieu la revue des troupes. Ils allumèrent de grands feux, se mirent à manger, à boire, à chanter et à danser, faisant aussi par intervalles des décharges de leurs armes. Quelques engagemens partiels

c'était le premier noble condamné à la potence, ce genre de supplice ayant jusqu'alors été réservé aux plébéiens, ils crièrent *bis* à l'exécution, et auraient voulu qu'on le pendît une seconde fois. Cet infortuné gentilhomme avait d'abord proposé de faire garder le pont de Sèvres par un corps de cavalerie qui eût empêché les femmes d'arriver à Versailles. La reine, en cette circonstance, signa un ordre remarquable par cette clause: « A exécuter si le salut du roi est compromis, mais non si le danger ne regarde que moi. » *

* Cet ordre fut relatif à la première proposition, et non celle du pont de Sèvres. *Voyez* cet ordre textuellement dans l'histoire de M. de Lacretelle, tome et page ci-dessus. (*Édit.*)

 eurent lieu; un ou deux gardes-du-corps furent tués ou blessés dans ces luttes , dont les insurgés rejetaient le tort sur la troupe. D'un autre côté, ces braves militaires avaient essuyé une fusillade des gardes nationaux de Y ersailles, dernièrement invités par eux à leur banquet. Le cheval d'un garde-du-corps étant tombé au pouvoir de ces démons femelles , fut tué , mis en pièces , et dévoré demi-cru. Tout semblait présager un engagement général , quand le bruit du tambour annonça l'arrivée de La F ayette à la tête de l'armée parisienne, qui marchait lentement mais en bon ordre. La présence de cette force imposante parut avoir rétabli un moment la tranquillité , encore T bien que personne ne sût précisément ce qu'elle allait faire. La Fayette eut une audience du roi, fit part des mesures qu'il avait prises pour la garde du palais, invita les habitansà se retirer, et leur donna malheureusement l'exemple. Auparavant , néanmoins , il se rendit à l'Assemblée , répondit du salut de la famille royale , et décida , non sans peine , le président Mounier à congédier l'Assemblée, qui s'était déclarée en permanence. La Fayette se rendait ainsi seul responsable du repos de la nuit. Nous ne voudrions point mettre en question la droiture , l'honneur et la fidélité de ce général. Nous Digitized by Google

eurent lieu ; un ou deux gardes-du-corps furent tués ou blessés dans ces luttes, dont les insurgés rejetaient le tort sur la troupe. D'un autre côté, ces braves militaires avaient essuyé une fusillade des gardes nationaux de Versailles, dernièrement invités par eux à leur banquet. Le cheval d'un garde-du-corps étant tombé au pouvoir de ces démons femelles, fut tué, mis en pièces, et dévoré demi-cru. Tout semblait présager un engagement général, quand le bruit du tambour annonça l'arrivée de La Fayette à la tête de l'armée parisienne, qui marchait lentement mais en bon ordre.

La présence de cette force imposante parut avoir rétabli un moment la tranquillité, encore bien que personne ne sût précisément ce qu'elle allait faire. La Fayette eut une audience du roi, fit part des mesures qu'il avait prises pour la garde du palais, invita les habitans à se retirer, et leur donna malheureusement l'exemple. Auparavant, néanmoins, il se rendit à l'Assemblée, répondit du salut de la famille royale, et décida, non sans peine, le président Mounier à congédier l'Assemblée, qui s'était déclarée en permanence. La Fayette se rendait ainsi seul responsable du repos de la nuit. Nous ne voudrions point mettre en question la droiture, l'honneur et la fidélité de ce général. Nous

 ne pouvons que déplorer cette lassitude funeste qui l'accabla au moment du danger , et gémir de ce qu'il ait confié à d'autres le soin de prendre des précautions qui furent si évidemment négligées. Une des grilles du château avait été laissée ouverte et sans garde; plusieurs brigands y pénètrent vers trois heures du matin. Ils se précipitent vers l'appartement de la reine , et massacrent quelques gardes-du-corps qui volaient à sa défense. La sentinelle frappant à la porte de la chambre à coucher delà princesse, lui cria de s'échapper , et s'exposa ainsi courageusement à la rage des assassins. Ce loyal militaire fut aussitôt puni de son dévoûment ; il tomba mort sous leurs coups. Us foulèrent aux pieds son cadavre sanglant pour arriver jusqu'à l'appartement; mais quand ils s'y précipitèrent , leur victime , réservée à de plus grands malheurs , s'était enfuie par un secret passage dans la chambre du roi. Us percèrent le lit qu'elle venait de quitter à coups de pique et d'épée. Les gardes-du-corps se réunirent à l 'OEil-deBœuf, où ils essayèrent de se défendre. Plusieurs d'entre eux, cependant, n'ayant pu gagner cet asile, furent entraînés dans la cour, où un misérable , que l'on reconnaissait à sa longue barbe , à sa hache ensanglantée , et à l'espèce Digitized by Google

ne pouvons que déplorer cette lassitude funeste qui l'accabla au moment du danger, et gémir de ce qu'il ait confié à d'autres le soin de prendre des précautions qui furent si évidemment négligées.

Une des grilles du château avait été laissée ouverte et sans garde; plusieurs brigands y pénètrent vers trois heures du matin. Ils se précipitent vers l'appartement de la reine, et massacrent quelques gardes-du-corps qui volaient à sa défense. La sentinelle frappant à la porte de la chambre à coucher de la princesse, lui cria de s'échapper, et s'exposa ainsi courageusement à la rage des assassins. Ce loyal militaire fut aussitôt puni de son dévoûment; il tomba mort sous leurs coups. Ils foulèrent aux pieds son cadavre sanglant pour arriver jusqu'à l'appartement; mais quand ils s'y précipitèrent, leur victime, réservée à de plus grands malheurs, s'était enfuie par un secret passage dans la chambre du roi. Ils percèrent le lit qu'elle venait de quitter à coups de pique et d'épée.

Les gardes-du-corps se réunirent à l'*Œil-de-Bœuf,* où ils essayèrent de se défendre. Plusieurs d'entre eux, cependant, n'ayant pu gagner cet asile, furent entraînés dans la cour, où un misérable, que l'on reconnaissait à sa longue barbe, à sa hache ensanglantée, et à l'espèce

1 224 VIE DE NAPOLÉON BU ON APARTE . d’armure qui couvrait sa hideuse personne, remplissait par goût l’office d’exécuteur. L’étrange costume du brigand , l’affreux plaisir qu’il témoignait à la vue du sang , l’espèce de hurlement rauque avec lequel il demandait de temps en temps de nouvelles victimes , lui donnaient l’apparence d’un démon vomi par l’enfer pour ajouter aux horreurs du tableau. 1 Déjà deux gardes-du-corps avaient eu la tête tranchée ; l’homme à la barbe demandait à grands cris qu’on lui envoyât d’autres victimes , lorsque La F ayette , qui s’était éveillé , arrive avec les grenadiers des anciennes gardes-françaises , récemment incorporés dans la garde nationale , et qui faisaient probablement sa principale force réelle. Il ne pensa point à venger ■ Ce monstre s’appelait Jourdan ; on le surnomma depuis coupe-téte ; il se distingua dans les massacres d’Avignon. Il gagnait son pain en posant comme modèle chez les peintres ; voilà pourquoi il laissait croître sa barbe , et ses dépositions consignées dans la procédure du Châtelet, le désignent sous le nom de V homme à la barbe : titre qui conviendrait parfaitement a l’ogre ou au spectre de quelque antique légende. * * On pourrait s’étonner que cet horrible spectacle , donné par Jonrdan , ait été oublié par quelques uns des historiens de cette journée qui n’ont voulu voir dans l’attaque du château qu’un mouvement populaire sans instigation secrète. (Édit.)
Digitized by Google

d'armure qui couvrait sa hideuse personne, remplissait par goût l'office d'exécuteur. L'étrange costume du brigand, l'affreux plaisir qu'il témoignait à la vue du sang, l'espèce de hurlement rauque avec lequel il demandait de temps en temps de nouvelles victimes, lui donnaient l'apparence d'un démon vomi par l'enfer pour ajouter aux horreurs du tableau. [1]

Déjà deux gardes-du-corps avaient eu la tête tranchée; l'homme à la barbe demandait à grands cris qu'on lui envoyât d'autres victimes, lorsque La Fayette, qui s'était éveillé, arrive avec les grenadiers des anciennes gardes-françaises, récemment incorporés dans la garde nationale, et qui faisaient probablement sa principale force réelle. Il ne pensa point à venger

[1] Ce monstre s'appelait Jourdan; on le surnomma depuis *coupe-tête;* il se distingua dans les massacres d'Avignon. Il gagnait son pain en posant comme modèle chez les peintres; voilà pourquoi il laissait croître sa barbe, et ses dépositions consignées dans la procédure du Châtelet, le désignent sous le nom de *l'homme à la barbe :* titre qui conviendrait parfaitement à l'ogre ou au spectre de quelque antique légende. *

* On pourrait s'étonner que cet horrible spectacle, donné par Jourdan, ait été oublié par quelques uns des historiens de cette journée qui n'ont voulu voir dans l'attaque du château qu'un mouvement populaire sans instigation secrète. (*Édit.*)

. # CHAPITRE V. 22Ô les malheureux gentilshommes égorgés en remw plissant leur devoir, et dont les cadavres sanglans gisaient devant lai ; mais il avait engagé au roi sa parole qu'il protégerait les gardes-ducorps, et il conjura sa troupe de lui sauver la honte de manquer à son serinent. Sans doute il n'entreprenait pas plus qu'il ne pouvait exécuter, et en cela il fit preuve de sagesse, à défaut de générosité. Pour racheter le gage de M. de La Fayette, les grenadiers firent ce qu'ils auraient dû faire au nom du roi , de la loi , de la nation et de l'humanité outragée ; c'est-à-dire qu'ils expulsèrent des cours du château, et très facilement, cette troupe de brigands des deux sexes. D'anciens souvenirs se réveillèrent alors dans le cœur de ces grenadiers. Ils se sentirent tout à coup pénétrés de compassion pour ces infortunés gardes-du-corps , dont ils avaient autrefois partagé le service auprès du roi. Un cri s'élève parmi eux : « Sauvons les gardes-du-corps qui nous ont sauvés à Fontenoi! » Ils les prennent sous leur protection, échangent en signe d'amitié le bonnet de grenadier contre le chapeau de garde du roi, et déjà le tumulte de la joie succède dans ces lieux mêmes à celui qui n'annonçait tout à l'heure que le carnage et la mort. Cependant l'extérieur du palais était toujours 'Vie de Naf. Boom. Tome i. i5 A.
Digitized by Google

les malheureux gentilshommes égorgés en remplissant leur devoir, et dont les cadavres sanglans gisaient devant lui; mais il avait engagé au roi sa parole qu'il protégerait les gardes-du-corps, et il conjura sa troupe de lui sauver la honte de manquer à son serment. Sans doute il n'entreprenait pas plus qu'il ne pouvait exécuter, et en cela il fit preuve de sagesse, à défaut de générosité.

Pour racheter le gage de M. de La Fayette, les grenadiers firent ce qu'ils auraient dû faire au nom du roi, de la loi, de la nation et de l'humanité outragée; c'est-à-dire qu'ils expulsèrent des cours du château, et très facilement, cette troupe de brigands des deux sexes. D'anciens souvenirs se réveillèrent alors dans le cœur de ces grenadiers. Ils se sentirent tout à coup pénétrés de compassion pour ces infortunés gardes-du-corps, dont ils avaient autrefois partagé le service auprès du roi. Un cri s'élève parmi eux : « Sauvons les gardes-du-corps qui nous ont sauvés à Fontenoi! » Ils les prennent sous leur protection, échangent en signe d'amitié le bonnet de grenadier contre le chapeau de garde du roi, et déjà le tumulte de la joie succède dans ces lieux mêmes à celui qui n'annonçait tout à l'heure que le carnage et la mort.

Cependant l'extérieur du palais était toujours

* aa6 VIE DE NAPOLÉON BUON APA11TE . assiégé par une troupe de forcenés poussant des clameurs sauvages , et appelant impudemment l' Autrichienne ; c'est ainsi qu'ils nommaient la reine . L'infortunée princesse parut sur le balcon , tenant ses deux enfans par la main. Une voix fit entendre ce cri : « Pas d' enfans ! » comme pour priver la mère d'un appel à l'humanité, qui devait être entendu des coeurs les plus endurcis. Marie- Antoinette, déployant une force d'àme digne de sa mère Marie-Thérèse , fit rentrer ses enfans, et se retourna vers cette multitude en furie qui s'agitait, hurlait et se livrait, sous ses yeux, à d'horribles démonstrations de rage et de férocité. Cette reine outragée, calomniée, se présente seule, les bras croisés sur sa poitrine, et dans l'attitude imposante d'une résignation courageuse. Le motif secret qui avait fait éloigner les enfans ne pouvait être que celui d'exciter une main désespérée à exécuter les menaces vociférées de toutes parts. Un fusil fut mis en joue contre la reine ; mais la noble contenance de la princesse , l'intrépidité de sa démarche, avaientchangé lessentimens delapopulace. Le fusil fut détournépar le bras d'unspectateur ; et la foule, en dépit d'elle-même, fit entendre une acclamation générale de Vive la reine. * 1 Mémoires de Weber , -vol. II , page 457. * * Cette acclamation spontanée, honorable pour le peuple

assiégé par une troupe de forcenés poussant des clameurs sauvages, et appelant impudemment l'*Autrichienne;* c'est ainsi qu'ils nommaient la reine. L'infortunée princesse parut sur le balcon, tenant ses deux enfans par la main. Une voix fit entendre ce cri : « Pas d'enfans ! » comme pour priver la mère d'un appel à l'humanité, qui devait être entendu des cœurs les plus endurcis. Marie-Antoinette, déployant une force d'âme digne de sa mère Marie-Thérèse, fit rentrer ses enfans, et se retourna vers cette multitude en furie qui s'agitait, hurlait et se livrait, sous ses yeux, à d'horribles démonstrations de rage et de férocité. Cette reine outragée, calomniée, se présente seule, les bras croisés sur sa poitrine, et dans l'attitude imposante d'une résignation courageuse. Le motif secret qui avait fait éloigner les enfans ne pouvait être que celui d'exciter une main désespérée à exécuter les menaces vociférées de toutes parts. Un fusil fut mis en joue contre la reine; mais la noble contenance de la princesse, l'intrépidité de sa démarche, avaient changé les sentimens de la populace. Le fusil fut détourné par le bras d'un spectateur; et la foule, en dépit d'elle-même, fit entendre une acclamation générale de *Vive la reine.* [1]

[1] Mémoires de Weber, vol. II, page 457. *

* Cette acclamation spontanée, honorable pour le peuple

CHAPITRE V. a*7 Toutefois , si les insurgés , ou plutôt ceux qui les poussaient à la révolte , manquèrent leur but principal, ils réussirent dans le second. Une voix , d'abord isolée , s'écrie : « à Paris ! » Bientôt la multitude répète : « à Paris ! à Paris ! » Les accens de ces cannibales , bien dignes de ce nom après les excès de la nuit précédente, furent apparemment considérés comme la voix du peuple, puisque La Fayette, bien loin de leur adresser des remontrances , pensa que le roi devait obéir sans délai. Du reste, pas une ' seule mesure qui sauvât du moins les bienséances , et déguisât le caractère réel du voyage, c'est-à-dire la marche triomphale du peuple souverain , après une victoire complète sur un monarque qui n'en avait plus que le nom. Les voitures de la famille royale furent placées au centre d'une immense colonne , formée en partie des troupes de La Fayette, en partie des rassemblemens révolutionnaires qui l'avaient précédé à Versailles. Leur nombre s'élevait à plusieurs milliers d'individus , hoinm es et femmes de la lie du peuple, marchant pêlemêle avec les gardes-françaises et les gardes nationaux , qui se trouvèrent eux-mêmes dans presque autant que pour la reine, a été encore omise dans plusieurs histoires de la révolution. (Édit .) Digitized by Google

Toutefois, si les insurgés, ou plutôt ceux qui les poussaient à la révolte, manquèrent leur but principal, ils réussirent dans le second. Une voix, d'abord isolée, s'écrie : « à Paris ! » Bientôt la multitude répète : « à Paris ! à Paris ! » Les accens de ces cannibales, bien dignes de ce nom après les excès de la nuit précédente, furent apparemment considérés comme la voix du peuple, puisque La Fayette, bien loin de leur adresser des remontrances, pensa que le roi devait obéir sans délai. Du reste, pas une seule mesure qui sauvât du moins les bienséances, et déguisât le caractère réel du voyage, c'est-à-dire la marche triomphale du peuple souverain, après une victoire complète sur un monarque qui n'en avait plus que le nom.

Les voitures de la famille royale furent placées au centre d'une immense colonne, formée en partie des troupes de La Fayette, en partie des rassemblemens révolutionnaires qui l'avaient précédé à Versailles. Leur nombre s'élevait à plusieurs milliers d'individus, hommes et femmes de la lie du peuple, marchant pêle-mêle avec les gardes-françaises et les gardes nationaux, qui se trouvèrent eux-mêmes dans

presque autant que pour la reine, a été encore omise dans plusieurs histoires de la révolution. (*Édit.*)

2ü8 vie de napoléon buonaparte. l’impossibilité de garder aucun ordre. Chemin faisant, cette populace chantait, ou plutôt hurlait sa victoire. La marche était ouverte par des assassins portant , au bout de leurs piques , en signe de triomphe, les têtes des deux gardesdu-corps égorgés la veille '. Le reste de ces fidèles militaires, épuisés de fatigue, dépouillés de leurs armes, la plupart sans chapeau, treinblans pour la famille royale , inquiets sur le sort qui les attendait eux-mêmes , étaient tramés comme des captifs, au milieu de la populace; des femmes ivres s’étaient emparées de leurs armes , de leurs baudriers , et de leurs chapeaux qu’elles agitaient en l’air comme autant de trophées. Les misérables, encore souillés du sang répandu, criaient qu’elles amenaient le boulanger, la boulangère et le petit mitron , comme si la présence de l’infortunée famille royale , toute dépouillée qu’elle était de sa puissance , eût été un talisman contre la disette. On voyait quelques unes de ces femmes en armes juchées sur les canons, sinistre attirail du cortège. Plusieurs d’entre elles s’étaient, emparées des chevaux des gardes-du-corps , qu’elles montaient à la ma1 On a dit que ces têtes étaient portées immédiatement devant la voiture du roi : c’est avoir mis de l’exagération où il n’y en avait pas besoin. Ces sanglans trophées précédaient de plus loin la famille royale.

l'impossibilité de garder aucun ordre. Chemin faisant, cette populace chantait, ou plutôt hurlait sa victoire. La marche était ouverte par des assassins portant, au bout de leurs piques, en signe de triomphe, les têtes des deux gardes-du-corps égorgés la veille [1]. Le reste de ces fidèles militaires, épuisés de fatigue, dépouillés de leurs armes, la plupart sans chapeau, tremblans pour la famille royale, inquiets sur le sort qui les attendait eux-mêmes, étaient traînés comme des captifs, au milieu de la populace; des femmes ivres s'étaient emparées de leurs armes, de leurs baudriers, et de leurs chapeaux qu'elles agitaient en l'air comme autant de trophées. Les misérables, encore souillés du sang répandu, criaient qu'elles amenaient le boulanger, la boulangère et le petit mitron, comme si la présence de l'infortunée famille royale, toute dépouillée qu'elle était de sa puissance, eût été un talisman contre la disette. On voyait quelques unes de ces femmes en armes juchées sur les canons, sinistre attirail du cortége. Plusieurs d'entre elles s'étaient emparées des chevaux des gardes-du-corps, qu'elles montaient à la ma-

[1] On a dit que ces têtes étaient portées immédiatement devant la voiture du roi : c'est avoir mis de l'exagération où il n'y en avait pas besoin. Ces sanglans trophées précédaient de plus loin la famille royale.

CHAPITRE V. 229 nière des hommes ; d'autres chevauchaient en croupe derrière les cavaliers. Les rameaux de chêne qui ornaient l'extrémité de tous les fusils et de toutes les piques , les longues branches de peuplier que les femmes agitaient dans leurs mains , donnaient à ce cortège bizarre l'apparence d'une forêt mouvante. On n'avait rien oublié pour faire de cette entrée dans la capitale une grande insulte au monarque , un grand avilissement de la dignité royale. Après six heures d'outrages et d'agonie , le malheureux Louis XVI fut conduit à l'Hôtelde- Ville, où Bailly, alors maire de Paris, le complimenta sur le beau jour qui rendait le monarque à sa capitale, en l'assurant que l'ordre, la paix , toutes les vertus allaient renaître sous les yeux du souverain ; que le roi serait désormais puissant par le peuple , que le peuple serait heureux par le roi ; et il ajouta , ce qui était plus vrai que tout le reste : cc Henri IV avait reconquis son peuple ; c'est ici le peuple qui a reconquis son roi ' ». Ainsi complimenté * l'infor1 Ces paroles furent prononcées à la barrière , et non à l'Hôtel-dc-Ville. (Voyez Lacretelle , tome vu , page 1 06.) (Édit.) " Mémoires de' Bailly , choix de ses lettres et discours. Ce langage ressemblait à une ironie amère ; mais le maire de Paris n'avait pas le choix des termes au b octobre 1 789. S'il

Digitized by Google

nière des hommes; d'autres chevauchaient en croupe derrière les cavaliers. Les rameaux de chêne qui ornaient l'extrémité de tous les fusils et de toutes les piques, les longues branches de peuplier que les femmes agitaient dans leurs mains, donnaient à ce cortége bizarre l'apparence d'une forêt mouvante. On n'avait rien oublié pour faire de cette entrée dans la capitale une grande insulte au monarque, un grand avilissement de la dignité royale.

Après six heures d'outrages et d'agonie, le malheureux Louis XVI fut conduit à l'Hôtel-de-Ville, où Bailly, alors maire de Paris, le complimenta sur le *beau jour* qui rendait le monarque à sa capitale, en l'assurant que l'ordre, la paix, toutes les vertus allaient renaître sous les yeux du souverain; que le roi serait désormais puissant par le peuple, que le peuple serait heureux par le roi; et il ajouta, ce qui était plus vrai que tout le reste : « Henri IV avait reconquis son peuple; c'est ici le peuple qui a reconquis son roi [1] ». Ainsi complimenté [2] l'infor-

[1] Ces paroles furent prononcées à la barrière, et non à l'Hôtel-de-Ville. (*Voyez* Lacretelle, tome VII, page 106.) (*Édit.*)

[2] *Mémoires de Bailly, choix de ses lettres et discours.* Ce langage ressemblait à une ironie amère; mais le maire de Paris n'avait pas le choix des termes au 6 octobre 1789. S'il

enfin la permission de se retirer au palais des Tuileries , depuis long-temps inhabité , presque sans meubles , et qui s'ouvrait devant lui comme la tombe , seul asile où depuis il trouva le repos. Les événemens du 14 juillet 178g, jour où fut prise la Bastille , forment la première époque remarquable de la révolution en pleine activité. Ceux des 5 et 6 octobre de la même année , que nous venons de rapporter avec quelque détail , caractérisent la physionomie que prenait cette révolution, et en forment la seconde grande époque. Les premiers rendirent les habitans de Paris indépendans de leur souverain , et, à bien dire, de tout gouvernement quelconque, excepté de celui qu'ils voudraient se donner; les seconds privèrent le roi du reste d'indépendance dont il jouissait encore, et l'obligèrent à résider dans une capitale qui n'obéissait plus a aucune autorité. « Il est étonnant, disait Louis, qu'au milieu de cet amour universel de liberté , je sois le seul individu qu'on en juge tout-à-fait indigne. » Véritablement, depuis le départ de Verparlait sérieusement en appelant cela un beau jour , Bailly pouvait-il se plaindre des outrages étudiés , du raffinement de barbarie avec lequel les mêmes brigands qui avaient forcé le roi à quitter Versailles , le traînèrent lui-même à l'échafaud , au mois d'octobre 179a ?

tuné prince eut enfin la permission de se retirer au palais des Tuileries, depuis long-temps inhabité, presque sans meubles, et qui s'ouvrait devant lui comme la tombe, seul asile où depuis il trouva le repos.

Les événemens du 14 juillet 1789, jour où fut prise la Bastille, forment la première époque remarquable de la révolution en pleine activité. Ceux des 5 et 6 octobre de la même année, que nous venons de rapporter avec quelque détail, caractérisent la physionomie que prenait cette révolution, et en forment la seconde grande époque. Les premiers rendirent les habitans de Paris indépendans de leur souverain, et, à bien dire, de tout gouvernement quelconque, excepté de celui qu'ils voudraient se donner; les seconds privèrent le roi du reste d'indépendance dont il jouissait encore, et l'obligèrent à résider dans une capitale qui n'obéissait plus à aucune autorité. « Il est étonnant, disait Louis, qu'au milieu de cet amour universel de liberté, je sois le seul individu qu'on en juge tout-à-fait indigne. » Véritablement, depuis le départ de Ver-

parlait sérieusement en appelant cela un beau jour, Bailly pouvait-il se plaindre des outrages étudiés, du raffinement de barbarie avec lequel les mêmes brigands qui avaient forcé le roi à quitter Versailles, le traînèrent lui-même à l'échafaud, au mois d'octobre 1792 ?

ï? CHAPITRE V. a3l sailles , le sceptre n’était plus , dans les mains du roi, que le sceau par lequel les dominateurs du jour légalisaient à leur gré les actes d’autorité publique , sans que la volonté libre du monarque y eût la moindre part. Cet abaissement de la dignité royale était avantageux à toutes les factions, excepté aux royalistes purs, dont l’influence était faible, et le parti comparativement peu nombreux. A la vérité , Louis pouvait aussi compter sur l’attachement et l’appui de plusieurs députés amis de la liberté sans doute , mais qui , non moins partisans d’un gouvernement monarchique régulier, désiraient asseoir le trône sur une base ferme et déterminée. Malheureusement le nombre de ces hommes décroissait de jour en jour, aussibien cpie leur courage. L’excellent Mounier, l’éloquent Lally-Tollendal émigrèrent après le 9 octobre, craignant de voir se renouveler des scènes dont ils avaient déjà été témoins. Voici les adieux que ce dernier, dans son indignation, adressa à un membre de l’Assemblée Nationale : '• « Ma santé 1 , je vous jure, me rendait mes fonctions impossibles. Mais en les mettant de côté, il a été au-dessus de mes forces de sup1 Écrivait le comte de Lally-Tollendal a- l’un de ses amis.
{Édit.) Digitizsa by Google

a3l2 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE, porter plus long-temps l'horreur que me causaient ce sang, ces têtes, cette reine presque égorgée , ce roi amené esclave , entrant à Paris au milieu de ses assassins.... M. Bailly appelant cela un beau jour; M. Barnave riant avec M. Mirabeau " quand des flots de sang coulaient autour de nous; le vertueux Mounier échappant comme par inh*acle à vingt assassins qui avaient voulu faire de sa tête un trophée de plus : voilà ce qui me fît jurer de ne plus mettre le pied dans cette caverne d'antropopliages ..... On brave une seule mort; on la brave plusieurs fois quand elle peut être utile ; mais aucune puissance sous le ciel n'a le droit de me condamner à souffrir inutilement mille supplices par minute, et à périr de désespoir , de rage, au milieu des triomphes du crime que je n'ai pu arrêter. Ils me proscriront , ils confisqueront mes biens; je labourerai la terre, et je ne les verrai plus » Les autres partis voyaient les événemens du 5 octobre d'un œil différent; et s'ils ne les favorisèrent pas, ils surent du moins en profiter. Les constitutionnels , c'est-à-dire ceux qui * Avec M. Mirabeau , n'est pas dans le texte , mais il se trouve dans la lettre. (Édit.)

porter plus long-temps l'horreur que me causaient ce sang, ces têtes, cette reine presque égorgée, ce roi amené esclave, entrant à Paris au milieu de ses assassins.... M. Bailly appelant cela un beau jour; M. Barnave riant avec M. Mirabeau [a] quand des flots de sang coulaient autour de nous; le vertueux Mounier échappant comme par miracle à vingt assassins qui avaient voulu faire de sa tête un trophée de plus : voilà ce qui me fit jurer de ne plus mettre le pied dans cette caverne d'antropophages..... On brave une seule mort; on la brave plusieurs fois quand elle peut être utile; mais aucune puissance sous le ciel n'a le droit de me condamner à souffrir inutilement mille supplices par minute, et à périr de désespoir, de rage, au milieu des triomphes du crime que je n'ai pu arrêter. Ils me proscriront, ils confisqueront mes biens; je labourerai la terre, et je ne les verrai plus..... »

Les autres partis voyaient les événemens du 5 octobre d'un œil différent; et s'ils ne les favorisèrent pas, ils surent du moins en profiter.

Les constitutionnels, c'est-à-dire ceux qui

[a] *Avec M. Mirabeau*, n'est pas dans le texte, mais il se trouve dans la lettre. (*Édit.*)

CHAPITRE V. a33 désiraient un gouvernement démocratique sous un roi , espéraient avec raison que Louis , étant à Paris, séparé de ceux qui auraient pu lui conseiller des mesures contre-révolutionnaires , gardé par une troupe nationale organisée au nom et sous l'influence de la révolution , allait se trouver dans leur dépendance absolue . Chaque jour, en effet, augmentait la prépondérance de La Fayette et de ses amis, seule autorité qui pût assurer le bon ordre ; car le roi se trouva bientôt dans la nécessité cruelle de congédier ses fidèles gardes-du-corps ; et peut-être le fit-il autant pour leur salut que pour le sien. Le parti constitutionnel paraissait donc avoir pour lui le nombre et la considération. La Fayette commandait la garde nationale. Elle le regardait avec cette déférence respectueuse que de jeunes troupes, et surtout des troupes semblables , montrent ordinairement à un chef brave et expérimenté. Il semblait d'ailleurs, en acceptant le commandement, admettre au partage de sa gloire des soldais* citoyens qui ne pouvaient pas se parer de lauriers cueillis par eux-mêmes. Bailly, maire de Paris, jouissait au plus haut degré d'une popularité méritée , et possédait tellement l'estime des classes les plus honorables , qu'en toute autre circonstance, il aurait pu mépriser les suffrages de la Digitized by Google

désiraient un gouvernement démocratique sous un roi, espéraient avec raison que Louis, étant à Paris, séparé de ceux qui auraient pu lui conseiller des mesures contre-révolutionnaires, gardé par une troupe nationale organisée au nom et sous l'influence de la révolution, allait se trouver dans leur dépendance absolue. Chaque jour, en effet, augmentait la prépondérance de La Fayette et de ses amis, seule autorité qui pût assurer le bon ordre; car le roi se trouva bientôt dans la nécessité cruelle de congédier ses fidèles gardes-du-corps; et peut-être le fit-il autant pour leur salut que pour le sien.

Le parti constitutionnel paraissait donc avoir pour lui le nombre et la considération. La Fayette commandait la garde nationale. Elle le regardait avec cette déférence respectueuse que de jeunes troupes, et surtout des troupes semblables, montrent ordinairement à un chef brave et expérimenté. Il semblait d'ailleurs, en acceptant le commandement, admettre au partage de sa gloire des soldats citoyens qui ne pouvaient pas se parer de lauriers cueillis par eux-mêmes. Bailly, maire de Paris, jouissait au plus haut degré d'une popularité méritée, et possédait tellement l'estime des classes les plus honorables, qu'en toute autre circonstance, il aurait pu mépriser les suffrages de la

234 VIE DE NAPOI.ÉON BU ON APARTE . populace, toujours faciles à conquérir par des largesses ou des flatteries. Les constitutionnels avaient aussi une forte majorité dans l'Assemblée , où les républicains n'avaient point encore osé lever le masque. L'Assemblée elle-même, suivant la personne du roi , venait d'établir ses séances dans la capitale, qu'elle pouvait considérer comme sa forteresse. Elle parut donc , après les 5 et 6 octobre , avoir d'abord la supériorité , et cueillir les premiers fruits d'une victoire obtenue , toutefois , de leur consentement , plutôt que par des coopérations effectives. On doit s'étonner que La Fayette, qui voulait à cette époque attribuer un haut rang à la dignité royale , dans la constitution , ne se soit point efforcé de conserver intacte cette dignité , pour la sauver, comme il avait sauvé les jours du roi et de sa famille. Trois motifs ont pu l'empêcher de faire ce qu'il aurait dû tenter au moins, en sa qualité de gentilhomme et de militaire. D'abord, malgré l'influence qu'il se vantait de posséder sur la garde nationale de Paris, il est douteux que toute sa popularité l'eût fait réussir dans une entreprise qui aurait eu pour but de priver le bon peuple de cette ville du plaisir que lui procura la joyeuse entrée du 6 * octobre : il est douteux encore que la municipalité de Paris eût consenti, même pour la déDigiti

populace, toujours faciles à conquérir par des largesses ou des flatteries. Les constitutionnels avaient aussi une forte majorité dans l'Assemblée, où les républicains n'avaient point encore osé lever le masque. L'Assemblée elle-même, suivant la personne du roi, venait d'établir ses séances dans la capitale, qu'elle pouvait considérer comme sa forteresse. Elle parut donc, après les 5 et 6 octobre, avoir d'abord la supériorité, et cueillir les premiers fruits d'une victoire obtenue, toutefois, de leur consentement, plutôt que par des coopérations effectives.

On doit s'étonner que La Fayette, qui voulait à cette époque attribuer un haut rang à la dignité royale, dans la constitution, ne se soit point efforcé de conserver intacte cette dignité, pour la sauver, comme il avait sauvé les jours du roi et de sa famille. Trois motifs ont pu l'empêcher de faire ce qu'il aurait dû tenter au moins, en sa qualité de gentilhomme et de militaire. D'abord, malgré l'influence qu'il se vantait de posséder sur la garde nationale de Paris, il est douteux que toute sa popularité l'eût fait réussir dans une entreprise qui aurait eu pour but de priver le bon peuple de cette ville du plaisir que lui procura la *joyeuse entrée* du 6 octobre : il est douteux encore que la municipalité de Paris eût consenti, même pour la dé-

CHAPITRE V. 235 fense personnelle du roi , à employer la force contre les amazones qui dirigeaient ce mémorable cortège. En second lieu , La Fayette craignit peut-être le retour du vieux despotisme, plus que l'anarchie naissante, et il supposa probablement qu'une victoire du roi sur la ré- • volte rendrait trop d'énergie aux royalistes. Enfin , le général révolutionnaire a pu désirer que le roi et la reine fissent personnellement l'épreuve de la puissance populaire, et que cette épreuve fût assez forte pour leur faire craindre de la heurter à l'avenir, et pour déterminer Louis XYI à se contenter, malgré lui, de la part de pouvoir que lui offrait la nouvelle constitution. Les républicains, avec plus de raison que les constitutionnels, se réjouissaient du changement de résidence du roi. Comme le parti de La Fayette, ils ne craignaient plus que le roi levât l'étendard de la royauté dans les provinces, et se mît en campagne, de son côté, comme avait fait Charles Ier d'Angleterre en pareille circonstance. Ils prévoyaient déjà que si les constitutionnels se réunissaient à la couronne , représentée par tous les partis comme l'ennemi commun , ils compromettraient leur popularité dans la nation, et perdraient nécessairement la supériorité dont ils jouissaient

fense personnelle du roi, à employer la force contre les amazones qui dirigeaient ce mémorable cortége. En second lieu, La Fayette craignit peut-être le retour du vieux despotisme, plus que l'anarchie naissante, et il supposa probablement qu'une victoire du roi sur la révolte rendrait trop d'énergie aux royalistes. Enfin, le général révolutionnaire a pu désirer que le roi et la reine fissent personnellement l'épreuve de la puissance populaire, et que cette épreuve fût assez forte pour leur faire craindre de la heurter à l'avenir, et pour déterminer Louis XVI à se contenter, malgré lui, de la part de pouvoir que lui offrait la nouvelle constitution.

Les républicains, avec plus de raison que les constitutionnels, se réjouissaient du changement de résidence du roi. Comme le parti de La Fayette, ils ne craignaient plus que le roi levât l'étendard de la royauté dans les provinces, et se mît en campagne, de son côté, comme avait fait Charles I^er^ d'Angleterre en pareille circonstance. Ils prévoyaient déjà que si les constitutionnels se réunissaient à la couronne, représentée par tous les partis comme l'ennemi commun, ils compromettraient leur popularité dans la nation, et perdraient nécessairement la supériorité dont ils jouissaient

 dans l’Assemblée. Ils prévoyaient , et sans doute ils ne se trompaient pas , que les aristocrates , seul parti sincèrement attaché au roi , se défieraient des constitutionnels , pendant qu’aux yeux des démocrates, faction de beaucoup la » plus nombreuse, le nom du roi, au lieu de subsister , selon l’expression du poète , comme un monument de force, resterait une pierre d’achoppement , un objet de haine et de jalousie. Ils espéraient enfin , ou que le roi deviendrait l’instrument passif des constitutionnels , et qu’alors la royauté , privée de la liberté de vouloir et d’agir, serait réputée un colifichet dispendieux qu’il faudrait rejeter comme une charge inutile dans un gouvernement républicain ; ou bien que le roi tenterait , soit par la force, soit par la fuite, de secouer le joug des constitutionnels , et qu’alors il fournirait aux démocrates purs des armes contre sa personne et contre son titre, qu’on signalerait comme une source de dangers pour la cause populaire. II est probable que quelques chefs républicains attendaient une chute plus prompte de la royauté , après une émeute si terrible ; au moins furent-ils les premiers à saluer et encourager les femmes insurgées à leur entrée dans Y ersailles 1 -, ' Barnavc aussi-bien que Mirabeau, les républicains

dans l'Assemblée. Ils prévoyaient, et sans doute ils ne se trompaient pas, que les aristocrates, seul parti sincèrement attaché au roi, se défieraient des constitutionnels, pendant qu'aux yeux des démocrates, faction de beaucoup la plus nombreuse, le nom du roi, au lieu de subsister, selon l'expression du poète, comme un monument de force, resterait une pierre d'achoppement, un objet de haine et de jalousie. Ils espéraient enfin, ou que le roi deviendrait l'instrument passif des constitutionnels, et qu'alors la royauté, privée de la liberté de vouloir et d'agir, serait réputée un colifichet dispendieux qu'il faudrait rejeter comme une charge inutile dans un gouvernement républicain; ou bien que le roi tenterait, soit par la force, soit par la fuite, de secouer le joug des constitutionnels, et qu'alors il fournirait aux démocrates purs des armes contre sa personne et contre son titre, qu'on signalerait comme une source de dangers pour la cause populaire. Il est probable que quelques chefs républicains attendaient une chute plus prompte de la royauté, après une émeute si terrible; au moins furent-ils les premiers à saluer et encourager les femmes insurgées à leur entrée dans Versailles[1];

[1] Barnave aussi-bien que Mirabeau, les républicains

CHAPITRE V. 237 mais quoique le résultat de cette insurrection n'eût pas réalisé complètement leurs espérances, c'était toujours un grand pas de fait , et ils durent s'en réjouir en proportion. Jusqu'alors le parti d'Orléans avait caché dans ses rangs beaucoup d'hommes destinés par la suite à une affreuse célébrité dans l'histoire de la révolution. Le prince au nom duquel ils agissaient, était poussé, dit-on, et par un sentiment profond de haine personnelle contre la reine , et , comme nous l'avons déjà dit , par le désir ambitieux de supplanter le monarque son cousin. D'après le rapport unanime des historiens, il mit ses trésors et tout ce que son crédit pouvaily ajouter, à la disposition d'une classe d'individus doués de cestalens énergiques si profitables à ceux qui les possèdent, au milieu des désordres publics , mais sans fortune, sans considération, sans principes. Pour faire triompher leur patron , ces hommes enrôlèrent dans son parti des agens obscurs et subalternes qui soulevaient la populace et payaient des assassins. On dit que les journées des 5 et 6 octobre furent organisées par les agens secrets et dans l'intérêt de ce prince; que aussi-bien que les orléanistes, s'écriaient : « Courage , braves Parisiens ; liberté pour toujours ; ne craignez rien , nous sommes pour vous ! » Mémoires de Ferrière, livre IV .
Digitized by Google

mais quoique le résultat de cette insurrection n'eût pas réalisé complétement leurs espérances, c'était toujours un grand pas de fait, et ils durent s'en réjouir en proportion.

Jusqu'alors le parti d'Orléans avait caché dans ses rangs beaucoup d'hommes destinés par la suite à une affreuse célébrité dans l'histoire de la révolution. Le prince au nom duquel ils agissaient, était poussé, dit-on, et par un sentiment profond de haine personnelle contre la reine, et, comme nous l'avons déjà dit, par le désir ambitieux de supplanter le monarque son cousin. D'après le rapport unanime des historiens, il mit ses trésors et tout ce que son crédit pouvait y ajouter, à la disposition d'une classe d'individus doués de ces talens énergiques si profitables à ceux qui les possèdent, au milieu des désordres publics, mais sans fortune, sans considération, sans principes. Pour faire triompher leur patron, ces hommes enrôlèrent dans son parti des agens obscurs et subalternes qui soulevaient la populace et payaient des assassins. On dit que les journées des 5 et 6 octobre furent organisées par les agens secrets et dans l'intérêt de ce prince; que

aussi-bien que les orléanistes, s'écriaient : « Courage, braves Parisiens; liberté pour toujours; ne craignez rien, nous sommes pour vous! » *Mémoires de Ferrière*, livre IV.

 si le complot ei\t réussi, le roi était déposé, le duc d'Orléans proclamé lieutenant-général du royaume, et la reine assassinée pour satisfaire la vengeance du vainqueur. On ajoute qu'il rôdait déguisé autour des insurgés au moment où le tumulte était à son comble ; mais qu'il n'eut pas le courage de se montrer hardiment au peuple, soit pour déterminer le succès par sa présence inattendue, soit pour achever par lui-même l'ouvrage de ses satellites 1 . Sa résolution l'ayant abandonné quand elle lui eût été si utile , et le tumulte s'étant apaisé sans que rien se décidât en sa faveur , le duc d'Orléans devint en quelque sorte le bouc émissaire de la révolution , le seul qui devait être puni pour tous les autres. Il fut exilé en Angleterre, avec le titre honorable d'ambassadeur. Mirabeau parlait de lui avec le plus grand mépris, disant qu'il n'avait pas plus d'élévation dans l'esprit qu'un laquais , et qu'il ne valait pas la peine qu'on s'était donnée pour lui. Ses autres partisans l'abandonnèrent ainsi tour à tour, à mesure que ce prince déshonoré, perdant sa fortune et son crédit, se trouvait hors "d'état de continuer ses largesses. Depuis , ils voguèrent sous leur _ Voyez la procédure instruite par le Châtelet.

si le complot eût réussi, le roi était déposé, le duc d'Orléans proclamé lieutenant-général du royaume, et la reine assassinée pour satisfaire la vengeance du vainqueur. On ajoute qu'il rôdait déguisé autour des insurgés au moment où le tumulte était à son comble; mais qu'il n'eut pas le courage de se montrer hardiment au peuple, soit pour déterminer le succès par sa présence inattendue, soit pour achever par lui-même l'ouvrage de ses satellites [1]. Sa résolution l'ayant abandonné quand elle lui eût été si utile, et le tumulte s'étant apaisé sans que rien se décidât en sa faveur, le duc d'Orléans devint en quelque sorte le bouc émissaire de la révolution, le seul qui devait être puni pour tous les autres. Il fut exilé en Angleterre, avec le titre honorable d'ambassadeur. Mirabeau parlait de lui avec le plus grand mépris, disant qu'il n'avait pas plus d'élévation dans l'esprit qu'un laquais, et qu'il ne valait pas la peine qu'on s'était donnée pour lui. Ses autres partisans l'abandonnèrent ainsi tour à tour, à mesure que ce prince déshonoré, perdant sa fortune et son crédit, se trouvait hors d'état de continuer ses largesses. Depuis, ils voguèrent sous leur

[1] *Voyez* la procédure instruite par le Châtelet.

CHAPITRE VI. a3g propre pavillon dans ces mers orageuses où il les avait lancés lui-même. Ces hommes étaient déterminés à faire de la hache révolutionnaire l'instrument de leur fortune personnelle. S'embarrassant peu des principes politiques qui divisaient les partis , ils saisirent fortement les rouages inférieurs de la machine méprisés par ceux qui s'égaraient dans leurs abstractions métaphysiques, et devinrent maîtres absolus de la force matérielle que fournissait la populace de Paris , Paris, capitale de la France et la prison du monarque. Dgitized by Google

propre pavillon dans ces mers orageuses où il les avait lancés lui-même. Ces hommes étaient déterminés à faire de la hache révolutionnaire l'instrument de leur fortune personnelle. S'embarrassant peu des principes politiques qui divisaient les partis, ils saisirent fortement les rouages inférieurs de la machine méprisés par ceux qui s'égaraient dans leurs abstractions métaphysiques, et devinrent maîtres absolus de la force matérielle que fournissait la populace de Paris, Paris, capitale de la France et la prison du monarque.

24o VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. CHAPITRE VI. La Fayette entreprend de rétablir l'ordre. — Un boulanger est assassiné par la populace. — Un des meurtriers exécuté. — La Loi martiale est décrétée en cas d'insurrection. — Démocrates applaudis par l'auditoire , dans l'Assemblée. — Introduction des doctrines d'égalité. — L'exagération de ces doctrines les rend incompatibles avec la nature de l'homme et les progrès de la société. — L'Assemblée abolit les titres de noblesse, les armoiries, les formules de politesse. — Réflexions b ce sujet. — Désordre des finances. — Necker perd sa popularité. — Les biens du clergé sont confisqués. — Emission d' Assignats. — Necker quitte la France. — Nouvelle institution religieuse. — Serment imposé aux membres du Clergé, qui refusent, pour la plupart, de le prêter. — Mauvais effet de l'innovation. — Aperçu général des opérations de l'Assemblée Constituante. — Enthousiasme du peuple pour ses nouveaux privilèges. — Prérogatives restreintes de la Couronne. — Le Roi est obligé de dissimuler. — Ses intelligences avec Mirabeau ; — avec Bouillé. — Attaque du palais du Roi , repoussée par La Fayette. — Royalistes expulsés des Tuileries. — Fuite de Louis XVI. — Il est arrêté à Varennes; — ramené à Paris. — Émeute dans le Champ-de-Mars ; — réprimée par la force militaire. — Louis accepte la Constitution. La Fayette profita de sa victoire sur le duc d'Orléans pour tenter quelques attaques hardies et heureuses sur ce droit révolutionnaire d'insurrection , en vertu duquel le peuple s'était dernièrement emparé de la charge de juge et de

CHAPITRE VI.

La Fayette entreprend de rétablir l'ordre. — Un boulanger est assassiné par la populace. — Un des meurtriers exécuté. — La Loi martiale est décrétée en cas d'insurrection. — Démocrates applaudis par l'auditoire, dans l'Assemblée. — Introduction des doctrines d'égalité. — L'exagération de ces doctrines les rend incompatibles avec la nature de l'homme et les progrès de la société. — L'Assemblée abolit les titres de noblesse, les armoiries, les formules de politesse. — Réflexions à ce sujet. — Désordre des finances. — Necker perd sa popularité. — Les biens du clergé sont confisqués. — Émission d'Assignats. — Necker quitte la France. — Nouvelle institution religieuse. — Serment imposé aux membres du Clergé, qui refusent, pour la plupart, de le prêter. — Mauvais effet de l'innovation. — Aperçu général des opérations de l'Assemblée Constituante. — Enthousiasme du peuple pour ses nouveaux priviléges. — Prérogatives restreintes de la Couronne. — Le Roi est obligé de dissimuler. — Ses intelligences avec Mirabeau; — avec Bouillé. — Attaque du palais du Roi, repoussée par La Fayette. — Royalistes expulsés des Tuileries. — Fuite de Louis XVI. — Il est arrêté à Varennes; — ramené à Paris. — Émeute dans le Champ-de-Mars; — réprimée par la force militaire. — Louis accepte la Constitution.

La Fayette profita de sa victoire sur le duc d'Orléans pour tenter quelques attaques hardies et heureuses sur ce droit révolutionnaire d'insurrection, en vertu duquel le peuple s'était dernièrement emparé de la charge de juge et de

CHAPITRE VI.' 241 l’office de bourreau. Jusqu’alors on avait vu dans ce. droit l’uri des privilèges sacrés de la révolution : déterminé à en arrêter les progrès , La Fayette résolut de replacer la populace sous l’empire de la loi. «Par suite de l’approbation, ou du moins de l’indulgence qu’011 accordait à ses accès de colère , un rassemblement a voit saisi et pendu un malheureux boulanger , déclaré tout à coup ennemi du peuple , parce qu’il vendait le pain cher au moment 0[ji il ne pouvait se procurer la farine qu’à un prix exorbitant. En cette occasion , le peuple varia la scène par quelques nouveaux détails , en forçant plusieurs autres boulangers à saluer la tête sanglante portée en triomphe selon la coutume , et en la faisant baiser à l’infortunée veuve évanouie aux pieds des meurtriers. Après quoi comptant sur l’impunité , les brigands se mirent en route pour la chambre des représentans , dans le dessein de procurer à ces derniers la vue du même spectacle. Le boulanger 11’étant ni aristocrate ni gentilhomme, l’autorité crut pouvoir punir, sans s’exposer à être accusée d 'incivisme. La Fayette, à la tète d’un détachement de garde nationale , attaqua les assassins , les dispersa ; et le citoyen- zélé qui s’était chargé de porter la tête, fut jugé, condamné et pendu, comme Vig r>B Nap. Buok-. Tome 1. 16

l'office de bourreau. Jusqu'alors on avait vu dans ce droit l'un des priviléges sacrés de la révolution : déterminé à en arrêter les progrès, La Fayette résolut de replacer la populace sous l'empire de la loi.

Par suite de l'approbation, ou du moins de l'indulgence qu'on accordait à ses accès de colère, un rassemblement avoit saisi et pendu un malheureux boulanger, déclaré tout à coup ennemi du peuple, parce qu'il vendait le pain cher au moment où il ne pouvait se procurer la farine qu'à un prix exorbitant. En cette occasion, le peuple varia la scène par quelques nouveaux détails, en forçant plusieurs autres boulangers à saluer la tête sanglante portée en triomphe selon la coutume, et en la faisant baiser à l'infortunée veuve évanouie aux pieds des meurtriers. Après quoi comptant sur l'impunité, les brigands se mirent en route pour la chambre des représentans, dans le dessein de procurer à ces derniers la vue du même spectacle. Le boulanger n'étant ni aristocrate ni gentilhomme, l'autorité crut pouvoir punir, sans s'exposer à être accusée d'*incivisme*. La Fayette, à la tête d'un détachement de garde nationale, attaqua les assassins, les dispersa ; et le citoyen zélé qui s'était chargé de porter la tête, fut jugé, condamné et pendu, comme

- ta • 242 VIE DE «NAPOLEON BUON APARTE, s'il n'y eût point de révolution dans le royaume. Grande surprise de la part du peuple, qui n'avait vu pareil exemple de sévérité depuis la prisé de la Bastille. Ce 11e fut pas tout. La Fayette , qui pouvait être alors considéré comme le chef suprême de l'État, avait eu*le crédit et l'adresse de faire rendre à l'Assemblée un décret qui autorisait le pouvoir civil à proclamer la loi martiale , eu déployant un drapeau rouge , en cas d'émeute ; et après ce signal , ceux qui refuseraient de se séparer seraient traités comme rebelles. Cet édit. , qui réssemblait beaucoup au riot act d'Angleterre ne passa cependant point sans opposition ; et, en effet , il tendait évidemment à donner aux bayonnettes de la garde nationale la supériorité sur les piques et les bâtons des faubourgs. Les jacobins , nous voulons dire les partisans de Marat, de Robespierre et de Danton, et 1 On appelle en Angleterre riot act (acte d'émeute), la loi qui défend les altroupemens. La loi dit que si douze personnes ou plus sont illégalement assemblées pour troubler la paix publique, et qu'un juge de paix; shériff , ou sous-shériff , ou maire , croit de son devoir de leur commander de se disperser par une proclamation , lesdites personnes doivent se séparer sons peine du crime de félonie , etc. ; et le magistrat peut employer la force pour les dissiper. (Edit)

s'il n'y eût point de révolution dans le royaume. Grande surprise de la part du peuple, qui n'avait vu pareil exemple de sévérité depuis la prise de la Bastille. Ce ne fut pas tout.

La Fayette, qui pouvait être alors considéré comme le chef suprême de l'État, avait eu le crédit et l'adresse de faire rendre à l'Assemblée un décret qui autorisait le pouvoir civil à proclamer la loi martiale, en déployant un drapeau rouge, en cas d'émeute; et après ce signal, ceux qui refuseraient de se séparer seraient traités comme rebelles. Cet édit, qui ressemblait beaucoup au *riot act* d'Angleterre [1], ne passa cependant point sans opposition; et, en effet, il tendait évidemment à donner aux bayonnettes de la garde nationale la supériorité sur les piques et les bâtons des faubourgs. Les jacobins, nous voulons dire les partisans de Marat, de Robespierre et de Danton, et

[1] On appelle en Angleterre *riot act* (acte d'émeute), la loi qui défend les attroupemens. La loi dit que si douze personnes ou plus sont illégalement assemblées pour troubler la paix publique, et qu'un juge de paix, shériff, ou sous-shériff, ou maire, croit de son devoir de leur commander de se disperser par une proclamation, lesdites personnes doivent se séparer sous peine du crime de félonie, etc.; et le magistrat peut employer la force pour les dissiper. (*Édit.*)

■t . /• . • * ' >» . * ■ * V t CHAPITRE VI. 243 les républicains eux-mêmes , ou, si l'on veut, les brissotins , avaient vu jusqu'alors , dans ces insurrections et ces meurtres, des affaires d'avant - poste où ils avaient toujours eu l'avantage; mais La Fayette parvenant à se faire respecter et obéir de la garde nationale, composée en grande partie de propriétaires intéressés au maintien du bon ordre, il est clair que le général aurait eu le pouvoir, aussi-bien que la volonté , de réprimer à l'avenir ces excès. Cet important avantage balançait, jusqu'à un certain point , la puissance que les républicains et le parti révolitlionnaire s'étaient acquise. Ces derniers, ainsi cpie nous l'avrtns dit, dominaient dans le club des jacobins, où ils discutaient de nouveau les débats de l'Assemblée , dénonçant à leur gré quiconque n'était pas de leur opinion. Mais ils avaient, en outre, une grande majorité dans le public îles tribunes ; public bien payé, bien nourri, bien fourni de liqueurs fortes, et qui faisait retentir la salle de ses applaudissemens ou de ses huées , selon les instructions préalables qu'il avait reçues. Ces auditeurs à gage , ces applaudisseurs soldés avaient néanmoins des sentimens qui leur étaient propres , et ds accordaient aussi des suffrages désintéressés à ceux des représentais Digitized by Google

les républicains eux-mêmes, ou, si l'on veut, les brissotins, avaient vu jusqu'alors, dans ces insurrections et ces meurtres, des affaires d'avant-poste où ils avaient toujours eu l'avantage; mais La Fayette parvenant à se faire respecter et obéir de la garde nationale, composée en grande partie de propriétaires intéressés au maintien du bon ordre, il est clair que le général aurait eu le pouvoir, aussi-bien que la volonté, de réprimer à l'avenir ces excès.

Cet important avantage balançait, jusqu'à un certain point, la puissance que les républicains et le parti révolutionnaire s'étaient acquise. Ces derniers, ainsi que nous l'avons dit, dominaient dans le club des jacobins, où ils discutaient de nouveau les débats de l'Assemblée, dénonçant à leur gré quiconque n'était pas de leur opinion. Mais ils avaient, en outre, une grande majorité dans le public des tribunes; public bien payé, bien nourri, bien fourni de liqueurs fortes, et qui faisait retentir la salle de ses applaudissemens ou de ses huées, selon les instructions préalables qu'il avait reçues. Ces auditeurs à gage, ces applaudisseurs soldés avaient néanmoins des sentimens qui leur étaient propres, et ils accordaient aussi des suffrages désintéressés à ceux des représentans

244 VIE DE EAPOLÉO» BUON APARTE, qui s’abandonnaient à toute l’exagération de la * fureur révolutionnaire. Leur enthousiasme éclatait spontanément pour des hommes tels que Marat, Robespierre et Danton, qui hurlaient après des mesures de sang, de terreur et de proscription , et déclaraient la guerre aux nobles de la même voix qu’ils flattaient les vices les plus honteux de la multitude. Insensiblement la révolution s’était dirigée vers un but qu’elle ne s’était pas proposé d’abord. La France avait obtenu la liberté, le premier, le plus grand des biens dont une nation puisse être jalouse. Les Français avaient été déclarés libres autant qu’ils pouvaient l’être,» pourvu qu’ils respectassent tant soit peu le pacte social ; mais ils ne jouissaient point réellement du bienfait de cette liberté. Les droits de l’homme permettaient bien au citoyen d’aller partout où il voulait ; mais qu’il n’eût point sur lui sa carte de sûreté , et la prison voisine l’attendait ; qu’il fût accusé d’aristocratie , et il risquait toujours d’être assassiné sur la route : de sorte que sa maison était sûre comme une forteresse, sa propriété sacrée comme les ornemeus d’un temple , sauf les droits du comité des recherches , qui pouvait à son gré violer le domicile et ravager la propriété. Le principe de la liberté était donc proclamé dans toute son extension métaphysique ;

qui s'abandonnaient à toute l'exagération de la fureur révolutionnaire. Leur enthousiasme éclatait spontanément pour des hommes tels que Marat, Robespierre et Danton, qui hurlaient après des mesures de sang, de terreur et de proscription, et déclaraient la guerre aux nobles de la même voix qu'ils flattaient les vices les plus honteux de la multitude.

Insensiblement la révolution s'était dirigée vers un but qu'elle ne s'était pas proposé d'abord. La France avait obtenu la liberté, le premier, le plus grand des biens dont une nation puisse être jalouse. Les Français avaient été déclarés libres autant qu'ils pouvaient l'être, pourvu qu'ils respectassent tant soit peu le pacte social; mais ils ne jouissaient point réellement du bienfait de cette liberté. Les *droits de l'homme* permettaient bien au citoyen d'aller partout où il voulait; mais qu'il n'eût point sur lui sa carte de sûreté, et la prison voisine l'attendait; qu'il fût accusé d'aristocratie, et il risquait toujours d'être assassiné sur la route: de sorte que sa maison était sûre comme une forteresse, sa propriété sacrée comme les ornemens d'un temple, sauf les droits du comité des recherches, qui pouvait à son gré violer le domicile et ravager la propriété. Le principe de la liberté était donc proclamé dans toute son extension métaphysique;

CHAPITRK \I. il l’estait à poser , sur une base non moins large , son frère, le principe de l’égalité. Cet objet fixa principalement l’attention de l’Assemblée. Dans le sens propre, l’égalité des droits, l’égalité devant la loi, une constitution qui accorde la même protection aux individus de toutes les classes, sont indispensables à l’existence réelle de la liberté ; mais vouloir soumettre toute là masse du peuple au même niveau, sous le rapport des habitudes, des moeurs, des goûts et des sentimens, c’est une erreur grossière et ridicule ; c’est là méconnaître les progrès nécessaires de la société. Vainement on se révoltera contre les lois de la nature : comme elle à varié la face du globe par des montagnes et des vallées , des torrens et des lacs, des forêts et des plaines, elle a aussi modifié le corps humain sous les formes diverses , les physionomies diflerentes, et les degrés de force ou de faiblesse physique que nous lui voyons. On disait autrefois que la nature avait horreur du vide 1 ; nous pourrions dire avec autant de raison qu’elle a horreur de l’égalité. Ses productions même qui paraissent les plus semblables entre elles, ne le sont pas tout-à-fait. ' C’était l’explication que les anciens donnaient de l’action de l’eau dans une pompe ascendante. (Édit .)

il restait à poser, sur une base non moins large, son frère, le principe de l'égalité.

Cet objet fixa principalement l'attention de l'Assemblée. Dans le sens propre, l'égalité des droits, l'égalité devant la loi, une constitution qui accorde la même protection aux individus de toutes les classes, sont indispensables à l'existence réelle de la liberté; mais vouloir soumettre toute la masse du peuple au même niveau, sous le rapport des habitudes, des mœurs, des goûts et des sentimens, c'est une erreur grossière et ridicule; c'est là méconnaître les progrès nécessaires de la société. Vainement on se révoltera contre les lois de la nature : comme elle a varié la face du globe par des montagnes et des vallées, des torrens et des lacs, des forêts et des plaines, elle a aussi modifié le corps humain sous les formes diverses, les physionomies différentes, et les degrés de force ou de faiblesse physique que nous lui voyons. On disait autrefois que la nature avait horreur du vide [1]; nous pourrions dire avec autant de raison qu'elle a horreur de l'égalité. Ses productions même qui paraissent les plus semblables entre elles, ne le sont pas tout-à-fait.

[1] C'était l'explication que les anciens donnaient de l'action de l'eau dans une pompe ascendante. (*Édit.*)

246 Y 115 DE > APOL.ÉON BUON APARTE. Un arbre n’a point de feuille qui ressemble parfaitement à une autre; et, parmi cette multitude innombrable d’étoiles, aucune ne brille exactement du même éclat. Mais que sont les variétés physiques' auprès de ces variétés infinies que présentent les passions , le génie , les préjugés de l’homme; élémens si habilement combinés dans leurs proportions diverses, qu’il n’a probablement jamais existé , depuis Adam jusqu’à nos jours, deux individus ayant entre eux une ressemblance parfaite? et, comme si ce n’était point assez , viennent ensuite les déférences de climat , de gouvernement et d’éducation, qui toutes conduisent à des modifications sans fin de l’individu ; modifications qui se multiplient au-delà de tous les calculs , en raison des progrès de la civilisation parmi les hommes. Certaines tribus sauvages peuvent à la vérité présenter l’apparence d’une égalité grossière; mais le plus adroit, le plus fort, le meilleur chasseur, le plus brave guerrier, devient bientôt le maître des autres sous le titre de roi ou de chef. Une partie de la nation, grâce à d’heureux talens ou à d’heureuses circonstances, s’élève à la surface ; l’autre tombe au fond comme la lie ; un troisième rang occupe l’espace intermédiaire. L’inégalité des classes s’établit à mesure que la société fait des progrès. Sou

Un arbre n'a point de feuille qui ressemble parfaitement à une autre; et, parmi cette multitude innombrable d'étoiles, aucune ne brille exactement du même éclat. Mais que sont les variétés physiques auprès de ces variétés infinies que présentent les passions, le génie, les préjugés de l'homme; élémens si habilement combinés dans leurs proportions diverses, qu'il n'a probablement jamais existé, depuis Adam jusqu'à nos jours, deux individus ayant entre eux une ressemblance parfaite? et, comme si ce n'était point assez, viennent ensuite les différences de climat, de gouvernement et d'éducation, qui toutes conduisent à des modifications sans fin de l'individu; modifications qui se multiplient au-delà de tous les calculs, en raison des progrès de la civilisation parmi les hommes.

Certaines tribus sauvages peuvent à la vérité présenter l'apparence d'une égalité grossière; mais le plus adroit, le plus fort, le meilleur chasseur, le plus brave guerrier, devient bientôt le maître des autres sous le titre de roi ou de chef. Une partie de la nation, grâce à d'heureux talens ou à d'heureuses circonstances, s'élève à la surface; l'autre tombe au fond comme la lie; un troisième rang occupe l'espace intermédiaire. L'inégalité des classes s'établit à mesure que la société fait des progrès. Sou-

CHAPITRE VI. - 247 * * tiendra-t-on sérieusement , après cela , qu'une égalité autre que celle des droits puisse exister entre ceux qui pensent et ceux qui travaillent ; entre ceux « dont le langage est celui d'un bœuf' », et ceux qui ont le temps d'étudier les voies de la sagesse ? Heureux sans doute le pays où les distinctions qui doivent nécessairement exister parmi les hommes ne sont point défendues par d'insurmontables barrières ; où les rangs les plus élevés sont accessibles au talent et au savoir qui se rencontrent si souvent dans les classes inférieures ! Sans doute, autant qu'il est possible d'établir cette égalité générale, en admettant aux emplois quiconque a le droit légitime d'y prétendre par son génie et par son mérite, aussi-bien que par sa richesse, sans doute , disons-nous, les portes ne sauraient cire trop vastes ; mais les efforts des législateurs français tendaient à un but tout contraire : ils voulurent arriver à cette égalité de rangs en abaissant les classes supérieures au niveau de la classe moyenne , en essayant même , ce qui était bien plus absurde encore, de taire descendre et de confondre celle-ci dans les derniers , rangs de la société. Ils ne réfléchissaient pas que ces rangs se composent d'hommes abrutis, 1 Expression littérale de la Bible. (Édit.) 0 Digitized by

tiendra-t-on sérieusement, après cela, qu'une égalité autre que celle des droits puisse exister entre ceux qui pensent et ceux qui travaillent ; entre ceux « dont le langage est celui d'un bœuf[1] », et ceux qui ont le temps d'étudier les voies de la sagesse ? Heureux sans doute le pays où les distinctions qui doivent nécessairement exister parmi les hommes ne sont point défendues par d'insurmontables barrières ; où les rangs les plus élevés sont accessibles au talent et au savoir qui se rencontrent si souvent dans les classes inférieures ! Sans doute, autant qu'il est possible d'établir cette égalité générale, en admettant aux emplois quiconque a le droit légitime d'y prétendre par son génie et par son mérite, aussi-bien que par sa richesse, sans doute, disons-nous, les portes ne sauraient être trop vastes ; mais les efforts des législateurs français tendaient à un but tout contraire : ils voulurent arriver à cette égalité de rangs en abaissant les classes supérieures au niveau de la classe moyenne, en essayant même, ce qui était bien plus absurde encore, de faire descendre et de confondre celle-ci dans les derniers rangs de la société. Ils ne réfléchissaient pas que ces rangs se composent d'hommes abrutis,

[1] Expression littérale de la Bible. (*Édit.*)

 • » * s’ils ne sont corrompus, et qui, dans une grande ville comme Paris, échangent, dans une situation plus heureuse , la simplicité qui les eût rendus respectables contre les habitudes les plus honteuses et les plaisirs les plus grossiers. Règle générale : dans tout Etat où la civilisation est avancée l’inégalité des rangs est naturelle et indispensable. Si quelqu’un déplore cette nécessité , la philosophie Je consolera en lui démontrant que la somme des biens et des maux est également répartie sur la terre ; et la religion nous apprend qu’il est une autre vie où la nature humaine épurée ne sera point soumise aux vaines distinctions d’ici-bas. Des mesures violentes pour remédier à l’inégalité des rangs dans un État civilisé dégraderont les hautes classes sans améliorer les classes inférieures. La loi peut enlever au gentilhomme son titre , au savant ses livres , ou , pour nous servir d’une expression française , au muscadin sa toilette * ; mais elle ne peut donner la politesse au rustre, la science à l’ignorant, un extérieur décent à un sans-culottes. La société perdra beaucoup sous tous ces rapports , et les individus n’y auront rien gagné. Ce fut néanmoins d’après ce. ' Muscadin , fat , petil-maitre. Nous conservons le mot arce qu’il est tel dans le texte. [Edit.)

s'ils ne sont corrompus, et qui, dans une grande ville comme Paris, échangent, dans une situation plus heureuse, la simplicité qui les eût rendus respectables contre les habitudes les plus honteuses et les plaisirs les plus grossiers. Règle générale : dans tout État où la civilisation est avancée l'inégalité des rangs est naturelle et indispensable. Si quelqu'un déplore cette nécessité, la philosophie le consolera en lui démontrant que la somme des biens et des maux est également répartie sur la terre ; et la religion nous apprend qu'il est une autre vie où la nature humaine épurée ne sera point soumise aux vaines distinctions d'ici-bas. Des mesures violentes pour remédier à l'inégalité des rangs dans un État civilisé dégraderont les hautes classes sans améliorer les classes inférieures. La loi peut enlever au gentilhomme son titre, au savant ses livres, ou, pour nous servir d'une expression française, au *muscadin* sa toilette [1] ; mais elle ne peut donner la politesse au rustre, la science à l'ignorant, un extérieur décent à un *sans-culottes*. La société perdra beaucoup sous tous ces rapports, et les individus n'y auront rien gagné. Ce fut néanmoins d'après ce

[1] *Muscadin*, fat, petit-maître. Nous conservons le mot arce qu'il est tel dans le texte. (*Édit.*)

 mode impraticable , c|uc les législateurs de la France, cédant aux opinions exagérées de cette époque, entreprirent de niveler et de régénérer la nation. Pour réussir dans cette grande expérience sur la nature humaine, l'Assemblée abolit toutes les distinctions honorifiques , toutes les armoiries, jusqu'aux titres insignifians de monsieur et de madame ; locutions de pure courtoisie , si l'on veut , mais qui , réunies à d'autres semblables , rendent plus douces les relations ordinaires de la vie , et entretiennent cette urbanité de mœurs que les Français désignaient par l'expression heureuse de petite morale. La première de ces suppressions tombait particulièrement sur les nobles. Pour les récompenser de leur renonciation généreuse et absolue à leurs privilèges matériels, on les dépouillait maintenant de leurs distinctions honorifiques dans la société ; comme si des voleurs, après avoir arrêté et dévalisé un gentilhomme, devaient encore, par dérision, lui enlever la plume qui orne son chapeau. L'ai'istocratie de France, depuis si long-temps réputée la fleur de la chevalerie européenne , se trouvait maintenant , autant qu'il dépendait de la législature, absolument anéantie. La voix de la nation avait prononcé contre elle un arrêt

mode impraticable, que les législateurs de la France, cédant aux opinions exagérées de cette époque, entreprirent de niveler et de régénérer la nation.

Pour réussir dans cette grande expérience sur la nature humaine, l'Assemblée abolit toutes les distinctions honorifiques, toutes les armoiries, jusqu'aux titres insignifians de *monsieur* et de *madame;* locutions de pure courtoisie, si l'on veut, mais qui, réunies à d'autres semblables, rendent plus douces les relations ordinaires de la vie, et entretiennent cette urbanité de mœurs que les Français désignaient par l'expression heureuse de *petite morale*. La première de ces suppressions tombait particulièrement sur les nobles. Pour les récompenser de leur renonciation généreuse et absolue à leurs priviléges matériels, on les dépouillait maintenant de leurs distinctions honorifiques dans la société; comme si des voleurs, après avoir arrêté et dévalisé un gentilhomme, devaient encore, par dérision, lui enlever la plume qui orne son chapeau. L'aristocratie de France, depuis si long-temps réputée la fleur de la chevalerie européenne, se trouvait maintenant, autant qu'il dépendait de la législature, absolument anéantie. La voix de la nation avait prononcé contre elle un arrêt

dégradation ; châtiment qui , dans l’opinion de la noblesse , ne pouvait être attiré sur elle que par un crime bas et avilissant. On aurait pu comparer la situation des ex -nobles à celle de Bolingbroke, ainsi que lui- même l’a décrite : Eating the bitter bread of banishment While you hâve fed itport my seigniories , Dispark’d my parks , and fell'd my forest woods From my own Windows torn my household coàt Razed aut my impress , lèaving me no sign , Save mcn ’s opinions and my living blood , To show the world I was a gentleman. Mangeant le pain amer de l’exil pendant que vous dévorez le revenu de mes domaines , que vous dévastez mes parcs , abattez mes forêts , enlevez de ma maison la bannière de ma famille , effacez mes armoiries et ne me laissez rien pour montrer au monde que je fus gentilhomme , excepté l’opinion des hommes, et le sang qui m’anime. 1 ' * ê A la poursuite de cette égabté qu’il est impossible d’atteindre, l’Assemblée commit une 1 Ce fut peu de temps après l’avénement de Georges de Hanovre au trône d’Angleterre , que le fameux Bolingbroke , naguère tout-puissant , se vit destitué , menacé de l’échafaud, dépouillé de ses biens, et condamné à fuir dans l’exil où bientôt il ne fut pas moins suspect à la cour de Jacques II qu’à celle du successeur de la reine Anne. (Édit.)

général de dégradation ; châtiment qui, dans l'opinion de la noblesse, ne pouvait être attiré sur elle que par un crime bas et avilissant. On aurait pu comparer la situation des ex-nobles à celle de Bolingbroke, ainsi que lui-même l'a décrite :

Eating the bitter bread of banishment
While you have fed upon my seigniories,
Dispark'd my parks, and fell'd my forest woods
From my own windows torn my household coat
Razed aut my impress, leaving me no sign,
Save men's opinions and my living blood,
To show the world I was a gentleman.

Mangeant le pain amer de l'exil pendant que vous dévorez le revenu de mes domaines, que vous dévastez mes parcs, abattez mes forêts, enlevez de ma maison la bannière de ma famille, effacez mes armoiries et ne me laissez rien pour montrer au monde que je fus gentilhomme, excepté l'opinion des hommes, et le sang qui m'anime. [1]

A la poursuite de cette égalité qu'il est impossible d'atteindre, l'Assemblée commit une

[1] Ce fut peu de temps après l'avénement de Georges de Hanovre au trône d'Angleterre, que le fameux Bolingbroke, naguère tout-puissant, se vit destitué, menacé de l'échafaud, dépouillé de ses biens, et condamné à fuir dans l'exil où bientôt il ne fut pas moins suspect à la cour de Jacques II qu'à celle du successeur de la reine Anne. (*Édit.*)

CHAPITRE VI. aôi erreur funeste ; ce fut la suppression des anciennes institutions de chevalerie. Sous le point de vue philosophique , elles sont peu de chose sans doute; mais à part les moyens d'exister et ceux de s'instruire , où sont les biens que le véritable philosophe ne doit pas voir avec indifférence ? Qu'on nous dise aussi où est le véritable philosophe assez maître de lui-même , pour avoir entièrement répudié les idées générales sur les sujets de cette nature. L'estime accordée à la naissance et à la qualité , quel que illusoire qu'on veuille supposer le principe , a néanmoins cet avantage qu'elle sert de contrepoids à l'estime uniquement fondée sur la richesse. Ce préjugé renferme en soi quelque chose de noble et de généreux ; il se rattache . aux souvenirs de l'histoire , et aux sentimens patriotiques; s'il donne quelquefois lieu à des extravagances , elles sont telles que la société peut les réprimer et les punir par la simple correction du ridicule. C'est une chose curieuse , qu'au milieu de la révolution , ses plus chauds partisans eux-mêmes aient eu tant de peine à s'affranchir de ces anciens préjugés sur la différence des rangs. ' 1 Le comte de Mirabeau était furieux d'avoir éténommé Riquetti i'ainé. Un jour qu'on avait imprimé ses disDigitized by Google

erreur funeste ; ce fut la suppression des anciennes institutions de chevalerie. Sous le point de vue philosophique, elles sont peu de chose sans doute; mais à part les moyens d'exister et ceux de s'instruire, où sont les biens que le véritable philosophe ne doit pas voir avec indifférence ? Qu'on nous dise aussi où est le véritable philosophe assez maître de lui-même, pour avoir entièrement répudié les idées générales sur les sujets de cette nature. L'estime accordée à la naissance et à la qualité, quel que illusoire qu'on veuille supposer le principe, a néanmoins cet avantage qu'elle sert de contrepoids à l'estime uniquement fondée sur la richesse. Ce préjugé renferme en soi quelque chose de noble et de généreux ; il se rattache aux souvenirs de l'histoire, et aux sentimens patriotiques; s'il donne quelquefois lieu à des extravagances, elles sont telles que la société peut les réprimer et les punir par la simple correction du ridicule. C'est une chose curieuse, qu'au milieu de la révolution, ses plus chauds partisans eux-mêmes aient eu tant de peine à s'affranchir de ces anciens préjugés sur la différence des rangs. [1]

[1] Le comte de Mirabeau était furieux d'avoir été nommé Riquetti l'aîné. Un jour qu'on avait imprimé ses dis-

 Quant à la proscription des formules de politesse dans le langage , elle avait un caractère d'affectation absurde aux yeux de tous les hommes raisonnables ; mais , sur quelques esprits enthousiastes , elle produisit plus que du dégoût. Qu'un homme se place dans l'attitude de la frayeur ou de la colère , il sentira, jusqu'à un certain point, s'élever dans son âme le sentiment qui correspond à son attitude. Il en fut de même à l'égard de ceux qui affectaient, les mœurs brutales , le langage grossier, et le sale accouti'ement de la populace ; ils familiarisaient leur esprit avec les idées et les actions violentes propres à cette classe d'hommes dont ils avaient pris le costume. Mais quand ils eurent adopté jusqu'aux goûts et à la phraséologie de cette classe, ce qui mérite assurément le moins d'être imité , ce fut alors surtout que le torrent révolutionnaire parut acquérir toute sa force, et qu'il effaça dans sa course toutes les distinctions sociales, cours sous ce nom , il dit avec beaucoup d'aigreur : Avec votre Riquetti , vous avez désorienté l'Europe pour trois jours . Mirabeau était aristocrate au fond du cœur. Mais que dirons- nous de la citoyenne Rolland qui se glorifie de son nom plébéien, Manon Philipon , et qui, par une grande inconséquence, reproche au citoyen Pache d'être le fils d'un portier?

Quant à la proscription des formules de politesse dans le langage, elle avait un caractère d'affectation absurde aux yeux de tous les hommes raisonnables; mais, sur quelques esprits enthousiastes, elle produisit plus que du dégoût. Qu'un homme se place dans l'attitude de la frayeur ou de la colère, il sentira, jusqu'à un certain point, s'élever dans son âme le sentiment qui correspond à son attitude. Il en fut de même à l'égard de ceux qui affectaient les mœurs brutales, le langage grossier, et le sale accoutrement de la populace; ils familiarisaient leur esprit avec les idées et les actions violentes propres à cette classe d'hommes dont ils avaient pris le costume. Mais quand ils eurent adopté jusqu'aux goûts et à la phraséologie de cette classe, ce qui mérite assurément le moins d'être imité, ce fut alors surtout que le torrent révolutionnaire parut acquérir toute sa force, et qu'il effaça dans sa course toutes les distinctions sociales,

cours sous ce nom, il dit avec beaucoup d'aigreur : *Avec votre Riquetti, vous avez désorienté l'Europe pour trois jours*. Mirabeau était aristocrate au fond du cœur. Mais que dirons-nous de la citoyenne Rolland qui se glorifie de son nom plébéien, *Manon Philipon*, et qui, par une grande inconséquence, reproche au citoyen *Pache* d'être le fils d'un portier?

CHAPITRK VI. en menaçant de renverser bientôt le trône , isolé dès -lors et presque sans appui. On s’occupa nécessairement ensuite d’attribuer le pouvoir exécutif au corps déjà investi de la puissance législative ; c’est la route qui conduit le plus sûrement à la tyrannie. Mais quoique la doe'•% trine de l’égalité , comme on l’entendait à cette époque , soit absurde en théorie , et impossible dans la pratique , elle trouve toujours d’avides auditeurs parmi le peuple, qui entrevoit , au fond du principe , une loi agraire , et la division générale des propriétés. Restait un ordre à détruire : l’Église devait aussi tomber sous les coups des républicains. Ils se mirent à l’œuvre avec une adresse infi* • nie; comprenant ce grand objet dans un plan pour la restauration des finances , et pourvoyant ainsi aux dépenses de l’État, sans im, poser de nouvelles charges à la nation. On se souvient que les États - Généraux avaient été convoqués pour remédier au désordre des finances. Mais quoique l’Assemblée se fût emparée de tous les pouvoirs , qu’elle eût changé toutes les autorités constituées du royaume, le trésor n’en était pas moins embarrassé; il l’était même davantage depuis que * la plupart des contribuables avaient pensé que le refus de payer les impositions était le signe Digitized by Google

en menaçant de renverser bientôt le trône, isolé dès-lors et presque sans appui. On s'occupa nécessairement ensuite d'attribuer le pouvoir exécutif au corps déjà investi de la puissance législative ; c'est la route qui conduit le plus sûrement à la tyrannie. Mais quoique la doctrine de l'égalité, comme on l'entendait à cette époque, soit absurde en théorie, et impossible dans la pratique, elle trouve toujours d'avides auditeurs parmi le peuple, qui entrevoit, au fond du principe, une loi agraire, et la division générale des propriétés.

Restait un ordre à détruire : l'Église devait aussi tomber sous les coups des républicains. Ils se mirent à l'œuvre avec une adresse infinie ; comprenant ce grand objet dans un plan pour la restauration des finances, et pourvoyant ainsi aux dépenses de l'État, sans imposer de nouvelles charges à la nation.

On se souvient que les États-Généraux avaient été convoqués pour remédier au désordre des finances. Mais quoique l'Assemblée se fût emparée de tous les pouvoirs, qu'elle eût changé toutes les autorités constituées du royaume, le trésor n'en était pas moins embarrassé ; il l'était même davantage depuis que la plupart des contribuables avaient pensé que le refus de payer les impositions était le signe

ï * * * '■ H r, « a54 VIE DE NAPOLÉON BU ON APARTE . ♦ le moins équivoque et le privilège- le plus agréable de la liberté nouvelle. Necker, si souvent accueilli par le peuple comme le sauveur du pays , ne savait plus à quel parti s'arrêter. Tous les liens qui unissent les hommes dans le contrat social paraissaient être rompus. Le crédit public une fois anéanti, un financier, quelque habile qu'il soit, ressemble à Prospero 1 , quand sa baguette est rompue et son livre au fond de la mer. Ce fut donc en vain que Necker importuna l'Assemblée par le tableau de la pénurie des finances : . il ne reçut d'elle que des témoignages de froideur et de mécontentement. De quelle» utilité en effet pouvaient être les calculs et les combinaisons régulières d'xm financier, pour des » hommes qui d'avance avaient marqué la proie sur laquelle aucun scrupule ne pouvait les empêcher de s'élancer? LessollicitationsdeNecker , ne les touchaient pas plus qu'un sermon sur l'économie et le travail adressé à Robin Hood 1 , » y 1 Voyez la Tempête de Shakespeare , acte 5 : le magicien Prospero renonce à son art, brise lui -même sa baguette et jette son grimoire à la mer. [Édit.) 3 Robin Hood est mentionné ici dans un sens figuré comme type du maraudeur. Ce fameux Outlaw est si connu en Angleterre par la tradition , qu'il y a dans son nom quelque chose qui parle tout d'abord à l'imagination. [Édit.) *

le moins équivoque et le privilége le plus agréable de la liberté nouvelle.

Necker, si souvent accueilli par le peuple comme le sauveur du pays, ne savait plus à quel parti s'arrêter. Tous les liens qui unissent les hommes dans le contrat social paraissaient être rompus. Le crédit public une fois anéanti, un financier, quelque habile qu'il soit, ressemble à Prospero [1], quand sa baguette est rompue et son livre au fond de la mer. Ce fut donc en vain que Necker importuna l'Assemblée par le tableau de la pénurie des finances : il ne reçut d'elle que des témoignages de froideur et de mécontentement. De quelle utilité en effet pouvaient être les calculs et les combinaisons régulières d'un financier, pour des hommes qui d'avance avaient marqué la proie sur laquelle aucun scrupule ne pouvait les empêcher de s'élancer? Les sollicitations de Necker ne les touchaient pas plus qu'un sermon sur l'économie et le travail adressé à Robin Hood [2]

[1] Voyez *la Tempête* de Shakespeare, acte 5 : le magicien Prospero renonce à son art, brise lui-même sa baguette et jette son grimoire à la mer. (*Édit.*)

[2] *Robin Hood* est mentionné ici dans un sens figuré comme type du maraudeur. Ce fameux Outlaw est si connu en Angleterre par la tradition, qu'il y a dans son nom quelque chose qui parle tout d'abord à l'imagination. (*Édit.*)

> « » *■ CHAPITRE VI. a55 .♦ et à sa bande , partant pour dépouiller le riche au nom du pauvre. L'Assemblée avait décidé que , tout préjugé à part , les biens de l'Eglise seraient confisqués au profit de la nation. Vainement le clergé réclama contre cet acte d'extorsion et de rapine ; vainement il prétendit qu'il faisait partie de la nation , qu'il s'était réuni à l'Assemblée en cette qualité, et sous la condition tacite de la garantie de ses droits; vainement il se retrancha derrière la déclaration solennelle que la propriété était inviolable , sauf une juste et préalable indemnité. Ce fut avec aussi peu de fruit qu'il rappela au comte de Mirabeau le langage tenu par lui-même à l'empereur Joseph 11 en pareille occasion : « Méprisez les moines tant que vous voudrez, niaisnelcs dépouillez pas. Laspoliation est toujours un crime, quelle soit commise sur l'athée le plus impie, ou le capucin le plus bigot. » On répondit au clergé avec une gravité insultante, que les biens d'une communauté n'étaient point dans la catégorie des propriétés individuelles, parce que l'État ayant le droit de dissoudre les communautés et associations quelconques , pouvait conséquemment disposer de leurs biens ; et avec ce sophisme on s'empara , au profit de la nation , de toutes les propriétés du clergé de France. Digitized by Google

et à sa bande, partant pour dépouiller le riche au nom du pauvre.

L'Assemblée avait décidé que, tout préjugé à part, les biens de l'Église seraient confisqués au profit de la nation. Vainement le clergé réclama contre cet acte d'extorsion et de rapine; vainement il prétendit qu'il faisait partie de la nation, qu'il s'était réuni à l'Assemblée en cette qualité, et sous la condition tacite de la garantie de ses droits; vainement il se retrancha derrière la déclaration solennelle que la propriété était inviolable, sauf une juste et préalable indemnité. Ce fut avec aussi peu de fruit qu'il rappela au comte de Mirabeau le langage tenu par lui-même à l'empereur Joseph II en pareille occasion : « Méprisez les moines tant que vous voudrez, mais ne les dépouillez pas. La spoliation est toujours un crime, qu'elle soit commise sur l'athée le plus impie, ou le capucin le plus bigot. » On répondit au clergé avec une gravité insultante, que les biens d'une communauté n'étaient point dans la catégorie des propriétés individuelles, parce que l'État ayant le droit de dissoudre les communautés et associations quelconques, pouvait conséquemment disposer de leurs biens; et avec ce sophisme on s'empara, au profit de la nation, de toutes les propriétés du clergé de France.

256 VIF. Ot'. NAPOLÉON BUON APARTE. » Comme il était impossible de vendre le tout à la fois , l'Assemblée adopta un système de papier-monnaie, sous le titre A' assignats , et en hypothéqua la valeur sur les biens de l'Église. L'émission de ce papier, adopté malgré les pressantes réclamations de N ecker , donna lieu à un esprit d'agiotage presque en tout semblable à celui qui signala le fameux plan du Mississipi. Spelman 1 aurait affirmé que les fonds provenant de la dépouille de l'Église étaient entachés de sacrilège; mais il est vrai aussi que cette ressource mit l'Assemblée Nationale à même non seulement d'éviter une banqueroute générale , mais de supprimer quelques impôts trop onéreux pour les basses classes , et d'améliorer la situation de cette portion utile de la société. Des résultats si désirables néanmoins , venaient de ces divines combinaisons qui font souvent naître le bien du mal, mais sans justifier les ageos du mal. L'adoption de ce plan , contre l'avis de Necker, démontrait à ce ministre que ses services ne pouvaient plus être ni agréables à l'Assemblée, ni utiles au roi. Il donna sa démission ; 1 Légiste et antiquaire qui a écrit sur les matières ecclésiastiques , sur le sacrilège , et un traité de Non temerandis Ecclesiis. (Édit.)

Comme il était impossible de vendre le tout à la fois, l'Assemblée adopta un système de papier-monnaie, sous le titre d'*assignats*, et en hypothéqua la valeur sur les biens de l'Église. L'émission de ce papier, adopté malgré les pressantes réclamations de Necker, donna lieu à un esprit d'agiotage presque en tout semblable à celui qui signala le fameux plan du Mississipi. Spelman [1] aurait affirmé que les fonds provenant de la dépouille de l'Église étaient entachés de sacrilége; mais il est vrai aussi que cette ressource mit l'Assemblée Nationale à même non seulement d'éviter une banqueroute générale, mais de supprimer quelques impôts trop onéreux pour les basses classes, et d'améliorer la situation de cette portion utile de la société. Des résultats si désirables néanmoins, venaient de ces divines combinaisons qui font souvent naître le bien du mal, mais sans justifier les agens du mal.

L'adoption de ce plan, contre l'avis de Necker, démontrait à ce ministre que ses services ne pouvaient plus être ni agréables à l'Assemblée, ni utiles au roi. Il donna sa démission;

[1] Légiste et antiquaire qui a écrit sur les matières ecclésiastiques, sur le *sacrilége*, et un traité *de Non temerandis Ecclesiis.* (*Édit.*)

CHAPITRE VI. •25rJ clic fut reçue par les députés avec une froide indifférence; ses jours môme furent menaçés, quand il retourna dans son pays natal, par ce peuple qui deux fois avait salué en lui son libérateur. Cet honnête ministre s'aperçut trop tard que l'opinion publique a besoin d'un guide qui la dirige, et qu'elle ne peut produire le bien général , abandonnée au déréglement de ses seuls efforts. Il s'aperçut que sa popularité personnelle n'avait été , pour des hommes moins probes et plus fins que lui , qu'un moyen dont ils s'étaient servis pour arriver à leur but. La majorité de l'Assemblée Nationale réservait à l'Église gallicane une seconde épreuve, plus violente encore que la première, et qui allait intéresser la conscience des ecclésiastiques , au même degré que l'autre avait affecté leur fortune : mesure d'autant moins facile à justifier qu'on n'en devine pas le motif, à moins qu'elle n'ait eu pour objet d'introduire partout l'innovation, et d'avoir un clergé constitutionnel comme on avait un roi constitutionnel. La confiscation des biens de l'Éghse décrétée , il restait à déterminer sur quelle base on placerait la religion dans le royaume. Un membre proposa de déclarer que la religion catholique était celle de l'État, et que son culte serait Vie db Naiv Buon. Tome i. ï 7

elle fut reçue par les députés avec une froide indifférence; ses jours même furent menaçés, quand il retourna dans son pays natal, par ce peuple qui deux fois avait salué en lui son libérateur. Cet honnête ministre s'aperçut trop tard que l'opinion publique a besoin d'un guide qui la dirige, et qu'elle ne peut produire le bien général, abandonnée au déréglement de ses seuls efforts. Il s'aperçut que sa popularité personnelle n'avait été, pour des hommes moins probes et plus fins que lui, qu'un moyen dont ils s'étaient servis pour arriver à leur but.

La majorité de l'Assemblée Nationale réservait à l'Église gallicane une seconde épreuve, plus violente encore que la première, et qui allait intéresser la conscience des ecclésiastiques, au même degré que l'autre avait affecté leur fortune : mesure d'autant moins facile à justifier qu'on n'en devine pas le motif, à moins qu'elle n'ait eu pour objet d'introduire partout l'innovation, et d'avoir un clergé constitutionnel comme on avait un roi constitutionnel.

La confiscation des biens de l'Église décrétée, il restait à déterminer sur quelle base on placerait la religion dans le royaume. Un membre proposa de déclarer que la religion catholique était celle de l'État, et que son culte serait

2 58 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE, seul autorisé. Cette motion fut faite par un moine chartreux , nommé doin Gerle , longtemps attaché au parti populaire , et craignant alors , mais trop tard , que ce parti n’entreprît d’innover dans l’Église , comme il l’avait déjà fait dans l’Etat. Le débat fut conduit avec décence le premier jour ; mais dès le lendemain la salie des séances fut cernée par une multitude furieuse qui insultait , frappait même tous ceux qu’elle savait être favorables à la motion préposée. Il fut représenté dans la chambre que l’adoption de cette mesure deviendrait le signal d’une guerre religieuse ; dom Gerle, confondu, et désespérant de sa proposition , la retira. Le succès de cette opposition démontrait qu’on pouvait tout hasarder à l’égard de, l’Église catholique, puisque la religion qu’elle enseigne ne trouvait plus d’appui parmi les législateurs. On s'arrêta pour le culte public aux bases les plus étroites , et à la plus stricte économie. Remarquez qu’on affectait de dire le culte public, sans aucune autre formule de respect, comme si l’on eût voulu le soumettre aux formes purement administratives. Ce ne fut pas tout. Il y avait aussi pour le clergé une constitution civile qui le déclarait entièrement indépendant du Saint-Siège , et attribuait la nomination des évêques aux autorités départementales. Les

seul autorisé. Cette motion fut faite par un moine chartreux, nommé dom Gerle, longtemps attaché au parti populaire, et craignant alors, mais trop tard, que ce parti n'entreprît d'innover dans l'Église, comme il l'avait déjà fait dans l'État. Le débat fut conduit avec décence le premier jour; mais dès le lendemain la salle des séances fut cernée par une multitude furieuse qui insultait, frappait même tous ceux qu'elle savait être favorables à la motion proposée. Il fut représenté dans la chambre que l'adoption de cette mesure deviendrait le signal d'une guerre religieuse; dom Gerle, confondu, et désespérant de sa proposition, la retira.

Le succès de cette opposition démontrait qu'on pouvait tout hasarder à l'égard de l'Église catholique, puisque la religion qu'elle enseigne ne trouvait plus d'appui parmi les législateurs. On s'arrêta pour le culte public aux bases les plus étroites, et à la plus stricte économie. Remarquez qu'on affectait de dire le *culte public*, sans aucune autre formule de respect, comme si l'on eût voulu le soumettre aux formes purement administratives. Ce ne fut pas tout. Il y avait aussi pour le clergé une constitution civile qui le déclarait entièrement indépendant du Saint-Siége, et attribuait la nomination des évêques aux autorités départementales. Les

CHAPITRE VI. 2Ô9 évêques étaient tenus de prêter serment à cette constitution. Tout prêtre qui s'y serait refusé devait être privé de son traitement; ainsi le voulait un autre décret. Mais le clergé français, en ce moment critique, montra qu'il ne savait point hésiter entre sa conscience et la persécution. Sa soumission absolue au Saint-Siège faisait partie de sa croyance , c'était pour lui un article de foi il ne voulait point y manquer. Jusqu'alors, les évêques et les ecclésiastiques pourvus de riches bénéfices , avaient passé pour être plus attachés aux vanités du monde qu'aux devoirs de leur profession ; mais leur attitude ferme, leur désintéressement, commandèrent d'abord le respect de l'Assemblée , firent taire la calomnie dans les tribunes salariées , et donnèrent sérieusement à craindre qu'en privant le clergé de ses avantages temporels , on ne lui eût fourni les moyens d'étendre son influence spirituelle , et d'exciter en sa faveur un intérêt qui avait sommeillé pendant sa prospérité. <1 Prenez garde à ce que vous faites , dit Montlosier ; vous pourrez chasser l'évêque de son palais épiscopal , mais vous n'aurez fait que lui ouvrir la cabane du pauvre. Si vous lui enlevez sa croix d'or, il s'armera d'une croix de bois, et c'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » 1 * Cette éloquente sortie de M, de Montlosier mérite Digitized by Google

évêques étaient tenus de prêter serment à cette constitution. Tout prêtre qui s'y serait refusé devait être privé de son traitement; ainsi le voulait un autre décret. Mais le clergé français, en ce moment critique, montra qu'il ne savait point hésiter entre sa conscience et la persécution. Sa soumission absolue au Saint-Siége faisait partie de sa croyance, c'était pour lui un article de foi; il ne voulait point y manquer. Jusqu'alors, les évêques et les ecclésiastiques pourvus de riches bénéfices, avaient passé pour être plus attachés aux vanités du monde qu'aux devoirs de leur profession; mais leur attitude ferme, leur désintéressement, commandèrent d'abord le respect de l'Assemblée, firent taire la calomnie dans les tribunes salariées, et donnèrent sérieusement à craindre qu'en privant le clergé de ses avantages temporels, on ne lui eût fourni les moyens d'étendre son influence spirituelle, et d'exciter en sa faveur un intérêt qui avait sommeillé pendant sa prospérité. « Prenez garde à ce que vous faites, dit Montlosier; vous pourrez chasser l'évêque de son palais épiscopal, mais vous n'aurez fait que lui ouvrir la cabane du pauvre. Si vous lui enlevez sa croix d'or, il s'armera d'une croix de bois, et c'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » [1]

[1] Cette éloquente sortie de M. de Montlosier mérite

260 VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE. Quand on fit l'appel nominal des ecclésiastiques pour les faire opter entre la prestation du serment, et les peines établies par le décret, l'Assemblée, qui redoutait les effets de leur fermeté, leur permit à peine d'articuler une syllabe, excepté Oui ou Non. Le tumulte de la chambre, en cette occasion, ressemblait à un roulement de tambours exécuté pour couvrir les derniers ac- , cens de la victime. Peu de prêtres consentirent à prononcer le serment constitutionnel ; et parmi ces derniers il ne se trouva que trois évêques. L'un d'eux avait joué un grand rôle; c'était cet archevêque de Sens , ce même cardinal dont la malheureuse administration de quinze mois avait préparé cette crise déplorable. Un autre de ces trois prélats devait acquérir beaucoup plus de célébrité , c'était le fameux Talleyrand , dont les talens politiques ont brillé de tant d'éclat. L'Assemblée manqua totalement son but, qui était de fonder une Église nationale. Les prêtres assermentés ne reçurent aucune marque de respect ni d'affection; ils furent seulement traités avec égard par ceux qui considéraient d'être remarquée aujourd'hui , où un devoir plus rigoureux lui fait , dans des périls d'un autre genre , élever une courageuse voix entre le trône et l'autel. (Édit.) Digitized by Google

Quand on fit l'appel nominal des ecclésiastiques pour les faire opter entre la prestation du serment, et les peines établies par le décret, l'Assemblée, qui redoutait les effets de leur fermeté, leur permit à peine d'articuler une syllabe, excepté Oui ou Non. Le tumulte de la chambre, en cette occasion, ressemblait à un roulement de tambours exécuté pour couvrir les derniers accens de la victime. Peu de prêtres consentirent à prononcer le serment constitutionnel; et parmi ces derniers il ne se trouva que trois évêques. L'un d'eux avait joué un grand rôle; c'était cet archevêque de Sens, ce même cardinal dont la malheureuse administration de quinze mois avait préparé cette crise déplorable. Un autre de ces trois prélats devait acquérir beaucoup plus de célébrité, c'était le fameux Talleyrand, dont les talens politiques ont brillé de tant d'éclat.

L'Assemblée manqua totalement son but, qui était de fonder une Église nationale. Les prêtres assermentés ne reçurent aucune marque de respect ni d'affection; ils furent seulement traités avec égard par ceux qui considéraient

d'être remarquée aujourd'hui, où un devoir plus rigoureux lui fait, dans des périls d'un autre genre, élever une courageuse voix entre le trône et l'autel. (*Édit.*)

CHAPITRE VI. a6l la religion comme une bonne institution politique. Les catholiques sincères, et les esprits forts les méprisèrent également. Tout ce qui restait en France d'hommes vraiment religieux se retourna vers les anciens pasteurs; et si ce sentiment ne fut point assez fort pour arrêter le mouvement révolutionnaire , il servit du moins à le gcner et à le ralentir en beaucoup de circonstances. Cette épreuve , suivie de conséquences si fâcheuses , était aussi peu nécessaire qu'elle était impolitique. Il faut en accuser uniquement le fanatisme des philosophes modernes , qui espéraient ainsi dégrader la religion chrétienne ; et la résolution , prise d'avance par les révolutionnaires , de réaliser, malgré tout , leur système de réforme universelle dans toutes les institutions de l'État , religieuses ou politiques. Victorieuse de l'autel et du trône , de la noblesse et du clergé , l'Assemblée paraissait réellement investie de cette omnipotence jadis attribuée au parlement d'Angleterre. Jamais législature ne bouleversa plus d'institutions; jamais bouleversement politique ne s'opéra plus facilement. Tout fut soumis à la réforme : le drapeau national, les armes de France, et jusqu'au titre du souverain, qui cessa d'être roi de France et de Navarre, pour devenir le roi Digitized by Google

la religion comme une bonne institution politique. Les catholiques sincères, et les esprits forts les méprisèrent également. Tout ce qui restait en France d'hommes vraiment religieux se retourna vers les anciens pasteurs; et si ce sentiment ne fut point assez fort pour arrêter le mouvement révolutionnaire, il servit du moins à le gêner et à le ralentir en beaucoup de circonstances. Cette épreuve, suivie de conséquences si fâcheuses, était aussi peu nécessaire qu'elle était impolitique. Il faut en accuser uniquement le fanatisme des philosophes modernes, qui espéraient ainsi dégrader la religion chrétienne; et la résolution, prise d'avance par les révolutionnaires, de réaliser, malgré tout, leur système de réforme universelle dans toutes les institutions de l'État, religieuses ou politiques.

Victorieuse de l'autel et du trône, de la noblesse et du clergé, l'Assemblée paraissait réellement investie de cette omnipotence jadis attribuée au parlement d'Angleterre. Jamais législature ne bouleversa plus d'institutions; jamais bouleversement politique ne s'opéra plus facilement. Tout fut soumis à la réforme : le drapeau national, les armes de France, et jusqu'au titre du souverain, qui cessa d'être roi de France et de Navarre, pour devenir le *roi*

 des Français. Le nom que les provinces portaient depuis des siècles fut changé aussi-bien que leurs limites territoriales. Le tout fut remplacé par une division du royaume en quatrevingt-trois départemens , comprenant six cents districts, subdivisés aussi en quarante - huit mille communes ou municipahtés. En refondant ainsi l'organisation géographique de la France, l'abbé Sieyès avait pour but de faire oubber les anciens souvenirs , d'effacer toutes les distinctions, de tout soumettre au niveau de la liberté et de l'égahté. Le résultat dépassa ses calculs. Quand les provinces existaient, elles avaient chacune sa capitale , chacune ses privilèges ; et ces capitales , d'un rang secondaire si l'on veut , mais sièges du parlement de la province, avaient une importance relative, inférieure à celle de Paris sans doute, mais enfin une importance qui leur était propre. Au contraire , quand la France ne forma plus qu'une seule province, l'influence de Paris, devenu capitale unique, s'accrut dans une proportion démesurée. Pendant toute la durée, et dans toutes les phases de la révolution , le parti qui possédait la métropole s'empara sans peine dit pouvoir suprême dans les départemens. Malheur au téméraire qui eût entrepris de mettre le reste de la France en opposition de sentimens Digitized by Google

des Français. Le nom que les provinces portaient depuis des siècles fut changé aussi-bien que leurs limites territoriales. Le tout fut remplacé par une division du royaume en quatre-vingt-trois départemens, comprenant six cents districts, subdivisés aussi en quarante-huit mille communes ou municipalités. En refondant ainsi l'organisation géographique de la France, l'abbé Sieyès avait pour but de faire oublier les anciens souvenirs, d'effacer toutes les distinctions, de tout soumettre au niveau de la liberté et de l'égalité. Le résultat dépassa ses calculs. Quand les provinces existaient, elles avaient chacune sa capitale, chacune ses priviléges; et ces capitales, d'un rang secondaire si l'on veut, mais siéges du parlement de la province, avaient une importance relative, inférieure à celle de Paris sans doute, mais enfin une importance qui leur était propre. Au contraire, quand la France ne forma plus qu'une seule province, l'influence de Paris, devenu capitale unique, s'accrut dans une proportion démesurée. Pendant toute la durée, et dans toutes les phases de la révolution, le parti qui possédait la métropole s'empara sans peine du pouvoir suprême dans les départemens. Malheur au téméraire qui eût entrepris de mettre le reste de la France en opposition de sentimens

CHAPITRE VI. a63 avec la capitale ! royalistes ou républicains eussent péri dans cette hasardeuse tentative. Les parlemens de France , ces vieux remparts de la liberté , tombèrent ignorés ; tout comme d'antiques monumcns sont renversés pour céder la place à des constructions modernes. La vénalité des charges fut abolie ; la nomination des juges retirée à la couronne; le jugement par jurés établi avec des chambres de mise en accusation et des cours d'assises , répondant au grand et au petit jury d'Angleterre. En dégageant les voies de la justice, horriblement encombrées sous la décadence de la monarchie , l'Assemblée rendit le plus grand service à la France, et les bons effets s'en feront long-temps sentir. D'autres innovations étaient d'un caractère plus douteux : il y eut de la politique peut-être, mais beaucoup de dureté assurément, à retirer au roi le pouvoir de faire gi*àce. Si ce fut par crainte que le pardon ne s'étendît quelquefois aux criminels de lèse-nation ou de lèse - constitution , les législateurs auraient pu se dire que le souverain use rarement du droit de grâce en faveur d'un coupable odieux au peuple. Il ne faut pas un courage ordinaire pour se placer entre le dragon et sa iureur, entre le peuple et sa victime : Charles !•* n'osa point sauver Strafford.

avec la capitale ! royalistes ou républicains eussent péri dans cette hasardeuse tentative.

Les parlemens de France, ces vieux remparts de la liberté, tombèrent ignorés ; tout comme d'antiques monumens sont renversés pour céder la place à des constructions modernes. La vénalité des charges fut abolie ; la nomination des juges retirée à la couronne ; le jugement par jurés établi avec des chambres de mise en accusation et des cours d'assises, répondant au grand et au petit jury d'Angleterre. En dégageant les voies de la justice, horriblement encombrées sous la décadence de la monarchie, l'Assemblée rendit le plus grand service à la France, et les bons effets s'en feront long-temps sentir. D'autres innovations étaient d'un caractère plus douteux : il y eut de la politique peut-être, mais beaucoup de dureté assurément, à retirer au roi le pouvoir de faire grâce. Si ce fut par crainte que le pardon ne s'étendît quelquefois aux criminels de lèse-nation ou de lèse-constitution, les législateurs auraient pu se dire que le souverain use rarement du droit de grâce en faveur d'un coupable odieux au peuple. Il ne faut pas un courage ordinaire pour se placer entre le dragon et sa fureur, entre le peuple et sa victime : Charles Ier n'osa point sauver Strafford.

a64 VIE DE NAPOLÉON BUONAPAKTE. L'Assemblée décréta aussi la liberté de la presse; jetant ainsi, au milieu de la nation , un germe qui produit tout à la fois beaucoup de bien et quelque mal : la liberté de la presse , capable de soulever les plus funestes passions, de propager les plus atroces calomnies, de provoquer des crimes détestables, et de révoltantes injustices ; mais portant toujours avec elle le remède aux maux qu'elle enfante; mais offrant les moyens de transmettre à la postérité les inspirations de la sagesse et de la vertu , si précieuses quand les passions ont été réduites au silence , et que la voix paisible de la raison et de la réflexion est parvenue à se faire entendre. La presse excita le meurtre et la proscription à l'époque terrible dont nous allons bientôt parler; mais elle a aussi signalé les coupables à l'exécration publique , et dévoilé les artifices odieux employés par leurs fauteurs. La presse est un rocher fécond en naufrages ; mais ce rocher peut servir de base au phare le plus brillant et le plus utile. A la somme de bienfaits dont la France fut sans contredit redevable à l'Assemblée constituante, ajoutons la liberté de conscience, résultat nécessaire de la tolérance universelle qu'elle venait d'établir. Mais de l'autre côté de la balance, il faut placer ce serment constitu

L'Assemblée décréta aussi la liberté de la presse; jetant ainsi, au milieu de la nation, un germe qui produit tout à la fois beaucoup de bien et quelque mal : la liberté de la presse, capable de soulever les plus funestes passions, de propager les plus atroces calomnies, de provoquer des crimes détestables, et de révoltantes injustices ; mais portant toujours avec elle le remède aux maux qu'elle enfante; mais offrant les moyens de transmettre à la postérité les inspirations de la sagesse et de la vertu, si précieuses quand les passions ont été réduites au silence, et que la voix paisible de la raison et de la réflexion est parvenue à se faire entendre. La presse excita le meurtre et la proscription à l'époque terrible dont nous allons bientôt parler; mais elle a aussi signalé les coupables à l'exécration publique, et dévoilé les artifices odieux employés par leurs fauteurs. La presse est un rocher fécond en naufrages ; mais ce rocher peut servir de base au phare le plus brillant et le plus utile.

A la somme de bienfaits dont la France fut sans contredit redevable à l'Assemblée constituante, ajoutons la liberté de conscience, résultat nécessaire de la tolérance universelle qu'elle venait d'établir. Mais de l'autre côté de la balance, il faut placer ce serment constitu-

 tionnel violemment impose au clergé catholique, et qui conduisit par la suite au massacre abominable de tant d'innocentes et respectables victimes , égorgées au mépris de cette tolérance précédemment proclamée par l'Assemblée , dans un sentiment d'indifférence envers toutes les religions, plutôt que par égard pour les consciences. Fidèles à leur plan de fonder non pas une monarcliie populaire, mais une espèce de république royale ; excités par les républicains , dont le parti grossissait chaque jour aux dépens du leur ; cédant aussi aux menaces et aux hurlemens de ces démagogues furieux qu'on appelait la montagne, à cause de la place adoptée par eux dans la chambre , les auteurs de la constitution la rendirent complètement démocratique. Ils réduisirent à un tel point l'autorité royale ; ses pouvoirs devinrent tellement confus et tellement obscurs , que Burkc , en parlant du nouveau gouvernement de France, put faire cette heureuse application : — fVhat seemed his head The likcncss of a hingly crotvn had on. Ce qui paraissait être son chef Portait l' apparence d'une couronne royale. 1 1 Cette sublime image est empruntée à Milton , qui a Digitized by Google

tionnel violemment imposé au clergé catholique, et qui conduisit par la suite au massacre abominable de tant d'innocentes et respectables victimes, égorgées au mépris de cette tolérance précédemment proclamée par l'Assemblée, dans un sentiment d'indifférence envers toutes les religions, plutôt que par égard pour les consciences.

Fidèles à leur plan de fonder non pas une monarchie populaire, mais une espèce de république royale; excités par les républicains, dont le parti grossissait chaque jour aux dépens du leur; cédant aussi aux menaces et aux hurlemens de ces démagogues furieux qu'on appelait *la montagne*, à cause de la place adoptée par eux dans la chambre, les auteurs de la constitution la rendirent complétement démocratique. Ils réduisirent à un tel point l'autorité royale; ses pouvoirs devinrent tellement confus et tellement obscurs, que Burke, en parlant du nouveau gouvernement de France, put faire cette heureuse application :

— *What* seemed *his head*
The likeness *of a kingly crown had on.*

Ce qui *paraissait* être son chef
Portait l'*apparence* d'une couronne royale. [1]

[1] Cette sublime image est empruntée à Milton, qui a

266 VIE DE NAPOLÉON BU ON APARTE . La nomination aux emplois civils n’appartint plus à la couronne : elle s’effectua au moyen d’élections populaires. Sous ce rapport, les constitutionnels étaient conséquens avec leur principe que tout pouvoir émanait de la volonté du peuple. Jamais prérogative plus immense ne fut exercée par une nation en corps. Le système était d’ailleurs politique dans le sens le plus immédiat, et conforme aux doctrines de ceux qui l’avaient adopté , puisqu’il attachait à la nouvelle constitution la masse du peuple , tout fier de passer subitement de l’obéissance passive à l’exercice du souverain pouvoir. Les membres des assemblées électives ou municipalités , qui concouraient par leur vote à }a nomination des évêques , des administrateurs, des juges et des autres fonctionnaires publics, comprirent d’abord l’importance de leur privilège ; ils se disaient avec complaipeint ainsi le fantôme de la mort tel qu’il apparaît àSatan aus portes de l’enfer : « Une ombre de couronne orne son front hautain. • Ce vers de Dellile ne rend qu’une moitié de l’idée dont par malheur on ne pourrait peut-être trouver l’équivalent qne dans le burlesque enfer de Scarron : Je vis l’omhre d’un cocher Qui frottait l 'ombre d’un carrosse Avec l 'ombre d’une brosse. (Édit.)

La nomination aux emplois civils n'appartint plus à la couronne : elle s'effectua au moyen d'élections populaires. Sous ce rapport, les constitutionnels étaient conséquens avec leur principe que tout pouvoir émanait de la volonté du peuple. Jamais prérogative plus immense ne fut exercée par une nation en corps. Le système était d'ailleurs politique dans le sens le plus immédiat, et conforme aux doctrines de ceux qui l'avaient adopté, puisqu'il attachait à la nouvelle constitution la masse du peuple, tout fier de passer subitement de l'obéissance passive à l'exercice du souverain pouvoir. Les membres des assemblées électives ou municipalités, qui concouraient par leur vote à la nomination des évêques, des administrateurs, des juges et des autres fonctionnaires publics, comprirent d'abord l'importance de leur privilége; ils se disaient avec complai-

peint ainsi le fantôme de la mort tel qu'il apparaît à Satan aux portes de l'enfer :

« Une *ombre* de couronne orne son front hautain. »

Ce vers de Dellile ne rend qu'une moitié de l'idée dont par malheur on ne pourrait peut-être trouver l'équivalent que dans le burlesque enfer de Scarron :

Je vis l'ombre d'un cocher
Qui frottait l'*ombre* d'un carrosse
Avec l'*ombre* d'une brosse. (*Édit.*)

CHAPITRE VI. 267 sance qu’ils faisaient partie de la grande communauté , maintenant gouvernée par des délégués de leur choix. Le pouvoir eut toujours de grands attraits ; mais il produit l’ivresse chez ceux qui l’exercent pour la première fois. Appelé à remplir ces grands devoirs , dont jusqu’alors il n’avait point eu la plus légère idée, le peuple se passionna pour ses nouvelles prérogatives , en porta partout l’exercice avec lui , et ne rêva plus que discussions et débats politiques. Ces actifs citoyens trouvèrent même bientôt le privilège trop restreint. La révolution semblait avoir tourné toutes les têtes parmi le bas peuple; et des gens qui ne s’étaient jamais occupés de droits politiques, furent tout à coup saisis de la fureur de délibérer et d’argumenter à toute heure du jour et partout. Les soldats de service péroraient à l’Oratoire 1 ; les ouvriers tailleui's avaient une assemblée populaire à la Colonnade ; les perruquiers se réunissaient aux Champs-Élysées. Quoi que pût faire la garde nationale , trois mille cordonniers vinrent discuter sur le prix des souliers , au milieu de la place Louis XV. Pas une maison de réu* 1 Aujourd’hui temple des Protestans dans la rue SaintHonorc. {Édit.) * Digitized by Google

sance qu'ils faisaient partie de la grande communauté, maintenant gouvernée par des délégués de leur choix. Le pouvoir eut toujours de grands attraits ; mais il produit l'ivresse chez ceux qui l'exercent pour la première fois.

Appelé à remplir ces grands devoirs, dont jusqu'alors il n'avait point eu la plus légère idée, le peuple se passionna pour ses nouvelles prérogatives, en porta partout l'exercice avec lui, et ne rêva plus que discussions et débats politiques. Ces actifs citoyens trouvèrent même bientôt le privilége trop restreint. La révolution semblait avoir tourné toutes les têtes parmi le bas peuple; et des gens qui ne s'étaient jamais occupés de droits politiques, furent tout à coup saisis de la fureur de délibérer et d'argumenter à toute heure du jour et partout. Les soldats de service péroraient à l'Oratoire [1]; les ouvriers tailleurs avaient une assemblée populaire à la Colonnade; les perruquiers se réunissaient aux Champs-Élysées. Quoi que pût faire la garde nationale, trois mille cordonniers vinrent discuter sur le prix des souliers, au milieu de la place Louis XV. Pas une maison de réu-

[1] Aujourd'hui temple des Protestans dans la rue Saint-Honoré. (*Édit.*)

268 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. nion publique qui ne fût convertie en chambre législative; la France présentait alors le singulier aspect d'un pays où chaque individu prenait tant d'intérêt aux affaires de l'État, qu'à peine lui restait-il un moment pour s'occuper des siennes. Le goût et les habitudes militaires étaient aussi à l'ordre du jour; car le droit d'insurrection ayant été déclaré sacré , chaque individu devait se tenir prêt à remplir ce saint devoir. Les citoyens se procurèrent des fusils pour défendre leur propriété ; la populace obtint des piques pour attaquer la propriété des citoyens. Il y avait des armes partout , et dans toutes les mains. Le bourgeois le plus pacifique briguait les honneurs de l'épaulette. Les enfans euxmêmes singeaient cette manie , et formaient de petits bataillons dans les rues. Des têtes de chats portées sur des piques , en avant de la colonne , indiquaient suffisamment l'esprit qui animait ces apprentis révolutionnaires. 1 Cette fièvre de législation tourmentait aussi les départemens. Chaque district avait son comité permanent, comité de police, comité militaire, comité civil, comité des subsistances; chaque comité avait son président, son vice' Mémoires du marquis de Ferricrc, livre III. Digitized by Google

nion publique qui ne fût convertie en chambre législative; la France présentait alors le singulier aspect d'un pays où chaque individu prenait tant d'intérêt aux affaires de l'État, qu'à peine lui restait-il un moment pour s'occuper des siennes.

Le goût et les habitudes militaires étaient aussi à l'ordre du jour; car le droit d'insurrection ayant été déclaré sacré, chaque individu devait se tenir prêt à remplir ce saint devoir. Les citoyens se procurèrent des fusils pour défendre leur propriété; la populace obtint des piques pour attaquer la propriété des citoyens. Il y avait des armes partout, et dans toutes les mains. Le bourgeois le plus pacifique briguait les honneurs de l'épaulette. Les enfans eux-mêmes singeaient cette manie, et formaient de petits bataillons dans les rues. Des têtes de chats portées sur des piques, en avant de la colonne, indiquaient suffisamment l'esprit qui animait ces apprentis révolutionnaires. [1]

Cette fièvre de législation tourmentait aussi les départemens. Chaque district avait son comité permanent, comité de police, comité militaire, comité civil, comité des subsistances; chaque comité avait son président, son vice-

[1] Mémoires du marquis de Ferrière, livre III.

CHAPITRE VI. übg président, ses secrétaires. Chaque district voulait exercer l'autorité législative; chaque comité voulait s'emparer du pouvoir exécutif'. Dans ces espèces de conclaves subalternes , tous les panégyriques et tout l'enthousiasme étaient pour la révolution qui avait donné à leurs membres la puissance dont ils jouissaient; toutes les alarmes pour la moindre apparence de retour à l'ancien régime sous lequel le peuple était compté pour rien. La renommée y trouvait mille auditeurs avides pour chacune de scs mille voix; la discorde mille bras tout prêts à s'armer de ses mille serpens. Les clubs jacobins et leurs nombreux affiliés travaillèrent à irriter encore cette frénésie politique, et à la diriger contre ce qui restait de la royauté. Ils répandaient avec grand soin des bruits exagérés et sans fondement de complots contre - révolutionnaires , et de conspirations aristocratiques, qui prenaient toutefois un certain caractère de vraisemblance, en raison du langage imprudent et des efforts irréfléchis de la noblesse dans quelques districts. Les faux bru ils réfutés à Paris , ils les faisaient circuler dans les départemens; ceux qui avaient pris naissance dans les départemens, ils les propageaient acliMcmoires de Bailly, 16 août.

 veulent dans la capitale. L’esprit du peuple était ainsi entretenu dans un état perpétuel d’agitation qui n’est pas dénué de charmes. Assurément cet état est incompatible avec la justesse * des idées et la modération dans les actes ; mais il est favorable , au même degré , à la hardiesse des projets, et à la vigueur de l’exécution. / Surveillée de si près , et quoiqu’elle ne fût en réahté qu’un vain fantôme sans armes pour l’attaque ou pour la défense, la prérogative royale parut encore assez formidable pour exci- * ter l’inquiétude et une soupçonneuse méfiance. Le pouvoir exécutif, était-il dit, appartenait au roi ; cependant le monarque n’avait nommé qu’un petit nombre d’officiers dans les armées de terre et de mer, et ceux qui tenaient leur nomination de cette autorité suspecte trouvaient peu d’obéissance dans leurs subordonnés. Le roi était réputé le chef de six ministres, toujours exposés eux-méines à être interpellés par l’Assemblée , qui pouvait les traduire à sa barre comme des criminels, mais où ils n’étaient point admis comme membres , et où ils ne pouvaient s'immiscer aux débats. Ce fut là peutêtre une des plus grandes erreurs de la constitution ; car les relations du ministère avec le corps législatif étaient si limitées, si dépendantes de leur nature , qu’elles excluaient toute Digitized by Google

vement dans la capitale. L'esprit du peuple était ainsi entretenu dans un état perpétuel d'agitation qui n'est pas dénué de charmes. Assurément cet état est incompatible avec la justesse des idées et la modération dans les actes ; mais il est favorable, au même degré, à la hardiesse des projets, et à la vigueur de l'exécution.

Surveillée de si près, et quoiqu'elle ne fût en réalité qu'un vain fantôme sans armes pour l'attaque ou pour la défense, la prérogative royale parut encore assez formidable pour exciter l'inquiétude et une soupçonneuse méfiance. Le pouvoir exécutif, était-il dit, appartenait au roi ; cependant le monarque n'avait nommé qu'un petit nombre d'officiers dans les armées de terre et de mer, et ceux qui tenaient leur nomination de cette autorité suspecte trouvaient peu d'obéissance dans leurs subordonnés. Le roi était réputé le chef de six ministres, toujours exposés eux-mêmes à être interpellés par l'Assemblée, qui pouvait les traduire à sa barre comme des criminels, mais où ils n'étaient point admis comme membres, et où ils ne pouvaient s'immiscer aux débats. Ce fut là peut-être une des plus grandes erreurs de la constitution ; car les relations du ministère avec le corps législatif étaient si limitées, si dépendantes de leur nature, qu'elles excluaient toute

CHAPITRE VI. ‘271 idée de confiance et de cordialité. La personne du roi avait été déclarée inviolable; mais les regards menaçans d’une grande partie de ses sujets, leur langage audacieux, les pamphlets dirigés contre le monarcpie, disaient assez le contraire. Louis pouvait proposer à l’Assemblée la question de la guerre ou de la paix ; mais à l’Assemblée appartenait le droit de la résoudre. Enfin le roi possédait la faculté , à grand’peine accordée , d’opposer son veto à un décret qucl* conque du corps législatif ; et ce veto suspendait la promulgation de la loi jusqu’à ce qu’elle eût été reproduite dans les deux législatures suivantes, après quoi le roi était censé avoir donné sa sanction : mais voidoir suspendre ainsi une loi favorite, c’était saisir imprudemment la roue d’un char pour en arrêter l’impulsion. Toutes les fois , en effet , que le roi fit usage de ce débris unique de sa puissance , il mit sa vie en danger ; et ce fut une des causes de sa fin déplorable. Après avoir indiqué tant de mutilations dans le pouvoir souverain , à peine osons-nous dire que Ja monnaie était toujours frappée à l’effigie du roi, et que son nom se trouvait en tête des actes de l’autorité publique. Toute bornée qu’était la part de puissance réservée à la couronne dans la constitution française, Louis, en apparence du moins, semblait Digilized by Google

idée de confiance et de cordialité. La personne du roi avait été déclarée inviolable; mais les regards menaçans d'une grande partie de ses sujets, leur langage audacieux, les pamphlets dirigés contre le monarque, disaient assez le contraire. Louis pouvait proposer à l'Assemblée la question de la guerre ou de la paix; mais à l'Assemblée appartenait le droit de la résoudre. Enfin le roi possédait la faculté, à grand'peine accordée, d'opposer son *veto* à un décret quelconque du corps législatif; et ce *veto* suspendait la promulgation de la loi jusqu'à ce qu'elle eût été reproduite dans les deux législatures suivantes, après quoi le roi était censé avoir donné sa sanction : mais vouloir suspendre ainsi une loi favorite, c'était saisir imprudemment la roue d'un char pour en arrêter l'impulsion. Toutes les fois, en effet, que le roi fit usage de ce débris unique de sa puissance, il mit sa vie en danger; et ce fut une des causes de sa fin déplorable. Après avoir indiqué tant de mutilations dans le pouvoir souverain, à peine osons-nous dire que la monnaie était toujours frappée à l'effigie du roi, et que son nom se trouvait en tête des actes de l'autorité publique.

Toute bornée qu'était la part de puissance réservée à la couronne dans la constitution française, Louis, en apparence du moins, semblait

272 VIE DE NAPOLÉON UÜON APARTE. s’en contenter. Il se fit une règle d’adopter constammentl’avis de l’Assemblée, et de sanctionner tous les décrets qu’elle soumettait à son approbation : il accepta môme celui qui bouleversait, complètement la constitution de l’Église gallicane. Il se considérait sans doute comme placé sous l’empire de la violence , depuis qu’il avait été traîné en triomphe de Versailles à Paris , et accordait tout ce qui lui était demandé , sous la protestation tacite que son consentement était extorqué par la force et le péril de sa position. Huit cents hommes avec deux pièces de canon gardaient son palais ; et quoique cet appareil militaire fût sans doute déployé par La Fayette pour la sûreté personnelle du monarque, il avait certainement aussi pour objet d’cmpôcher le roi de s’enfuir de Paris. Louis pouvait donc avec raison se croire investi du triste privilège d’un prisonnier, qui, privé pour ainsi dire de son libre arbitre , ne peut souscrire aucune obligation légale , et trouve une ressource contre l’oppression , dans l’espèce d’interdiction où il est placé. Mais le roi n’usa-t-il pas trop largement de ce privilège quand il se rendit à l’Assemblée 1 , librement en apparence, et volontairement; qu’il y prononça un discours noble et touchant 4 février j 790.

s'en contenter. Il se fit une règle d'adopter constamment l'avis de l'Assemblée, et de sanctionner tous les décrets qu'elle soumettait à son approbation : il accepta même celui qui bouleversait complétement la constitution de l'Église gallicane. Il se considérait sans doute comme placé sous l'empire de la violence, depuis qu'il avait été traîné en triomphe de Versailles à Paris, et accordait tout ce qui lui était demandé, sous la protestation tacite que son consentement était extorqué par la force et le péril de sa position. Huit cents hommes avec deux pièces de canon gardaient son palais; et quoique cet appareil militaire fût sans doute déployé par La Fayette pour la sûreté personnelle du monarque, il avait certainement aussi pour objet d'empêcher le roi de s'enfuir de Paris. Louis pouvait donc avec raison se croire investi du triste privilége d'un prisonnier, qui, privé pour ainsi dire de son libre arbitre, ne peut souscrire aucune obligation légale, et trouve une ressource contre l'oppression, dans l'espèce d'interdiction où il est placé. Mais le roi n'usa-t-il pas trop largement de ce privilége quand il se rendit à l'Assemblée[1], librement en apparence, et volontairement; qu'il y prononça un discours noble et touchant

[1] 4 février 1790.

 (s'il eût été sincère), accepta la constitution, embrassa la cause de la nation régénérée , et se déclara le chef de la révolution. Contraint, comme il l'était, par les circonstances, craignant pour ses jours et ceux de sa famille, Louis ne doit pas être ici trop sévèrement jugé; mais sa démarche 11'en était pas moins impolitique et peu digne de la royauté ; l'infortuné monarque, en descendant à la dissimulation que lui conseillèrent ses ministres , ne gagna rien autre chose * que la déconsidération attachée à un subterfuge qui d'ailleurs ne trompa personne. Il n'y eut personne, après la première exaltation de l'enthousiasme , qui crût à la sincérité du monarque quand il acceptait la constitution. Les royalistes s'indignèrent de cette démarche; les révolutionnaires ne virent dans le discours et l'acceptation que des actes d'hypocrisie. On parlait ouvertement de Louis comme d'un homme en état d'arrestation; et la voix publique, jiar mille organes différens , annonçait que la mort du prince serait le résultat de toute tentative pour le délivrer. Cependant Louis cherchait les moyens d'échapper à la révolution par la fuite, aidé par deux agens secrets , uniques dépositaires de sa confiance. Le premier de ces agens n'était autre que Vie de Nap. Büok. Tome r. 18 Digitized by Google

(s'il eût été sincère), accepta la constitution, embrassa la cause de la nation régénérée, et se déclara le chef de la révolution. Contraint, comme il l'était, par les circonstances, craignant pour ses jours et ceux de sa famille, Louis ne doit pas être ici trop sévèrement jugé; mais sa démarche n'en était pas moins impolitique et peu digne de la royauté; l'infortuné monarque, en descendant à la dissimulation que lui conseillèrent ses ministres, ne gagna rien autre chose que la déconsidération attachée à un subterfuge qui d'ailleurs ne trompa personne. Il n'y eut personne, après la première exaltation de l'enthousiasme, qui crût à la sincérité du monarque quand il acceptait la constitution. Les royalistes s'indignèrent de cette démarche; les révolutionnaires ne virent dans le discours et l'acceptation que des actes d'hypocrisie. On parlait ouvertement de Louis comme d'un homme en état d'arrestation; et la voix publique, par mille organes différens, annonçait que la mort du prince serait le résultat de toute tentative pour le délivrer.

Cependant Louis cherchait les moyens d'échapper à la révolution par la fuite, aidé par deux agens secrets, uniques dépositaires de sa confiance.

Le premier de ces agens n'était autre que

 Mirabeau , ce même Mirabeau , l'un des principaux auteurs de la révolution , mais aristocrate au fond du cœur, gagné au parti royaliste par de grandes promesses de fortune et d'avancement , et qui travaillait sérieusement alors à renverser son propre ouvrage. 11 se proposait de faire servir au rétablissement de l'autorité royale l'Assemblée elle-même , où il régnait , pour ainsi dire , par le talent, l'éloquence et l'audace. Son dernier avis fut que le roi devait se retirer à Metz, alors sous le gouvernement* du marquis de Bouille; et il espérait, grâce à l'influence qu'il exerçait dans l'Assemblée , déterminer une forte majorité à écouter des propositions raisonnables d'accommodement. 11 est certain qu'aucun orateur de l'époque n'exerça sur ses collègues un ascendant égal à celui de Mirabeau, et que lui seul osa renvoyer le défi et la menace aux formidables jacobins. « J'ai » résisté au despotisme militaire , dit-il en s'opposant à la loi contre les émigrans; j'ai combattu le despotisme ministériel; supposera-t-on que je cède au despotisme d'un club? » — « De quel droit , s'écriait Goupil , Mirabeau s'ériget-il en dictateur de l'Assemblée? » — « Goupil , répliqua Mirabeau , ne me connaît pas mieux aujourd'hui, en m'appelant dictateur, qu'il ne me connaissait naguère en me nommant CatiDigitized by Google

Mirabeau, ce même Mirabeau, l'un des principaux auteurs de la révolution, mais aristocrate au fond du cœur, gagné au parti royaliste par de grandes promesses de fortune et d'avancement, et qui travaillait sérieusement alors à renverser son propre ouvrage. Il se proposait de faire servir au rétablissement de l'autorité royale l'Assemblée elle-même, où il régnait, pour ainsi dire, par le talent, l'éloquence et l'audace. Son dernier avis fut que le roi devait se retirer à Metz, alors sous le gouvernement du marquis de Bouillé; et il espérait, grâce à l'influence qu'il exerçait dans l'Assemblée, déterminer une forte majorité à écouter des propositions raisonnables d'accommodement. Il est certain qu'aucun orateur de l'époque n'exerça sur ses collègues un ascendant égal à celui de Mirabeau, et que lui seul osa renvoyer le défi et la menace aux formidables jacobins. « J'ai résisté au despotisme militaire, dit-il en s'opposant à la loi contre les émigrans; j'ai combattu le despotisme ministériel; supposera-t-on que je cède au despotisme d'un club? » — « De quel droit, s'écriait Goupil, Mirabeau s'érige-t-il en dictateur de l'Assemblée? » — « Goupil, répliqua Mirabeau, ne me connaît pas mieux aujourd'hui, en m'appelant dictateur, qu'il ne me connaissait naguère en me nommant Cati-

CHAPITRE VI. ^76 lina. » En vain les jacobins de la montagne s’efforcèrent de l’interrompre par leurs rugissejnens : « Silence aux trente voix! » s’écria Mirabeau d’une voix de tonnerre, et à cet ordre le volcan rentra dans son repos. Mirabeau , cependant, ne réfléchit peut-être pas assez que son génie, tout supérieur qu’il était en effet, aurait bien moins de force en s’armant pour la cause royale que lorsqu’il avait pour lui toute la faveur d’un peuple enthousiaste , et l’impul* sion énergique du torrent révolutionnaire. Mirabeau n’était pas moins remarquable par son immoralité que par ses talens prodigieux. Le danger que courait Louis XVI, en s’embarquant avec cet homme, rappelle celui de ce prince du conte oriental , qui , pour s’échapper d’une île déserte, fut obligé de se placer dans un esquif dirigé à travers des écueils par un pilote • moitié homme et moitié tigre '. La maladie subite et la mort de Mirabeau , qui périt victime de ses débauches , fit avorter le projet. Sa perte fut l’objet d’une douleur publique. Il est pro1 L’extérieur de Mirabeau pouvait donner une idée de son caractère. Petite taille , tète de taureau , formes d’Hcrcule, chevelure épaisse, en désordre, ombrageant un visage difforme et couvert de cicatrices. « Imaginez-vous , disait-il , en se dépeignant lui-même à une dame qui ne le connaissait pas , imaginez-vous un tigre qui a eu la Digitized by Google

lina. » En vain les jacobins de la montagne s'efforcèrent de l'interrompre par leurs rugissemens : « Silence aux trente voix! » s'écria Mirabeau d'une voix de tonnerre, et à cet ordre le volcan rentra dans son repos. Mirabeau, cependant, ne réfléchit peut-être pas assez que son génie, tout supérieur qu'il était en effet, aurait bien moins de force en s'armant pour la cause royale que lorsqu'il avait pour lui toute la faveur d'un peuple enthousiaste, et l'impulsion énergique du torrent révolutionnaire. Mirabeau n'était pas moins remarquable par son immoralité que par ses talens prodigieux. Le danger que courait Louis XVI, en s'embarquant avec cet homme, rappelle celui de ce prince du conte oriental, qui, pour s'échapper d'une île déserte, fut obligé de se placer dans un esquif dirigé à travers des écueils par un pilote moitié homme et moitié tigre [1]. La maladie subite et la mort de Mirabeau, qui périt victime de ses débauches, fit avorter le projet. Sa perte fut l'objet d'une douleur publique. Il est pro-

[1] L'extérieur de Mirabeau pouvait donner une idée de son caractère. Petite taille, tête de taureau, formes d'Hercule, chevelure épaisse, en désordre, ombrageant un visage difforme et couvert de cicatrices. « Imaginez-vous, disait-il, en se dépeignant lui-même à une dame qui ne le connaissait pas, imaginez-vous un tigre qui a eu la

 bable , néanmoins , si l'apôtre de la révolution eût vécu plus long-temps , ou qu'il en eût arrêté les progrès , ou que ses propres membres déchirés eussent omé les piques de cette multitude qui le conduisit au tombeau les armes renversées et poussant des cris funèbres. 1 L'autre confident du roi était le marquis de Bouillé , militaire de la vieille roche , royaliste par naissance et par principes , ne ressemblant en rien à Mirabeau. Il avait joué un rôle dans la guerre d'Amérique, et se trouvait, à l'époque de la révolution , gouverneur de Metz. Bouillé était doué d'une grande énergie de caractère. Sans recourir à aucun déguisement, et quand le désordre régnait dans l'armée , il parvint. à maintenir la discipline dans la garnison de Metz. Telle était l'insubordination des troupes , que La Fayette et son parti dans l'Assemblée , non seulement hésitèrent à destituer un général qui savait se faire craindre et obéir des soldats sous son commandement , mais qu'ils se virent obligés, tout royaliste qu'était petite vérole. » Quand il s'apprêtait à réfuter ses adversaires dans l'Assemblée , il avait coutume de dire : « Je vais leur montrer la hure du sanglier. » Faisant ainsi allusion à sa tête aux crins hérissés et armée de défenses. 1 II mourut le 28 mars 1791.

bable, néanmoins, si l'apôtre de la révolution eût vécu plus long-temps, ou qu'il en eût arrêté les progrès, ou que ses propres membres déchirés eussent orné les piques de cette multitude qui le conduisit au tombeau les armes renversées et poussant des cris funèbres. [1]

L'autre confident du roi était le marquis de Bouillé, militaire de la vieille roche, royaliste par naissance et par principes, ne ressemblant en rien à Mirabeau. Il avait joué un rôle dans la guerre d'Amérique, et se trouvait, à l'époque de la révolution, gouverneur de Metz. Bouillé était doué d'une grande énergie de caractère. Sans recourir à aucun déguisement, et quand le désordre régnait dans l'armée, il parvint à maintenir la discipline dans la garnison de Metz. Telle était l'insubordination des troupes, que La Fayette et son parti dans l'Assemblée, non seulement hésitèrent à destituer un général qui savait se faire craindre et obéir des soldats sous son commandement, mais qu'ils se virent obligés, tout royaliste qu'était

petite vérole. » Quand il s'apprêtait à réfuter ses adversaires dans l'Assemblée, il avait coutume de dire : « Je vais leur montrer la hure du sanglier. » Faisant ainsi allusion à sa tête aux crins hérissés et armée de défenses.

[1] Il mourut le 28 mars 1791.

CHAPITRE VI. 277 le marquis de Bouillé , de l'employer lui et sa troupe à réprimer la révolte formidable de trois régimens en garnison à Nancy; ce qu'il fit avec tant de succès et un si grand carnage des rebelles , qu'ils durent se trouver bien avertis pour une autre fois. Le parti républicain, bien entendu , cria au massacre du peuple ; et l' Assamblée elle-même, encore bien que Bouillé eût agi d'après ses ordres , vit avec inquiétude cette supériorité d'un royaliste déclaré. Parent de Bouillé , La Fayette n'épargna aucune peine pour le gagner au parti constitutionnel. Bouillé publiait partout , au contraire , qu'il ne gardait son commandement que pour obéir au roi , et dans l'espoir de lui être utile. Ce fut avec ce général , le seiü royaliste en France qui exerçât un empire de cette nature , que le roi entama secrètement une correspondance par chiffres. Elle roulait particulièrement sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer la fuite de la famille royale , à qui les derniers événemens avaient rendu le séjour de Paris plus pénible encore et doublement périlleux. La force de La Fayette consistait dans sa popularité auprès des classes moyennes de Paris , qui , composant la garde nationale , le regardaient conséquemment comme leur chef, et lui . obéissaient , en général , quand il fallait disperDigitized by Google

le marquis de Bouillé, de l'employer lui et sa troupe à réprimer la révolte formidable de trois régimens en garnison à Nancy; ce qu'il fit avec tant de succès et un si grand carnage des rebelles, qu'ils durent se trouver bien avertis pour une autre fois. Le parti républicain, bien entendu, cria au massacre du peuple; et l'Assemblée elle-même, encore bien que Bouillé eût agi d'après ses ordres, vit avec inquiétude cette supériorité d'un royaliste déclaré. Parent de Bouillé, La Fayette n'épargna aucune peine pour le gagner au parti constitutionnel. Bouillé publiait partout, au contraire, qu'il ne gardait son commandement que pour obéir au roi, et dans l'espoir de lui être utile.

Ce fut avec ce général, le seul royaliste en France qui exerçât un empire de cette nature, que le roi entama secrètement une correspondance par chiffres. Elle roulait particulièrement sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer la fuite de la famille royale, à qui les derniers événemens avaient rendu le séjour de Paris plus pénible encore et doublement périlleux.

La force de La Fayette consistait dans sa popularité auprès des classes moyennes de Paris, qui, composant la garde nationale, le regardaient conséquemment comme leur chef, et lui obéissaient, en général, quand il fallait disper-

 ser ces rassemblemens tumultueux de populace , également dangereux pour les personnes et les propriétés. Mais il ne paraît pas que La Fayette , quoique voulant toujours conserver la monarchie comme un élément de la constitution , ait jamais inspiré au monarque , personnellement, autre chose que de la froideur et. de la défiance. Il soumettait continuellement aux degrés du thermomètre ses scntimens et ceux de ses amis, et s'effrayait toutes les fois que son dévoûment ou le leur s'élevait audessus du tempéré. Deux incidens remarquables firent voir que la garde nationale avait moins de zèle encore que son chef pour le service du roi. Nous avons déjà dit que, sous le commandement de La Fayette, cette garde, soutenue par le décret sur la loi martiale, avait puissamment contribué au rétablissement de l'ordre dans Paris, en réprimant , à plusieurs reprises, ces émeutes furieuses dont les violences et les cruautés avaient déshonoré la révolution dans ses commencemens. Mais l'esprit qui avait excité ces commotions subsistait toujours; il était soigneusement entretenu par les jacobins et leurs agens subalternes, appuyés par la populace, comme les constitutionnels l'étaient par les ci- . toyens de la classe moyenne. Parmi toutes les

ser ces rassemblemens tumultueux de populace, également dangereux pour les personnes et les propriétés. Mais il ne paraît pas que La Fayette, quoique voulant toujours conserver la monarchie comme un élément de la constitution, ait jamais inspiré au monarque, personnellement, autre chose que de la froideur et de la défiance. Il soumettait continuellement aux degrés du thermomètre ses sentimens et ceux de ses amis, et s'effrayait toutes les fois que son dévoûment ou le leur s'élevait au-dessus du tempéré.

Deux incidens remarquables firent voir que la garde nationale avait moins de zèle encore que son chef pour le service du roi.

Nous avons déjà dit que, sous le commandement de La Fayette, cette garde, soutenue par le décret sur la loi martiale, avait puissamment contribué au rétablissement de l'ordre dans Paris, en réprimant, à plusieurs reprises, ces émeutes furieuses dont les violences et les cruautés avaient déshonoré la révolution dans ses commencemens. Mais l'esprit qui avait excité ces commotions subsistait toujours; il était soigneusement entretenu par les jacobins et leurs agens subalternes, appuyés par la populace, comme les constitutionnels l'étaient par les citoyens de la classe moyenne. Parmi toutes les

*-» CHAPITRE VI. 279 fausses nouvelles du jour, on répandit le bruit que l'antique château de Vincennes allait servir de prison d'État , au lieu cfe la Bastille. Les nombreux ouvriers du faubourg Saint- Antoine , déjà fameux par leur zèle en faveur des principes révolutionnaires , se mirent aussitôt en marche 1 . Us se disposaient à démolir le château; mais La Fayette arrive avec la garde nationale, tue quelques mutins et disperse le reste. Cependant le petit nombre de royalistes qui se trouvaient encore à Paris appréhendèrent que le tumulte, quoique éloigné, ne compromît la sûreté personnelle du monarque. Ils se réunirent donc aux Tuileries , au nombre d'environ trois cents hommes , munis de cannes à épée , d'épées courtes, de pistolets, et d'autres armes qu'ils avaient pu cacher * sur eux, sans craindre d'être remarqués dans les rues. Peu accoutumé à ces témoignages de dévoûment, l'infortuné Louis XYI accepta leurs services avec reconnaissance. Mais La Fayette revint au palais suivi de ses grenadiers ; il * parut saisir avec empressement l'occasion que lui fournit la démarche des royalistes, de montrer que s'il avait réprimé l'insurrection des faubourgs, ce n'était point par- un sentiment exagéré d'affection pour la cause royale. Aussi, considé1 38 février 1791. Digitized by Google

fausses nouvelles du jour, on répandit le bruit que l'antique château de Vincennes allait servir de prison d'État, au lieu de la Bastille. Les nombreux ouvriers du faubourg Saint-Antoine, déjà fameux par leur zèle en faveur des principes révolutionnaires, se mirent aussitôt en marche[1]. Ils se disposaient à démolir le château; mais La Fayette arrive avec la garde nationale, tue quelques mutins et disperse le reste. Cependant le petit nombre de royalistes qui se trouvaient encore à Paris appréhendèrent que le tumulte, quoique éloigné, ne compromît la sûreté personnelle du monarque. Ils se réunirent donc aux Tuileries, au nombre d'environ trois cents hommes, munis de cannes à épée, d'épées courtes, de pistolets, et d'autres armes qu'ils avaient pu cacher sur eux, sans craindre d'être remarqués dans les rues. Peu accoutumé à ces témoignages de dévoûment, l'infortuné Louis XVI accepta leurs services avec reconnaissance. Mais La Fayette revint au palais suivi de ses grenadiers; il parut saisir avec empressement l'occasion que lui fournit la démarche des royalistes, de montrer que s'il avait réprimé l'insurrection des faubourgs, ce n'était point par un sentiment exagéré d'affection pour la cause royale. Aussi, considé-

[1] 28 février 1791.

«f 280 VIE DE NAPOLÉON BUONAPARTE. rant, ou feignant de considérer comme une injure grave la présence de ces gentilshommes en armes dansles Tuileries, il lestraita comme des hommes qui usurpaient indécemment le droit de veiller à la sûreté du souverain. Pour calmer le ressentiment de la garde nationale , le roi ordonna aux royalistes de déposer leurs armes. Il n'y avait plus qu'eux en France, parmi tant de millions d'individus , pour qui la volonté du roi fût sacrée. A peine avaient-ils obéi qu'une scène des plus scandaleuses éclata. On- tomba sur ces infortunés gentilshommes ; on les accabla d'insultes et de coups ; on les expulsa du palais en leur laissant le nom de chevaliers du poignard , qui devint par la suite l'injure à la mode contre * les royalistes. La douleur qu'en ressentit le prince captif influa sur sa santé au point qu'il tomba malade. Le second incident fit encore mieux voir l'état de gêne auquel Louis XYI était soumis à cette époque. Au commencement du printemps 1 , le roi avait manifesté le dessein d'aller à Saint-Cloud, sous le prétexte de changer d'air; mais réellement , on peut du moins le supposer , pour s'assurer du degré de liberté qu'on lui laisserait prendre. On fit avancer les voitures : le ' 18 avril 1791. Digitized by Google

rant, ou feignant de considérer comme une injure grave la présence de ces gentilshommes en armes dans les Tuileries, il les traita comme des hommes qui usurpaient indécemment le droit de veiller à la sûreté du souverain. Pour calmer le ressentiment de la garde nationale, le roi ordonna aux royalistes de déposer leurs armes. Il n'y avait plus qu'eux en France, parmi tant de millions d'individus, pour qui la volonté du roi fût sacrée. A peine avaient-ils obéi qu'une scène des plus scandaleuses éclata. On tomba sur ces infortunés gentilshommes; on les accabla d'insultes et de coups; on les expulsa du palais en leur laissant le nom de *chevaliers du poignard*, qui devint par la suite l'injure à la mode contre les royalistes. La douleur qu'en ressentit le prince captif influa sur sa santé au point qu'il tomba malade.

Le second incident fit encore mieux voir l'état de gêne auquel Louis XVI était soumis à cette époque. Au commencement du printemps [1], le roi avait manifesté le dessein d'aller à Saint-Cloud, sous le prétexte de changer d'air; mais réellement, on peut du moins le supposer, pour s'assurer du degré de liberté qu'on lui laisserait prendre. On fit avancer les voitures : le

[1] 18 avril 1791.

4> m CHAPITRE VI. 281 roi et la reine étaient déjà montés dans la leur, lorsque la populace , et ensuite les gardes nationaux de service, déclarèrent à grands cris que le roi ne quitterait point le château. La Fayette parut ; il commanda , supplia , menaça les gardes rebelles; mais tous répondirent par un refus unanime d'obéir à ses ordres. Après un tumulte de plus d'une heure, l'autorité de La Fayette étant évidemment impuissante, leurs majestés rentrèrent au château , qui ne devait plus être désormais que leur prison. La Fayette fut tellement sensible à cet affront , qu'il donna sa démission du commandement en chef de la garde nationale. Il le reprit, à la vérité , à la sollicitation générale , et après avoir reçu les excuses du corps; mais en lui reprochant sévèrement d'avoir méconnu la discipline , il lui rappela, avec raison, que son grade, et non sa personne, devait être l'objet de son respect. Le roi et la reine ne pouvaient penser sans frémir aux résultats ultérieurs que semblaient , présager ces désordres. Les événemehs du 28 février leur démontraient qu'ils n'avaient pas la permission d'introduire leurs défenseurs dans le fatal palais où ils étaient détenus ; ceux du 1 8 avril leur prouvaient qu'il leur était défendu d'en sortir. Quitter Paris, rassembler autour de Digitized by Google

roi et la reine étaient déjà montés dans la leur, lorsque la populace, et ensuite les gardes nationaux de service, déclarèrent à grands cris que le roi ne quitterait point le château. La Fayette parut; il commanda, supplia, menaça les gardes rebelles; mais tous répondirent par un refus unanime d'obéir à ses ordres. Après un tumulte de plus d'une heure, l'autorité de La Fayette étant évidemment impuissante, leurs majestés rentrèrent au château, qui ne devait plus être désormais que leur prison.

La Fayette fut tellement sensible à cet affront, qu'il donna sa démission du commandement en chef de la garde nationale. Il le reprit, à la vérité, à la sollicitation générale, et après avoir reçu les excuses du corps; mais en lui reprochant sévèrement d'avoir méconnu la discipline, il lui rappela, avec raison, que son grade, et non sa personne, devait être l'objet de son respect.

Le roi et la reine ne pouvaient penser sans frémir aux résultats ultérieurs que semblaient présager ces désordres. Les événemens du 28 février leur démontraient qu'ils n'avaient pas la permission d'introduire leurs défenseurs dans le fatal palais où ils étaient détenus; ceux du 18 avril leur prouvaient qu'il leur était défendu d'en sortir. Quitter Paris, rassembler autour de

 sa personne ce qui lui restait de sujets fidèles , cette ressource semblait à l'infortuné monarque, quelque hasardeuse qu'elle pût être, la seule qu'il pût embrasser. Les préparatifs de cette funeste entreprise étaient déjà faits. Sous différons prétextes , le marquis de Bouillé avait dirigé sur Montmédy les troupes qui lui paraissaient lo mieux disposées; mais tel était l'esprit général d'insubordination , dans l'armée aussi-bien que dans le peuple, que le général n'osait se promettre aucun résultat favorable à la cause du roi. La fuite en pays étranger pouvait bien sauver les jours du monarque , mais il y avait peu d'espoir de sauver la monarchie. L'histoire du malheureux voyage de V arennes est bien connue. Dans la nuit du 1 g au 20 juin * , Louis XYI et Marie- Antoinette avec leurs enfans, accompagnés d'une seule dame *, sortirent de Paris, déguisés, sous l'escorte de trois gardesdu-corps. Le roi laissait, en partant, un long manifeste dans lequel , en signalant différentes erreurs politiques échappées à l'Assemblée , il 1 L'auteur commet une erreur de date ; il faut lire dans la nuit du ao au 21 , parce que le départ fut retardé d'un jour, délai trop fatal au roi pour n'être pasremarqué. {Édit.) 2 Madame de Tourzel, gouvernante des enfans de France. {Édit.) Digitized by Google

sa personne ce qui lui restait de sujets fidèles, cette ressource semblait à l'infortuné monarque, quelque hasardeuse qu'elle pût être, la seule qu'il pût embrasser. Les préparatifs de cette funeste entreprise étaient déjà faits.

Sous différens prétextes, le marquis de Bouillé avait dirigé sur Montmédy les troupes qui lui paraissaient le mieux disposées; mais tel était l'esprit général d'insubordination, dans l'armée aussi-bien que dans le peuple, que le général n'osait se promettre aucun résultat favorable à la cause du roi. La fuite en pays étranger pouvait bien sauver les jours du monarque, mais il y avait peu d'espoir de sauver la monarchie.

L'histoire du malheureux voyage de Varennes est bien connue. Dans la nuit du 19 au 20 juin [1], Louis XVI et Marie-Antoinette avec leurs enfans, accompagnés d'une seule dame [2], sortirent de Paris, déguisés, sous l'escorte de trois gardes-du-corps. Le roi laissait, en partant, un long manifeste dans lequel, en signalant différentes erreurs politiques échappées à l'Assemblée, il

[1] L'auteur commet une erreur de date; il faut lire dans la nuit du 20 au 21, parce que le départ fut retardé d'un jour, délai trop fatal au roi pour n'être pas remarqué. (*Édit.*)

[2] Madame de Tourzel, gouvernante des enfans de France. (*Édit.*)

CHAPITRE VI. 283 protestait solennellement contre tous les actes émanés de lui pendant sa captivité , qu'il faisait remonter aux événemens du 6 octobre. La première personne que la reine rencontra en sortant, ce fut La Fayette lui-même, qui traversait la place du Carrousel. Mille autres dangers attendaient les malheureux fugitifs; et s'ils échappèrent d'abord comme par miracle, ce fut moins une faveur de la fortune qu'un effet de son inconstance. Une escorte avait été placée pour eux à Pont-de-Sommerville ; sa présence ayant excité les soupçons du peuple, on la fit. retirer à Sainte-Menehould ; ils rencontrèrent un faible détachement de dragons que Bouillé , dans le même but, avait dirigé sur ce point. Mais pendant qu'on changeait de chevaux, le roi, dont le visage était remarquable, fut reconnu par Drouet, fils du maître de poste Ardent révolutionnaire, ce jeune homme ré- * solut d'empêcher la fuite du souverain. Il monte à cheval , et court au galop sur la route dcVarennes pour aller informer la municipalité du lieu de l'arrivée du roi. • 1 M.deLaeretclIe (voyez son Histoire de France , t. vm , p. 357) dit: Drouet, maître de poste, et non pas son fils. Il ajoute , page a58 , que ce fut un nommé Guillaume, ami de Drouet, qui monta à cheval; puis, page afii , que Drouet avait rejoint Guillaume à Varennes. (Édit.) t Digilized by Google

protestait solennellement contre tous les actes émanés de lui pendant sa captivité, qu'il faisait remonter aux événemens du 6 octobre.

La première personne que la reine rencontra en sortant, ce fut La Fayette lui-même, qui traversait la place du Carrousel. Mille autres dangers attendaient les malheureux fugitifs; et s'ils échappèrent d'abord comme par miracle, ce fut moins une faveur de la fortune qu'un effet de son inconstance. Une escorte avait été placée pour eux à Pont-de-Sommerville; sa présence ayant excité les soupçons du peuple, on la fit retirer à Sainte-Menehould; ils rencontrèrent un faible détachement de dragons que Bouillé, dans le même but, avait dirigé sur ce point. Mais pendant qu'on changeait de chevaux, le roi, dont le visage était remarquable, fut reconnu par Drouet, fils du maître de poste [1]. Ardent révolutionnaire, ce jeune homme résolut d'empêcher la fuite du souverain. Il monte à cheval, et court au galop sur la route de Varennes pour aller informer la municipalité du lieu de l'arrivée du roi.

[1] M. de Lacretelle (*voyez* son *Histoire de France*, t. VIII, p. 257) dit: Drouet, maître de poste, et non pas son fils. Il ajoute, page 258, que ce fut un nommé *Guillaume*, ami de Drouet, qui monta à cheval; puis, page 261, que Drouet avait rejoint Guillaume à Varennes. (*Édit.*)

a84 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. Deux incidens remarquables donnent àpenser que le bon ange de Louis veillait encore sur sa destinée. Un maréchal-de-logis de dragons , royaliste décidé, qui soupçonna l'intention de Drouet , se mit sur ses traces dans le dessein de l'arrêter à tout hasard. Plus familier avec les détours de la route , Drouet évita une poursuite qui pouvait lui être fatale. L'autre incident fut que Drouet suivit d'abord la route de Verdun, persuadé que le roi se dirigerait de ce côté : le hasard seul le détrompa. Il entre à Varennes , où il trouve les autorités disposées à s'opposer au passage du roi. Louis arrive lui-même ; on l'arrête , la garde nationale est appelée , les dragons refusent d'employer leurs armes à la défense du monarque. Un détachement de hussards aurait pu forcer le passage ; il arrive trop tard , agit mollement , et finit par se * retirer. Une lueur d'espérance restait encore. Que Louis eût gagné une heure et demie seulement, Bouillé pouvait se présenter à Varennes à la tête d'une troupe fidèle et disciplinée , qui eût aisément dispersé la milice nationale. Le marquis avait même envoyé un émissaire dévoué qui obtint une audience du roi à Varennes ; mais Louis répondit constamment qu'étant prisonnier, il ne voulait donner aucun ordre. Enfin presque toutes les troupes de Bouillé se déclaré

Deux incidens remarquables donnent à penser que le bon ange de Louis veillait encore sur sa destinée. Un maréchal-de-logis de dragons, royaliste décidé, qui soupçonna l'intention de Drouet, se mit sur ses traces dans le dessein de l'arrêter à tout hasard. Plus familier avec les détours de la route, Drouet évita une poursuite qui pouvait lui être fatale. L'autre incident fut que Drouet suivit d'abord la route de Verdun, persuadé que le roi se dirigerait de ce côté : le hasard seul le détrompa.

Il entre à Varennes, où il trouve les autorités disposées à s'opposer au passage du roi. Louis arrive lui-même; on l'arrête, la garde nationale est appelée, les dragons refusent d'employer leurs armes à la défense du monarque. Un détachement de hussards aurait pu forcer le passage; il arrive trop tard, agit mollement, et finit par se retirer. Une lueur d'espérance restait encore. Que Louis eût gagné une heure et demie seulement, Bouillé pouvait se présenter à Varennes à la tête d'une troupe fidèle et disciplinée, qui eût aisément dispersé la milice nationale. Le marquis avait même envoyé un émissaire dévoué qui obtint une audience du roi à Varennes; mais Louis répondit constamment qu'étant prisonnier, il ne voulait donner aucun ordre. Enfin presque toutes les troupes de Bouillé se déclarè-

CHAPITRE VI. 285 rent contre leroi , en faveur de lanation , preuve évidente qu'il eût été bien difficile à Louis XYI d'organiser une force royaliste. Le marquis luimême ne gagna qu'avec peine le territoire autrichien. La fuite du roi produisit sur les Parisiens en général, et particulièrement sur l'Assemblée, l'effet d'un tremblement de terre. Il leur semblait déjà voir le monarque revenir à la tête d'une armée d'aristocratessoutenuepar les forces de l'étranger. La réflexion fit voir, comme un dénoûment plus probable, que la couronne allait échapper aux Bourbons , et que le gouvernement de France , déjà démocratique par le fond , serait bientôt complètement républicain par la forme. ' 1 L'anecdote suivante montre par quels moyens on préparait les esprits à cette conclusion. Un groupe s'entretenait , dans le Palais-Royal , des suites funestes que pouvait avoir la fuite du roi, lorsqu'un homme, couvert d'une grande et mauvaise redingote , monta sur une chaise et parla ainsi à la multitude : < Citoyens , écoutez un conte qui bientôt n'en sera plus un. Un bon Napolitain apprit autrefois , pendant sa promenade du soir , l'affreuse nouvelle de la mort du pape. 11 n'était pas encore revenu de £on émotion , et voici qu'on lui annonce un nouveau malheur : le roi de Naples venait aussi de mourir. « Assurément, s'écria le digne Napolitain, le . , soleil va s'éclipser à cette affreuse combinaison de fataDigitized by Google

rent contre le roi, en faveur de la nation, preuve évidente qu'il eût été bien difficile à Louis XVI d'organiser une force royaliste. Le marquis lui-même ne gagna qu'avec peine le territoire autrichien.

La fuite du roi produisit sur les Parisiens en général, et particulièrement sur l'Assemblée, l'effet d'un tremblement de terre. Il leur semblait déjà voir le monarque revenir à la tête d'une armée d'aristocrates soutenue par les forces de l'étranger. La réflexion fit voir, comme un dénoûment plus probable, que la couronne allait échapper aux Bourbons, et que le gouvernement de France, déjà démocratique par le fond, serait bientôt complétement républicain par la forme. [1]

[1] L'anecdote suivante montre par quels moyens on préparait les esprits à cette conclusion. Un groupe s'entretenait, dans le Palais-Royal, des suites funestes que pouvait avoir la fuite du roi, lorsqu'un homme, couvert d'une grande et mauvaise redingote, monta sur une chaise et parla ainsi à la multitude : « Citoyens, écoutez un conte qui bientôt n'en sera plus un. Un bon Napolitain apprit autrefois, pendant sa promenade du soir, l'affreuse nouvelle de la mort du pape. Il n'était pas encore revenu de son émotion, et voici qu'on lui annonce un nouveau malheur : le roi de Naples venait aussi de mourir. « Assurément, s'écria le digne Napolitain, le soleil va s'éclipser à cette affreuse combinaison de fata-

2 86 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. Les constitutionnels regrettaient que la constitution proclamât un chef monarchique; les républicains se réjouissaient, car ils désiraient depuis long-temps l'abolition de la royauté; les anarchistes du club jacobin n'avaient pas moins sujet de se féliciter, puisque les derniers évé nemens , et ceux qui allaient probablement les suivre, devaient enflammer l'ardeur révolutionnaire , exaspérer l'esprit public , empêcher le retour de l'ordre , stimuler les passions de l'ambition déréglée, et pousser au meurtre et au brigandage. La Fayette ne voulait cependant point abanlités ! Mais ce ne fut pas tout ; il apprend encore que l'archevêque de Païenne est mort subitement. Accablé de ce dernier coup , il se met au lit, où il ne trouve pas le sommeil. Le matin il fut tiré de sa rêverie mélancolique par un bruit sourd qu'il reconnut tout à coup pour celui de l'instrument de bois qui sert à faire le macaroni. « Quoi ! dit le bon homme en se mettant sur son séant , en croirai-je mes oreilles ? Le pape est mort , le roi de Naples est mort , l'archevêque de Païenne est mort ; et mon voisin le boulanger fait du macaroni ! Allons , la vie de ces grands personnages n'est donc pas , après tout , si indispensable au monde. » L'homme à la grande redingote s'élance de sa chaise et disparait. « Je devine son idée , dit une femme de l'auditoire; le conte qu'il vient de nous faire commence comme tous les autres : Il était un e fois un roi et une reine. » Digitized by Google

Les constitutionnels regrettaient que la constitution proclamât un chef monarchique; les républicains se réjouissaient, car ils désiraient depuis long-temps l'abolition de la royauté; les anarchistes du club jacobin n'avaient pas moins sujet de se féliciter, puisque les derniers événemens, et ceux qui allaient probablement les suivre, devaient enflammer l'ardeur révolutionnaire, exaspérer l'esprit public, empêcher le retour de l'ordre, stimuler les passions de l'ambition déréglée, et pousser au meurtre et au brigandage.

La Fayette ne voulait cependant point aban-

lités! Mais ce ne fut pas tout; il apprend encore que l'archevêque de Palerme est mort subitement. Accablé de ce dernier coup, il se met au lit, où il ne trouve pas le sommeil. Le matin il fut tiré de sa rêverie mélancolique par un bruit sourd qu'il reconnut tout à coup pour celui de l'instrument de bois qui sert à faire le macaroni. « Quoi! dit le bon homme en se mettant sur son séant, en croirai-je mes oreilles? Le pape est mort, le roi de Naples est mort, l'archevêque de Palerme est mort; et mon voisin le boulanger fait du macaroni! Allons, la vie de ces grands personnages n'est donc pas, après tout, si indispensable au monde. » L'homme à la grande redingote s'élance de sa chaise et disparaît. « Je devine son idée, dit une femme de l'auditoire; le conte qu'il vient de nous faire commence comme tous les autres : *Il était* UNE FOIS *un roi et une reine.* »

 donner sa constitution; et malgré l'impopularité attachée à la cause royale , plus impopulaire encore depuis la malheureuse tentative de Varennes , il résolut de conserver à la couronne la place qu'elle avait dans le nouveau pacte fondamental. Barnave et quelques autres députés réunirent leurs efforts aux siens. Ce n'était pas qu'ils partageassent toujours les idées de La Fayette, mais ils craignaient la honte de laisser voir au monde qu'une constitution fondée pour l'immortalité, par le génie politique des plus grands hommes d'Etat de la France , était néanmoins de construction si fragile qu'elle s'écroulait au premier choc. Mais le projet du commandant en chef ne pouvait réussir que par une victoire sur les forces réunies des républicains et des jacobins qui ne manqueraient pas, de leur côté, d'armer le géant aux mille bras , c'està-dire d'organiser mie insurrection populaire. T elles étaient les opinions politiques , lorsque l'infortuné Louis fut ramené à Paris avec son épouse et ses enfans. Il était couvert de poussière, épuisé de fatigue, accablé de douleur. Les fidèles gardes-du-corps étaient garrottés comme des criminels sur le siège du conducteur. L'entrée fut silencieuse , sans aucun signe de respect. La garde ne présenta point les armes; * le peuple resta couvert; personne ne dit en Digitized by Google

donner sa constitution ; et malgré l'impopularité attachée à la cause royale, plus impopulaire encore depuis la malheureuse tentative de Varennes, il résolut de conserver à la couronne la place qu'elle avait dans le nouveau pacte fondamental. Barnave et quelques autres députés réunirent leurs efforts aux siens. Ce n'était pas qu'ils partageassent toujours les idées de La Fayette, mais ils craignaient la honte de laisser voir au monde qu'une constitution fondée pour l'immortalité, par le génie politique des plus grands hommes d'État de la France, était néanmoins de construction si fragile qu'elle s'écroulait au premier choc. Mais le projet du commandant en chef ne pouvait réussir que par une victoire sur les forces réunies des républicains et des jacobins qui ne manqueraient pas, de leur côté, d'armer le géant aux mille bras, c'est-à-dire d'organiser une insurrection populaire.

Telles étaient les opinions politiques, lorsque l'infortuné Louis fut ramené à Paris avec son épouse et ses enfans. Il était couvert de poussière, épuisé de fatigue, accablé de douleur. Les fidèles gardes-du-corps étaient garrottés comme des criminels sur le siége du conducteur. L'entrée fut silencieuse, sans aucun signe de respect. La garde ne présenta point les armes ; le peuple resta couvert ; personne ne dit en

, a88 VIE DE NAPOLÉON BUONAFARTE. voyant le roi : Que Dieu le bénisse Plus loin, une populace innombrable entoura la voiture ; ce ne fut qu'avec la plus grande peine que la garde nationale, aidée par quelques députés, parvint à frayer le passage. La famille royale se vit de nouveau confinée dans sa prison des Tuileries. Le moment fatal semblait approcher pour le roi. Les différens partis eurent bientôt l'occasion de mesurer leurs forces. Sur la proposition des meneurs républicains et j acobins , une grande réunion eut lieu au Champ-de-Mars*, à l'effet de signer une pétition rédigée dans les termes les plus grossiers, pour demander la déchéance du monarque. Au milieu de la place, sur un échafaudage , était un édifice en bois qu'on appelait l'autel de la patrie. Il avait été construit pour la fête du 14 juillet 1790, c'est-à-dire lors1 God bless y ou , Dieu vous bénisse, etc. Pendant le cours du procès de Charles I*r , ce prince , en se rendant auprès de ses juges ou en rentrant à White-Hall , reçut plusieurs fois des marques d'intérêt. Un jour, un groupe fit entendre le cri de Dieu conserve sa majesté ; mais un soldat ayant répondu God bless you > sir ; Dieu vous bénisse , sire , l'officier du détachement frappa de sa canne la tête de cet homme , pour le punir d'avoir exprimé un sentiment favorable au royal accusé. (Édit.) a 17 juillet 1791. • Digitized by Google

voyant le roi : Que Dieu le bénisse [1]. Plus loin, une populace innombrable entoura la voiture; ce ne fut qu'avec la plus grande peine que la garde nationale, aidée par quelques députés, parvint à frayer le passage. La famille royale se vit de nouveau confinée dans sa prison des Tuileries.

Le moment fatal semblait approcher pour le roi. Les différens partis eurent bientôt l'occasion de mesurer leurs forces. Sur la proposition des meneurs républicains et jacobins, une grande réunion eut lieu au Champ-de-Mars [2], à l'effet de signer une pétition rédigée dans les termes les plus grossiers, pour demander la déchéance du monarque. Au milieu de la place, sur un échafaudage, était un édifice en bois qu'on appelait l'autel de la patrie. Il avait été construit pour la fête du 14 juillet 1790, c'est-à-dire lors-

[1] *God bless you, Dieu vous bénisse*, etc. Pendant le cours du procès de Charles Ier, ce prince, en se rendant auprès de ses juges ou en rentrant à White-Hall, reçut plusieurs fois des marques d'intérêt. Un jour, un groupe fit entendre le cri de *Dieu conserve sa majesté;* mais un soldat ayant répondu *God bless you, sir ; Dieu vous bénisse, sire*, l'officier du détachement frappa de sa canne la tête de cet homme, pour le punir d'avoir exprimé un sentiment favorable au royal accusé. (*Édit.*)

[2] 17 juillet 1791.

t» * CHAPITRE VI. 28g i* que les députations des divers départemens de France vinrent jurer obéissance à la constitution. La pétition fut déposée sur cet autel; mais tout acte révolutionnaire exigeait une libation préalable de sang humain. En celle circonstance, les victimes furent deux pauvres invalides que la populace trouva déjeunant sous l'échafaudage qui supportait l'autel , et qu'elle accusa de vouloir faire sauter les patriotes. Accuser c'était condamner. Ils furent égorgés sans pitié , et leurs têtes , placées au bout des piques , devinrent, comme à l'ordinaire , les étendards des insurgés. Les officiers municipaux avaient tenté, mais en vain, de disperser le rassemblement. Bailly, maire de Paris, conjointement avec La Fayette, résolut de repousser la force par la force. La loi martiale fut proclamée; le drapeau rouge flotta sur l'Hôtel-de- Ville. La Fayette arrive au Champ -de- Mars avec un corps de grenadiers : il est reçu à coups de pierres et aux cris menaçans : A bas La Fayette ! à bas la loi martiale ! Le général ordonne à sa troupe de faire feu. Elle obéit promptement en cette occasion , car les grenadiers ayant ajusté au milieu de la foule, plus de cent hommes tombèrent morts du premier coup. En un instant le Chainp-de-Mars fut vide, et l'autorité, pour la première fois depuis la révolution, Vib dk Nap. Buon. Tome 1. 19 Digitized by Google

que les députations des divers départemens de France vinrent jurer obéissance à la constitution. La pétition fut déposée sur cet autel; mais tout acte révolutionnaire exigeait une libation préalable de sang humain. En cette circonstance, les victimes furent deux pauvres invalides que la populace trouva déjeunant sous l'échafaudage qui supportait l'autel, et qu'elle accusa de vouloir faire sauter les patriotes. Accuser c'était condamner. Ils furent égorgés sans pitié, et leurs têtes, placées au bout des piques, devinrent, comme à l'ordinaire, les étendards des insurgés. Les officiers municipaux avaient tenté, mais en vain, de disperser le rassemblement. Bailly, maire de Paris, conjointement avec La Fayette, résolut de repousser la force par la force. La loi martiale fut proclamée; le drapeau rouge flotta sur l'Hôtel-de-Ville. La Fayette arrive au Champ-de-Mars avec un corps de grenadiers : il est reçu à coups de pierres et aux cris menaçans : A bas La Fayette! à bas la loi martiale! Le général ordonne à sa troupe de faire feu. Elle obéit promptement en cette occasion, car les grenadiers ayant ajusté au milieu de la foule, plus de cent hommes tombèrent morts du premier coup. En un instant le Champ-de-Mars fut vide, et l'autorité, pour la première fois depuis la révolution,

 resta maîtresse dn champ de bataille. La Fayette aurait dû profiter de ce triomphe de la force légale pour assurer le triomphe de la loi ellemême; il aurait dû livrer à la justice et au châtiment ceux de ses prisonniers qui auraient été particulièrement reconnus comme agitateurs employés par les Jacobins. Mais il crut que c’était assez d’avoir tait rentrer les brigands dans leurs repaires. Plusieurs des chefs trouvèrent un asile chez les républicains , qui toutefois le leur accordèrent de mauvaise grâce à l’heure du danger *. Marat, et beaucoup d’autres qui s’étaient montrés jusqu’alors les intrépides et infatigables provocateurs des insurrections populaires , furent obligés de se cacher pendant quelque temps après la victoire du Champ-deMars; victoire d’abord funeste aux Jacobins, mais dont ils se vengèrent cruellement par la suite. * 1 Mémoires de madame Roland , arlicle Robert. 3 « Le peuple ne pardonna ni à La Fayette ni à Bailly la dure nécessité à laquelle il les avait contraints. C’était un véritable combat dans lequel le parti républicain , qui n’était ni assez fort ni assez soutenu, fut défait par le parti monarchique constitutionnel ; la tentative du Champde-Mars fut le prélude des mouvemens populaires qui aboutirent au 10 août. Voyez l 'Histoire de la Révolution , par Mignet. {Edit.) * Digitizêtfbÿ Google

resta maîtresse du champ de bataille. La Fayette aurait dû profiter de ce triomphe de la force légale pour assurer le triomphe de la loi elle-même; il aurait dû livrer à la justice et au châtiment ceux de ses prisonniers qui auraient été particulièrement reconnus comme agitateurs employés par les Jacobins. Mais il crut que c'était assez d'avoir fait rentrer les brigands dans leurs repaires. Plusieurs des chefs trouvèrent un asile chez les républicains, qui toutefois le leur accordèrent de mauvaise grâce à l'heure du danger [1]. Marat, et beaucoup d'autres qui s'étaient montrés jusqu'alors les intrépides et infatigables provocateurs des insurrections populaires, furent obligés de se cacher pendant quelque temps après la victoire du Champ-de-Mars; victoire d'abord funeste aux Jacobins, mais dont ils se vengèrent cruellement par la suite. [2]

[1] Mémoires de madame Roland, article *Robert*.

[2] « Le peuple ne pardonna ni à La Fayette ni à Bailly la dure nécessité à laquelle il les avait contraints. C'était un véritable combat dans lequel le parti républicain, qui n'était ni assez fort ni assez soutenu, fut défait par le parti monarchique constitutionnel; la tentative du Champ-de-Mars fut le prélude des mouvemens populaires qui aboutirent au 10 août. Voyez l'*Histoire de la Révolution*, par Mignet. (*Édit.*)

CHAPITRE VI.. 2g 1 Les constitutionnels triomphaient dans l’Asseniblée. Leurs efforts , réunis à ceux de leurs collègues qui arguaient de la loi fondamentale en faveur de l’inviolabilité personnelle de Louis, l’emportèrent sur les clameurs du parti qui demandait la déchéance ou la mise en jugement du monarque. Cependant, l’inviolabilité du souverain fut soumise à de plus dîmes conditions pour l’avenir. On décréta que si le Roi , ayant accepté la constitution, se rétractait, il serait censé avoir abdiqué la couronne, de même que s’il employait l’armée soit en entier, soit en . partie contre la nation ; et le monarque ayant abdiqué , ajoutait le décret, il rentrait dans la classe ordinaire des citoyens , et devenait responsable de tous ses actes, soit avant, soit après son abdication. Les immunités de la couronne ainsi réduites , le nouvel acte constitutionnel fut présenté au Roi Le prince l’accepta purement et simplement, en des termes qui excitèrent de vives acclamations dans l’Assemblée, mais qui trou1 L’auteur veut parler sans doute du décret qui fut rendu sur la demande , formée par le peuple , que le Roi fût mis en jugement; décret où l’on rappela ces dispositions de la constitution (Lacretelle, tome vin, page 2923o3). Lacretelle ajoute , page 3ig , que , dans la révision, toutes les questions de détail furent décidées en faveur de l'autorité royale. (Édit.) r » Digitized by Google

Les constitutionnels triomphaient dans l'Assemblée. Leurs efforts, réunis à ceux de leurs collègues qui arguaient de la loi fondamentale en faveur de l'inviolabilité personnelle de Louis, l'emportèrent sur les clameurs du parti qui demandait la déchéance ou la mise en jugement du monarque. Cependant, l'inviolabilité du souverain fut soumise à de plus dures conditions pour l'avenir. On décréta que si le Roi, ayant accepté la constitution, se rétractait, il serait censé avoir abdiqué la couronne, de même que s'il employait l'armée soit en entier, soit en partie contre la nation ; et le monarque ayant abdiqué, ajoutait le décret, il rentrait dans la classe ordinaire des citoyens, et devenait responsable de tous ses actes, soit avant, soit après son abdication.

Les immunités de la couronne ainsi réduites, le nouvel acte constitutionnel fut présenté au Roi [1]. Le prince l'accepta purement et simplement, en des termes qui excitèrent de vives acclamations dans l'Assemblée, mais qui trou-

[1] L'auteur veut parler sans doute du décret qui fut rendu sur la demande, formée par le peuple, que le Roi fût mis en jugement; décret où l'on rappela ces dispositions de la constitution (Lacretelle, tome VIII, page 292-303). Lacretelle ajoute, page 319, que, dans la révision, toutes les questions de détail furent décidées en faveur de l'autorité royale. (*Édit.*)

 vèrent peu d’échos dans les tribunes Les législateurs se firent une vertu de la nécessité, et corrigèrent leur constitution sans la rendre beaucoup meilleure; mais le Roi ne possédait plus le cœur de ses sujets. Par un concours ■» étrange de fatalité et d’erreurs , Louis XVI , que son désintéressement , que ses excellentes qualités auraient dû rendre l’idole de son peuple, devint l’objet de sa haine et de sa fureur. En réfléchissant sur les mesures adoptées après le retour du Roi, les historiens penseront probablement qu’il était impolitique à l’Assemblée d’offrir la couronne constitutionnelle à Louis , et imprudent à cet infortuné monarque de l’accepter avec les conditions qu’on lui imposait. Sous le premier point de vue, il faut se rappeler que ces novateurs, qui avaient tout changé dans l’Etat, auraient pu , conséquemment à leurs principes , choisir sans hésiter un autre roi et une autre dynastie. D’après les doctrines avouées par eux-mêmes , le Roi , la noblesse et le clergé, étaient, dans leurs mains comme l’argile dans celles du potier. Louis XVI, dans son manifeste , avait protesté à la face de l’Europe contre le nouveau système politique. On ne pouvait supposer que ses sentimens fussent 1 i3 septembre 1791. ~ 0igiîi7ed"by Google

vèrent peu d'échos dans les tribunes [1]. Les législateurs se firent une vertu de la nécessité, et corrigèrent leur constitution sans la rendre beaucoup meilleure; mais le Roi ne possédait plus le cœur de ses sujets. Par un concours étrange de fatalité et d'erreurs, Louis XVI, que son désintéressement, que ses excellentes qualités auraient dû rendre l'idole de son peuple, devint l'objet de sa haine et de sa fureur.

En réfléchissant sur les mesures adoptées après le retour du Roi, les historiens penseront probablement qu'il était impolitique à l'Assemblée d'offrir la couronne constitutionnelle à Louis, et imprudent à cet infortuné monarque de l'accepter avec les conditions qu'on lui imposait. Sous le premier point de vue, il faut se rappeler que ces novateurs, qui avaient tout changé dans l'État, auraient pu, conséquemment à leurs principes, choisir sans hésiter un autre roi et une autre dynastie. D'après les doctrines avouées par eux-mêmes, le Roi, la noblesse et le clergé, étaient dans leurs mains comme l'argile dans celles du potier. Louis XVI, dans son manifeste, avait protesté à la face de l'Europe contre le nouveau système politique. On ne pouvait supposer que ses sentimens fussent

[1] 13 septembre 1791.

CHAPITRE VI. 293 devenus plus favorables à ce système après son retour forcé de Varennes; etl’ Assemblée, conformément aux principes posés par elle-même, aurait pu voir dans la fuite du Roi une véritable abdication delà couronne. Elle aurait pu assurer des moyens convenables d’existence à un prince placé dans une position si étrange, et souffrir qu’il allât jouir d’une indépendance honorable, soit en Espagne, soit en Italie, après que la tempête qui se formait au-deliors eût été apaisée. Dans l’intervalle, la personne de Louis eût été un gage au moyen duquel l’Assemblée aurait pu traiter avantageusement avec les princes r 4 étrangers de la maison de Bourbon et les autres puissances de l’Europe. Cette politique paraît si naturelle, que ce fut sans doute la difficulté de trouver un dépositaire du pouvoir exécutif, plutôt qu’un sentiment quelconque de préférence envers Louis XVI, qui détermina l’Assemblée à lui confier de nouveau ce pouvoir , dépouillé même presque entièrement du peu d’importance et de prérogatives que la constitu. tion lui attribuait. La Fayette et son parti espé* raient peut-être que le Roi renoncerait à toute idée de résistance , en voyant le peuple si généralement disposé en faveur du nouvel état de choses, et qu’il finirait par se contenter du rôle . ' insignifiant qui lui était offert. * Digitized by Google

devenus plus favorables à ce système après son retour forcé de Varennes; et l'Assemblée, conformément aux principes posés par elle-même, aurait pu voir dans la fuite du Roi une véritable abdication de la couronne. Elle aurait pu assurer des moyens convenables d'existence à un prince placé dans une position si étrange, et souffrir qu'il allât jouir d'une indépendance honorable, soit en Espagne, soit en Italie, après que la tempête qui se formait au-dehors eût été apaisée. Dans l'intervalle, la personne de Louis eût été un gage au moyen duquel l'Assemblée aurait pu traiter avantageusement avec les princes étrangers de la maison de Bourbon et les autres puissances de l'Europe. Cette politique paraît si naturelle, que ce fut sans doute la difficulté de trouver un dépositaire du pouvoir exécutif, plutôt qu'un sentiment quelconque de préférence envers Louis XVI, qui détermina l'Assemblée à lui confier de nouveau ce pouvoir, dépouillé même presque entièrement du peu d'importance et de prérogatives que la constitution lui attribuait. La Fayette et son parti espéraient peut-être que le Roi renoncerait à toute idée de résistance, en voyant le peuple si généralement disposé en faveur du nouvel état de choses, et qu'il finirait par se contenter du rôle insignifiant qui lui était offert.

2g4 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. S’il était impolitique à l’Assemblée de replacer la couronne sur la tête de Louis XVI, il n’était pas moins imprudent au monarque de l’accepter sans une augmentation de pouvoir qui lui donnât un rang digne de lui dans l’organisation du royaume. Jusqu’au moment où le Roi partit pour Varennes, le dégoût que lui inspirait la constitution était un secret connu de lui seul. Les circonstances pouvaient bien le faire soupçonner, mais non pas en fournir la preuve. Dans sa position , le Roi était autorisé à dissimuler ce dégoût, [farce que, en le révélant, il eût compromis sa sûreté personnelle : mais alors , le voile était déchiré ; l’Europe savait , • par la déclaration publique de Louis XVI , que depuis sa translation de Versailles à Paris, il avait agi sous l’empire de la violence. Il eût été certainement plus digne de Louis , dût ce parti achever de le détrôner, de s’en tenir à ce manifeste où il avait usé de la faculté, depuis si long-temps perdue, de parler librement et sans réticences. Rentré dans sa prison, il n’aurait point dû reprendre l’attitude d’un prisonnier, * et accepter de nouveau, comme une faveur, une couronne tronquée qu’il avait volontaire- . ment abandonnée au péril de sa personne. Les résolutions de Louis XVI étaient trop peu stables, trop surbordonnées aux circonstances « « i * DigltZed'

S'il était impolitique à l'Assemblée de replacer la couronne sur la tête de Louis XVI, il n'était pas moins imprudent au monarque de l'accepter sans une augmentation de pouvoir qui lui donnât un rang digne de lui dans l'organisation du royaume. Jusqu'au moment où le Roi partit pour Varennes, le dégoût que lui inspirait la constitution était un secret connu de lui seul. Les circonstances pouvaient bien le faire soupçonner, mais non pas en fournir la preuve. Dans sa position, le Roi était autorisé à dissimuler ce dégoût, parce que, en le révélant, il eût compromis sa sûreté personnelle : mais alors, le voile était déchiré; l'Europe savait, par la déclaration publique de Louis XVI, que depuis sa translation de Versailles à Paris, il avait agi sous l'empire de la violence. Il eût été certainement plus digne de Louis, dût ce parti achever de le détrôner, de s'en tenir à ce manifeste où il avait usé de la faculté, depuis si long-temps perdue, de parler librement et sans réticences. Rentré dans sa prison, il n'aurait point dû reprendre l'attitude d'un prisonnier, et accepter de nouveau, comme une faveur, une couronne tronquée qu'il avait volontairement abandonnée au péril de sa personne. Les résolutions de Louis XVI étaient trop peu stables, trop surbordonnées aux circonstances

CHAPITRE VI. pour ctre constamment nobles et dignes d'un roi. Charles Ier, dans l'île de Wight, traita également avec ses sujets; mais il se montra roi, tout captif qu'il était, et refusa de souscrire à des articles auxquels il n'avait point l'intention de se conformer. Dans notre opinion , Louis aurait dû faire à l'Assemblée la réponse qu'il fit à l'émissaiVe du marquis de Bouillé, à Varennes : « Un prisonnier n'a point d'ordres à donner ni de concessions à faire. » Il n'aurait pas dû ressembler à l'oiseau repris après s'être échappé , qui oublie en rentrant dans sa cage les chants qu'il faisait entendre en liberté, et reconunence aussitôt les airs notés qu'on lui enseigna dans sa prison. L'homme, surtout s'il est roi, ne doit point régler ainsi son langage sur les événemens qui se passent autour de lui. Que Louis eût persisté dans les sentimens exprimés par son manifeste, peut-être eût-il traité à de meilleures conditions. Au contraire , en affectant de se soumettre docilement à ce pouvoir dont il venait de proclamer à haute voix l'illégalité , le malheureux prince ne pouvait que se faire soupçonner d'une dissimulation inutile. Mais il se trouvait dans une position bien critique, et Louis se rappelait sans dout e ce proverbe : Que le cercueil des rois dépossédés est toujours près Digitized by Google

pour être constamment nobles et dignes d'un roi. Charles I^er^, dans l'île de Wight, traita également avec ses sujets; mais il se montra roi, tout captif qu'il était, et refusa de souscrire à des articles auxquels il n'avait point l'intention de se conformer. Dans notre opinion, Louis aurait dû faire à l'Assemblée la réponse qu'il fit à l'émissaire du marquis de Bouillé, à Varennes : « Un prisonnier n'a point d'ordres à donner ni de concessions à faire. » Il n'aurait pas dû ressembler à l'oiseau repris après s'être échappé, qui oublie en rentrant dans sa cage les chants qu'il faisait entendre en liberté, et recommence aussitôt les airs notés qu'on lui enseigna dans sa prison. L'homme, surtout s'il est roi, ne doit point régler ainsi son langage sur les événemens qui se passent autour de lui. Que Louis eût persisté dans les sentimens exprimés par son manifeste, peut-être eût-il traité à de meilleures conditions. Au contraire, en affectant de se soumettre docilement à ce pouvoir dont il venait de proclamer à haute voix l'illégalité, le malheureux prince ne pouvait que se faire soupçonner d'une dissimulation inutile. Mais il se trouvait dans une position bien critique, et Louis se rappelait sans doute ce proverbe : Que le cercueil des rois dépossédés est toujours près

 de leur prison ' . Peut-être voulut-il temporiser avec ceux qui offraient de conserver une ombre de royauté dans la constitution, jusqu'au moment où les circonstances lui permettraient de réclamer l'exercice de ses droits. Quoi qu'il en soit , s'il faut en croire Bertrand de Molleville , Louis XVI aurait déclaré à ce dernier sa résolution de se soumettre sincèrement et sans réserve à la constitution ; mais, avouons-le , il lui aurait fallu les vertus d'un ange pour garder fidèlement sa parole, dans le cas où quelque victoire des Autrichiens, ou un mouvement prononcé de contre-révolution serait venu lui fournir l'occasion d'y manquer. En tous cas, le roi se trouvait dans une position équivoque et suspecte à l'égard du peuple , qui devait nécessairement voir avec plus d'inquiétude , à la tête du gouvernement , un prince acceptant aujourd'hui la portion de pouvoir qu'il déclarait hier ne pas lui suffire, comme un joueur ruiné qui aime mieux jouer petit jeu que d'abandonner la table. L'œuvre delà constitution ainsi terminée, l'Assemblée Constituante se sépara , conformément 1 Dm is a reproduit ce proverbe dans son Hamlet : Un roi dépossédé n'a pas long-temps à vivre, Et son tombeau toujours est près de sa prison. (Édit.) Digitized by Google

de leur prison [1]. Peut-être voulut-il temporiser avec ceux qui offraient de conserver une ombre de royauté dans la constitution, jusqu'au moment où les circonstances lui permettraient de réclamer l'exercice de ses droits. Quoi qu'il en soit, s'il faut en croire Bertrand de Molleville, Louis XVI aurait déclaré à ce dernier sa résolution de se soumettre sincèrement et sans réserve à la constitution; mais, avouons-le, il lui aurait fallu les vertus d'un ange pour garder fidèlement sa parole, dans le cas où quelque victoire des Autrichiens, ou un mouvement prononcé de contre-révolution serait venu lui fournir l'occasion d'y manquer. En tous cas, le roi se trouvait dans une position équivoque et suspecte à l'égard du peuple, qui devait nécessairement voir avec plus d'inquiétude, à la tête du gouvernement, un prince acceptant aujourd'hui la portion de pouvoir qu'il déclarait hier ne pas lui suffire, comme un joueur ruiné qui aime mieux jouer petit jeu que d'abandonner la table.

L'œuvre de la constitution ainsi terminée, l'Assemblée Constituante se sépara, conformément

[1] Ducis a reproduit ce proverbe dans son Hamlet :

Un roi dépossédé n'a pas long-temps à vivre,
.....
Et son tombeau toujours est près de sa prison. (*Édit.*)

CHAPITRE VI. 2 97 à la décision prise dans le jeu de paume à Versailles. Fondé pour l'éternité, cet édifice ne tarda pas à menacer ruine. Peu d'assemblées politiques néanmoins ont réuni plus de talens divers. A la vérité, les débats lurent souvent âpres et orageux, les argumcn tâtions violentes et menaçantes , les résolutions brusques et inconsidérées ; mais il faut en accuser la vivacité naturelle aux Français, la succession rapide et continuelle d'événemens qui assiégeaient l'Assemblée, et' l'entrainement d'une révolution toujours plus passionnée , qui poussait aux excès de tous les genres. D'un autre côté, la liberté des opinions fut respectée. On ne voit pas que des membres de la Constituante aient été exclus de l'Assemblée pour avoir soutenu leur sentiment contre celui de la majorité; exemple funeste, trop souvent donné par leurs successeurs. Us se trompèrent, surtout en voulant trop faire et faire tout à la fois. Us oublièrent qu'ils se devaient des égards réciproques , n'attendirent jamais qu'on les persuadât, et persistèrent opiniâtrément dans leurs opinions personnelles. C'était un combat à outrance entre des hommes qui , s'ils eussent possédé plus d'empire sur euxmêmes , et discuté plus froidement les intérêts du pays, auraient sans doute sacrifié quelque chose de leur s théories et de leurs abstractions Digitized by Google

à la décision prise dans le jeu de paume à Versailles. Fondé pour l'éternité, cet édifice ne tarda pas à menacer ruine. Peu d'assemblées politiques néanmoins ont réuni plus de talens divers. A la vérité, les débats furent souvent âpres et orageux, les argumentations violentes et menaçantes, les résolutions brusques et inconsidérées; mais il faut en accuser la vivacité naturelle aux Français, la succession rapide et continuelle d'événemens qui assiégeaient l'Assemblée, et l'entraînement d'une révolution toujours plus passionnée, qui poussait aux excès de tous les genres. D'un autre côté, la liberté des opinions fut respectée. On ne voit pas que des membres de la Constituante aient été exclus de l'Assemblée pour avoir soutenu leur sentiment contre celui de la majorité; exemple funeste, trop souvent donné par leurs successeurs. Ils se trompèrent, surtout en voulant trop faire et faire tout à la fois. Ils oublièrent qu'ils se devaient des égards réciproques, n'attendirent jamais qu'on les persuadât, et persistèrent opiniâtrément dans leurs opinions personnelles. C'était un combat à outrance entre des hommes qui, s'ils eussent possédé plus d'empire sur eux-mêmes, et discuté plus froidement les intérêts du pays, auraient sans doute sacrifié quelque chose de leurs théories et de leurs abstractions

 rigoureuses à la nécessité de détourner un mal réel , ou d'opérer un bien positif. Les erreurs des députés furent donc celles de toutes les opinions extrêmes. Ils avaient senti le poids des chaînes féodales , et ils abolirent le corps entier de la noblesse. Le souverain avait été trop puissant pour que les sujets pussent être libres; et ils l'enchaînaient comme un esclave aux pieds de l'autorité législative. L'édifice de la liberté s'écroula , parce que le pouvoir exécutif , qui aurait pu le soutenir, ne fut point lui-même investi de la force nécessaire. Toutefois, la France n'en est pas moins redevable à ces hommes , des premiers fondemens de sa liberté civile. Ils allumèrent une flamme qu'ils ne purent; maîtriser. Ceux qui jouissent aujourd'hui des bienfaits de sa douce chaleur doivent pardonner à des compatriotes égarés , qui leur ont découvert ce trésor inestimable ; pardon d'autant plus juste qu'un grand nombre d'entre eux périrent dans l'incendie témérairement provoqué par eux-mêmes. L'Assemblée Constituante fit plus encore , puisqu'elle s'efforça de guérir les blessures de la nation , par un acte d'amnistie générale qui sauvait à la fois et les Jacobins du Champ-de-Mars , et les infortunés Royalistes de Varennes. Ce fut l'un de ses derniers décrets , et assurément l'un des plus sages. * Digitized by Google

rigoureuses à la nécessité de détourner un mal réel, ou d'opérer un bien positif. Les erreurs des députés furent donc celles de toutes les opinions extrêmes. Ils avaient senti le poids des chaînes féodales, et ils abolirent le corps entier de la noblesse. Le souverain avait été trop puissant pour que les sujets pussent être libres; et ils l'enchaînaient comme un esclave aux pieds de l'autorité législative. L'édifice de la liberté s'écroula, parce que le pouvoir exécutif, qui aurait pu le soutenir, ne fut point lui-même investi de la force nécessaire. Toutefois, la France n'en est pas moins redevable à ces hommes, des premiers fondemens de sa liberté civile. Ils allumèrent une flamme qu'ils ne purent maîtriser. Ceux qui jouissent aujourd'hui des bienfaits de sa douce chaleur doivent pardonner à des compatriotes égarés, qui leur ont découvert ce trésor inestimable; pardon d'autant plus juste qu'un grand nombre d'entre eux périrent dans l'incendie témérairement provoqué par eux-mêmes. L'Assemblée Constituante fit plus encore, puisqu'elle s'efforça de guérir les blessures de la nation, par un acte d'amnistie générale qui sauvait à la fois et les Jacobins du Champ-de-Mars, et les infortunés Royalistes de Varennes. Ce fut l'un de ses derniers décrets, et assurément l'un des plus sages.

CHAPITRE VI. 2Ç)9 Que ne pût-elle le rendre obligatoire après die ! Ses adieux au pouvoir furent bien loin d’étre prophétiques. Elle déclara que la révolution était finie , et elle ne faisait que commencer ; que la constitution était achevée , et elle flottait incertaine comme un songe du matin. > e Digitized by Google

Que ne pût-elle le rendre obligatoire après elle !

Ses adieux au pouvoir furent bien loin d'être prophétiques. Elle déclara que la révolution était finie, et elle ne faisait que commencer; que la constitution était achevée, et elle flottait incertaine comme un songe du matin.

Assemblée Legislative; — sa composition. — Constitutionnels. — Girondins ou Brissotins. — Jacobins. — Vues et sentimcns des nations étrangères. — L'Angleterre. — Vues des « Torys et des Wbigs. — Anacharsis Klootz. — L'Autriche. — La Prusse. — La Russie. — La Suède. — Emigration des princes français et du clergé. — La cause royale en devient plus impopulaire. — Mort de l'empereur Léopold , et ses effets. — La France déclare la guerre. — Vues et intérêts des différens partis en France h cette époque. — Décret contre Monsieur; — Louis interpose son veto. — Décret contre les prêtres qui refusent de prêter le serment constitutionnel ; — Louis interpose encore son veto. — Suites de ce refus. — Chute de M. de Lessart. — Nouveaux ministres choisis parmi les Brissotins. — Tous les partis favorables à la guerre. Convoquée sous le titre d' États - Généraux , l'Assemblée Constituante, en bouleversant toute la législation de France , avait du moins conservé le nom et l'ombre du pouvoir monarchique. L' Assemblée Législative , qui vint après elle , sembla vouloir détruire jusqu'à ce fantôme de royauté environné des attributs de la république. La composition de cette seconde chambre était beaucoup plus défavorable à la cause royale que la première. Pour le malheur de la Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Assemblée Législative; — sa composition. — Constitutionnels. — Girondins ou Brissotins. — Jacobins. — Vues et sentimens des nations étrangères. — L'Angleterre. — Vues des Torys et des Whigs. — Anacharsis Klootz. — L'Autriche. — La Prusse. — La Russie. — La Suède. — Émigration des princes français et du clergé. — La cause royale en devient plus impopulaire. — Mort de l'empereur Léopold, et ses effets. — La France déclare la guerre. — Vues et intérêts des différens partis en France à cette époque. — Décret contre *Monsieur*; — Louis interpose son *veto*. — Décret contre les prêtres qui refusent de prêter le serment constitutionnel; — Louis interpose encore son *veto*. — Suites de ce refus. — Chute de M. de Lessart. — Nouveaux ministres choisis parmi les Brissotins. — Tous les partis favorables à la guerre.

Convoquée sous le titre d'États-Généraux, l'Assemblée Constituante, en bouleversant toute la législation de France, avait du moins conservé le nom et l'ombre du pouvoir monarchique. L'Assemblée Législative, qui vint après elle, sembla vouloir détruire jusqu'à ce fantôme de royauté environné des attributs de la république.

La composition de cette seconde chambre était beaucoup plus défavorable à la cause royale que la première. Pour le malheur de la

CHAPITRE VII. 3oi France et pour le sien, l’Assemblée Constituante avait rendu deux décrets aussi funestes aux intérêts politiques de ses membres , que le lut aux Presbytériens la fameuse ordonnance du long parlement sur le self-denying (abnégation personnelle) \ Le premier de ces décrets interdisait l’éligibilité, pour la législature suivante, aux membres de l’Assemblée. Aux termes du second , ils ne pouvaient exercer les fonctions de ministres du Roi que deux ans après la dissolution de la chambre. Cette exclusion fut prononcée , conformément à ce principe absurde d’égalité, premier moteur de la révolution, et qui tendait à détruire jusqu’à l’aristocratie naturelle du talent. « Où sont ces membres distingués dont parle l’orateur? dit un député jacobin , véritablement imbu de cet esprit d’égalité imaginaire. L’Assemblée n’a point de membres plus distingués que les autres en talent et en savoir-, pas plus qu’en naissance et en dignité. Nous sommes tous x'igaux. » Assertion curieuse assurément, et flatteuse sans doute pour une grande portion de l’Assemblée. 1 Voyez Y Histoire d‘ Angleterre par Hume, ou celle du docteur Lingard , règne de Charles Ier , année 1644. Ce fut Cromwell qui fit la motion de cet acte par lequel tout membre des deux chambres législatives devait être exclu de tout emploi civil ou militaire. (Édit ,)

France et pour le sien, l'Assemblée Constituante avait rendu deux décrets aussi funestes aux intérêts politiques de ses membres, que le fut aux Presbytériens la fameuse ordonnance du long parlement sur le *self-denying* (abnégation personnelle) [1]. Le premier de ces décrets interdisait l'éligibilité, pour la législature suivante, aux membres de l'Assemblée. Aux termes du second, ils ne pouvaient exercer les fonctions de ministres du Roi que deux ans après la dissolution de la chambre. Cette exclusion fut prononcée, conformément à ce principe absurde d'égalité, premier moteur de la révolution, et qui tendait à détruire jusqu'à l'aristocratie naturelle du talent. « Où sont ces *membres distingués* dont parle l'orateur? dit un député jacobin, véritablement imbu de cet esprit d'égalité imaginaire. L'Assemblée n'a point de membres plus distingués que les autres en talent et en savoir, pas plus qu'en naissance et en dignité. Nous sommes tous ÉGAUX. » Assertion curieuse assurément, et flatteuse sans doute pour une grande portion de l'Assemblée.

[1] Voyez l'*Histoire d'Angleterre* par Hume, ou celle du docteur Lingard, règne de Charles I^er^, année 1644. Ce fut Cromwell qui fit la motion de cet acte par lequel tout membre des deux chambres législatives devait être exclu de tout emploi civil ou militaire. (*Édit.*)

302 vie de napoléon buonaparte. Par malheur, il n'est pas au pouvoir d'un décret législatif de donner la raison à un fou, ni la science à un ignorant. Tout au plus celui-ci pouvait-il empêcher quelques hommes sages et habiles d'êtres appelés au service de l'Etat. Le Roi , comme le peuple , furent nécessairement obligés de mettre leur confiance en des hommes inaccoutumés aux affaires , dont les actes pouvaient se ressentir de la témérité, compagne ordinaire de l'inexpérience. L'Assemblée Constituante possédant l'élite des talens de la France, celle qui devait la suivre ne pouvait que lui être inféi'ieure sous ce rapport. L'Assemblée Législative compta néanmoins beaucoup d'hommes d'une habileté peu commune, et quelques uns d'une énergie remarquable de caractère. Un coup d'œil sur les partis qui la divisaient va montrer de quel faible poids la couronne était alors dans la balance politique. Les Royalistes, à bien dire, ne formaient plus un parti. Les hommes dévoués à l'ancienne monarchie s'étaient presque tous exilés. Il ne restait plus guère que ces Royalistes plus modérés et plus raisonnables, qui voulaient établir une constitution libérale sur les bases d'une monarchie réelle assez forte pour protéger les lois contre la licence , mais soumise ellemême à l'empire de la loi. Le chevaleresque

itizecTby Google

Par malheur, il n'est pas au pouvoir d'un décret législatif de donner la raison à un fou, ni la science à un ignorant. Tout au plus celui-ci pouvait-il empêcher quelques hommes sages et habiles d'êtres appelés au service de l'État. Le Roi, comme le peuple, furent nécessairement obligés de mettre leur confiance en des hommes inaccoutumés aux affaires, dont les actes pouvaient se ressentir de la témérité, compagne ordinaire de l'inexpérience. L'Assemblée Constituante possédant l'élite des talens de la France, celle qui devait la suivre ne pouvait que lui être inférieure sous ce rapport. L'Assemblée Législative compta néanmoins beaucoup d'hommes d'une habileté peu commune, et quelques uns d'une énergie remarquable de caractère. Un coup d'œil sur les partis qui la divisaient va montrer de quel faible poids la couronne était alors dans la balance politique.

Les Royalistes, à bien dire, ne formaient plus un parti. Les hommes dévoués à l'ancienne monarchie s'étaient presque tous exilés. Il ne restait plus guère que ces Royalistes plus modérés et plus raisonnables, qui voulaient établir une constitution libérale sur les bases d'une monarchie réelle assez forte pour protéger les lois contre la licence, mais soumise elle-même à l'empire de la loi. Le chevaleresque

CHAPITRE VII. 3o3 défenseur de la noblesse, Cazalès; l'éloquent avocat de l' Église , Maury; deux hommes qui avaient soutenu tant de luttes honorables quoique vaines , contre les envahisseincns de la révolution , étaient réduits au silence ou à la fuite. Les faibles débris de leur parti avaient passé dans les rangs des Constitutionnels, qui voulaient la monarchie autant qu'elle faisait partie de leur système favori , et pas davantage. La Fayette était toujours à leur tète. Sous la même bannière étaient Duport, Barnave et Lameth. Ces derniers s'étaient long-temps efforcés de marcher de front avec les impétueux propagateurs de la révolution , pour leur tenir tête ; mais dépassés sur la route par les champions plus hardis de la cause populaire , ils s'étaient réunis à ceux qui soutenaient que la conslitution renfermait tous les élémens de liberté avec tous les principes de bonne administration désirables, et qu'elle excluait virtuellement , pour l'avenir, toute autre mesure révolu donnai re . Ces admirateurs de la constitution avaient en face deux partis redoutables , inégaux en nombre, en force et en influence. L'un prétendait que la chute de la monarcliie pouvait seule mettre un terme à la révolution : l'autre portait plus loin encore les idées d'innovation ; il Digitized by Google

défenseur de la noblesse, Cazalès; l'éloquent avocat de l'Église, Maury; deux hommes qui avaient soutenu tant de luttes honorables quoique vaines, contre les envahissemens de la révolution, étaient réduits au silence ou à la fuite. Les faibles débris de leur parti avaient passé dans les rangs des Constitutionnels, qui voulaient la monarchie autant qu'elle faisait partie de leur système favori, et pas davantage. La Fayette était toujours à leur tête. Sous la même bannière étaient Duport, Barnave et Lameth. Ces derniers s'étaient long-temps efforcés de marcher de front avec les impétueux propagateurs de la révolution, pour leur tenir tête; mais dépassés sur la route par les champions plus hardis de la cause populaire, ils s'étaient réunis à ceux qui soutenaient que la constitution renfermait tous les élémens de liberté avec tous les principes de bonne administration désirables, et qu'elle excluait virtuellement, pour l'avenir, toute autre mesure révolutionnaire.

Ces admirateurs de la constitution avaient en face deux partis redoutables, inégaux en nombre, en force et en influence. L'un prétendait que la chute de la monarchie pouvait seule mettre un terme à la révolution : l'autre portait plus loin encore les idées d'innovation; il

 voulait fonder, sur les débris de l'ordre civil , un gouvernement de terreur et de violence , régi par les démagogues qui osaient former ces abominables projets. Ces deux partis existaient dans l'Assemblée Constituante , et nous les y avons signalés ; mais dans l'Assemblée Législative ils prirent un caractère plus décidé, et parurent se réunir pour le but commun , qui était l'abolition de la monarchie , sachant bien d'ailleurs qu'ils ne s'entendraient plus sur ce qu'il y aurait à faire après la victoire. Comme l'a dit Shakespeare , ils étaient déterminés To lay t/us Angiers even with the ground Thcn afler, fight who should be fdrtg ofit. A renverser Angers de fond en comble, sauf à se battre ensuite pour savoir qui en serait roi. La première de ces factions prit sa dénomination la plus commune de la Gironde , département qui fournit beaucoup de membres à la Convention. Le savant Condorcet en faisait partie; on l'appelait souvent aussi du nom de Brissot, l'un de ses principaux chefs. Ses membres les plus distingués étaient des avocats du midi de la France, à qui des louanges réciproques et des fréquentations habituelles avaient donné une forte dose de cet amour-propre qu'on remarque fréquemment dans les petites Digitized by Google

voulait fonder, sur les débris de l'ordre civil, un gouvernement de terreur et de violence, régi par les démagogues qui osaient former ces abominables projets. Ces deux partis existaient dans l'Assemblée Constituante, et nous les y avons signalés ; mais dans l'Assemblée Législative ils prirent un caractère plus décidé, et parurent se réunir pour le but commun, qui était l'abolition de la monarchie, sachant bien d'ailleurs qu'ils ne s'entendraient plus sur ce qu'il y aurait à faire après la victoire. Comme l'a dit Shakespeare, ils étaient déterminés

To lay this Angiers even with the ground
Then after, fight who should be king of it.

A renverser Angers de fond en comble, sauf à se battre ensuite pour savoir qui en serait roi.

La première de ces factions prit sa dénomination la plus commune de la Gironde, département qui fournit beaucoup de membres à la Convention. Le savant Condorcet en faisait partie; on l'appelait souvent aussi du nom de Brissot, l'un de ses principaux chefs. Ses membres les plus distingués étaient des avocats du midi de la France, à qui des louanges réciproques et des fréquentations habituelles avaient donné une forte dose de cet amour-propre qu'on remarque fréquemment dans les petites

CHAPITRE VU. 3o5 réunions de provinces , qu’elles aient un but politique ou littéraire. Beaucoup d’entre eux avaient de l’éloquence; la plupart, un grand fond d’enthousiasme , que leur éducation classique et les flatteries qu’ils se prodiguaient tour à tour à l’envi , avaient converti en un zèle aident de républicanisme. Ils étaient ambitieux , sans doute ; mais il ne paraît pas que cette ambition ait eu un motif honteux ou intéressé. Quoique chimériques , leurs vues étaient souvent honorables , et ils marchèrent courageusement vers le but de fonder une république dans la France, au milieu de tous les désordres dont elle était le théâtre. Mais à la honte de leurs prétentions aux rigides vertus des républicains, les Girondins voulaient faire servir à l’accomplissement de leurs projets visionnaires , ces infâmes J acobins qu’ils s’étaient associés , et dont eux-mêmes devaient bientôt tomber les victimes. Ils se proposaient d’employer la violence et l’insurrection seulement jusqu’à ce que la république fût établie, c’est-à-dire selon l’expression du poète satirique : 1 For letting rapine loose and murther To rage just so far and no further ; ' Butler. (Édit.) Vie de Nap. Boom. Tome i Digitized by Google

réunions de provinces, qu'elles aient un but politique ou littéraire. Beaucoup d'entre eux avaient de l'éloquence; la plupart, un grand fond d'enthousiasme, que leur éducation classique et les flatteries qu'ils se prodiguaient tour à tour à l'envi, avaient converti en un zèle ardent de républicanisme. Ils étaient ambitieux, sans doute; mais il ne paraît pas que cette ambition ait eu un motif honteux ou intéressé. Quoique chimériques, leurs vues étaient souvent honorables, et ils marchèrent courageusement vers le but de fonder une république dans la France, au milieu de tous les désordres dont elle était le théâtre. Mais à la honte de leurs prétentions aux rigides vertus des républicains, les Girondins voulaient faire servir à l'accomplissement de leurs projets visionnaires, ces infâmes Jacobins qu'ils s'étaient associés, et dont eux-mêmes devaient bientôt tomber les victimes. Ils se proposaient d'employer la violence et l'insurrection seulement jusqu'à ce que la république fût établie, c'est-à-dire selon l'expression du poète satirique : [1]

For letting rapine loose and murther
To rage just so far and no further;

[1] Butler. (*Édit.*)

 And sctting ail the land on fire To burn a scantling, but no higker. « De déchaîner la rapine et le meurtre pour exercer leur rage jusqu'au point convenable , et pas plus loin ; de mettre tout le pays en feu , et de le laisser brûler autant qu'il serait besoin , mais pas davantage. » Les Jacobins composaient la seconde faction. Us étaient alliés des Brissotins; mais bien déterminés à commettre les derniers excès en se couvrant toujours du manteau républicain. Robespierre, en affectant une vie frugale et austère , conservait le titre d'incorruptible que lui avait décerné la multitude , et pouvait passer pour le chef des Jacobins; en supposant queles Jacobins eussent un chef, et si plutôt ilsn'étaient pas comme les loups quirèglentleurs hurlemens sur ceux du loup qui hurle le plus fort. Après Robespierre venait Danton, aussi inexorable que lui , mais moins prudent , parce qu'il aimait l'or et le plaisir autant que le sang et le pouvoir '. Marat, qui parlait de meurtre avec autant de complaisance que les soldats s entretiennent de batailles; le misérable Collot-d'Herbois, mauvais histrion ; l'ex-capucin Chabot, et beaucoup 1 Robespierre ni Danton ne faisaient partie de l'As* semblée Législative . (Édit.) DigilizécTbÿ Google

And setting all the land on fire
To burn a scantling, but no higher.

« De déchaîner la rapine et le meurtre pour exercer leur rage jusqu'au point convenable, et pas plus loin ; de mettre tout le pays en feu, et de le laisser brûler autant qu'il serait besoin, mais pas davantage. »

Les Jacobins composaient la seconde faction. Ils étaient alliés des Brissotins; mais bien déterminés à commettre les derniers excès en se couvrant toujours du manteau républicain. Robespierre, en affectant une vie frugale et austère, conservait le titre d'incorruptible que lui avait décerné la multitude, et pouvait passer pour le chef des Jacobins; en supposant que les Jacobins eussent un chef, et si plutôt ils n'étaient pas comme les loups qui règlent leurs hurlemens sur ceux du loup qui hurle le plus fort. Après Robespierre venait Danton, aussi inexorable que lui, mais moins prudent, parce qu'il aimait l'or et le plaisir autant que le sang et le pouvoir [1]. Marat, qui parlait de meurtre avec autant de complaisance que les soldats s'entretiennent de batailles; le misérable Collot-d'Herbois, mauvais histrion; l'ex-capucin Chabot, et beaucoup

[1] Robespierre ni Danton ne faisaient partie de l'Assemblée Législative. (*Édit.*)

CHAPITRE VII. 307 d’autres hommes perdus qui suppléaient par l’impudence et l’effronterie à la médiocrité de leurs talens , formaient l’avant - garde de cet abominable parti, dont les fureurs avaient provoqué tout ensemble et déshonoré les commencemens de la révolution. Il est inutile de rappeler ici les noms d’un Sanlerre, d’un Hébert, qui surpassèrent en bassesse et en cruauté les autres agens subalternes. Telle était la faction qui allait aider les Brissotins à renverser l’édifice monarchique, comptant bien , en secret, s’en approprier exclusivement les débris. Les forces de ces trois partis étaient différentes comme leurs principes. Celle de La Fayette, ainsi que nous l’avons déjà remarqué , résidait dans la classe des coimnerçans et des autres propriétaires qui avaient pris les armes pour leur propre défense et le maintien de la tranquillité publique. Ces individus formaient la portion la plus sûre de la garde nationale , et se montrajpnt , en général , dévoués à leur commandant , encore bien que son autorité fût quelquefois méconnue par eux, et qu’elle semblât devenir chaque jour plus incertaine. Les loyalistes auraient pu ajouter quelque force au parti constitutionnel , en se réunissant à lui ; mais La Fayette ne possédait pas tellement la conDigitized by Google

d'autres hommes perdus qui suppléaient par l'impudence et l'effronterie à la médiocrité de leurs talens, formaient l'avant-garde de cet abominable parti, dont les fureurs avaient provoqué tout ensemble et déshonoré les commencemens de la révolution. Il est inutile de rappeler ici les noms d'un Santerre, d'un Hébert, qui surpassèrent en bassesse et en cruauté les autres agens subalternes. Telle était la faction qui allait aider les Brissotins à renverser l'édifice monarchique, comptant bien, en secret, s'en approprier exclusivement les débris.

Les forces de ces trois partis étaient différentes comme leurs principes. Celle de La Fayette, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, résidait dans la classe des commerçans et des autres propriétaires qui avaient pris les armes pour leur propre défense et le maintien de la tranquillité publique. Ces individus formaient la portion la plus sûre de la garde nationale, et se montraient, en général, dévoués à leur commandant, encore bien que son autorité fût quelquefois méconnue par eux, et qu'elle semblât devenir chaque jour plus incertaine. Les Royalistes auraient pu ajouter quelque force au parti constitutionnel, en se réunissant à lui; mais La Fayette ne possédait pas tellement la con-

 fiance des prétendus amis de la liberté, qu'il pût réclamer sans inconvénient l'appui de ceux qui en étaient estimés les ennemis. Sa réputation militaire seule le maintenait en possession d'une influence qui , malgré tout , commençait à décroître. Les Girondins avaient pour eux les amis d'une liberté et d'une égalité géométrique ; jeunes enthousiastes qui voyaient le forum de l'ancienne Rome dans le jardin du Palais Royal; toujours prêts à embrasser une doctrine revêtue des grâces d'une péroraison éloquente, ou présentée sous la forme piquante de l'apophtegme. Les Brissotins exerçaient quelque influence dans les départemens méridionaux qui les avaient envoyés à Paris, et ils la supposaient beaucoup plus grande qu'elle n'était réellement. Ils affirmaient que le flambeau de la liberté brillait dans les départemens d'une clarté plus pure que dans la capitale même , et que si cette liberté venait à être bangiie de Paris , elle trouverait un asile dans une nouvelle république, de l'autre côté de la Loire. Ces rêveries politiques n'échappèrent point aux Jacobins : ils les recueillirent soigneusement au contraire, pour servir de base aux violences qu'ils méditaient. Ils en firent bientôt un fais>1t
Digitized by Google

fiance des prétendus amis de la liberté, qu'il pût réclamer sans inconvénient l'appui de ceux qui en étaient estimés les ennemis. Sa réputation militaire seule le maintenait en possession d'une influence qui, malgré tout, commençait à décroître.

Les Girondins avaient pour eux les amis d'une liberté et d'une égalité géométrique; jeunes enthousiastes qui voyaient le forum de l'ancienne Rome dans le jardin du Palais Royal; toujours prêts à embrasser une doctrine revêtue des grâces d'une péroraison éloquente, ou présentée sous la forme piquante de l'apophtegme. Les Brissotins exerçaient quelque influence dans les départemens méridionaux qui les avaient envoyés à Paris, et ils la supposaient beaucoup plus grande qu'elle n'était réellement. Ils affirmaient que le flambeau de la liberté brillait dans les départemens d'une clarté plus pure que dans la capitale même, et que si cette liberté venait à être bannie de Paris, elle trouverait un asile dans une nouvelle république, de l'autre côté de la Loire. Ces rêveries politiques n'échappèrent point aux Jacobins : ils les recueillirent soigneusement au contraire, pour servir de base aux violences qu'ils méditaient. Ils en firent bientôt un fais-

CHAPITRE VII. 3og sceau d’accusations contre les Brissotins , qu’ils dénoncèrent comme voulant diviser la France en plusieurs petites républiques fédératives, à l’exemple de la Hollande et de la Suisse. Les Brissotins se réunissaient dans le salon de madame Roland, femme d’un de leurs partisans, homme médiocre, que la beauté, lcstalens, le courage et les autres qualités de son épouse produisirent sur la scène du monde. Cette dame exerça aussi beaucoup d’influence sur les discoureurs 1 philosophes qui espéraient repousser des piques avec des syllogismes, et gouverner une nation puissante avec un réglement d’académie. La force matérielle et terrible des Jacobins résidait dans le club de ce nom , le club plus violent encore des Cordeliers , et leurs affiliations primitives qui , dans beaucoup de départemens, maîtrisaient les autorités municipales, obligées malgré elles de se soumettre à leur domination farouche et sanguinaire. Le club des Jacobins avait plusieurs fois changé de maîtres. Son caractère principal étant une ardeur sans mesure pour la démocratie , il rejeta successivement tous ceux qui ne manifestaient point ' Le texte dit : Rapsodes , dans le sens nouveau de faiseur de rapsodics. (Edit.)

sceau d'accusations contre les Brissotins, qu'ils dénoncèrent comme voulant diviser la France en plusieurs petites républiques fédératives, à l'exemple de la Hollande et de la Suisse.

Les Brissotins se réunissaient dans le salon de madame Roland, femme d'un de leurs partisans, homme médiocre, que la beauté, les talens, le courage et les autres qualités de son épouse produisirent sur la scène du monde. Cette dame exerça aussi beaucoup d'influence sur les discoureurs [1] philosophes qui espéraient repousser des piques avec des syllogismes, et gouverner une nation puissante avec un réglement d'académie.

La force matérielle et terrible des Jacobins résidait dans le club de ce nom, le club plus violent encore des Cordeliers, et leurs affiliations primitives qui, dans beaucoup de départemens, maîtrisaient les autorités municipales, obligées malgré elles de se soumettre à leur domination farouche et sanguinaire. Le club des Jacobins avait plusieurs fois changé de maîtres. Son caractère principal étant une ardeur sans mesure pour la démocratie, il rejeta successivement tous ceux qui ne manifestaient point

[1] Le texte dit : *Rapsodes*, dans le sens nouveau de faiseur de *rapsodies*. (*Edit.*)

 jusqu'à l'extravagance leur amour de la liberté et de l'égalité. Le mot de modération était aussi odieux à cette société, qu'aurait pu l'être celui d'esclavage; et quiconque affectait le patriotisme le plus violent et le plus outré, était certain de supplanter le chef existant. C'est ainsi que les Lameth enlevèrent la direction du club à La Fayette, et que Robespierre et Marat en expulsèrent les Lameth. Si l'on réfléchit à l'épouvantable férocité de ces derniers titulaires, ils devaient assurément garder leur suprématie, à moins que Satan ne se fût présenté pour la leur disputer en personne. Les coryphées de ce club disposant , comme nous l'avons souvent remarqué , des passions de la populace , pouvaient d'un mot lever une forêt dépiques, et d'un autre mot faire briller mille poignards. Ils provoquaient audacieusement les actes les plus sanguinaires , ne déclarant pourtant pas une guerre franche et ouverte qui aurait conservé quelque chose de noble dans sa violence , mais une guerre à la manière des brigands. « Donnez-moi, disait l'atroce Marat, quand il enseignait la science du meurtre à Barbaroux , donnez-moi deux cents Napolitains , un poignard dans la main droite, et un manchon à la main gauche en guise de bouclier, je traverserai la France à leur tête et compléterai la révoluDigitized by Google

jusqu'à l'extravagance leur amour de la liberté et de l'égalité. Le mot de *modération* était aussi odieux à cette société, qu'aurait pu l'être celui d'esclavage; et quiconque affectait le patriotisme le plus violent et le plus outré, était certain de supplanter le chef existant. C'est ainsi que les Lameth enlevèrent la direction du club à La Fayette, et que Robespierre et Marat en expulsèrent les Lameth. Si l'on réfléchit à l'épouvantable férocité de ces derniers titulaires, ils devaient assurément garder leur suprématie, à moins que Satan ne se fût présenté pour la leur disputer en personne.

Les coryphées de ce club disposant, comme nous l'avons souvent remarqué, des passions de la populace, pouvaient d'un mot lever une forêt de piques, et d'un autre mot faire briller mille poignards. Ils provoquaient audacieusement les actes les plus sanguinaires, ne déclarant pourtant pas une guerre franche et ouverte qui aurait conservé quelque chose de noble dans sa violence, mais une guerre à la manière des brigands. « Donnez-moi, disait l'atroce Marat, quand il enseignait la science du meurtre à Barbaroux, donnez-moi deux cents Napolitains, un poignard dans la main droite, et un manchon à la main gauche en guise de bouclier, je traverserai la France à leur tête et compléterai la révolu-

 » Dans le même discours, il fit un calcul exact (car le monstre n'était pas sans quelque savoir) pour montrer comment on pouvait tuer deux cent soixante mille hommes en un jour. Tels étaientles moyens, les agens et les projets que les J acobins allaient opposer, dans l'Assemblée Nationale, à la loyauté molle des Constilu-* tionnels, et, quand il le faudrait, aux théories alambiquées des Brissotins, sur la république. Mais avant de passer en revue les affaires intérieures de la nation , il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur ses relations à l'étranger. Jusqu'ici , la France avait agi seule dans cette effroyable tragédie. D'abord spectatrice étonnée , l'Europe paraissait maintenant vouloir prendre part à l'action. Aucune partie du droit public n'est plus sujette à controverse que celle qui prétend définir exactement les cas où une nation , dans le sens propre du jus gentium, peut ou doit intervenir dans les affaires intérieures d'une autre nation . Si le feu est à la maison de mon voisin , la prudence et l'humanité ne m'autorisenl-elles pas , ne m'obligent-elles pas à offrir mon secours pour l'éteindre? Si j'entends crier au meurtre chez lui , l'appui réclamé par la loi , la protection dqe à l'innocent , m'excuseront d'avoir forcé l'entrée du domicile. Ce sont là des cas extrêmes et faciles à décider ; ils * Digitized by Google

tion. » Dans le même discours, il fit un calcul exact (car le monstre n'était pas sans quelque savoir) pour montrer comment on pouvait tuer deux cent soixante mille hommes en un jour. Tels étaient les moyens, les agens et les projets que les Jacobins allaient opposer, dans l'Assemblée Nationale, à la loyauté molle des Constitutionnels, et, quand il le faudrait, aux théories alambiquées des Brissotins, sur la république. Mais avant de passer en revue les affaires intérieures de la nation, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur ses relations à l'étranger.

Jusqu'ici, la France avait agi seule dans cette effroyable tragédie. D'abord spectatrice étonnée, l'Europe paraissait maintenant vouloir prendre part à l'action. Aucune partie du droit public n'est plus sujette à controverse que celle qui prétend définir exactement les cas où une nation, dans le sens propre du *jus gentium*, peut ou doit intervenir dans les affaires intérieures d'une autre nation. Si le feu est à la maison de mon voisin, la prudence et l'humanité ne m'autorisent-elles pas, ne m'obligent-elles pas à offrir mon secours pour l'éteindre? Si j'entends crier au meurtre chez lui, l'appui réclamé par la loi, la protection due à l'innocent, m'excuseront d'avoir forcé l'entrée du domicile. Ce sont là des cas extrêmes et faciles à décider; ils

 ont leurs corrélatifs dans les lois des nations , mais ils se présentent rarement. D'un autre côté , entre ces circonstances et la maxime générale qui ne veut pas qu'on intervienne, sans être appelé, dans les intérêts essentiels d'autrui , il existe tout un monde inconnu de cas spéciaux qu'il n'est pas aisé de résoudre d'une manière satisfaisante. * Cette difficulté est peu sensible , néanmoins , dans l'histoire des nations. Toutes les fois que les jurisconsultes ont trouvé un nœud gordien , l'épée du souverain l'a tranché sans cérémonie. On s'est ordinairement décidé d'après ces questions pratiques : Quel avantage le parti neutre doit-il retirer de son intervention? Peut-il intervenir efficacement, et dans son propre intérêt? Dans les pays libres, il faut sans doute avoir égard à l'opinion publique; mais l'homme est le même partout. Le désir d agrandissement qui empêche un monarque despote d'écouter la voix de la justice , est également puissant sur un sénat et sur des chambres populaires. Les républiques et les monarchies tempérées ont attaqué l'indépendance de leurs voisins , aussi souvent que les princes qui n'avaient d'autre loi que leur bon plaisir, d'injustice manifeste et criante du partage de la Pologne dispense maintenant de toute hésitation à cet égard , et l'qn Digitized by Google

ont leurs corrélatifs dans les lois des nations, mais ils se présentent rarement. D'un autre côté, entre ces circonstances et la maxime générale qui ne veut pas qu'on intervienne, sans être appelé, dans les intérêts essentiels d'autrui, il existe tout un monde inconnu de cas spéciaux qu'il n'est pas aisé de résoudre d'une manière satisfaisante.

Cette difficulté est peu sensible, néanmoins, dans l'histoire des nations. Toutes les fois que les jurisconsultes ont trouvé un nœud gordien, l'épée du souverain l'a tranché sans cérémonie. On s'est ordinairement décidé d'après ces questions pratiques : Quel avantage le parti neutre doit-il retirer de son intervention? Peut-il intervenir efficacement, et dans son propre intérêt? Dans les pays libres, il faut sans doute avoir égard à l'opinion publique; mais l'homme est le même partout. Le désir d'agrandissement qui empêche un monarque despote d'écouter la voix de la justice, est également puissant sur un sénat et sur des chambres populaires. Les républiques et les monarchies tempérées ont attaqué l'indépendance de leurs voisins, aussi souvent que les princes qui n'avaient d'autre loi que leur bon plaisir. L'injustice manifeste et criante du partage de la Pologne dispense maintenant de toute hésitation à cet égard, et l'on

 peut dire que c’est une reconnaissance directe du droit du plus fort. Les nations voisines de la France n’auraient donc pas manqué de prétextes pour intervenir dans la révolution, si quelqu’une d’elles, à cette époque, eût trouvé un avantage à le faire. Rivale de la F rance , et d’après son exemple , l’Angleterre aurait pu s’immiscer dans les intérêts domestiques de ce pays, en retour de l’appui qu’il avait prêté aux insurgés d’Amérique ; mais , outre que la publicité des débats parlementaires eût forcé les plus ambitieux ministres britanniques à garder au moins une apparence de respect pour les droits des autres Etats , l’Angleterre elle-même était fort divisée au sujet de la révolution française. Tel n’était point le cas lorsque cette révolution ne faisait que de naître. Nous croyons que le premier développement des lumières, de la raison , et d’une sage liberté en France , fut salué comme un jour de printemps par toute l’Angleterre ’ ; qu’il y eut bien peu d’Anglais , en supposant qu’ils’en trouvât, quinesentissent leur cœur s’agiter de joie à la vue d’une grande et noble nation secouant ses fers , et prenant l’attitude , le 1 Les journaux et les brochures du temps en font foi. {Édit.) Digifized by Google

peut dire que c'est une reconnaissance directe du droit du plus fort. Les nations voisines de la France n'auraient donc pas manqué de prétextes pour intervenir dans la révolution, si quelqu'une d'elles, à cette époque, eût trouvé un avantage à le faire.

Rivale de la France, et d'après son exemple, l'Angleterre aurait pu s'immiscer dans les intérêts domestiques de ce pays, en retour de l'appui qu'il avait prêté aux insurgés d'Amérique; mais, outre que la publicité des débats parlementaires eût forcé les plus ambitieux ministres britanniques à garder au moins une apparence de respect pour les droits des autres États, l'Angleterre elle-même était fort divisée au sujet de la révolution française.

Tel n'était point le cas lorsque cette révolution ne faisait que de naître. Nous croyons que le premier développement des lumières, de la raison, et d'une sage liberté en France, fut salué comme un jour de printemps par toute l'Angleterre [1]; qu'il y eut bien peu d'Anglais, en supposant qu'il s'en trouvât, qui ne sentissent leur cœur s'agiter de joie à la vue d'une grande et noble nation secouant ses fers, et prenant l'attitude, le

[1] Les journaux et les brochures du temps en font foi. (*Édit.*)

 langage et l'esprit d'un peuple libre. Toutes les pensées , tous les regards se fixèrent sur une lutte qui semblait promettre la régénération de la France. On eût dit que cette vieille rivalité des deux peuples était pour toujours abjurée; que la parité des institutions , qu'une portion égale de liberté raisonnable , allait introduire l'affection et la cordialité dans les relations mutuelles des deux pays, puisque la France ne pourrait plus mépriser l' Angleterre comme une nation de rustres séditieux , ni l'Angleterre mépriser la France comme un peuple d'esclaves. Cette sympathie générale ne fut point affaiblie par les événemens de la Bastille et les violences qui en furent la suite. Le nom de celte forteresse était devenue tellement impopulaire, qu'on excusa les excès du peuple en cette occasion. Il était assez naturel d'ailleurs que ce peuple , agissant pour la première fois sous l'influence de la liberté , ne se renfermât point alors dans les justes limites de la modération. Mais il y eut toujours en Angleterre , et leur existence est une nécessité , deux partis politiques qui ne tardèrent pas à voir d'un œil différent des événemens d'un si haut intérêt. Les révolutionnaires de France désiraient naturellement l'approbation de leurs aînés en indépendance ; et les clubs de la Grande-BreDigitized by Google

langage et l'esprit d'un peuple libre. Toutes les pensées, tous les regards se fixèrent sur une lutte qui semblait promettre la régénération de la France. On eût dit que cette vieille rivalité des deux peuples était pour toujours abjurée; que la parité des institutions, qu'une portion égale de liberté raisonnable, allait introduire l'affection et la cordialité dans les relations mutuelles des deux pays, puisque la France ne pourrait plus mépriser l'Angleterre comme une nation de rustres séditieux, ni l'Angleterre mépriser la France comme un peuple d'esclaves.

Cette sympathie générale ne fut point affaiblie par les événemens de la Bastille et les violences qui en furent la suite. Le nom de cette forteresse était devenue tellement impopulaire, qu'on excusa les excès du peuple en cette occasion. Il était assez naturel d'ailleurs que ce peuple, agissant pour la première fois sous l'influence de la liberté, ne se renfermât point alors dans les justes limites de la modération. Mais il y eut toujours en Angleterre, et leur existence est une nécessité, deux partis politiques qui ne tardèrent pas à voir d'un œil différent des événemens d'un si haut intérêt.

Les révolutionnaires de France désiraient naturellement l'approbation de leurs aînés en indépendance; et les clubs de la Grande-Bre-

 tagne qui se disaient les admirateurs particuliers et les propagateurs de la liberté, se crurent obligés d'applaudir aux changeinens qui s'opéraient chez la nation voisine. Il en résulta une correspondance active entre ces associations de la Grande-Bretagne , protectrices bénévoles de la cause populaire , et les révolutionnaires français, qui cherchaient aussi le triomphe de cette cause dans leurs théories et leurs abstractions philosophiques. L'Assemblée Nationale reçut avec beaucoup de distinction les députés chargés par ces sociétés de lui porter le tribut de leurs félicitations. L'échange de politesses qui eut lieu à cette occasion , inspira une admiration outrée pour le système français aux individus qui se voyaient tout à coup les intermédiaires entre une grande nation et un petit nombre de clubs. Ces derniers furent insensiblement amenés à établir un fâcheux parallèle entre le temple de la liberté française , construit, selon eux, d'après les meilleurs principes de symétrie et de régularité, et le temple où la déesse recevait depuis si long-temps les hommages de l'Angleterre. Il résulta de la comparaison , que l'édifice anglais leur parut un monument bâti aux siècles de la barbarie , défiguré par des ornemens et des emblèmes gothiques , judicieusement écartés par les modernes arA Digitized by Google

tagne qui se disaient les admirateurs particuliers et les propagateurs de la liberté, se crurent obligés d'applaudir aux changemens qui s'opéraient chez la nation voisine. Il en résulta une correspondance active entre ces associations de la Grande-Bretagne, protectrices bénévoles de la cause populaire, et les révolutionnaires français, qui cherchaient aussi le triomphe de cette cause dans leurs théories et leurs abstractions philosophiques. L'Assemblée Nationale reçut avec beaucoup de distinction les députés chargés par ces sociétés de lui porter le tribut de leurs félicitations. L'échange de politesses qui eut lieu à cette occasion, inspira une admiration outrée pour le système français aux individus qui se voyaient tout à coup les intermédiaires entre une grande nation et un petit nombre de clubs. Ces derniers furent insensiblement amenés à établir un fâcheux parallèle entre le temple de la liberté française, construit, selon eux, d'après les meilleurs principes de symétrie et de régularité, et le temple où la déesse recevait depuis si long-temps les hommages de l'Angleterre. Il résulta de la comparaison, que l'édifice anglais leur parut un monument bâti aux siècles de la barbarie, défiguré par des ornemens et des emblèmes gothiques, judicieusement écartés par les modernes ar-

 cliitectes. Mais ces sages politiques ne virent pas ce qu'il eût été essentiel de voir; c'est-àdire que les colonnes massives qui paraissaient , au premier abord , nuire à l'élégance de l'édifice , pouvaient avoir été placées là pour ajouter à sa solidité; et que le vénérable monument, en effet , était cimenté de manière à braver les siècles, tandis que celui de France, construit en planches revêtues d'un plâtre fragile , connue ces pompeux échafaudages élevés pour les fêtes révolutionnaires, ne pouvait être que l'objet d'une admiration éphémère. En Angleterre , l'enthousiasme d'un parti est certain de trouver un contre-poids dans la censure de l'autre; ce qui les conduit nécessairement à une épreuve immédiate de leurs forces. Le parti populaire est toujours le plus bruyant , le plus actif, le plus imposant des deux. Il est formidable et par la masse de talens qu'il présente (car les hommes qui cherchent à briller sont ordinairement amis des innovations), et par l'unanimité vigoureuse qu'il met à les employer. Il peut exister sans doute , et il existe toujours une grande divergence de vues parmi les chefs , relativement à l'extension qu'ils veulent donner à la réforme ; mais ils sont tous d'accord pour l'entreprendre. L'opposition , d'ailleurs , puisque c'est ainsi qu'on le nourrie , Digitized by Google

chitectes. Mais ces sages politiques ne virent pas ce qu'il eût été essentiel de voir; c'est-à-dire que les colonnes massives qui paraissaient, au premier abord, nuire à l'élégance de l'édifice, pouvaient avoir été placées là pour ajouter à sa solidité; et que le vénérable monument, en effet, était cimenté de manière à braver les siècles, tandis que celui de France, construit en planches revêtues d'un plâtre fragile, comme ces pompeux échafaudages élevés pour les fêtes révolutionnaires, ne pouvait être que l'objet d'une admiration éphémère.

En Angleterre, l'enthousiasme d'un parti est certain de trouver un contre-poids dans la censure de l'autre; ce qui les conduit nécessairement à une épreuve immédiate de leurs forces. Le parti populaire est toujours le plus bruyant, le plus actif, le plus imposant des deux. Il est formidable et par la masse de talens qu'il présente (car les hommes qui cherchent à briller sont ordinairement amis des innovations), et par l'unanimité vigoureuse qu'il met à les employer. Il peut exister sans doute, et il existe toujours une grande divergence de vues parmi les chefs, relativement à l'extension qu'ils veulent donner à la réforme; mais ils sont tous d'accord pour l'entreprendre. L'opposition, d'ailleurs, puisque c'est ainsi qu'on le nomme,

CHAPITRE VII. 3l7 a toujours compté dans ses rangs plusieurs membres de la haute aristocratie du pays. Leurs noms ennoblissent le parti , et leur grande fortune est une garantie qu'ils sauront, dans leur intérêt personnel, repousser toute innovation violente et irréfléchie. Les 'W ighs ont en outre des moyens d'influence sur les réunions composées des classes secondaires , qui chérissent , et qui doivent chérir le nom de liberté , puisque c'est le seul privilège qui puisse les consoler de la médiocrité de leur fortune et de l'infériorité de leur condition. Ces moyens d'influence, les Wighs s'en servent ordinairement avec succès, toujours avec adresse et persévérance. Le contre-poids de ce corps puissant et actif se trouve , généralement , dans les hautes classes de la société , c'est-à-dire dans la noblesse, la gentilhommerie , le clergé de l'Eglise anglicane, le haut barreau, les plus riches négociais , et les propriétaires. Ce corps ressemble au ban de l'empire germanique , force redoutable , mais lente et méticuleuse dans son action, intervenant rarement d'une manière efficace si quelque danger subit ne vient en quelque sorte l'y contraindre. Tout Anglais assez éclairé pour se former une opinion, se prononce pour l'un ou l'autre de ces deux grands partis nationaux, bien persuadé d'ail— Digitized by Google

a toujours compté dans ses rangs plusieurs membres de la haute aristocratie du pays. Leurs noms ennoblissent le parti, et leur grande fortune est une garantie qu'ils sauront, dans leur intérêt personnel, repousser toute innovation violente et irréfléchie. Les Wighs ont en outre des moyens d'influence sur les réunions composées des classes secondaires, qui chérissent, et qui doivent chérir le nom de liberté, puisque c'est le seul privilége qui puisse les consoler de la médiocrité de leur fortune et de l'infériorité de leur condition. Ces moyens d'influence, les Wighs s'en servent ordinairement avec succès, toujours avec adresse et persévérance.

Le contre-poids de ce corps puissant et actif se trouve, généralement, dans les hautes classes de la société, c'est-à-dire dans la noblesse, la gentilhommerie, le clergé de l'Église anglicane, le haut barreau, les plus riches négocians, et les propriétaires. Ce corps ressemble au ban de l'empire germanique, force redoutable, mais lente et méticuleuse dans son action, intervenant rarement d'une manière efficace si quelque danger subit ne vient en quelque sorte l'y contraindre. Tout Anglais assez éclairé pour se former une opinion, se prononce pour l'un ou l'autre de ces deux grands partis nationaux, bien persuadé d'ail-

 leurs que le but commun est delester le vaisseau de l'Etat et non de le submerger , et qu'il deviendrait traître envers son pays , en restant attaclié au parti qui tomberait dans les extrêmes. De cette grande division nationale il résulte que les avocats du peuple accueillent vivement ' les théories nouvelles, et provoquent avec ardeur les moyens d'amélioration. C'est par de telles mesures que les hommes de talent acquièrent de l'influence , et que la partie populaire de la constitution se conserve dans son intégrité. Leurs adversaires ne sont pas moins utiles , en opposant à chaque tentative d'innovation la lenteur des formalités, les doutes de l'expérience, les préjugés du rang et de la fortune, les objections légales, et tout le poids des anciennes habitudes. Ainsi , les mesures d'une tendance équivoque se trouvent sévèrement examinées au parlement ; si elles finissent par être adoptées, c'est seulement après que l'opinion publique a suffisamment montré qu'elle les désirait , que l'esprit du peuple est déjà préparé par la discussion , et qu'elles peuvent entrer dans notresystème politique, sans produire reflet violent d'une nouveauté brusquement établie. Sans les Wiglis, notre constitution tomberait pièce à pièce faute de réparation; sans

Digitized by Google

leurs que le but commun est de lester le vaisseau de l'État et non de le submerger, et qu'il deviendrait traître envers son pays, en restant attaché au parti qui tomberait dans les extrêmes.

De cette grande division nationale il résulte que les avocats du peuple accueillent vivement les théories nouvelles, et provoquent avec ardeur les moyens d'amélioration. C'est par de telles mesures que les hommes de talent acquièrent de l'influence, et que la partie populaire de la constitution se conserve dans son intégrité. Leurs adversaires ne sont pas moins utiles, en opposant à chaque tentative d'innovation la lenteur des formalités, les doutes de l'expérience, les préjugés du rang et de la fortune, les objections légales, et tout le poids des anciennes habitudes. Ainsi, les mesures d'une tendance équivoque se trouvent sévèrement examinées au parlement; si elles finissent par être adoptées, c'est seulement après que l'opinion publique a suffisamment montré qu'elle les désirait, que l'esprit du peuple est déjà préparé par la discussion, et qu'elles peuvent entrer dans notre système politique, sans produire l'effet violent d'une nouveauté brusquement établie. Sans les Wighs, notre constitution tomberait pièce à pièce faute de réparation; sans

CHAPITRE VII. 3ig les Torys, elle se briserait dans un conflit d'expériences téméraires. Par une conséquence naturelle, nos Wighs voyaient avec plaisir le progrès des nouvelles doctrines de France, pendant que nos Torys . n'y trouvaient qu'un sujet d'inquiétude. Mais ces derniers acquirent tout à coup un puissant auxiliaire dans la personne d'Edmond Burke, dont les célèbres réflexions sur la révolution française produisirent, sur l'esprit public, plus d'effet qu'aucune autre production de l'époque. Il y avait cependant une certaine exagération dans le caractère et l'éloquence de ce grand homme. En lisant aujourd'hui son fameux écrit, on conviendra qu'il aimait pu adoucir les couleurs dont il peint les extravagances révolutionnaires, eu égard à la situation particulière d'un pays long-temps courbé sous le pouvoir absolu , et jeté tout à coup au milieu d'ime liberté sans limites. Sous un autre rapport, jamais prophète ne lut dans l'avenir d'un œil plus pénétrant : il devina les desseins cachés des divers partis qui se succédèrent pendant la révolution, prévit la république dans la constitution, l'anarcliie sous la république, le despotisme militaire après l'anarchie, et pour dernier résultat, celui qui devait trouver le plus d'incrédules, il prophétisa le rétablissement tardif mais asDigitized by Google

les Torys, elle se briserait dans un conflit d'expériences téméraires.

Par une conséquence naturelle, nos Wighs voyaient avec plaisir le progrès des nouvelles doctrines de France, pendant que nos Torys n'y trouvaient qu'un sujet d'inquiétude. Mais ces derniers acquirent tout à coup un puissant auxiliaire dans la personne d'Edmond Burke, dont les célèbres réflexions sur la révolution française produisirent, sur l'esprit public, plus d'effet qu'aucune autre production de l'époque. Il y avait cependant une certaine exagération dans le caractère et l'éloquence de ce grand homme. En lisant aujourd'hui son fameux écrit, on conviendra qu'il aurait pu adoucir les couleurs dont il peint les extravagances révolutionnaires, eu égard à la situation particulière d'un pays long-temps courbé sous le pouvoir absolu, et jeté tout à coup au milieu d'une liberté sans limites. Sous un autre rapport, jamais prophète ne lut dans l'avenir d'un œil plus pénétrant : il devina les desseins cachés des divers partis qui se succédèrent pendant la révolution, prévit la république dans la constitution, l'anarchie sous la république, le despotisme militaire après l'anarchie, et pour dernier résultat, celui qui devait trouver le plus d'incrédules, il prophétisa le rétablissement tardif mais as-

320 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. suré de la monarchie légitime. Bien plus, au moment où l'Assemblée Constituante paraissait se borner à réunir Avignon et le comtat Venaissin au territoire français , Burke démasqua le projet d'étendre l'influence de la France au moyen des nouvelles théories politiques, et, sous le prétexte de propager les principes de liberté, le dessein d'attaquer à force ouverte les Etats dont on aurait d'abord séduit les sujets par des doctrines. L'ouvrage de Burke souleva contre la révolution française des milliers d'ennemis , parmi ceux qui l'avaient d'abord vue avec faveur , ou du moins avec indifférence. Plusieurs membres distingués de l'opposition suivirent Burke dans les rangs du ministère. Celui-ci voyait avec plaisir qu'un homme connu par son zèle dans la cause des Américains, se déclarât ouvertement contre la révolution de France , et fit valoir des argumens qui peut-être eussent paru suspects dans la bouche d'un ministre. Cependant la réprobation absolue dont l'auteur frappa toute tentative de réformes politiques, quand lui-même en avait si souvent réclamé avec ardeur, le lit accuser d'inconséquence par ses anciens amis , dont un grand nombre, et Fox en particulier , s'étaient déclarés partisans de la révolution française , sans V Digitized by Google

suré de la monarchie légitime. Bien plus, au moment où l'Assemblée Constituante paraissait se borner à réunir Avignon et le comtat Venaissin au territoire français, Burke démasqua le projet d'étendre l'influence de la France au moyen des nouvelles théories politiques, et, sous le prétexte de propager les principes de liberté, le dessein d'attaquer à force ouverte les États dont on aurait d'abord séduit les sujets par des doctrines.

L'ouvrage de Burke souleva contre la révolution française des milliers d'ennemis, parmi ceux qui l'avaient d'abord vue avec faveur, ou du moins avec indifférence. Plusieurs membres distingués de l'opposition suivirent Burke dans les rangs du ministère. Celui-ci voyait avec plaisir qu'un homme connu par son zèle dans la cause des Américains, se déclarât ouvertement contre la révolution de France, et fît valoir des argumens qui peut-être eussent paru suspects dans la bouche d'un ministre.

Cependant la réprobation absolue dont l'auteur frappa toute tentative de réformes politiques, quand lui-même en avait si souvent réclamé avec ardeur, le fit accuser d'inconséquence par ses anciens amis, dont un grand nombre, et Fox en particulier, s'étaient déclarés partisans de la révolution française, sans

CHAPITRE VII. 3ai prétendre néanmoins en excuser les excès. Hors du parlement, cette révolution trouva beaucoup plus d'apologistes encore ; car l'Angleterre, aussi-bien que la France, avait des talons que blessait l'obscurité, des enthousiastes qui s'indignaient du repos, des ambitieux qui aspiraient aux honneurs , des passions fougueuses qui espéraient trouver dans un nouvel ordre de cjioses des moyens plus faciles de se satisfaire. En Angleterre, comme ailleurs, quoique avec moins d'ardeur peut-être , les classes moyennes souriaient à l'espoir de voir leur importance augmentée. La licence plaisait à la populace de Londres et des autres grandes villes d'Angleterre , non moins qu'aux sans-culottes de la France. De là cette division du pays en aristocrates et en démocrates , ces haines politiques dans les familles , ces ruptures entre des amis qui s'étaient chéris toute la vie. Une moitié des Anglais jetaient sur leurs compatriotes le regard sombre et sévère du gardien qui cherche à contenir des fous furieux ; et ceuxci lançaient aux autres le coup d'œil terrible d'un aliéné en délire qui conspire la perte de ses gardiens. A partif de cette époque , les événemens de la révolution française étaient , en Angleterre , comme une œuvre dramatique représentée Vif. de Nap. Buok. Tome i. ar Digitized by Google

prétendre néanmoins en excuser les excès. Hors du parlement, cette révolution trouva beaucoup plus d'apologistes encore ; car l'Angleterre, aussi-bien que la France, avait des talens que blessait l'obscurité, des enthousiastes qui s'indignaient du repos, des ambitieux qui aspiraient aux honneurs, des passions fougueuses qui espéraient trouver dans un nouvel ordre de choses des moyens plus faciles de se satisfaire. En Angleterre, comme ailleurs, quoique avec moins d'ardeur peut-être, les classes moyennes souriaient à l'espoir de voir leur importance augmentée. La licence plaisait à la populace de Londres et des autres grandes villes d'Angleterre, non moins qu'aux sans-culottes de la France. De là cette division du pays en aristocrates et en démocrates, ces haines politiques dans les familles, ces ruptures entre des amis qui s'étaient chéris toute la vie. Une moitié des Anglais jetaient sur leurs compatriotes le regard sombre et sévère du gardien qui cherche à contenir des fous furieux; et ceux-ci lançaient aux autres le coup d'œil terrible d'un aliéné en délire qui conspire la perte de ses gardiens.

A partir de cette époque, les événemens de la révolution française étaient, en Angleterre, comme une œuvre dramatique représentée

 devant deux factions rivales qui sifflaient ou applaudissaient autant par esprit de parti que dans un but de critique réelle , et menaçant à tout instant de décider la question par- la force. Pendant que la nation était ainsi partagée à l'égard de la politique française, l'Angleterre et la France observaient entre elles les règles ordinaires de l'amitié ; et les Anglais paraissaient plus près de se battre les uns contre les autres , que de déclarer la guerre à la France. Cette divergence d'opinions qui agitait l'Angleterre se faisait également sentir dans les autres Etats d'Europe. En Allemagne surtout, les classes non privilégiées se montraient favorables à la révolution de France, parce qu'elles étaient soumises au même régime dont la révolution avait affranchi le tiers-état de ce dernier pays. Jusquelà leurs vœux étaient non seulement innocens et légitimes, mais dignes d'éloges. S'affranchir de la servitude , rechercher la liberté , est aussi naturel à l'homme que de fuir un air empesté pour une atmosphère pure et saine. A ces louables désirs s'en joignaient d'autres malheureusement plus difficiles a justifier. La révolution avait déclaré , Guerre aux châteaux, paix aux chaumières. Elle signalait les privilégiés de tous les pays , comme les tyrans et les «U H Digitized by Google

devant deux factions rivales qui sifflaient ou applaudissaient autant par esprit de parti que dans un but de critique réelle, et menaçant à tout instant de décider la question par la force.

Pendant que la nation était ainsi partagée à l'égard de la politique française, l'Angleterre et la France observaient entre elles les règles ordinaires de l'amitié; et les Anglais paraissaient plus près de se battre les uns contre les autres, que de déclarer la guerre à la France.

Cette divergence d'opinions qui agitait l'Angleterre se faisait également sentir dans les autres États d'Europe. En Allemagne surtout, les classes non privilégiées se montraient favorables à la révolution de France, parce qu'elles étaient soumises au même régime dont la révolution avait affranchi le tiers-état de ce dernier pays. Jusque-là leurs vœux étaient non seulement innocens et légitimes, mais dignes d'éloges. S'affranchir de la servitude, rechercher la liberté, est aussi naturel à l'homme que de fuir un air empesté pour une atmosphère pure et saine.

A ces louables désirs s'en joignaient d'autres malheureusement plus difficiles à justifier. La révolution avait déclaré, Guerre aux châteaux, paix aux chaumières. Elle signalait les privilégiés de tous les pays, comme les tyrans et les

CHAPITRE Vil. 3a3 oppresseurs naturels du pauvre, qu'elle excitait, par les milliers de déclainateurs dont elle disposait , à briser les trônes , à renverser les autels , à méconnaître un Dieu dans le ciel , des rois sur la terre , et à secouer , à l'exemple de la France régénérée , les fers de l'esclavage et le joug de la superstition. Les doctrines qui appelaient toutes les nations d'Europe à suivre la France dans sa carrière démocratique , n'étaient pas seulement proclamées dans les clubs des Jabins, qui exerçaient une influence terrible sur l'Assemblée , elles furent encore hautement reconnues par ce corps lui-même dans une occasion particulière ; scène qui eût été la plus ridicule qu'on pût jouer sérieusement en présence des législateurs d'une grande nation , sans l'effroyable résultat qu'elle laissait entrevoir. Il se trouvait à Paris un exilé prussien , sur le cerveau duquel , déjà timbré de sa nature, les progrès toujours eroissans de la révolution semblèrent produire ces accès de démence qu'on observe ordinairement chez les aliénés aux approches de la pleine lune. Dégoûté de son nom de baptême , ce personnage avait adopté celui du philosophe scythe , l'accolant à son nom de famille teutonique , et se déclarant ainsi Anacharsis Klootz, orateur du genre humain. Il n'était guère possible que cette déclaration * •* & * Digitized by Google

oppresseurs naturels du pauvre, qu'elle excitait, par les milliers de déclamateurs dont elle disposait, à briser les trônes, à renverser les autels, à méconnaître un Dieu dans le ciel, des rois sur la terre, et à secouer, à l'exemple de la France régénérée, les fers de l'esclavage et le joug de la superstition. Les doctrines qui appelaient toutes les nations d'Europe à suivre la France dans sa carrière démocratique, n'étaient pas seulement proclamées dans les clubs des Jabins, qui exerçaient une influence terrible sur l'Assemblée, elles furent encore hautement reconnues par ce corps lui-même dans une occasion particulière ; scène qui eût été la plus ridicule qu'on pût jouer sérieusement en présence des législateurs d'une grande nation, sans l'effroyable résultat qu'elle laissait entrevoir.

Il se trouvait à Paris un exilé prussien, sur le cerveau duquel, déjà timbré de sa nature, les progrès toujours croissans de la révolution semblèrent produire ces accès de démence qu'on observe ordinairement chez les aliénés aux approches de la pleine lune. Dégoûté de son nom de baptême, ce personnage avait adopté celui du philosophe scythe, l'accolant à son nom de famille teutonique, et se déclarant ainsi Anacharsis Klootz, orateur du genre humain.

Il n'était guère possible que cette déclaration

3*4 VIF. DE NAPOLÉON HUON APARTE, ue tût bientôt suivie de quelque grand acte d'extravagance. Le nouvel Anacharsis organisa donc un cortège , destiné à représenter les délégués de toutes les nations à la solennité de la fédération, le 14 juilletlygo; journée où la France se proposait de célébrer l'anniversaire de la révolution. L'Orateur du genre humain avait aisément ramassé dans Paris quelques vagabonds étrangers; mais, comme Jes Chaldéens , les Illinois etles Sibériens n'y étaient pas tout-à-fait si communs, les représentans de ces peuplades lointaines furent tirés de la populafie de Paris, et rétribués à douze francs par jour. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir dire si le personnage dont on crut vanter la dignité , en le qualifiant : « Anglais à la Milton » , était véritablement d'espèce britannique ou de fabrique parisienne : dans ce dernier cas , il devait être curieux à voir assurément. Ayant donc équipé ces misérables aux dépens du rebut de quelque garde-robe de théâtre, Anacharsis Klootz les conduisit processionnellement à la barre de l'Assemblée Constituante , et les présenta comme les délégués des quatre parties du monde rappelées au sentiment de leur esclavage par un choeur de vingt- cinq millions d'hommes libres , demandant que la souveraineté du peuple fût reconnue , et les oppresseurs Digitized by Google

ne fût bientôt suivie de quelque grand acte d'extravagance. Le nouvel Anacharsis organisa donc un cortége, destiné à représenter les délégués de toutes les nations à la solennité de la fédération, le 14 juillet 1790; journée où la France se proposait de célébrer l'anniversaire de la révolution. L'Orateur du genre humain avait aisément ramassé dans Paris quelques vagabonds étrangers; mais, comme les Chaldéens, les Illinois et les Sibériens n'y étaient pas tout-à-fait si communs, les représentans de ces peuplades lointaines furent tirés de la populace de Paris, et rétribués à douze francs par jour. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir dire si le personnage dont on crut vanter la dignité, en le qualifiant : « Anglais à la Milton », était véritablement d'espèce britannique ou de fabrique parisienne : dans ce dernier cas, il devait être curieux à voir assurément.

Ayant donc équipé ces misérables aux dépens du rebut de quelque garde-robe de théâtre, Anacharsis Klootz les conduisit processionnellement à la barre de l'Assemblée Constituante, et les présenta comme les délégués des quatre parties du monde rappelées au sentiment de leur esclavage par un chœur de vingt-cinq millions d'hommes libres, demandant que la souveraineté du peuple fût reconnue, et les oppresseurs

CHAPITRE TII. 325 anéantis par toute la terre , comme ils l'étaient en France. Cette scène était simplement l'acte d'un fou ; et si l'Assemblée eût envoyé Anacharsis aux Petites-Maisons ', et sa troupe à Bit-être , cette farce ridicule eût fini comme elle devait finir. Mais le président , M . de Menou (le même , nous croyons, qui depuis se fit Turc en Égypte) , applaudit au zèle de l'orateur , et reçut , au nom de l'Assemblée, l'hommage de ces grotesques représentai des quatre parties du monde. Pour qu'il ne manquât rien à la bouffonnerie , M. Alexandre Lamelh proposa, attendu que ces augustes pèlerins devaient être blessés de voir , dans le pays de la liberté , les images des nations conquises enchaînées aux pieds de Louis XIV , il proposa , disons-nous , que ces statues fussent enlevées sans délai . On y procéda en conséquence , et la destruction de ces emblèmes fut regardée comme un témoignage de s l'appui que la Fi-auce était prête à offrir à toute nation qui voudrait la suivre dans les voies révolutionnaires. Risible en elle-même, cette comédie devint sérieuse quand on en examina de plus près les suites probables. Les gouverne1 To Bedlam. Ce mot se prend en anglais dans un sens très étendu. (Édit.) r Digitized by Google

anéantis par toute la terre, comme ils l'étaient en France.

Cette scène était simplement l'acte d'un fou ; et si l'Assemblée eût envoyé Anacharsis aux Petites-Maisons [1], et sa troupe à Bicêtre, cette farce ridicule eût fini comme elle devait finir. Mais le président, M. de Menou (le même, nous croyons, qui depuis se fit Turc en Égypte), applaudit au zèle de l'orateur, et reçut, au nom de l'Assemblée, l'hommage de ces grotesques représentans des quatre parties du monde. Pour qu'il ne manquât rien à la bouffonnerie, M. Alexandre Lameth proposa, attendu que ces augustes pélerins devaient être blessés de voir, dans le pays de la liberté, les images des nations conquises enchaînées aux pieds de Louis XIV, il proposa, disons-nous, que ces statues fussent enlevées sans délai. On y procéda en conséquence, et la destruction de ces emblèmes fut regardée comme un témoignage de l'appui que la France était prête à offrir à toute nation qui voudrait la suivre dans les voies révolutionnaires. Risible en elle-même, cette comédie devint sérieuse quand on en examina de plus près les suites probables. Les gouverne-

[1] *To Bedlam*. Ce mot se prend en anglais dans un sens très étendu. (*Édit.*)

 mens des États voisins demeurèrent persuadés que la France voulait révolutionner l'Europe, et porter son système de liberté et d'égalité chez toutes les nations civilisées du globe -, promesses flatteuses , qui faisaient entrevoir au peuple l'affranchissement de dures entraves et , d'injustes exclusions ; affranchissement qu'on n'offrait pas avec réserve , et en raison de l'aptitude du peuple à en profiter, mais qui lui attribuait surtout le commandement et la souveraineté, avec le privilège de se venger sur ceux qui l'avaient si long-temps tenu en esclavage. Ces espérances devaient être favorablement accueillies par tous ceux à qui on les présentait, dans quelque pays que ce fût. Mais en . même temps , et dans la même proportion , se fortifiaient chez les autres gouvernemens les craintes naturellement excitées par ces doctrines , que la France paraissait disposée à 0 soutenir par les armes. A la vérité , ^Assemblée avait formellement désavoué le projet anti-philosophique d'étendre le territoire français par des conquêtes , mais ce désaveu était en contradiction avec la réunion récente d'Avignon et du cointatVenaissin. Le principe qui servait de base à cette réunion pouvait d'ailleurs être invoqué toutes les fois qu'on le jugerait nécessaire. Digitized by Google

mens des États voisins demeurèrent persuadés que la France voulait révolutionner l'Europe, et porter son système de liberté et d'égalité chez toutes les nations civilisées du globe; promesses flatteuses, qui faisaient entrevoir au peuple l'affranchissement de dures entraves et d'injustes exclusions; affranchissement qu'on n'offrait pas avec réserve, et en raison de l'aptitude du peuple à en profiter, mais qui lui attribuait surtout le commandement et la souveraineté, avec le privilége de se venger sur ceux qui l'avaient si long-temps tenu en esclavage. Ces espérances devaient être favorablement accueillies par tous ceux à qui on les présentait, dans quelque pays que ce fût. Mais en même temps, et dans la même proportion, se fortifiaient chez les autres gouvernemens les craintes naturellement excitées par ces doctrines, que la France paraissait disposée à soutenir par les armes.

A la vérité, l'Assemblée avait formellement désavoué le projet anti-philosophique d'étendre le territoire français par des conquêtes, mais ce désaveu était en contradiction avec la réunion récente d'Avignon et du comtat Venaissin. Le principe qui servait de base à cette réunion pouvait d'ailleurs être invoqué toutes les fois qu'on le jugerait nécessaire.

CHAPITRE VII. 327 Une querelle s’était élevée entre les aristocrates et les démocrates de la ville et du territoire en question : le sang avait coulé ; une partie des habitans demandaient à devenir citoyens de la France régénérée. Serait-il digne des protecteurs de la liberté , disaient les députés démocrates , de repousser ce peuple malheureux qui aspire au bienfait de l’indépendance , notre ouvrage ? Avignon et le comtat V enaissin furent donc réputés de bonne prise , et réunis à la F rance , comme le furent dans la suite , par Napoléon , les débris épars de l’empire de Charlemagne. La prescience de Burke lui révéla facilement dans ces petites acquisitions subreptices le plan gigantesque de la France ,*qui, peu à peu, sut depuis s’entourer de peuples soumis qu’elle appelait ses alliés et ses auxiliaires, maïs qui n’étaient réellement que ses sujets les plus dévoués , et dont les gouvememens , à l’exemple de la grande nation , passèrent de l’état monarcliique à l’état populaire. Les princes absolus avaient donc le plus grand intérêt à comprimer, s’il était possible, la révolution française, et à éteindre un incendie qui menaçait tous les pays voisins. On hésita long-temps , toutefois , avant de rien entreprendre dans ce dessein. L’Autriche, que' * Digitized by Google

Une querelle s'était élevée entre les aristocrates et les démocrates de la ville et du territoire en question : le sang avait coulé ; une partie des habitans demandaient à devenir citoyens de la France régénérée. Serait-il digne des protecteurs de la liberté, disaient les députés démocrates, de repousser ce peuple malheureux qui aspire au bienfait de l'indépendance, notre ouvrage ? Avignon et le comtat Venaissin furent donc réputés de bonne prise, et *réunis* à la France, comme le furent dans la suite, par Napoléon, les débris épars de l'empire de Charlemagne. La prescience de Burke lui révéla facilement dans ces petites acquisitions subreptices le plan gigantesque de la France, qui, peu à peu, sut depuis s'entourer de peuples soumis qu'elle appelait ses alliés et ses auxiliaires, mais qui n'étaient réellement que ses sujets les plus dévoués, et dont les gouvernemens, à l'exemple de la grande nation, passèrent de l'état monarchique à l'état populaire.

Les princes absolus avaient donc le plus grand intérêt à comprimer, s'il était possible, la révolution française, et à éteindre un incendie qui menaçait tous les pays voisins. On hésita long-temps, toutefois, avant de rien entreprendre dans ce dessein. L'Autriche, que

 les événemens nouveaux touchaient de plus près, en raison de ses liaisons particulières avec la maison de France , ne se décida que tardivement à quelques démonstrations hostiles. L'empereur Joseph avait eu bien assez des troubles provoqués par lui-même dans les Pays - Bas , sans se hasarder encore dans une guerre avec la France. Quant à son successeur Léopold, il avait toujours eu la réputation d'appartenir au parti philosophique. Il apaisa , sans beaucoup de difficulté, un soulèvement qui faillit coûter à son frère la domination de la Flandre; et comme il avait usé modérément de la victoire , il ne paraissait pas probable que la tranquillité de son gouvernement fût de nouveau compromise. Néanmoins il eût été périlleux S'exposer la fidélité des Flamands , si nouvellement rentrés dans l'ordre, aux tentations qu'aurait pu leur offrir une guerre avec la France ; et Léopold, bien loin de chercher un sujet de querelle aux auteurs de la révolution , entama des relations d'amitié avec le gouvernement par eux établi. Il suivit ce plan jusqu'à sa mort, sans doute par inquiétude pour le salut de son beaufrère , et aussi par le vif désir qu'il avait de voir le gouvernement de France affermi sur sa base. François, qui vint après lui, parut adopter quelque temps ce système pacifique. * Digitized by Google

les événemens nouveaux touchaient de plus près, en raison de ses liaisons particulières avec la maison de France, ne se décida que tardivement à quelques démonstrations hostiles. L'empereur Joseph avait eu bien assez des troubles provoqués par lui-même dans les Pays-Bas, sans se hasarder encore dans une guerre avec la France. Quant à son successeur Léopold, il avait toujours eu la réputation d'appartenir au parti philosophique. Il apaisa, sans beaucoup de difficulté, un soulèvement qui faillit coûter à son frère la domination de la Flandre; et comme il avait usé modérément de la victoire, il ne paraissait pas probable que la tranquillité de son gouvernement fût de nouveau compromise. Néanmoins il eût été périlleux d'exposer la fidélité des Flamands, si nouvellement rentrés dans l'ordre, aux tentations qu'aurait pu leur offrir une guerre avec la France; et Léopold, bien loin de chercher un sujet de querelle aux auteurs de la révolution, entama des relations d'amitié avec le gouvernement par eux établi. Il suivit ce plan jusqu'à sa mort, sans doute par inquiétude pour le salut de son beau-frère, et aussi par le vif désir qu'il avait de voir le gouvernement de France affermi sur sa base. François, qui vint après lui, parut adopter quelque temps ce système pacifique.

t. CHAPITRE VII. Justement fiçre de sa noble armée, de l’expérience de ses vieux généraux , de l’héritage de gloire militaire laissé par le grand Frédéric , la Prusse montrait plus d’empressement que l’Autriche à embrasser la cause que l’on commençait à appeler celle des rois et delà noblesse. Le monarque autricliien , cependant, était allié de très près à l’infortuné Louis XYI. Mais Frédéric-Guillaume croyait pouvoir mépriser les mouveinens révolutionnaires depuis sa facile victoire sur la démocratie hollandaise, tandis que la résistance opiniâtre des Pays-Bas excitait chez l’empereur la crainte des insurrections. La Russie s’était déclarée contre la révolution française , mais ne prenait aucune mesure efficaoe pour la réprimer. Animé de cet esprit aventureux qui avait décidé Gustave , et après lui Charles , à quitter les glaces de leur royaume pour étendre leur influence sur les destinées de l’Europe , le roi de Suède montrait la plus grande ardeur à marcher sur leurs traécs ; mais l’état précaire de ses finances rendait sa valeur presque inutile. * W « Ainsi , l’inquiétude et l’aversion générale semblaient indiquer chaque joui’ davantage que . la force des armes devait décider la question. Digitized by Google

Justement fière de sa noble armée, de l'expérience de ses vieux généraux, de l'héritage de gloire militaire laissé par le grand Frédéric, la Prusse montrait plus d'empressement que l'Autriche à embrasser la cause que l'on commençait à appeler celle des rois et de la noblesse. Le monarque autrichien, cependant, était allié de très près à l'infortuné Louis XVI. Mais Frédéric-Guillaume croyait pouvoir mépriser les mouvemens révolutionnaires depuis sa facile victoire sur la démocratie hollandaise, tandis que la résistance opiniâtre des Pays-Bas excitait chez l'empereur la crainte des insurrections.

La Russie s'était déclarée contre la révolution française, mais ne prenait aucune mesure efficace pour la réprimer.

Animé de cet esprit aventureux qui avait décidé Gustave, et après lui Charles, à quitter les glaces de leur royaume pour étendre leur influence sur les destinées de l'Europe, le roi de Suède montrait la plus grande ardeur à marcher sur leurs traces; mais l'état précaire de ses finances rendait sa valeur presque inutile.

Ainsi, l'inquiétude et l'aversion générale semblaient indiquer chaque jour davantage que la force des armes devait décider la question.

 * On eût (lil cependant que l'Europe reculait devant cette fatale épreuve, comme si elle eût prévu la longue durée de cette lutte terrible ; comme si elle eût calculé d'avance qu'il fallait des millions de victimes pour la terminer. On ne peut douter que l'émigration des princes français et celle d'une grande partie de la noblesse, démarche inconsidérée en ellemême puisqu'elle enlevait au pays ceux qui étaient les plus intéressés au maintien de la monarchie, n'ait hâté de beaucoup le commencement des hostilités. La présence de tant de nobles exilés, la compassion qu'inspiraient leurs revers , le récit exagéré qu'ils faisaient de leur importance, surtout la crainte que l'esprit révolutionnaire ne s'étendît au-dehors de la France, et ne déterminât les mêmes effets chez d'autres nations', firent naître dans l'aristocratie allemande le désir général de rétablir par la force des armes les nobles français dans leur pays et dans leurs droits , afin d'anéantir un système qui semblait déclarer la guerre à tous les gouvernemens , et voulôir abolir les privilèges dont les hautes classes étaient en possession. La situation des ecclésiastiques français, bannis et privés de leurs moyeqs d'existence , parce qu'ils refusaient de prêter un serment contra ire à leurs vœux et à leur conscience, ajou

On eût dit cependant que l'Europe reculait devant cette fatale épreuve, comme si elle eût prévu la longue durée de cette lutte terrible; comme si elle eût calculé d'avance qu'il fallait des millions de victimes pour la terminer.

On ne peut douter que l'émigration des princes français et celle d'une grande partie de la noblesse, démarche inconsidérée en elle-même puisqu'elle enlevait au pays ceux qui étaient les plus intéressés au maintien de la monarchie, n'ait hâté de beaucoup le commencement des hostilités. La présence de tant de nobles exilés, la compassion qu'inspiraient leurs revers, le récit exagéré qu'ils faisaient de leur importance, surtout la crainte que l'esprit révolutionnaire ne s'étendît au-dehors de la France, et ne déterminât les mêmes effets chez d'autres nations, firent naître dans l'aristocratie allemande le désir général de rétablir par la force des armes les nobles français dans leur pays et dans leurs droits, afin d'anéantir un système qui semblait déclarer la guerre à tous les gouvernemens, et vouloir abolir les priviléges dont les hautes classes étaient en possession.

La situation des ecclésiastiques français, bannis et privés de leurs moyens d'existence, parce qu'ils refusaient de prêter un serment contraire à leurs vœux et à leur conscience, ajou-

CHAPITRE VII. 33 1 » tait un zèle de religion à fintérêt général qui naissait du spectacle , jusqu'alors inconnu en Europe , de ces milliers de nobles et de prêtres forcés de déserter leur pays natal , et de demander un asile aux étrangers. Plusieurs petitsprinces del'Empirefirentmine de lever des troupes , se plaignant qu'on avait violé la foi publique à leur égard , en les dépossédant des droits individuels dont ils jouissaient en Alsace et en Lorraine ; droits sanctionnés par le traité de Westphalie, mais que l'Assemblée Nationale avait compris dans l'abolition générale des privilèges féodaux. De leur côté, les émigrés s'organisèrent à Trêves et en d'autres lieux en corps militaires, où de jeunes nobles de la plus haute distinction servaient comme simples soldats. Si leur nombre et leurs ressources eussent répondu à leur dévoûment et à leur courage, ils auraient pu contribuer puissamment à fixer les destinées de la F rance ; mais ils s'abandonnèrent beaucoup trop à la présomption de leur ordre , à la légèreté naturelle aux Français, et proclamèrent que la botte 1 d'un général autrichien suffirait pour disperser l'Assemblée Nationale ■ Le texte dit one thrust en conservant le mot français botte dans une parenthèse; mais thrust signifie hotte en fait d'armes. (Édit.) ' On sait , par exemple, que plusieurs émigrans Ira

tait un zèle de religion à l'intérêt général qui naissait du spectacle, jusqu'alors inconnu en Europe, de ces milliers de nobles et de prêtres forcés de déserter leur pays natal, et de demander un asile aux étrangers.

Plusieurs petits princes de l'Empire firent mine de lever des troupes, se plaignant qu'on avait violé la foi publique à leur égard, en les dépossédant des droits individuels dont ils jouissaient en Alsace et en Lorraine; droits sanctionnés par le traité de Westphalie, mais que l'Assemblée Nationale avait compris dans l'abolition générale des priviléges féodaux. De leur côté, les émigrés s'organisèrent à Trèves et en d'autres lieux en corps militaires, où de jeunes nobles de la plus haute distinction servaient comme simples soldats. Si leur nombre et leurs ressources eussent répondu à leur dévoûment et à leur courage, ils auraient pu contribuer puissamment à fixer les destinées de la France; mais ils s'abandonnèrent beaucoup trop à la présomption de leur ordre, à la légèreté naturelle aux Français, et proclamèrent que la botte [1] d'un général autrichien suffirait pour disperser l'Assemblée Nationale [2].

[1] Le texte dit *one thrust* en conservant le mot français botte dans une parenthèse; mais *thrust* signifie *botte* en fait d'armes. (*Édit.*)

[2] On sait, par exemple, que plusieurs émigrans tra-

332 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. Cette espérance irrtîflécliie de victoires reposait principalement sur la désorganisation de l'armée française , à la suite de l'indiscipline qui s'y était manifestée au commencement de la révolution. On se flattait aussi que ce désordre allait être porté au comble pârl'éraigration d'un si grand nombre d'officiers, maintenant sous l'étendard des princes. Mais il allait demeurer évident que les grades militaires ne sont pas long-temps vacans chez un peuple insurgé , et qu'on est toujours certain de trouver dans les classes inférieures ardeur et talent, lorsque la difficulté des circonstances promet des succès à l'ambition. Malgré cette confiance dans la réussite, les émigrés n'étaient pas, à beaucoup près, dans une position favorable. Quels qu'eussent été leurs efforts , les princes n'avaient point obtenu des souverains étrangers ni de leurs ministres ce qu'ils en avaient espéré. La première démarche qui eut lieu en leur faveur fut la déclaration de Pilnitz 1 , par laquelle l'empereur et le roi de Prusse faisaient connaître , avec une grande circonspection diplomatique, l'intérêt qu'ilÿ preversèrent le Rhin en pantoufles , comme pour montrer qu'ils faisaient une simple promenade à la porte de leurs châteaux. (Édir.) ' i3 août 1791.

Cette espérance irréfléchie de victoires reposait principalement sur la désorganisation de l'armée française, à la suite de l'indiscipline qui s'y était manifestée au commencement de la révolution. On se flattait aussi que ce désordre allait être porté au comble par l'émigration d'un si grand nombre d'officiers, maintenant sous l'étendard des princes. Mais il allait demeurer évident que les grades militaires ne sont pas long-temps vacans chez un peuple insurgé, et qu'on est toujours certain de trouver dans les classes inférieures ardeur et talent, lorsque la difficulté des circonstances promet des succès à l'ambition.

Malgré cette confiance dans la réussite, les émigrés n'étaient pas, à beaucoup près, dans une position favorable. Quels qu'eussent été leurs efforts, les princes n'avaient point obtenu des souverains étrangers ni de leurs ministres ce qu'ils en avaient espéré. La première démarche qui eut lieu en leur faveur fut la déclaration de Pilnitz [1], par laquelle l'empereur et le roi de Prusse faisaient connaître, avec une grande circonspection diplomatique, l'intérêt qu'ils pre-

versèrent le Rhin en pantoufles, comme pour montrer qu'ils faisaient une simple promenade à la porte de leurs châteaux. (*Édit.*)

[1] 23 août 1791.

 naienl à la situation de Louis XVI ; déclarant que si les autres puissances de l'Europe partageaient leurs sentimens , ils emploieraient , con jointement avec elles , les moyens les plus efficaces pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bonheur de la nation française. Cette menace, qui ne devait se réaliser que dans le cas où les autres puissances auraient été de l'avis des deux souverains qui l'avaient laissé échapper les premiers , était très propre à irriter , mais non pas à effrayer une nation telle que la France. On y voyait bien le désir de blesser, mais on y apercevait aussi la* crainte de frapper ; et au lieu d'inspirer le respect , elle „ souleva l'indignation et le mépris. En France, on représentait les émigrés comme des individus qui, pour ressaisir de vains privilèges , voulaient faire envahir leur patrie par des armées étrangères ; et de peur que la sévérité de ce jugement ne fût affaiblie par l'intérêt qu'aurait pu inspirer leur état ; afin qu'on ne vît point en eux des hommes souffrant pour la cause à laquelle ils s'étaient dévoués , ou du moins alarmés sur le sort de leur souverain captif, on eut aussi recours à des mensonges

naient à la situation de Louis XVI; déclarant que si les autres puissances de l'Europe partageaient leurs sentimens, ils emploieraient, conjointement avec elles, les moyens les plus efficaces pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bonheur de la nation française.

Cette menace, qui ne devait se réaliser que dans le cas où les autres puissances auraient été de l'avis des deux souverains qui l'avaient laissé échapper les premiers, était très propre à irriter, mais non pas à effrayer une nation telle que la France. On y voyait bien le désir de blesser, mais on y apercevait aussi la crainte de frapper; et au lieu d'inspirer le respect, elle souleva l'indignation et le mépris.

En France, on représentait les émigrés comme des individus qui, pour ressaisir de vains priviléges, voulaient faire envahir leur patrie par des armées étrangères; et de peur que la sévérité de ce jugement ne fût affaiblie par l'intérêt qu'aurait pu inspirer leur état; afin qu'on ne vît point en eux des hommes souffrant pour la cause à laquelle ils s'étaient dévoués, ou du moins alarmés sur le sort de leur souverain captif, on eut aussi recours à des mensonges

 pour rendre encore plus odieuses au yeux du peuple leurs relations avec les monarques de l'Europe. On publia les articles secrets d'un prétendu traité par lequel Monsieur et le comte d'Artois consentaient au démembrement de la France; c'est-à-dire que la Lorraine et l'Alsace auraient été rendues à l'Autriche , en reconnaissance de son entrée dans la ligue contre-révolutionnaire. Ce traité supposé fut d'abord daté de Pavie, puis de Pilnitz ; et quoiqu'il ait été momentanément considéré comme document officiel dans la Chambre des Communes d'Angleterre , on convient généralement aujourd'hui qu'il n'a jamais existé '. Mais la calomnie était trop bien adaptée aux préjugés de l'époque pour ne pas être évidemment accueillie. Il en résulta une indignation violente contre les envahisseurs ùi- ** téressés, et contre les exilés, qu'on accusait de vouloir morceler leur pays plutôt que de se soumettre à des réformes constitutionnelles qui blessaient leur égoïsme. 1 Voyez , dans le Journal anti-jacobin , deux articles sur les prétendus traités de Pavie et de Pilnitz. Nous croyons que ces deux articles sont de M. Pitt. * * On croit que sir Walter Scott a été , dans le temps , un des collaborateurs de ce journal, dout le titre indique assez l'idée mère. M. Canning y écrivait aussi et souvent en vers. {Édit.) Digitized by Google

pour rendre encore plus odieuses au yeux du peuple leurs relations avec les monarques de l'Europe.

On publia les articles secrets d'un prétendu traité par lequel Monsieur et le comte d'Artois consentaient au démembrement de la France; c'est-à-dire que la Lorraine et l'Alsace auraient été rendues à l'Autriche, en reconnaissance de son entrée dans la ligue contre-révolutionnaire. Ce traité supposé fut d'abord daté de Pavie, puis de Pilnitz; et quoiqu'il ait été momentanément considéré comme document officiel dans la Chambre des Communes d'Angleterre, on convient généralement aujourd'hui qu'il n'a jamais existé [1]. Mais la calomnie était trop bien adaptée aux préjugés de l'époque pour ne pas être évidemment accueillie. Il en résulta une indignation violente contre les envahisseurs intéressés, et contre les exilés, qu'on accusait de vouloir morceler leur pays plutôt que de se soumettre à des réformes constitutionnelles qui blessaient leur égoïsme.

[1] *Voyez*, dans le *Journal anti-jacobin*, deux articles sur les prétendus traités de Pavie et de Pilnitz. Nous croyons que ces deux articles sont de M. Pitt. *

* On croit que sir Walter Scott a été, dans le temps, un des collaborateurs de ce journal, dont le titre indique assez l'idée mère. M. Canning y écrivait aussi et souvent en *vers*. (*Édit.*)

CHAPITRE Vil. 335 Ce fut un nouveau malheur pour Louis XVI. On prétendit qu'il appuyait secrètement les efforts de ses frères auprès des cours de l'Europe; la reine elle-même, à cause de sa parenté avec l'empereur d'Autriche, était sans cesse repré- . sentée comme une furie ardente à venger la "* perte de son pouvoir sur cette France rebelle qui l'en avait dépossédée. On imagina un comité autrichien comme l'intermédiaire de la correspondance entre ces royales personnes, les cours étrangères et les princes émigrés : c'était encore un mensonge. Il est probable , toutefois , il est même naturel de penser que certaines communications auront eu lieu entre Louis et ses frères. A la vérité , leurs projets de guerre étaient ■# * peu en harmonie avec le caractère du Roi; mais il pouvait espérer quelque avantage des craintes que leurs préparatifs devaient inspirer, comme on le, supposait vainement 1 . Dans tous les cas, Louis XVI et Marie- Antoinette se trouvaient dans une position si cruelle, qu'on devrait leur pardonner tous les moyens qu'ils auraient mis en usage pour en sortir ; mais il est de 1 Telle est à peu près l'opinion adoptée par M. Thiers , sur les intentions et la correspondance de Louis XVI avec les émigrés. Louis redoutait par-dessus tout la guerre » civile. (Histoire de la Révolution, tome 11 , page 24.)
(Édit.) Digitized by Google

Ce fut un nouveau malheur pour Louis XVI. On prétendit qu'il appuyait secrètement les efforts de ses frères auprès des cours de l'Europe; la reine elle-même, à cause de sa parenté avec l'empereur d'Autriche, était sans cesse représentée comme une furie ardente à venger la perte de son pouvoir sur cette France rebelle qui l'en avait dépossédée. On imagina un comité autrichien comme l'intermédiaire de la correspondance entre ces royales personnes, les cours étrangères et les princes émigrés : c'était encore un mensonge. Il est probable, toutefois, il est même naturel de penser que certaines communications auront eu lieu entre Louis et ses frères. A la vérité, leurs projets de guerre étaient peu en harmonie avec le caractère du Roi; mais il pouvait espérer quelque avantage des craintes que leurs préparatifs devaient inspirer, comme on le supposait vainement [1]. Dans tous les cas, Louis XVI et Marie-Antoinette se trouvaient dans une position si cruelle, qu'on devrait leur pardonner tous les moyens qu'ils auraient mis en usage pour en sortir; mais il est de

[1] Telle est à peu près l'opinion adoptée par M. Thiers, sur les intentions et la correspondance de Louis XVI avec les émigrés. Louis redoutait par-dessus tout la guerre civile. (*Histoire de la Révolution*, tome II, page 24.) (*Édit.*)

» 336 VIE I)E NAPOLÉON BUON APARTE. * fait que Louis et Léopold semblent avoir adopté le même système de temporisation. Leur correspondance , autant qu'on en peut juger par les lettres de M. de Lessart, ministre de Louis au département des affaires extérieures , paraît «« tendre constamment à un terme moyen, celui de maintenu* la constitution française, telle qu'elle avait été adoptée par le peuple et sanctionnéepar l'Assemblée Nationale, pendant que les ministres se seraient prévalus de la crainte que pouvait faire naître l'attitude des puissahces, pour garantir la couronne et la personne du Roi de toute agression à l'avenir. L'empereur n'était pas éloigné de défendre aux émigrés de se réunir sur son territoire , à condition que ces violences ne se renouvelleraient plus; mais Léopold demandait que le gouvernement français , de son côté , s'affranchît du club des Jacobins et de celui des Cordeliers. Associations particulières (à les entendre , sans caractère public ni responsabilité), ces clubs n'en régnaient pasinoins sur l'Assemblée Nationale, sur le Roi , sur la France entière, grâce aux moyens qu'ils avaient d'exciter des émeutes populaires , qui suivaient régulièrement leurs dénonciations et leurs appels à la révolte comme la foudre éclate après l'éclair. Léopold mourut ; son frère F rançois lui succéda ; l'Autriche parut alors plus disposée à la Uigilizea'Bÿ Google

fait que Louis et Léopold semblent avoir adopté le même système de temporisation. Leur correspondance, autant qu'on en peut juger par les lettres de M. de Lessart, ministre de Louis au département des affaires extérieures, paraît tendre constamment à un terme moyen, celui de maintenir la constitution française, telle qu'elle avait été adoptée par le peuple et sanctionnée par l'Assemblée Nationale, pendant que les ministres se seraient prévalus de la crainte que pouvait faire naître l'attitude des puissances, pour garantir la couronne et la personne du Roi de toute agression à l'avenir. L'empereur n'était pas éloigné de défendre aux émigrés de se réunir sur son territoire, à condition que ces violences ne se renouvelleraient plus; mais Léopold demandait que le gouvernement français, de son côté, s'affranchît du club des Jacobins et de celui des Cordeliers. Associations particulières (à les entendre, sans caractère public ni responsabilité), ces clubs n'en régnaient pas moins sur l'Assemblée Nationale, sur le Roi, sur la France entière, grâce aux moyens qu'ils avaient d'exciter des émeutes populaires, qui suivaient régulièrement leurs dénonciations et leurs appels à la révolte comme la foudre éclate après l'éclair.

Léopold mourut; son frère François lui succéda; l'Autriche parut alors plus disposée à la

CHAPITRE VU. 337 guerre. François se proposa de réduire les révolutionnaires, et de prévenir, s'il était possible, les dangers qui menaçaient la famille royale. L'ardeur que la Prusse montrait à se mettre en campagne influa beaucoup sur cette détermination du nouvel empereur. La position de la famille royale, tous les jours plus critique, semblait d'ailleurs autoriser, de la part de ces souverains, des mesures hostiles qu'ils ne prenaient pas la peine de cacher. Il n'était pas probable que l'état de paix durât long-temps encore, à moins de quelque changement subit et inespéré en faveur de la royauté de France. Mais après toutes ces menaces des puissances étrangères , ce lut la France elle-même, à la surprise de l'Europe, qui courut la première aux armes. En déclarant la guerre , disait-elle , elle ne faisait que devancer, comme il convenait à un peuple brave et généreux, le commencement des hostilités dont l'Autriche l'avait menacée. Chacun des partis avait séparément ses motifs en concourant à mie mesure qui parut , dans les circonstances , d'une extrême audace. La Fayette voyait clairement alors qu'il ne possédait presque plus d'influence sur la garde nationale de Paris. Les démocrates le haïssaient depuis qu'il avait employé la force contre eux dans le Champ-de-Mars , le 17 juillet 1791 . lie Vie i>f. Nai*. Biroi*. Tome i. a-i % * Digilized by Google

guerre. François se proposa de réduire les révolutionnaires, et de prévenir, s'il était possible, les dangers qui menaçaient la famille royale. L'ardeur que la Prusse montrait à se mettre en campagne influa beaucoup sur cette détermination du nouvel empereur. La position de la famille royale, tous les jours plus critique, semblait d'ailleurs autoriser, de la part de ces souverains, des mesures hostiles qu'ils ne prenaient pas la peine de cacher. Il n'était pas probable que l'état de paix durât long-temps encore, à moins de quelque changement subit et inespéré en faveur de la royauté de France. Mais après toutes ces menaces des puissances étrangères, ce fut la France elle-même, à la surprise de l'Europe, qui courut la première aux armes. En déclarant la guerre, disait-elle, elle ne faisait que devancer, comme il convenait à un peuple brave et généreux, le commencement des hostilités dont l'Autriche l'avait menacée. Chacun des partis avait séparément ses motifs en concourant à une mesure qui parut, dans les circonstances, d'une extrême audace.

La Fayette voyait clairement alors qu'il ne possédait presque plus d'influence sur la garde nationale de Paris. Les démocrates le haïssaient depuis qu'il avait employé la force contre eux dans le Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791.

338 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. Son parti ne se composait plus que de ces propriétaires timorés, par cela même qu'ils étaient propriétaires, et peu jaloux de s'exposer, pour l'amour de La Fayette ou de la constitution qu'il voulait maintenir, aux dénonciations de ces démagogues furieux, ni aux violences de ces hordes de pillards et d'assassins qu'ils avaient à leur disposition. Tel est en effet le cours naturel des choses dans les révolutions. Tant que l'ordre existe, la propriété commande toujours à ceux qui voudraient le troubler ; mais si la loi perd son empire , si l'ordre est compromis , les riches ne sont que trop disposés à chercher dans la soumission , ou dans un changement de parti , des moyens de salut pour leur fortune et pour eux-mêmes. Dans les temps ordinaires la richesse enhardit; dans les temps de trouble, elle donne la peur à qui la possède. La Fayette voulut s'assurer , par une épreuve décisive , de ce qui lui restait d'influence sur les habitans dé Paris : il brigua la place de maire, concurremment avec Péthion, porté par les Brissotins; Péthion lui fut préféré 1 . Après cet échec , La 1 On prétend que la cour appuya Péthion du reste de son influence, se défiant de l'ambition de La Fayette, et méprisant le républicanisme de son rival parce qu'elle espérait quelque chose des fausses mesures de son incapacité. {Édit.) • Digitized by

Son parti ne se composait plus que de ces propriétaires timorés, par cela même qu'ils étaient propriétaires, et peu jaloux de s'exposer, pour l'amour de La Fayette ou de la constitution qu'il voulait maintenir, aux dénonciations de ces démagogues furieux, ni aux violences de ces hordes de pillards et d'assassins qu'ils avaient à leur disposition. Tel est en effet le cours naturel des choses dans les révolutions. Tant que l'ordre existe, la propriété commande toujours à ceux qui voudraient le troubler; mais si la loi perd son empire, si l'ordre est compromis, les riches ne sont que trop disposés à chercher dans la soumission, ou dans un changement de parti, des moyens de salut pour leur fortune et pour eux-mêmes. Dans les temps ordinaires la richesse enhardit; dans les temps de trouble, elle donne la peur à qui la possède. La Fayette voulut s'assurer, par une épreuve décisive, de ce qui lui restait d'influence sur les habitans de Paris : il brigua la place de maire, concurremment avec Péthion, porté par les Brissotins; Péthion lui fut préféré [1]. Après cet échec, La

[1] On prétend que la cour appuya Péthion du reste de son influence, se défiant de l'ambition de La Fayette, et méprisant le républicanisme de son rival parce qu'elle espérait quelque chose des fausses mesures de son incapacité. (*Édit.*)

CHAPITRE VII. 33t| » * y F ayette devint partisan de la guerre avec l'étranger. Militaire , et ayant eu des succès comme tel, il espérait que sa fortune ne l'abandonnerait pas , et qu'à la tête d'une armée qu'il voyait par avance victorieuse de l'ennemi étranger, il se ferait plus facilement respecter de ces factions qui commençaient à braver le drapeau rouge et les efforts bientôt impuissans de la garde nationale. Retrouvant ainsi le moyen de faire triompher encore une fois la constitution, en grande partie son ouvrage , La F ayette réflécliissait sans doute aussi à la passion du F rançais pour la gloire militaire , et se livrait volontiers à l'idée d'aller se mesurer avec un ennemi déclaré, au lieu de combattre sans honneur et dans l'obscurité , les clubs de Paris. La Fayette désirait donc la guerre ; et presque tout le parti constitutionnel adopta son opinion. Les Girondins ne pressaient pas avec moins d'ardeur le commencement des hostilités. Ou le Roi s'opposerait à la mesure par un veto , ou il se déclarerait l'ennemi de sou beau-frère et de ses frères : dans ce dernier cas, il s'exposait à tous les soupçons de mauvaise foi , qui résulteraient nécessairement de sa position. Si les armes françaises remportaient la victoire, le danger d'une révolution en faveur de la royauté, soit par des soulèvemens à l'intérieur, soit par

Digitized by Google

Fayette devint partisan de la guerre avec l'étranger. Militaire, et ayant eu des succès comme tel, il espérait que sa fortune ne l'abandonnerait pas, et qu'à la tête d'une armée qu'il voyait par avance victorieuse de l'ennemi étranger, il se ferait plus facilement respecter de ces factions qui commençaient à braver le drapeau rouge et les efforts bientôt impuissans de la garde nationale. Retrouvant ainsi le moyen de faire triompher encore une fois la constitution, en grande partie son ouvrage, La Fayette réfléchissait sans doute aussi à la passion du Français pour la gloire militaire, et se livrait volontiers à l'idée d'aller se mesurer avec un ennemi déclaré, au lieu de combattre sans honneur et dans l'obscurité, les clubs de Paris. La Fayette désirait donc la guerre; et presque tout le parti constitutionnel adopta son opinion.

Les Girondins ne pressaient pas avec moins d'ardeur le commencement des hostilités. Ou le Roi s'opposerait à la mesure par un *veto*, ou il se déclarerait l'ennemi de son beau-frère et de ses frères : dans ce dernier cas, il s'exposait à tous les soupçons de mauvaise foi, qui résulteraient nécessairement de sa position. Si les armes françaises remportaient la victoire, le danger d'une révolution en faveur de la royauté, soit par des soulèvemens à l'intérieur, soit par

* 34 O VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE, une agression étrangère , disparaissait tout à coup et sans retour. L'ennemi obtenait-il l'avantage , il serait facile de rejeter le blâme de la défaite sur le monarque , et sur les Constitutionnels , qui avaient insisté , qui insistaient encore pour qu'il fût maintenu comme chef ostensible du pouvoir exécutif. * * Les Jacobins, dont le but uniforme était de pousser constamment aux excès révolutionnaires, parurent cependant divisés entre eux sur cette grande question de la guerre ou de la paix. Robespierre lui-même se prononça fortement dans le club, contre la déclaration des hostilités ; voulant sans doute faire peser sur les Brissotins seuls tout le poids de cette mesure hasardeuse, et certain d'ailleurs de partager avec ces républicainsles avantages qu'elle pourrait leur fournir contre le Roi et les Constitutionnels. Mais en plaidant, en apparence, la cause de la justice et de l'humanité , il s'y prit de manière à ce que Louis n'en put rien augurer ' Telle était l'opinion des Girondins, et surtout de Louvet, qui pensait que la guerre convenait aussi à la nation parce quelle terminait ses incertitudes. Il faut bien admettre encore que l'enthousiasme des Girondins était un de leurs principaux motifs : ils croyaient à la fortune de la France libre contre des peuples esclaves ou secrètement inécontens. (Édit .) * Digitizèd by Google

une agression étrangère, disparaissait tout à coup et sans retour. L'ennemi obtenait-il l'avantage, il serait facile de rejeter le blâme de la défaite sur le monarque, et sur les Constitutionnels, qui avaient insisté, qui insistaient encore pour qu'il fût maintenu comme chef ostensible du pouvoir exécutif. [1]

Les Jacobins, dont le but uniforme était de pousser constamment aux excès révolutionnaires, parurent cependant divisés entre eux sur cette grande question de la guerre ou de la paix. Robespierre lui-même se prononça fortement dans le club, contre la déclaration des hostilités; voulant sans doute faire peser sur les Brissotins seuls tout le poids de cette mesure hasardeuse, et certain d'ailleurs de partager avec ces républicains les avantages qu'elle pourrait leur fournir contre le Roi et les Constitutionnels. Mais en plaidant, en apparence, la cause de la justice et de l'humanité, il s'y prit de manière à ce que Louis n'en pût rien augurer

[1] Telle était l'opinion des Girondins, et surtout de Louvet, qui pensait que la guerre convenait aussi à la nation parce qu'elle terminait ses incertitudes. Il faut bien admettre encore que l'enthousiasme des Girondins était un de leurs principaux motifs : ils croyaient à la fortune de la France libre contre des peuples esclaves ou secrètement mécontens. (*Édit.*)

CHAPITRE VU. 3/t, de favorable pour la sienne. Il prophétisa des revers aux années mal pourvues et indisciplinées de la France ; et d'avance il rejeta la faute sur la perfidie bien connue du Roi et des Royalistes ; sur les actes arbitraires de La F ayette et des Constitutionnels , sur le patriotisme douteux de Brissot et de Condorcet. Ses argumens retardèrent, mais n'empêchèrent pas la déclaration de guerre, à laquelle probablement il ne s'opposait pas de bonne foi; et le plus violent, le plus sanguinaire des hommes , passa un moment pour ami de l'humanité , en ajoutant l'hypocrisie à tous ses vices. Malgré les remontrances de Robespierre , les Jacobins , aussi-bien que les Brissotins , et par les mêmes motifs , se prononcèrent enfin pour les hostilités. L'opinion favorable à la guerre prévalait donc dans l'Assemblée; mais on dirait qu'elle voulut pressentir les intentions du Roi à cet égard, et s'assurer jusqu'à quel point il était disposé à soutenir le gouvernement constitutionnel qu'il avait adeepté, contre ceux qui paraissaient vouloir rétablir, par la force des armes, l'ancien système monarchique. Deux décrets, que l'on pourrait appeler préparatoires, furent donc rendus par l'Assemblée '. 1 8 novembre 1791.
Digitized by Google

de favorable pour la sienne. Il prophétisa des revers aux armées mal pourvues et indisciplinées de la France; et d'avance il rejeta la faute sur la perfidie *bien connue* du Roi et des Royalistes; sur les actes arbitraires de La Fayette et des Constitutionnels, sur le patriotisme douteux de Brissot et de Condorcet. Ses argumens retardèrent, mais n'empêchèrent pas la déclaration de guerre, à laquelle probablement il ne s'opposait pas de bonne foi; et le plus violent, le plus sanguinaire des hommes, passa un moment pour ami de l'humanité, en ajoutant l'hypocrisie à tous ses vices. Malgré les remontrances de Robespierre, les Jacobins, aussi-bien que les Brissotins, et par les mêmes motifs, se prononcèrent enfin pour les hostilités.

L'opinion favorable à la guerre prévalait donc dans l'Assemblée; mais on dirait qu'elle voulut pressentir les intentions du Roi à cet égard, et s'assurer jusqu'à quel point il était disposé à soutenir le gouvernement constitutionnel qu'il avait accepté, contre ceux qui paraissaient vouloir rétablir, par la force des armes, l'ancien système monarchique. Deux décrets, que l'on pourrait appeler préparatoires, furent donc rendus par l'Assemblée [1].

[1] 8 novembre 1791.

34a VIE UE NAPOLÉON BUON APARTE. Le premier était dirigé contre un frère du Roi; il enjoignait à Xavier-Stanislas, prince français, de rentrer en France dans le délai de deux mois , faute de quoi il serait censé avoir abdiqué son droit éventuel à la régence. Le Roi sanctionna ce décret : il ne pouvait s'y refuser sans inconséquence, puisqu'il portait la couronne sous l'empire d'une constitution dont son frère se déclarait publiquement l'ennemi. Par le second décret, l'Assemblée prononçait la peine de mort contre les émigrés qui seraient encore en état de rassemblement armé au ier janvier suivant. On n'a jamais contesté à une nation le droit d'infliger le dernier châtiment à ceux de ses sujets qui portent les armes contre elle : mais s'il est vrai que dans les grandes révolutions politiques , le parti vaincu peut être considéré comme rebelle par le gouvernement existant , dans le cas où il persiste à le combattre, la sagesse et l'humanité, néanmoins, veulent que ce gouvernement diffère d'exercer son droit dans toute sa rigueur, jusqu'à ce qu'il se soit écoulé un laps de temps assez considérable pour qu'il puisse être considéré lui-même qn état de possession réelle , et que les individus attachés à l'ancien régime aient pu oublier leurs habitudes , et la préférence qu'ils lui conservent. Digitized by Google

Le premier était dirigé contre un frère du Roi; il enjoignait à Xavier-Stanislas, prince français, de rentrer en France dans le délai de deux mois, faute de quoi il serait censé avoir abdiqué son droit éventuel à la régence. Le Roi sanctionna ce décret : il ne pouvait s'y refuser sans inconséquence, puisqu'il portait la couronne sous l'empire d'une constitution dont son frère se déclarait publiquement l'ennemi. Par le second décret, l'Assemblée prononçait la peine de mort contre les émigrés qui seraient encore en état de rassemblement armé au 1^er^ janvier suivant. On n'a jamais contesté à une nation le droit d'infliger le dernier châtiment à ceux de ses sujets qui portent les armes contre elle : mais s'il est vrai que dans les grandes révolutions politiques, le parti vaincu peut être considéré comme rebelle par le gouvernement existant, dans le cas où il persiste à le combattre, la sagesse et l'humanité, néanmoins, veulent que ce gouvernement diffère d'exercer son droit dans toute sa rigueur, jusqu'à ce qu'il se soit écoulé un laps de temps assez considérable pour qu'il puisse être considéré lui-même en état de possession réelle, et que les individus attachés à l'ancien régime aient pu oublier leurs habitudes, et la préférence qu'ils lui conservent.

CHAPlTXUi VII. 343 Par ces motifs, Louis voulut faire usage de la seule arme constitutionnelle laissée à sa disposition, et refusa son assentiment à ce décret. Prévoyant toutefois l'impopularité de ce refus , il s'efforça de le modifier, en publiant, contre les émigrés , une proclamation sévère où il leur enjoignait de renoncer à leur entreprise. Le peuple ne vit dans cette mesure qu'un acte de dissimulation et d'hypocrisie. Ce dernier décret blessait le cœur et la sensibilité de Louis ; un autre vint alarmer ses scrupules religieux. L'Assemblée Nationale avait introduit le scliisme dans l'Église , en imposant au clergé un serment contraire à sa doctrine et à sa conscience : les philosophes dé l'Assemblée Législative , avec cette intolérance dont ils • - accablaient le clergé catholique , résolurent de rondre le mal sans remède. Us se persuadèrent que c'était pour eux une occasion de porter le dernier coup à la religion de l'Etat, et se rappelèrent que le mot d'ordre des Encyclopédistes, à l'égard du christianisme, avait été : Écraser l' infante Le décret portait que les prêtres qui persisteraient à refuser le serment , perdraient la pension qui leur avait été accordée à l'époque de la saisie des biens 1 Voyez sur ces mois une noie du chap. 11, j>. 67. [Edit.)
Digitized by Google

Par ces motifs, Louis voulut faire usage de la seule arme constitutionnelle laissée à sa disposition, et refusa son assentiment à ce décret. Prévoyant toutefois l'impopularité de ce refus, il s'efforça de le modifier, en publiant, contre les émigrés, une proclamation sévère où il leur enjoignait de renoncer à leur entreprise. Le peuple ne vit dans cette mesure qu'un acte de dissimulation et d'hypocrisie.

Ce dernier décret blessait le cœur et la sensibilité de Louis; un autre vint alarmer ses scrupules religieux. L'Assemblée Nationale avait introduit le schisme dans l'Église, en imposant au clergé un serment contraire à sa doctrine et à sa conscience : les philosophes de l'Assemblée Législative, avec cette intolérance dont ils accablaient le clergé catholique, résolurent de rendre le mal sans remède.

Ils se persuadèrent que c'était pour eux une occasion de porter le dernier coup à la religion de l'État, et se rappelèrent que le mot d'ordre des Encyclopédistes, à l'égard du christianisme, avait été : *Écraser l'infâme* [1]. Le décret portait que les prêtres qui persisteraient à refuser le serment, perdraient la pension qui leur avait été accordée à l'époque de la saisie des biens

[1] *Voyez* sur ces mots une note du chap. II, p. 67. (*Édit.*)

 du clergé; qu'ils seraient placés sous la surveillance des départemens où ils résideraient, et déportés , lorsqu'ils auraient excité des troubles religieux. Tout monarque vraiment pliilosophe eût repoussé cette loi comme injuste et intolérante, mais Louis avait des motifs plus puissans pour y apposer son veto constitutionnel. Sa conscience de chrétien catholique ne lui permettait pas de consentir à la persécution de ses fidèles serviteurs du clergé : il rejeta donc encore ce décret. En cherchant à garantir les émigrés et les prêtres, le Roi ne fit qu'attirer plus directement sur lui -meme le ressentiment populaire. A sa compassion pour les premiers, se joignait probablement quelque secret désir que le succès * de leurs armes vint l'arracher à son esclavage : il était aussi naturel d'attx'ibuer cet espoir à Louis XVI , que difficile à lui de s'en défendre. Il fut donc accusé auprès du peuple , d'entretenir une intelligence secrète et intime avec les émigrés français, réunis en armes sur les frontières du royaume , et tout prêts à guider les armées étrangères dans leur marche sur la capitale. Le refus de sanctionner le décret contre le clergé non assermenté fit accuser la superstition de Louis XVI , qui voulait, disait-on, rétaDigitlzed by Google

du clergé; qu'ils seraient placés sous la surveillance des départemens où ils résideraient, et déportés, lorsqu'ils auraient excité des troubles religieux.

Tout monarque vraiment philosophe eût repoussé cette loi comme injuste et intolérante, mais Louis avait des motifs plus puissans pour y apposer son *veto* constitutionnel. Sa conscience de chrétien catholique ne lui permettait pas de consentir à la persécution de ses fidèles serviteurs du clergé : il rejeta donc encore ce décret.

En cherchant à garantir les émigrés et les prêtres, le Roi ne fit qu'attirer plus directement sur lui-même le ressentiment populaire. A sa compassion pour les premiers, se joignait probablement quelque secret désir que le succès de leurs armes vînt l'arracher à son esclavage: il était aussi naturel d'attribuer cet espoir à Louis XVI, que difficile à lui de s'en défendre. Il fut donc accusé auprès du peuple, d'entretenir une intelligence secrète et intime avec les émigrés français, réunis en armes sur les frontières du royaume, et tout prêts à guider les armées étrangères dans leur marche sur la capitale. Le refus de sanctionner le décret contre le clergé non assermenté fit accuser la superstition de Louis XVI, qui voulait, disait-on, réta-

** •* CHAPITRE VH. 3^5 blir une hiérarchie gothique , tout-à-fait indigne d'un siècle éclairé. En un mot, il demeura dèslors évident , et les hommes clairvoyans n'en avaient jamais douté, que le Roi ne pouvait . opposer son droit constitutionnel à la volonté populaire, sans exposer à la fois sa couronne et sa vie. Le danger s'accrut des suites d'une mésintelligence dans le conseil du Roi. On croira difficilement que la charge de ministre , alors si précaire dans son titre , si dangereuse dans sa possession, si affaiblie dans son autorité, ait pu être un objet d'ambition; et que, pour s'élever quelques instans à* ces hauteurs périlleuses, des hommes éclairés aient eu recours à tous les artifices, à toutes les intrigues ordinairement employées par les hommes d'État, pour se supplanter les uns les autres , sous un gouvernement stable et en temps de paix. Nous avons entendu parler de ces criminels des montagnes d'Écosse, qui s'obstinaient à faire valoir la supériorité de leur tribu, quand la preuve de sa prééminence leur assurait la priorité du supplice.. Nous avons lu aussi l'histoire de ces navigateurs naufragés au milieu de l'Océan Atlantique, qui se livraient des combats à moi't pour des droits non moins chimériques ; mais dans aucun de ces deux cas , l'extravaDigitized by Google

blir une hiérarchie gothique, tout-à-fait indigne d'un siècle éclairé. En un mot, il demeura dès-lors évident, et les hommes clairvoyans n'en avaient jamais douté, que le Roi ne pouvait opposer son droit constitutionnel à la volonté populaire, sans exposer à la fois sa couronne et sa vie.

Le danger s'accrut des suites d'une mésintelligence dans le conseil du Roi. On croira difficilement que la charge de ministre, alors si précaire dans son titre, si dangereuse dans sa possession, si affaiblie dans son autorité, ait pu être un objet d'ambition; et que, pour s'élever quelques instans à ces hauteurs périlleuses, des hommes éclairés aient eu recours à tous les artifices, à toutes les intrigues ordinairement employées par les hommes d'État, pour se supplanter les uns les autres, sous un gouvernement stable et en temps de paix. Nous avons entendu parler de ces criminels des montagnes d'Écosse, qui s'obstinaient à faire valoir la supériorité de leur tribu, quand la preuve de sa prééminence leur assurait la priorité du supplice. Nous avons lu aussi l'histoire de ces navigateurs naufragés au milieu de l'Océan Atlantique, qui se livraient des combats à mort pour des droits non moins chimériques; mais dans aucun de ces deux cas, l'extrava-

n « 346 VIE DE NAPOLÉON BUONAFARTÈ. gance n’était égale à celle de ces rivaux qui se disputaient le pouvoir dans le cabinet de Louis XVI, en 1792, époque ou ils ne pouvaient recueillir pour fruit de leurs travaux , quelque parti qu’ils eussent embrassé, que la jalouse défiance de l’Assemblée, où l’anathème bien plus fatal des Jacobins. Il en était cependant ainsi; nouvelle preuve qu’un joui’ de pouvoir , aux yeux de l’ambition , est plus précieux qu’une vie entière de bonheur et de calme. 1 Opposé à la guerre et voiüant l’éviter, le jninistre des affaires étrangères de Lessart , dont nous avons déjà parié , avait flatté Léopold et ses ministres de l’espoir que Louis XVI parviendrait à établir son gouvernement constitutionnel, malgré les efforts des Jacobins. D’un autre côté, le comte de Narbonne, ministre de la guerre , favorisait les vues de La Fayette, qui aspirait , ainsi que nous' l’avons dit, au commandement de l’armée. Pour faire tomber son adversaire, M. de Narbonne, d’accord avec La Fayette et quelques autres généraux, rendit publique l’opposition de M. de Lessart et de 1 L’auteur oppose ici cette phrase à la pensée de Caton dans la tragédie d’Addison : «Un jour, une heure de liberté est préférable à une vie entière d’esclavage. Digitized by Google

gance n'était égale à celle de ces rivaux qui se disputaient le pouvoir dans le cabinet de Louis XVI, en 1792, époque ou ils ne pouvaient recueillir pour fruit de leurs travaux, quelque parti qu'ils eussent embrassé, que la jalouse défiance de l'Assemblée, où l'anathème bien plus fatal des Jacobins. Il en était cependant ainsi; nouvelle preuve qu'un jour de pouvoir, aux yeux de l'ambition, est plus précieux qu'une vie entière de bonheur et de calme.[1]

Opposé à la guerre et voulant l'éviter, le ministre des affaires étrangères de Lessart, dont nous avons déjà parlé, avait flatté Léopold et ses ministres de l'espoir que Louis XVI parviendrait à établir son gouvernement constitutionnel, malgré les efforts des Jacobins. D'un autre côté, le comte de Narbonne, ministre de la guerre, favorisait les vues de La Fayette, qui aspirait, ainsi que nous l'avons dit, au commandement de l'armée. Pour faire tomber son adversaire, M. de Narbonne, d'accord avec La Fayette et quelques autres généraux, rendit publique l'opposition de M. de Lessart et de

[1] L'auteur oppose ici cette phrase à la pensée de Caton dans la tragédie d'Addison : « Un jour, une heure de liberté est préférable à une vie entière d'esclavage. »(*Édit.*)

 la majorité du conseil des ministres. Justement indigné qu'on violât ainsi le secret de son cabinet , Louis XVI destitua le comte de Narbonne. L'Assemblée Législative s'en prit aussitôt à M. de Lessart; il lut sommé de venir- scj^défendre, et eut l'imprudence de communiquer aux députés sa correspondance avec le ministre autrichien Kaunitz. Dans leurs lettres, ces deux ministres s'exprimaient avec respect sur la constitution , et même avec réserve sur les mesures les plus funestes de l'Assemblée ; mais ils blâmaient sévèrement les violences des Jacobins et des Cordeliers , et signalaient avec force les usurpations de ces clubs au détriment des autorités constitutionnelles de l'État, sur lesquelles ils s'arrogeaient un impudent contrôle. Cette modération de sentimens fut la cause réelle de la chute de M. de Lessart. On l'attaqua de tous côtés : le comte de Narbonne et ses amis , par rivalité ; Brissot et ses adhérens , par politique , et afin d'écarter un ministre trop royaliste pour leurs desseins; les Jacobins enfin, par haine etpar vengeance. Il faut cependant qu'on ait été fort en peine de trouver des argumens contre ce ministre , puisque Brissot établit sa culpabilité par le raisonnement qui va suivre. Afin de présente!' à l'empereur l'état de la France sous le point de vue le plus favorable, M. de Lessart Digitized by Google

la majorité du conseil des ministres. Justement indigné qu'on violât ainsi le secret de son cabinet, Louis XVI destitua le comte de Narbonne.

L'Assemblée Législative s'en prit aussitôt à M. de Lessart; il fut sommé de venir se défendre, et eut l'imprudence de communiquer aux députés sa correspondance avec le ministre autrichien Kaunitz. Dans leurs lettres, ces deux ministres s'exprimaient avec respect sur la constitution, et même avec réserve sur les mesures les plus funestes de l'Assemblée; mais ils blâmaient sévèrement les violences des Jacobins et des Cordeliers, et signalaient avec force les usurpations de ces clubs au détriment des autorités constitutionnelles de l'État, sur lesquelles ils s'arrogeaient un impudent contrôle. Cette modération de sentimens fut la cause réelle de la chute de M. de Lessart. On l'attaqua de tous côtés : le comte de Narbonne et ses amis, par rivalité; Brissot et ses adhérens, par politique, et afin d'écarter un ministre trop royaliste pour leurs desseins; les Jacobins enfin, par haine et par vengeance. Il faut cependant qu'on ait été fort en peine de trouver des argumens contre ce ministre, puisque Brissot établit sa culpabilité par le raisonnement qui va suivre. Afin de présenter à l'empereur l'état de la France sous le point de vue le plus favorable, M. de Lessart

348 VIE DE NAPOLÉON PLON APARTE. lui avait assuré que la majorité de la nation était fermement attachée à la constitution de 1791. «Atroce perfidie! s'écria Brissot; cet indigne ministre a voulu dire par là que la minfifitè lui était contraire » L'Assemblée recueillit de la même manière cette autre accusation : Avignon avait été le théâtre d'un horrible massacre, pendant qu'on s'occupait de réunir son territoire à la France. Vergniaud, l'ami et le collègue de Brissot , prétendit que si le décret eût été envoyé assez tôt à Avignon , le désordre n'eût pas eu heu ; et il accusa le malheureux de Lessart , pour n'avoir pas transmis sans délai le document officiel. Or, ce décret de la réunion n'avait été retardé que par les scrupules du Roi , qui hésitait à sanctionner ce 1 Cet étrange argument nous rappelle un essai , lu devant une société littéraire , sur les effets dangereux du vent d'est. L'auteur s'appuyait de citations nombreuses tirées de divers poèmes et d'ouvrages connus , dans lesquels l'Eurus est attaqué. Le savant auditoire subit avec résignation la moitié de sa peine , mais refusa de se soumettra à l'autre moitié , sachant que l'érudit auteur avait ÿ a suffisamment fortifié son opinion par le témoignage de presque tous les poètes en faveur du vent d'ouest , ce qu'il regardait comme une preuve indirecte contre le vent d'est. C'était précisément la logique de M. Brissot. Digitlzed by Google

lui avait assuré que la majorité de la nation était fermement attachée à la constitution de 1791. « Atroce perfidie! s'écria Brissot; cet indigne ministre a voulu dire par là que la *minorité* lui était contraire [1]. » L'Assemblée recueillit de la même manière cette autre accusation : Avignon avait été le théâtre d'un horrible massacre, pendant qu'on s'occupait de réunir son territoire à la France. Vergniaud, l'ami et le collègue de Brissot, prétendit que si le décret eût été envoyé assez tôt à Avignon, le désordre n'eût pas eu lieu; et il accusa le malheureux de Lessart, pour n'avoir pas transmis sans délai le document officiel. Or, ce décret de la réunion n'avait été retardé que par les scrupules du Roi, qui hésitait à sanctionner ce

[1] Cet étrange argument nous rappelle un essai, lu devant une société littéraire, sur les effets dangereux du vent d'est. L'auteur s'appuyait de citations nombreuses tirées de divers poëmes et d'ouvrages connus, dans lesquels l'Eurus est attaqué. Le savant auditoire subit avec résignation la moitié de sa peine, mais refusa de se soumettre à l'autre moitié, sachant que l'érudit auteur avait suffisamment fortifié son opinion par le témoignage de presque tous les poètes en faveur du vent d'ouest, ce qu'il regardait comme une preuve indirecte contre le vent d'est. C'était précisément la logique de M. Brissot.

CHAPITRE VII. 349 qui lui semblait une invasion du territoire de l'Église. L'orateur le savait très bien ; et dans tous les cas , la connaissance ollicielle du décret n'eût pas plus empêché le massacre d'Avignon , dirigé par ce Jourdan Coupe-tête, l'homme à la barbe des scènes de Versailles, qu'elle n'eût empêché tant d'autres massacres dirigés depuis à Paris par des brigands de son espèce. L'orateur le savait encore , et cependant , avec une éloquence aussi fausse que sa logique, U évoquait de la Glacière, en témoignage contre de Lessart j les ombres sanglantes des malheureux, victimes, selon lui, de la négligence daministre. Mais en appelant la sévérité de la justice sur la tête d'un homme dont l'innocence était évidente, Vergniaud et ses amis préparaient secrètement un décret d'amnistie pour les véritables auteurs du massacre; de sorte que l'accusation dirigée contre de Lessart, peut être définie, une œuvre d'hypocrisie et de cruauté. Dans le cours de cette discussion*, Gonchon, orateur du fau1 Le discours de Gonchon se trouve dans le Moniteur du 9 mars 179a; mais il ne s'agit point de la même discussion : l'auteur a voulu dire dans une séance précédente , etc. Voici les expressions mêmes de ce Gonchon : « L'éponge des* siècles peut effacer du livre de la ldi le chapitre de la royauté, mais le titre de l'Assemblée Nationale et de l'unité du Corps Législatif restera toujours intact. Digitlzed by Google

qui lui semblait une invasion du territoire de l'Église. L'orateur le savait très bien; et dans tous les cas, la connaissance officielle du décret n'eût pas plus empêché le massacre d'Avignon, dirigé par ce Jourdan Coupe-tête, l'homme à la barbe des scènes de Versailles, qu'elle n'eût empêché tant d'autres massacres dirigés depuis à Paris par des brigands de son espèce. L'orateur le savait encore, et cependant, avec une éloquence aussi fausse que sa logique, il évoquait de la Glacière, en témoignage contre de Lessart, les ombres sanglantes des malheureux, victimes, selon lui, de la négligence du ministre. Mais en appelant la sévérité de la justice sur la tête d'un homme dont l'innocence était évidente, Vergniaud et ses amis préparaient secrètement un décret d'amnistie pour les véritables auteurs du massacre; de sorte que l'accusation dirigée contre de Lessart, peut être définie, une œuvre d'hypocrisie et de cruauté. Dans le cours de cette discussion [1], Gonchon, orateur du fau-

[1] Le discours de Gonchon se trouve dans le Moniteur du 9 mars 1792; mais il ne s'agit point de *la même discussion :* l'auteur a voulu dire dans une *séance précédente*, etc. Voici les expressions mêmes de ce Gonchon : « L'éponge des siècles peut effacer du livre de la loi le chapitre de la royauté, mais le titre de l'Assemblée Nationale et de l'unité du Corps Législatif restera toujours intact.

 bourg Saint- Antoine , où résidait la principale force des Jacobins, avait déjà prononcé la sentence à la barre de l'Assemblée. « La royauté , avait dit ce démagogue , peut être rayée de la constitution; mais l'unité de l'Assemblée Législative brave l'action du temps. Courtisans , ministres , rois , liste civile , tout cela peut passer ; mais la souveraineté du peuple , et les piques qui la protègent sont éternelles. » C'était trancher la question. Royaliste , quoique d'ailleurs assez timide , de Lessart devait être sacrifié pour servir d'exemjfle à ces ministre^ qui oseraient s'attacher à la personne et aux intérêts de leur souverain. Le décret d'accusation passa contre lui ; il fut envoyé à Orléans pour y être jugé par la haute-cour de cette ville. D'autres Royalistes de marque furent jetés dans la même prison , et enveloppés comme lui dans les affreux massacres de septembre 1792. Le lendemain, Péthion , maire de Paris, vint à la barre, accompagné de la municipalité. Il Oui, Messieurs, les courtisans , les Rois , les ministres, la liste civile passera ; mais les droits de l'iiorame , la souveraineté nationale et les piques ne passeront jamais. » Parodie encore plus barbare que ridicule de ces paroles de l'Évangile : Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. (Edit.)
Digitized b y Google

bourg Saint-Antoine, où résidait la principale force des Jacobins, avait déjà prononcé la sentence à la barre de l'Assemblée. « La royauté, avait dit ce démagogue, peut être rayée de la constitution; mais l'unité de l'Assemblée Législative brave l'action du temps. Courtisans, ministres, rois, liste civile, tout cela peut passer; mais la souveraineté du peuple, et les piques qui la protégent sont éternelles. »

C'était trancher la question. Royaliste, quoique d'ailleurs assez timide, de Lessart devait être sacrifié pour servir d'exemple à ces ministres qui oseraient s'attacher à la personne et aux intérêts de leur souverain. Le décret d'accusation passa contre lui; il fut envoyé à Orléans pour y être jugé par la haute-cour de cette ville. D'autres Royalistes de marque furent jetés dans la même prison, et enveloppés comme lui dans les affreux massacres de septembre 1792.

Le lendemain, Péthion, maire de Paris, vint à la barre, accompagné de la municipalité. Il

Oui, Messieurs, les courtisans, les Rois, les ministres, la liste civile passera; mais les droits de l'homme, la souveraineté nationale et les piques ne passeront jamais. » Parodie encore plus barbare que ridicule de ces paroles de l'Évangile : *Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.* (*Édit.*)

CHAPITRE VII. 35 1 félicita l'Assemblée sur ce grand acte de justice, qu'il déclara ressembler aux éclats de la foudre, au moyen desquels la nature se dégage quand l'atmosphère est chargée de vapeurs malfaisantes. Le ministère tomba sous le coup porté à l'un des plus sages, ou du moins l'un des plus modérés de ses membres. M. de Narbonne, et le parti constitutionnel qui avait épousé sa cause, comprirent bientôt qu'ils ne gagneraient rien à cette accusation , résultat de «■ leurs intrigues ; leurs prétentions à partager les dépouilles du ministre déchu furent écartées avec mépris ; et le Roi , pour trouver encore dans l'Assemblée quelques oreilles qui l'écoutassent , fut obligé de se composer un ministère parmi les Girondins. Opposés à la monarchie , rêvant la république, ils n'avaient cependant pas , comme les Jacobins , abjuré tout principe de morale et de pudeur. Le peu de chances qui pouvaient rester encore pour le maintien de la paix , s'évanouirent à la chute de M. de Lessart. Les réclamations de l'Autriche tendaient à faire rétrograder la révolution tellement, qu'un traité stipulé sur ces bases, eût mis la France, avec tous les partis qui la divisaient, excepté peut-être quelques membres de la première Assemblée , aux pieds du souverain ; et , ce qui aurait pu n'être Digitized by Google

félicita l'Assemblée sur ce grand acte de justice, qu'il déclara ressembler aux éclats de la foudre, au moyen desquels la nature se dégage quand l'atmosphère est chargée de vapeurs malfaisantes. Le ministère tomba sous le coup porté à l'un des plus sages, ou du moins l'un des plus modérés de ses membres. M. de Narbonne, et le parti constitutionnel qui avait épousé sa cause, comprirent bientôt qu'ils ne gagneraient rien à cette accusation, résultat de leurs intrigues; leurs prétentions à partager les dépouilles du ministre déchu furent écartées avec mépris; et le Roi, pour trouver encore dans l'Assemblée quelques oreilles qui l'écoutassent, fut obligé de se composer un ministère parmi les Girondins. Opposés à la monarchie, rêvant la république, ils n'avaient cependant pas, comme les Jacobins, abjuré tout principe de morale et de pudeur.

Le peu de chances qui pouvaient rester encore pour le maintien de la paix, s'évanouirent à la chute de M. de Lessart. Les réclamations de l'Autriche tendaient à faire rétrograder la révolution tellement, qu'un traité stipulé sur ces bases, eût mis la France, avec tous les partis qui la divisaient, excepté peut-être quelques membres de la première Assemblée, aux pieds du souverain; et, ce qui aurait pu n'être

 pas sans danger, à lamcrci des émigrés réintégrés dans leurs droits. L'empereur demandait que la monarchie française fût établie conformément à la déclaration royale du 23 juin 178g , unanimement rejetée par le tiers-état à cette époque. L'empereur voulait en outre que les biens du clergé fussent restitués , et que les princes allemands en possession de certaines prérogatives en Alsace et en Lorraine , rentrassent dans leurs droits , confirmés par le traité de Westphalie. L'Assemblée Législative reçut ces prétentions exagérées comme une insulte envers la dignité nationale; et le Roi, quels que fussent d'ailleurs ses sentimens comme individu , ne put , en cette occasion , se dispenser des devoirs que lui imposait son titre de monarque constitutionnel. Louis XYI se trouva donc dans la nécessité douloureuse 1 de proposer à mie assemblée composée des ennemis de son trône et de sa personne , une déclaration de guerre contre son beau-frère l'empereur, en qualité de roi de Bohême et de Hongrie ; déclaration dans laquelle était dénoncée la guerre civile entre le roi de France et ses propres frères, qui s'étaient mis en campagne à la tête de cette partie de ses sujets dévoués 1 20 avril 1792. * Digitized by Google

pas sans danger, à la merci des émigrés réintégrés dans leurs droits. L'empereur demandait que la monarchie française fût établie conformément à la déclaration royale du 23 juin 1789, unanimement rejetée par le tiers-état à cette époque. L'empereur voulait en outre que les biens du clergé fussent restitués, et que les princes allemands en possession de certaines prérogatives en Alsace et en Lorraine, rentrassent dans leurs droits, confirmés par le traité de Westphalie.

L'Assemblée Législative reçut ces prétentions exagérées comme une insulte envers la dignité nationale; et le Roi, quels que fussent d'ailleurs ses sentimens comme individu, ne put, en cette occasion, se dispenser des devoirs que lui imposait son titre de monarque constitutionnel. Louis XVI se trouva donc dans la nécessité douloureuse [1] de proposer à une assemblée composée des ennemis de son trône et de sa personne, une déclaration de guerre contre son beau-frère l'empereur, en qualité de roi de Bohême et de Hongrie; déclaration dans laquelle était dénoncée la guerre civile entre le roi de France et ses propres frères, qui s'étaient mis en campagne à la tête de cette partie de ses sujets dévoués

[1] 20 avril 1792.

CHAPITRE VII. 353 par leur naissance et par principes à la personne de leur souverain. En supposant que ces derniers eussent quelques torts envers la France, la cause en était dans leur amour pour le Roi. La proposition fut promptement adoptée par l'Assemblée. En effet, une victoire sur la frontière était à peu près la seule chance favorable qui restât aux Constitutionnels ; les Girondins avaient besoin de la guerre pour opérer plus sûrement un changement dans la constitution dont ils voulaient exclure le pouvoir royal ; et les Jacobins, dont le chef Robespierre avait montré précisément ce qu'il fallait de résistance pour acquérir la réputation et l'importance d'un prophète en cas de revers, ne s'opposèrent plus aûx hostilités , mais se tinrent sous les armes, et sur le qui-vive, pour profiter des avantages que pourraient leur offrir les événemens. Vie de Nae.Buoh. Tome i. il Digitized by Google

par leur naissance et par principes à la personne de leur souverain. En supposant que ces derniers eussent quelques torts envers la France, la cause en était dans leur amour pour le Roi.

La proposition fut promptement adoptée par l'Assemblée. En effet, une victoire sur la frontière était à peu près la seule chance favorable qui restât aux Constitutionnels; les Girondins avaient besoin de la guerre pour opérer plus sûrement un changement dans la constitution dont ils voulaient exclure le pouvoir royal; et les Jacobins, dont le chef Robespierre avait montré précisément ce qu'il fallait de résistance pour acquérir la réputation et l'importance d'un prophète en cas de revers, ne s'opposèrent plus aux hostilités, mais se tinrent sous les armes, et sur le qui-vive, pour profiter des avantages que pourraient leur offrir les événemens.

Défaite des Français sur la frontière. — Les Constitutionnels perdent leur influence. — Us forment le club des Feuillans , et sont violemment dispersés par les Jacobins. — Le Ministère. — Dumouriez ; — versatilité de son caractère. — Mésintelligence entre le Roi et ses Ministres. — Licenciement de la garde constitutionnelle du Roi. — Extravagances des Jacobins. — Alarmes des Girondins. — Décret portant organisation d'une armée départementale. — Le Roi interpose son vélo malgré les représentations de Dumouriez. — Décret contre les prêtres réfractaires ; — le Roi refuse de le sanctionner. — Lettre des Ministres au Roi. — Il renvoie Roland, Clavière et Servan. — Dumouriez, Duranton et Lacoste les remplacent. — Le Roi ratifie le décret relatif à l'armée départementale. — Dumouriez récrimine contre les derniers Ministres , dans l'Assemblée. — Il donne sa démission , et part pour la frontière. — Nouveaux Ministres tirés du parti constitutionnel. — Insurrection du ao juin. — La populace en armes pénètre dans l'Assemblée ; puis au château des Tuileries. — L'Assemblée envoie une députation au château. — Le rassemblement se disperse. — La Fayette arrive à Paris ; — parle en faveur du Roi ; — mais est forcé de retourner à la frontière , et d'abandonner le Roi à son sort. — Les Marseillais à Paris. — Manifeste du duc de Brunswick. — Fâcheux effets qui en résultent pour la cause du Roi. » Notre dessein n'est pas d'entrer ici dans aucun détail sur les événeinens militaires. Il suffira de dire que les premiers résultats de la Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Défaite des Français sur la frontière. — Les Constitutionnels perdent leur influence. — Ils forment le club des Feuillans, et sont violemment dispersés par les Jacobins. — Le Ministère. — Dumouriez ; — versatilité de son caractère. — Mésintelligence entre le Roi et ses Ministres. — Licenciement de la garde constitutionnelle du Roi. — Extravagances des Jacobins. — Alarmes des Girondins. — Décret portant organisation d'une armée départementale. — Le Roi interpose son *veto* malgré les représentations de Dumouriez. — Décret contre les prêtres réfractaires ; — le Roi refuse de le sanctionner. — Lettre des Ministres au Roi. — Il renvoie Roland, Clavière et Servan. — Dumouriez, Duranton et Lacoste les remplacent. — Le Roi ratifie le décret relatif à l'armée départementale. — Dumouriez récrimine contre les derniers Ministres, dans l'Assemblée. — Il donne sa démission, et part pour la frontière. — Nouveaux Ministres tirés du parti constitutionnel. — Insurrection du 20 juin. — La populace en armes pénètre dans l'Assemblée ; puis au château des Tuileries. — L'Assemblée envoie une députation au château. — Le rassemblement se disperse. — La Fayette arrive à Paris ; — parle en faveur du Roi ; — mais est forcé de retourner à la frontière, et d'abandonner le Roi à son sort. — Les Marseillais à Paris. — Manifeste du duc de Brunswick. — Fâcheux effets qui en résultent pour la cause du Roi.

Notre dessein n'est pas d'entrer ici dans aucun détail sur les événemens militaires. Il suffira de dire que les premiers résultats de la

CHAPITRE VIII. 355 guerre furent plus malheureux encore qu’on n’aurait pu s’y attendre, d’après l’état de désordre et d’insubordination où se trouvaient les troupes françaises à cette époque. Si l’Autriche, toujours lente à saisir l’occasion , avait eu des forces plus nombreuses sur la frontière de Flandre , ou qu’elle eut profité de ses avantages avec celles qui s’y trouvaient, il pouvait survenir des événemens qui eussent amélioré, sinon changé tout-à-fait le sort de la France et du Roi. Elle se tint inactive , et donna le temps à La Fayette, qui'commandait de ce côté, d’introduire quelque discipline dans l’année et de ranimer l’esprit du soldat. Toutefois, les faibles succès qu’il obtint ne répondirent point à la • réputation qu’il s’était acquise en Amérique; de sorte que l’armée autrichienne étant peu nombreuse et indécise dans ses mou vémens, la guerre semblait languir des deux côtés. La Fayette était le principal appui des Constitutionnels : son absence les avait réduits à peu près à cet état de nullité où ils avaient euxmêmes réduit, dans la première Assemblée, d’abord les purs Royalistes, puis les Modérés, c’està-dire les amis d’une monarchie tempérée. La classe des propriétaires seule , conservait pour les Constitutionnels un attachement stérile , qui s’affaiblissait de jour en jour avec l’influence de Digitized by Google

guerre furent plus malheureux encore qu'on n'aurait pu s'y attendre, d'après l'état de désordre et d'insubordination où se trouvaient les troupes françaises à cette époque. Si l'Autriche, toujours lente à saisir l'occasion, avait eu des forces plus nombreuses sur la frontière de Flandre, ou qu'elle eût profité de ses avantages avec celles qui s'y trouvaient, il pouvait survenir des événemens qui eussent amélioré, sinon changé tout-à-fait le sort de la France et du Roi. Elle se tint inactive, et donna le temps à La Fayette, qui commandait de ce côté, d'introduire quelque discipline dans l'armée et de ranimer l'esprit du soldat. Toutefois, les faibles succès qu'il obtint ne répondirent point à la réputation qu'il s'était acquise en Amérique; de sorte que l'armée autrichienne étant peu nombreuse et indécise dans ses mouvemens, la guerre semblait languir des deux côtés.

La Fayette était le principal appui des Constitutionnels : son absence les avait réduits à peu près à cet état de nullité où ils avaient eux-mêmes réduit, dans la première Assemblée, d'abord les purs Royalistes, puis les *Modérés*, c'est-à-dire les amis d'une monarchie tempérée. La classe des propriétaires seule, conservait pour les Constitutionnels un attachement stérile, qui s'affaiblissait de jour en jour avec l'influence de

 ceux qui en étaient l'objet. Cette influence devint même si précaire , que leurs ennemis ne craignirent pas de montrer, par une insulte éclatante , le mépris qu'ils faisaient de ces adversaires impuissans. Entre autres mesures au moyen desquelles ils espéraient balancer l'omnipotence du club jacobin, les Constitutionnels avaient formé de leur côté le club des Feuillans, ainsi nommé du lieu choisi pour ses séances. Ce club comptait environ deux cents membres de l'Assemblée Législative , rivale éphémère de*ee grand arsenal du Jacobinisme où les révolutionnaires en foule venaient forger leurs carreaux. Mais avec plus d'éloquence , de raison et de connaissances qu'il n'en fallait , les Feuillans ne possédaient pas, comme les Jacobins, la science terrible de soulever à leur gre les passions populaires. On pourrait comparer ces deux partis à deux glaives : l'un ayant une poignée enrichie de dorures, mais avec une lame de verre ou d'autre substance fragile, tandis que la lame d'acier de l'autre égalait en force sa poignée de fer. Que deux armes de cette nature viennent à se croiser, le résultat est facile à prévoir. Il en fut ainsi entre les deux clubs : après beaucoup d'insultes préliminaires, les Jacobins assaillirent leurs adversaires à force ouverte , les maltraitèrent de Digitized b y Google

ceux qui en étaient l'objet. Cette influence devint même si précaire, que leurs ennemis ne craignirent pas de montrer, par une insulte éclatante, le mépris qu'ils faisaient de ces adversaires impuissans.

Entre autres mesures au moyen desquelles ils espéraient balancer l'omnipotence du club jacobin, les Constitutionnels avaient formé de leur côté le club des Feuillans, ainsi nommé du lieu choisi pour ses séances. Ce club comptait environ deux cents membres de l'Assemblée Législative, rivale éphémère de ce grand arsenal du Jacobinisme où les révolutionnaires en foule venaient forger leurs carreaux. Mais avec plus d'éloquence, de raison et de connaissances qu'il n'en fallait, les Feuillans ne possédaient pas, comme les Jacobins, la science terrible de soulever à leur gré les passions populaires. On pourrait comparer ces deux partis à deux glaives : l'un ayant une poignée enrichie de dorures, mais avec une lame de verre ou d'autre substance fragile, tandis que la lame d'acier de l'autre égalait en force sa poignée de fer. Que deux armes de cette nature viennent à se croiser, le résultat est facile à prévoir. Il en fut ainsi entre les deux clubs : après beaucoup d'insultes préliminaires, les Jacobins assaillirent leurs adversaires à force ouverte, les maltraitèrent de

 paroles et de coups, et les chassèrent violem- * ment du lieu de leurs séances. Le maire de Paris Péthion était présent. Il consola les fugitifs par cette réponse : «La loi vous protège, mais le peuple s'est prononcé contre vous ; c'est la voix du peuple que je dois écouter. » Singulier baume pour les blessés. Couvert d'humiliations , le parti constitutionnel avait perdu presque toute son influence dans lé ministère , et 11e pouvait plus communiqulr avec le Roi qu'en secret : comme si les Constitutionnels eussent jamais été les amis du monarque, comme s'ils n'avaient pas au contraire contribué les premiers ou consenti du moins à l'état de servitude et d'impuissance où » il se voyait réduit. Des six ministres qui avaient remplacé de Lessart et scs collègues , le mari de madame Roland et deux autres , Servan et Clavière, étaient zélés républicains. Duranton et Lacoste montraient de la modération dans leur politique, mais de la faiblesse dans leur caractère. Rival personnel de La Fayette , sous le rapport civil comme sous le rapport inilitaire , le ministre de la guerre Dumouriez était par conséquent ennemi du parti constitutionnel. Pour la première fois ici , nous signalons un de ces hommes célèbres dans l'histoire par leurs exploits guerriers , qui appelèrent la victoire Digitized by Google

paroles et de coups, et les chassèrent violemment du lieu de leurs séances. Le maire de Paris Péthion était présent. Il consola les fugitifs par cette réponse : « La loi vous protége, mais le peuple s'est prononcé contre vous; c'est la voix du peuple que je dois écouter. » Singulier baume pour les blessés.

Couvert d'humiliations, le parti constitutionnel avait perdu presque toute son influence dans le ministère, et ne pouvait plus communiquer avec le Roi qu'en secret : comme si les Constitutionnels eussent jamais été les amis du monarque, comme s'ils n'avaient pas au contraire contribué les premiers ou consenti du moins à l'état de servitude et d'impuissance où il se voyait réduit. Des six ministres qui avaient remplacé de Lessart et ses collègues, le mari de madame Roland et deux autres, Servan et Clavière, étaient zélés républicains. Duranton et Lacoste montraient de la modération dans leur politique, mais de la faiblesse dans leur caractère. Rival personnel de La Fayette, sous le rapport civil comme sous le rapport militaire, le ministre de la guerre Dumouriez était par conséquent ennemi du parti constitutionnel. Pour la première fois ici, nous signalons un de ces hommes célèbres dans l'histoire par leurs exploits guerriers, qui appelèrent la victoire

 sous les étendards de la France, auxquels elle demeura si long-temps fidèle. Dumouricz ne fit que paraître sur la scène, mais en laissant un nom immortel gravé dans les annales de son pays. Dumouriez était petit de taille , mais plein de talent et de vivacité, Il avait combattu avec distinction dans les troubles civils de la Pologne. Son adresse et son habileté le rendaient également propre à figurer aux premiers rangs dans une révolution politique. Il ne paraît pas qu'il ait jamais déployé une grande fermeté de principes , soit dans ses relations publiques , soit dans sa conduite privée; mais soldat plein d'honneur et de franchise, habitué d'ailleurs au commerce de la bonne société, il n'éprouva que mépris et que haine pour la bassesse , la cruauté et le cynisme des Jacobins. Homme de sens et d'esprit , il se raillait de ces Girondins , les uns fanatiques, les autres pédans, qui s'amusaient à combiner des systèmes de république , également repoussés par la nature du pays et l'état général des mœurs à cette époque. Dumouriez faisait la cour à tous les partis ; se rendant aujourd'hui au club des Jacobins , coiffé du bonnet rouge, symbole de la liberté parmi les sans-culottes, et demain, avec plus de sincérité, proposant au Roi les mesures qui pouvaient Digitized by Google

sous les étendards de la France, auxquels elle demeura si long-temps fidèle. Dumouriez ne fit que paraître sur la scène, mais en laissant un nom immortel gravé dans les annales de son pays.

Dumouriez était petit de taille, mais plein de talent et de vivacité. Il avait combattu avec distinction dans les troubles civils de la Pologne. Son adresse et son habileté le rendaient également propre à figurer aux premiers rangs dans une révolution politique. Il ne paraît pas qu'il ait jamais déployé une grande fermeté de principes, soit dans ses relations publiques, soit dans sa conduite privée; mais soldat plein d'honneur et de franchise, habitué d'ailleurs au commerce de la bonne société, il n'éprouva que mépris et que haine pour la bassesse, la cruauté et le cynisme des Jacobins. Homme de sens et d'esprit, il se raillait de ces Girondins, les uns fanatiques, les autres pédans, qui s'amusaient à combiner des systèmes de république, également repoussés par la nature du pays et l'état général des mœurs à cette époque. Dumouriez faisait la cour à tous les partis; se rendant aujourd'hui au club des Jacobins, coiffé du bonnet rouge, symbole de la liberté parmi les sans-culottes, et demain, avec plus de sincérité, proposant au Roi les mesures qui pouvaient

CHAPITRE VIII. 35g détourner de prochains malheurs ; mais les voies ? qu'il indiquait ne parurent point assez droites à l'honnête et bon Louis XVI , et Dumonriez eût été mieux placé auprès d'un souverain moins scrupuleux. Quoi qu'il en soit, le Roi avait une grande confiance dans le général , et si le général n'y répondit point par un dévoûment sans réserve, il est vrai au moins qu'il ne la trahit jamais. Les ministres républicains avaient trop peu de talent pour jouer le rôle de graves aréopagistes, ou de tribuns populaires. Roland, par lui-même, n'était qu'un pédant ennuyeux; et il ne pouvait pas donner place à sa femme dans les conseils du Roi,' encore bien qu'elle cherchât, dit-on , à s'introduire dans les dîners ministériels 1 . Les collègues de Roland étaient du même caractère. Ils affectaient comme lui, avec le Roi, le mépris stoïque des formes de la cour. Ces déférences , comme toute autre politesse de la société , coûtent cependant peu à observer ; 1 C'est ainsi qu'en parle Qk Ferrières ; il ajoute même que le rejet des prétentions de madame Roland aux dîners ministériels , fut la première cause de la mésintelligence entre les ministres. Mais rien de cela ne se trouve dans les Mémoires de madame Roland, et nous croyons qu'elle eut mentionné le fait s'il eût été réel. Digitized by Google

détourner de prochains malheurs ; mais les voies qu'il indiquait ne parurent point assez droites à l'honnête et bon Louis XVI, et Dumouriez eût été mieux placé auprès d'un souverain moins scrupuleux. Quoi qu'il en soit, le Roi avait une grande confiance dans le général, et si le général n'y répondit point par un dévoûment sans réserve, il est vrai au moins qu'il ne la trahit jamais.

Les ministres républicains avaient trop peu de talent pour jouer le rôle de graves aréopagistes, ou de tribuns populaires. Roland, par lui-même, n'était qu'un pédant ennuyeux ; et il ne pouvait pas donner place à sa femme dans les conseils du Roi, encore bien qu'elle cherchât, dit-on, à s'introduire dans les dîners ministériels [1]. Les collègues de Roland étaient du même caractère. Ils affectaient comme lui, avec le Roi, le mépris stoïque des formes de la cour. Ces déférences, comme toute autre politesse de la société, coûtent cependant peu à observer ;

[1] C'est ainsi qu'en parle De Ferrières ; il ajoute même que le rejet des prétentions de madame Roland aux dîners ministériels, fut la première cause de la mésintelligence entre les ministres. Mais rien de cela ne se trouve dans les Mémoires de madame Roland, et nous croyons qu'elle eût mentionné le fait s'il eût été réel.

 il y a même de la grossièreté à les méconnaître Indépendamment de ces petites insultes, il y avait absence totale de confiance entre le Roi et ses ministres. Cherchaient - ils à pénétrer sa pensée sur quelque objet spécial, Louis détournait la conversation , et parlait vaguement d'affaires générales. Le Roi, de son côté, les pressait-il d'adopter quelque mesure particulière , ils se montraient froids , réservés , et prétextaient leur responsabilité. Était-il possible , en effet , que l'harmonie régnât entre le Roi et ses ministres républicains, quand le but principal de ces derniers était l'anéantissement de la dignité souveraine , et quand Louis savait , à n'en pas douter, que tel était leur dessein ? Les Girondins etlesJacobins , qui marchaient au môme but , de front , mais avec des intentions différentes , commencèrent par retirer au Roi la garde que lui avait donnée la constitution , en remplacement des gardes-du-corps supprimés. Composée en partie des soldats de#la ligne , en 1 Roland , dont l'habill^pent ressemblait assez à celui „ d'un Quaker, s'étant un jour présenté chez le Roi , en souliers à cordons , contre les règles de l'élégance , le chambellan jeta sur lui un regard sévère en disant : « Comment , monsieur , pas ôe boucles ! — Ah ! s'écria Dumouriez , qni était toujours prêt à railler , tout est perdu ! »

il y a même de la grossièreté à les méconnaître [1]. Indépendamment de ces petites insultes, il y avait absence totale de confiance entre le Roi et ses ministres. Cherchaient-ils à pénétrer sa pensée sur quelque objet spécial, Louis détournait la conversation, et parlait vaguement d'affaires générales. Le Roi, de son côté, les pressait-il d'adopter quelque mesure particulière, ils se montraient froids, réservés, et prétextaient leur responsabilité. Était-il possible, en effet, que l'harmonie régnât entre le Roi et ses ministres républicains, quand le but principal de ces derniers était l'anéantissement de la dignité souveraine, et quand Louis savait, à n'en pas douter, que tel était leur dessein ?

Les Girondins et les Jacobins, qui marchaient au même but, de front, mais avec des intentions différentes, commencèrent par retirer au Roi la garde que lui avait donnée la constitution, en remplacement des gardes-du-corps supprimés. Composée en partie des soldats de la ligne, en

[1] Roland, dont l'habillement ressemblait assez à celui d'un Quaker, s'étant un jour présenté chez le Roi, en souliers à cordons, contre les règles de l'élégance, le chambellan jeta sur lui un regard sévère en disant : « Comment, monsieur, pas de boucles! — Ah! s'écria Dumouriez, qui était toujours prêt à railler, tout est perdu ! »

CHAPITRE VIII. ' 36 1 partie de citoyens généralement imbus des doctrines révolutionnaires de l'époque , elle n'offrait peut-être pas au monarque toute la garantie désirable ; mais elle était commandée par des officiers sincèrement attachés au Roi, et le seul nom de gardersupposait et faisait naître un esprit de corps qui pouvait devenir fonnidable. Plusieurs motifs d'inquiétude furent allégués. On prétendit que les gardes conservaient dans leur caserne un drapeau blanc (on sut depuis que c'était l'ornement d'un gâteau , à eux offert par le Dauphin) ; que la poignée de leurs épées représentait un coq ; ce qui cachait assurément quelque projet contre-révolutionnaire; enfin, qu'on avait cherché à leur faire haïr l'Assemblée, et à fixer toutes leurs affections sur le Roi. Quelques espions avaient pris du service dans cette garde , afin d'en révéler les secrets aux Jacobins. Trois ou quatre de ces délateurs parurent à la barre, et affirmèrent à la fois ce qui était et ce qui n'était pas; de sorte que l'Assemblée , craignant l'influence du monarque , et cherchant toujours à l'affaiblir , décréta la réduction de la garde constitutionnelle. Louis XVI consentit , quoique avec peine , • à ne pas faire usage du veto , et se trouva ainsi exposé , presque sans défense , aux fureurs imminentes de la tempête révolutionnaire. Digitized by Google

partie de citoyens généralement imbus des doctrines révolutionnaires de l'époque, elle n'offrait peut-être pas au monarque toute la garantie désirable ; mais elle était commandée par des officiers sincèrement attachés au Roi, et le seul nom de garde supposait et faisait naître un esprit de corps qui pouvait devenir formidable. Plusieurs motifs d'inquiétude furent allégués. On prétendit que les gardes conservaient dans leur caserne un drapeau blanc (on sut depuis que c'était l'ornement d'un gâteau, à eux offert par le Dauphin) ; que la poignée de leurs épées représentait un coq ; ce qui cachait assurément quelque projet contre-révolutionnaire ; enfin, qu'on avait cherché à leur faire haïr l'Assemblée, et à fixer toutes leurs affections sur le Roi. Quelques espions avaient pris du service dans cette garde, afin d'en révéler les secrets aux Jacobins. Trois ou quatre de ces délateurs parurent à la barre, et affirmèrent à la fois ce qui était et ce qui n'était pas ; de sorte que l'Assemblée, craignant l'influence du monarque, et cherchant toujours à l'affaiblir, décréta la réduction de la garde constitutionnelle. Louis XVI consentit, quoique avec peine, à ne pas faire usage du *veto*, et se trouva ainsi exposé, presque sans défense, aux fureurs imminentes de la tempête révolutionnaire.

 Chacun des triomphes remportés par les factions était un indice de plus que l'orage allait bientôt éclater. Les Jacobins s'épuisaient à imaginer des scènes révolutionnaires si extravagantes et si honteuses, que les Girondins n'osèrent y prendre part. Tels furent les honneurs rendus à l'infâme Jourdan coupe-tète, promené en triomphe dans les rues d'Avignon , où , dans l'espace d'une seule nuit, il avait immolé quatrevingts victimes entassées dans la Glacière. Un spectacle moins atroce , mais tout aussi impudent, fut la fête donnée aux soldats de ChâteauVieux , dont la révolte avait été réprimée par M. de Bouillé, agissant en vertu des ordres de l'Assemblée Constituante. En un mot, connaissant beaucoup mieux que les Brissotins le goût du peuple pour la violence et les excès de tous les genres, les Jacobins travaillaient à satisfaire la populace , semaient au milieu d'elle les bruits les plus incroyables , et l'éblouissaient par les pompes les plus ridicules. Précisément parce qu'ils conservaient quelque pudeur, les Girondins restèrent de beaucoup en arrière dans le chemin de la popularité , où celui qui se dépouille de toute décence est presque certain d'arriver le premier au but . Ils voyaient avec mortification des fêtes qu'ils ne pouvaient imiter ; ils sentaient que leurs proDigilized by Google

Chacun des triomphes remportés par les factions était un indice de plus que l'orage allait bientôt éclater. Les Jacobins s'épuisaient à imaginer des scènes révolutionnaires si extravagantes et si honteuses, que les Girondins n'osèrent y prendre part. Tels furent les honneurs rendus à l'infâme Jourdan coupe-tête, promené en triomphe dans les rues d'Avignon, où, dans l'espace d'une seule nuit, il avait immolé quatre-vingts victimes entassées dans la Glacière. Un spectacle moins atroce, mais tout aussi impudent, fut la fête donnée aux soldats de Château-Vieux, dont la révolte avait été réprimée par M. de Bouillé, agissant en vertu des ordres de l'Assemblée Constituante.

En un mot, connaissant beaucoup mieux que les Brissotins le goût du peuple pour la violence et les excès de tous les genres, les Jacobins travaillaient à satisfaire la populace, semaient au milieu d'elle les bruits les plus incroyables, et l'éblouissaient par les pompes les plus ridicules.

Précisément parce qu'ils conservaient quelque pudeur, les Girondins restèrent de beaucoup en arrière dans le chemin de la popularité, où celui qui se dépouille de toute décence est presque certain d'arriver le premier au but. Ils voyaient avec mortification des fêtes qu'ils ne pouvaient imiter; ils sentaient que leurs pro-

paraissaient froides et sans énergie , malgré leur emphase , comparées aux déclamations incendiaires des Jacobins. Jaloux de la svfpériorité de leurs rivaux, ils s’effrayèrent des succès toujours croissons que ces derniers devaient obtenir par leurs extravagances mêmes. Les Girondins comprirent donc qu’une lutte était inévitable et prochaine , et que leur influence dans l’Assemblée ne les sauverait pas d’une défaite, s’ils n’avaient à leur disposition exclusive un corps de troupes suffisant à opposer, quand il le faudrait, aux insurgés jacobins. Cette condition était indispensable à leur sûreté personnelle et au maintien de leur pouvoir. S’ils jetaient les yeux sur la garde nationale, ils n’y trouvaient plus qu’indifférence pour La Fayette, dégoût des révolutions, apathie pour la république : ceux qui la composaient ne songeaient qu’a défendre leurs magasins et leurs propriétés. Quant aux classes inférieures, particulièrement dans les faubourgs, les milliers de piques qu’on pouvait y trouver étaient dévoués sans réserve aux Jacobins , qui dirigeaient et payaient régulièrement les chefs de cette populace. L’organisation d’une armée départementale fut proposée par les Girondins. C’était le moyen le moins suspect et le plus certain , tout enDigitized by Google

testations d'amour pour la liberté paraissaient froides et sans énergie, malgré leur emphase, comparées aux déclamations incendiaires des Jacobins. Jaloux de la supériorité de leurs rivaux, ils s'effrayèrent des succès toujours croissans que ces derniers devaient obtenir par leurs extravagances mêmes. Les Girondins comprirent donc qu'une lutte était inévitable et prochaine, et que leur influence dans l'Assemblée ne les sauverait pas d'une défaite, s'ils n'avaient à leur disposition exclusive un corps de troupes suffisant à opposer, quand il le faudrait, aux insurgés jacobins. Cette condition était indispensable à leur sûreté personnelle et au maintien de leur pouvoir. S'ils jetaient les yeux sur la garde nationale, ils n'y trouvaient plus qu'indifférence pour La Fayette, dégoût des révolutions, apathie pour la république : ceux qui la composaient ne songeaient qu'à défendre leurs magasins et leurs propriétés. Quant aux classes inférieures, particulièrement dans les faubourgs, les milliers de piques qu'on pouvait y trouver étaient dévoués sans réserve aux Jacobins, qui dirigeaient et payaient régulièrement les chefs de cette populace.

L'organisation d'une armée départementale fut proposée par les Girondins. C'était le moyen le moins suspect et le plus certain, tout en-

 semble , de réunir une force militaire capable d'appuyer les mesures de la nouvelle administration. Chaque canton devait fournir cinq hommes , ce qui eût donné 20,000 soldats à répartir sous les murs de Paris. Ces troupes eussent formé une 'armée centrale destinée, soit à se porter sur la frontière selon l'occasion , soit à maintenir l'ordre dans la capitale au besoin. * La proposition des Girondins fut inopinément appuyée par les démocrates. Ceux-ci voyaient clairement, en effet, qu'avec le secours des clubs de leur parti, fondés dans chaque canton, ils pourraient diriger la formation de farinée départementale, de manière à ce que ces troupes, une fois réunies , servissent d'appui et non de frein aux soulèvemens qu'ils opéraient dans la capitale. Les Parisiens voyaient dans le concours d'une troupe indisciplinée , non seulement du danger pour la sûreté publique , mais encore un outrage à la garde nationale, dont l'action avait été jusque-là réputée suffisante. Ils rédigèrent une pétition contre cette mesure , et supplièrent même le Roi de la rejeter, si elle venait à passer dans l'Assemblée. Louis était lui-même de cet avis ; car ni lui ni personne ne doutait qu'en levant cette armée les Girondins n'eussent ptnir but réel de proDigitized by Google

semble, de réunir une force militaire capable d'appuyer les mesures de la nouvelle administration. Chaque canton devait fournir cinq hommes, ce qui eût donné 20,000 soldats à répartir sous les murs de Paris. Ces troupes eussent formé une armée centrale destinée, soit à se porter sur la frontière selon l'occasion, soit à maintenir l'ordre dans la capitale au besoin. La proposition des Girondins fut inopinément appuyée par les démocrates. Ceux-ci voyaient clairement, en effet, qu'avec le secours des clubs de leur parti, fondés dans chaque canton, ils pourraient diriger la formation de l'armée départementale, de manière à ce que ces troupes, une fois réunies, servissent d'appui et non de frein aux soulèvemens qu'ils opéraient dans la capitale.

Les Parisiens voyaient dans le concours d'une troupe indisciplinée, non seulement du danger pour la sûreté publique, mais encore un outrage à la garde nationale, dont l'action avait été jusque-là réputée suffisante. Ils rédigèrent une pétition contre cette mesure, et supplièrent même le Roi de la rejeter, si elle venait à passer dans l'Assemblée.

Louis était lui-même de cet avis; car ni lui ni personne ne doutait qu'en levant cette armée les Girondins n'eussent pour but réel de pro-

CHAPITRE VIII. 365 clamer leur chère république , sans avoir rien à craindre de La Fayette, alors même qu'il parviendrait à faire partager ses opinions à l'armée sous ses ordres. Dumouriez conseillait à Louis de ne point adopter un parti qui le mettrait en opposition directe avec l'Assemblée. Il convenait que le but de la mesure proposée était évident, mais comme elle avait pour objet apparent la protection du pays et de la capitale , le Roi , disait Dumouriez, ne pouvait la rejeter sans se faire passer, dans l'esprit du peuple , pour fauteur de l'invasion étrangère. Il se réservait, en sa qualité de ministre de la guerre, d'enrégimenter ces levées départementales au fur et a mesure que les détachemens arriveraient , et de les diriger sur les frontières , où leur coopération était plus nécessaire qu'à Paris. Ses remontrances furent vaines : Louis résolut malgré tout d'interposer son veto. Il se fondait sans doute sur les sentimens de la garde nationale. Un ou deux bataillons de cette garde lui étaient en effet très attachés , et le surplus se trouvait aussi dans de meilleures dispositions , par la crainte qu'on avait que les Jacobins ne se servissent de la nouvelle armée pour exciter de nouveaux troubles. Peut-être aussi le Roi ne put-il oublier tout à coup la versatilité du caractère de DuDigitized by Google

clamer leur chère république, sans avoir rien à craindre de La Fayette, alors même qu'il parviendrait à faire partager ses opinions à l'armée sous ses ordres.

Dumouriez conseillait à Louis de ne point adopter un parti qui le mettrait en opposition directe avec l'Assemblée. Il convenait que le but de la mesure proposée était évident, mais comme elle avait pour objet apparent la protection du pays et de la capitale, le Roi, disait Dumouriez, ne pouvait la rejeter sans se faire passer, dans l'esprit du peuple, pour fauteur de l'invasion étrangère. Il se réservait, en sa qualité de ministre de la guerre, d'enrégimenter ces levées départementales au fur et à mesure que les détachemens arriveraient, et de les diriger sur les frontières, où leur coopération était plus nécessaire qu'à Paris. Ses remontrances furent vaines : Louis résolut malgré tout d'interposer son *veto*. Il se fondait sans doute sur les sentimens de la garde nationale. Un ou deux bataillons de cette garde lui étaient en effet très attachés, et le surplus se trouvait aussi dans de meilleures dispositions, par la crainte qu'on avait que les Jacobins ne se servissent de la nouvelle armée pour exciter de nouveaux troubles. Peut-être aussi le Roi ne put-il oublier tout à coup la versatilité du caractère de Du-

 mouriez, dont nous ne voyons d'ailleurs aucun motif de suspecter la fidélité. ' Un autre sujet de mésintelligence existait entre Louis et ses ministres , c'était la question relative aux prêtres réfractaires. L'Assemblée avait rendu un décret portant que tout ecclésiastique convaincu d'avoir refusé le serment à la constitution civile du clergé , serait condamné à la déportation. Il s'agissait ici d'un cas de conscience pour Louis XVI, et l'Assemblée ne l'avait probablement mis dans cette position que pour le forcer d'abdiquer la couronne. Le Roi tint ferme cependant ; il opposa encore à ce décret son veto, malgré tous les argumens de Dumouriez , et en dépit de toutes 1 M. Thiers dit de Dumouriez » qu'il avait conservé , après quarante-cinq ans, le feu etla hardiesse de la jeunesse; quoique trop dépourvu de conviction il était généreux, sensible et capable d attachement , sinon pour les principes, du moins pour les personnes. » M. Mignct porte à peu près le même jugement de Dumouriez. Nous citons volontiers ces deux historiens parce que trop jeunes pour avoir participé à la révolution , ils n'ont ni actions personnelles à justifier , ni engagemens de parti envers elle à remplir, ni conclusions absolues à imposer; mais surtout parce qu'ils l'ont étudiée, comme sir Walter Scott, dans la diversité des opinions contemporaines. (Édit.)
Digitized by Google

mouriez, dont nous ne voyons d'ailleurs aucun motif de suspecter la fidélité. [1]

Un autre sujet de mésintelligence existait entre Louis et ses ministres, c'était la question relative aux prêtres réfractaires. L'Assemblée avait rendu un décret portant que tout ecclésiastique convaincu d'avoir refusé le serment à la constitution civile du clergé, serait condamné à la déportation. Il s'agissait ici d'un cas de conscience pour Louis XVI, et l'Assemblée ne l'avait probablement mis dans cette position que pour le forcer d'abdiquer la couronne. Le Roi tint ferme cependant; il opposa encore à ce décret son *veto*, malgré tous les argumens de Dumouriez, et en dépit de toutes

[1] M. Thiers dit de Dumouriez « qu'il avait conservé, après quarante-cinq ans, le feu et la hardiesse de la jeunesse; quoique trop dépourvu de conviction il était généreux, sensible et *capable d'attachement*, sinon pour les principes, du moins pour les personnes. »

M. Mignet porte à peu près le même jugement de Dumouriez.

Nous citons volontiers ces deux historiens parce que trop jeunes pour avoir participé à la révolution, ils n'ont ni actions personnelles à justifier, ni engagemens de parti envers elle à remplir, ni conclusions absolues à imposer; mais surtout parce qu'ils l'ont étudiée, comme sir Walter Scott, dans la diversité des opinions contemporaines. (*Édit.*)

CHAPITRE VIII. * CHAPITRE VIII. 367 les sollicitations de ses ministres républicains. L'énergie du monarque déconcerta les plans des conseillers girondins. Madame Roland entreprit de démontrer au Roi que ses scrupules l'entraînaient dans des voies erronées. Elle composa donc , au nom de son mari et de deux de ses collègues , une longue lettre que Dumouriez et les deux autres ministres refusèrent de signer. La citoyenne y parlait sur un ton quelle prétendait être celui de l'austère vérité; c'està-dire sans aucun des témoignages ordinaires de déférence et de respect, et avec une rudesse calculée pour blesser tous les sentimcns lmmains ou religieux de celui à qui 1 on donnait encore le titre de Roi. Hélas ! les vérités sévères parviennent difficilement aux souverains heureux et puissans ; mais comme elles parlent haut à l'oreille d'un Roi captif et délaissé ! Le Roi aurait pu répondre à ces rudes re- . montrances comme le chevalier désarmé et prisonnier qui reçoit un coup de son ennemi : « Il y a peu de bravoure à cela maintenant. » Il témoigna, néanmoins , autant qu'il était en lui son mécontentement , en congédiant Roland et les deux autres ministres. Ce ne fut pas sans peine qu'il détermina Dumouriez , Duranton et Lacoste, à conserver leurs places et à chercher des successeurs aux ministres révoqués.

les sollicitations de ses ministres républicains.

L'énergie du monarque déconcerta les plans des conseillers girondins. Madame Roland entreprit de démontrer au Roi que ses scrupules l'entraînaient dans des voies erronées. Elle composa donc, au nom de son mari et de deux de ses collègues, une longue lettre que Dumouriez et les deux autres ministres refusèrent de signer. La citoyenne y parlait sur un ton qu'elle prétendait être celui de l'austère vérité; c'est-à-dire sans aucun des témoignages ordinaires de déférence et de respect, et avec une rudesse calculée pour blesser tous les sentimens humains ou religieux de celui à qui l'on donnait encore le titre de Roi. Hélas! les vérités sévères parviennent difficilement aux souverains heureux et puissans; mais comme elles parlent haut à l'oreille d'un Roi captif et délaissé!

Le Roi aurait pu répondre à ces rudes remontrances comme le chevalier désarmé et prisonnier qui reçoit un coup de son ennemi : « Il y a peu de bravoure à cela *maintenant.* » Il témoigna, néanmoins, autant qu'il était en lui son mécontentement, en congédiant Roland et les deux autres ministres. Ce ne fut pas sans peine qu'il détermina Dumouriez, Duranton et Lacoste, à conserver leurs places et à chercher des successeurs aux ministres révoqués.

 * Il fut même obligé , pour les décider , de ratifier le décret concernant l'armée départementale de vingt nulle hommes , mais à la condition que le camp serait à Soissons , et non sous les murs de Paris. Quant au décret contre les prêtres , sa résolution demeura inébranlable. C'est ainsi que la religion , qui depuis un demisiècle avait été si négligée en France, intervint alors assez fortement pour décider du sort de Louis XVI et de celui du royaume. Les trois ministres congédiés affectèrent de se féliciter mutuellement de ce qu'ils étaient affranchis d'une étiquette en opposition si manifeste avec leurs opinions et leurs vertus républicaines. Ils se félicitaient de ne plus figurer dans les antichambres d'un palais où l'on devait porter à ses souliers des boucles au lieu de cordons , où il fallait endurer les hauteurs d'un . chambellan et d'un maître des cérémonies , où le citoyen patriote était obligé de parler le langage d'un courtisan , et de donner le titre de sire et de majesté à un être dont l'organisation physique ressemblait à celle de tous les hommes. Ces pauvres rêveurs politiques ne tardèrent pas à savoir qu'il est des nécessités plus dures à subir que l'étiquette de la cour , et qu'une république peut donner des maîtres plus sévères que ne l'était le bon et doux Louis XVI.

Il fut même obligé, pour les décider, de ratifier le décret concernant l'armée départementale de vingt mille hommes, mais à la condition que le camp serait à Soissons, et non sous les murs de Paris. Quant au décret contre les prêtres, sa résolution demeura inébranlable. C'est ainsi que la religion, qui depuis un demi-siècle avait été si négligée en France, intervint alors assez fortement pour décider du sort de Louis XVI et de celui du royaume.

Les trois ministres congédiés affectèrent de se féliciter mutuellement de ce qu'ils étaient affranchis d'une étiquette en opposition si manifeste avec leurs opinions et leurs vertus républicaines. Ils se félicitaient de ne plus figurer dans les antichambres d'un palais où l'on devait porter à ses souliers des boucles au lieu de cordons, où il fallait endurer les hauteurs d'un chambellan et d'un maître des cérémonies, où le citoyen patriote était obligé de parler le langage d'un courtisan, et de donner le titre de sire et de majesté à un être dont l'organisation physique ressemblait à celle de tous les hommes. Ces pauvres rêveurs politiques ne tardèrent pas à savoir qu'il est des nécessités plus dures à subir que l'étiquette de la cour, et qu'une république peut donner des maîtres plus sévères que ne l'était le bon et doux Louis XVI.

CHAPITRE VIII. 36g Aussitôt après leur renvoi , ils coururent à l’Assemblée réclamer les louanges dues à la vertu malheureuse , et produire cette lettre . devant ceux pour qui elle était réellement écrite , leurs amis les démocrates des tribunes. Ils furent en conséquence accueillis par des acclamations, comme victimes de leur patriotisme ; mais cette ardeur d’applaudir se refroidit tout à coup , lorsque Dumoüriez , qui parlait avec facilité, et qui avait rassemblé des preuves à l’appui de ce qu’il venait dire , lança contre Roland et ses deux collègues une accusation de négligence complète et d’incapacité absolue. Il montra les armées non recrutées , les places fortes sans garnison , les commissariats désorganisés , et contraignit l’Assemblée à recevoir sa dénonciation contre ses anciens collègues au ministère. Cependant, malgré l’impression momentanée que ces communications menaçantes produisirent , Uadroit et inconstant orateur s’apcrj r çut qu’il ne pourrait guère se maintenir luimême, qu’en obtenant, si la chose était possible, le consentement du Roi au décret contre les prêtres réfractaires. Il fit donc un dernier effort, conjointement avec ses collègues éphémères ; il déclara qu’il était convaincu qu’un Vie i»k Nap. Buonr. Tome i. *4 * % Digitized by Google

Aussitôt après leur renvoi, ils coururent à l'Assemblée réclamer les louanges dues à la vertu malheureuse, et produire cette lettre devant ceux pour qui elle était réellement écrite, leurs amis les démocrates des tribunes.

Ils furent en conséquence accueillis par des acclamations, comme victimes de leur patriotisme; mais cette ardeur d'applaudir se refroidit tout à coup, lorsque Dumouriez, qui parlait avec facilité, et qui avait rassemblé des preuves à l'appui de ce qu'il venait dire, lança contre Roland et ses deux collègues une accusation de négligence complète et d'incapacité absolue. Il montra les armées non recrutées, les places fortes sans garnison, les commissariats désorganisés, et contraignit l'Assemblée à recevoir sa dénonciation contre ses anciens collègues au ministère.

Cependant, malgré l'impression momentanée que ces communications menaçantes produisirent, l'adroit et inconstant orateur s'aperçut qu'il ne pourrait guère se maintenir lui-même, qu'en obtenant, si la chose était possible, le consentement du Roi au décret contre les prêtres réfractaires. Il fit donc un dernier effort, conjointement avec ses collègues éphémères; il déclara qu'il était convaincu qu'un

 refus opiniâtre de la part du Roi déterminerait une insurrection , et offrit sa démission, dans le cas où cet avis ne serait pas adopté. « Ne pensez pas m'effrayer par des menaces , répondit le Roi ; mon parti est pris. » Duraouriez n'était pas homme à s'ensevelir sous les raines de la monarchie, ne pouvant en prévenir la chute. Il demanda une seconde fois sa retraite , et l'obtint , non sans quelques marques de sensibilité réciproque de la part du monarque et du ministre. Conservant ainsi une partie de son crédit sur l'Assemblée , qui appréciait d'ailleurs ses talens et désirait les employer contre l'ennemi , il partit pour la frontière , et alla prendre le commandement de l'avant-garde victorieuse des Français. Voici donc Louis XVI exposé à toute la fureur révolutionnaire , sans un seul pilote qui pût l'aider à lutter contre la tempête. Le petit nombre de courtisans, ou, pour mieux dire, d'anciens amis qui restaient à ses côtés , ne possédaient ni talens pour le guider, ni influence pour le soutenir. Ils ne pouvaient que plaindre ses malheurs et partager son destin. Lui-même se montrait convaincu que sa mort était prochaine , sans rien céder , pourtant , sur des points où il croyait sa conscience engagée ; sans rien perdre du calme et de la sérénité de son

refus opiniâtre de la part du Roi déterminerait une insurrection, et offrit sa démission, dans le cas où cet avis ne serait pas adopté. « Ne pensez pas m'effrayer par des menaces, répondit le Roi; mon parti est pris. »

Dumouriez n'était pas homme à s'ensevelir sous les ruines de la monarchie, ne pouvant en prévenir la chute. Il demanda une seconde fois sa retraite, et l'obtint, non sans quelques marques de sensibilité réciproque de la part du monarque et du ministre. Conservant ainsi une partie de son crédit sur l'Assemblée, qui appréciait d'ailleurs ses talens et désirait les employer contre l'ennemi, il partit pour la frontière, et alla prendre le commandement de l'avant-garde victorieuse des Français.

Voici donc Louis XVI exposé à toute la fureur révolutionnaire, sans un seul pilote qui pût l'aider à lutter contre la tempête. Le petit nombre de courtisans, ou, pour mieux dire, d'anciens amis qui restaient à ses côtés, ne possédaient ni talens pour le guider, ni influence pour le soutenir. Ils ne pouvaient que plaindre ses malheurs et partager son destin. Lui-même se montrait convaincu que sa mort était prochaine, sans rien céder, pourtant, sur des points où il croyait sa conscience engagée; sans rien perdre du calme et de la sérénité de son

CHAPITRE VIII. 371 caractère. Proposer son abdication , était peutêtre le seul moyen qui lui restât d'échapper à son sort ; mais un roi déposé n'a pas long-temps à vivre; et le monarque n'avait aucune garantie que les conditions qu'il pourrait obtenir du parti de la Gironde, seraient ratifiées par leurs farouches rivaux du parti jacobin. Ces derniers avaient résolu , dès long - temps , de fonder leur pouvoir inique sur les débris de la royauté gisante à leurs pieds. Ils affectaient pour la cause du peuple cette ardeur de zèle qui ne recule pas même devant un meurtre. Ils avaient attribué à la couronne et au malheureux Roi , tous les crimes et tous les désastres de la révolution. Il leur restait à prouver que cette accusation était sérieuse , en immolant Louis XVI , comme victime expiatoire. Dans tous les cas, le parti le plus noble que le Roi pût embrasser, était, non pas de déposer volontairement la couronne , mais d'attendre le moment qui devait terminer, d'un seul coup , son règne et son existence. Il forma donc un dernier ministère des restes découragés du parti constitutionnel , qui essayèrent encore une lutte faible et inégale contre les Girondins et les Jacobins de l'Assemblée. Leur administration ne fut pas de longue durée. Ces deux factions se réunirent alors dans le v Digitized by Google

caractère. Proposer son abdication, était peut-être le seul moyen qui lui restât d'échapper à son sort; mais un roi déposé n'a pas long-temps à vivre; et le monarque n'avait aucune garantie que les conditions qu'il pourrait obtenir du parti de la Gironde, seraient ratifiées par leurs farouches rivaux du parti jacobin. Ces derniers avaient résolu, dès long-temps, de fonder leur pouvoir inique sur les débris de la royauté gisante à leurs pieds. Ils affectaient pour la cause du peuple cette ardeur de zèle qui ne recule pas même devant un meurtre. Ils avaient attribué à la couronne et au malheureux Roi, tous les crimes et tous les désastres de la révolution. Il leur restait à prouver que cette accusation était sérieuse, en immolant Louis XVI, comme victime expiatoire. Dans tous les cas, le parti le plus noble que le Roi pût embrasser, était, non pas de déposer volontairement la couronne, mais d'attendre le moment qui devait terminer, d'un seul coup, son règne et son existence. Il forma donc un dernier ministère des restes découragés du parti constitutionnel, qui essayèrent encore une lutte faible et inégale contre les Girondins et les Jacobins de l'Assemblée. Leur administration ne fut pas de longue durée.

Ces deux factions se réunirent alors dans le

 but de détrôner Louis XVI à force ouverte. Le girondin Yergniaud l'avait déjà proclamé dans une séance. « Il faut, avait-il dit, il faut que la terreur rentre , au nom du peuple , dans ce palais fameux , d'où elle est sortie tant de fois au nom du despotisme. » Encore bien que l'insurrection fût résolue, et solennellement avouée , les deux factions rivales s'observaient avec inquiétude , redoutant également l'usage qu'elles feraient de leurs forces après la victoire. Mais elles étaient surtout dominées par un désir commun , la destruction du trône et l'établissement d'une république, où les Girondins espéraient donner la loi , où les Jacobins comptaient dominer par l'anarchie. Un mouvement fut donc organisé. Il avait tous les caractères de celui de V ersailles ; dans l'une et l'autre occasion , les Jacobins donnèrent l'impulsion, et se chargèrent des premiers rôles. Les Girondins espéraient, au 20 juin 1792, comme les Constitutionnels , au 6 octobre 1 789 , recueillir les fruits d'une entreprise , dont l'accomplissement était au-dessus de leurs forces. Sous la dépendance absolue de Robespierre de Danton et des autres Jacobins , la commune de Paris avait depuis long-temps pris ses mesures à cet égard. Sous le prétexte d'armer le peuple contre une invasion étrangère , elle avait distriy < \ Digitized by Google

but de détrôner Louis XVI à force ouverte. Le girondin Vergniaud l'avait déjà proclamé dans une séance. « Il faut, avait-il dit, il faut que la terreur rentre, au nom du peuple, dans ce palais fameux, d'où elle est sortie tant de fois au nom du despotisme. »

Encore bien que l'insurrection fût résolue, et solennellement avouée, les deux factions rivales s'observaient avec inquiétude, redoutant également l'usage qu'elles feraient de leurs forces après la victoire. Mais elles étaient surtout dominées par un désir commun, la destruction du trône et l'établissement d'une république, où les Girondins espéraient donner la loi, où les Jacobins comptaient dominer par l'anarchie. Un mouvement fut donc organisé. Il avait tous les caractères de celui de Versailles ; dans l'une et l'autre occasion, les Jacobins donnèrent l'impulsion, et se chargèrent des premiers rôles. Les Girondins espéraient, au 20 juin 1792, comme les Constitutionnels, au 6 octobre 1789, recueillir les fruits d'une entreprise, dont l'accomplissement était au-dessus de leurs forces. Sous la dépendance absolue de Robespierre de Danton et des autres Jacobins, la commune de Paris avait depuis long-temps pris ses mesures à cet égard. Sous le prétexte d'armer le peuple contre une invasion étrangère, elle avait distri-

CHAPITRE VIII. 373 bué des piques et d'autres armes à la populace, dont celle-ci crevait faire usage en cette occasion. Le 20 juin , les Sans-Culottes des faubourgs Saint-Marceau et Saint- Antoine se réunirent. Us portaient des piques , des faux , des fourches , des armes de toute espèce : les unes avaient été forgées exprès pour la destruction, les autres , instrumens paisibles de l'agriculture, avaient été subitement converties en instrumens de rage et de mort. Cette populace, malgré son grand nombre , paraissait agir sous un chef. Au milieu des cris , des chansons , des danses ; à travers cet appareil grotesque d'une joie sauvage et terrible , ses mouvemens semblaient soumis à une combinaison régulière ; et l'on aurait pu soupçonner l'ordre où il n'existait réellement que confusion. La multitude se divisait en plusieurs corps, qui avaient chacun leur commandant. Ces misérables arborèrent aussi des étendards , qui ne faisaient que trop connaître leur caractère et leurs projets. Sur une enseigne, on voyait des culottes déchirées, avec cette devise : Vivent les Sans - Culottes ! Au bout de la pique d'un drapeau noir avaient été placés les entrailles sanglantes d'un porc , avec cette légende : Fressure d'un aristocrate. Ce rassemblement formidable fut bientôt grossi de tous les mauvais sujfets de Paris; multitude imDigitized b y Google

bué des piques et d'autres armes à la populace, dont celle-ci devait faire usage en cette occasion.

Le 20 juin, les Sans-Culottes des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine se réunirent. Ils portaient des piques, des faux, des fourches, des armes de toute espèce : les unes avaient été forgées exprès pour la destruction, les autres, instrumens paisibles de l'agriculture, avaient été subitement converties en instrumens de rage et de mort. Cette populace, malgré son grand nombre, paraissait agir sous un chef. Au milieu des cris, des chansons, des danses; à travers cet appareil grotesque d'une joie sauvage et terrible, ses mouvemens semblaient soumis à une combinaison régulière; et l'on aurait pu soupçonner l'ordre où il n'existait réellement que confusion. La multitude se divisait en plusieurs corps, qui avaient chacun leur commandant. Ces misérables arborèrent aussi des étendards, qui ne faisaient que trop connaître leur caractère et leurs projets. Sur une enseigne, on voyait des culottes déchirées, avec cette devise : *Vivent les Sans-Culottes!* Au bout de la pique d'un drapeau noir avaient été placés les entrailles sanglantes d'un porc, avec cette légende : *Fressure d'un aristocrate.* Ce rassemblement formidable fut bientôt grossi de tous les mauvais sujets de Paris; multitude im-

374 vie DK napoléon buonapakte. inense, dont le langage, les gestes et la physio nomie annonçaient une violente catastrophe. Les marchands, qui redoutaient un pillage général , se rassemblèrent de leur côté , non pour défendre le Roi ou protéger l'Assemblée Législative, mais pour garantir le Palais-Royal, dont les riches boutiques devaient probablement tenter le plus la cupidité des Sans-Culottes. Un corps considérable de citoyens garda les avenues de ce temple de Mammon , et empêcha les insurges, d'y pénétrer ; montrant ainsi ce qu'on aurait pu faire pour le palais du monarque et celui des députés, si l'on avait eu l'intention de sauver l'un ou l'autre. La multitude se porta sur l'Assemblée, cerna les députés treinblans, remplit d'hommes armés toutes les avenues de la Chambre, déclara qu'elle avait une pétition à présenter, et insista pour défiler dans la salle , afin de déployer la force dont elle pouvait soutenir ses prétentions. Les membres épouvantés se bornèrent à demander, ne pouvant faire mieux, que les insurgés se fissent représenter par une députation, ou qu'au moins, puisqu'ils venaient comme corps, ils déposassent leurs armes avant d'entrer. Les farouches pétitionnaires accueillirent ces deux propositions par des huées , et inondèrent la salle , en agitant , d'un air'de triomphe , leurs Digitized by Google

mense, dont le langage, les gestes et la physionomie annonçaient une violente catastrophe.

Les marchands, qui redoutaient un pillage général, se rassemblèrent de leur côté, non pour défendre le Roi ou protéger l'Assemblée Législative, mais pour garantir le Palais-Royal, dont les riches boutiques devaient probablement tenter le plus la cupidité des Sans-Culottes. Un corps considérable de citoyens garda les avenues de ce temple de Mammon, et empêcha les insurgés d'y pénétrer ; montrant ainsi ce qu'on aurait pu faire pour le palais du monarque et celui des députés, si l'on avait eu l'intention de sauver l'un ou l'autre.

La multitude se porta sur l'Assemblée, cerna les députés tremblans, remplit d'hommes armés toutes les avenues de la Chambre, déclara qu'elle avait une pétition à présenter, et insista pour défiler dans la salle, afin de déployer la force dont elle pouvait soutenir ses prétentions. Les membres épouvantés se bornèrent à demander, ne pouvant faire mieux, que les insurgés se fissent représenter par une députation, ou qu'au moins, puisqu'ils venaient comme corps, ils déposassent leurs armes avant d'entrer. Les farouches pétitionnaires accueillirent ces deux propositions par des huées, et inondèrent la salle, en agitant, d'un air de triomphe, leurs

CHAP1TRK VIII. 375 armes révolutionnaires. Pendant ce temps , l’Assemblée , triste et consternée , s’ efforçait de garder un extérieur d’indifférence, et même de cordialité à l’égard de ces dégoûtans et formidables intrus. On l’a justement comparée 1 à mie troupe de mauvais comédiens qui tâchent de désarmer, par leurs complaisances , les ignobles spectateurs qu’ils ennuient. a * L’auteur cite ici M. Lacretelle , Histoire de la Révolution Française , turae m , page i35, édit. 1824. [Édit.) 3 L’Assemblée , pourrait-on dire , n’avait d’autre parti que celui de la soumission. Cependant il est arrivé, en pareille circonstance , que des hommes courageux ont mis un terme à des excès de même nature, en déployant à propos une vigueur soutenue. Lorsque la populace anticatholique à Londres s'agitait furieuse dans les avenues , et jusque dans les galeries de la Chambre des Communes , en 1 780 , le général Cosmo Gordon , membre de la Cham bre , s’avança vers l’infortuné lord supposé l’auteur du mouvement, et lui dit: « Milord, si votre intention est d’introduire vos coquins d'adhérens dans la Chambre des Communes, je vous déclare qu’à l’instant où il en entrera un , je passe mon épée au travers du corps , non pas à lui , mais à vous. » Il 11’en fallut pas davantage ; le rassemblement se porta sur un autre point. Nul doute qu’il ne se trouvât dans l’Assemblée Législative de France, des hommes en état de conjurer l’orage qu’ils avaient provoqué, et qui n’eussent pas manqué de le faire , si un intrépide citoyen les eût rendus personnellement responsables des conséquences. Digilized by Google

armes révolutionnaires. Pendant ce temps, l'Assemblée, triste et consternée, s'efforçait de garder un extérieur d'indifférence, et même de cordialité à l'égard de ces dégoûtans et formidables intrus. On l'a justement comparée [1] à une troupe de mauvais comédiens qui tâchent de désarmer, par leurs complaisances, les ignobles spectateurs qu'ils ennuient. [2]

[1] L'auteur cite ici M. Lacretelle, *Histoire de la Révolution Française*, tome III, page 135, édit. 1824. (*Édit.*)

[2] L'Assemblée, pourrait-on dire, n'avait d'autre parti que celui de la soumission. Cependant il est arrivé, en pareille circonstance, que des hommes courageux ont mis un terme à des excès de même nature, en déployant à propos une vigueur soutenue. Lorsque la populace anti-catholique à Londres s'agitait furieuse dans les avenues, et jusque dans les galeries de la Chambre des Communes, en 1780, le général Cosmo Gordon, membre de la Chambre, s'avança vers l'infortuné lord supposé l'auteur du mouvement, et lui dit : « Milord, si votre intention est d'introduire vos coquins d'adhérens dans la Chambre des Communes, je vous déclare qu'à l'instant où il en entrera un, je passe mon épée au travers du corps, non pas à lui, mais à vous. » Il n'en fallut pas davantage; le rassemblement se porta sur un autre point. Nul doute qu'il ne se trouvât dans l'Assemblée Législative de France, des hommes en état de conjurer l'orage qu'ils avaient provoqué, et qui n'eussent pas manqué de le faire, si un intrépide citoyen les eût rendus personnellement responsables des conséquences.

376 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. De la salle des séances, le rassemblement se porta aux Tuileries. Quelques mesures de sûreté avaient été prises; plusieurs corps de troupes occupaient des positions avantageuses. Protégés par les grilles et les murs , ils auraient pu défendre l'entrée du château à cette populace armée; mais il n'y avait chez eux ni union, ni dévoûment au Roi , ni énergie ; et Louis n'essaya point de stimuler leur courage en se plaçant à leur tête. La garde nationale se dispersa, sur l'ordre de deux officiers municipaux revêtus de leur écharpe , qui lui défendirent de s'opposer à la volonté du peuple. Les grilles furent enfoncées à coups de longs marteaux d'enclume : les portes du palais avaient été fermées; mais un canon est braqué contre elles par la populace : l'entrée est forcée ; ces magnifiques appartemens de la royauté , depuis si long-temps l'or-r gueil de la France , se virent envahis par la multitude , comme ceux de Priam l'avaient été jadis par les soldats de Pyrrhus. * J pp are t domus intus , et atria longa patescunt , Apparent Priami et veterum penetraUa regum. ' * Ce fameux palais de l'auguste maison de Bour1 Dryden a paraphrasé ces vers admirables, sans en exprimer entièrement le sens littéral ou l'esprit ; mais en « Digitized by Google

De la salle des séances, le rassemblement se porta aux Tuileries. Quelques mesures de sûreté avaient été prises; plusieurs corps de troupes occupaient des positions avantageuses. Protégés par les grilles et les murs, ils auraient pu défendre l'entrée du château à cette populace armée; mais il n'y avait chez eux ni union, ni dévoûment au Roi, ni énergie; et Louis n'essaya point de stimuler leur courage en se plaçant à leur tête.

La garde nationale se dispersa, sur l'ordre de deux officiers municipaux revêtus de leur écharpe, qui lui défendirent de s'opposer à la volonté du peuple. Les grilles furent enfoncées à coups de longs marteaux d'enclume : les portes du palais avaient été fermées; mais un canon est braqué contre elles par la populace : l'entrée est forcée; ces magnifiques appartemens de la royauté, depuis si long-temps l'orgueil de la France, se virent envahis par la multitude, comme ceux de Priam l'avaient été jadis par les soldats de Pyrrhus.

Apparet domus intus, et atria longa patescunt,
Apparent Priami et veterum penetralia regum. [1]

Ce fameux palais de l'auguste maison de Bour-

[1] Dryden a paraphrasé ces vers admirables, sans en exprimer entièrement le sens littéral ou l'esprit; mais en

* t « CHAPITRE VIII. 377 bon demeura ainsi exposé à l’investigation brutale d’une populace grossière et féroce. Qui eût jamais prédit cet événement aux illustres fondateurs de l’édifice , le chevaleresque Henri de Navarre et le magnifique Louis XIV ! ' L’infortuné représentant de cette noble race , Louis XVI , ouvrit , de sa propre main , la porte de son appartement. Un coup de bayonnette, donné contre cette porte en cet instant même, faillit atteindre le Roi. Autour de lui se trouvaient quelques courtisans et un petit * v ajoutant , comme à son ordinaire , des beautés qui lui sont propres, et dont le fond s’applique parfaitement à la scène dont nous parlons : A mighty brcach is made ; the rooms conceald Appear, and ail the palace is reveaFd; The halls of audience , and of public State , And where the lovely Queen in secret sate ; Arm'd soldiers noa> by trembling maids are seen , Witk not a door, and scarce a space bettveen. Une large ouverture est pratiquée; les appartenons intérieurs se découvrent ; le palais est exposé de tous côtés à la vue ; les salles d’audience , celles des réceptions publiques , celles-là même où l’aimable Reine venait chercher la solitude. Des vierges tremblantes se voient en présence des soldats furieux ; aucune porte ne les protège , nul intervalle ne les sépare. Éhéidb , liv. II. 1 Henri IV et Louis XIV ont continué le château des Tuileries : ce fut Catherine de Médicis qui le fonda , en 1 564, [Édit.) Digitized by Google

bon demeura ainsi exposé à l'investigation brutale d'une populace grossière et féroce. Qui eût jamais prédit cet événement aux illustres fondateurs de l'édifice, le chevaleresque Henri de Navarre et le magnifique Louis XIV ! [1] L'infortuné représentant de cette noble race, Louis XVI, ouvrit, de sa propre main, la porte de son appartement. Un coup de bayonnette, donné contre cette porte en cet instant même, faillit atteindre le Roi. Autour de lui se trouvaient quelques courtisans et un petit

ajoutant, comme à son ordinaire, des beautés qui lui sont propres, et dont le fond s'applique parfaitement à la scène dont nous parlons :

A mighty breach is made ; the rooms conceald
Appear, and all the palace is reveal'd ;
The halls of audience, and of public state,
And where the lovely Queen in secret sate ;
Arm'd soldiers now by trembling maids are seen,
With not a door, and scarce a space between.

Une large ouverture est pratiquée; les appartemens intérieurs se découvrent; le palais est exposé de tous côtés à la vue; les salles d'audience, celles des réceptions publiques, celles-là même où l'aimable Reine venait chercher la solitude. Des vierges tremblantes se voient en présence des soldats furieux; aucune porte ne les protége, nul intervalle ne les sépare.

ÉNÉIDE, liv. II.

[1] Henri IV et Louis XIV ont *continué* le château des Tuileries : ce fut Catherine de Médicis qui le *fonda*, en 1564. (*Édit.*)

 nombre de fidèles gardes nationaux de la section des Filles-Saint-Thomas. Ils entraînèrent de force, pour ainsi dire, le Roi dans l’embrasure d’une fenêtre; placèrent au-devant de lui plusieurs tables en forme de rempart , et se tinrent debout k ses côtés pour le défendre. Les factieux avaient d’abord rencontré madame Elisabeth , qu’ils prirent pour la Reine. Déjà leurs piques étaient dirigées contre elle ; un homme les avertit de leur méprise : « Pourquoi les détromper? s’écria l’héroïque princesse ; cette erreur pouvait sauver la Reine. » Ce grand trait de courage toucha les brigands eux-mêmes ; ils n’avaient rencontré aucun de ces obstacles qui allument ordinairement la fureur de la multitude et la pousse au meurtre; il paraît même que leurs chefs n’avaient point reçu d’ordres positifs , ou bien que , les ayant reçus, ils ne jugèrent pas le moment favorable pour l’exécution. Les insurgés défilèrent dans les appartemens , et devant le Roi , que la Reine avait rejoint avec ses enfans. Malgré le danger personnel dont elle était menacée, cette princesse n’avait point voulu se séparer de son époux, disant que sa place était à son côté. Ses enfans pleuraient , effrayés à la vue de cet horrible tableau. Le peuple semblait ému , ou plutôt ses desDigitized by Google

nombre de fidèles gardes nationaux de la section des Filles-Saint-Thomas. Ils entraînèrent de force, pour ainsi dire, le Roi dans l'embrasure d'une fenêtre; placèrent au-devant de lui plusieurs tables en forme de rempart, et se tinrent debout à ses côtés pour le défendre. Les factieux avaient d'abord rencontré madame Élisabeth, qu'ils prirent pour la Reine. Déjà leurs piques étaient dirigées contre elle; un homme les avertit de leur méprise : « Pourquoi les détromper? s'écria l'héroïque princesse; cette erreur pouvait sauver la Reine. » Ce grand trait de courage toucha les brigands eux-mêmes; ils n'avaient rencontré aucun de ces obstacles qui allument ordinairement la fureur de la multitude et la pousse au meurtre; il paraît même que leurs chefs n'avaient point reçu d'ordres positifs, ou bien que, les ayant reçus, ils ne jugèrent pas le moment favorable pour l'exécution. Les insurgés défilèrent dans les appartemens, et devant le Roi, que la Reine avait rejoint avec ses enfans. Malgré le danger personnel dont elle était menacée, cette princesse n'avait point voulu se séparer de son époux, disant que sa place était à son côté. Ses enfans pleuraient, effrayés à la vue de cet horrible tableau.

Le peuple semblait ému, ou plutôt ses des-

 seins manquaient de cette énergie d'unanimité qui déjà l'avait entraîné à tant d'excès. Les uns criaient contre le veto , d'autres contre les prêtres réfractaires , d'autres , encore plus réservés , se bornaient à demander une diminution sur le prix du pain et de la viande. L'un d'eux jeta un bonnet rouge au Roi , qui le mit tranquillement sur sa tête ; un autre lui présenta une bouteille et lui ordonna de boire à la nation. On 11e put se procurer de verre; le Roi fut obligé de boire à la bouteille. Nous sommes heureux de pouvoir citer un beau trait de dignité, au milieu de ces incidens ridicules et honteux : « Ne craignez rien, Sire », dit un grenadier de la garde nationale. Le Roi prit la main de ce grenadier, et la mettant sur son cœur : « Voyez, dit-il, si c'est là le mouvement d'un cœur agité par la crainte. » Plusieurs chefs républicain^ assistaient à la scène étrange qui se passait, soit dans l'intérieur du palais, soit dans le jardin, et s'exprimaient chacun selon son caractère : « Quelle caricature ils en ont fait , avec le bonnet rouge et la bouteille ! disait Manuel , procureur de la commune de Paris. — Spectacle magnifique ! s'écriait le peintre David , à la vue de ces cinquante mille piques dont le balancement imitait les vagues d'une mer courroucée. — Digitized by

seins manquaient de cette énergie d'unanimité qui déjà l'avait entraîné à tant d'excès. Les uns criaient contre le *veto*, d'autres contre les prêtres réfractaires, d'autres, encore plus réservés, se bornaient à demander une diminution sur le prix du pain et de la viande. L'un d'eux jeta un bonnet rouge au Roi, qui le mit tranquillement sur sa tête; un autre lui présenta une bouteille et lui ordonna de boire à la nation. On ne put se procurer de verre; le Roi fut obligé de boire à la bouteille. Nous sommes heureux de pouvoir citer un beau trait de dignité, au milieu de ces incidens ridicules et honteux : « Ne craignez rien, Sire », dit un grenadier de la garde nationale. Le Roi prit la main de ce grenadier, et la mettant sur son cœur : « Voyez, dit-il, si c'est là le mouvement d'un cœur agité par la crainte. »

Plusieurs chefs républicains assistaient à la scène étrange qui se passait, soit dans l'intérieur du palais, soit dans le jardin, et s'exprimaient chacun selon son caractère : « Quelle caricature ils en ont fait, avec le bonnet rouge et la bouteille! disait Manuel, procureur de la commune de Paris. — Spectacle magnifique! s'écriait le peintre David, à la vue de ces cinquante mille piques dont le balancement imitait les vagues d'une mer courroucée. —

 Tremblez, tremblez tyrans, ils sont en bon train ! hurlait le farouche Gorsas : Nous verrons bientôt ces piques garnies de têtes.» Telle était la foule qui encombrait les appartemens du château, que la chaleur devint insupportable , au point de suffoquer les assis tans ; rien, cependant , n'annonçait la fin de cet épouvantable tumulte. Enfin, l'Assemblée Législative se décida, vers le soir, à envoyer une députation de vingt-cinq membres au palais. Leur arrivée mit un terme au désordre. Péthion, maire de Paris, et les autres autorités, qui jusqu'alors étaient restées dans une inaction presque absolue, se mirent en devoir de faire sortir la populace armée du château et du jardin. Elle obéit aussitôt; et il demeure évident qu'une démarche de même nature eût prévu le désordre. « Le pauvre peuple , le peuple vertueux » , ainsi que Robespierre affectait de l'appeler, avec une compassion hypocrite , se retira sans avoir ensanglanté ses piques ; assez étonné d'ailleurs qu'on l'eût ameuté pour rien. Cette mine formidable ayant éclaté sans effet, ceux contre qui elle avait été dirigée parurent, un moment, avoir repris l'avantage. Les hommes sages firent voir l'infamie d'une insulte gratuite envers la couronne, toujours

Tremblez, tremblez tyrans, ils sont en bon train! hurlait le farouche Gorsas : Nous verrons bientôt ces piques garnies de têtes.» Telle était la foule qui encombrait les appartemens du château, que la chaleur devint insupportable, au point de suffoquer les assistans; rien, cependant, n'annonçait la fin de cet épouvantable tumulte.

Enfin, l'Assemblée Législative se décida, vers le soir, à envoyer une députation de vingt-cinq membres au palais. Leur arrivée mit un terme au désordre. Péthion, maire de Paris, et les autres autorités, qui jusqu'alors étaient restées dans une inaction presque absolue, se mirent en devoir de faire sortir la populace armée du château et du jardin. Elle obéit aussitôt; et il demeure évident qu'une démarche de même nature eût prévu le désordre. « Le pauvre peuple, le peuple vertueux », ainsi que Robespierre affectait de l'appeler, avec une compassion hypocrite, se retira sans avoir ensanglanté ses piques; assez étonné d'ailleurs qu'on l'eût ameuté pour rien.

Cette mine formidable ayant éclaté sans effet, ceux contre qui elle avait été dirigée parurent, un moment, avoir repris l'avantage. Les hommes sages firent voir l'infamie d'une insulte gratuite envers la couronne, toujours

CHAPITRE VIII. 38 1 réputée autorité constitutionnelle. Les riches appréhendèrent le retour de ces violences , et des émeutes qui devaient probablement se terminer par le pillage. Ils réclamèrent de l'Assemblée Législative , dans une pétition couverte de milliers de signatures , la punition des auteurs du désordre. Le Roi lui-même, d'un ton qui semblait faire un appel à la F rance et à l'Europe, demanda satisfaction pour sa dignité outragée , pour la violation de son palais , et le danger qu'il avait couru. Mais l'intercesseur le plus redoutable fut La Fayette, parce qu'il était a la tête d'une armée dont on pensait qu'il possédait l'affection. Deux ou trois jours auparavant, il avait adressé à l'Assemblée une lettre, ou plutôt une remontrance , dans laquelle, au nom des soldats et au sien propre, il exprimait le plus vif mécontentement de ce qui s'était passé à Paris , se plaignait des infractions nombreuses faites à la constitution , et de l'insulte personnelle éprouvée par le Roi. Jacobins et Girondins virent une offense énorme dans cette lettre; piais les événemeus du 20 juin déterminèrent le général à intervenu- d'une manière plus hardie encore. Le 28 de ce même mois de juin , on apprend tout à coup que La Fayette est à Paris ; chacun était dans l'attente , mais il ne s'était fait suivre

382 VIE DE NAPOLEON BUON APARTE, que d'une partie de son état-major. S'il eût amené avec lui quelques troupes entièrement dévouées à ses oi'dres , cet appui et l'influence qu'il exerçait encore dans Paris, eussent fait réussir sou projet. Peut-être le général craignitil d'affaiblir l'année française en face de l'ennemi , et par-lk d'encourir la responsabilité de ce qui pourrait arriver pendant son absence ; peut-être encore , et les événemens ultérieurs autorisent surtout cette supposition , peut-être ne pouvait-il suffisamment compter sur aucun corps de son armée , dès-lors imbue de l'esprit révolutionnaire. Malgré tout, cette apparition subite indiquait de sa part une confiance capable d'inquiéter vivement le parti opposé. Il parut à la barre avec une assurance qu'on n'était déjà plus accoutumé à rencontrer chez les défenseurs de la cause royale. Il dénonça les auteurs des violences commises le 20 juin ; déclara qu'il avait reçu , à cet égard , des adresses des difléreus corps de son armée; qu'il venait exprimer , en leur nom comme au sien , l'horreur qu'ils ressentaient pour les factieux ; enfin qu'il demandait qu'on prît des mesures efficaces pour donner aux armées la certitude qu'aucune atteinte ne serait portée à la constitution , dans l'intérieur, tandis qu'elles versaient leur sang pour la défendre contre les ennemis du

CHAPITRE VIII. 383 9 dehors. Ce discours produisit un grand effet, dans la bouche d'un homme connu par son courage , et redouté pour son influence. A la vérité, les Girondins proposèrent de s'informer si La Fayette était autorisé par le ministre de la guerre à quitter l'armée. Assurément, disaient-ils avec ironie , les Autrichiens ont abandonné nos frontières, puisque le général de l'armée française est à Paris. Une majorité considérable , néanmoins , accueillit la motion du constitutionnel Ramond ; celui-ci , après avoir salué La Fayette du nom de fils aîné de la liberté, demanda et obtint qu'il serait fait, une enquête sur les causes et l'objet des désordres dont se plaignait le général. Le début de l'entreprise hardie de La Fayette fut donc heureux ; mais il ne trouva point à Paris l'appui qu'il avait espéré. Fermer le club des Jacobins , tel était sans doute son projet ; mais il ne se vit point entouré de la force nécessaire pour y parvenir. Il indiqua , pour le lendemain , une revue générale de la garde nationale , se flattant sans doute qu'elle allait encore se montrer docile et empressée à sa voix ; mais il s'en fallait de beaucoup que cette armée civique fût dans l'état où il l'avait laissée à son départ. Le corps des grenadiers , composé de la haute classe des habitans , avait été , sous le 9 * 4 r » Digitized by Google

dehors. Ce discours produisit un grand effet, dans la bouche d'un homme connu par son courage, et redouté pour son influence. A la vérité, les Girondins proposèrent de s'informer si La Fayette était autorisé par le ministre de la guerre à quitter l'armée. Assurément, disaient-ils avec ironie, les Autrichiens ont abandonné nos frontières, puisque le général de l'armée française est à Paris. Une majorité considérable, néanmoins, accueillit la motion du constitutionnel Ramond; celui-ci, après avoir salué La Fayette du nom de fils aîné de la liberté, demanda et obtint qu'il serait fait une enquête sur les causes et l'objet des désordres dont se plaignait le général.

Le début de l'entreprise hardie de La Fayette fut donc heureux; mais il ne trouva point à Paris l'appui qu'il avait espéré. Fermer le club des Jacobins, tel était sans doute son projet; mais il ne se vit point entouré de la force nécessaire pour y parvenir. Il indiqua, pour le lendemain, une revue générale de la garde nationale, se flattant sans doute qu'elle allait encore se montrer docile et empressée à sa voix; mais il s'en fallait de beaucoup que cette armée civique fût dans l'état où il l'avait laissée à son départ. Le corps des grenadiers, composé de la haute classe des habitans, avait été, sous le

 , * prétexte du principe général d'égalité, amalgamé dans les compagnies formées des classes inférieures et dont les idées étaient plus favorables à la révolution. On avait aussi remplacé plusieurs officiers dévoués à La Fayette et à la constitution. En un mot, grâce à un système d'outrages et de mauvais traitemens, on était parvenu à dégoûter du service tous ceux qui professaient les mêmes opinions , ou qui montraient un reste d'attachement pour le souverain. Ce fut par ces moyens que le maire de Paris, Péthion, parvint à empêcher la revue de la garde nationale. Quelques grenadiers des différentes sections se présentèrent , à la vérité , mais en si petit nombre , qu'ils se retirèrent en hâte et avec effroi. Les Girondins et les Jacobins, étroitement unis à cette époque , reprirent courage , sans oser toutefois faire arrêter La Fayette. Le général , de son côté , ne vit plus d'autre moyen de salut pour le Roi , qu'une nouvelle tentative de fuite. Il la conseilla , et offrit de la protéger par tous les moyens en son pouvoir. La proposition fut discutée et rejetée, à cause de l'aversion que la Reine portait k La Fayette , qu'elle regardait assez naturellement, quoique injustement sans doute , eu égard à l'intention , comme la cause primitive des malheurs du Roi. Après deux ♦ * Digitized by Google

prétexte du principe général d'égalité, amalgamé dans les compagnies formées des classes inférieures et dont les idées étaient plus favorables à la révolution. On avait aussi remplacé plusieurs officiers dévoués à La Fayette et à la constitution. En un mot, grâce à un système d'outrages et de mauvais traitemens, on était parvenu à dégoûter du service tous ceux qui professaient les mêmes opinions, ou qui montraient un reste d'attachement pour le souverain. Ce fut par ces moyens que le maire de Paris, Péthion, parvint à empêcher la revue de la garde nationale. Quelques grenadiers des différentes sections se présentèrent, à la vérité, mais en si petit nombre, qu'ils se retirèrent en hâte et avec effroi.

Les Girondins et les Jacobins, étroitement unis à cette époque, reprirent courage, sans oser toutefois faire arrêter La Fayette. Le général, de son côté, ne vit plus d'autre moyen de salut pour le Roi, qu'une nouvelle tentative de fuite. Il la conseilla, et offrit de la protéger par tous les moyens en son pouvoir. La proposition fut discutée et rejetée, à cause de l'aversion que la Reine portait à La Fayette, qu'elle regardait assez naturellement, quoique injustement sans doute, eu égard à l'intention, comme la cause primitive des malheurs du Roi. Après deux

CHAPITRE VIII. « 385 jours passés inutilement à Paris, La Fayette jugea nécessaire de retourner à l'armée sous ses ordres , et abandonna le Roi à sa destinée. La Fayette pourra toujours opposer sa conduite, en cette circonstance, aux accusations qu'il encourut au commencement de la révolution. Il est démontré qu'au mois de juin 1792 , il exposa sa vie au plus grand danger pour pro téger les jours du Roi et de la famille royale. Mais il a reçu lui-mêine une leçon qui ne doit pas être perdue pour les autres chefs populaires. Ils sauront désormais combien il est périlleux de donner l'exemple de démarches violentes et révolutionnaires. Ils trembleront sans doute d'offrir, par une témérité semblable , des pré.cédens terribles à ceux qui veulent , à l'aide de moyens pareils, porterie désordre à son comble. Cette résolution de marcher sur Versailles au 6 octobre 1789, événement auquel La Fayette coopéra jusqu'à un certain point , et dont il recueillit l'avantage immédiat , avait eu pour but de placer Louis dans cette situation critique dont il montrait alors tant de générosité à vouloir l'affranchir. C'était encore La F avette , dans la personne de son aide-de-camp , qui avait ramené le Roi de Varennes à Paris , de sorte qu'il lui offrait de le sauver , précisément par les Vif db Nap. Buok. Tome i. a5

Digitized by Google

jours passés inutilement à Paris, La Fayette jugea nécessaire de retourner à l'armée sous ses ordres, et abandonna le Roi à sa destinée.

La Fayette pourra toujours opposer sa conduite, en cette circonstance, aux accusations qu'il encourut au commencement de la révolution. Il est démontré qu'au mois de juin 1792, il exposa sa vie au plus grand danger pour protéger les jours du Roi et de la famille royale. Mais il a reçu lui-même une leçon qui ne doit pas être perdue pour les autres chefs populaires. Ils sauront désormais combien il est périlleux de donner l'exemple de démarches violentes et révolutionnaires. Ils trembleront sans doute d'offrir, par une témérité semblable, des précédens terribles à ceux qui veulent, à l'aide de moyens pareils, porter le désordre à son comble. Cette résolution de marcher sur Versailles au 6 octobre 1789, événement auquel La Fayette coopéra jusqu'à un certain point, et dont il recueillit l'avantage immédiat, avait eu pour but de placer Louis dans cette situation critique dont il montrait alors tant de générosité à vouloir l'affranchir. C'était encore La Fayette, dans la personne de son aide-de-camp, qui avait ramené le Roi de Varennes à Paris, de sorte qu'il lui offrait de le sauver, précisément par les

386 VIE DE NAPOLÉON BUON APARTE. mêmes moyens que son intervention avait fait échouer. Dans cet état d'abaissement où se trouvait la royauté, une autorité constituée, parmi tant d'autres , eut néanmoins le courage d'agir en faveur du parti le plus faible. Ce fut le directoire du département de Paris , qui prononça la suspension provisoire du maire de Paris, Péthion, et du procureur de la commune Manuel , accusés d'avoir laissé commettre les excès du 20 juin. La suspension avait été confirmée par le Roi ; mais , sous la protection des Girondins et des Jacobins , Péthion en .appela à l'Assemblée Législative , où le démon de la discorde était alors déchaîné , où trois partis opposés et ^ subdivisés en ramifications innombrables , se faisaient ouvertement la guerre. Cependant, au milieu de cette complication d'intérêts , de passions et de fureurs, deux individus, une femme et un évêque , entreprirent mie réconciliation générale. Chose merveilleuse ! ils eurent un moment de succès. Ardente amie de la liberté , Olympie de Gouges unissait à celte passion un sentiment de tendresse mystique, et une disposition semblable à celle de nos amis les Quakers et autres sectes qui, affectant un amour extrême pour l'humanité, interprètent strictement les doctrines du christianisme dans leur » Digilized by Google

mêmes moyens que son intervention avait fait échouer.

Dans cet état d'abaissement où se trouvait la royauté, une autorité constituée, parmi tant d'autres, eut néanmoins le courage d'agir en faveur du parti le plus faible. Ce fut le directoire du département de Paris, qui prononça la suspension provisoire du maire de Paris, Péthion, et du procureur de la commune Manuel, accusés d'avoir laissé commettre les excès du 20 juin. La suspension avait été confirmée par le Roi; mais, sous la protection des Girondins et des Jacobins, Péthion en appela à l'Assemblée Législative, où le démon de la discorde était alors déchaîné, où trois partis opposés et subdivisés en ramifications innombrables, se faisaient ouvertement la guerre. Cependant, au milieu de cette complication d'intérêts, de passions et de fureurs, deux individus, une femme et un évêque, entreprirent une réconciliation générale. Chose merveilleuse! ils eurent un moment de succès. Ardente amie de la liberté, Olympie de Gouges unissait à cette passion un sentiment de tendresse mystique, et une disposition semblable à celle de nos amis les Quakers et autres sectes qui, affectant un amour extrême pour l'humanité, interprètent strictement les doctrines du christianisme dans leur

CHAPITRE VIII. 387 sens littéral. Cette femme avait fait paraître plusieurs publications, où elle recommandait à tous les citoyens de la France, mais particulièrement aux députés, d'oublier toute vue d'intérêt personnel , et de se rapprocher dans une union intime pour le bien général. Cet avis salutaire fut également donné à l'Assemblée Législative 1 par l'évéque constitutionnel de Lyon Lainourette. L'honnête orateur affecta de ne voir dans les divifions qui déchiraient l'Assemblée , que le résultat d'une erreur déplorable, un malentendu réciproque. « Une partie de l'Assemblée , dit-il attribue à l'autre le dessein séditieux de vouloir détruire la monarchie. Les autres attribuent à leurs collègues le dessein de vouloir la destruction de l'égalité constitutionnelle , et le gouvernement aristocratique connu sous le nom des deux Chambres. Voilà les défiances désastreuses qui divisent laFrance. Eh bien ! foudroyons, messieurs, par une exécration commune et par un irrévocable serment, foudroyons et la République et les deux Chainbêes ! » Ce discours produisit un effet magique. Roya1 9 juillet. * * Moniteur du 8 juillet 1792. {Édit,) * On trouve lç discours de Lamourette dans la séance du vendredi 6; Moniteur. (Édit.) Digitized by Google

 listes , Constitutionnels , Girondins , Jacobins , Orléanistes, se précipitèrent dans les bras les uns des autres , confondirent leurs larmes , et désavouèrent avec serment les desseins qu'on leur imputait. On envoya chercher le Roi , pour le faire jouir d'une réconciliation si étrange et si peu attendue. Mais quelle qu'ait pu être la force instantanée de l'émotion , ce ne fut qu'un peu d'huile jeté sur une mer agitée , ou plutôt ce fut un coup de caribn , qui , tiré contre les vagues d'un torrent , en amortit un moment la fureur, sans arrêter leur mouvement rapide. Comme les démons de Le^ge , les partis se détestèrent d'autant plus qu'ils avaient été forcés de s'embrasser. Le nom et le pays de l'orateur servirent à ridiculiser la séante, qu'on appela le baiser d'amourette, ou la réconciliation normande. 1 Une solennité publique qui eut lieu bientôt après montra combien peu cette scène étrange avait influé sur l'esprit de parti. L'acceptation de la constitution par le Roi fut renouvelée dans le Champ-de-Mars en présence des fédérés, c'est-à-dire des députés envoyés par les divers départemens de la France. La position 1 L'auteur se trompe en faisant intervenir le pays de l'évêque de Lyon datis ce jeu de mots. L'abbé Lamourette, surnommé le théologien de Mirabeau, étqit né à Fervent dans le Boulonnais. {Édit.) Digitlzed by Google

listes, Constitutionnels, Girondins, Jacobins, Orléanistes, se précipitèrent dans les bras les uns des autres, confondirent leurs larmes, et désavouèrent avec serment les desseins qu'on leur imputait. On envoya chercher le Roi, pour le faire jouir d'une réconciliation si étrange et si peu attendue. Mais quelle qu'ait pu être la force instantanée de l'émotion, ce ne fut qu'un peu d'huile jeté sur une mer agitée, ou plutôt ce fut un coup de canon, qui, tiré contre les vagues d'un torrent, en amortit un moment la fureur, sans arrêter leur mouvement rapide. Comme les démons de Lesage, les partis se détestèrent d'autant plus qu'ils avaient été forcés de s'embrasser. Le nom et le pays de l'orateur servirent à ridiculiser la séance, qu'on appela *le baiser d'amourette,* ou *la réconciliation normande.* [1]

Une solennité publique qui eut lieu bientôt après montra combien peu cette scène étrange avait influé sur l'esprit de parti. L'acceptation de la constitution par le Roi fut renouvelée dans le Champ-de-Mars en présence des fédérés, c'est-à-dire des députés envoyés par les divers départemens de la France. La position

[1] L'auteur se trompe en faisant intervenir le pays de l'évêque de Lyon dans ce jeu de mots. L'abbé Lamourette, surnommé le théologien de Mirabeau, était né à Fervent dans le Boulonnais. (*Édit.*)

CHAPITRE VIII. 389 pérsonnelle du Roi pendant la cérémonie formait un affligeant contraste avec sa situation politique. Coiffé, poudré, vêtu d'habits brodés, selon l'ancien usage de la cour, entouré, pressé irrespectueusement par des hommes de la lie du peuple , il ressemblait à ces objets antiques passés de mode et désormais sans valeur. Il fut conduit au Champ-de-Mars par un chemin détourné et sous une forte escorte , afin de lui épargner les insultes de la multitude, qui saluait le maire girondin de Paris des cris de : « Pétition ou la mort! » Au moment où il monta sur l'autel pour renouveler son serment, on eût dit une victime qui s'avançait pour le sacrifice. Cette ressemblance frappa tous les assistans, et surtout la Reine, qui jeta un cri et fut sur le point de s'évanouir. Quelques enfans seulement crièrent vive le Roi ! Louis ne devait plus reparaître en public que pour monter sur l'échafaud. Le départ de La Fayette avait rendu le courage aux Girondins , qui proposèrent dans l'Assemblée un décret d'accusation contre lui. Mais l'enthousiasme que la présence du général avait inspiré n'était pas encore apaisé entièrement. Ses amis entreprirent sa dMf&se avec une énergie qu'on n'aurait pas atfflrulue et qui efii'aya leurs adversaires. Ces craintes n'étaient pas sans Digitized by Google

 fondement. Le général constitutionnel pouvait diriger son armée sur Paris. Il pouvait traiter avec l'armée ennemie et s'en faire aider à cet effet. Les Girondins croyaient n'avoir pas de temps à perdre ; déterminés d'ailleurs à ne plus s'en rapporter aux Jacobins, dont le manque de résolution , selon eux , avait fait échouer l'insurrection du 20 juin. Ils voulurent employer à l'exécution de leurs projets une partie de cette armée départementale qui , sous le nom de fédérés , s'approchait alors de Paris sur différentes directions. Les clubs affiliés avaient fidèlement obéi à l'injonction de la société mère des Jacobins, en s'y prenant de manière à faire nommer en cette occasion les plus exaltés révolutionnaires. Ces hommes , ou la plupart d'entre eux , se décidèrent à passer par Paris au lieu de se rendre en droite ligne k Soissons , heu indiqué pour le rendez- vous. S'estimant les représentans armés du pays , ils se comportèrent avec toute l'insolence que donnent la force et l'indiscipline réunies. Ils parcouraient tumultueusement le j ardin des Tuileries . Des membres de la famille royale paraissaient-ils aux fenêtres, ils les insultaient par un langage obscène et des chansons iudécentés lorsque c'était des femmes ; par d'aftfeuses menifes quand c'était des hommes. Ce lut au milieu de ces forcenés que les Digitized by Google

fondement. Le général constitutionnel pouvait diriger son armée sur Paris. Il pouvait traiter avec l'armée ennemie et s'en faire aider à cet effet. Les Girondins croyaient n'avoir pas de temps à perdre ; déterminés d'ailleurs à ne plus s'en rapporter aux Jacobins, dont le manque de résolution, selon eux, avait fait échouer l'insurrection du 20 juin. Ils voulurent employer à l'exécution de leurs projets une partie de cette armée départementale qui, sous le nom de fédérés, s'approchait alors de Paris sur différentes directions. Les clubs affiliés avaient fidèlement obéi à l'injonction de la société mère des Jacobins, en s'y prenant de manière à faire nommer en cette occasion les plus exaltés révolutionnaires. Ces hommes, ou la plupart d'entre eux, se décidèrent à passer par Paris au lieu de se rendre en droite ligne à Soissons, lieu indiqué pour le rendez-vous. S'estimant les représentans armés du pays, ils se comportèrent avec toute l'insolence que donnent la force et l'indiscipline réunies. Ils parcouraient tumultueusement le jardin des Tuileries. Des membres de la famille royale paraissaient-ils aux fenêtres, ils les insultaient par un langage obscène et des chansons indécentes lorsque c'était des femmes ; par d'affreuses menaces quand c'était des hommes. Ce fut au milieu de ces forcenés que les

. CHAPITRE VIII. 391 Girondins allèrent chercher de fidèles satellites. Barbaroux, l'un des plus ardens admirateurs de la révolution , jeune homme , comme le Séide du Mahomet de Voltaire, rempli d'enthousiasme pour une cause dont il ne soujv çonna jamais le secret, offrit d'amener de Marseille , sa ville natale , un bataillon de fédérés , hommes qui savaient mourir, disait-il ; et l'on peut ajouter, d'après l'expérience , bourreaux qui savaient tuer. En retraçant l'histoire de ces vils et sanguinaires démagogues, il est impossible de ne pas remarquer les contrastes qu'offre ce jeune et généreux Barbaroux. Doué des qualités du corps et de l'esprit , plein de désin téressement, il sacrifia son bonheur domestique, sa fortune et enfin sa vie à son zèle irréfléchi , mais sincère pour la liberté. Dès le commencement, Marseille l'avait vu l'un des plus chauds partisans de la révolution ; et il avait trouvé parmi ses concitoyens opposition et faveur tout ensemble, avec cette violence ordinaire sous le soleil du Midi. Il admira d'abord les extravagans écrits de Marat et de Robespierre ; mais quand il connut personnellement leurs auteurs , il n'éprouva plus que dégoût pour la bassesse de leurs sentimens et la férocité de leur esprit . Il se réunit alors aux Girondins , et offrit sçn culte à la liberté , sous les auspices de l'aimable

Girondins allèrent chercher de fidèles satellites.

Barbaroux, l'un des plus ardens admirateurs de la révolution, jeune homme, comme le Séide du *Mahomet* de Voltaire, rempli d'enthousiasme pour une cause dont il ne soupçonna jamais le secret, offrit d'amener de Marseille, sa ville natale, un bataillon de fédérés, hommes qui savaient mourir, disait-il; et l'on peut ajouter, d'après l'expérience, bourreaux qui savaient tuer. En retraçant l'histoire de ces vils et sanguinaires démagogues, il est impossible de ne pas remarquer les contrastes qu'offre ce jeune et généreux Barbaroux. Doué des qualités du corps et de l'esprit, plein de désintéressement, il sacrifia son bonheur domestique, sa fortune et enfin sa vie à son zèle irréfléchi, mais sincère pour la liberté. Dès le commencement, Marseille l'avait vu l'un des plus chauds partisans de la révolution; et il avait trouvé parmi ses concitoyens opposition et faveur tout ensemble, avec cette violence ordinaire sous le soleil du Midi. Il admira d'abord les extravagans écrits de Marat et de Robespierre; mais quand il connut personnellement leurs auteurs, il n'éprouva plus que dégoût pour la bassesse de leurs sentimens et la férocité de leur esprit. Il se réunit alors aux Girondins, et offrit son culte à la liberté, sous les auspices de l'aimable

 et belle citoyenne Roland , qui desservait parmi eux ses autels. Outre l'avantage d'être guidés par ce chef enthousiaste, les Marseillais étaient encore électrisés dans leur marche par l'un des plus beaux hymnes que la liberté ou la révolution aient fait naître. Il avait été convenu entre les Jacobins et les Girondins , que les étrangers , à leur arrivée à Paris, seraient reçus fraternellement par les faubourgs et tous autres rassemblemens aux ordres de ces deux factions. Ainsi réunis, ils devaient porter secours à la municipalité , occuper les ponts et les postes principaux de la ville. Leur quartier -général devait être établi dans le jardin des Tuileries, où les conspirateurs espéraient se trouver assez en force pour obliger le Roi à déposer sa couronne ou prononcer eux-mêmes sa déchéance. Ce plan avorta par la poltronnerie 1 de Santerre , chef des insurgés dans les faubourgs. Il devait conduire quarante mille hommes à la rencontre des Marseillais ; très peu s'y rendirent. Les Marseillais ne s'effrayèrent point de leur petit nombre. Réduits k environ cinq cents hommes, ils traversèrent les rues de Paris , à la * J M. Lacretelle dit par la jalousie ; tome III , page i8o. {Édit.)

et belle citoyenne Roland, qui desservait parmi eux ses autels.

Outre l'avantage d'être guidés par ce chef enthousiaste, les Marseillais étaient encore électrisés dans leur marche par l'un des plus beaux hymnes que la liberté ou la révolution aient fait naître. Il avait été convenu entre les Jacobins et les Girondins, que les étrangers, à leur arrivée à Paris, seraient reçus fraternellement par les faubourgs et tous autres rassemblemens aux ordres de ces deux factions. Ainsi réunis, ils devaient porter secours à la municipalité, occuper les ponts et les postes principaux de la ville. Leur quartier-général devait être établi dans le jardin des Tuileries, où les conspirateurs espéraient se trouver assez en force pour obliger le Roi à déposer sa couronne ou prononcer eux-mêmes sa déchéance.

Ce plan avorta par la poltronnerie [1] de Santerre, chef des insurgés dans les faubourgs. Il devait conduire quarante mille hommes à la rencontre des Marseillais; très peu s'y rendirent. Les Marseillais ne s'effrayèrent point de leur petit nombre. Réduits à environ cinq cents hommes, ils traversèrent les rues de Paris, à la

[1] M. Lacretelle dit *par la jalousie;* tome III, page 180. (*Édit.*)

CHAPITRE VIII. 3g3 terreur des habitons. Leurs yeux noirs et vifs semblaient chercher des aristocrates, c'est-à- dire des victimes ; leurs chants sauvages, comme ceux des Mores, dont on retrouve encore quelques traces dans le midi de la France, appelaient la vengeance sur les rois , les prêtres et les nobles. Arrivés aux Tuileries ils cherchèrent querelle à quelques grenadiers de la garde nationale, partisans de la constitution. Ils se jetèrent sur eux brutalement et les dispersèrent. Dans ce tumulte, Déprémesnil, qui avait dirigé dans le Parlement l'opposition , cause première de la convocation des États-Généraux , et qui, après s'être vu l'idole du peuple, se trouvait aujourd'hui en butte à sa haine , Déprémesnil fut renversé , et allait être massacré : « Secourez-moi, s'écria-t-il à Péthion , qui s'était rendu sur le Ueu du désordre, comme vous aujourd'hui, j'ai été porté en triomphe par le peuple. » Ému de l'apostrophe, on peut le supposer, Péthion sauva les jours de Déprémesnil *. Peu de temps après , tous deux périrent sur l'échafaud , où viennent si souvent finir les faveurs populaires. 1 M. Lacretelle dit aux Champs-Elysées. {Édit.) * M. Lacretelle rattache à une autre circonstance l'événement relatif à Déprémesnil. {Édit.)

terreur des habitans. Leurs yeux noirs et vifs semblaient chercher des aristocrates, c'est-à-dire des victimes ; leurs chants sauvages, comme ceux des Mores, dont on retrouve encore quelques traces dans le midi de la France, appelaient la vengeance sur les rois, les prêtres et les nobles.

Arrivés aux Tuileries [1], ils cherchèrent querelle à quelques grenadiers de la garde nationale, partisans de la constitution. Ils se jetèrent sur eux brutalement et les dispersèrent. Dans ce tumulte, Déprémesnil, qui avait dirigé dans le Parlement l'opposition, cause première de la convocation des États-Généraux, et qui, après s'être vu l'idole du peuple, se trouvait aujourd'hui en butte à sa haine, Déprémesnil fut renversé, et allait être massacré : « Secourez-moi, s'écria-t-il à Péthion, qui s'était rendu sur le lieu du désordre, comme vous aujourd'hui, j'ai été porté en triomphe par le peuple. » Ému de l'apostrophe, on peut le supposer, Péthion sauva les jours de Déprémesnil [2]. Peu de temps après, tous deux périrent sur l'échafaud, où viennent si souvent finir les faveurs populaires.

[1] M. Lacretelle dit aux Champs-Élysées. (*Édit.*)

[2] M. Lacretelle rattache à une autre circonstance l'événement relatif à Déprémesnil. (*Édit.*)

 Le parti constitutionnel demanda justice ; mais d'officieux témoins déclarèrent que les quarante gardes nationaux avaient attaqué les cinq cents Marseillais, et ne devaient, par conséquent , s'en prendre qu'à eux-mêmes. Cependant , quoique renforcés par cette bande de scélérats, les Girondins échouèrent complètement dans leur projet d'accusation, contre La Fayette , et la proposition fut rejetée à une grande majorité. Ils étaient donc contraints de recourir à ces mesures de violence directe dont ils auraient voulu s'abstenir, de peur de donner à la faction jacobine une supériorité redoutable. Le manifeste du duc de Brunswick , et son arrivée sur la frontière , à la tête d'une puissante armée prussienne , déterminèrent le soulèvement insurrectionnel, comme une haute pression sur une machine à vapeur produit l'explosion. Ce fut un malheur particulier à Louis XYI , ainsi que nous l'avons plus d'une fois remarqué, d'être aussi souvent compromis par les fausses mesures de ses amis que par les machinations de ses ennemis. Ce manifeste, émané d'un roi armé pour la cause de Louis, était conçu dans un langage intolérable f même aux Français qui pouvaient avoir conservé quelques senti mens de fidélité à Louis. Dans cette imprudente proDigitized by Google

Le parti constitutionnel demanda justice ; mais d'officieux témoins déclarèrent que les quarante gardes nationaux avaient attaqué les cinq cents Marseillais, et ne devaient, par conséquent, s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Cependant, quoique renforcés par cette bande de scélérats, les Girondins échouèrent complétement dans leur projet d'accusation contre La Fayette, et la proposition fut rejetée à une grande majorité. Ils étaient donc contraints de recourir à ces mesures de violence directe dont ils auraient voulu s'abstenir, de peur de donner à la faction jacobine une supériorité redoutable. Le manifeste du duc de Brunswick, et son arrivée sur la frontière, à la tête d'une puissante armée prussienne, déterminèrent le soulèvement insurrectionnel, comme une haute pression sur une machine à vapeur produit l'explosion.

Ce fut un malheur particulier à Louis XVI, ainsi que nous l'avons plus d'une fois remarqué, d'être aussi souvent compromis par les fausses mesures de ses amis que par les machinations de ses ennemis. Ce manifeste, émané d'un roi armé pour la cause de Louis, était conçu dans un langage intolérable même aux Français qui pouvaient avoir conservé quelques sentimens de fidélité à Louis. Dans cette imprudente pro-

CHAPITRE VIII. 3q5 clamation toute ville ou village qui eût opposé la moindre résistance aux Alliés, était rne* nacé du 1er et du feu. Paris était déclaré responsable de la sûreté du Roi : une destruction générale devait suivre immédiatement sa désobéissance. La facilité que le duc avait trouvée à comprimer la révolution de Hollande le porta sans doute à parler sur ce ton. Mais il s'en fallait de beaucoup que les circonstances fussent les mêmes. Une foule d'opinions opposées divisaient la Hollande , et il existait, parmi les autorités constituées , un fort parti en faveur du Stadtliouder. La France , au contraire , à l'exception des émigrés qui se trouvaient dans l'armée alliée , était unanime , comme autrefois les Juifs contre l'invasion étrangère , encore bien que, déchirée par les factionswnteslines ; surtout, la force delà Hollande et celle de la France étaient tellement différentes, que la môme armée qui aurait assujetti l'une, presque sans coup férir, eût à peine suffi pour enlever à l'autre la moindre de ses places frontières. On ne peut douter que cette insolente proclamation n'ait exaspéré les sentimens de tous les vrais Français, et ne les ait déterminés à la plus opiniâtre résistance contre un ennemi assez présomptueux pour les traiter en peuple con•h

Digitized b y Google

clamation toute ville ou village qui eût opposé la moindre résistance aux Alliés, était menacé du fer et du feu. Paris était déclaré responsable de la sûreté du Roi : une destruction générale devait suivre immédiatement sa désobéissance.

La facilité que le duc avait trouvée à comprimer la révolution de Hollande le porta sans doute à parler sur ce ton. Mais il s'en fallait de beaucoup que les circonstances fussent les mêmes. Une foule d'opinions opposées divisaient la Hollande, et il existait, parmi les autorités constituées, un fort parti en faveur du Stadthouder. La France, au contraire, à l'exception des émigrés qui se trouvaient dans l'armée alliée, était unanime, comme autrefois les Juifs contre l'invasion étrangère, encore bien que, déchirée par les factions intestines; surtout, la force de la Hollande et celle de la France étaient tellement différentes, que la même armée qui aurait assujetti l'une, presque sans coup férir, eût à peine suffi pour enlever à l'autre la moindre de ses places frontières. On ne peut douter que cette insolente proclamation n'ait exaspéré les sentimens de tous les vrais Français, et ne les ait déterminés à la plus opiniâtre résistance contre un ennemi assez présomptueux pour les traiter en peuple con-

 (piis , avant qu'un seul engagement eût eu lieu. L'imprudence du général prussien retomba sur l'infortuné Louis XVI , au nom duquel il proférait ces menaces. On ne tarda pas à confondre la cause du monarque et celle des Prussiens ; à l'isoler par conséquent de celle de la France , et cette opinion devint générale dans Paris. Pour exciter les citoyens à se défendre , l'Assemblée déclara la patrie en danger; et pour que cette déclaration produisît plus d'effet , le canon d'alarme était tiré d'heure en heure à l'hôtel des Invalides; une musique guerrière parcourait les rues. Les citoyens étaient enrégimentés à la hâte, comme si l'ennemi eût été aux portes. À l'activité des coi'ps constitués, au mouvement qu'ils se donnaient, on eût dit que l'armée prussienne était à un jour de marche de Paris. Ce désordre , des alarmes qu'il inspirait naturellement, ajoutèrent encore à l'impopularité de Louis XVI , puisqu'il servait de motif aux menaces que ses frères et les Alliés lançaient contre la capitale de la France. Telle fut même l'énergie de la voix publique à se prononcer contre la cause royale , que les Girondins , par l'organe de Vergniaud, l'un d'eux , osèrent accuser le Roi, en séance de l'Assemblée, d'entretenir des intelligences avec l'ennemi, ou du moins de négliger les préparatifs nécessaires à

quis, avant qu'un seul engagement eût eu lieu. L'imprudence du général prussien retomba sur l'infortuné Louis XVI, au nom duquel il proférait ces menaces. On ne tarda pas à confondre la cause du monarque et celle des Prussiens; à l'isoler par conséquent de celle de la France, et cette opinion devint générale dans Paris. Pour exciter les citoyens à se défendre, l'Assemblée déclara la patrie en danger; et pour que cette déclaration produisît plus d'effet, le canon d'alarme était tiré d'heure en heure à l'hôtel des Invalides; une musique guerrière parcourait les rues. Les citoyens étaient enrégimentés à la hâte, comme si l'ennemi eût été aux portes. A l'activité des corps constitués, au mouvement qu'ils se donnaient, on eût dit que l'armée prussienne était à un jour de marche de Paris.

Ce désordre, les alarmes qu'il inspirait naturellement, ajoutèrent encore à l'impopularité de Louis XVI, puisqu'il servait de motif aux menaces que ses frères et les Alliés lançaient contre la capitale de la France. Telle fut même l'énergie de la voix publique à se prononcer contre la cause royale, que les Girondins, par l'organe de Vergniaud, l'un d'eux, osèrent accuser le Roi, en séance de l'Assemblée, d'entretenir des intelligences avec l'ennemi, ou du moins de négliger les préparatifs nécessaires à

CHAPITRE VIII. É 397 la défense. Vçrgniaud demanda en termes exprès que la déchéance du Roi fût prononcée. L'orateur néanmoins ne pressa point sa motion, voulant, sans doute, en assurer le succès complet, ce qui ne pouvait avoir heu qu'après une dernière lutte , mais une lutte à mort, avec ce qui restait de défenseurs à la couronne. Mais du moment qu'une motion de cette nature était émise et appuyée , on pouvait se faire une idée du peu de respect que PAssenlblée portait au Roi. Tousles partis se préparèrent pourle combat ; il devenait plus évident, d'heure en heure, que la capitale serait bientôt le théâtre d'une effroyable catastrophe. FIN DU PREMIER VOLUME.

la défense. Vergniaud demanda en termes exprès que la déchéance du Roi fût prononcée. L'orateur néanmoins ne pressa point sa motion, voulant, sans doute, en assurer le succès complet, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'après une dernière lutte, mais une lutte à mort, avec ce qui restait de défenseurs à la couronne. Mais du moment qu'une motion de cette nature était émise et appuyée, on pouvait se faire une idée du peu de respect que l'Assemblée portait au Roi. Tous les partis se préparèrent pour le combat ; il devenait plus évident, d'heure en heure, que la capitale serait bientôt le théâtre d'une effroyable catastrophe.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER. CHAPITRE I.

Examen de i'Ëtat de l'Europe après la paix de Versailles , page a. — L'Angleterre ,3. — La France ,4. — L'Espagne, 5. — La Prusse , 8. — Innovations imprudentes de l'empereur Joseph, il. — Troubles dans ses États , i3. — La Russie , 17. — La France , 18. — Anciens Systèmes de cette Monarchie, ibid. — Son Organisation, ao. — Causes de sa Décadence , a8. — Décadence du corps de la Noblesse, 29. — Nouveaux No- • blés, 3o. — Nobles de Province, 3a. — Nobles du premier ordre , 35. — L'Église , 3g. — Le haut Clergé, 43. — Le bas Clergé, 45. — Le Tiers-État, 47— Accroissement de son Pouvoir et de son Importance, 4®' — Ses prétentions opposées à celles des classes privilégiées, ibid. CHAPITRE II. Examen de l'État de la France continué, 5a. — État de l'Opinion publique , ibid. — Hommes de Lettres encouragés par les grands, 53. — Inconvéniens attachés à «:tte protection, 61. — Tendance licencieuse de la ittérature française, 63. — Opinions irréligieuses et impies de cette Littérature , 66. — Les opinions politiques ont la faculté de s'exprimer d'une manière abs• Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

CHAPITRE I.

Examen de l'État de l'Europe après la paix de Versailles, *page* 2. — L'Angleterre, 3. — La France, 4. — L'Espagne, 5. — La Prusse, 8. — Innovations imprudentes de l'empereur Joseph, 11. — Troubles dans ses États, 13. — La Russie, 17. — La France, 18. — Anciens Systèmes de cette Monarchie, *ibid.* — Son Organisation, 20. — Causes de sa Décadence, 28. — Décadence du corps de la Noblesse, 29. — Nouveaux Nobles, 30. — Nobles de Province, 32. — Nobles du premier ordre, 35. — L'Église, 39. — Le haut Clergé, 43. — Le bas Clergé, 45. — Le Tiers-État, 47. — Accroissement de son Pouvoir et de son Importance, 48. — Ses prétentions opposées à celles des classes privilégiées, *ibid.*

CHAPITRE II.

Examen de l'État de la France continué, 52. — État de l'Opinion publique, *ibid.*—Hommes de Lettres encouragés par les grands, 53. — Inconvéniens attachés à cette protection, 61. — Tendance licencieuse de la Littérature française, 63. — Opinions irréligieuses et impies de cette Littérature, 66. — Les opinions politiques ont la faculté de s'exprimer d'une manière abs-

/(OO TABLE traite et spéculative , mais non de se présenter sous la forme pratique, 81. — Inconvéniens résultant des en-' t raves mises à la liberté de la discussion ,83. — Anglomanie , 84- — Intervention de la France dans la guerre d'Amérique, 86. — Dispositions des troupes qui revinrent d'Amérique, 91. CHAPITRE III. Cause directe de la Révolution, 94. — Désordre dans les Finances. Réformes dans la Maison royale, 97. — Système de Turgot et de Necker, 100. — Necker fait l'exposé du revenu public, 107. — Le Livre rouge, ibid. — Necker congédié, remplacé par Calonne, 114. — État général du revenu public , 1 1 5. — Assemblée des Notables, 116. — Renvoi de Calonne, 118.— L'ar, cbevêque de Sens ministre des Finances , ibid. — Contestation du Roi et du Parlement, xao. — Lit de Justice , ibid. — Résistance du Parlement et désordre général dans le Royaume, 121. — Politique vacillante du Ministre, ia3. — Séance royale, 124. — Projet de Cour plénière, ia6 ; — sans succès , ibid. ' — Retraite de l'archevêque de Sens, et rappel de Necker, 128. — Il se décide à convoquer les États-Généraux , 1 ag . — Seconde Assemblée des Notables , avant la convocation des États, i3i. — Débats sur le nombre de représentans à donner au Tiers-État , et sur le mode de délibération qu'il convient d'adopter, i33 etsuiv. CHAPITRE IV. Assemblée des États-Généraux, 137. — Influence prédominante du Tiers-État, i38. — La propriété n'est pas

traite et spéculative, mais non de se présenter sous la forme pratique, 81. — Inconvéniens résultant des entraves mises à la liberté de la discussion, 83. — Anglomanie, 84. — Intervention de la France dans la guerre d'Amérique, 86. — Dispositions des troupes qui revinrent d'Amérique, 91.

CHAPITRE III.

Cause directe de la Révolution, 94. — Désordre dans les Finances. Réformes dans la Maison royale, 97. — Système de Turgot et de Necker, 100. — Necker fait l'exposé du revenu public, 107. — Le Livre rouge, *ibid.* — Necker congédié, remplacé par Calonne, 114. — État général du revenu public, 115. — Assemblée des Notables, 116. — Renvoi de Calonne, 118. — L'archevêque de Sens ministre des Finances, *ibid.* — Contestation du Roi et du Parlement, 120. — Lit de Justice, *ibid.* — Résistance du Parlement et désordre général dans le Royaume, 121. — Politique vacillante du Ministre, 123. — Séance royale, 124. — Projet de Cour plénière, 126; — sans succès, *ibid.* — Retraite de l'archevêque de Sens, et rappel de Necker, 128. — Il se décide à convoquer les États-Généraux, 129. — Seconde Assemblée des Notables, avant la convocation des États, 131. — Débats sur le nombre de représentans à donner au Tiers-État, et sur le mode de délibération qu'il convient d'adopter, 133 *et suiv.*

CHAPITRE IV.

Assemblée des États-Généraux, 137. — Influence prédominante du Tiers-État, 138. — La propriété n'est pas

DES MATIÈRES. 401 suffisamment représentée dans ce corps, 140. — Caractère général de ses membres, 143. — Disposition de la Noblesse, i44i — du Clergé, i45. — Projet de former les trois États en deux Chambres, 147. — Ses avantages, ibid. — Il échoue, i5o. — Le Clergé se réunit au Tiers-État, qui se constitue en Assemblée Nationale, i5i. — Elle s'empare des pouvoirs, et déclare illégaux tous les anciens réglemens sur le Fisc , i52. — Elle émet la résolution de continuer indéfiniment ses Séances, i55. — Séance Royale, |56. — Elle se termine par le triomphe de l'Assemblée , 1 Go. — Différens partis qu'elle contient , 161. — Mounier, ibid. — Constitutionnels , 167. — Républicains, 168. — Jacobins, 171. — Orléans, 173. CHAPITRE V. Plan des Démocrates pour amener le Roi et l'Assemblée à Paris , 208. — Repas des Gardes-du-Corps , 2 1 1 . — Émeute à Paris, 21 4- — Un rassemblement formidable de femmes se porte sur Versailles, 2r5. — La Garde nationale refuse d'agir contre les Insurgés , et demande elle-même à être conduite à Versailles , ibid. — Les femmes arrivent, 218; — sont introduites danr l'Assemblée en présence du Roi, ibid. — Effrayans désordres pendant la nuit, 221. — La Fayette arrive avec la Garde nationale, 222. — La populace force le palais, 223; — égorge les Gardes-du-Corps, ibid. — Danger de la Reine , ibid. — La présence de La Fayette èt de ses troupes rétablit l'ordre, 225. — Le Roi et la Famille royale obligés de fixer leur séjour à Paris, 227. — Description du Cortège, 227. — Ce départ est conVm ns Nap. Boom. Tome 1. 26

suffisamment représentée dans ce corps, 140. — Caractère général de ses membres, 143. — Disposition de la Noblesse, 144; — du Clergé, 145. — Projet de former les trois États en deux Chambres, 147. — Ses avantages, *ibid.* — Il échoue, 150. — Le Clergé se réunit au Tiers-État, qui se constitue en Assemblée Nationale, 151. — Elle s'empare des pouvoirs, et déclare illégaux tous les anciens réglemens sur le Fisc, 152. — Elle émet la résolution de continuer indéfiniment ses Séances, 155. — Séance Royale, 156. — Elle se termine par le triomphe de l'Assemblée, 160. — Différens partis qu'elle contient, 161. — Mounier, *ibid.* — Constitutionnels, 167. — Républicains, 168. — Jacobins, 171. — Orléans, 173.

CHAPITRE V.

Plan des Démocrates pour amener le Roi et l'Assemblée à Paris, 208. — Repas des Gardes-du-Corps, 211. — Émeute à Paris, 214. — Un rassemblement formidable de femmes se porte sur Versailles, 215. — La Garde nationale refuse d'agir contre les Insurgés, et demande elle-même à être conduite à Versailles, *ibid.* — Les femmes arrivent, 218; — sont introduites dans l'Assemblée en présence du Roi, *ibid.* — Effrayans désordres pendant la nuit, 221. — La Fayette arrive avec la Garde nationale, 222. — La populace force le palais, 223; — égorge les Gardes-du-Corps, *ibid.* — Danger de la Reine, *ibid.* — La présence de La Fayette et de ses troupes rétablit l'ordre, 225. — Le Roi et la Famille royale obligés de fixer leur séjour à Paris, 227. — Description du Cortége, 227. — Ce départ est con-

* 402 TABLE forme aux vues des Constitutionnels, des Républicains et des Anarchistes , a3i . — Le duc d'Orléans est envoyé en Angleterre , 238. CHAPITRE VI. La Fayette entreprend de rétablir l'ordre , 2/,o. — Un boulanger est assassiné par la populace, 241. — Un des meurtriers exécuté, ibid. — La Loi martiale est décrétée en cas d'insurrection, a/}2- — Démocrates applaudis par l'auditoire, dans l'Assemblée, 243. — Introduction des doctrines d'égalité, 245. — L'exagération de ces doctrines les rend incompatibles avec la nature de l'homme et les progrès de la société , 246. — L'Assemblée abolit les titres de noblesse , les armoiries, les formules de politesse , 249. — Réflexions à ce sujet, a5a. — Désordre des finances, 253. — Necker perd sa popularité, 254- — Les biens du Clergé sont confisqués, 255. — Émission d'Âssignats , 256. — Necker quitte la France, 267. — Nouvelle institution religieuse ,a58. — Serment imposé aux membres du Clergé , qui refusent , pour la plupart, de le prêter, 260. — Mauvais effet de l'innovation, 261. — Aperçu général des opérations de l'Assemblée Constituante , 262. — Enthousiasme du peuple pour ses nouveaux privilèges, 267. — Prérogatives restreintes de la Couronne, 270. — Le Roi est obligé de dissimuler, 272. — Ses intelligences avec Mirabeau , 273*5 — avec Bouillé, 276. — Attaque du château de Vincennes, 27g; — repoussée par La Fayette , 280. — Royalistes expulsés des Tuileries , ibid. — Fuite de Louis XVI , 282. — Il est arrêté à Varennes, 284; — ramené à Paris, 287. — Digitized by Google

forme aux vues des Constitutionnels, des Républicains et des Anarchistes, 231. — Le duc d'Orléans est envoyé en Angleterre, 238.

CHAPITRE VI.

La Fayette entreprend de rétablir l'ordre, 240. — Un boulanger est assassiné par la populace, 241. — Un des meurtriers exécuté, *ibid.* — La Loi martiale est décrétée en cas d'insurrection, 242. — Démocrates applaudis par l'auditoire, dans l'Assemblée, 243. — Introduction des doctrines d'égalité, 245. — L'exagération de ces doctrines les rend incompatibles avec la nature de l'homme et les progrès de la société, 246. — L'Assemblée abolit les titres de noblesse, les armoiries, les formules de politesse, 249. — Réflexions à ce sujet, 252. — Désordre des finances, 253. — Necker perd sa popularité, 254. — Les biens du Clergé sont confisqués, 255. — Émission d'Assignats, 256. — Necker quitte la France, 257. — Nouvelle institution religieuse, 258. — Serment imposé aux membres du Clergé, qui refusent, pour la plupart, de le prêter, 260. — Mauvais effet de l'innovation, 261. — Aperçu général des opérations de l'Assemblée Constituante, 262. — Enthousiasme du peuple pour ses nouveaux priviléges, 267. — Prérogatives restreintes de la Couronne, 270. — Le Roi est obligé de dissimuler, 272. — Ses intelligences avec Mirabeau, 273; — avec Bouillé, 276. — Attaque du château de Vincennes, 279; — repoussée par La Fayette, 280. — Royalistes expulsés des Tuileries, *ibid.* — Fuite de Louis XVI, 282. — Il est arrêté à Varennes, 284; — ramené à Paris, 287. —

.DES MATIÈRES. 4°^ Émeute dans le Champ-de-Mars , 288 ; — réprimée par la force 'militaire , 289. — Louis accepte la Constitution , 291. * CHAPITRE VII. Assemblée Législative, 3oo; — sa composition, 3oi. — Constitutionnels , 3o3. — Girondins ou Brissotins , 3o4— Jacobins, 3o5. — Vues et sentimens des nations étrangères, 3i 1. — L'Angleterre, 3i3. — Vues des Torys et des Whigs ,317. — Anacharsis Klootz, 3a3. — L'Autriche , 327. — La Prusse , 329. — La Russie , ibid. — La Suède , ibid. — Émigration des princes français et du clergé, 33o. — La cause royale en devient plus impopulaire , 33a. — Mort de l'empereur Léopold, et ses effets, 336. — La France déclare la guerre, 337. — Vues et intérêts des différens partis en France à cette époque , 338. — Décret contre Monsieur, 34a ; — Louis interpose son veto , 343. — Décret contre les prêtres qui refusent de prêter le serment constitutionnel , ibid.; — Louis interpose encore son veto, 344- — Suites de ce refus, ibid. — Chute de M. de Lessart, 35o. — Nouveaux ministres choisis parmi les Brissotins, 35 1 — Tous les partis favorables à la guerre, 35a. CHAPITRE VIII. Défaite des Français sur la frontière , 354. — Les Constitutionnels perdent leur influence, 355. — Ils forment le club des Feuillans, et sont violemment dispersés par les Jacobins, 356. — Le Ministère, 357. — Dumouriez , ibid. — Versatilité de son caractère, 358. — Mésintelligence entre Je Roi et ses Ministres, 35g. — Lii
» Digitized by Google

4o4 TABLE DES MATIÈRES. cenciement de la garde doitstitutionnelle du Rbi , 36o. — Extravagances des Jacobins, 36a. — Alarmes ^es Girondins , 363. — Décret portant organisation d'une armée .départementale , ibid. — Le Roi interpose son veto, malgré les représentations de Dumouriez, 365. — Décret contre les prêtres réfractaires, 366. — Le Roi * refuse de le sanctionner, ibid. — Lettre des Ministres au Roi, 367. — Il renvoie Roland, Clavière et Servan , ibid. — Dumouriez , Duranton et Lacoste les remplacent, idid. — Le Roi ratifie le décret relatif à l'armée départementale, 368. — Dumouriez récrimine contre les derniers Ministres, dans l'Assemblée, 369. — Il donne sa démission , et part pour la frontière, 370. — Nouveaux Ministres tirés du parti constitutionnel , 371. — Insurrection du 20 juin , 373. — La populace en armes pénètre dans l'Assemblée; puis au château des Tuileries , 374. — L'Assemblée envoie une députation au château, 38o. — Le rassemblement se disperse , ibid. — La Fayette arrive à Paris, 38i. — Parle en faveur du Roi, 38a; — mais est forcé de retourner à la frontière, et d'abandonner le Roi à son sort , 385. — Les Marseillais à Paris, 392. — Manifeste du duc de Brunswick, 394. — Fâcheux effets qui en résultent pour la cause du Roi, 3p5. « FIN DF. I.A TARÏ.F. no P R F. M I F R VOUIMF.

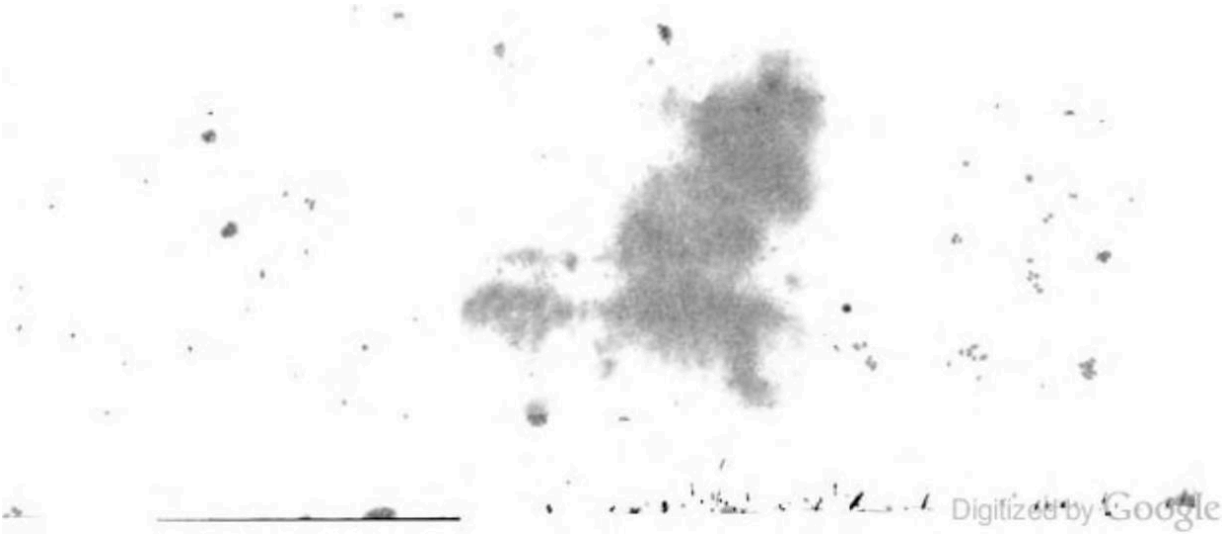
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google